service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2019

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

ANDERNOS-LES-BAINS

Sommaire

1 | Synthèse de l'année 5

1.1 L'essentiel de l'année 7
1.2 Les chiffres clés 8
1.3 Les indicateurs de performance 9
1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007 10
1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL 10
1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 11
1.4 Les évolutions réglementaires 12
1.5 Les perspectives 14

2 | Présentation du service 15

2.1 Le contrat 17
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 18
2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 18
2.2.2 La gestion de crise 19
2.2.3 La relation clientèle 19
2.3 L'inventaire du patrimoine 21
2.3.1 Le système d'eau potable 21
2.3.2 Les biens de retour 21

3 | Qualité du service 29

3.1 Le bilan hydraulique 31
3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable 31
3.1.2 Les volumes prélevés 31
3.1.3 Les volumes d'eau potable produits 32
3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés 33
3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève 33
3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève 34
3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007) 35
3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2 38
3.1.9 Les volumes de pointes 38
3.2 La qualité de l'eau 39
3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 39
3.2.2 Le plan vigipirate 40
3.2.3 La ressource 40
3.2.4 La production 41
3.2.5 La distribution 42
3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 45
3.3 Le bilan d'exploitation 46
3.3.1 La consommation électrique 46
3.3.2 Les contrôles réglementaires 47
3.3.3 Les autres interventions sur les installations 47
3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution 48
3.3.5 La recherche des fuites 49
3.4 Le bilan clientèle 50
3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle 50
3.4.2 Le nombre de clients 50
3.4.3 Le nombre d'abonnements 51
3.4.4 Les volumes vendus 51
3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs 52
3.4.6 La typologie des contacts clients 52
3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients 52
3.4.8 L'activité de gestion clients 53
3.4.9 La relation clients 54
3.4.10 L'encaissement et le recouvrement 56
3.4.11 Le fonds de solidarité 57
3.4.12 Les dégrèvements 58

3.4.13 La mesure de la satisfaction client 58
3.4.14 Le prix du service de l'eau potable 61

4 | Comptes de la délégation 63

4.1 Le CARE 65
4.1.1 Le CARE 65
4.1.2 Le détail des produits 66
4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration 66
4.2 Les reversements 75
4.2.1 Les reversements à la collectivité 75
4.2.2 Les reversements de T.V.A. 75
4.3 La situation des biens et des immobilisations 76
4.3.1 La situation sur les compteurs 76
4.4 Les investissements contractuels 78
4.4.1 Le renouvellement 78
4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé 78

5 | Votre délégataire 81

5.1 Notre organisation 83
5.1.1 La Région 83
5.1.2 Nos implantations 84
5.1.3 Nos moyens humains 85
5.1.4 Nos moyens matériels 86
5.1.5 Nos moyens logistiques 86
5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale 87
5.2 La relation clientèle 89
5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients 89
5.2.2 Le site internet et l'information client 90
5.3 Notre système de management 93
5.4 Notre démarche développement durable 96
5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité 99
5.5 Nos offres innovantes 100
5.5.1 Notre organisation VISIO 100
5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation 101
5.6 Nos actions de communication 103
5.6.1 Les actions de communications pour votre Région 103
5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France 105

6 | Annexes 109

1 | Synthèse de l'année

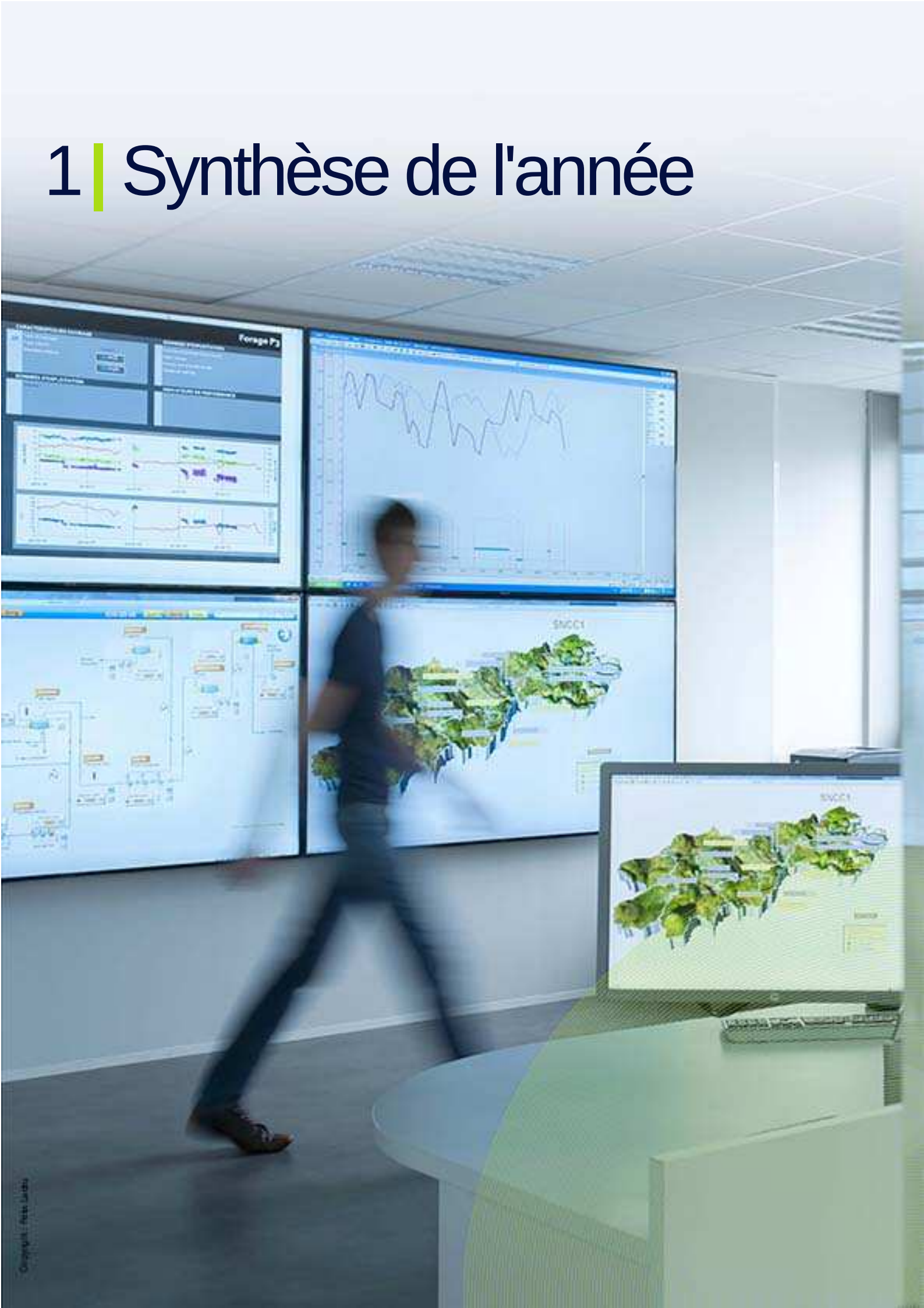

1.1 L'essentiel de l'année

2019	
Mois	
Janvier	30/01/19 : Réparation casse canalisation Avenue Jacques de Chorivit
Février	Suivi travaux AEP : Avenue de Chorivit Suivi Chantier AEP Camille St Saens
Avril	Suivi Chantier Voirie Parking Jean Marcel D'Espagne
Mai	21/05/19 : Réparation casse canalisation Rue des Flandres
Juin	20/06/19 : Réparation casse canalisation Rue des acacias
Juillet	12/07/19 : La Maison de l'Eau est intervenue pour une animation « Océans » grand public en partenariat avec l'association Drop de Béton dans le cadre de l'évènement L'été Rugby, 48 participants. 30/07/19 : Réparation casse canalisation Rue des Flandres
Août	08/08/19 : Réparation casse canalisation Avenue de l'Ile de France
Octobre	03/10/19 : Réparation casse canalisation Avenue Camille St Saens 21/05/19 : Réparation casse canalisation Rue des Flandres
Décembre	Accès à l'AEP les Bruyères rendu difficile du fait de la dégradation du chemin et de la forte pluviométrie.

1.2 Les chiffres clés

8 877 clients desservis

843 843 m³ d'eau facturée

78,4 % de rendement du réseau de distribution

4,6 m³/km/j de pertes en réseau

154,2 km de réseau de distribution d'eau potable

1,4955 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

98 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	12 165	11 897	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	8 707	8 877	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	154,9	154,2	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,468	1,4955	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	98	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	78,33	78,36	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	110	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0,55	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	80	80	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	4,67	5,19	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	4,4	4,6	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	2	-	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0	0	Euros par m³ facturés	A

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	**Indicateur**	**2018**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,11	0	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	10,8	11,49	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,93	1,15	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	40	5	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0,5	1,4	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	6,1	0,3	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE

COMMANDE PUBLIQUE

- Entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019
- Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000€HT
- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
- Faculté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération de déléguer par convention leurs compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre
- Pérennisation de la tarification sociale et encadrement des modalités de son financement par les collectivités
- Réforme des procédures civiles d'exécution

Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant la norme GSM Data et RTC

Les systèmes de télésurveillances dans le domaine de l'eau utilisent depuis plusieurs décennies les réseaux RTC et GSM Data (CSD) pour communiquer et transmettre l'état des installations. Il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service de celles-ci.

Arrêt du GSM Data (CSD)

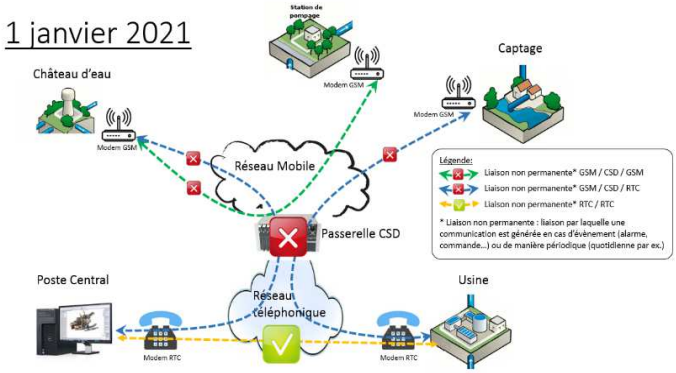

L'arrêt de ce service interviendra le 01/01/2021 :

- Arrêt technique du fonctionnement des communications Data CSD pour Orange et SFR

- Orange stoppe la passerelle communications Data CSD utilisé par les 3 opérateurs du réseau mobile

- Bouygues Telecom, troisième opérateur détenteur d'une licence GSM poursuit le fonctionnement de son réseau Data CSD jusqu'à fin 2024.

Arrêt du RTC

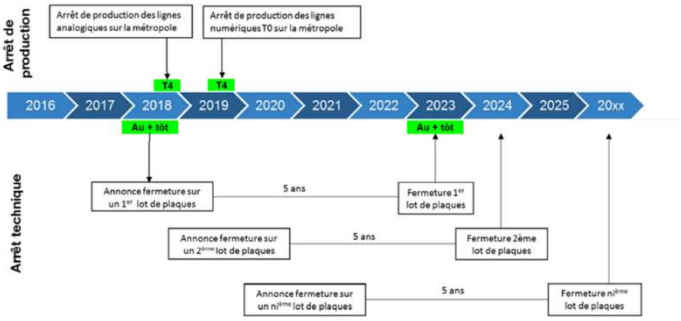

Concernant le réseau téléphonique commuté RTC de l'opérateur historique Orange, ce dernier a communiqué le planning d'arrêt de ce service (téléphonie analogique et numérique).

Ci-dessous le planning d'arrêt du service RTC :

A partir du 15 Novembre 2018 : arrêt de commercialisation de nouvelle lignes RTC

A partir de fin 2023 : Arrêt progressif du service RTC (par plaque)

Solutions proposées :

SUEZ a développé des solutions basées sur la technologie IP (Internet Protocol) de dernière génération, afin que les systèmes de télésurveillances puissent communiquer de façon sécurisée.

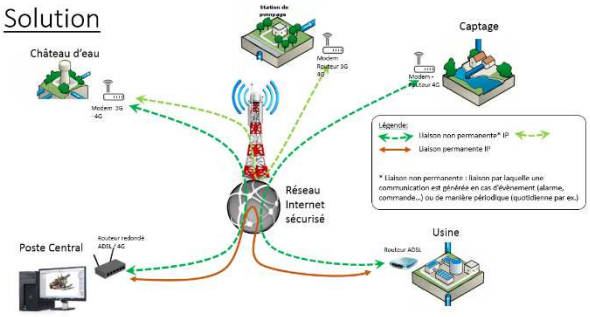

Ces solutions réseaux sont basés sur des technologies différentes suivant les besoins et la configuration de chaque site ; elles utilisent le réseau 4G, 3G, GPRS ou ADSL de l'opérateur Orange.

Les solutions réseaux de communication SUEZ sont des réseaux privés sécurisés et cryptés, ils ne peuvent être visibles depuis internet ; les systèmes de télésurveillances et de contrôle commandes des installations exploitées sont donc protégés.

1.5 Les perspectives

ACTIVITES USINES

- Le réseau d'eau pluvial doit être débouché Route de Bordeaux afin d'assurer la vidange du château de Capsus.

- Le fossé situé au château d'eau des Canadiens servant d'exutoire à la vidange du réservoir devra être curé, les eaux de vidange se déversant sur le terrain.

- Réfléchir au remplacement du mode de désinfection de l'eau : passage du bioxyde de chlore au chlore gazeux.

- Renforcer le chemin d'accès à l'AEP les Bruyères.

ACTIVITES RESEAUX

- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines.

- Envisager le déploiement de la télérelève des compteurs

- Engager la sectorisation du réseau en fonction des conclusions du diagnostic.

- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.

- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable :
    - Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements
    - Supprimer des doubles conduites
    - Supprimer de conduite en amiantes ciment
    - Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges
    - Supprimer des conduites génératrices de CVM

- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
    - Etablir des servitudes d'exploitation.
    - Renouveler sous domaine publique les conduites en domaine privé.

2 | Présentation du service

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	**Date de prise d'effet**	**Date d'échéance**	**Objet**
Contrat	01/07/2008	31/12/2020	Affermage
Avenant n°01	30/06/2017	31/12/2020	PROLONGATION DE 6 MOIS NOUVELLE DISPOSIION RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS TRAVAUX D'AMELIORATION DU PATRIMOINE AEP MISE EN OEUVRE DE LA REFORME DE LE REGLEMENTATION RELATIVE AUX DOMMAGES CAUSES AUX RESEAUX LORS DES TRAVAUX

IDENTIFICATION	
Collectivité ou du Syndicat	Commune d'ANDERNOS LES BAINS
Représentant	M. Jean-Yves ROSAZZA
Exercice concerné	2019
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Service délégué	SUEZ

Vos interlocuteurs			
Site	**Nom**	**Fonction**	**Coordonnées**
AGENCE GIRONDE	N. SICOT	Directeur d'agence	06 87 80 29 06
SECTEUR BASSIN	E. PREVOT	Chargé de Contrat	06 84 63 83 69

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

L'Agence Gironde

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vue confier l'ensemble des communes de la Gironde (hors Communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Nicolas SICOT, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

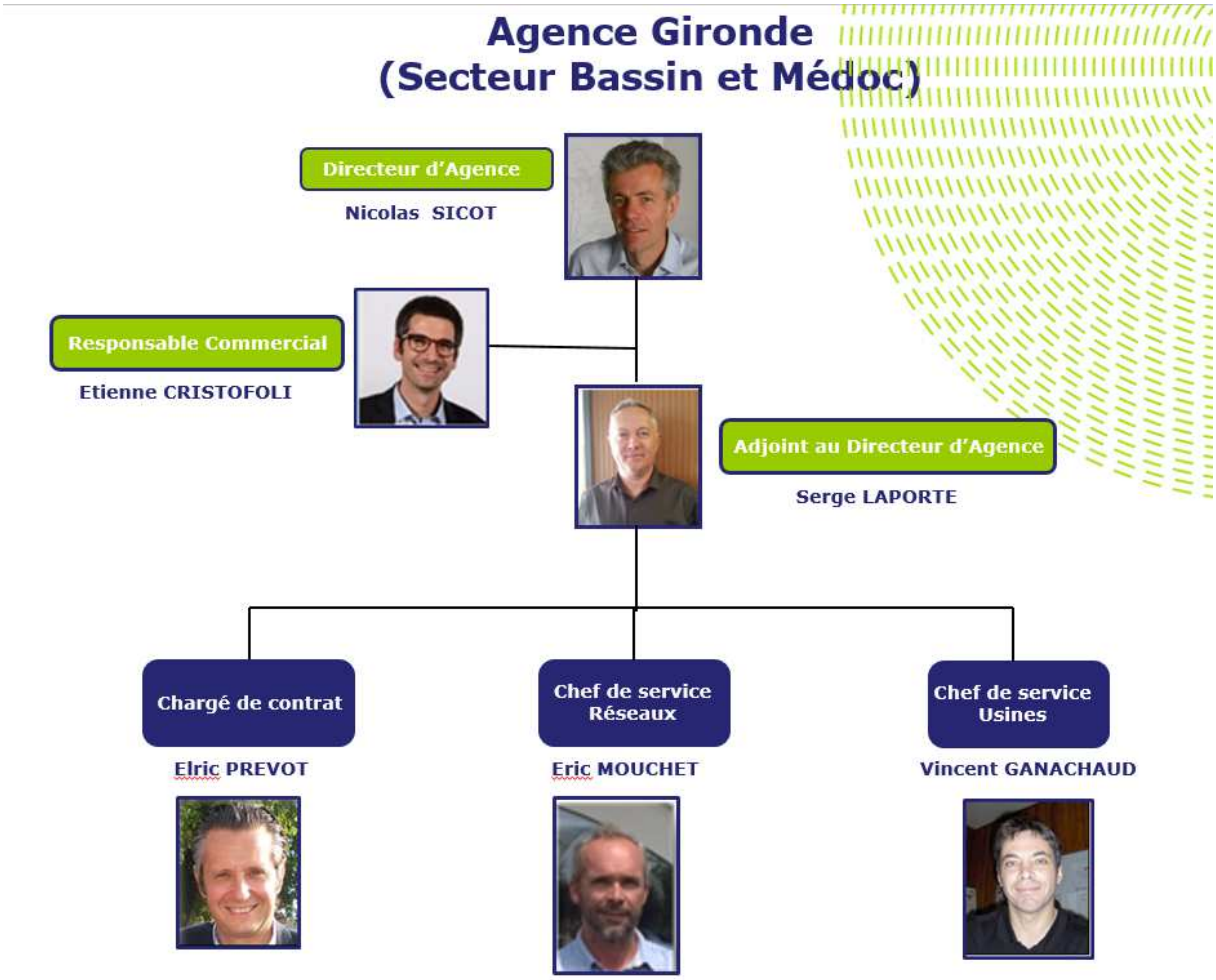

2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque…) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2019, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.
Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 100 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.
Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

76 % des contacts se sont faits par téléphone en 2019.

  - Au service des clients, 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures, les conseillers du Centre de Relation Clientèle basé à Biarritz répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Clientèle est joignable aux numéros suivants :

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement …

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage).

Le présent chapitre répond à la demande stipulée dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable

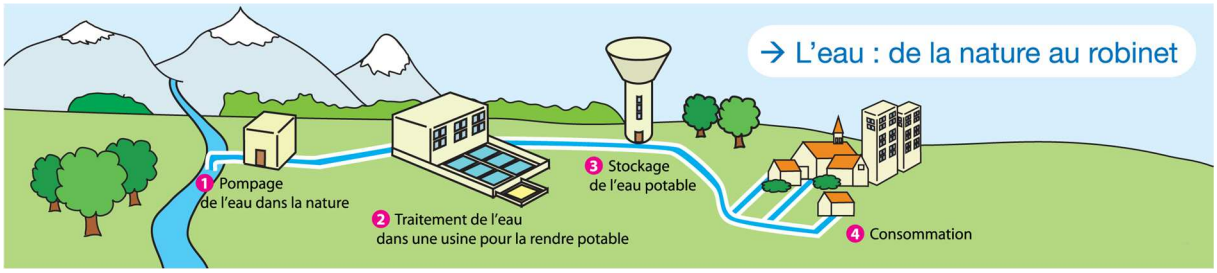

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	1971	3 000	m³/j
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	1965	2 000	m³/j
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	1976	3 000	m³/j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Volume utile**	**Unité**
ANDERNOS-LES-BAINS	CE CAPSUS	1946	300	m³
ANDERNOS-LES-BAINS	CE LE MAURET		1 500	m³
ANDERNOS-LES-BAINS	CE CANADIENS	1976	1500	m³

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-	-	-	115	-	-	48	6	168
50-99 mm	16 728	147	23 010	24 288	410	-	-	-	64 583
100-199 mm	24 026	-	5 033	42 455	-	-	-	-	71 514
200-299 mm	5 924	-	6 252	5 711	-	-	-	-	17 887
Total	46 678	147	34 296	72 568	410	-	48	6	154 152

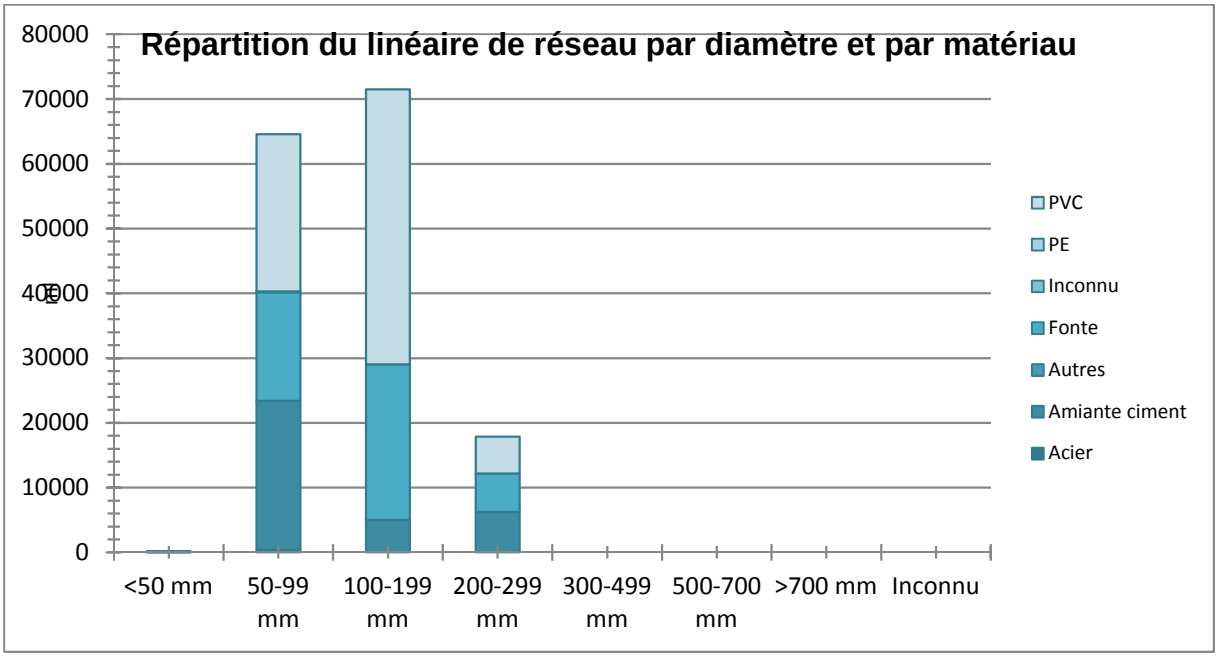

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

A noter également que la régularisation de plan est liée à :

- la redéfinition des contours géographiques du contrat par rapport à l'emplacement des compteurs ou débitmètres d'achats/ventes et de sectorisation, depuis, ou vers, les collectivités limitrophes,
- la remontée d'information liée à des interventions sur le terrain,
- l'intégration des informations présentes sur d'anciens plans.

Les variations sur les canalisations	
Motif	**ml**
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	154 936
Extensions financées par des tiers	7
Remises gratuites par le déléguant (commune, syndicat, etc.)	761
Régularisations de plans	- 1 552
Situation actuelle	154 152

Le tableau ci-dessous présente les principales mises à jour effectuées.

Type	Description	Longueur posé (ml)	Longueur déposé (ml)
Renouvellement	ANDERNOS RUE DES HIRONDELLES ET RUE MARYSE BASTIE	520.61	489.48
Renouvellement	ANDERNOS LES BAINS RUE JULES SIMON	86.56	85.53
Renouvellement	Andernos Rue du 11 novembre (bas de rue)	59.73	122.61
Travaux neufs	Andernos les bains - L'airial de Marisa	263.47	
Sortie de réseau de l'inventaire	ANDERNOS RUE SOPHIE WALLERSTEIN		682.84
Sortie de réseau de l'inventaire	ANDERNOS BOULEVARD DE LA PLAGE	132.31	268.24

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
ANDERNOS-LES-BAINS	**Désignation**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
ANDERNOS-LES-BAINS	Equipements de mesure de type compteur	4	4	0,0%
ANDERNOS-LES-BAINS	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	248	250	0,8%
ANDERNOS-LES-BAINS	Vannes	958	956	- 0,2%
ANDERNOS-LES-BAINS	Vidanges, purges, ventouses	120	122	1,7%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Pourcentage de branchements en plomb restant			
Type branchement	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	193	60	-84,46%
Hors plomb avant compteur	8 263	8 909	8,18%
Branchement eau potable total	8 803	8 969	1,89%
% de branchements en plomb restant	2,30%	0,70%	-69,57%

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

NB : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).
De fait, le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	1 221	25	1	1 247
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	3 375	56	2	3 433
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	1 617	25	2	1 644

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	2 205	41	3	2 249
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	620	8	1	629
Eau froide	F > 25 ans	-	0	0	0	0
Eau froide	Inconnu	-	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	-	-	1	1
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	2	2
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	1	1
Incendie	D 15 - 19 ans	-	-	-	3	3
Incendie	E 20 - 25 ans	-	-	1	1	2
Total		-	9 038	156	17	9 211

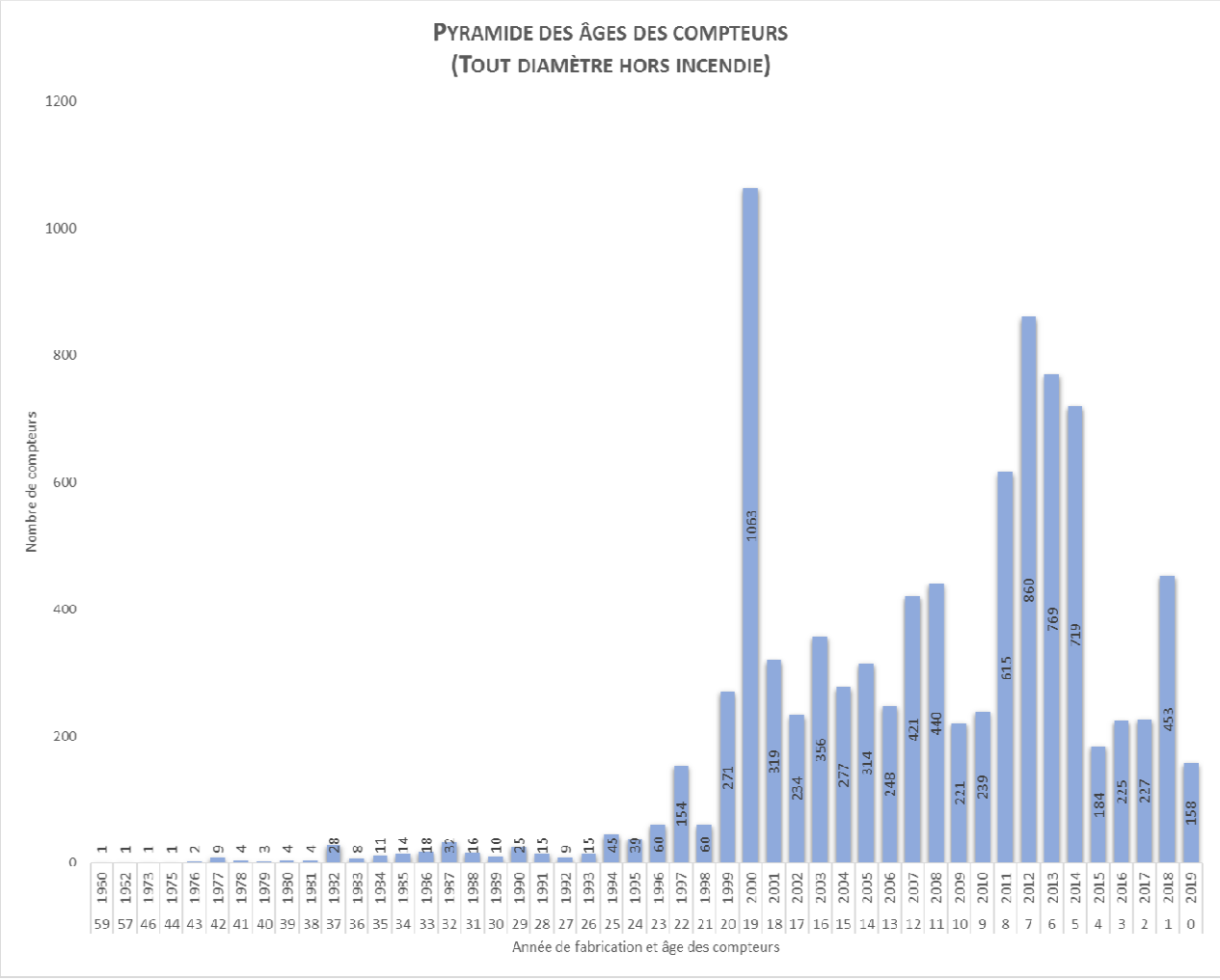

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	0	-	0,0%
12 à 15 mm	8 899	9 038	1,6%
20 à 40 mm	145	156	7,6%
>40 mm	17	17	0,0%
Total	9 061	9 211	1,7%

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**110**

3 | Qualité du service

3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre

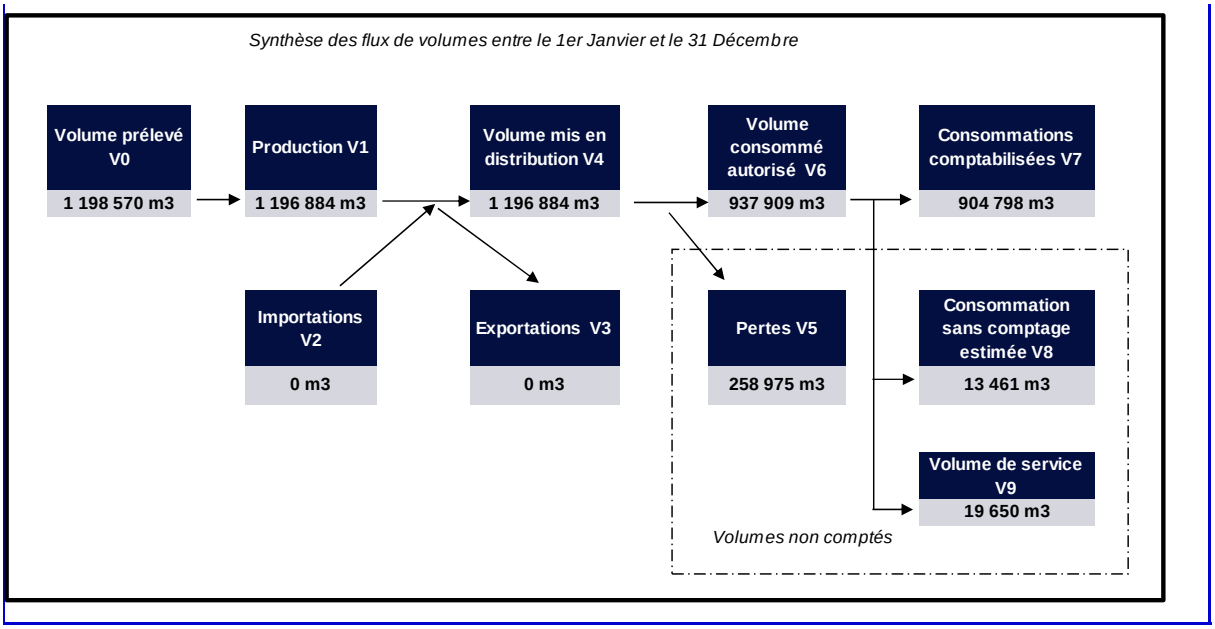

Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3a à rendement constant.
Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

3.1.2 Les volumes prélevés

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	486 334	606 960	675 263	650 677	695 993	7,0%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	197 643	110 831	129 345	277 381	195 571	- 29,5%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	336 283	406 825	362 224	294 830	307 006	4,1%
Total des volumes prélevés		1 020 260	1 124 616	1 166 832	1 222 888	1 198 570	- 2,0%

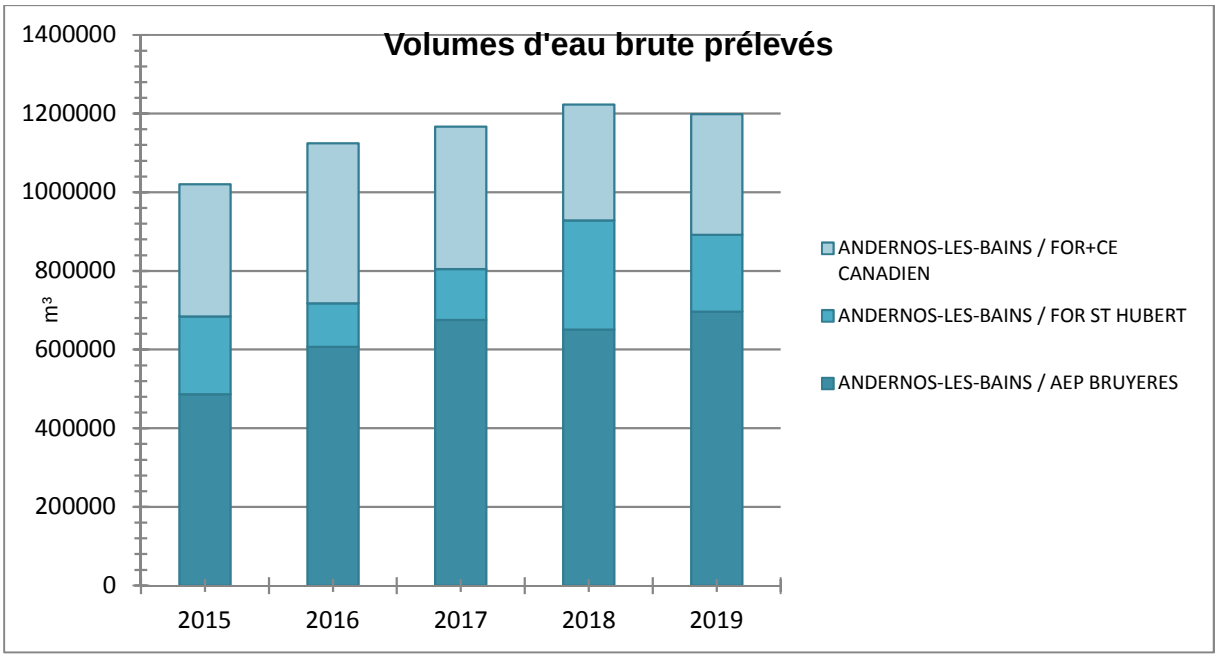

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes eau potable produits (m³)

Commune	Site	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	580 388	645 709	615 288	694 306	12,8%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	110 831	129 345	277 381	195 571	- 29,5%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	406 825	362 224	294 830	307 006	4,1%
Total des volumes produits		1 098 044	1 137 278	1 187 499	1 196 883	0,8%

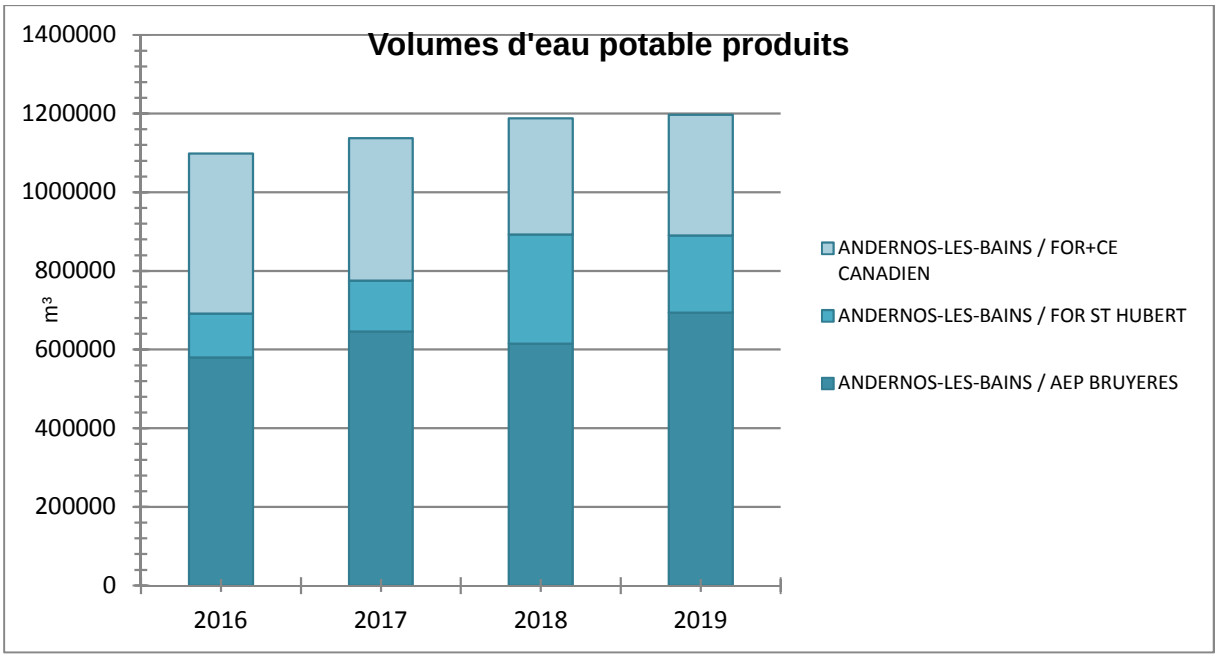

3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%

3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves. Ces données diffèrent donc des données présentées ci-avant sur l'année civile.

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)	977 768	1 041 820	1 143 711	1 147 097	1 196 294	4,3%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	977 768	1 041 820	1 143 711	1 147 097	1 196 294	4,3%

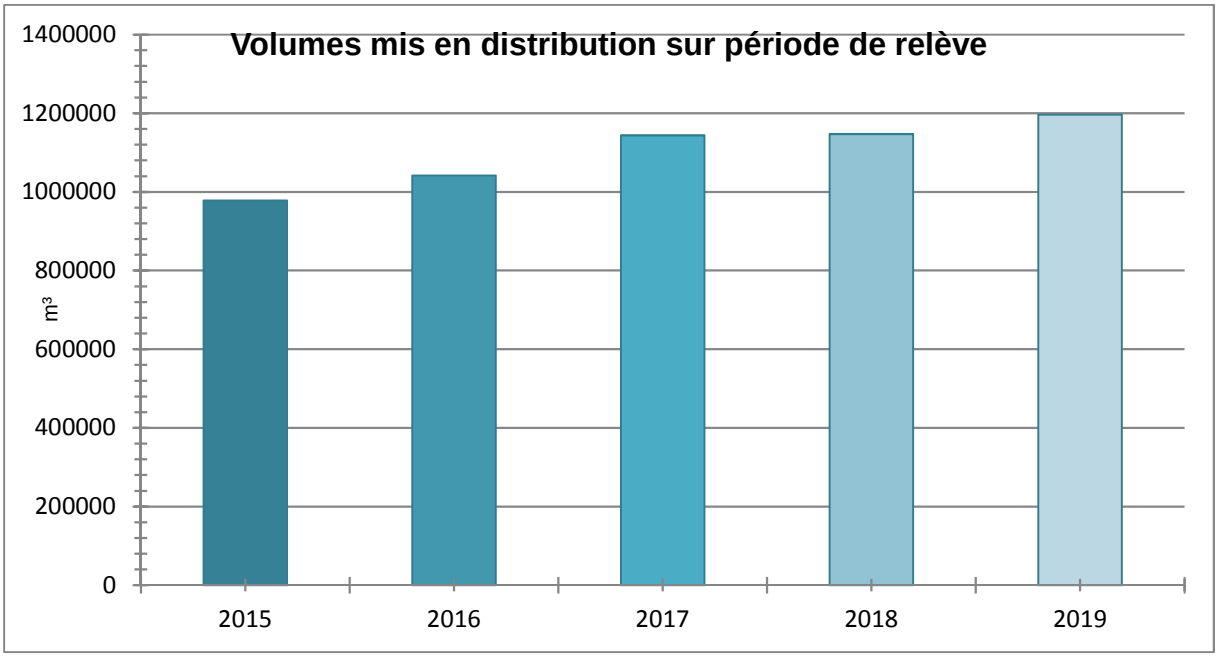

3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés,
- Volumes consommés sans comptage : Ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement,
- Volumes de service du réseau : Ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

A noter qu'à partir de 2015, les volumes d'eau potable livrés gratuitement (E'') sont à 0 car comptabilisés directement dans les volumes consommés avec comptage (E').

Volumes consommés autorisés (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	817 561	827 360	900 887	882 797	904 336	2,4%
- dont Volumes consommés avec comptage (E')	817 561	827 360	900 887	882 797	904 336	2,4%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	8 301	9 281	9 281	9 281	13 461	45,0%
Volumes de service du réseau (G)	6 400	6 400	6 400	6 400	19 650	207,0%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	832 262	843 041	916 568	898 478	937 447	4,3%

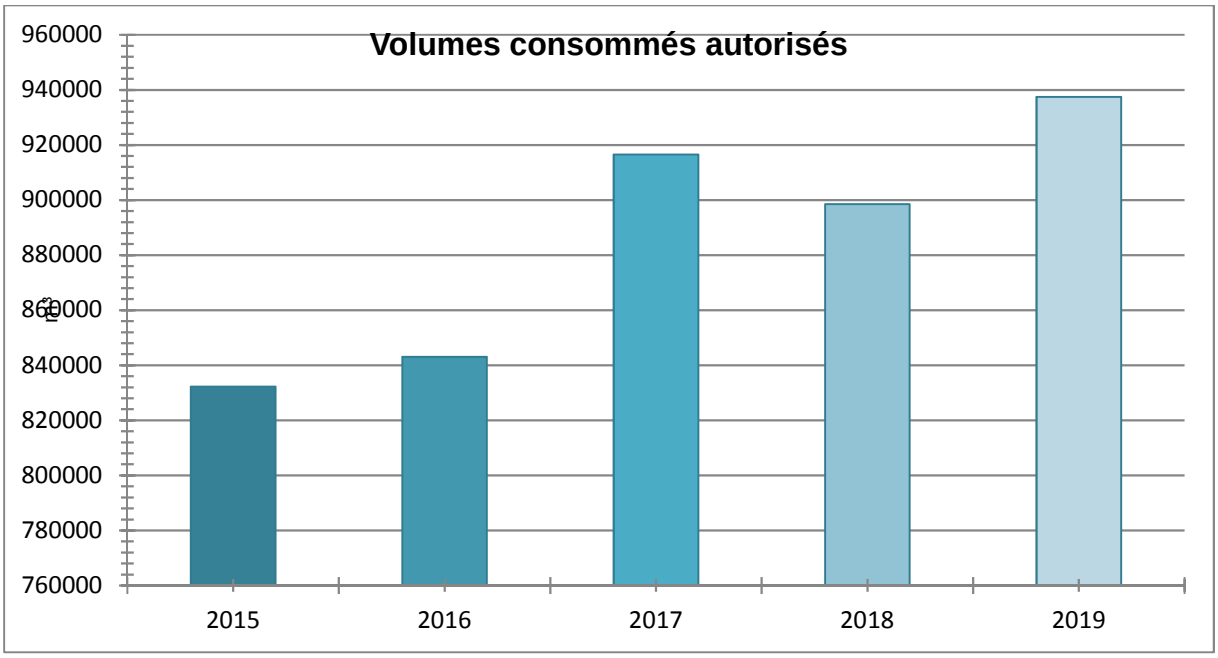

3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m³/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- de la politique de renouvellement du réseau
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m³/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- de l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	977 768	1 041 820	1 143 711	1 147 097	1 196 294	4,3%
Volumes comptabilisés (E)	817 561	827 360	900 887	882 797	904 336	2,4%
Volumes consommés autorisés (H)	832 262	843 041	916 568	898 478	937 447	4,3%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	145 506	198 779	227 143	248 618	258 847	4,1%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	160 207	214 460	242 824	264 299	291 958	10,5%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	155,535	154,861	154,545	154,942	154,152	- 0,5%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	0	0	0	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	2,56	3,51	4,03	4,4	4,6	4,6%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	2,82	3,78	4,3	4,67	5,19	11,0%

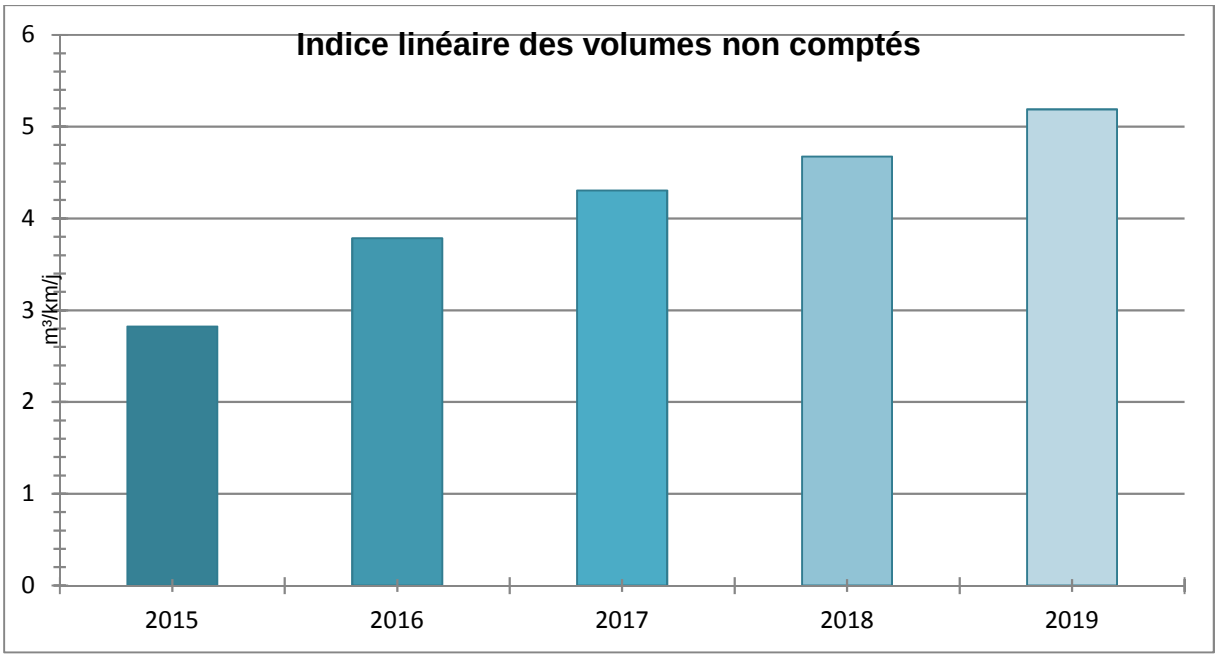

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	832 262	843 041	916 568	898 478	937 447	4,3%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes eau potable produits (A)	977 768	1 041 820	1 143 711	1 147 097	1 196 294	4,3%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	85,12	80,92	80,14	78,33	78,36	0,0%

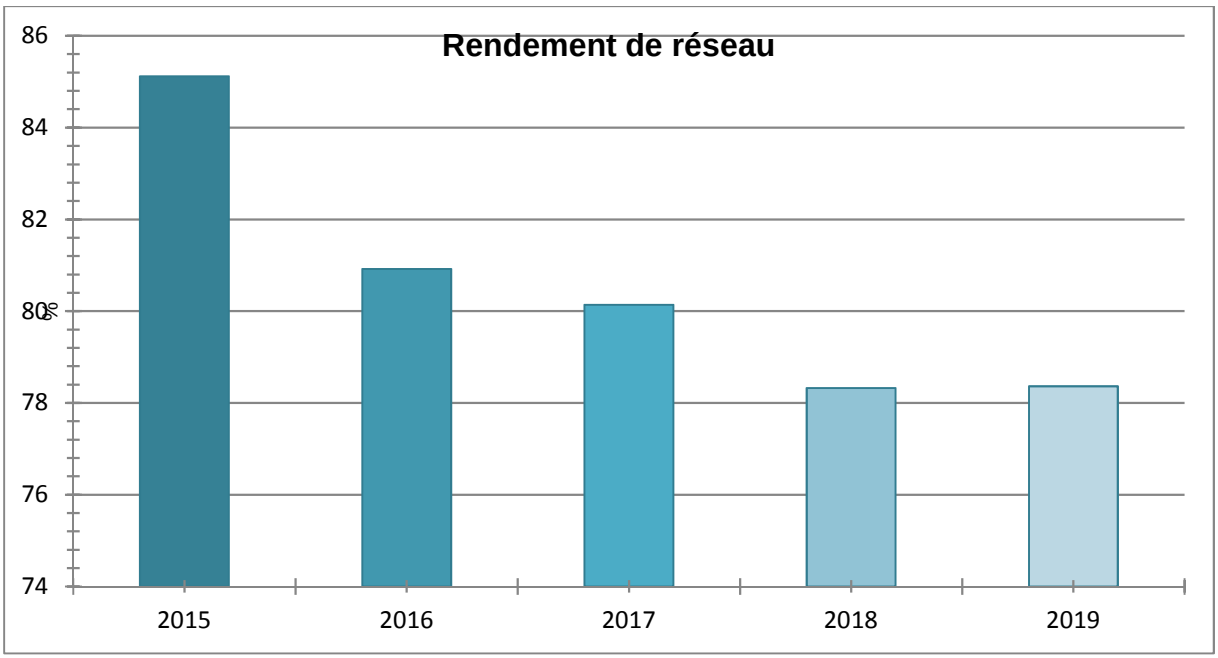

A partir de 2015, les volumes exportés (C) correspondant aux ventes en gros sont comptabilisés distinctement des volumes autorisés (H).

3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	832 262	843 041	916 568	898 478	937 447	4,3%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	155,5	154,9	154,5	154,9	154,2	- 0,5%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	14,7	14,9	16,2	15,9	16,7	4,9%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	0	0	0	0	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	67,93	67,98	68,25	68,18	68,33	0,2%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	85,12	80,92	80,14	78,33	78,36	0,0%

3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe :	**8-nov.-19**
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP SAINT HUBERT	1351
AEP LES CANADIENS	1392
AEP LES BRUYERES	2916
Total	**5659**

3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".
(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité,** correspondent à la **conformité réglementaire**: pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
  Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes,…) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température…) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité ».
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

Le programme prévisionnel d'analyses 2020 :

Contrôle Sanitaire						Surveillance de l'exploitant	
Nombre d'analyses de type RP	Nombre d'analyses de type P1	Nombre d'analyses de type P1+P2	Nombre d'analyses de type D1	Nombre d'analyses de type D1+D2	Nombre d'analyses complé mentaires	Nombre d'analyses bactériolo giques	Nombre d'analyses complé mentaires
3	2	2	3	3	1	18	0

3.2.2 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau produite est captée dans la nappe de l'Oligocène par les forages des Canadiens et de Saint-Hubert et dans la nappe de l'Eocène par le forage des Bruyères.

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
St Hubert	forage	1965	08254X0011	30/12/1996	16/11/1999	30/11/2006	Procédure terminée (captage public)	oui
Les Canadiens	forage	1976	08261X0031	30/12/1996	16/11/1999	05/01/2000	Procédure terminée (captage public)	oui
Les Bruyères	forage	1971	08261X0030	30/12/1996	16/11/1999	05/01/2000	Procédure terminée (captage public)	oui

Unité de production	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
St Hubert	05/06/1964	PI/PR	Oligocène (255-370)	100	2 000	345 000	Désinfection
Les Canadiens	08/01/1976	PI/PR	Oligocène(255-370)	100	2 000	345 000	Désinfection
Les Bruyères	30/09/1969	PI/PR	Eocène (385-378)	150	3 000	510 000	Désinfection

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	3	0	100,0%	6	0	100,0%

3.2.4 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production											
		Contrôle sanitaire					Surveillance				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	9	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	10	2	80,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	51	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	471	2	99,6%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/06/2019	SORTIE DE LA STATION LES CANADIENS	EQUI. CALCO-CARBONIQUE	4.0000	sans objet	<=2	>=1
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/06/2019	SORTIE DE LA STATION LES BRUYERES	EQUI. CALCO-CARBONIQUE	3.0000	sans objet	<=2	>=1

3.2.5 La distribution

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution						
		Contrôle sanitaire				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	40	0	100,0%	1	97,5%
Bulletin	Physico-chimique	49	15	69,4%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	200	0	100,0%	1	99,5%
Paramètre	Physico-chimique	543	17	96,9%	0	100,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/03/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.3400	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/06/2019	SECTEUR LES CANADIENS - CANTINE LYCEE	TEMPERATURE	25.6000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/06/2019	PORT OSTREICOLE - AIRE DE LAVAGE	TEMPERATURE	27.1000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/07/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TEMPERATURE	25.5000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/07/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TEMPERATURE	26.1000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/07/2019	PORT OSTREICOLE - AIRE DE LAVAGE	CHLORITE	470.0000	µg/litre	<=200	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/07/2019	PORT OSTREICOLE - AIRE DE LAVAGE	TEMPERATURE	25.2000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/08/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TEMPERATURE	26.3000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/08/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TEMPERATURE	25.1000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/08/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TEMPERATURE	25.5000	degré Celsius	<=25	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/09/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.3600	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/10/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.5600	mg/litre	<=.2	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	**Type de contrôle**	**Type**	**Date prélèvement**	**Libellé PSV**	**Libellé Paramètre**	**Valeur**	**Unité**	**Seuil Bas**	**Seuil Haut**
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/10/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	TURBIDITE	3.1000	NTU	<=2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/10/2019	SECTEUR LES CANADIENS - CANTINE LYCEE	FER	0.3000	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/10/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.2700	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.2200	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	FER	0.2400	mg/litre	<=.2	
ANDERNOS-LES-BAINS	Contrôle sanitaire	Non conforme	19/12/2019	SECTEUR LES BRUYERES - PISCINE	STREPTOCOQUES FECAUX (ENT	1.0000	nombre/ 100 ml	=0	

Le dépassement de la limite de qualité sur le paramètre Entérocoques a été infirmé lors de la contre-analyse réalisée en date du 24 décembre 2019.

- **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :
- ⇨ Repérage des canalisations à risque
- ⇨ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇨ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	49	1	98%
Physico-chimique	14	0	100%

3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques relevées des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont présentées dans les tableaux suivants :

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)

Commune	Site	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	280 740	271 726	300 450	10,6%
ANDERNOS-LES-BAINS	CE CAPSUS	-	-	2 616	0,0%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	68 036	142 051	94 570	- 33,4%
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	138 903	114 117	113 019	- 1,0%
Total		487 679	527 894	510 655	- 3,3%

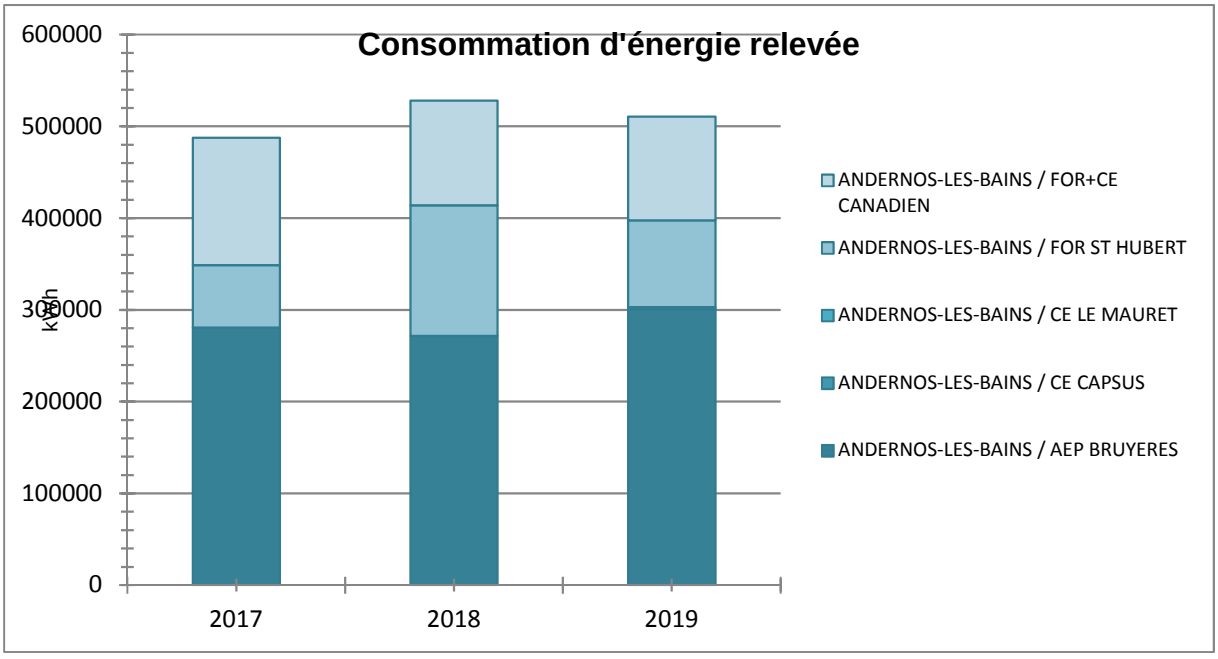

3.3.2 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires

Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019
ANDERNOS-LES-BAINS	CE CAPSUS	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019

Règles générales d'utilisation des équipements de travail et des moyens de protection (décrets 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993).

Les installations doivent être mises en conformité suivant le décret mentionné ci-dessus. Les améliorations portent particulièrement sur :

- les armoires électriques (dispositifs d'arrêt d'urgence, organes de service clairement identifiables et visibles, accessibilité à l'ouvrage, …),

- les équipements de travail mus par une source d'énergie comportant des éléments mobiles doivent être munis de dispositifs de protection (carters, …),

L'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires en vue de préserver la santé et la sécurité des agents, conformément aux obligations définies par les articles L.432-1 et L.4321-4.

- les dispositifs de protection pour assurer sans risque l'exploitation et la maintenance des installations (exemple : mise en place garde-corps, échelles conformes munies de crinolines, …).

Le document unique fait ressortir des lieux à risques pour lesquels les travaux associés relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage sachant que la mise en sécurité des installations n'est pas un engagement contractuel du délégataire.

3.3.3 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations

Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
ANDERNOS-LES-BAINS	AEP BRUYERES	335	1	15	351
ANDERNOS-LES-BAINS	CE CAPSUS	36	1	-	37
ANDERNOS-LES-BAINS	CE LE MAURET	48	-	1	49
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR ST HUBERT	76	1	1	78
ANDERNOS-LES-BAINS	FOR+CE CANADIEN	244	1	5	250

3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,
- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026, en unité rurale,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.

Nous répondons dans les temps réglementaires aux DT/DICT/DC via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés sont archivés, consultables et dématérialisés.

Le tableau ci-après détaille le nombre de réponses fournies sur l'année d'exercice :

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	217
RDT	230
RDT-RDICT conjointe	547
Total	994

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille une partie des interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution. En complément, le nombre d'actes total réalisés représente la globalité des interventions d'exploitation sur le réseau.

Les interventions sur le réseau de distribution

Indicateur	Type d'intervention	2018	2019	N/N-1 (%)
Accessoires	renouvelés	1	-	-100,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	185	287	55,1%
Branchements	créés	47	77	63,8%
Branchements	modifiés	12	6	-50,0%
Branchements	renouvelés	6	7	16,7%
Compteurs	déposés	16	5	-68,8%
Compteurs	posés	214	165	-22,9%
Compteurs	remplacés	256	77	-69,9%
Devis métrés	réalisés	66	112	69,7%
Enquêtes	Clientèle	390	484	24,1%
Fermetures d'eau	à la demande du client	4	2	-50,0%
Eléments de réseau	mis à niveau	6	29	383,3%
Remise en eau	sur le réseau	4	4	0,0%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	7	-	-100,0%
Réparations	fuite sur branchement	143	111	-22,4%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	34	28	-17,6%
Autres		1 119	1 034	-7,6%
Total actes		2 510	2 428	-3,3%

3.3.5 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau ausculté (ml)	57 508	21 031	- 63,4%

3.4 Le bilan clientèle

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle

SUEZ

L'outil de gestion de la relation client s'appelle Odyssée et est utilisé par toutes les filières « métier » de SUEZ en relation avec les clients (Centre de Relation Client, ordonnancement). Il permet de :

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des collectivités en termes de services et de communication multi-canal (courrier, sms, mail, ...) ;
- Partager de l'information et une meilleure maitrise des données nécessaires à la satisfaction client ;
- Vous faire bénéficier d'un système modulaire et évolutif capable d'intégrer les évolutions futures des services publics d'eau et d'assainissement.

3.4.2 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de client nous appliquons la règle la suivante :
« Un client est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de client est détaillé dans le tableau suivant.

Le nombre de clients

Désignation	2019
Particuliers	8 363
Collectivités	125
Professionnels	389
Autres	-
Total	8 877

3.4.3 Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnement eau, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Nombre d'abonnés			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Abonnés domestiques et assimilés	8 660	8 830	2,0%
Autres abonnements	47	47	0,0%
Total	8 707	8 877	2,0%

En 2017, la méthode de comptage du nombre d'abonnés a évolué. En effet, en 2016, le nombre d'abonné s'appuyait également sur des comptes ayant des éléments de facturation « abonnement » actifs en fin de période. Pour les comptes résiliés au cours de la deuxième période de l'année N, notre outil de gestion clientèle considérait ces comptes résiliés comme étant toujours actif n fin de période, ce qui avait pour conséquence de surestimer le nombre total d'abonnés.

3.4.4 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Depuis le passage sous ODYSSEE en 2015, les classes clients ont changé :
- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client vente en gros
- Classe client autre : prestataire de facture. Les volumes des ventes en gros et des ventes d'eau aux navires sont comptabilisés sous cette classe client.

La répartition des classes clients était erronée en 2018, nous avons modifié en conséquence ces données dans le tableau ci-dessous :

Volumes vendus (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	667 612	680 353	688 647	688 222	681 352	-1,00%
Volumes vendus aux collectivités	43 424	38 342	43 001	37 347	41 834	12,02%
Volumes vendus aux professionnels	51 797	84 115	123 614	95 230	120 657	26,70%
Total des volumes facturés	762 833	802 810	855 262	820 799	843 843	2,81%

3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m³/an. Les volumes (m3) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Liste des consommations > à 6 000 m3

6959 - ANDERNOS-LES-BAINS

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33005	ANDERNOS LES BAINS	CAMPING FONTAINE VIEILLE, .	4 BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	9 354
33005	ANDERNOS LES BAINS	LES ARBOUSIER, .	134 AVENUE DE BORDEAUX	6 645
Total général				**15 999**

3.4.6 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Client, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts

Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	3 831
Courrier	650
Internet	375
Visite en agence	226
Total	5 082

3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients

Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	1 189	1
Facturation	488	377
Règlement/Encaissement	827	40
Prestation et travaux	46	-

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	**Nombre de demandes**	**dont réclamations**
Information	1 891	-
Dépose d'index	263	-
Technique eau	379	330
Total	5 083	748

3.4.8 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique…

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Les principales tâches liées à l'activité de gestion des clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Activité de gestion			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	6 852	7 037	2,7%
Nombre d'abonnés mensualisés	4 334	4 492	3,6%
Nombre d'abonnés prélevés	1 175	1 218	3,7%
Nombre d'échéanciers	99	98	-1,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	18 498	18 111	-2,1%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	655	879	34,2%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	143	138	-3,5%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	-	-	0,0%
Nombre total de factures comptabilisées	19 296	19 128	-0,9%

3.4.9 La relation clients

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

- **RELEVE DES COMPTEURS**

SUEZ déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés **exclusivement** au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :

- La remontée pertinente d'index,
- Le diagnostic de dysfonctionnements constatés,
- L'enrichissement la base de données d'informations de terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)
- Une réponse adaptée aux questions des clients.

En 2019, la qualité du contact avec le releveur est jugée satisfaisante par les clients à 87 %.

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.
Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boite aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :

- · en contactant le Centre de Relation Client,
- · en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- · en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- · en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

- **<u>UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION</u>**

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, www.toutsurmoneau.fr, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux…), sur les sujets suivants :

1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
   a. Le compte en ligne
   b. L'e-facture (ou facture électronique)
   c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
   d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
   e. La dépose d'index en ligne

2) **Information sur :**
   a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir…) ;
   b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
   c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule…)
   d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....

3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :
   a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
   b. Actions sur le compteur : relève, changement
   c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien

4) Amélioration de la qualité relationnelle par :
   a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
   b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar ou en chattant avec un conseiller clientèle.
   c. Des informations sur la gestion des données personnelles
   d. Des enquêtes de satisfaction à chaud : post-contact, post-intervention…

> Un livret d'accueil pour les nouveaux clients

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,
- Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture…), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

3.4.10 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.

Dans le RAD, le taux affiché est le « Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente ».

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

SUEZ agit au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis de SUEZ a été initié en 2001 dans le cadre de chartes « Fonds Solidarité Logement », signées avec les conseils départementaux partenaires.

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ce stock d'irrécouvrables.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Créances irrécouvrables (€)	2 469,49	12 387,44	401,6%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	77 031,32	14 652,7	- 81,0%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,19	0,93	389,5%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	0,93	1,15	23,7%

A noter qu'à partir de 2019, ce taux est calculé uniquement sur les parts eau ou assainissement contrairement aux années passées qui ne permettaient pas de dissocier les parts eau de l'assainissement. De ce fait, les montants de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois entre 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparés.

3.4.11 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.

Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	2	-	- 100,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	2	-	- 100,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	0	-	0,0%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	0	-	0,0%
Montant Total HT "solidarité"	0	0	0,0%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0	0	0,0%

3.4.12 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont détaillées dans le tableau suivant.

Les dégrèvements

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	39	84	115,4%
Volumes dégrévés (m³)	33 130	45 863	38,4%

3.4.13 La mesure de la satisfaction client

SUEZ place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ et ses partenaires :***« j'écoute » → « j'analyse » → « j'agis »…***
Depuis 3 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ de :

- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service de SUEZ
- **Identifier les causes d'insatisfaction** pour définir les priorités d'action et **suivre les impacts des plans d'action dans la durée.**

> La méthodologie

Du 13 au 20 janvier 2020, l'enquête de satisfaction a été menée par email auprès d'un panel représentatif de 562 clients directs sur les communes de la Région Nouvelle Aquitaine desservies par SUEZ.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Satisfaction clients :

Légère diminution de la satisfaction globale sur l'ensemble des services : 73% des clients se déclarent satisfaits (77% en 2018). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :

- Les services en ligne : 81% (versus 93% en 2018). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l'accès aux données personnelles et l'accès aux factures.
- La facturation : 79% des clients sont satisfaits.
- Les interventions à domicile : 71% des clients sont satisfaits.

A noter la progression de 7% en 2019 concernant le contact avec le service client.

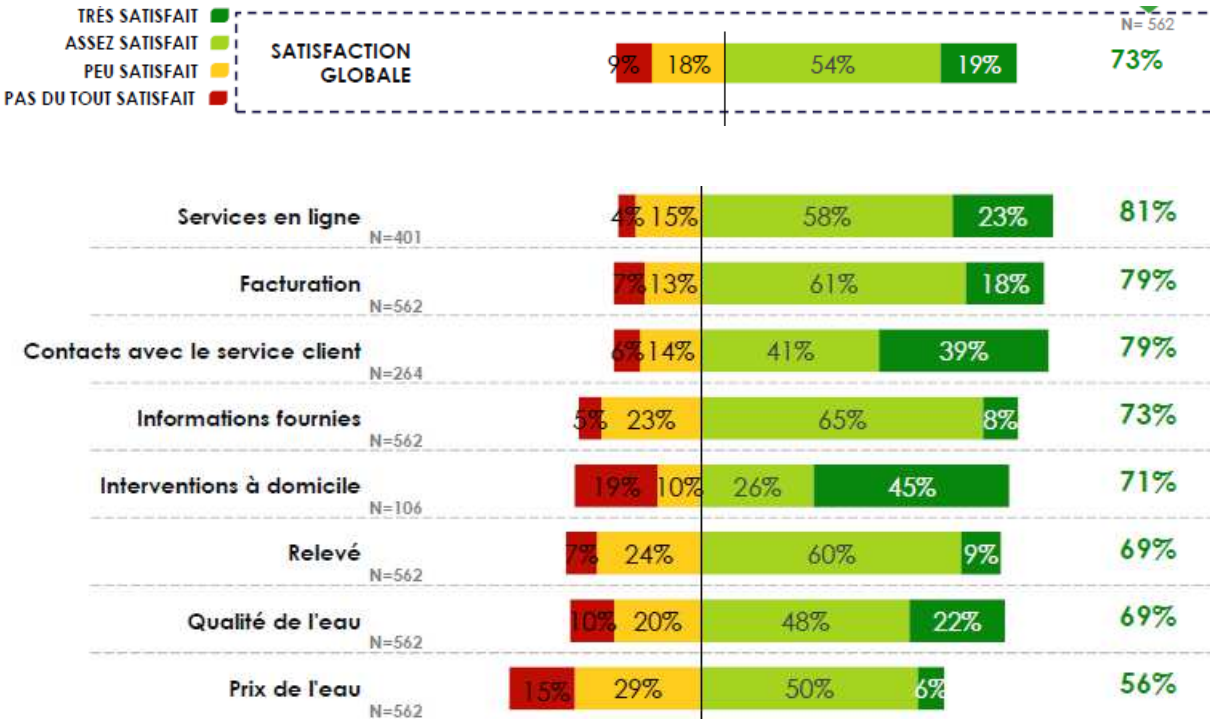

> Une image solide du fournisseur d'eau

67% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d'eau, considéré :

- efficace et réactif
- dont l'action est conforme à la mission de services publics
- et dont l'action s'inscrit pour la protection de l'environnement.

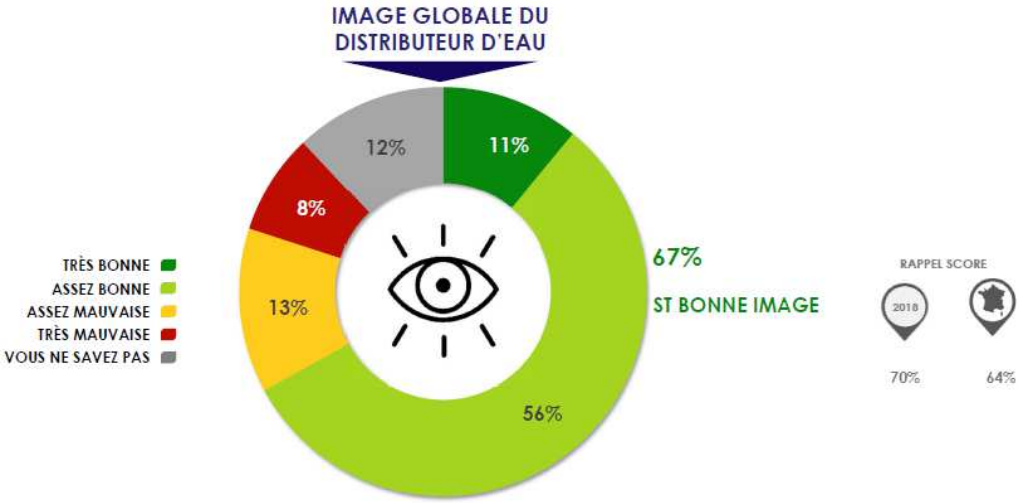

L'intention de fidélité à SUEZ est plutôt forte : 70% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre. Un score en très légère baisse par rapport à l'année dernière (72% en 2018).

> Satisfaction liée à la qualité de l'eau

69% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score en légère baisse par rapport à l'année dernière.

Les principaux facteurs d'insatisfaction des clients concernent :

- la teneur en calcaire
- la teneur en chlore

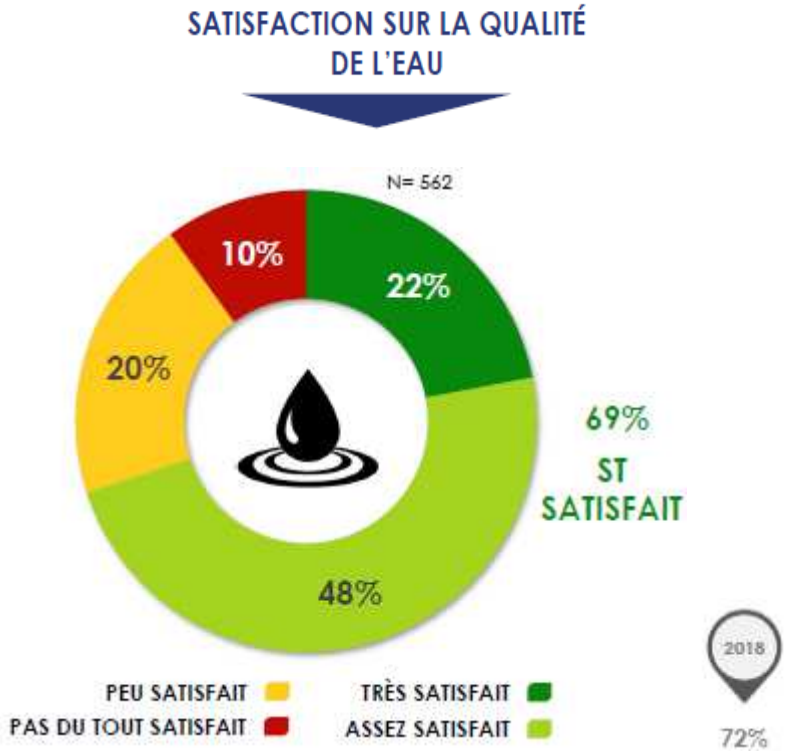

>La relève

Cette année, les clients relevés à domicile sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant à distance : 70% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 65% de satisfaits pour le relevé à distance via leur compteur connecté.

Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient les alertes surconsommation/fuites : 70% de satisfaction.

En ce qui concerne la relève à domicile, **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients** : 87% de satisfaction ! Un score en hausse par rapport à l'année dernière.

>Facturation

Avec 79% de clients satisfaits, **la satisfaction liée à la facturation est bonne.**

A noter : **une satisfaction plus importante de la facturation par efacture (facture électronique)** par rapport à la facturation par courrier (83% versus 86%)

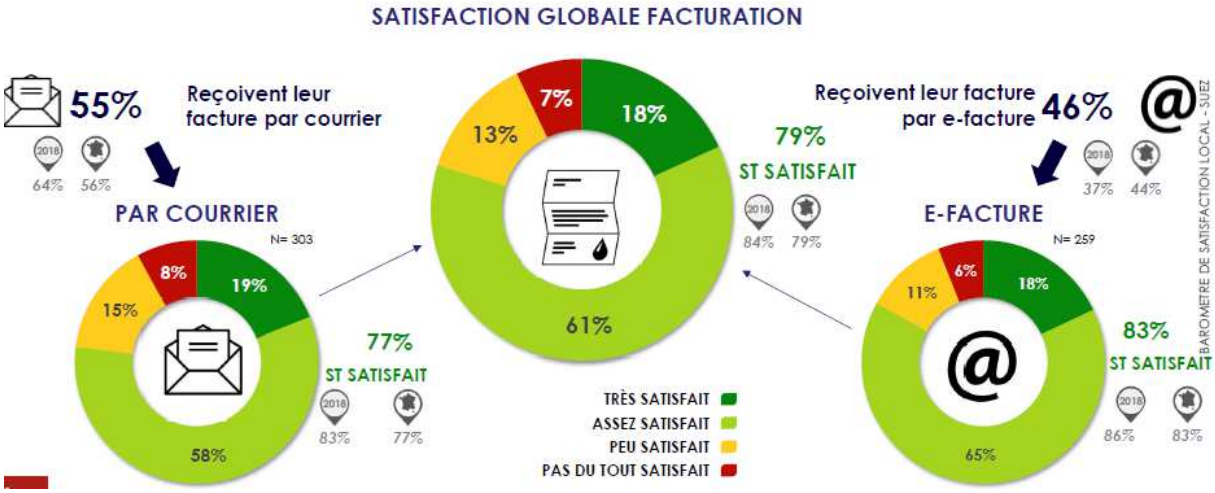

3.4.14 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :

- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- l'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public et de la TVA,
- l'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe variable selon le diamètre du compteur d'eau et un prix au m^3.

- **LE TARIF**

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif			
Détail prix eau	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	22,76	23,3	2,4%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,79	0,796	0,8%
Taux de la partie fixe du service (%)	19,36%	19,61%	1,3%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,468	1,4955	1,9%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,3915	1,41758	1,9%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
Dénomination	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	22,76	23,3	2,4%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,25	0,256	2,4%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,54	0,54	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (preservation de la ressource) Contrat	0,0818	0,0974	19,0%
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,0765	0,0779	1,9%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.

4 | Comptes de la délégation

4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2018	2019	Ecart en %
PRODUITS	**1 401 144**	**1 409 414**	**0,6%**
Exploitation du service	434 459	446 755	
Collectivités et autres organismes publics	747 809	771 172	
Travaux attribués à titre exclusif	110 275	93 021	
Produits accessoires	108 602	98 466	
CHARGES	**1 644 128**	**1 640 460**	**-0,2%**
Personnel	314 808	316 162	
Energie électrique	42 079	41 286	
Produits de traitement	10 358	9 280	
Analyses	7 364	6 716	
Sous-traitance, matières et fournitures	184 409	205 977	
Impôts locaux et taxes	11 302	11 061	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	196 662	198 953	
• télécommunication, postes et télégestion	14 847	15 089	
• engins et véhicules	30 760	24 629	
• informatique	84 351	87 060	
• assurance	2 864	2 560	
• locaux	11 945	10 736	
Contribution des services centraux et recherche	18 321	21 062	
Collectivités et autres organismes publics	747 809	771 172	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	3 663	23 537	
• programme contractuel	42 007	20 445	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	62 565	6 907	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	4 762	5 224	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	-1 979	2 678	
Résultat avant impôt	**-242 984**	**-231 046**	**4,9%**
RESULTAT	**-242 984**	**-231 046**	**4,9%**

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

Détail des produits

en €uros	2018	2019	Ecart en %
TOTAL	**1 401 144**	**1 409 414**	**0,6%**
Exploitation du service	434 459	446 755	2,8%
• Partie fixe	221 229	229 079	
• Partie proportionnelle	213 230	217 676	
Collectivités et autres organismes publics	747 809	771 172	3,1%
• Part Collectivité	419 946	425 231	
• Redevance prélèvement	62 199	75 496	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	265 665	270 445	
Travaux attribués à titre exclusif	110 275	93 021	-15,6%
• Branchements	77 079	93 021	
• Autres travaux	33 195	0	
Produits accessoires	108 602	98 466	-9,3%
• Facturation et recouvrement de la redevance	53 429	39 363	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	5 040	5 086	
• Autres produits accessoires	50 133	54 017	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

– Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

– La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

– Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :

  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2019 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1 La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

– C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.

– Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2 La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

– Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.

– La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

– Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1 Eléments directement imputés par contrats

– Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

– Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.

2 Eléments affectés sur une base technique

– Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.

– Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

– Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.

– Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3 Charges indirectes

a Les frais généraux locaux

– Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)

– La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

b La contribution des services centraux et recherche

Rappel de la règle utilisée pour les CARE 2018

– La contribution des services centraux et recherche est répartie sur l'ensemble des activités de la société, et ses filiales. La quote-part relative aux régions est répartie en fonction des Produits hors Prestations Internes.
– Cette contribution est ensuite répartie au prorata du chiffre d'affaires de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région.

Règle utilisée pour les CARE 2019

– A compter des Care 2019, les Frais de Siège facturés par le siège ne seront pas répartis au contrat au prorata du chiffres d'affaires, mais imputés automatiquement au contrat à 3,3% du CA CARE (calcul).

4 La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.
L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1 Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

a. garantie pour continuité du service,
b. programme contractuel,
c. fonds contractuel,

a. **« Garantie pour continuité du service »** : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie): la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. **« Programme contractuel de renouvellement »** : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2 Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

a. programme contractuel,
b. fonds contractuel,
c. annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
d. investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité…). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels**» : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.
La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3 Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

  La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.
  La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, …ainsi que les biens du domaine privé incorporel.
Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- la dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,

- le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 3.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4 Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,39% (moyenne des taux EONIA de janvier à novembre 2019 +0.5%) soit 0,11% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 1,1 % de taux d'IS supplémentaire.
Le taux applicable est de 33,33%.

VI. ANNEXES

Année 2019

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	1 496,30
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	182,90
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	154,20
Autres produits affermages eau	Clients affermage eau potable	8 877,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	8 877,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	154,20
Charges Engins spéciaux - tous hors hydrocureurs	Nombre d'heures média sur compte analytique (9502%/9503%/9603%/9604%/9751%/9752%/9753%/9754%)	1 055,80
Charges facturation encaissement	Client équivalent	10 553,80
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	1 196 883,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	9 224,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	12,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	8 877,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges gérances eau	CA hors AE	638 242,04
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-77 168,29
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	638 242,04
Charges logistique	Sortie de stock	-45 675,29
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-405 887,93
Charges supports aux interventions / MO	Charges Personnel imputé en exploitation	-203 738,38
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	638 242,04
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	93 021,04

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 1,00% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat réprésentent 0,59% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 3,14 %

A5 - Compteurs du Domaine Privé

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 3,14 %

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
Andernos	**FAC - Afferm. Eau**	02	28/03/2019	0,00
Andernos	**FAC - Afferm. Eau**	05	29/05/2019	206 132,12
Andernos	**FAC - Afferm. Eau**	08	30/08/2019	0,00
Andernos	**FAC - Afferm. Eau**	11	29/11/2019	227 127,31

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Détail des reversements TVA effectués entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019							
Contrat	**N° Attestation**	**Date Attestation**	**Date réception**	**Date remboursement Trésor**	**Date reversement**	**Montant TVA**	**Montant reversement**
ANDERNOS LES BAINS	2018-5	31/12/2018	06/02/2019	21/05/2019	27/06/2019	22 186 €	22 186 €
ANDERNOS LES BAINS	2019-1	22/03/2019	23/04/2019	03/07/2019	10/09/2019	22 340 €	22 340 €
ANDERNOS LES BAINS	2019-2	19/06/2019	11/07/2019	03/09/2019	03/10/2019	10 730 €	10 730 €
						Total Reversé	**55 256 €**

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les compteurs

- **LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Cette année, nous avons procédé aux contrôles statistiques prévus par cet arrêté. Ce processus a été géré au travers de l'application CONSTAT pour la gestion des Lots, le tirage au sort, la constitution des carnets métrologiques, la restitution des résultats de laboratoire et la mise à jour automatique des carnets métrologiques. Les résultats obtenus confirment la conformité du parc géré vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	2,9%	0,9%	-69,0%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	254	80	-68,5%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	8899	9038	1,6%
20 à 40 mm remplacés (%)	2,1%	0,6%	-69,0%
- 20 à 40 mm remplacés	3	1	-66,7%
- 20 à 40 mm Total	145	156	7,6%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	0,0%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	0	0,0%
- > 40 mm Total	17	17	0,0%
Age moyen du parc compteur	10,7	11,3	5,8%

4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	472,27
Réseaux	159,6
Branchements	536,19
Compteurs	6 211,79
Total	7 379,85

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	29 647,53	18 953,24	34 390,69	71 094,65	7 379,85

4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des travaux neufs réalisés sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Les travaux neufs de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	- 3 647,05
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0
Télérelèves	0
Autres	0
Total	- 3 647,05

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DES TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses constatées sur les travaux neufs au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel des travaux neufs : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Travaux neufs	0	0	23 686,9	13 304,9	- 3 647,1

Le montant négatif correspond à des écritures de régularisation comptables passées suite à la réception d'avoirs ou pour corriger des erreurs d'imputation.

5 | Votre délégataire

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2017, La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité**, **7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

La Région Nouvelle Aquitaine de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **1 300 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Libourne et Périgueux**.

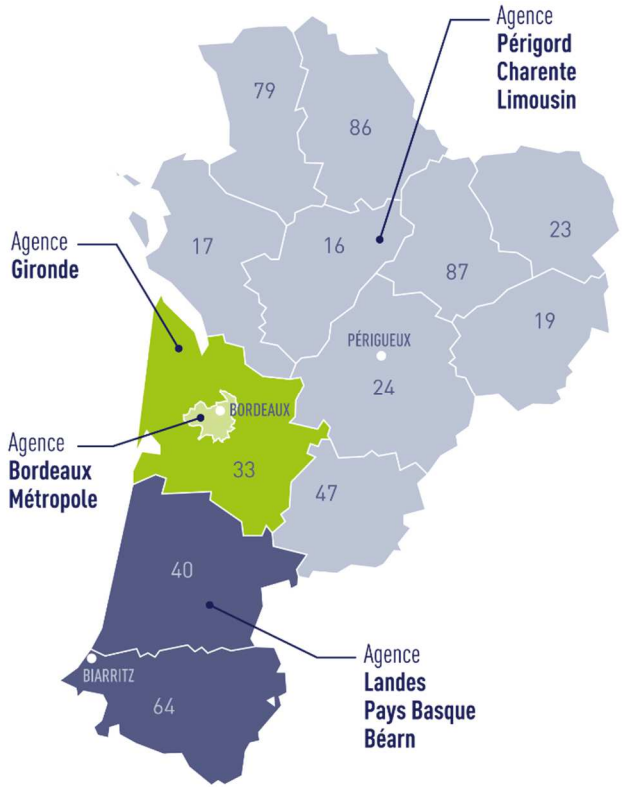

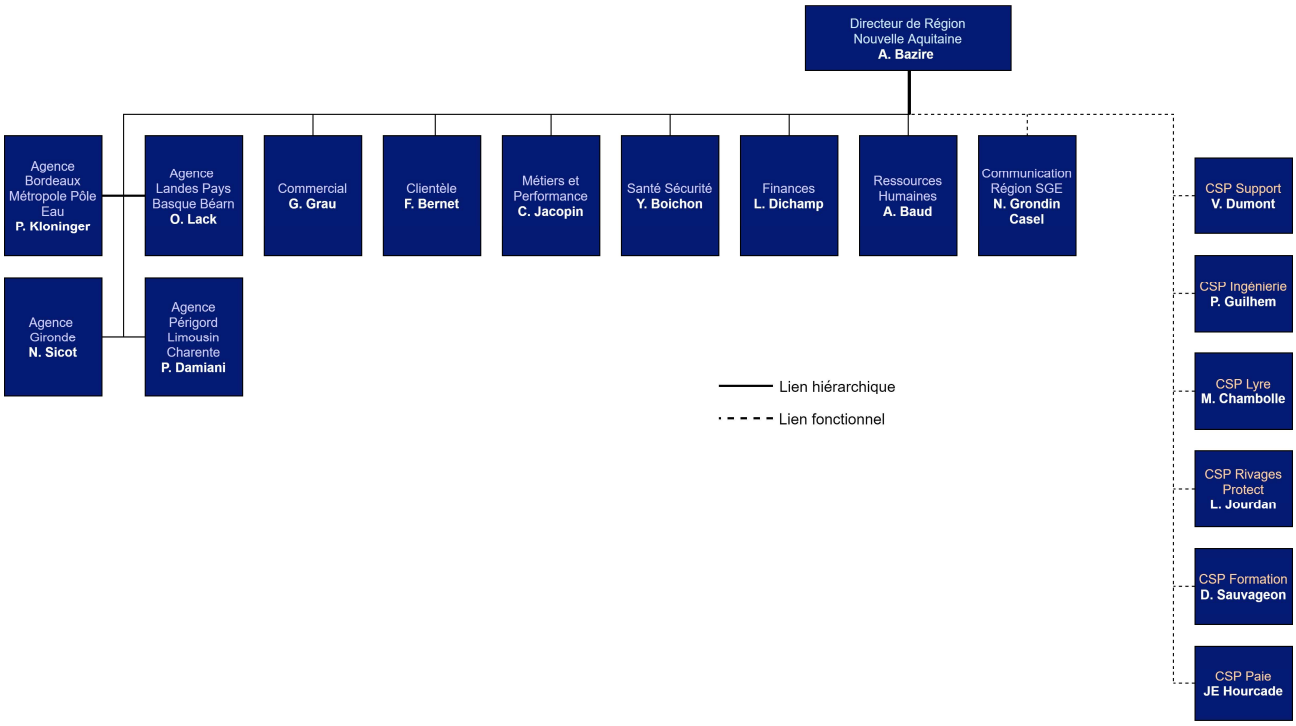

5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde, implantée à Libourne emploie près de 155 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité. Répartis sur les secteurs de Bassens, Libourne, Lesparre, Andernos-les-Bains et Castres à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'Agence Gironde en quelques chiffres :

150 collaborateurs.
46 contrats d'eau
53 contrats d'assainissement,
213 935 clients eau pour
6 315 km réseau eau
104 722 clients assainissement
2 692 km de réseau d'eaux usées.

5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence et un adjoint
- ✓ 1 assistante + 1 assistante en formation
- ✓ 1 responsable commercial
- ✓ 1 préventeur sécurité
- ✓ 2 chargés de contrats (1 rive droite et 1 rive gauche)
- ✓ 1 pôle exploitation (91 personnes)
- ✓ 1 pôle travaux et prestations (33 personnes)

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde

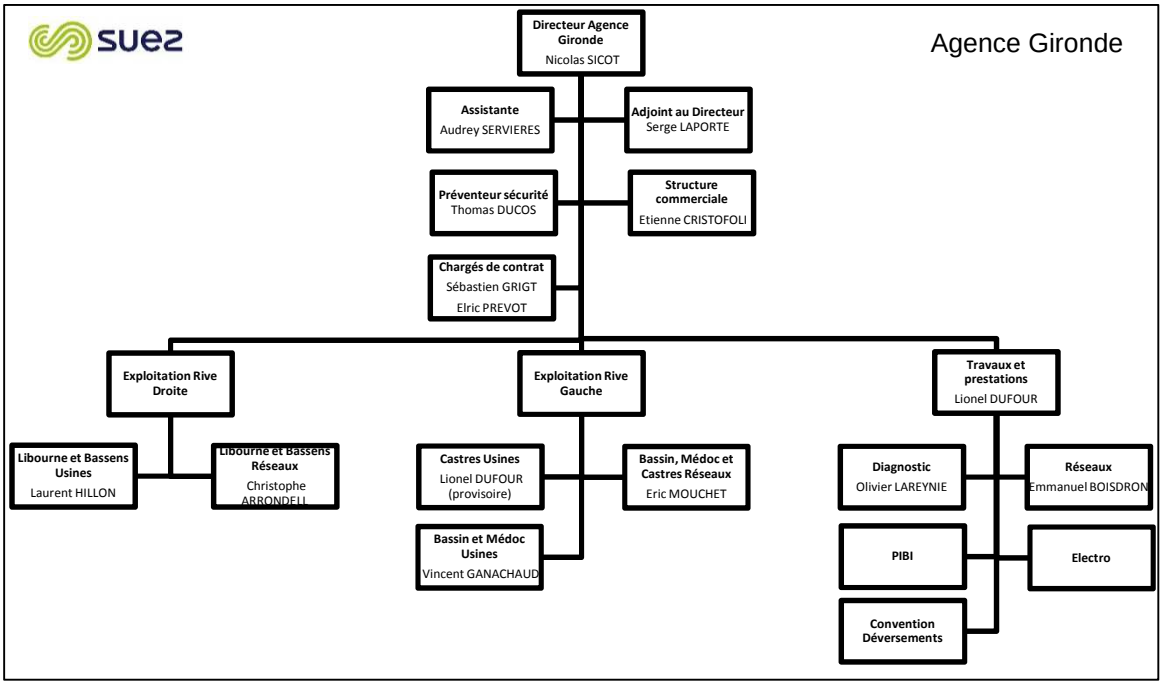

5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

1 parc de 126 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 77 fourgons d'intervention avec l'outillage associé ;
- ✓ 23 véhicules légers d'intervention ;
- ✓ 10 camions grue ;
- ✓ 4 mini-pelle ;
- ✓ 10 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique ;
- ✓ 2 camions désobstructeur.

1 accueil clientèle sur le site de Libourne

Équipements informatiques

1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 de 33 techniciens (pour toute l'agence : 20 agents de réseaux, 6 électromécaniciens ou process, 7 agents de maîtrise)

En période de crise, mobilisation de 120 personnes sur la Région.

5.1.5 Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives…).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- d'organiser le travail de nos agents,
- de suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- de répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- d'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettant la consultation des plans … Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- une optimisation des moyens disponibles,
- une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc…),
- une communication facilitée avec les collectivités.

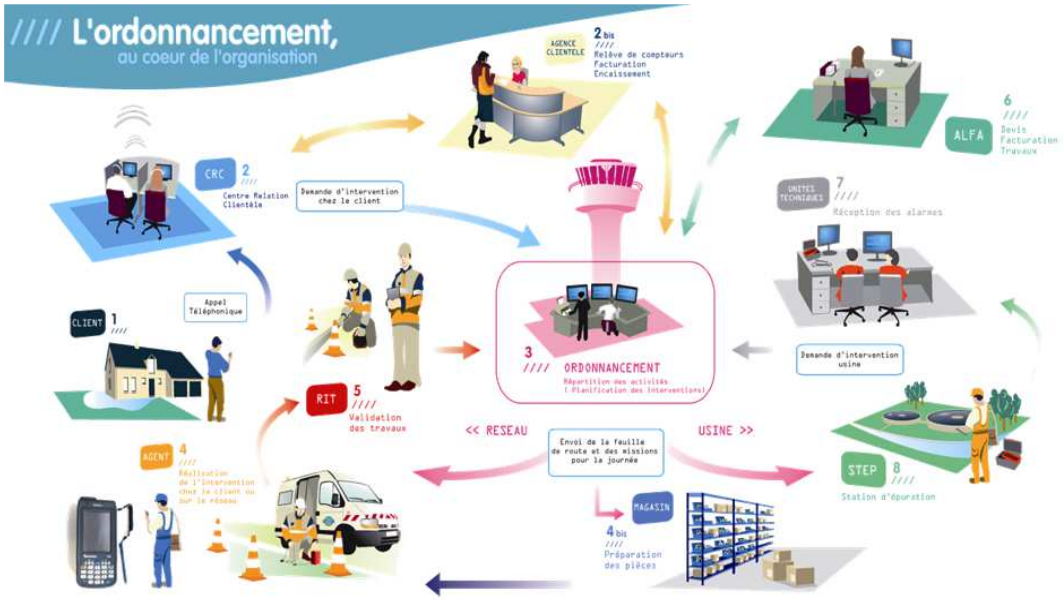

L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Devenir le leader mondial des services à l'environnement

En 2019, SUEZ a annoncé un nouveau plan stratégique « Shaping 2030 » dont l'objectif est d'accroître, sur une période de quatre ans, la création de valeur pour toutes les parties prenantes grâce à l'engagement de ses collaborateurs.
SUEZ ambitionne de devenir le leader mondial des services à l'environnement.

Un groupe engagé pour la planète

Face au défi du changement climatique, l'une des 4 priorités de la feuille de route de SUEZ pour le développement durable est d'agir pour le climat.

Le Groupe a décidé, dans le cadre de son plan stratégique Shaping SUEZ 2030, de rehausser l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Ainsi SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.
L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.
SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

5.2 La relation clientèle

- **UNE TRANSFORMATION PROFONDE ET STRUCTURANTE : UN PROJET INNOVANT DE REGIONALISATION QUI PLACE LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION**

En plus d'avoir toujours offert un service client 100 % français, SUEZ a lancé le 17 septembre 2018, son projet de régionalisation de son activité de la Relation Client. Ainsi les demandes des clients sont automatiquement redirigées vers le Centre de Relation Client de la région d'habitation du client.
Cette transformation profonde dans la manière d'aborder le métier de la Relation Client est essentielle et se structure autour de 3 axes :

- Une polyvalence de l'activité Multicanal au service des clients de la Région : mails, courriers, appels et chat

- Un ancrage territorial fort pour :
  - Assurer une relation de proximité avec les clients
  - Connaître plus précisément les contrats
  - Garantir une meilleure qualité de réponse
  - Fluidifier les échanges et réduire les délais de traitement

- Une autonomisation des Régions pour :
  - Maîtriser les activités régionales et les indicateurs de performance associés
  - Proposer des actions propres à la Région afin d'améliorer la satisfaction client
  - Réagir à l'activité locale en temps réel

5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients

La Direction de la Relation Client de SUEZ a décidé de transférer l'ensemble des activités opérationnelles dans les régions.
La fin de cette régionalisation est marquée par le transfert de l'activité Multicanal le 17 septembre 2018.

Ainsi, les appels, les courriers et les emails des clients particuliers sont automatiquement dirigés vers le centre de relation client de la région d'habitation.
La relation client SUEZ, c'est une relation de proximité forte et installée qui permet :

- D'assurer un fort ancrage territorial
- De réagir à l'activité locale en temps réel
- De fluidifier les échanges avec les clients grâce à une connaissance plus précise des contrats
- De réduire les délais de traitement des demandes

Régionaliser la filière Clientèle en créant des équipes dédiées en région organisées autour de 5 pôles et 1 pôle transverse …

La Direction de la Relation Client est organisée autour de 5 départements et 1 pôle transverse créés le 5 octobre 2017 dans chaque région :

1. **Département Relation Multicanal :** garant de la satisfaction client, responsable de performance de l'organisation du département multicanal

2. **Département Gestion et Vie des Contrats :** s'assure de l'exhaustivité de la facturation DSP, travaux et PS, de la bonne application des éléments tarifaires, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement et est garant de la qualité des données de gestion clients.

3. **Département Opérations :** en charge des activités clientèle sur le terrain (relève, télé relève, enquêtes, interventions techniques sur le compteur, interventions recouvrement terrain), dans le respect des règles Santé Sécurité de l'entreprise

4. **Département Euros Retrouvés :** corrige ou fait corriger les pratiques à l'origine des dysfonctionnements

5. **Département Clients Professionnels :** crée une relation de confiance avec les clients professionnels en leur apportant des solutions personnalisées

6. **Pôle transverse - Reporting, Performance et Support Commercial :** est garant de la qualité de la donnée et de la fiabilité des reportings, participe aux réponses aux appels d'offres pour le volet clientèle et coordonne le management de la Qualité sur le processus clientèle.

5.2.2 Le site internet et l'information client

En 2019, le site internet www.toutsurmoneau.fr a accueilli plus de 3 809 536 visiteurs uniques chaque mois, soit 23% visiteurs de plus que l'année précédente.

Le site www.toutsurmoneau.fr, accessible via ordinateur, smartphone ou tablette apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **l'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau

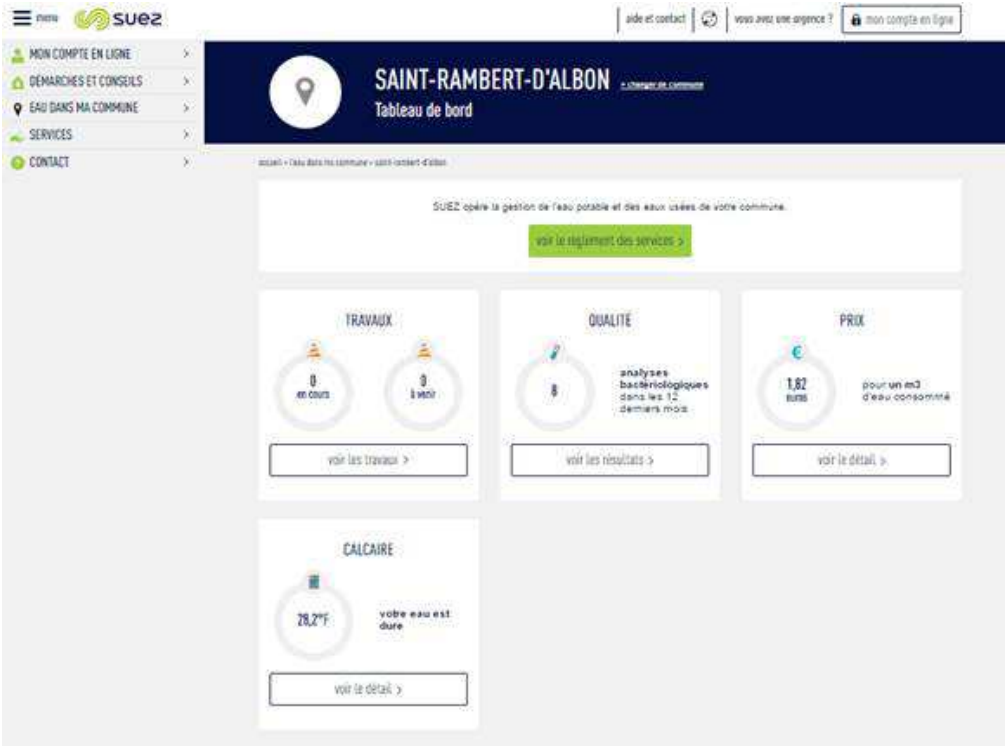

*Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur toutsurmoneau.fr)*

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture

*Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Estimer ma consommation » sur toutsurmoneau.fr)*

« Mon compte en ligne », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat :
  - accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - visualisation historique des paiements,
  - suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

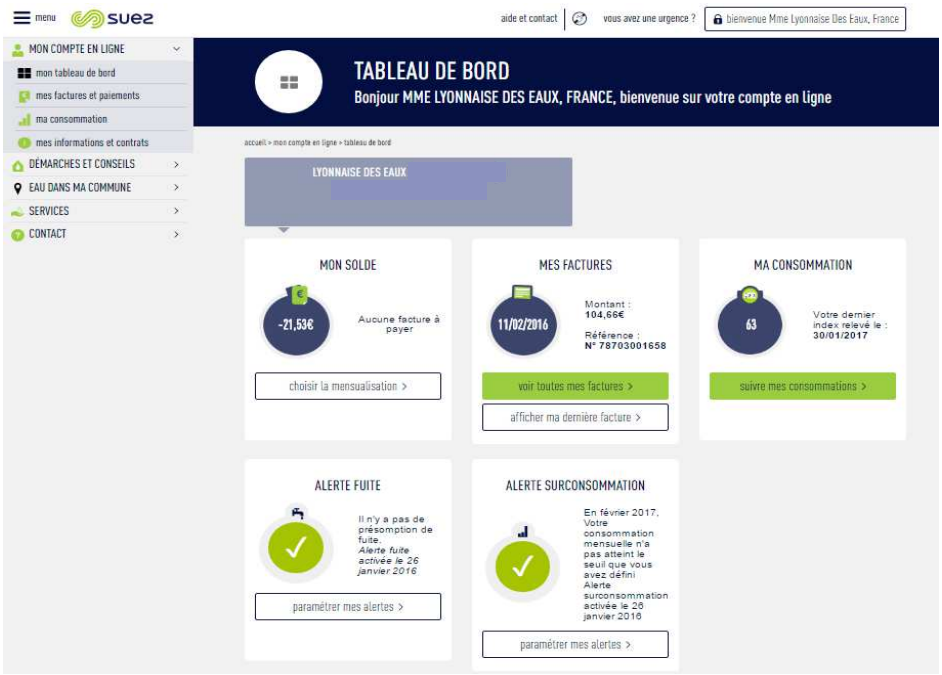

*Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)*

*Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)*

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription à l'e-facture.

Des échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact :

- un formulaire en ligne (abonnement et déménagement, demande de devis travaux),
- un conseiller virtuel qui répond à toutes vos questions. En 2019, 879 000 sessions de discussion ont été amorcées avec le conseiller virtuel Olivier au niveau national, soit une évolution de -1% par rapport à 2018. Il est présent en bas de chaque page du site avec un Top 3 des questions les plus posées sur la page,
- le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.

5.3 Notre système de management

NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre vision est résolument orientée vers nos clients, collectivités, professionnels et particuliers, industriels et agriculteurs… Nous devons sans cesse imaginer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour répondre à leurs attentes, notamment dans le domaine du développement durable. Notre politique intégrée (Qualité Santé Sécurité Energie Environnement et Risque Industriel) doit y contribuer avec les femmes et les hommes de l'entreprise. SUEZ a développé un système de management de la qualité certifié pour son périmètre national. L'objectif de la mise en œuvre de la norme ISO 9001 est de répondre aux attentes de nos clients internes et externes tout en améliorant nos performances économiques et gagner en efficacité.

Trois grands piliers de notre système de management qualité sont :
- la responsabilité de la direction qui définit la politique de l'entreprise,
- l'identification et la gestion des processus qui contribuent à la satisfaction des parties intéressées,
- l'amélioration continue qui permet la mesure et l'enregistrement de la performance à tous les niveaux ainsi que l'engagement d'actions de progrès efficaces.

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION NATIONALE

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :
- production et distribution d'eau potable 24h/24
- collecte et traitement des effluents
- travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement
- irrigation et gestion des milieux naturels
- entretien et dépollution de plans d'eau
- gestion de réseaux d'irrigation
- prestation d'ingénierie en eau et assainissement
- gestion des services à la clientèle
- gestion du patrimoine
- formation professionnelle pour le développement des compétences
- prestation de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau
- études, réalisation et installation d'Usines de traitement par Ultra Filtration.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la

SUEZ Eau France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 1 Décembre 2021
Numéro de certificat : 10151867

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 – 27 Avril 2004

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, extraction et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences. Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau. Etudes, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
  - Identifier les risques et les besoins (ressources)
  - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
  - Gérer la documentation
    - Définir les règles de réalisation de l'activité
    - Enregistrer la preuve de réalisation des activités
  - Former (acquisition des compétences nécessaires)
  - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
  - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
  - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
  - Revue des activités

NOTRE OBJECTIF

Cette organisation nous permet donc de :

- produire une eau de qualité 24h/24,
- rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- faire évoluer la gouvernance de l'eau en déployant le Contrat pour la Santé de l'eau,
- préserver la Santé et la Sécurité de chaque collaborateur,
- renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- anticiper et maitriser les risques associés à nos activités,

NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001. Etant donnés les enjeux environnementaux et économiques, l'Entreprise a décidé fin 2014 de s'engager dans une certification nationale de l'énergie.

Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié. La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs. Il repose notamment sur deux actions qui couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'Entreprise :

- Eviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, une campagne de diagnostics énergétiques a été réalisée sur plus de 200 sites pour identifier des gisements de performance.
Chaque Région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

Un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 50001:2011

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : Lloyd's Register Quality Assurance Limited

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 20 Août 2021
Numéro de certificat : 10154487

Première(s) approbation(s) :
ISO 50001 – 2 Décembre 2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 50001 – 0031281

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ;
gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ;
formation professionnelle pour le développement des compétences ;
prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS

001

POUR ALLER PLUS LOIN

A cette structure de base, structurante, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (OHSAS 18001 ou MASE)…en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons. Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.4 Notre démarche développement durable

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les territoires français doivent faire face à des enjeux grandissants, tant sur le plan environnemental (pressions sur les ressources en eau dans un contexte de changement climatique, préservation de la biodiversité…) que sociétal (accès aux services essentiels pour tous, insertion socio-économique des populations..). Ceux-ci impliquent la mise en œuvre d'un cadre d'actions partenarial et concerté avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires : société civile, institutions et entreprises.

Compte tenu de la nature de ses métiers, SUEZ Eau France s'inscrit dans une démarche d'intégration renforcée des enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'entreprise ainsi que de contribution concrète en faveur de la transition écologique et sociétale de ses territoires d'actions.

Cette démarche s'incarne dans le cadre de la Feuille de Route Développement durable 2017-2021 France[1] de SUEZ, qui définit 17 engagements opérationnels structurés autour de 4 axes stratégiques pour l'entreprise.

1. Contribuer à la transition environnementale des territoires

Acteur engagé en faveur de la préservation du capital naturel, SUEZ Eau France développe des solutions concrètes en faveur de la transition écologique des territoires.

La préservation de la ressource en eau est au cœur même de nos activités. Développer et mettre à disposition des eaux alternatives constitue un enjeu fort dans un contexte d'adaptation aux conséquences du changement climatique. SUEZ Eau France propose ainsi des solutions comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'un golf par exemple, ou encore la réalimentation de nappes phréatiques.

Agir en faveur de la préservation de la biodiversité constitue un axe structurant de la démarche de SUEZ Eau France. En tant que capital naturel des territoires où nous opérons mais aussi en tant que fournisseur de services écosystémiques, la préservation de la biodiversité repérsente un enjeu fondamental de nos métiers, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur. Dans ce cadre, SUEZ a défini une stratégie et un plan d'actions permettant d'opérationnaliser cet enjeu au sein de ses activités. L'entreprise poursuit par ailleurs une participation active au sein d'initiatives multi-acteurs tant nationales qu'internationales sur cet enjeu.

Dès 2013, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », définie par l'Etat Français. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement à la SNB à travers l'adhésion en décembre 2019 au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**, porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB).

En 2018, SUEZ a rejoint ***Act4nature***, une initiative lancée par le réseau d'entreprises « EpE » (Entreprises pour l'Environnement), visant à mobiliser les acteurs économiques dans la protection de la biodiversité à tavers 10 engagements communs et la définition d'engagements datés-chiffrés propres à chaque entrepris. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

[1] http://feuillederoute2017-2021.suez.com

SUEZ a également réaffirmé ses engagements au sein de ***Act4nature International***, dans le cadre de la poursuite de l'initiative à une échelle mondiale, en amont de la Conventon sur la Diversité Biologique de 2020.

Afin de concrétiser ses engagements, SUEZ développe également différents partenariats de recherche et collabore avec des structures reconnues de la société civile, afin de déployer des initiatives innovantes et collaboratives.

En 2019, SUEZ a rejoint le Club ***« B4B+ »*** (Club des Entreprises pour une Biodiversité Positive), piloté par **CDC biodiversité** afin de participer à la définition d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité appliquée à la chaine de valeur des entreprises.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du **Muséum National d'Histoire Naturelle**, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, étudier l'insertion des sites de SUEZ au sein des réseaux écologiques à travers la réalisation d'une thèse doctorale et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

En 2018, SUEZ a signé, avec le **WWF France,** un partenariat encourageant le **développement des villes durables**, dans le cadre de l'initiative « Réinventer les villes » du WWF France. L'objectif est d'accélérer la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires en misant sur une gestion durable des ressources.

Enfin, SUEZ développe des projets innovants en lien avec ses activités, afin de contribuer de manière simultanée à l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'à la préservation du capital naturel local. SUEZ propose par exemple la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**, comme les zones de rejets végétalisées ou les zones Libellule©, contribuant simultanément à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes et à l'élimination des micropolluants.

2. Promouvoir et soutenir le développement économique local

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation en collaborant avec son écosystème local, que ce soit en lien avec les enjeux de l'emploi, de l'insertion socio-économique ou encore de l'innovation.
SUEZ Eau France s'engage ainsi à favoriser l'emploi local, en travaillant notamment avec des entreprises locales et des entrepreneurs sociaux et environnementaux dans le cadre de sa politique d'achats responsables, ou encore en collaborant avec les acteurs locaux de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi…).

Pour favoriser l'insertion, SUEZ Eau France est partenaire du programme **« 100 chances, 100 emplois »** initié par Schneider Electric. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi de jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers sensibles, en proposant un parcours d'intégration très structuré, dont une phase de coaching dispensée par les entreprises partenaires. Les jeunes sont ainsi conseillés par des salariés en activité, en complément de l'accompagnement dont ils bénéficient par la Mission locale.

SUEZ Eau France est également partenaire de l'association **Nos Quartiers ont du Talent** (NQT). Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT pilote l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurales ou de milieux sociaux modestes. Il repose sur un réseau unique et novateur de professionnels expérimentés et en activité.

Enfin, dans le cadre de la Direction de l'Innovation Sociale, le programme **Maison pour Rebondir**, créé en 2012 par SUEZ à Bordeaux, contribue à l'emploi et au développement économique local : de façon directe en favorisant le recrutement de populations éloignées de l'emploi, et de façon indirecte en développant de nouveaux services avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de ses engagements, SUEZ met également l'accent sur la sensibilisation à nos métiers, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville au travers du **programme PAQTE**. Sur l'année scolaire 2018/2019, ce sont ainsi 640 collégiens des QPV qui ont été accueillis en stage.

3. Favoriser la solidarité, réduire les fragilités et mobiliser autour des enjeux sociétaux

Permettre un accès aux services essentiels pour tous implique de mettre en place des dispositifs d'accessibilité et d'accompagnement au plus près des enjeux des usagers.

L'accessibilité aux services est un point essentiel de la politique clientèle de SUEZ Eau France. A ce titre, nous déployons différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de vulnérabilité existantes, que celle-ci soit physique, culturelle, financière ou encore technologique.
Cet engagement se concrétise notamment à travers la mise à disposition de services pour que nos clients aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.
Depuis 2014, **Acceo,** entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à proposer un tel service.
Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement en cours dans nos accueils d'une application permettant la traduction des informations clients au bénéfice des personnes non-francophones.

L'accompagnement des clients fragiles, ou en situation de précarité, constitue également un axe important de notre engagement responsable. Les actions engagées par SUEZ Eau France reposent sur le dialogue avec les acteurs locaux, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, et la mise en œuvre d'actions au plus près des usagers :

- Une méthodologie de **cartographie de la précarité hydrique**, développée par le LyRE, centre de recherche de SUEZ implanté à Bordeaux, permet d'identifier, sur un périmètre géographique donné, les quartiers au sein desquels l'accompagnement à un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets est prioritaire. Elle permet d'orienter les plans d'actions et de créer les outils les plus adaptés au regard des enjeux des usagers.
- Par ailleurs, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.

La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. C'est pourquoi, SUEZ est partenaire de **l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multi-Services)**.

Enfin, favoriser la solidarité et contribuer aux enjeux sociétaux implique de mobiliser tous les acteurs, au premier rang desquels les collaborateurs de SUEZ Eau France. Aussi, l'accent est mis sur l'engagement des collaborateurs dans le cadre d'actions de mécénat et de bénévolat de compétences.

Que ce soit dans le cadre d'actions de parrainage/marrainage de personnes éloignées de l'emploi, de présentations métiers auprès de collégiens issus des QPV, ou encore d'actions ponctuelles de ramassage de déchets, nos collaborateurs sont les premiers acteurs de l'engagement durable de SUEZ Eau France en faveur des territoires.

5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité

La biodiversité est à la fois une partie intégrante du capital naturel des territoires et un fournisseur de services écosystémiques. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur.

La protection et la valorisation de la biodiversité font ainsi partie de la politique de responsabilité d'entreprise de l'ensemble des filiales de SUEZ. Elles sont inscrites dans la **Feuille de route développement durable 2017-2021** du Groupe, où l'engagement « Promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques » a pour objectif de généraliser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des activités de SUEZ et d'y diffuser les meilleures pratiques.

L'engagement de SUEZ en France dans la **Stratégie nationale pour la biodiversité** a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie dès 2014. Cet engagement permet d'adopter une approche concrète et structurée en matière de biodiversité et de contribuer à la prise de conscience collective des services rendus par la nature.

En 2018, SUEZ a rejoint ***act4nature***, initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires, visant à mobiliser les acteurs économiques français dans la protection de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, contribuer aux réseaux écologiques et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

La cellule d'experts biodiversité de SUEZ et leur réseau de correspondants en régions permettent de traduire ces engagements par des actions concrètes, en dialogue avec les collectivités et les opérationnels, et en réponse aux enjeux écologiques de chaque territoire.

5.5 Nos offres innovantes

5.5.1 Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.
En 2014 SUEZ inaugurait son premier centre de pilotage intelligent en région lyonnaise, en 2019 100% du territoire français est couvert par l'un des 15 centres VISIO.

Fin 2017, le premier VALOVISIO a vu le jour à Caluire-et-Cuire près le Lyon. VALOVISIO pilote les services aux entreprises des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et permet aux clients de SUEZ de bénéficier d'un service optimisé et parfaitement adapté à leurs besoins, d'une traçabilité de leurs flux et d'une plus grande réactivité à leurs demandes.

Les centres VISIO et VALOVISIO sont pleinement au service de la révolution de la ressource.

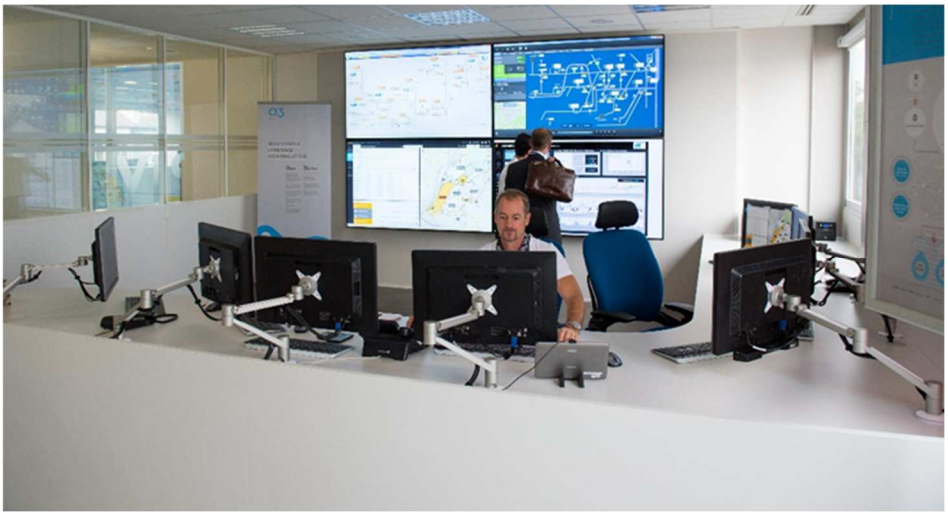

5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation

Aquadvanced® Assainissement constitue une gamme d'outils alimentée en temps réel par des données météorologiques et de mesures de débits qui permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales. En mobilisant les capacités de stockage au bon endroit et au bon moment, ils permettent d'anticiper et de traiter automatiquement les épisodes pluvieux sévères, d'éviter la saturation des réseaux d'assainissement ainsi que les débordements polluants. Ils permettent ainsi de prévenir le risque d'inondation et de minimiser l'impact des rejets sur la qualité du milieu naturel. Ils constituent également un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion anticipée du risque sanitaire pour les eaux de baignade.

Aquadvanced® Hydraulique et Aquadvanced® Qualité sont des outils modulaires qui optimisent l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, le rendement, la pression, la qualité), grâce à des capteurs surveillant la qualité et les caractéristiques hydrauliques du réseau en temps réel. Ils assurent une analyse multicritère des données collectées et permettent de déclencher rapidement une gestion des événements détectés (fuites, chutes du niveau de pression) pour déclencher les interventions des équipes.

Aquadvanced® Energie et Aquadvanced® Forage sont des outils d'analyse et d'anticipation du fonctionnement des installations de pompage d'eau potable qui visent à optimiser la consommation énergétique et pérenniser le patrimoine.

En 2019, la gamme ON'connect® s'étoffe :

ON'connect coach : propose aux consommateurs une surveillance quotidienne des consommations et des alertes en cas de suspicion de fuites.

ON'connect switch : un outil de pilotage adapté à tous les sites ou bâtiments à forte consommation d'eau. **ON'connect™ switch** allie un disjoncteur d'eau intelligent et breveté à un logiciel de gestion. Le système analyse les consommations et détecte les fuites en temps réel, permettant aux clients d'être alertés et d'agir immédiatement en coupant l'eau à distance afin de protéger leurs infrastructures contre un éventuel dégât des eaux.

VILLE DE DEMAIN

Partenaire historique des villes, leader de l'économie circulaire et engagé dans la révolution digitale, SUEZ accompagne les villes dans leur transformation.

- **Dijon Métropole met en service un projet inédit de smart city en France. J**eudi 11 avril 2019 : Dijon métropole met en service un projet inédit de smart city qui s'appuie sur la gestion à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire.

- **Angers Loire Métropole : premier "territoire intelligent" de France**. Pour devenir le modèle français du territoire intelligent, Angers Loire Métropole a choisi le groupement piloté par ENGIE Solutions, marque du Groupe leader de la transition zéro carbone associé à SUEZ, La Poste et au Groupe VYV.

Des solutions pour améliorer la qualité de l'air

En 2019, SUEZ a présenté les résultats concluants des premières expérimentations du « puits de carbone » et annoncé la création d'un « Pôle Air ». Le puits de carbone a démontré son efficacité tant en milieu industriel qu'urbain :

- En milieu industriel : à la station d'épuration de Colombes (SIAAP), l'expérimentation visait à déterminer la capacité des micro-algues à capter l'excès de CO2 contenu dans les fumées. Après deux ans, les résultats sont à la hauteur des attentes : le bilan carbone est positif, les micro-algues produisent de l'énergie verte en station d'épuration et les projections prévoient une quantité de CO2 économisée équivalente à 75 arbres par m3.

- En milieu urbain : place Hélène et Victor Basch à Paris, elle avait pour objectif de tester la capacité du dispositif à fixer les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2). Là-aussi, les résultats sont probants : les taux d'abattement sur ces 2 paramètres sont en moyenne de 50 à 75%. En sortie de dispositif, l'air traité est ainsi d'une qualité supérieure aux recommandations de l'OMS.

Depuis juin 2019 SUEZ, en collaboration avec la RATP, expérimente la solution « IP'Air » à la station du métro parisien Alexandre Dumas (ligne 2). Cette technologie permet de capter les particules fines (PM10 et PM2,5) de l'air ambiant par un système d'ionisation positive. A l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et internationales.

5.6 Nos actions de communication

5.6.1 Les actions de communications pour votre Région

COMMUNICATION : VOUS ACCOMPAGNER

Des actions d'information et de communication peuvent être déployées pour expliquer le cycle de l'eau domestique aux différents publics de votre territoire et rendre ainsi visible l'action de votre collectivité en tant qu'autorité organisatrice. A titre d'exemple, nous pouvons au cas par cas et en fonction des besoins :

- ✓ vous fournir des éléments clés en main pour vos différents supports : journal municipal, site internet, réseaux sociaux comme twitter et facebook,
- ✓ vous accompagner dans l'organisation
  - o d'inauguration d'un nouveau site ou d'un site modernisé,
  - o de visites techniques avec les élus de votre collectivité (si les sites respectent les préconisations de sécurité),
- ✓ organiser ou participer à des manifestations destinées au grand public comme les journées de l'innovation ou du patrimoine,
- ✓ insérer dans les factures, un encart d'information sur le thème de la préservation de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif (éco-gestes) par exemple.

Aujourd'hui la communication digitale via les réseaux sociaux est devenue un incontournable de la communication pour toucher une audience importante. Développer les messages portant sur les services d'eau et d'assainissement devient alors une nécessité pour valoriser les activités. En tant que délégataire, nous pouvons définir avec vous, les thématiques à traiter via ce média et vous transmettre des éléments adaptés à ce support : vignettes, gif, vidéos courtes, carrousels….

Par ailleurs, le groupe SUEZ développe également des campagnes digitales à l'échelle France. A titre d'exemple, SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec **#çaPlagePourToi**. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.

LES EVENEMENTIELS MARQUANTS EN NOUVELLE AQUITAINE

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion. La valorisation de l'eau du robinet n'a pas été oubliée ni la promotion de sa consommation via des contenants réutilisables. Les visiteurs ont pu se désaltérer grâce à des fontaines à eau du robinet et des gourdes ont notamment été distribuées au régiment en charge de la sécurisation de l'événement.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage. **En Nouvelle Aquitaine, les sites ouverts au public ont été les stations d'épuration de Marbella (Biarritz) et de Lacanau, la zone Libellule de Mios, le centre d'expertise Rivages Protech à Bidart, le centre d'appels et le centre de pilotage VISIO de Biarritz.**

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Du 20 au 23 juin, à l'occasion de la Fête du Fleuve, SUEZ a présenté ses actions en faveur de la protection de la Garonne et de l'océan au travers d'un stand, d'animations pédagogiques et d'une conférence en présence de Patrick Deixonne, chef de mission de l'association expédition 7eme continent.

- SUEZ a également participé à la Tournée des plages organisée par Drop de Béton durant le mois de juillet.
- Du 11 août au 16 août, SUEZ a participé au **Lacanau Pro** à travers notamment des actions de street marketing permettant de sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique des océans et à l'usage de contenants réutilisables comme les gourdes pour le protéger. Cette action a également constitué l'opportunité de valoriser la consommation d'eau du robinet.
- SUEZ a également soutenu les **Odyssées des Juniors** organisés par la water family en mai et juin 2019. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection des océans.
- Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une **collecte des déchets sur la plage de Bidart** avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage.

- **Le salon des maires et des collectivités locales** est un salon incontournable regroupant les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. Lors de la dernière édition du 19 au 21 novembre 2019, ce fut l'occasion pour SUEZ de mettre en avant son savoir-faire et ses solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air.

- **A l'occasion de la COP 25 à Barcelone en Espagne du 2 au 13 décembre**

    - Le Groupe SUEZ réaffirme son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, en s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C recommandée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), tout en accélérant son engagement en faveur de la protection de la ressource en eau et des océans. SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

    - Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

- SUEZ a d'ores et déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives d'ici 2030, afin de préserver la ressource en eau face aux conséquences du dérèglement climatique.

- Le Groupe s'engage à mettre au service de ses clients des solutions 100% durables et innovantes. A Santiago du Chili, la station d'épuration de la Farfana, récompensée lors de la COP24 par le Prix Momentum for Change des Nations Unies, a ainsi été transformée en biofactory.

- La préservation des océans fait également partie des ambitions climat de SUEZ depuis de nombreuses années. Le Groupe développe des solutions permettant d'anticiper les pollutions d'origine terrestre, notamment au niveau des stations d'épuration, et renforce le tri et la valorisation des déchets plastiques.

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Pour la 2e année consécutive, SUEZ a soutenu Stéphane Le Diraison, aux côtés de Bouygues Construction et de la ville de Boulogne-Billancourt. Le skipper, fortement impliqué dans la préservation des océans, a participé à la Transat Jacques-Vabre, une course transatlantique en double, partie du Havre le 27 Octobre.
  - Du 29 juin au 10 juillet SUEZ a participé à Nantes à l'évènement la Mer XXL en proposant aux visiteurs de vivre une expérience immersive dans un espace dédié à la protection des océans.
  - SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec #çaPlagePourToi. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.
  - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une collecte des déchets sur la plage de Bidart avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

- **SUEZ préserve la montagne :** SUEZ s'engage aux côtés des collectivités et des acteurs locaux pour préserver les milieux naturels et notamment la montagne été comme hiver, entre autres lors des pics d'affluence pendant les vacances scolaires. Durant la saison touristique d'hiver, SUEZ a communiqué sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les touristes à la préservation de la montagne avec le #positivealtitude.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

Les actualités commerciales 2019 de SUEZ en France

En 2019, SUEZ a renforcé ses activités dans l'hexagone et a su conquérir ou reconquérir de nombreux contrats grâce à une politique d'innovation ambitieuse et différenciante au service de ses clients pour une économie plus circulaire.

Activités Eau

- **SUEZ recycle les eaux usées du Cap d'Agde** (Hérault) : L'une des premières références de REUSE en France, cette solution innovante permettra d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

- **Nouvelle Calédonie : SUEZ renouvelle deux contrats de distribution d'eau potable.** Les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à

la Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du Groupe SUEZ, en lui confiant le service de distribution de l'eau potable.

- **4ème usine d'adoucissement collectif de l'eau potable de l'ouest parisien :** cette nouvelle unité d'adoucissement au Pecq dans les Yvelines est le résultat d'une coopération exemplaire entre SUEZ et les collectivités locales, au bénéfice des 400 000 consommateurs desservis par l'usine.

- **Le Syndicat des eaux du Valenciennois (Nord) et SUEZ mettent en service une unité d'adoucissement de l'eau.** 1ère unité de traitement du calcaire par filtration membranaire sur le Valenciennois. D'ici fin 2021, deux unités complémentaires seront mises en service afin de desservir l'ensemble de l'agglomération en eau plus douce.

Activités Recyclage et Valorisation

- **Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA**) renouvelle sa confiance à SUEZ en lui confiant la concession de service public et de travaux pour **l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ouarville en Eure-et-Loir**. Ce nouveau contrat prévoit, grâce à la mise en place de nouvelles innovations, d'améliorer les performances énergétique et environnementale du site et de développer l'économie circulaire et solidaire du territoire. L'UVE bénéficiera des dernières solutions digitales dédiées à l'industrie, pour une exploitation et un fonctionnement optimisés.

- **SUEZ et POINT.P, filiale de Saint-Gobain, s'associent pour simplifier la reprise des déchets de chantier,** en lançant un nouveau service de collecte : batireprise. Unique en France, ce dispositif accompagne les artisans dans le respect de leurs obligations de tri. Il va au-delà de la législation actuelle en termes de récupération et de recyclage des déchets de chantier et anticipe le projet de loi anti-gaspillage.

- **La Métropole de Lyon confie l'exploitation de l'unité de traitement et de valorisation des déchets au Groupe SUEZ.** L'offre présentée par SUEZ a notamment été retenue grâce aux garanties apportées par le plan global de modernisation de l'usine, permettant une exploitation encore plus performante de l'installation**.**

- **SUEZ et LyondellBasell s'associent à Samsonite, pour produire la première collection de valises fabriquée à partir de plastiques recyclés.** En alliant leurs expertises en matière de Recyclage & Valorisation et de production de plastique, SUEZ et LyondellBasell ont collaboré avec le fabricant de bagages afin de concevoir cette innovation inédite dans le monde de l'industrie.

6 | Annexes

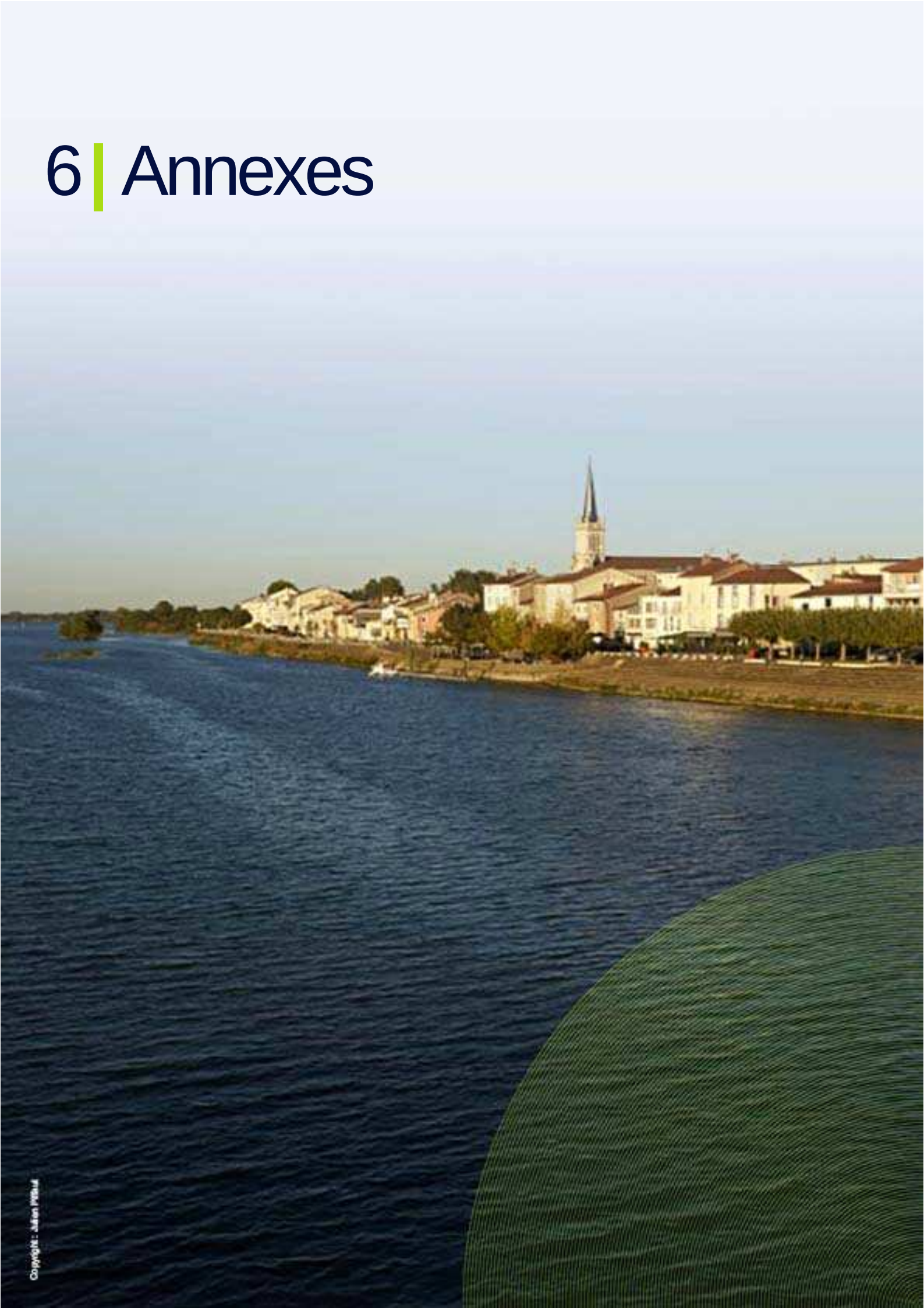

Liste des annexes

ANDERNOS EAU

- Attestations assurances
- Attestations sociales
- Bilan ARS
- Contacts et réclamations clients eau
- Détail des investissements eau
- Eau de service et eau livrée sans comptage
- Etat des remises pour fuites
- Facture 120m3 eau
- Interlocuteurs Suez
- Interventions sur le réseau d'eau potable
- Synoptique
- Synthèse réglementaire RAD eau

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés**, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
dont le siège social est situé
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°113.511.283**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la prime.**

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à : Paris le : **9 Janvier 2020**

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XLICSE, Société Européenne (*Societas Europaea*) est une entreprise régie par le droit irlandais et immatriculée sous le numéro 641686 au registre du commerce et des sociétés du *Companies Registration Office*, en Irlande, ayant son siège social sis à XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que **:**

SUEZ EAU FRANCE
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris
F-92040 Paris La Défense Cedex

Agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble de ses établissements en France

bénéficie des garanties des contrats d'assurances numéro **XFR0051393LI et** numéro **XFR0051394LI**, souscrits auprès de notre société par **SUEZ GROUPE – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 Paris La Défense Cedex,** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats et notamment dans le cadre de ses activités énumérées en pages 3,4 et 5 de la présente.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses du contrat, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation :
Tous dommages confondus ……..……..…… …….**5.000.000 Euros par sinistre**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile après Livraison/ Réception/ Professionnelle:
Tous dommages confondus …… …… …..……..……**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement:
Tous dommages confondus : … …… …..…… …..……..**5.000.000 EUR par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Dont

- Responsabilité Civile Professionnelle environnementale y compris frais d'urgence **:** …**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux**:** …….**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des eaux et des sols: ……..……..**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des biens mobiliers et immobiliers**……2.500.000 Euros par sinistre et par an**

Franchises:

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison/ Travaux/ Professionnelle:
- Dommage corporels :……..…..…….....**néant**
- Autres Dommages:……..……..……**15.000 Euros par sinistre**

- **Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :**
- Dommage corporels :……..……....…**néant**
- Autres dommages :……...……..…….....**100.000 Euros par sinistre**

XL Insurance Company SE
61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France
Phone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, a European public limited liability company registered in Ireland, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland under registered number 641686 - an insurance company authorized and regulated by the Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
French branch, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, registered with the commercial registry of Paris, under number 419 408 927.
Directors: P.R.Bradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris le 20 décembre 2019

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

ACTIVITES ASSUREES

1.1. Exploitation de toutes délégations de services publics ou privés ainsi que toutes prestations de services relatives :

a) - au service d'alimentation en eau (production, stockage, transport et distribution) ;

b) - à l'assainissement collectif ou autonome (réseaux, émissaires pour le rejet des effluents en mer, épuration, traitement et élimination ou valorisation ou commercialisation des boues notamment par épandage en agriculture, compostage, incinération et commercialisation de bioproduits, traitement et évacuation des sous-produits) ;

c) - à l'épuration des eaux-vannes et à leur emploi en irrigation ;

d) - aux canaux de navigation et d'irrigation, d'arrosage, de colmatage et de submersion ;

e) - aux opérations de dessèchement et d'assainissement ;

f) - à l'établissement et à l'entretien des digues, barrages et retenues d'eau et, généralement, de tous travaux de protection, d'endiguement et de bonification ; au nettoyage, à la restauration et protection de berges, l'enrochement, le faucardage, l'élagage, le curage, le dragage et tous travaux en rivières, fluviaux et maritimes, sur plans d'eau, canaux et zones humides ;

g) - à la surveillance et à l'entretien de réseaux de distribution de gaz, d'éclairage public, de défense incendie ainsi que la production d'énergie pour compte propre, le surplus étant revendu à EDF;

h) - au traitement ou à l'incinération d'ordures ménagères ;

i) - aux travaux de Génie Civil et de bâtiment en domaine public ou privé. Réalisation et construction d'automatismes et d'équipements de traitement des eaux, décarbonatation et entartrage (protection des installations) ; La réalisation de travaux de forages et de puits afin de constituer des ressources en eau, de forages géothermiques, la réalisation de sondages de reconnaissance dans le domaine de l'eau, l'exécution de travaux de pompage également dans le domaine de l'eau ;

j) - bureau d'études dans les domaines ci-dessus mentionnés ; L'étude dans les domaines de la recherche et de l'exploitation des eaux souterraines, de la géothermie, des techniques de rabattement de nappes phréatiques et de l'environnement (réalisation d'études d'impact). Missions complètes dans les domaines suivants : installations électriques, électromécaniques et électro-acoustiques ;

k) - à l'exploitation des services externalisés par les industriels dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en résultant ; aux prestations de services aux particuliers et aux collectivités et notamment nettoyage, assainissement, désinfection, dératisation, désinsectisation, déneigement, etc…

l) - à la création, l'entretien, l'aménagement, la maintenance de parcs ludiques, centres de loisirs aquatiques, et d'espaces verts ;

m) - au nettoiement des plans d'eau, des plages et des ports, à la collecte des déchets aux plaisanciers et sur les plages inaccessibles, au contrôle de la qualité des eaux de baignade, à la protection des zones de baignade contre les méduses, à la dépollution aux hydrocarbures sur mer, lacs et rivières et à la lutte contre l'érosion des plages, au pilotage de la gestion de la qualité des eaux de baignade, à l'organisation de la surveillance des emplacements aménagés à usage de baignade ;

1.2. Installation, confection, réparation d'armoires et d'équipements électriques, électromécaniques et installation d'appareils de mesures en assainissement ;

1.3 **Commercialisation et installation de systèmes pour l'assainissement non collectif et pour la récupération d'eau de pluie pour des usages extérieurs et intérieurs – étude de dimensionnement, fourniture de matériel, pose cuve et canalisations ;**

1.4 **Conception, réalisation et exploitation d'installations destinées à fournir des calories à des clients publics ou privés, professionnels ou particuliers, par des échangeurs de récupération de chaleur à partir des réseaux d'assainissement,**
Distribution, installation, maintenance et service après- vente d'installations visant à préchauffer l'eau chaude sanitaire, d'infrastructures de bailleurs privés et publics, par un procédé de récupération des calories des eaux usées (récupération de chaleur des eaux grises);

1.5 **Gestion du cycle de l'eau pour l'industrie agroalimentaire : Préconisations et mise en œuvre de solutions technologiques et de modélisation des consommations d'eau agricole : volume, débits, besoins en fonction des cultures et des périodes, protection de la biodiversité (milieux, ressources), fertilisation des sols à partie de lisiers transformés, production d'énergie par micro-méthanisation à partir de coproduits d'origine agricole ;**

1.6 **La fourniture de compteurs d'eau et de répartiteurs de chaleur, à leur installation et leur gestion, à la mise en œuvre de compteurs d'énergie thermique, réalisation d'installations thermiques de génie climatique et de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement de colonnes d'eau dans les immeubles ;**

1.7 **Investissement, entretien et exploitation des équipements (ouvrages et outillages nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de ports) destinés aux bateaux de plaisance, de commerce, et au tourisme fluvial. Exploitation de ports fluviaux, de plaisance et de commerce ; Services d'alimentation en eau des bateaux**

1.8 **Développement et vente de solutions pour la gestion du patrimoine immobilier ou « smart building » : études et conseils pour l'amélioration de l'habitat, optimisation des charges d'exploitation ;**

1.9 **Etude, réalisation et gestion technique d'installations de télérelève permettant notamment la relève à distance de compteurs d'eau et d'énergie, la gestion administrative et financière des contrats d'eau, le suivi des consommations et tout type d'alerte. Services aux résidents particuliers ou professionnels et aux gestionnaires d'habitats collectifs (syndics et bailleurs) : installation, maintenance et relève de compteurs, individualisation et optimisation des charges d'eau, d'énergie et de chauffage…**

1.10 **Le Centre Technique Comptage et Mesures (CTCM) : définition de la politique comptage de Suez Eau France, le suivi fournisseurs (compteurs, regards et débitmètres), l'assistance technique et études, les contrôles métrologiques (Laboratoire accrédité COFRAC), contrôle des compteurs en service par le détenteur (CCSD), vérification périodique des compteurs d'eau froide en service (VPER), veille réglementaire et normative ;**

1.11 **Négoce et prestations de services relatives à la conception et à la mise en service de tout appareil ou produit d'instrumentation, notamment les appareils de mesure ;**

1.12 **Développement et vente de solutions destinées à optimiser le fonctionnement des chaudières en fonction des facteurs météorologiques ;**

1.13 **Vente de blindage pneumatique pour des fouilles sur chantier, Remplissage de bonbonnes de gaz (CO_2) pour l'eau pétillante, Conception, fabrication et commercialisation de boites de purge pour bouches et poteaux d'incendie ;**

1.14 Prestations de conseils et d'ingénierie en informatique et systèmes ;

1.15 Géo Référencement/Géo détection, installation, réhabilitation, modification, de tous types de canalisations et/ou réseaux et selon différents procédés techniques, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées, de chauffage électrique, de gaz, d'électricité, de téléphonie ou câbles ;

L'exercice des activités ci-dessus implique en particulier :

L'étude, l'établissement et l'exécution de tous projets et de tous travaux publics ou privés pour le compte de toutes collectivités, industriels et particuliers ; la préparation et la passation de tous traités, contrats et marchés se rapportant à l'exécution de ces projets et de ces travaux ;

Eau France

ATTESTATION

En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bordeaux, le 6 mai 2020

Je soussigné, Nicolas SICOT, Directeur de l'Agence Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, faisant élection de domicile au 54 Rue des Bordes à Libourne (33500),

Certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde
Région Nouvelle Aquitaine

Toute fausse déclaration expose le déclarant au prononcé de sanctions définies aux articles L362-3 à L362-5 du Code du Travail, au rang desquelles figure l'exclusion du déclarant des marchés publics, pour une période de 5 ans ou plus.

SUEZ Eau France Société par Actions Simplifiée au capital de 422.224.040 €
SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - TVA FR 79 410 034 607
Siège social - Tour CB21 – 16 place de l'iris - 92040 Paris La Défense, France
Adresse de correspondance -
SUEZ – Eau France – Région Nouvelle Aquitaine
54 Rue des Bordes – 33500 LIBOURNE
Tél : +33 (0)5 57 55 50 69

URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 10/10/2019

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
COURBEVOIE
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 410034607

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

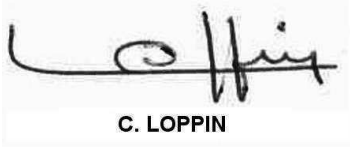

C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 25 / 06 septembre 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
92040 COURBEVOIE

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6972 salariés,
- pour une masse salariale de 21682691 euros,
- au titre du mois de septembre 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS SUEZ EAU FRANCE TOUR CB 21 16 PL DE L'IRIS 92040 COURBEVOIE Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	410034607

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2019.

Fait à : VENISSIEUX
le : 10/10/2019

Le Directeur
ou son délégataire

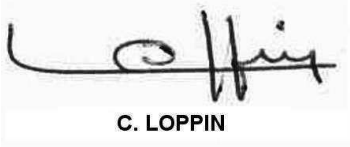

C. LOPPIN

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : 8zOqHgsGTb
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 2 avril 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	**SUEZ Eau France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURSIER Jean-Marc
Date et lieu de naissance	Le 05/10/1967 à Laxou (54)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Rue de la Pompe 75116 75116 PARIS

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PELLEGRINI Massimiliano
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1973 à PESCARA (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	16 Rue de Civry 75016 Paris 16e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

Activité(s) exercée(s)	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralemeent la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Date de commencement d'activité	21/11/1996
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Rue des Grands Près 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Soissons
R.C.S. Cusset
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Sedan
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Bourges

R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Briey
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Tarbes
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Colmar
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône
R.C.S. Mâcon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy
R.C.S. Paris
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Rouen
R.C.S. Melun
R.C.S. Evry
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Amiens
R.C.S. Avignon
R.C.S. La Roche-sur-Yon
R.C.S. Epinal
R.C.S. Auxerre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001	APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002	LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social
- Mention du 04/09/2003	EFFET RETROACTIVIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 16/02/2009	Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 21/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010
- Mention du 27/07/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle

	SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social
- *Mention du 27/07/2010*	Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010
- *Mention du 30/07/2010*	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- *Mention du 24/08/2011*	apport partiel d'actif a la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011
- *Mention du 15/06/2017*	Fuison absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.
- *Mention du 28/12/2017*	Apport partiel d'actif a la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.
- *Mention du 15/10/2018*	Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes
- *Mention du 07/08/2019*	FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

FIN DE L'EXTRAIT

COMMUNE ANDERNOS LES BAINS

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : ANDERNOS LES BAINS

Synthèse de l'année 2019

0009

000373

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 52 analyses bactériologiques et 59 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

L'eau distribuée sur la commune d'ANDERNOS LES BAINS provient de trois forages profonds, "Les Bruyères", "Les Canadiens" et "Saint Hubert" captant la nappe de l'Eocène pour le premier et de l'Oligocène pour les deux derniers. Ces forages sont dotés des périmètres de protection. Elle subit un traitement d'aération et de désinfection au niveau de chaque station avant sa distribution sur le réseau. La société Suez Eau France assure l'exploitation de la production et de la distribution de l'eau sur la commune.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

98,08% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire. Valeur moyenne : 10,04 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,25 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 98,1% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité. Il a été noté la présence d'1 entérocoque sur le réseau de distribution non confirmée lors du prélèvement suivant.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

DETAIL DES CONTACTS

ANDERNOS-LES-BAINS				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	504		504
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	110		110
Demande de prestation	SERV - SERVICES	10		10
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	36		36
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	154		154
Demande d'information	ABON - SRU	1		1
Demande d'information	AUTRE	124		124
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	143		143
Demande d'information	ENCA - SEPA	14		14
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	218		218
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	238		238
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	17		17
Demande d'information	FACT - FACTURE	462		462
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	9		9
Demande d'information	QUAL - COULEUR	15		15
Demande d'information	QUAL - GOUT	1		1
Demande d'information	QUAL - PLOMB	2		2
Demande d'information	REL EXT - ADMINISTRATIF	5		5
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	4		4
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	29		29
Demande d'information	SERV - eFACTURE	13		13
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	5		5
Demande d'information	SERV - SERVICES	14		14
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	40		40
Demande d'information	TECH - CHANTIER	40		40
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	199	1	200
Demande d'information	TECH - ETALONNAGE/JAUGEAGE	2		2
Demande d'information	TECH - RELEVE	138		138
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	3		3
Départ client	ABON - ABONNEMENT	306		306
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	72		72
Dépose d'index	TECH - RELEVE	263		263
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		1	1
Facture	FACT - FACTURE	1	377	378
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	49		49
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	526		526
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	306		306
Règlement	ENCA - REGLEMENT	259	40	299
Surrendettement	ENCA - SITUATION DE COMPTE	2		2
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION		330	330
Total		**4 334**	**749**	**5 083**

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Montants en €uros

RIONS (SIEA) => SIEA DES DEUX RIVES-Délégation de Service Public-Eau

RENOUVELLEMENT

RESEAUX	**140**
Garantie de continuité de service	
RIONS--RVT-ACCESSOIRES RESEAU	*140*
BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**322**
Programme contractuel	
RIONS--RVT-COMPTEURS	*322*

Contrat : 5872

Total année 2019	**462**

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

CONTRAT DE : ANDERNOS 6959

EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2019

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs (prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC)	800
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	600
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution (absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	10000
- purges réseaux (eaux rouges, eaux sales, goût chlore)	5000
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements et tranches de travaux	3250
TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE	**19650**

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE			VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau	quantités :	233	1631
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers			500
- incendies de forêt			0
- incendies de batiments et divers			2280
sous total besoins incendie V 11 SAGE			**4411**
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)			500
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)			50
sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE			**550**
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur			1000
- prise sur Poteau Incendie sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé			6000
- utilisation par gens du voyage			1500
sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE			**8500**
TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE			**13461**

Commentaires:

10 purges qualité et 13 purges suite casse canalisations
Surverse de réservoir Capsus, pb équilibrage suite pb de vanne 10000 m3
38 incendies SDIS évènement à 1 hr en moyenne par évènements et 60 m3 = 2280 m3

Remises fuites 2019

ANDERNOS-LES-BAINS - 6959				
Code INSEE	Commune	Nom client	Adresse	Somme de Ecart quantités
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD PIERRE DESPAGNE	3 936
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES AIGRETTES	3 535
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES COLONIES	3 319
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	2 463
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE JEAN COCTEAU	2 280
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE HECTOR SAUBESTY	1 959
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE CHARLES GOUNOD	1 957
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE JOHANN STRAUSS	1 843
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DU MAINE	1 819
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE JOSEPHINE BAKER	1 568
33005	ANDERNOS LES BAINS	VILLE D ANDERNOS	2 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	1 505
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE PAUL VERLAINE	1 415
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE ANDRE MAUROIS	1 363
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU PAGE	1 170
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE GEORGES BRASSENS	1 135
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE CLAUDE DE FORBIN	1 119
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE MONDESIR	735
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE JACQUES HAZERA	725
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES TULIPES	705
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	641
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE BELLEVUE	588
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DES CHEVREUILS	552
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE VERGNIAUD	521
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE BORDEAUX	515
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES FAUVETTES	513
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE GIUSEPPE VERDI	481
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE ROGER MAILLARD	467
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES COLOMBES	439
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES COLONIES	392
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE BOURGOGNE	334
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE CHARLES GOUNOD	326
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DU CHATEAU D EAU	317
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DE SAINTONGE	307
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES MYOSOTIS	301
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE L OREE DU BOIS	279
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE LA CARREYRE	261
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE GUYENNE	255
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE GUYENNE	249
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE FRANZ SCHUBERT	238
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE VICTOR HUGO	236
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE FRANCOIS VILLON	227
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DE COULIN	212
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE FRANCK CAZENAVE	212
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES AMANDIERS	186
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DES ARDENNES	183
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES CHASSEURS	183
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE JEAN BAPTISTE LULLY	181
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	178
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	175
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE HECTOR BERLIOZ	174
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE LA RENAISSANCE	161
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	141
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE LOUISON BOBET	131
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DE L OCEAN	127
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	125
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES LIBELLULES	117
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE JOHANN STRAUSS	110
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES LIBELLULES	100
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE BORDEAUX	85
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE BOURGOGNE	78
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	76
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DU MOULIN	76
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE EDMOND ROSTAND	73
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE CHAMPAGNE	72
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE LA MAIRIE	69
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES LIBELLULES	66
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	66
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE FRANCOIS VILLON	58

Code INSEE	Commune	Nom client	Adresse	Somme de Ecart quantités
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE EDOUARD BRANLY	55
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE SOPHIE WALLERSTEIN	52
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	IMPASSE DES FRERES LALANDE	50
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	45
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE ROUGET DE LISLE	43
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DU FALGOUET	40
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE LA CARREYRE	33
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DES COLONIES	20
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE VIVALDI	17
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	ALLEE DU MAINE	10
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DES FAUVETTES	9
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	AVENUE DE TALUQUE	8
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	- 59
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	- 264
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE DE LA CARREYRE	- 280
33005	ANDERNOS LES BAINS	-	RUE CLAUDE DEBUSSY	- 321
Total				**45 863**

réf. client :	98-2934805394
identifiant *:	9805
facture n° :	F120-0073249

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M ANDERNOS LES BAINS EAU 120 M3 RA
. RUE SPECIMEN 120M3
33510 ANDERNOS LES BAINS

Service de l'eau d' Andernos

SPECIMEN 120 M3 — 20 Janvier 2020

	m³	prix m³**	montant TTC
Votre abonnement			24,58 €
Votre consommation	120 m³	1,29 €	154,88 €

Net à payer 179,46 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 21 janvier 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 77 %
Organismes publics : 23 %

Adresse desservie :
MME M ANDERNOS LES BAINS EAU 120 M3 RA
RUE SPéCIMEN RAD
33510 ANDERNOS LES BAINS

Date et Lieu Signature

MME M ANDERNOS LES BAINS
EAU 120 M3 RA
. RUE SPECIMEN 120M3
33510 ANDERNOS LES BAINS

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00732491000000000

Montant : 179,46 €

TIPS€PA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

219793103146

502197010469 5898F120-00732491000000000930105 17946

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**130,51**		**137,68**
ABONNEMENT					
Part SUEZ Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	**2**	11,65	23,30	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,2560	30,72	5,5	
Part Ville d'Andernos du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,54	64,80	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,0974	11,69	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			170,11		
MONTANT TVA (5.5 %)			9,35		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					**179,46**
Net à payer					**179,46 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-0073249000179464N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 2934805394).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

Vos interlocuteurs SUEZ

Votre interlocuteur dédié

Elric PREVOT (Chargé de contrat)

06 84 63 83 69

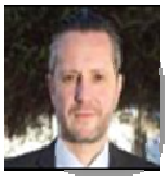

Adjoint au Directeur

Serge LAPORTE
06 86 21 73 35

Responsable Réseaux

Eric MOUCHET
06 73 19 51 71

Assistante d'Agence

Audrey SERVIERES
05 57 55 50 69

Directeur Agence Gironde

Nicolas SICOT
06 87 80 29 06

Responsable Travaux
Branchements neufs

Emmanuel BOISDRON
06 79 26 77 09

Responsable Usines

Vincent GANACHAUD
06 89 87 82 80

Responsable Assainissement Non Collectif
Conformité des branchements eaux usées

Olivier LAREYNIE
06 72 76 50 15

CONTACTS DEDIES AUX COLLECTIVITES

Pour tout signalement de fuite, débordement, incident sur le réseau ou la voirie :

0977 404 250

VISIOCOLLECTIVITES@SUEZ.COM

Pour toute demande liée à la facturation de vos installations communales ou pour relayer une demande d'un usager :

eau.pro.naq@suez.com

Pour tout autre demande plus spécifique en lien avec la Délégation de service publique, vous pouvez contacter votre chargé de contrat

CONTACTS DEDIES AUX USAGERS

Nous mettons à la disposition de vos usagers plusieurs canaux de communication pour toutes leurs demandes (changement de situation, demande de mensualisation, demande d'information sur un dossier en cours …)

Par internet

www.toutsurmoneau.fr

Par téléphone

0977 408 408

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) - Appel non surtaxé

0977 401 117

(Pour le service d'urgence 24h/24) – Appel non surtaxé

Par voie postale

SUEZ
Service Client – TSA 70001
54528 LAXOU CEDEX

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/09/2019	Place saint Hubert	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/04/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/04/2019	Rue des Grives	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/05/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	30/04/2019	Avenue Charles gounod	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/07/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/07/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	16/07/2019	Boulevard du Page	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	11/01/2019	RUE CARNOT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	31/05/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie entretenir**	22/08/2019	RUE GABRIEL FAURE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**accessoire réseau enquêter**	02/08/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/05/2019	RUE PARMENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/05/2019	RUE ANDRE MAUROIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	08/01/2019	RUE DES LISERONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	07/02/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	02/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**accessoire réseau enquêter**	19/04/2019	Rue Jules Messager	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	29/01/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	01/07/2019	BOULEVARD PIERRE DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	09/09/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	02/09/2019	ALLEE DES TAMARIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	16/09/2019	ALLEE DES TAMARIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	02/10/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	20/05/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/10/2019	ALLEE DES GENETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	11/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	16/09/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	07/11/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/11/2019	RUE DU BOURBONNAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	23/12/2019	ALLEE DES CARAVELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	28/03/2019	ALLEE PUCCINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	26/03/2019	LIEU DIT QUERQUILLAS	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	01/04/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	05/04/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/04/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	04/02/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	14/06/2019	AVENUE DES CHEVREFEUILLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	21/06/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	5

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	11/06/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	12/06/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/06/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	17/07/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/09/2019	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	04/09/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	05/03/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	13/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	22/08/2019	RUE DES CHARDONNERETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**voirie enquêter problème**	18/11/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	22/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/09/2019	QUAI LUCASSON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	18/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	29/08/2019	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	29/08/2019	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	05/09/2019	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	07/01/2019	AVENUE DES CAPUCINES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	08/01/2019	RUE PIERRE LOTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	08/01/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	08/01/2019	AVENUE MAL D LATTRE DE TASSIGNY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	22/01/2019	RUE PIERRE LOTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	12/04/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	12/04/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	02/12/2019	RUE JEAN GIONO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	15/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	15/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	09/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	09/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	31/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/01/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	21/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	15/01/2019	AVENUE RENE FONCK	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	26/02/2019	RUE DES COLOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	01/07/2019	RUE JULES FERRY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	01/07/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	14/10/2019	RUE DES PINSONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	18/06/2019	IMPASSE DES PLATANES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/01/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/01/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/01/2019	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	12/02/2019	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/02/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/02/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	26/02/2019	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DES HERES	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	9
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	9
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/02/2019	RUE NOTRE DAME DE LA PAIX	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	22/02/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/02/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	9
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/02/2019	AVENUE ALBERT CAMUS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	22/02/2019	AVENUE JEAN SACCHETTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/02/2019	AVENUE DES BRUYERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	7
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	15/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	22/11/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	28/03/2019	AVENUE PIERRE DE COUBERTIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	08/11/2019	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	14/09/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	13/09/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	30/04/2019	RUE JULES MASSENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	18/06/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	12/09/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	16/05/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	29/05/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/04/2019	RUE ANTOINE ELIES	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/04/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	9
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	03/05/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	15/05/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/05/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	26/07/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	21/05/2019	RUE DU BROUSTEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	07/06/2019	RUE DU BROUSTEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	19/06/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	29/04/2019	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	29/04/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	30/04/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	02/05/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	02/05/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	02/05/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	09/12/2019	RUE DES GOELANDS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	07/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	6
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	01/08/2019	BOULEVARD DANIEL DIGNEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/08/2019	BOULEVARD DANIEL DIGNEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	07/08/2019	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	10/09/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	02/09/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	22/08/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/08/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	27/08/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	28/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	28/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	21/08/2019	IMPASSE LAURENT FIGNON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	23/08/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	08/01/2019	RUE JEAN MERMOZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	10/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	10/12/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/02/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	14/02/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	25/03/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	27/02/2019	CHEMIN DES BOUVIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	15/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	11/12/2019	RUE DES GOELANDS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	12/12/2019	BOULEVARD DANIEL DIGNEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	16/12/2019	ALLEE DES ONDINES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	16/12/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/12/2019	RUE JULES CHAMBRELENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	25/01/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	30/09/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	26/11/2019	RUE JULES FERRY	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	27/02/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	13/05/2019	ALLEE JOSEPHINE BAKER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	13/03/2019	RUE MARYSE BASTIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	05/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	15/01/2019	RUE MAURICE CHEVALIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	25/01/2019	AVENUE GEORGES BRASSENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	01/03/2019	ALLEE DES TAMARIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	26/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	12/03/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	17/07/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	31/07/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	17/06/2019	RUE JULES SIMON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	17/06/2019	AVENUE JEAN SEBASTIEN BACH	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	27/05/2019	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	24/06/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	04/06/2019	RUE BERTIN LALANDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	16/04/2019	RUE DE L ARMAGNAC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	16/04/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	19/04/2019	AVENUE LEO FERRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	25/06/2019	AVENUE DE GUYENNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**appareil fontainerie enquêter**	26/08/2019	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	10/09/2019	RUE DES MARRONNIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	30/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	07/05/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	07/05/2019	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	07/05/2019	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	25/04/2019	AVENUE DES PALOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	30/04/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	26/04/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	04/06/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	03/06/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	31/05/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	13/06/2019	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	30/07/2019	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	23/07/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	01/08/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	16/08/2019	PROMENADE DE LA PISCINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter équipements**	03/10/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	07/01/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	30/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	07/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	11/12/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	23/12/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	04/02/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	22/01/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	20/03/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	06/02/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	26/11/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	14/01/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	15/01/2019	QUAI DU COURBEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	22/02/2019	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	20/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	29/01/2019	RUE MARYSE BASTIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	30/04/2019	RUE JULES MASSENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	24/06/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	26/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	05/04/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	05/04/2019	ALLEE GEORGES CARPENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	07/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	13/05/2019	RUE PARMENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	14/05/2019	RUE PARMENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	29/08/2019	AVENUE DES FOUGERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	09/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	11/09/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	14/07/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	14/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	14/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/05/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/05/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/05/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/02/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	16/09/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	21/08/2019	ALLEE GEORGES CARPENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	26/08/2019	RUE ISIDORE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur renouveler**	19/12/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/02/2019	PLACE DE L ETOILE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/02/2019	RUE DE L ARMAGNAC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/02/2019	AVENUE DES PALOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	03/07/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	07/02/2019	AVENUE LEO FERRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	19/02/2019	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	10/07/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	10/09/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	10/09/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	11/09/2019	QUAI DE LAHILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	10/09/2019	QUAI DE LAHILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	12/09/2019	AVENUE JOHANNES BRAHMS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	12/09/2019	RUE DES PLUVIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	08/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	15/03/2019	RUE MAURICE CHEVALIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	15/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	15/03/2019	ALLEE DE SAINTONGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	14/03/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	15/04/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	15/04/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARCY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/05/2019	RUE JULES MASSENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	05/09/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	05/09/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	26/09/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	06/05/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	10/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter fuite**	10/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	20/05/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	08/11/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	18/12/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	20/05/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/09/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	02/09/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	13/05/2019	AVENUE DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	02/09/2019	QUAI DE LUCASSON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/09/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	09/09/2019	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	10/09/2019	ALLEE LAMARTINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	10/09/2019	AVENUE DES TULIPES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	16/09/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	17/09/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	23/09/2019	IMPASSE DES HERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	23/09/2019	RUE ROUGET DE LISLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC remettre en état**	23/10/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	01/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	09/04/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	10/04/2019	ALLEE DES GRIVES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/07/2019	ALLEE DES ARDENNES	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	31/07/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	30/07/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	07/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	RUE JULES MASSENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE JOHANN STRAUSS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	07/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/01/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	16/01/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	09/01/2019	ALLEE DES VIOLETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	09/01/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	10/08/2019	RUE DE L AGENAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	23/08/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	15/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/08/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/08/2019	RUE DES CHARDONNERETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	26/04/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	30/04/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	21/08/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	21/08/2019	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	29/08/2019	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	24/06/2019	RUE MAGRIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	30/09/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	27/09/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	01/07/2019	AVENUE DE L ESPERANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	11/07/2019	ALLEE DES ARDENNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	09/07/2019	RUE MAGRIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	15/07/2019	ALLEE DE PICARDIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	23/09/2019	AVENUE DE CAPSUS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	30/09/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	04/10/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	02/10/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	23/10/2019	ALLEE JACQUES OFFENBACH	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	21/11/2019	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/03/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/03/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	21/11/2019	AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	19/11/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	18/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	18/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	12/03/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	25/03/2019	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	02/04/2019	AVENUE D ARES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	26/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	29/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	14/05/2019	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	14/05/2019	IMPASSE DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	27/05/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	27/05/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	28/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	28/05/2019	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	18/01/2019	ALLEE PUCCINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	16/01/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	28/05/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	28/05/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	04/06/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/06/2019	AVENUE JOHANNES BRAHMS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	17/05/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/06/2019	QUAI DE LAHILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/06/2019	QUAI DE LAHILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	21/01/2019	RUE PIERRE LOTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/06/2019	RUE DES PLUVIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	11/06/2019	AVENUE JULES LADOUMEGUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	24/06/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	07/10/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	08/10/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	24/09/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer sans compteur**	16/04/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	14/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	15/10/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	22/10/2019	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	15/10/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	21/10/2019	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	22/10/2019	IMPASSE DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	22/10/2019	ALLEE DES ROSES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	22/10/2019	RUE PANHARD LEVASSOR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	28/10/2019	AVENUE THIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/11/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	05/11/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer sans compteur**	09/09/2019	RUE BERTIN LALANDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	17/12/2019	RUE PANHARD LEVASSOR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	09/12/2019	AVENUE JEAN SEBASTIEN BACH	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	01/10/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	29/10/2019	AVENUE DES AIGRETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	19/11/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	19/11/2019	ALLEE GEORGES MOUSTAKI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	24/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	25/11/2019	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	09/12/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	05/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	27/02/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	22/01/2019	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	26/11/2019	AVENUE DE L ETE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	06/06/2019	AVENUE LOUIS LAMOTHE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	06/06/2019	AVENUE LOUIS LAMOTHE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	02/04/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	11/02/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	18/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	22/02/2019	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/02/2019	AVENUE SAINT EXUPERY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	11/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	06/12/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	04/12/2019	AVENUE DES TULIPES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/12/2019	AVENUE DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/12/2019	RUE GABRIEL FAURE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	01/03/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/04/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	11/02/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	08/03/2019	RUE MAURICE CHEVALIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	14/03/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	RUE HECTOR SAUBESTY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	22/03/2019	RUE HECTOR SAUBESTY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	ALLEE DU BOIS D ARCY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	05/02/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	19/02/2019	RUE DES COURLIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	20/02/2019	AVENUE DE TALUQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	01/04/2019	QUAI DU COURBEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	19/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	09/12/2019	CHEMIN DES BOUVIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	10/12/2019	ALLEE DES BECASSES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	15/05/2019	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	27/05/2019	AVENUE DES HERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	14/05/2019	RUE DU COLONEL GASTON BORDES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	20/03/2019	QUERQUILLAS RD 106	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	14/05/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	21/05/2019	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/04/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/04/2019	Rue des Grives	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	23/04/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	29/04/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	29/04/2019	Avenue Charles gounod	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	10/07/2019	AVENUE JEAN SACCHETTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	13/05/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	03/12/2019	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	17/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	16/12/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	15/07/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	24/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	29/05/2019	AVENUE DE CAPSUS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	15/07/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	17/07/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	15/07/2019	Boulevard du Page	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	02/07/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	01/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	28/06/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	02/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	18/06/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	22/07/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	23/07/2019	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	01/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	01/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	03/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	19/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	25/06/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	19/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	23/07/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	18/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	19/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	23/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	23/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	30/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	23/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	14/10/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	24/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	26/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	03/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	31/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	31/07/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	05/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	01/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	05/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	01/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	07/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	25/01/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	06/09/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	25/07/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	03/09/2019	AVENUE DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	15/10/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	06/09/2019	IMPASSE DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	03/09/2019	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	26/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	08/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	02/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	09/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	03/09/2019	ALLEE DU MAINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Compteur lot relever**	14/08/2019		ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	01/10/2019	RUE DES CEVENNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	23/07/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	14/08/2019	RUE DES IRIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	01/10/2019	AVENUE DU CASINO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	15/10/2019	AVENUE CAMILLE RONGIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	10/09/2019	AVENUE DES CHEVREFEUILLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	26/03/2019	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	01/04/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	28/03/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	02/04/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	28/03/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	16/09/2019	AVENUE DE GUYENNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	16/09/2019	AVENUE DE GUYENNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	05/11/2019	ALLEE DES CHEVREUILS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	02/09/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	09/09/2019	AVENUE JULES LADOUMEGUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	01/10/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	30/09/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	30/09/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	07/10/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	02/10/2019	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	07/10/2019	IMPASSE DES PLATANES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	24/09/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	24/09/2019	PLACE CAMILLE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	15/10/2019	RUE THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	04/09/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	02/10/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	05/09/2019	Place saint Hubert	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	03/10/2019	RUE DU PERIGORD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	10/09/2019	IMPASSE DES FRERES LALANDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	10/09/2019	RUE DES MARRONNIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	24/09/2019	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	AVENUE DE GUYENNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	ALLEE DU GOLF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	CHEMIN DES LAPINS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	RUE DES HUITRIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	05/11/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	05/11/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	RUE DENIS PAPIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	CHEMIN DE COMTE A COULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/06/2019	ALLEE DES ONDINES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	RUE LEOPOLD JAVAL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	RUE DU 11 NOVEMBRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	05/11/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	05/11/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	11/10/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	04/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	03/10/2019	PLACE DE L ETOILE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	24/09/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	03/10/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	24/09/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	21/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	08/10/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	03/10/2019	ALLEE DES FLEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	24/06/2019	ALLEE DES ROUGES GORGES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	17/06/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/10/2019	ALLEE JACQUES OFFENBACH	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/02/2019	AVENUE DE TAUSSAT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	20/11/2019	QUAI LUCASSON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	19/11/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	21/11/2019	RUE ROUGET DE LISLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/10/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	21/10/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	20/11/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	17/12/2019	ALLEE LAMARTINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	16/12/2019	RUE ANDRE MESSAGER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	07/11/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	08/11/2019	AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	13/11/2019	RUE DU BOURBONNAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	18/11/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	31/01/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	07/02/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	30/01/2019	RUE SUZANNE LENGLEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	29/01/2019	RUE MAURICE CHEVALIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	03/01/2019	RUE ISIDORE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	07/01/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	11/12/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	31/12/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	08/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	06/12/2019	AVENUE CAMILLE RONGIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	16/12/2019	ALLEE DES CARAVELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	17/12/2019	ALLEE DES CARAVELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	19/12/2019	ALLEE CLEMENT MAROT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	29/01/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	29/01/2019	AVENUE GEORGES BRASSENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/04/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	08/04/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	06/02/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	18/02/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	25/07/2019	ALLEE DE LA CHALOSSE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	19/02/2019	ALLEE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	12/03/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	05/03/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	10/05/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	06/03/2019	ALLEE DES NOISETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	14/03/2019	RUE FRANZ SCHUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	27/05/2019	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	05/02/2019	RUE DES HUITRIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	03/07/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	19/07/2019	AVENUE JEAN SACCHETTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	20/03/2019	RUE DES BOUVREUILS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	20/03/2019	ALLEE PUCCINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	28/03/2019	ALLEE PUCCINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	19/03/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	08/04/2019	AVENUE DE L EGLISE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	**18/03/2019**	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**15/07/2019**	ALLEE DES GRIVES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**10/07/2019**	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**25/07/2019**	AVENUE DE LA SOURCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**18/07/2019**	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**25/07/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**24/07/2019**	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**30/07/2019**	ALLEE DE PICARDIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**25/07/2019**	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**31/07/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**05/08/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**09/04/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**25/03/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**07/08/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**05/08/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**06/08/2019**	RUE JULES MASSENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/08/2019**	AVENUE JOHANN STRAUSS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**06/08/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**30/08/2019**	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**08/04/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**08/04/2019**	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**27/03/2019**	ALLEE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**12/08/2019**	RUE DE L AGENAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**21/05/2019**	RUE COLETTE BESSON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**28/05/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**21/08/2019**	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**28/08/2019**	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**03/09/2019**	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau fermer à la demande du client**	**28/05/2019**	ALLEE BARBARA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	**24/05/2019**	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**17/05/2019**	AVENUE JULES LADOUMEGUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**21/05/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**24/06/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**28/05/2019**	LOTISSEMENT LA MARISA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**21/06/2019**	ALLEE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**01/07/2019**	RUE GILLES ROBERVAL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**04/07/2019**	RUE JULIETTE GRECO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**03/07/2019**	ALLEE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**03/09/2019**	ALLEE JOSEPHINE BAKER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/07/2019**	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**02/08/2019**	AVENUE CHARLES TRENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**30/09/2019**	ALLEE DES PERVENCHES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/10/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/10/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/10/2019**	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**05/11/2019**	ALLEE DES FLEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**27/11/2019**	ALLEE CLEMENT MAROT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**21/11/2019**	RUE ROUGET DE LISLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**17/12/2019**	ALLEE LAMARTINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**15/11/2019**	ALLEE GEORGES MOUSTAKI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**18/12/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DE L OREE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**02/12/2019**	AVENUE LEO FERET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**16/12/2019**	ALLEE PUCCINI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**23/07/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**23/07/2019**	IMPASSE JACQUES ROSAZZA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**29/07/2019**	RUE DES PINSONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**29/07/2019**	ALLEE GABRIEL FAURE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**30/07/2019**	RUE ANDRE MAUROIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**05/08/2019**	AVENUE DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**05/08/2019**	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter anomalie**	**23/12/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur déposer**	**15/03/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**06/08/2019**	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**devis métré réaliser**	**06/08/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau renouveler sans compteur**	**29/07/2019**	RUE DU BROUSTEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**03/09/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur déposer**	**11/07/2019**	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**03/09/2019**	BOULEVARD DE L UNION	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**17/09/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**09/12/2019**	AVENUE CAMILLE RONGIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**16/12/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**10/01/2019**	PORT OSTREICOLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**23/10/2019**	RUE DES COLVERTS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**20/03/2019**	AV J ET CHRISTIAN DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**28/03/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**23/10/2019**	AVENUE VERGNIAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**15/10/2019**	AVENUE DES CHEVREFEUILLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**17/01/2019**	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**03/09/2019**	RUE PARMENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**10/09/2019**	RUE JEAN BAPTISTE LULLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**10/09/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**10/09/2019**	IMPASSE DES 4 SAISONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**10/09/2019**	RUE FRANCOIS MAURIAC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**10/09/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**17/09/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	**11/06/2019**	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**17/09/2019**	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**17/09/2019**	LE PAS DES MOLIETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**24/09/2019**	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**12/09/2019**	AVENUE DES LUTINS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/09/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/09/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**03/09/2019**	PLACE CAMILLE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**24/09/2019**	AVENUE DE LA COTE D ARGENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**15/02/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**01/03/2019**	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/02/2019**	ALLEE DU BOIS D ARCY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**19/02/2019**	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**19/02/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**22/02/2019**	RUE ALAIN GERBAULT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**01/03/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**28/02/2019**	AVENUE SAINT EXUPERY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**06/03/2019**	PLACE DU 8 MAI 1945	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**04/03/2019**	RUE JEAN BART	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/03/2019**	ALLEE DES ROSEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**12/03/2019**	ALLEE JEAN COCTEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**20/03/2019**	QUERQUILLAS RD 106	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**20/03/2019**	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**02/04/2019**	ALLEE DE LA PINEDE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**12/04/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau réparer**	**12/04/2019**	ALLEE DES GRIVES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**23/04/2019**	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**29/04/2019**	RUE DE L ABBE REULET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/09/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/09/2019**	RUE FRANZ SCHUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**24/09/2019**	RUE DES AMANDIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/09/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**24/09/2019**	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**20/05/2019**	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/06/2019**	ALLEE DES ARDENNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**19/06/2019**	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**27/06/2019**	RUE DU PERIGORD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/09/2019**	ALLEE DES PERVENCHES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**27/06/2019**	AVENUE DE LA COTE D ARGENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**01/07/2019**	RUE DES COURLIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**31/12/2019**	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**21/01/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**11/01/2019**	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**29/01/2019**	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**22/01/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**04/02/2019**	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**15/02/2019**	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**05/02/2019**	RUE DES SARCELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**11/02/2019**	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**19/03/2019**	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**18/02/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**20/02/2019**	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**04/03/2019**	AVENUE DE L EGLISE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**13/03/2019**	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**08/03/2019**	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**21/03/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau ouvrir**	**25/03/2019**	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau créer avec compteur**	**18/12/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**08/01/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur enquêter**	**17/01/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio renouveler (sans compteur)**	**08/01/2019**	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio poser (sans compteur)**	**26/02/2019**	ALLEE BELLEVUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio renouveler (sans compteur)**	**15/01/2019**	RUE RENE DUGUAY TROUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio renouveler (sans compteur)**	**08/01/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur déposer**	**28/11/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur déposer**	**22/11/2019**	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur déposer**	**13/12/2019**	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/03/2019**	AV DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/03/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/03/2019**	RUE JULES FERRY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**09/04/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**21/05/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**24/05/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**24/06/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**12/07/2019**	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**07/05/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau fermer à la demande du client**	**15/10/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**regard compteur enquêter**	**18/01/2019**	RUE DES ECUREUILS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**04/06/2019**	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio renouveler (sans compteur)**	**19/02/2019**	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**06/02/2019**	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**30/01/2019**	AVENUE JULES LADOUMEGUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**30/01/2019**	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**29/01/2019**	RUE SUZANNE LENGLEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**24/05/2019**	Ch. Pigeonnay	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter équipement**	**27/05/2019**	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau réparer**	**30/01/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE FRANZ SCHUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**19/02/2019**	RUE SUZANNE LENGLEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**20/06/2019**	RUE DES AMANDIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**04/06/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**04/06/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau réparer**	**15/02/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**19/02/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau réparer**	**11/02/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**émetteur radio renouveler (sans compteur)**	**05/03/2019**	AVENUE DU CASINO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**28/02/2019**	RUE SUZANNE LENGLEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**19/02/2019**	RUE DES PERDRIX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**19/02/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**18/02/2019**	RUE DU PERIGORD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**07/06/2019**	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**14/06/2019**	ALLEE DES ROUGES GORGES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**12/07/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**11/07/2019**	ALLEE PASTEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**20/02/2019**	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/03/2019**	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/03/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**branchement eau enquêter fuite**	**11/06/2019**	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	11/06/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	13/06/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	11/06/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	13/06/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	11/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	11/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	19/03/2019	AVENUE DU GENERAL LECLERC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	19/03/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	28/06/2019	AVENUE PIERRE DE COUBERTIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	21/02/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	26/02/2019	RUE DE LA PALOMBIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	27/06/2019	ALLEE DES PERVENCHES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	05/03/2019	AVENUE MAL D LATTRE DE TASSIGNY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	05/03/2019	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	22/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	28/06/2019	RUE DES COURLIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	09/07/2019	ALLEE DES SERINS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	09/07/2019	RUE GABRIEL FAURE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau renouveler sans compteur	06/12/2019	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	09/07/2019	ALLEE DU GOLF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	07/08/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	27/03/2019	RUE SUZANNE LENGLEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	22/03/2019	RUE DES TOURTERELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	04/04/2019	CHEMIN DE L AIRIAL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	30/04/2019	RUE EDMOND ROSTAND	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	30/04/2019	ALLEE BEAUSEJOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	04/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	regard compteur enquêter	01/04/2019	ALLEE GEORGES CARPENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	14/05/2019	PLACE DE L ETOILE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	28/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	27/05/2019	AVENUE DES HERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	16/04/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	04/04/2019	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	03/05/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur avec émetteur radio enquêter	17/09/2019	AVENUE SERGE GAINSBOURG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	24/09/2019	AV J ET CHRISTIAN DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	22/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	10/09/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	8
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	24/09/2019	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	23/04/2019	RUE DES COLOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/04/2019	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	14/05/2019	LOTISSEMENT CLOS DES COUBERTIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau fermer demande interne	11/10/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	17/05/2019	RUE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	28/05/2019	RUE JULIEN GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	18/09/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/07/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	24/07/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	04/10/2019	RUE DES COQUELICOTS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	04/10/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	14/05/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	21/05/2019	_	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	28/05/2019	ALLEE LAMARTINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	14/10/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	03/05/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	11/06/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	17/10/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	30/10/2019	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	21/10/2019	RUE JULIEN GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	14/05/2019	IMPASSE DES FRERES FARMAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	04/06/2019	PROMENADE DU PORT DE PLAISANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/05/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	25/10/2019	ALLEE DES GENETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	29/10/2019	ALLEE DES LILAS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	14/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	04/11/2019	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	05/11/2019	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau ouvrir	31/10/2019	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	22/07/2019	AVENUE PAUL VERLAINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	08/11/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	7
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	08/11/2019	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	15/11/2019	RUE JULES FERRY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	12/12/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	23/05/2019	RUE ANDRE MAUROIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	27/05/2019	RUE ANDRE MAUROIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	29/05/2019	ALLEE GIUSEPPE VERDI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	20/11/2019	ALLEE DE PICARDIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/09/2019	AVENUE DE L EGLISE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/08/2019	AVENUE DE LA COTE D ARGENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/08/2019	RUE ISIDORE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	26/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	02/09/2019	ALLEE DU BEARN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau ouvrir	26/11/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau enquêter fuite	28/11/2019	AVENUE CAMILLE RONGIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	29/11/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	20/06/2019	RUE DES ACACIAS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	05/06/2019	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	18/06/2019	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	18/06/2019	QUAI DE LAHILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	02/07/2019	RUE JEAN MERMOZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	30/12/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	17/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	13/06/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	14/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	25/06/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	20/06/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau ouvrir	10/12/2019	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau afficher	13/12/2019	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter équipement	23/12/2019	AVENUE GUTENBERG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	02/07/2019	RUE CLAUDE DEBUSSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	30/07/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	18/07/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	24/07/2019	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	06/08/2019	ALLEE DES ROSES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	07/08/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/06/2019	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	06/08/2019	LOTISSEMENT CLOS DES COUBERTIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	12/09/2019	AVENUE JOHANNES BRAHMS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	02/08/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	08/08/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	02/09/2019	AVENUE DU CASINO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	02/09/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	02/09/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	02/09/2019	ALLEE DU GOLF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	12/09/2019	AVENUE DE LA COTE D ARGENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	12/08/2019	LIEU DIT CANADIENS NORD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	07/08/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	17/10/2019	AVENUE LEO FERRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	24/09/2019	AVENUE CAMILLE RONGIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	02/09/2019	AVENUE DE L EGLISE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	17/09/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	03/09/2019	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	12/09/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	29/08/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	29/08/2019	RUE MAURICE CHEVALIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	03/09/2019	ALLEE DES ORTOLANS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	02/08/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	06/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	13/08/2019	ALLEE DES MARCASSINS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	19/09/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	08/10/2019	AV DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	19/09/2019	RUE JACQUES ANQUETIL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	06/08/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	03/10/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	02/09/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	02/09/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	02/09/2019	ALLEE DE L ARGONNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	regard compteur enquêter	06/08/2019	ALLEE GEORGES CARPENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	18/10/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	25/09/2019	RUE BERTIN LALANDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	19/09/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	21/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	03/10/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	03/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	regard compteur enquêter	21/08/2019	RUE CASTRO	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	03/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/08/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	regard compteur enquêter	28/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	30/08/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur poser	17/10/2019	AVENUE LEO FERRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	20/08/2019	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur enquêter client	08/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	03/10/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	02/10/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	15/10/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	16/10/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/01/2019	AVENUE D ARES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	15/01/2019	RUE MADAME JOLIOT CURIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/01/2019	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/01/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	07/11/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	11/11/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer	13/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**17/12/2019**	RUE PANHARD LEVASSOR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**19/11/2019**	RUE ALEXANDRE FLEMING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur poser**	**19/11/2019**	RUE NICEPHORE NIEPCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**29/10/2019**	PLACE SAINT HUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**29/10/2019**	RUE JULIEN GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**05/11/2019**	ALLEE DU STADE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**08/01/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**08/01/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**08/01/2019**	RUE FRANZ LISZT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau réparer**	**27/11/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/08/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**02/09/2019**	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**26/11/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau réparer**	**10/12/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**15/01/2019**	AVENUE D ARES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur enquêter client**	**10/12/2019**	AVENUE JULES LADOUMEGUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**15/01/2019**	ALLEE MAURICE RAVEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**15/01/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**16/09/2019**	RUE CARNOT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**15/01/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/02/2019**	AVENUE DE LA COTE D ARGENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**22/01/2019**	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**20/09/2019**	AVENUE DES PALOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**29/01/2019**	RUE EDITH PIAF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**29/01/2019**	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**29/01/2019**	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**09/12/2019**	RUE DES COQUELICOTS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/02/2019**	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/02/2019**	RUE DES BOUVREUILS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/02/2019**	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**05/02/2019**	RUE ISIDORE GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**19/02/2019**	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**19/02/2019**	RUE DENIS PAPIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**19/02/2019**	BOULEVARD DE L UNION	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**19/02/2019**	AVENUE DES BRUYERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**03/01/2019**	AVENUE DU PRINTEMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**06/02/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**19/02/2019**	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**20/02/2019**	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**28/03/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**28/03/2019**	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau rechercher fuite**	**23/01/2019**	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	10/04/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau créer	25/06/2019	AVENUE LEO FERRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	25/06/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	26/05/2019	RUE LOUIS LUMIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	04/06/2019	RUE DU TENNIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	04/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/06/2019	ALLEE DES COLIBRIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/03/2019	CHEMIN DES LAPINS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer avec émetteur radio	27/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	16/04/2019	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	06/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/07/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	29/07/2019	ALLEE DE PICARDIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	24/07/2019	ALLEE DES ARDENNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/07/2019	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	25/07/2019	ALLEE DE LA CHALOSSE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/07/2019	RUE DES COURLIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	01/08/2019	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	05/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/03/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/02/2019	RUE ROBERT SURCOUF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	21/02/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	07/11/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	25/09/2019	AVENUE VERGNIAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	01/10/2019	AVENUE VERGNIAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/03/2019	AV J ET CHRISTIAN DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	22/02/2019	RUE DES BLEUETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	03/07/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	14/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	14/11/2019	Secteur av de bdx. Les Canadiens	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	04/06/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	10/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	11/06/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	04/06/2019	RUE BERNARD PALISSY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	14/05/2019	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	24/05/2019	CHEMIN DU PIGEOUNEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	11/06/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	28/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/06/2019	ALLEE DES ROUGES GORGES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/06/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	11/06/2019	ALLEE LAMARTINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	18/06/2019	RUE DE LA LOUVETERIE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	27/11/2019	ALLEE FRANCOIS VILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau rechercher fuite	27/11/2019	AVENUE GUTENBERG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	14/10/2019	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	21/10/2019	PROM DU PORT DE PLAISANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	29/10/2019	ALLEE DE BIGORRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/09/2019	RUE THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	10/09/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	10/09/2019	ZA DU CAASI 5EME TRANCHE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/10/2019	LE PAS DES MOLIETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/11/2019	AVENUE CHARLES TRENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	15/10/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	21/10/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/11/2019	RUE RENE DUGUAY TROUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter (débit, pression)	12/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	08/10/2019	RUE DES GOELANDS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	17/09/2019	AVENUE DES HERES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	22/10/2019	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/09/2019	AVENUE CHARLES TRENET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/11/2019	AVENUE SOPHIE WALLERSTEIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/11/2019	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	01/10/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	12/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	10/12/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	29/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	24/07/2019	RUE CHARLES AZNAVOUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	03/10/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	03/10/2019	RUE DES IRIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	27/09/2019	ALLEE DU GAZON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	25/07/2019	ALLEE DE LA CHALOSSE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	16/09/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	26/09/2019	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	02/12/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/11/2019	AVENUE GUTENBERG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	25/10/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	31/10/2019	AV J ET CHRISTIAN DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/08/2019	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/10/2019	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/10/2019	ALLEE DES REGATES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	02/08/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	12/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	31/10/2019	RUE JOACHIM DU BELLAY	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	03/09/2019	ALLEE DES VIOLETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/09/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/09/2019	AVENUE DE CAUDERAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/09/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/10/2019	ALLEE BEL AIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	08/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/11/2019	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/11/2019	RUE DES GIROLLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/11/2019	AVENUE GEORGES BRASSENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/11/2019	RUE JEAN BOITEUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/11/2019	RUE JEAN BOITEUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	03/12/2019	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/10/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/09/2019	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	21/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	21/11/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/11/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	08/10/2019	RUE JEAN MERMOZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	06/09/2019	RUE DE LA RENAISSANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/11/2019	RUE SEBASTIEN GERARD CASTAING	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	25/10/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/12/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	24/10/2019	RUE RENE DUGUAY TROUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/11/2019	AVENUE VERGNIAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/11/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/11/2019	ZA LES CANADIENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	10/12/2019	THEODORE MONOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	10/12/2019	AVENUE DES AIGRETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	22/01/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	20/02/2019	RUE DES AMANDIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	branchement eau réparer	23/12/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/03/2019	ALLEE DES MESANGES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	20/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	05/03/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	RUE PARMENTIER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/02/2019	BOULEVARD PIERRE DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	18/03/2019	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	22/05/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2019	RUE EDMOND ROSTAND	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/01/2019	ALLEE DES ONDINES	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	22/05/2019	RUE VIVALDI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	HAMEAU D ARGUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	05/01/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	08/01/2019	ALLEE DES VIOLETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	RUE PANHARD LEVASSOR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	RUE JACQUES ANQUETIL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	19/03/2019	RUE DE LA CARREYRE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	09/01/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	15/01/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	04/06/2019	ALLEE BEL AIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	16/01/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	18/01/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	21/01/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	14/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	02/04/2019	RUE JULES SIMON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/06/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	05/02/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	08/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	02/04/2019	LOTISSEMENT LA CHENAIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	02/04/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	15/02/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	18/02/2019	ALLEE DU BOIS D ARCY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	18/02/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	19/02/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	19/02/2019	RUE ALAIN GERBAULT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	19/02/2019	AVENUE SAINT EXUPERY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/03/2019	AVENUE JEAN MARCEL DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	05/03/2019	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	07/03/2019	AVENUE CENTRALE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/03/2019	AVENUE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio reparamétrer	08/01/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	27/03/2019	RUE DES COLOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/03/2019	RUE DE L ARMAGNAC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/04/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	03/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/03/2019	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur relever	26/03/2019	BOULEVARD PIERRE DESPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	02/05/2019	RUE DES COLOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/04/2019	RUE DE L ABBE REULET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	27/05/2019	ALLEE GIUSEPPE VERDI	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/04/2019**	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/04/2019**	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/04/2019**	PLACE DE L ETOILE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**30/04/2019**	RUE DE L OREE DU BOIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/04/2019**	RUE DE LA RENAISSANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**29/05/2019**	RUE DES ACACIAS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**29/05/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**29/05/2019**	CHEMIN DE COMTE A COULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**03/06/2019**	ALLEE DES ONDINES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**03/06/2019**	RUE DES AMANDIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**03/06/2019**	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**05/06/2019**	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**02/04/2019**	RUE DES EGLANTIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**04/06/2019**	AVENUE DU MOULIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**12/06/2019**	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**13/06/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**14/06/2019**	ALLEE DE LA CHALOSSE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**14/06/2019**	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**09/07/2019**	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**23/07/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**30/07/2019**	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**14/08/2019**	AVENUE DU LANGUEDOC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**23/07/2019**	AVENUE DU FALGOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**06/08/2019**	RUE PANHARD LEVASSOR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**30/07/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**01/10/2019**	AVENUE MONDESIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**06/08/2019**	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**06/08/2019**	RUE GILBERT BECAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**14/08/2019**	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur relever**	**06/08/2019**	AVENUE DU GENERAL LECLERC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**25/06/2019**	AVENUE SOPHIE WALLERSTEIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**27/06/2019**	RUE DU PERIGORD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**16/07/2019**	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**12/07/2019**	ALLEE DE PICARDIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**16/07/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**13/02/2019**	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**20/02/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**16/07/2019**	AVENUE DE LA SOURCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/07/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/07/2019**	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/07/2019**	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**19/07/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**12/03/2019**	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**22/07/2019**	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**08/04/2019**	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**11/04/2019**	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	27
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**23/05/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**26/06/2019**	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**25/07/2019**	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**30/07/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**05/08/2019**	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**06/08/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**06/08/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**11/02/2019**	AVENUE DES LIBELLULES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**07/08/2019**	PLACE SAINT HUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/08/2019**	RUE DES CHARDONNERETS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**21/08/2019**	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**22/08/2019**	RUE DE LA VENERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**30/09/2019**	ALLEE DES PERVENCHES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**29/05/2019**	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**12/06/2019**	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**20/06/2019**	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**06/11/2019**	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**06/11/2019**	RUE DU BOURBONNAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**06/11/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**08/11/2019**	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**12/09/2019**	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**12/11/2019**	RUE DU BOURBONNAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**13/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**10/09/2019**	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**10/09/2019**	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**02/10/2019**	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau purger**	**02/10/2019**	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**26/11/2019**	ALLEE FRANCOIS VILLON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**26/11/2019**	ALLEE CLEMENT MAROT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**26/11/2019**	AVENUE GUTENBERG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**29/11/2019**	RUE GUYNEMER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**13/03/2019**	AVENUE DE CHAMPAGNE	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	16/10/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	13/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	19/11/2019	AVENUE DU BETEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	18/12/2019	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	20/12/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	21/12/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	26/12/2019	RUE JULES CHAMBRELENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/03/2019	RUE DES COLOMBES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	28/03/2019	RUE DES ANEMONES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	04/04/2019	RUE FRANCOIS GOUBET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	29/04/2019	RUE DE L ABBE REULET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	22/05/2019	AVENUE JOHANN STRAUSS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	24/05/2019	CHEMIN DU PIGEOUNEY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	28/05/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	28/05/2019	RUE JULES FERRY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	13/06/2019	ALLEE DES ROUGES GORGES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/06/2019	ALLEE DU GOLF	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	03/07/2019	AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	24/06/2019	IMPASSE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	27/06/2019	AVENUE JOHANNES BRAHMS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	01/07/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	01/07/2019	ALLEE DU MAINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	01/07/2019	AVENUE DE GASCOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	01/07/2019	ALLEE DE TURSAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	30/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	16/01/2019	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	23/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	23/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	31/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	31/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/02/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	24/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	24/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	30/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	06/03/2019	RUE JULES SIMON	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/02/2019	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	12/03/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	11/03/2019	ALLEE DE SAINTONGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	13/03/2019	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	15/02/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	11/02/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/02/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	22/02/2019	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	8
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	22/03/2019	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	22/03/2019	RUE DES TOURTERELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	22/03/2019	AVENUE DU BROUSTIC	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	25/03/2019	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/03/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	25/03/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	27/03/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	31/07/2019	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	22/03/2019	RUE DES TOURTERELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	22/03/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	02/04/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	28/03/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	11/04/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	27
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	10/04/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	25/04/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	19/04/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	23/05/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	26/06/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	25/04/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/05/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/05/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	03/05/2019	RUE ANTOINE ELIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	30
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau purger	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	29/05/2019	ALLEE GIUSEPPE VERDI	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	29/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	10
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	29/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	10
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	06/08/2019	AVENUE DES ALGUES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	06/08/2019	RUE DE LA LOUVETERIE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	03/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	18/04/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	26/04/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	29/04/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/06/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/08/2019	ALLEE DU NIVERNAIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio reparamétrer	02/09/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	03/05/2019	RUE DES CHASSEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	03/05/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	07/05/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	13/05/2019	RUE ROSA BONHEUR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	15/05/2019	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/06/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	24/06/2019	ALLEE DES ROUGES GORGES	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	émetteur radio reparamétrer	05/09/2019	AVENUE DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	14/08/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	17/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	17/05/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	20/05/2019	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	21/05/2019	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	22/05/2019	RUE ANDRE MAUROIS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	12/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	17/06/2019	RUE MAGRIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	19/06/2019	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	20/06/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	10/07/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	28/06/2019	AVENUE DE L ESPERANCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	18/07/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	18/07/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	25/07/2019	AVENUE DE LA SOURCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	6
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	02/08/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	02/08/2019	ALLEE FONTVIELLE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	01/07/2019	RUE MAGRIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	compteur changer pièces, réparer fuite	29/08/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	21/08/2019	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/09/2019	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	8
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	05/07/2019	AVENUE JEAN SACCHETTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	09/07/2019	AVENUE JEAN SACCHETTI	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	29/08/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	11/07/2019	ALLEE DES GRIVES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	09/07/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	10/07/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	11/07/2019	AVENUE DU CHATEAU D EAU	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	29/10/2019	PLACE SAINT HUBERT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	03/09/2019	AVENUE GUTENBERG	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/09/2019	RUE LOUIS LUMIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter fuite	26/08/2019	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**29/08/2019**	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**02/09/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**10/10/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**03/10/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**02/10/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**07/10/2019**	_	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**10/09/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**09/09/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**09/09/2019**	RUE DES ECHASSIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**06/12/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**16/10/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**23/10/2019**	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**28/10/2019**	ALLEE DES GENETS	ANDERNOS LES BAINS	6
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**31/10/2019**	ALLEE DES LILAS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**07/11/2019**	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**07/11/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**12/11/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	7
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**12/11/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**13/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**14/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**16/09/2019**	IMPASSE LARRIOUET	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**18/09/2019**	RUE DES GRILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**24/09/2019**	BOULEVARD DU PAGE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**27/11/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**30/09/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**01/10/2019**	BOULEVARD DE L OCEAN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**02/10/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**17/12/2019**	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**15/10/2019**	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**15/10/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/10/2019**	AVENUE DE L AVENIR	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**10/10/2019**	RUE JOSEPH CUGNOT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**02/11/2019**	ALLEE DES FLEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**13/12/2019**	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**09/12/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**12/12/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**16/12/2019**	BOULEVARD DU MARECHAL JUIN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**17/12/2019**	ALLEE CLEMENT MAROT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter fuite**	**19/12/2019**	PROMENADE DE LA PISCINE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**19/11/2019**	RUE DES ACACIAS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**20/11/2019**	RUE DES CEVENNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**16/01/2019**	ALLEE DE LA SABLIERE	ANDERNOS LES BAINS	2

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	23/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	31/01/2019	BOULEVARD DE VERDUN	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	24/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	30/01/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	08/02/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	13/02/2019	RUE DES PAPILLONS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	15/02/2019	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	11/02/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	20/02/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	12/03/2019	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	27/03/2019	AVENUE THIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	22/03/2019	ALLEE DES FLEURS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	22/03/2019	RUE DES TOURTERELLES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	02/04/2019	AVENUE FRANCK CAZENAVE	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	28/03/2019	ALLEE DES MULETIERS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	11/04/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	27
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	10/04/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	19/04/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	23/05/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	26/06/2019	RUE JACQUES HAZERA	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	25/04/2019	AVENUE SARAH BERNHARDT	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	06/05/2019	AVENUE DU CHALET	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	03/05/2019	RUE ANTOINE ELIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	30
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	09/05/2019	AVENUE JACQUES DE CHORIVIT	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	29/05/2019	ALLEE GIUSEPPE VERDI	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	29/05/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	10
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	27/05/2019	RUE MARCEL AYME	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	12/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	12/06/2019	AVENUE DE COMTE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	13/06/2019	BOULEVARD DU COLONEL WURTZ	ANDERNOS LES BAINS	5
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	20/06/2019	RUE DES MYOSOTIS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	20/06/2019	ALLEE DES CIGALES	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	03/07/2019	ALLEE DU BEARN	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	10/07/2019	AVENUE D ALSACE	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	18/07/2019	RUE DES ARBOUSIERS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	19/07/2019	PARC DAVID	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	18/07/2019	RUE MARCEL PAGNOL	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	18/07/2019	RUE ROGER MAILLARD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	25/07/2019	AVENUE DE LA SOURCE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau enquêter pour qualité eau	25/07/2019	AVENUE JOHANN STRAUSS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	réseau eau remise en eau réaliser	13/08/2019	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	6

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**06/08/2019**	AVENUE DE LA MARNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**21/08/2019**	RUE EDOUARD BRANLY	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**12/09/2019**	AVENUE DE L ILE DE FRANCE	ANDERNOS LES BAINS	8
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**29/08/2019**	AVENUE DU PUITS ARTESIEN	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**04/09/2019**	RUE LOUIS LUMIERE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau contrôler pour intégration**	**26/09/2019**	AVENUE VERGNIAUD	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**03/10/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**02/10/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**07/10/2019**	_	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**14/10/2019**	RUE JULES CHAMBRELENT	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**06/12/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**16/10/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**23/10/2019**	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	15
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**21/10/2019**	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**22/10/2019**	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**24/10/2019**	ALLEE DES DUNES	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**28/10/2019**	ALLEE DES GENETS	ANDERNOS LES BAINS	6
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**31/10/2019**	ALLEE DES LILAS	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**07/11/2019**	RUE DES FAUVETTES	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**07/11/2019**	AVENUE CAMILLE SAINT SAENS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**12/11/2019**	AVENUE DES COLONIES	ANDERNOS LES BAINS	7
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**12/11/2019**	AVENUE DES CHAMPS	ANDERNOS LES BAINS	2
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**13/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**14/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ANDERNOS LES BAINS	4
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**27/11/2019**	RUE DES FLANDRES	ANDERNOS LES BAINS	3
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**12/12/2019**	AVENUE DE BOURGOGNE	ANDERNOS LES BAINS	1
ANDERNOS-LES-BAINS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**17/12/2019**	RUE ROSSINI	ANDERNOS LES BAINS	2

Légende

- Surpresseur
- Chloration
- Cascade
- Compteur
- Vanne
- Conduite
- Sens d'écoulement
- Interconnexions

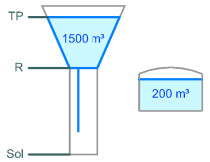

Réservoir

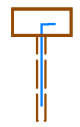

Forage

Réalisation :	RSL
Contrôle :	PLA
Date :	02/2020

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Contrat d'ANDERNOS

Synoptique du réseau d'eau potable

50 m NGF
40 m NGF
30 m NGF
20 m NGF
10 m NGF
0 m NGF

Capsus
42.72 m
38.62 m
300 m³
7.72 m

Les Canadiens
45.20 m
1500 m³
36.20 m
21.00 m

St Hubert
Débit : 100 m³/h
HMT : 100 mce
Profondeur : 336 m

Débit : 170 m³/h
HMT : 100 mce
Profondeur : 375 m

Le Mauret
44.80 m
1500 m³
35.40 m
9.80 m

Les Bruyères
Débit : 150 m³/h
200 m³
Débit : 120 m³/h
HMT : 47 mce
Profondeur : 483 m

ARES
Ø175
LANTON

COMMANDE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1er avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1er janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.
-

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
Annexe n° 2	Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
Annexe n° 3	Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
Annexe n° 4	Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
Annexe n° 5	Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics
Annexe n° 6	Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde
Annexe n° 7	Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs
Annexe n° 8	Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique
Annexe n° 9	Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Annexe n° 10	Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
Annexe n° 11	Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
Annexe n° 12	Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique
Annexe n° 13	Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire
Annexe n° 14	Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe n° 15	Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique
Annexe n° 16	Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique
Annexe n° 17	Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique
Annexe n° 18	Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics
Annexe n° 19	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité
Annexe n° 20	Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé
Annexe n° 21	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1er janvier 2020, 214 000 € HT.

Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3°) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique
La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*
L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux
La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Facturation électronique dans la commande publique
Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :
- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :
- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique

Montant des avances versées aux PME
Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.
Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public
Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat (projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020).

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics
L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.
Conditions de recours :
- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes
Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'« une commission chargée de remplir les fonctions » de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.
Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.
Toutefois, l'article 1er de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les

compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1er juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.
La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : « *Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026* ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement
Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.
Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.
La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie
- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux règlementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats
De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité.
L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales (entrée en vigueur le lendemain de sa publication).

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RPGD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales).

Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national
Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement
Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins : 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;
Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/5/2019-171/jo/texte

DERU et délimitation des zones sensibles
L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.
Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive
Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.
En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.
Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau
- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
- Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.

- Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ;
Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».
Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins
Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole
Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.
Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale
En métropole comme outre-mer, les missions de l'OFB ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité.
La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.
Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.
Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation
Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.
Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.
Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.
Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux

de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation…), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme, issu de l'article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/4/10/2019-303/jo/texte

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° 96-1133 du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres

chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

1° Immeubles bâtis ;

2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;

3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;

4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;

5° Aéronefs ;

6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiantes effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 *(Décr. nº 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1er oct. 2018)*
I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :
1º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;
2º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;
3º Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;
4º Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2º de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.
II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES DEXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1ère instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc…) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)

- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoire à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084
http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html

Prêts pour la révolution de la ressource

service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2019

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

ARES

Sommaire

1 | Synthèse de l'année 5

1.1 L'essentiel de l'année 7
1.2 Les chiffres clés 8
1.3 Les indicateurs de performance 9
1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007 10
1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL 11
1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 11
1.4 Les évolutions réglementaires 12
1.5 Les perspectives 14

2 | Présentation du service 15

2.1 Le contrat 17
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 18
2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 18
2.2.2 La gestion de crise 19
2.2.3 La relation clientèle 19
2.3 L'inventaire du patrimoine 21
2.3.1 Le système d'eau potable 21
2.3.2 Les biens de retour 21

3 | Qualité du service 29

3.1 Le bilan hydraulique 31
3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable 31
3.1.2 Les volumes prélevés 31
3.1.3 Les volumes d'eau potable produits 32
3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés 33
3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève 33
3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève 34
3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007) 35
3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2 38
3.1.9 Les volumes de pointes 38
3.2 La qualité de l'eau 39
3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 39
3.2.2 Le plan vigipirate 40
3.2.3 La ressource 40
3.2.4 La production 42
3.2.5 La distribution 43
3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 44
3.3 Le bilan d'exploitation 45
3.3.1 La consommation électrique 45
3.3.2 Les contrôles réglementaires 46
3.3.3 Le nettoyage des réservoirs 46
3.3.4 Les autres interventions sur les installations 47
3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution 47
3.3.6 La recherche des fuites 49
3.4 Le bilan clientèle 50
3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle 50
3.4.2 Le nombre de clients 50
3.4.3 Le nombre d'abonnements 51
3.4.4 Les volumes vendus 51
3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs 52
3.4.6 La typologie des contacts clients 52
3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients 52
3.4.8 L'activité de gestion clients 53
3.4.9 La relation clients 54
3.4.10 L'encaissement et le recouvrement 56
3.4.11 Le fonds de solidarité 58

3.4.12 Les dégrèvements ... 58
3.4.13 La mesure de la satisfaction client ... 59
3.4.14 Le prix du service de l'eau potable ... 61

4 | Comptes de la délégation ... 63

4.1 Le CARE ... 65
4.1.1 Le CARE ... 66
4.1.2 Le détail des produits ... 67
4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration ... 67
4.2 Les reversements ... 76
4.2.1 Les reversements à la collectivité ... 76
4.2.2 Les reversements de T.V.A. ... 76
4.3 La situation des biens et des immobilisations ... 77
4.3.1 La situation sur les compteurs ... 77
4.4 Les investissements contractuels ... 79
4.4.1 Le renouvellement ... 79
4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé ... 80

5 | Votre délégataire ... 81

5.1 Notre organisation ... 83
5.1.1 La Région ... 83
5.1.2 Nos implantations ... 84
5.1.3 Nos moyens humains ... 85
5.1.4 Nos moyens matériels ... 86
5.1.5 Nos moyens logistiques ... 86
5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale ... 87
5.2 La relation clientèle ... 89
5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients ... 89
5.2.2 Le site internet et l'information client ... 90
5.3 Notre système de management ... 93
5.4 Notre démarche développement durable ... 96
5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité ... 99
5.5 Nos offres innovantes ... 100
5.5.1 Notre organisation VISIO ... 100
5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation ... 101
5.6 Nos actions de communication ... 103
5.6.1 Les actions de communications pour votre Région ... 103
5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France ... 105

6 | Annexes ... 109

1 | Synthèse de l'année

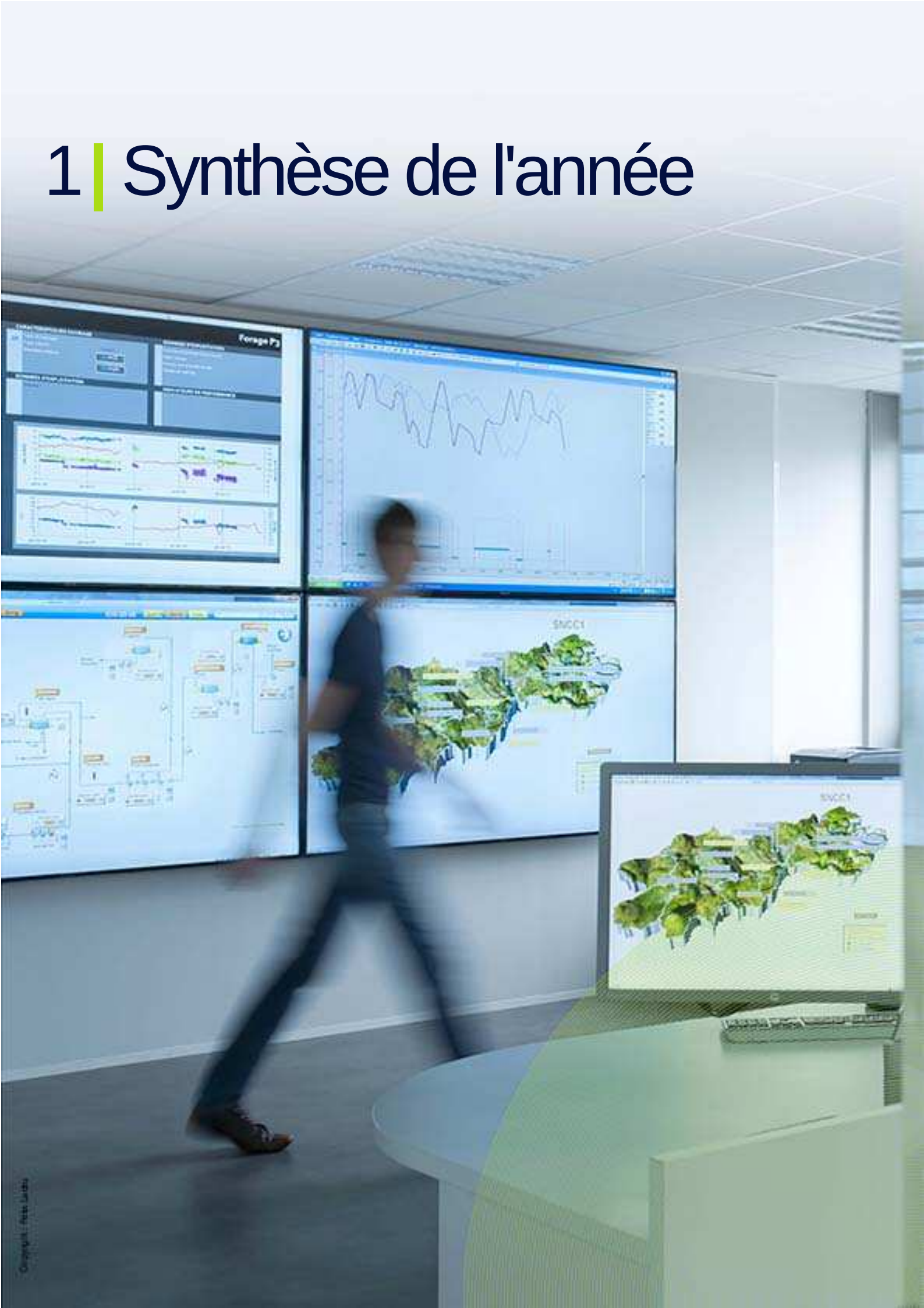

1.1 L'essentiel de l'année

2019	
Mois	
Janvier	Ensemble Commune : Déploiement de la télé relève
Février	06/02/19 : Réparation casse canalisation Rue de l'Eglise
Avril	07/04/19 : Réparation casse canalisation Avenue de la Libération
Juin	Mise en place et suivi renouvellement branchement.
Août	Suivi de chantier renouvellement AEP Rue Bremontier
Septembre	04/09/19 : Réparation casse canalisation Avenue du Goeland
Octobre	Campagne recherche robinet vanne pour sectorisation.
Novembre	Diagnostic du Génie civil du château d'eau de Cap Lande.
Décembre	02/12/19 : Réparation casse canalisation Rue Jean Jaurès 05/12/19 : Réparation casse canalisation Place Cap de Lande 15/12/19 : Réparation casse canalisation Cité Matin Clair Pose de barrière Héras pour sécuriser le périmètre du château d'eau de Cap Lande.

1.2 Les chiffres clés

4 390 clients desservis

181 349 m³ d'eau facturée

73,5 % de rendement du réseau de distribution

7,44 m³/km/j de pertes en réseau

74,2 km de réseau de distribution d'eau potable

1,63075 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	6 323	6 431	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	4 361	4 390	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	74,2	74,2	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,68667	1,63075	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	92,9	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	76,03	73,52	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	120	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0,46	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	91,2	100	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	7,03	7,76	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	6,4	7,44	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	2	6	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0,0001	0,0002	Euros par m³ facturés	A

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	0,23	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	9,63	14,58	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,04	2,2	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	0	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE

COMMANDE PUBLIQUE

- Entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019
- Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000€HT
- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
- Faculté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération de déléguer par convention leurs compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre
- Pérennisation de la tarification sociale et encadrement des modalités de son financement par les collectivités
- Réforme des procédures civiles d'exécution

Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant la norme GSM Data et RTC

Les systèmes de télésurveillances dans le domaine de l'eau utilisent depuis plusieurs décennies les réseaux RTC et GSM Data (CSD) pour communiquer et transmettre l'état des installations. Il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service de celles-ci.

Arrêt du GSM Data (CSD)

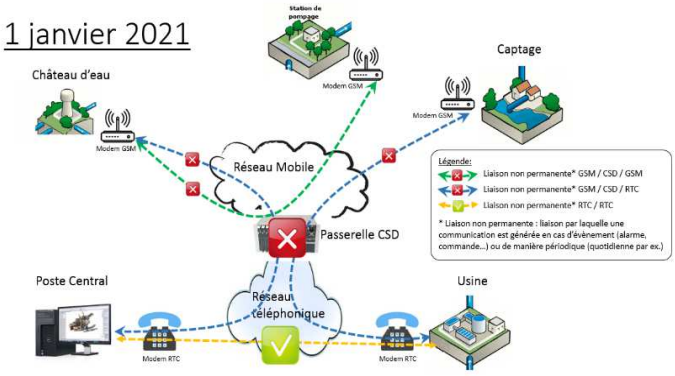

L'arrêt de ce service interviendra le 01/01/2021 :

- Arrêt technique du fonctionnement des communications Data CSD pour Orange et SFR

- Orange stoppe la passerelle communications Data CSD utilisé par les 3 opérateurs du réseau mobile

- Bouygues Telecom, troisième opérateur détenteur d'une licence GSM poursuit le fonctionnement de son réseau Data CSD jusqu'à fin 2024.

Arrêt du RTC

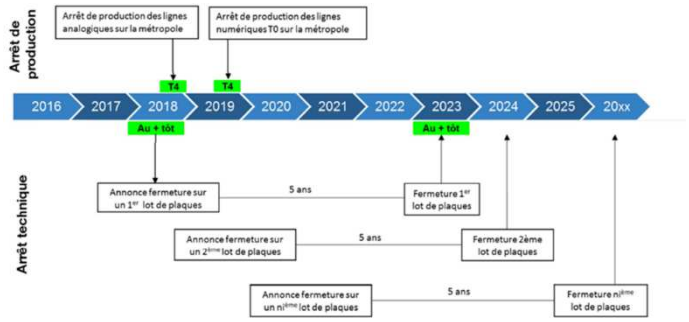

Concernant le réseau téléphonique commuté RTC de l'opérateur historique Orange, ce dernier a communiqué le planning d'arrêt de ce service (téléphonie analogique et numérique).

Ci-dessous le planning d'arrêt du service RTC :

A partir du 15 Novembre 2018 : arrêt de commercialisation de nouvelle lignes RTC

A partir de fin 2023 : Arrêt progressif du service RTC (par plaque)

Solutions proposées :

SUEZ a développé des solutions basées sur la technologie IP (Internet Protocol) de dernière génération, afin que les systèmes de télésurveillances puissent communiquer de façon sécurisée.

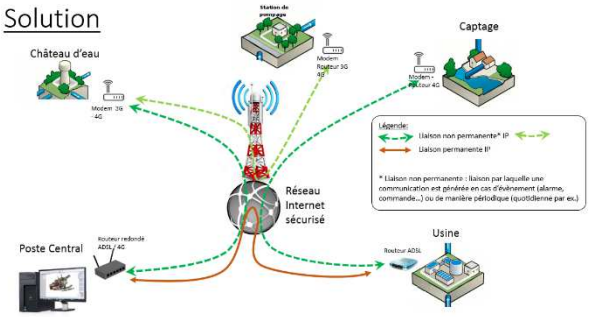

Ces solutions réseaux sont basés sur des technologies différentes suivant les besoins et la configuration de chaque site ; elles utilisent le réseau 4G, 3G, GPRS ou ADSL de l'opérateur Orange.

Les solutions réseaux de communication SUEZ sont des réseaux privés sécurisés et cryptés, ils ne peuvent être visibles depuis internet ; les systèmes de télésurveillances et de contrôle commandes des installations exploitées sont donc protégés.

1.5 Les perspectives

ACTIVITES USINES

- Prévoir la construction d'une clôture homologuée par l'ARS autour du château d'eau de Cap Lande.

- Contrôler les épaufrures (éclats de béton) sur l'extrados du Château de Cap Lande. Une reprise des épaufrures est prévue en 2020.

- Envisager le passage au chlore gazeux afin d'améliorer la qualité de la désinfection de l'eau sur les sites de production.

ACTIVITES RESEAUX

- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines.

- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.

- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable :
    - Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements.
    - Supprimer des doubles conduites.
    - Supprimer de conduite en amiantes ciment.
    - Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges.
    - Supprimer des conduites génératrices de CVM.

- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
    - Etablir des servitudes d'exploitation.
    - Renouveler sous domaine publique les conduites en domaine privé.

2 | Présentation du service

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	**Date de prise d'effet**	**Date d'échéance**	**Objet**
Contrat	01/01/2019	31/12/2030	Affermage

IDENTIFICATION	
Collectivité ou du Syndicat	Commune d'Arès
Représentant	M. Jean-Guy PERRIERE
Exercice concerné	2019
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Service délégué	SUEZ

VOS INTERLOCUTEURS			
Site	**Nom**	**Fonction**	**Coordonnées**
AGENCE GIRONDE	N. SICOT	Directeur d'agence	06 87 80 29 06
SECTEUR BASSIN	E. PREVOT	Chargé de Contrat	06 84 63 83 69

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

L'Agence Gironde

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vue confier l'ensemble des communes de la Gironde (hors Communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Nicolas SICOT, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

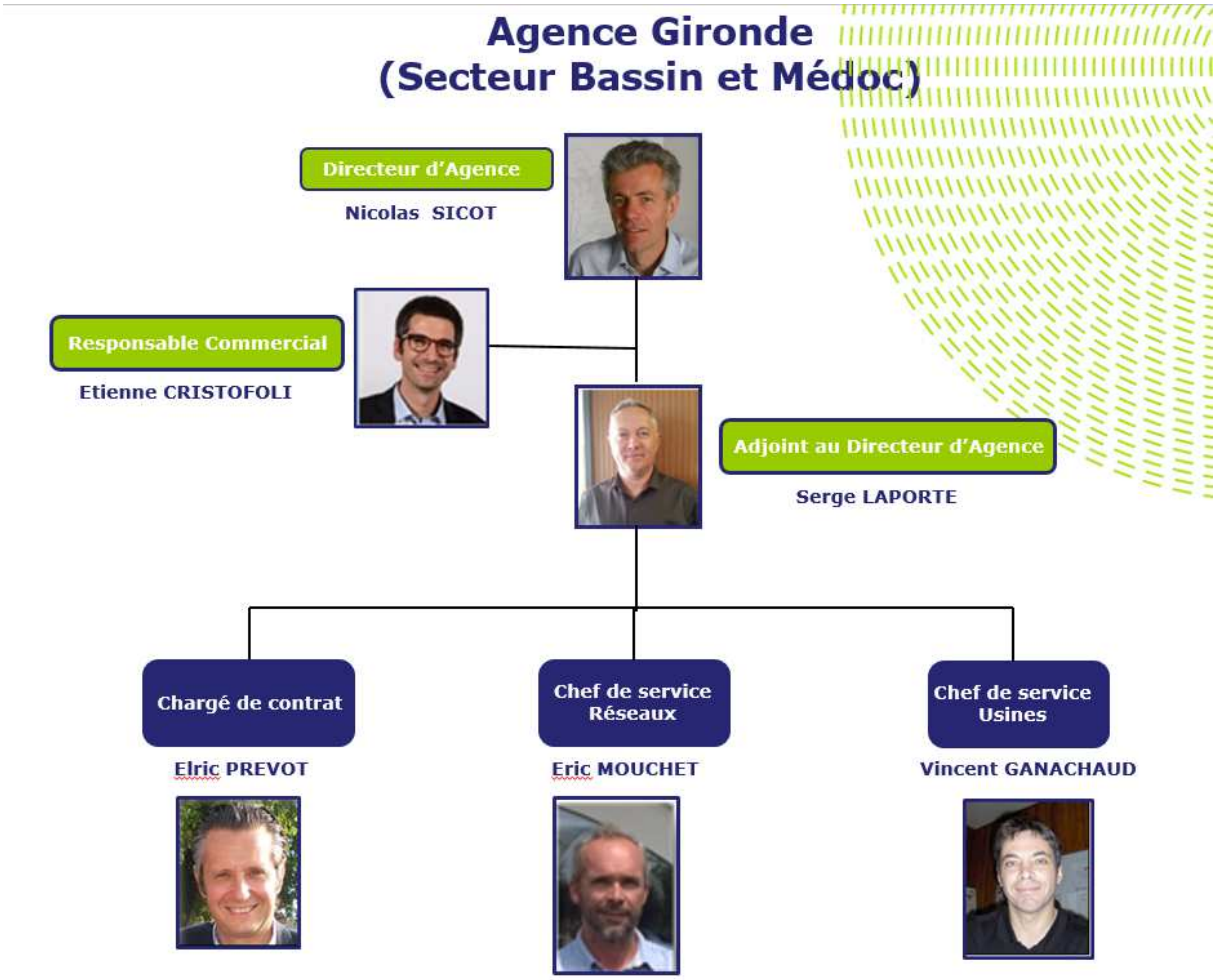

2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque…) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2019, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.
Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 100 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.
Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

76 % des contacts se sont faits par téléphone en 2019.

  - Au service des clients, 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures, les conseillers du Centre de Relation Clientèle basé à Biarritz répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Clientèle est joignable aux numéros suivants :

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement …

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage).

Le présent chapitre répond à la demande stipulée dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable

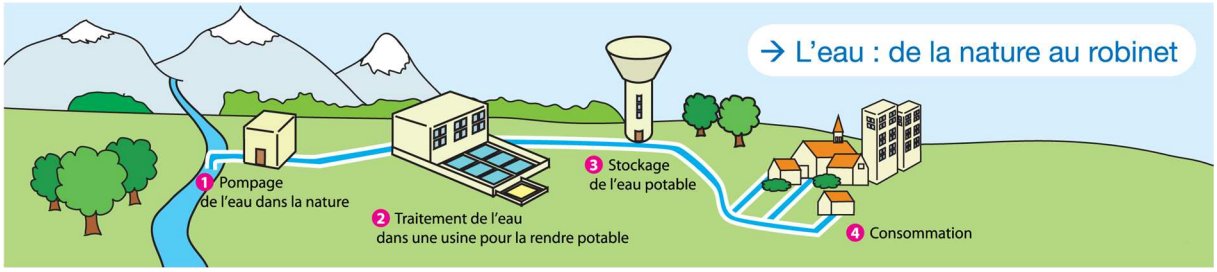

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement

Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
ARÈS	AEP GDE LANDE	1989	4 000	m³/j
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	1965	2 000	m³/j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des châteaux d'eau et réservoirs			
Commune	**Site**	**Volume utile**	**Unité**
ARES	GRANDE LANDE	1 000	m3
ARES	CAP LANDE	1 000	m3

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-	-	-	124	-	-	-	-	124
50-99 mm	-	4	5 592	15 685	-	-	-	-	21 282
100-199 mm	9 927	-	2 193	33 587	-	-	-	-	45 707
200-299 mm	6 957	-	-	107	-	-	-	-	7 065
Total	16 884	4	7 785	49 504	-	-	-	-	74 178

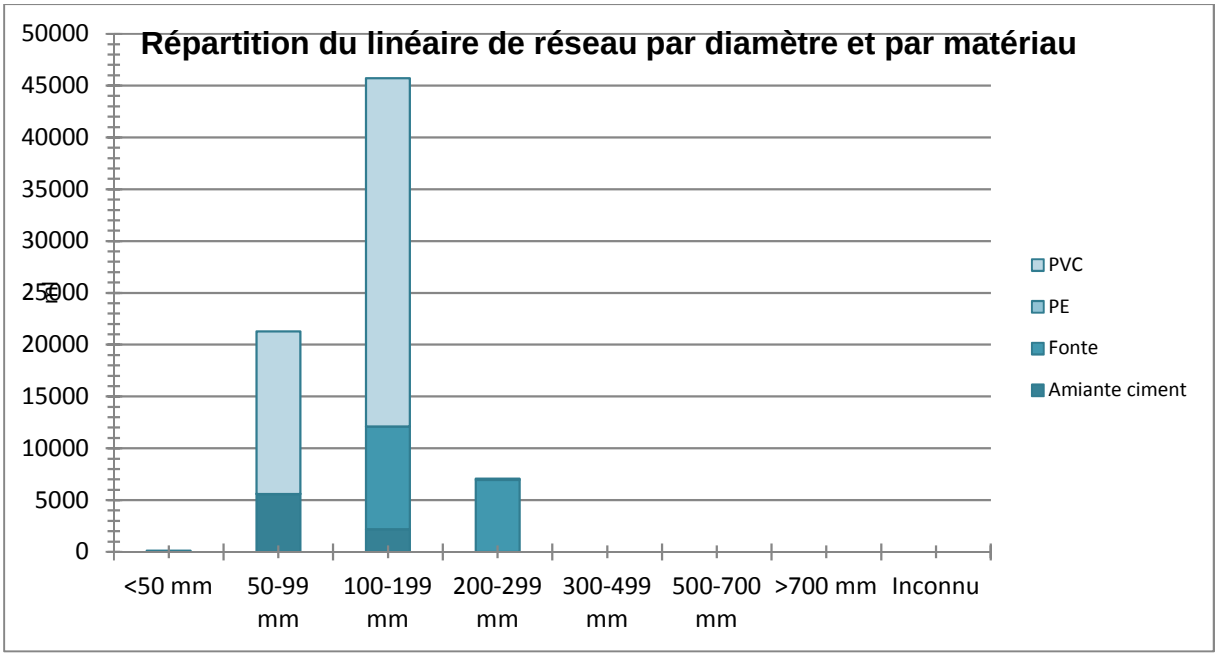

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

A noter également que la régularisation de plan est liée à :

- la redéfinition des contours géographiques du contrat par rapport à l'emplacement des compteurs ou débitmètres d'achats/ventes et de sectorisation, depuis, ou vers, les collectivités limitrophes,
- la remontée d'information liée à des interventions sur le terrain,
- l'intégration des informations présentes sur d'anciens plans.

Les variations sur les canalisations

Motif	ml
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	74 210
Régularisations de plans	- 32
Situation actuelle	74 178

Liste des principales mises à jour du réseau en 2018

Type de travaux	Description
Renouvellement	ARES AVENUE DE BORDEAUX ROND POINT DE L HELICE A FORESTIERE

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune

ARÈS	Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
ARÈS	Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	-	9	0,0%
ARÈS	Equipements de mesure de type compteur	6	6	0,0%
ARÈS	Equipements de mesure de type capteur acoustiques prélocalisateurs	-	50	0,0%
ARÈS	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	163	163	0,0%
ARÈS	Vannes	521	521	0,0%
ARÈS	Vidanges, purges, ventouses	95	95	0,0%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Pourcentage de branchements en plomb restant			
Type branchement	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	0	0	0,0%
Hors plomb avant compteur	4 420	4 459	0,9%
Branchement eau potable total	4 420	4 459	0,9%
% de branchements en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

NB : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).
De fait, le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	2 400	31	2	2 433
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 117	33	4	1 154
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	668	13	3	684
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	167	10	2	179
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	179	-	-	179
Eau froide	F > 25 ans	-	0	0	-	0
Eau froide	Inconnu	-	0	-	-	0
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	1	1
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	2	2
Total		-	4 531	87	14	4 632

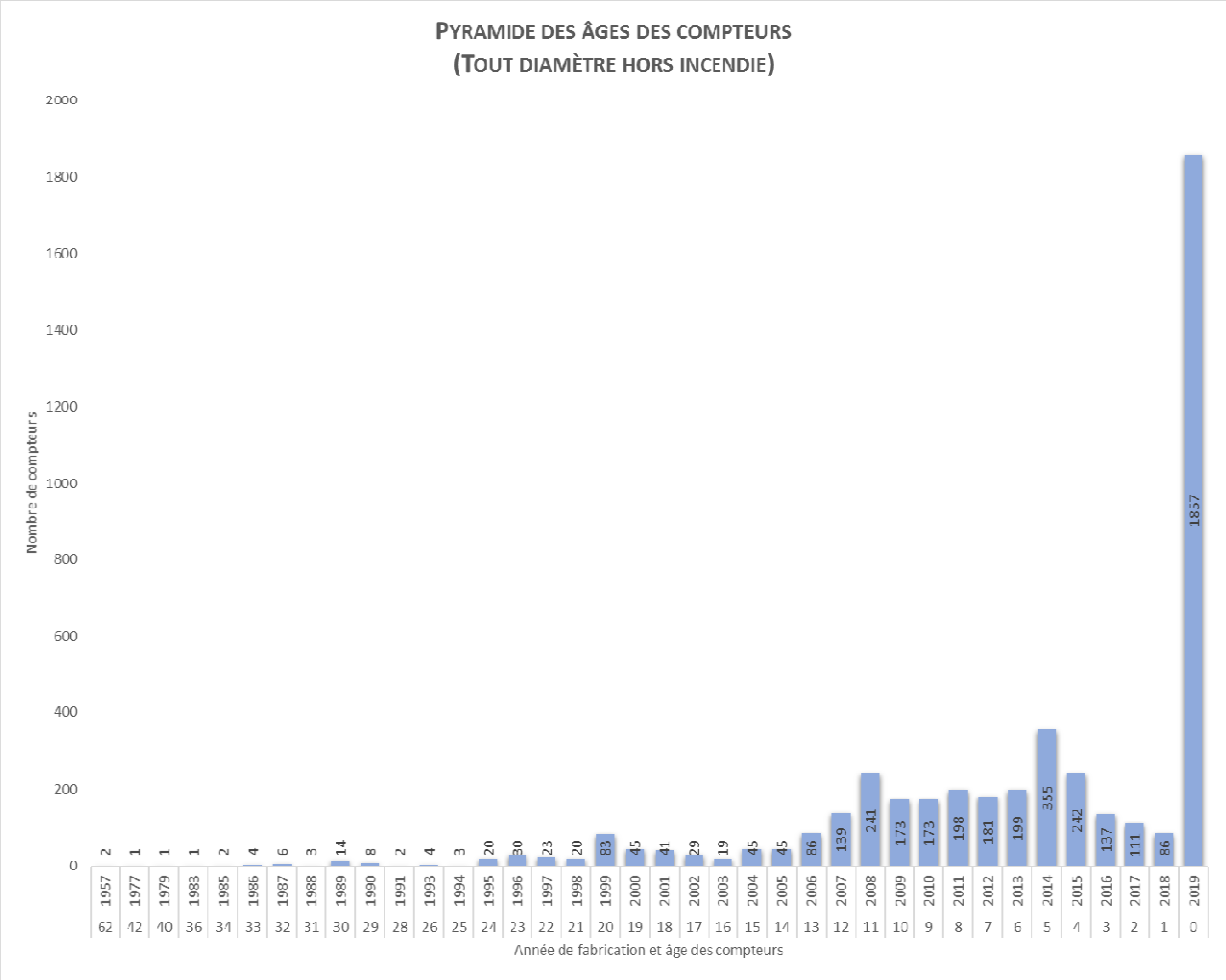

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	0	-	0,0%
12 à 15 mm	4 509	4 531	0,5%
20 à 40 mm	79	87	10,1%
>40 mm	14	14	0,0%
Total	4 602	4 632	0,7%

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	75
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**120**

3 | Qualité du service

3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre

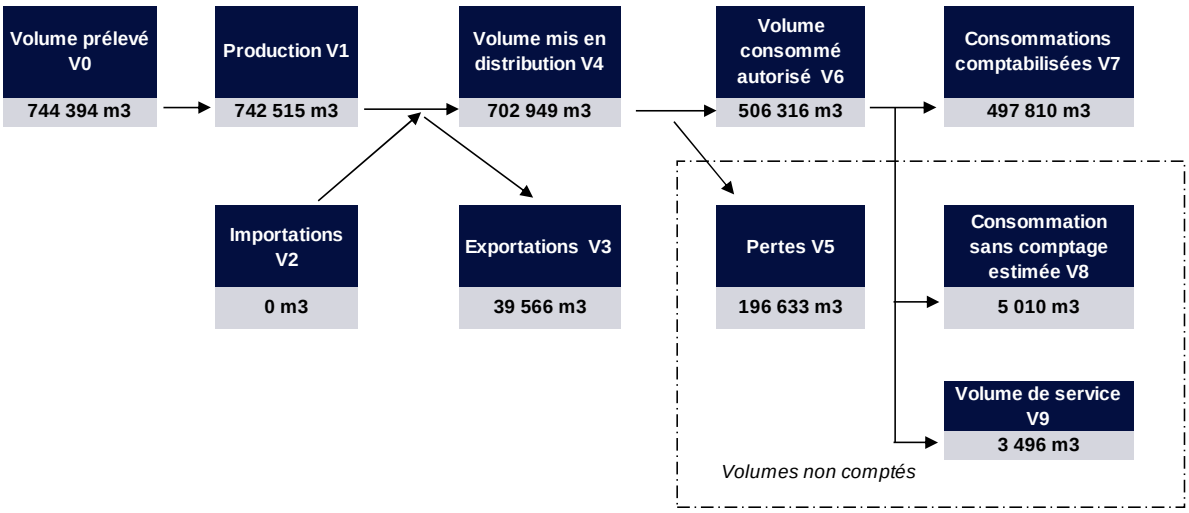

Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3a à rendement constant.
Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

3.1.2 Les volumes prélevés

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
ARÈS	AEP GDE LANDE	351 561	339 267	505 036	368 210	343 302	- 6,8%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	440 907	524 156	414 568	393 264	401 092	2,0%
Total des volumes prélevés		792 468	863 423	919 604	761 474	744 394	- 2,2%

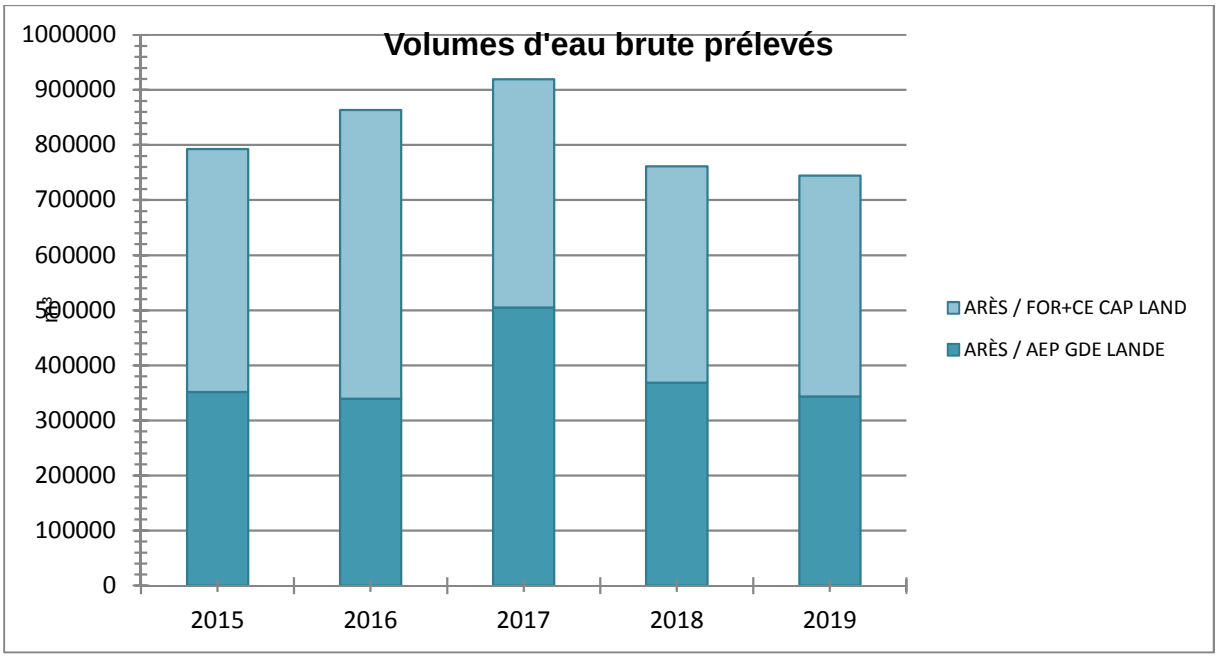

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes eau potable produits (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
ARÈS	AEP GDE LANDE	332 643	298 879	435 690	339 363	341 423	0,6%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	440 906	524 156	414 568	393 264	401 092	2,0%
Total des volumes produits		773 549	823 035	850 258	732 627	742 515	1,3%

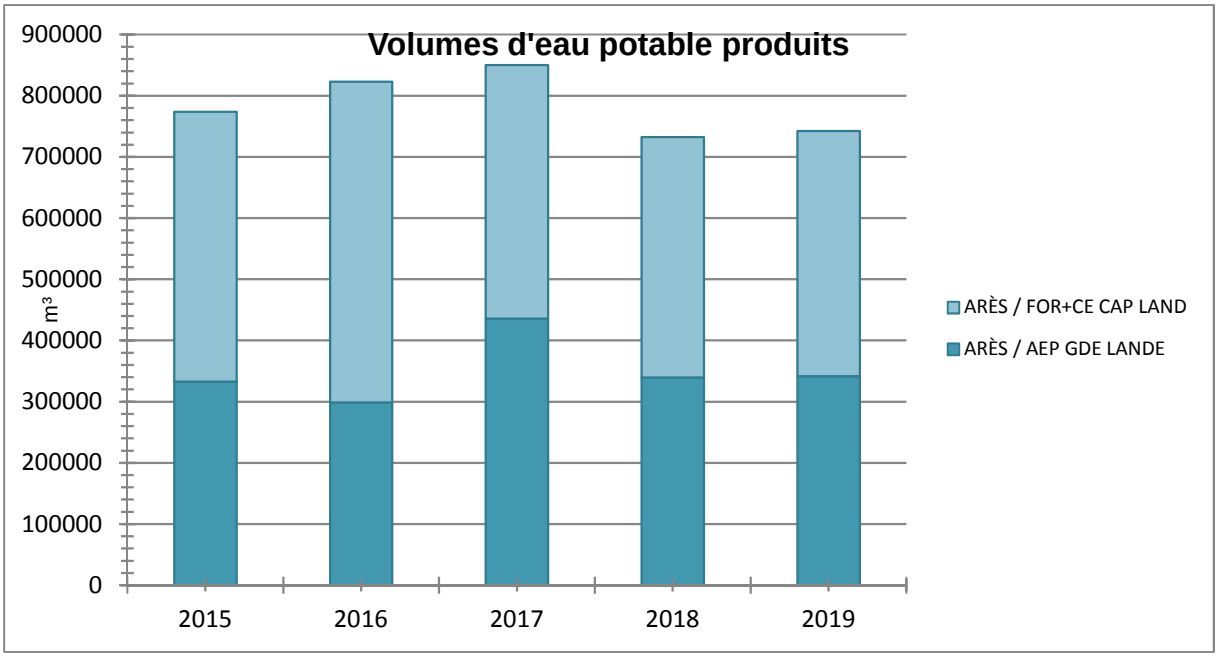

3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	11	0	0	34 440	39 566	14,9%

3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves. Ces données diffèrent donc des données présentées ci-avant sur l'année civile.

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)	776 688	843 940	832 327	722 615	760 981	5,3%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	11	0	0	34 823	42 517	22,1%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	776 677	843 940	832 327	687 791	718 464	4,5%

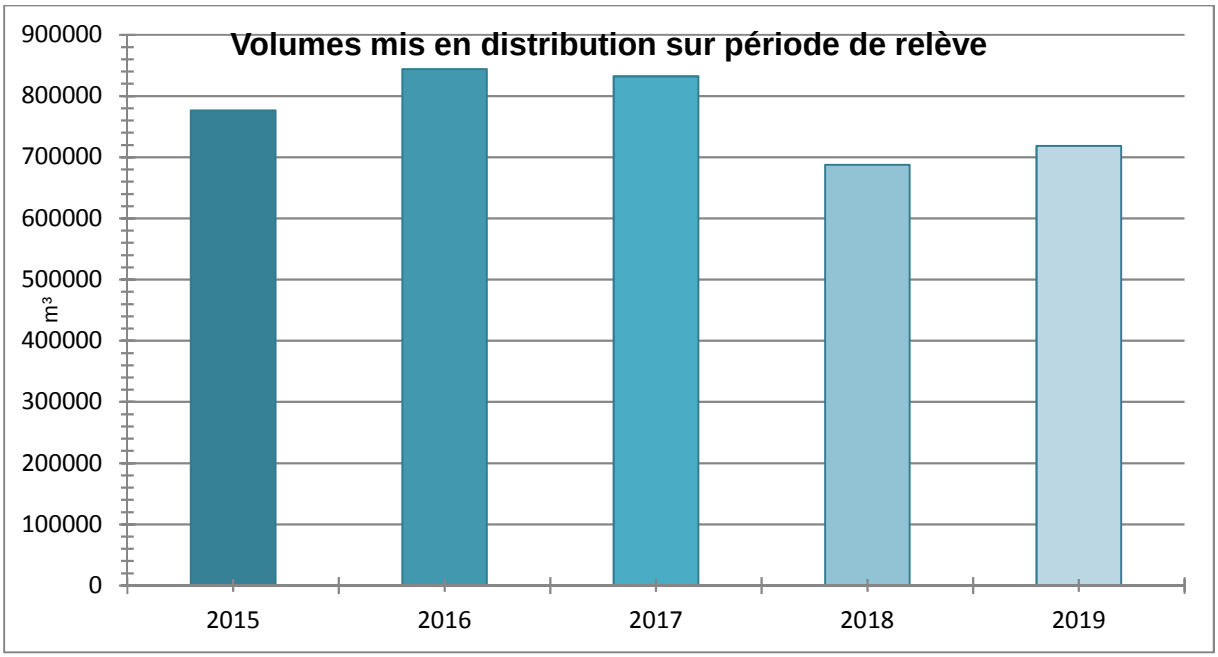

3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés,
- Volumes consommés sans comptage : Ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement,
- Volumes de service du réseau : Ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

A noter qu'à partir de 2015, les volumes d'eau potable livrés gratuitement (E'') sont à 0 car comptabilisés directement dans les volumes consommés avec comptage (E').

Volumes consommés autorisés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	506 846	540 145	560 417	497 355	508 434	2,2%
- dont Volumes consommés avec comptage (E')	506 846	540 145	560 417	497 355	508 434	2,2%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	2 550	2 550	2 550	2 550	5 010	96,5%
Volumes de service du réseau (G)	14 650	14 650	14 650	14 650	3 496	- 76,1%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	524 046	557 345	577 617	514 555	516 940	0,5%

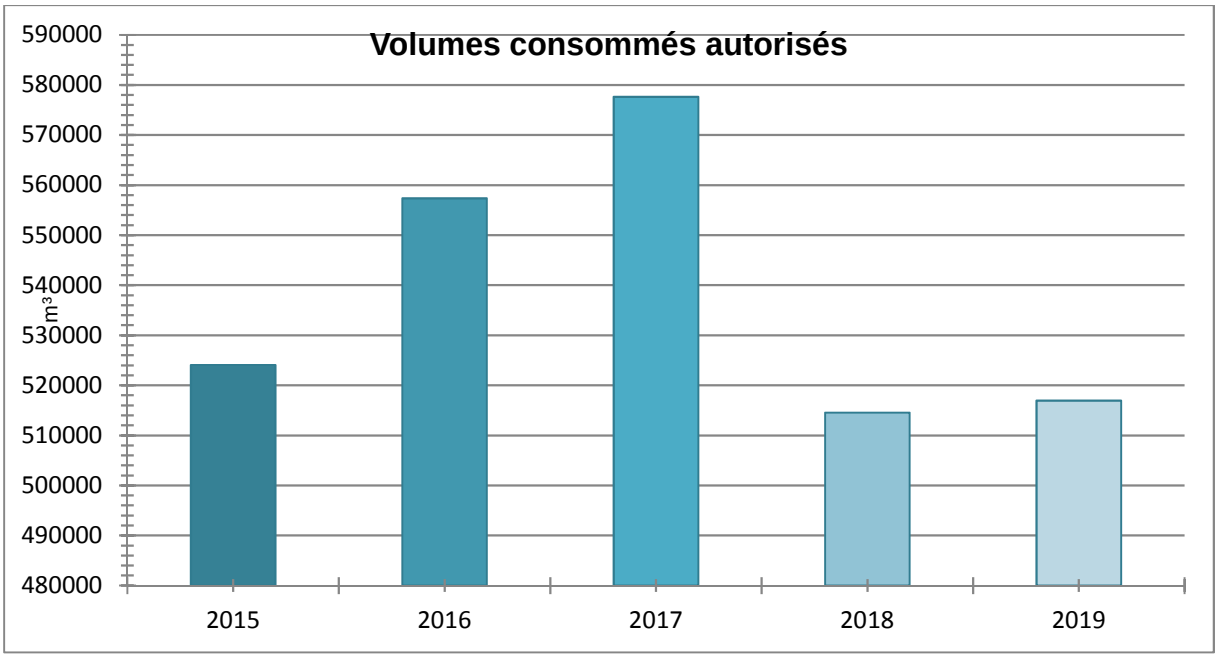

3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m^3/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- de la politique de renouvellement du réseau
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m^3/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- de l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une

autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	776 677	843 940	832 327	687 791	718 464	4,5%
Volumes comptabilisés (E)	506 846	540 145	560 417	497 355	508 434	2,2%
Volumes consommés autorisés (H)	524 046	557 345	577 617	514 555	516 940	0,5%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	252 630	286 595	254 710	173 237	201 524	16,3%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	269 830	303 795	271 910	190 437	210 030	10,3%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	74,378	74,396	74,967	74,213	74,178	0,0%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	0	0	0	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	9,31	10,53	9,31	6,4	7,44	16,4%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	9,94	11,16	9,94	7,03	7,76	10,3%

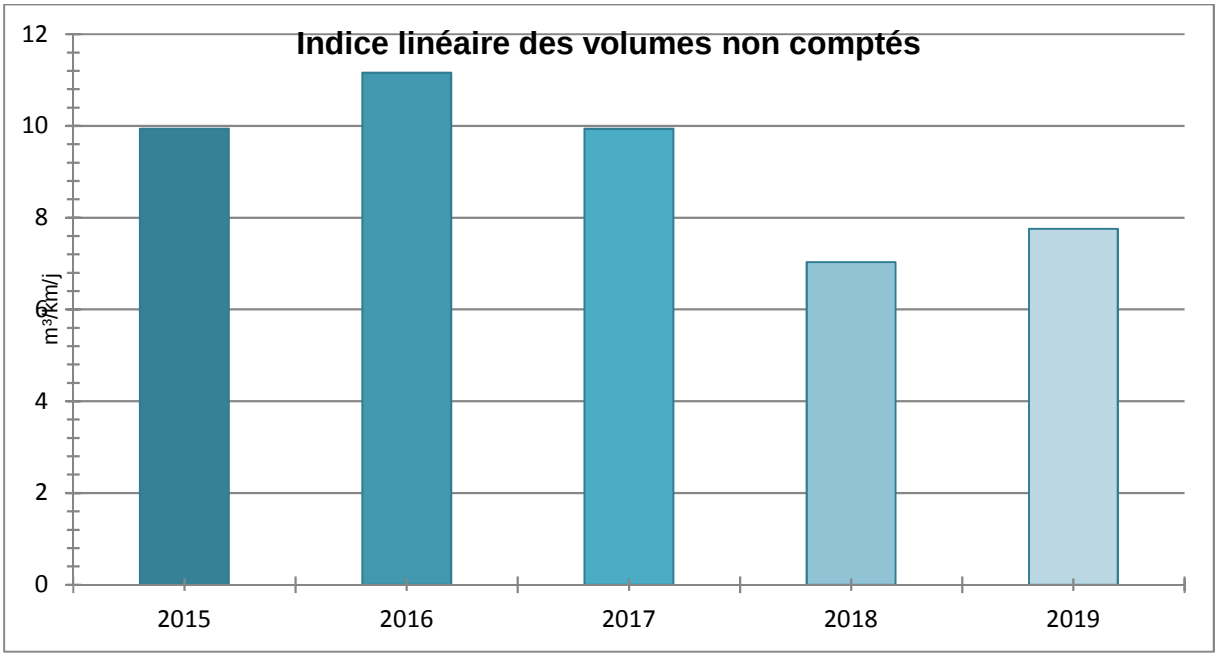

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	524 046	557 345	577 617	514 555	516 940	0,5%
Volumes eau potable exportés (C)	11	0	0	34 823	42 517	22,1%
Volumes eau potable produits (A)	776 688	843 940	832 327	722 615	760 981	5,3%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	67,47	66,04	69,4	76,03	73,52	- 3,3%

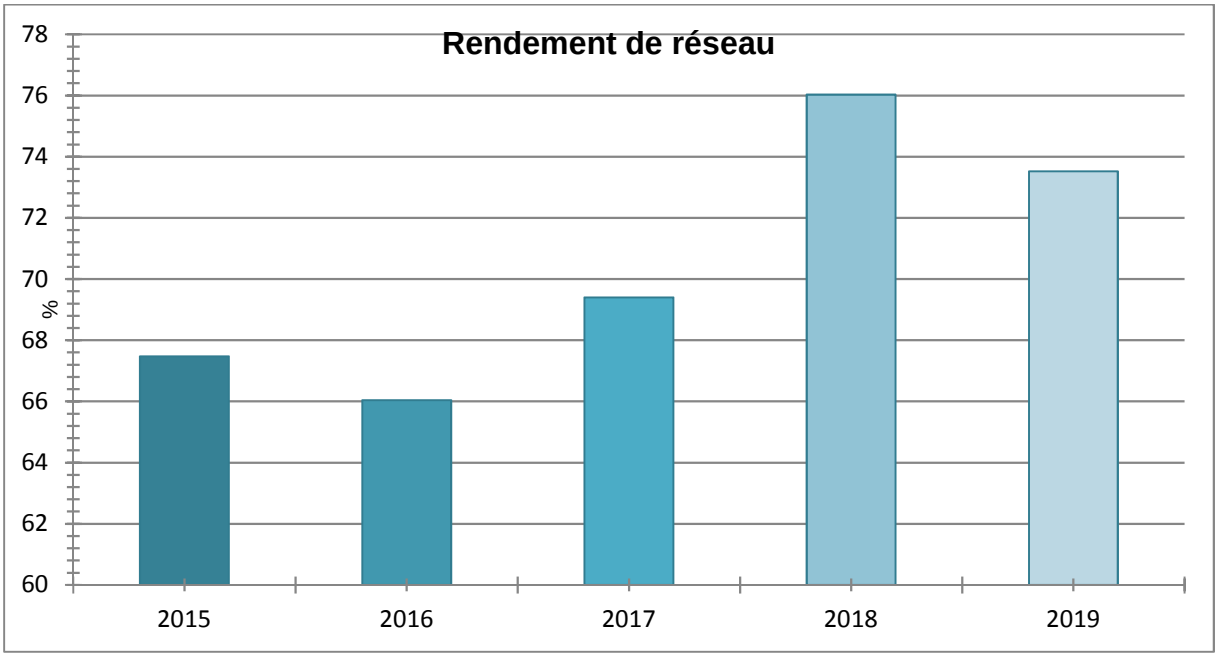

A partir de 2015, les volumes exportés (C) correspondant aux ventes en gros sont comptabilisés distinctement des volumes autorisés (H).

Le diagnostic du réseau d'eau potable initié par la collectivité et la mise en place d'une sectorisation du même réseau devraient permettre une analyse plus fine des pertes. Les campagnes de sectorisation mobile ne sont pas suffisantes pour identifier les secteurs les plus fuyards. L'essentiel des fuites trouvées sont des fuites sur branchements (une centaine par an depuis plusieurs années), fuites de peu de débit dont les réparations ou le renouvellement ne permettent pas une amélioration significative du rendement.

3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	524 046	557 345	577 617	514 555	516 940	0,5%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	74,4	74,4	75	74,2	74,2	0,0%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	19,3	20,5	21,1	20,3	20,7	1,9%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	0	0	0	0	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	68,86	69,1	69,22	69,06	69,13	0,1%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	67,47	66,04	69,4	76,03	73,52	- 3,3%

3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe :	**27-oct.-19**
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP CAP LANDE	1138
AEP GRAND LANDE	2057
Total	**3195**

La journée de pointe tient compte de la consommation de la commune d'Arès mais aussi de la vente à Lège Cap-Ferret qui a été importante sur cette période de l'année. Pour la journée du 27/10/2019, cela représente une vente de 1174 m3.

3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".
(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité,** correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
  Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes,…) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température…) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité ».
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

Le programme prévisionnel d'analyses 2020 :

Contrôle Sanitaire						Surveillance de l'exploitant	
Nombre d'analyses de type RP	Nombre d'analyses de type P1	Nombre d'analyses de type P1+P2	Nombre d'analyses de type D1	Nombre d'analyses de type D1+D2	Nombre d'analyses complé mentaires	Nombre d'analyses bactériolo giques	Nombre d'analyses complé mentaires
2	2	2	2	2	3	12	2

3.2.2 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau produite est captée dans la nappe de l'Eocène par les forages de Cap Lande et de Grande Lande.

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Cap Lande	forage	1965	08254X0012	01/12/2008	20/05/2010	30/06/2010	Procédure terminée (captage public)	oui
Grande Lande	forage	1989	08254X0066	27/04/1990	09/11/1989	22/06/1990	Procédure terminée (captage public)	oui

Unité de production	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Cap Lande	24/09/1964	PI/PR	Eocène	100	2 000	500 000	Désinfection
Grande Lande	29/04/1988	PI/PR	Eocène	-	-	-	Désinfection

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource

Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	3	0	100,0%	6	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	5	4	20,0%	168	4	97,6%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la ressource en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes

Commune	Type de contrôle	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	06/03/2019	EXHAURE CAP LANDE 2	TEMPERATURE	26.4000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	06/03/2019	EXHAURE GRANDE LANDE	TEMPERATURE	25.6000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	03/06/2019	EXHAURE CAP LANDE 2	TEMPERATURE	26.4000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	25/09/2019	EXHAURE CAP LANDE 2	TEMPERATURE	25.8000	degré Celsius	<=25	

3.2.4 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	10	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	10	4	60,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	66	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	574	4	99,3%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/04/2019	CHATEAU D'EAU CAP LANDE - IN SITU	TEMPERATURE	25.3000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/06/2019	SORTIE DE LA STATION GRANDE LANDE	TEMPERATURE	25.3000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/06/2019	CHATEAU D'EAU CAP LANDE - IN SITU	TEMPERATURE	25.9000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2019	SORTIE DE LA STATION GRANDE LANDE	TEMPERATURE	25.2000	degré Celsius	<=25	

3.2.5 La distribution

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution

Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	24	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	26	4	84,6%	1	96,2%
Paramètre	Microbiologique	120	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	301	4	98,7%	1	99,7%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/07/2019	CENTRE - POMPIERS	TEMPERATURE	25.6000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/07/2019	CENTRE - POMPIERS	TEMPERATURE	26.4000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/07/2019	BOURG - PLACE DU 8 MAI	TEMPERATURE	27.0000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/09/2019	BOURG - PLACE DU 8 MAI	TEMPERATURE	25.4000	degré Celsius	<=25	
ARÈS	Contrôle sanitaire	Non conforme	24/07/2019	BOURG - PLACE DU 8 MAI	PLOMB	92.0000	µg/litre	<=10	

Suite à la mise en évidence de Plomb en date du 24 juillet 2019, l'ARS a pris soin de préciser : la mesure de plomb effectuée sur l'eau après écoulement indique une valeur de 9,9 µg/l conforme à la limite de qualité de 10 µg/l. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période d'une ou deux minutes d'écoulement. Ces teneurs en Plomb, Cuivre et en Nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Après enquête le branchement public de la mairie d'Arès ne comporte pas d'élément en plomb.

- **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :
- ⇨ Repérage des canalisations à risque
- ⇨ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇨ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	34	0	100%
Physico-chimique	14	1	92,9%

3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques relevées des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont présentées dans les tableaux suivants :

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)				
Commune	**Site**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
ARÈS	AEP GDE LANDE	137 014	136 356	- 0,5%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	120 375	120 195	- 0,1%
Total		257 389	256 551	- 0,3%

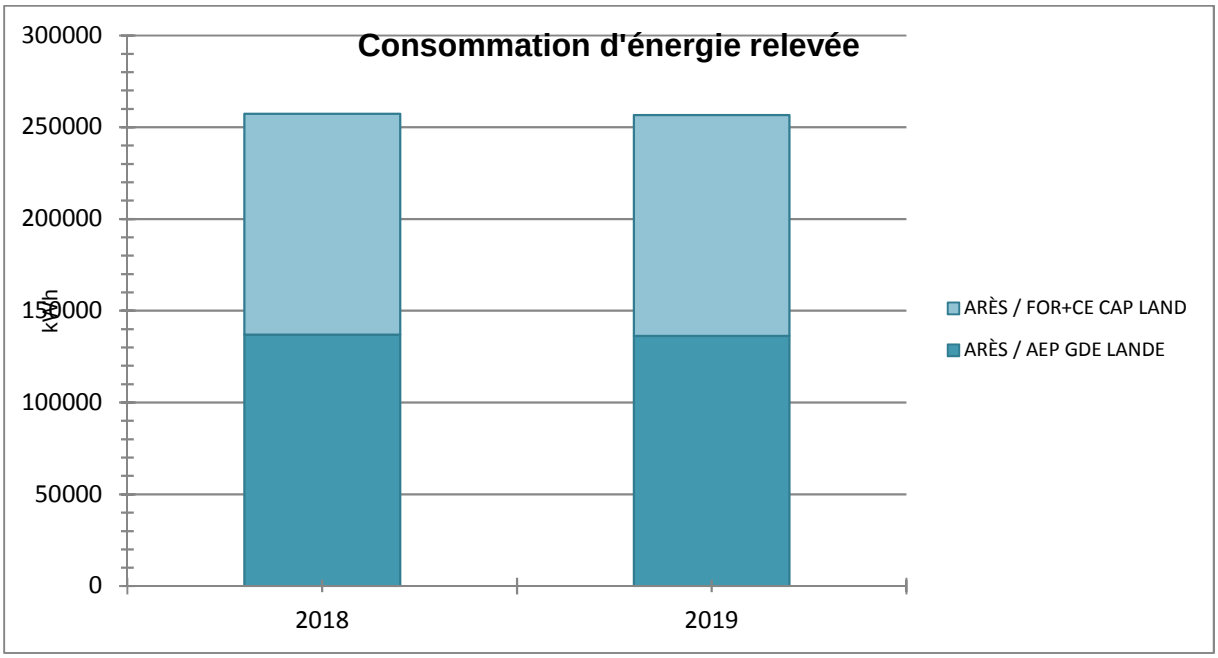

CONTRATS ENERGIE ARES								
Commune	**Nom Site**	**RAE ou PDL**	**Tension**	**P**	**HPH**	**HCH**	**HPB**	**HCB**
ARES	FOR+CE CAP LAND	30001611700291	BTsup36		42	42	42	42
ARES	AEP GDE LANDE	30001611735705	BTsup36		132	132	132	132

3.3.2 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires

Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
ARÈS	AEP GDE LANDE	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	Equipement électrique	armoire générale BT	04/10/2019

Règles générales d'utilisation des équipements de travail et des moyens de protection (décrets 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993).

Les installations doivent être mises en conformité suivant le décret mentionné ci-dessus. Les améliorations portent particulièrement sur :

- les armoires électriques (dispositifs d'arrêt d'urgence, organes de service clairement identifiables et visibles, accessibilité à l'ouvrage, …),

- les équipements de travail mus par une source d'énergie comportant des éléments mobiles doivent être munis de dispositifs de protection (carters, …),

L'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires en vue de préserver la santé et la sécurité des agents, conformément aux obligations définies par les articles L.432-1 et L.4321-4.

- les dispositifs de protection pour assurer sans risque l'exploitation et la maintenance des installations (exemple : mise en place garde-corps, échelles conformes munies de crinolines, …).

Le document unique fait ressortir des lieux à risques pour lesquels les travaux associés relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage sachant que la mise en sécurité des installations n'est pas un engagement contractuel du délégataire.

3.3.3 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs

Commune	Site	Date intervention
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	28/11/2019

3.3.4 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations

Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
ARÈS	AEP GDE LANDE	602	1	6	609
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	407	1	7	415
ARÈS	SECTO Q6 ARES	-	-	1	1

3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,
- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026, en unité rurale,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.

Nous répondons dans les temps réglementaires aux DT/DICT/DC via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés sont archivés, consultables et dématérialisés.

Le tableau ci-après détaille le nombre de réponses fournies sur l'année d'exercice :

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	87
RDT	117
RDT-RDICT conjointe	167
Total	371

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille une partie des interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution. En complément, le nombre d'actes total réalisés représente la globalité des interventions d'exploitation sur le réseau.

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Appareils de fontainerie	créés	1	-	-100,0%
Appareils de fontainerie	vérifiés	1	2	100,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	39	41	5,1%
Branchements	créés	20	26	30,0%
Branchements	modifiés	6	4	-33,3%
Branchements	renouvelés	13	70	438,5%
Compteurs	déposés	-	1	0,0%
Compteurs	posés	49	41	-16,3%
Compteurs	remplacés	57	1826	3103,5%
Devis métrés	réalisés	30	46	53,3%
Enquêtes	Clientèle	263	237	-9,9%
Fermetures d'eau	à la demande du client	1	-	-100,0%
Eléments de réseau	mis à niveau	39	6	-84,6%
Remise en eau	sur le réseau	-	2	0,0%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	-	1	0,0%
Réparations	fuite sur branchement	109	70	-35,8%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	4	13	225,0%
Autres		421	3 904	827,3%
Total actes		1 053	6 290	497,3%

3.3.6 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Linéaire de réseau ausculté (ml)	43 015	101 275	135,4%

3.4 Le bilan clientèle

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle

SUEZ

L'outil de gestion de la relation client s'appelle Odyssée et est utilisé par toutes les filières « métier » de SUEZ en relation avec les clients (Centre de Relation Client, ordonnancement). Il permet de :

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des collectivités en termes de services et de communication multi-canal (courrier, sms, mail, ...) ;
- Partager de l'information et une meilleure maitrise des données nécessaires à la satisfaction client ;
- Vous faire bénéficier d'un système modulaire et évolutif capable d'intégrer les évolutions futures des services publics d'eau et d'assainissement.

3.4.2 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de client nous appliquons la règle la suivante :
« Un client est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de client est détaillé dans le tableau suivant.

Le nombre de clients	
Désignation	**2019**
Particuliers	4 145
Collectivités	64
Professionnels	181
Autres	-
Total	4 390

3.4.3 Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnement eau, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Nombre d'abonnés			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Abonnés domestiques et assimilés	4 354	4 383	0,7%
Autres abonnements	7	7	0,0%
Total	4 361	4 390	0,7%

En 2017, la méthode de comptage du nombre d'abonnés a évolué. En effet, en 2016, le nombre d'abonné s'appuyait également sur des comptes ayant des éléments de facturation « abonnement » actifs en fin de période. Pour les comptes résiliés au cours de la deuxième période de l'année N, notre outil de gestion clientèle considérait ces comptes résiliés comme étant toujours actif n fin de période, ce qui avait pour conséquence de surestimer le nombre total d'abonnés.

3.4.4 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Depuis le passage sous ODYSSEE en 2015, les classes clients ont changé :

- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client vente en gros
- Classe client autre : prestataire de facture. Les volumes des ventes en gros et des ventes d'eau aux navires sont comptabilisés sous cette classe client.

La répartition des classes clients était erronée en 2018, nous avons modifié en conséquence ces données dans le tableau ci-dessous :

Volumes vendus (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	373 888	377 309	395 479	403 647	265 566	-34,2%
Volumes vendus aux collectivités	17 461	15 328	19 841	11 122	22 015	97,9%
Volumes vendus aux professionnels	45 957	69 048	71 953	94 181	40 383	-57,1%
Total des volumes facturés	437 306	461 685	487 273	508 950	327 965	-35,6%

Remarque : les volumes vendus correspondant à l'ancien contrat sont de 146 616 m3.

Dans le cadre du nouveau contrat de Délégation de service public, l'année 2019 correspond à une année de transition pour mettre en place le nouveau calendrier de facturation (janvier et juillet). Pour 2019, il a été acté avec la collectivité de réaliser une estimation des volumes au 30/04/2019 basée sur des index relevés en février 2019 (période de relève de l'ancien contrat). Cette facturation a eu lieu en juillet 2019 et la prochaine aura lieu, comme le prévoit le contrat, en janvier 2020. A ce titre, seule la période allant d'août 2018 à avril 2019 a été facturée en 2019, expliquant ainsi une diminution des volumes facturés en 2019 versus 2018.

3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m³/an. Les volumes (m3) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Liste des consommations > à 6 000 m3

25926 - ARES

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33011	ARES	FONDATION WALLERSTEIN	BOULEVARD JAVAL	13 217
33011	ARES	CCAS COMPTA. REGIONALE	1 AVENUE DU GOELAND	10 240
Total général				**23 457**

3.4.6 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Client, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts

Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	3 366
Courrier	398
Internet	340
Visite en agence	152
Total	4 256

3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients

Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	620	3
Facturation	293	213
Règlement/Encaissement	801	29
Prestation et travaux	21	-

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	**Nombre de demandes**	**dont réclamations**
Information	2 007	-
Dépose d'index	189	-
Technique eau	326	211
Total	4 257	456

3.4.8 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique…

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Les principales tâches liées à l'activité de gestion des clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Activité de gestion			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	3 119	4 172	33,8%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 250	2 296	2,0%
Nombre d'abonnés prélevés	529	551	4,2%
Nombre d'échéanciers	48	46	-4,2%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	9 148	4 583	-49,9%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	297	204	-31,3%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	136	70	-48,5%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	2	-	-100,0%
Nombre total de factures comptabilisées	9 583	4 857	-49,3%

La diminution du nombre de factures comptabilisées est liée à la mise en place en 2019 du nouveau contrat et au décalage de facturation expliquée dans le chapitre « volumes vendus ».

3.4.9 La relation clients

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

- **RELEVE DES COMPTEURS**

SUEZ déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés **exclusivement** au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :

- La remontée pertinente d'index,
- Le diagnostic de dysfonctionnements constatés,
- L'enrichissement la base de données d'informations de terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)
- Une réponse adaptée aux questions des clients.

En 2019, la qualité du contact avec le releveur est jugée satisfaisante par les clients à 87 %.

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.
Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boite aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :

- · en contactant le Centre de Relation Client,
- · en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- · en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- · en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

- **<u>UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION</u>**

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, www.toutsurmoneau.fr, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux…), sur les sujets suivants :

1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
   a. Le compte en ligne
   b. L'e-facture (ou facture électronique)
   c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
   d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
   e. La dépose d'index en ligne

2) **Information sur :**
   a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir…) ;
   b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
   c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule…)
   d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....

3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :
   a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
   b. Actions sur le compteur : relève, changement
   c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien

4) Amélioration de la qualité relationnelle par :
   a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
   b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar ou en chattant avec un conseiller clientèle.
   c. Des informations sur la gestion des données personnelles
   d. Des enquêtes de satisfaction à chaud : post-contact, post-intervention…

> Un livret d'accueil pour les nouveaux clients

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,
- Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture…), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

3.4.10 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.

Dans le RAD, le taux affiché est le « Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente ».

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

SUEZ agit au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis de SUEZ a été initié en 2001 dans le cadre de chartes « Fonds Solidarité Logement », signées avec les conseils départementaux partenaires.

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ce stock d'irrécouvrables.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Créances irrécouvrables (€)	1 537,93	291,95	- 81,0%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	105 575,55	78	- 99,9%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,18	0,06	- 66,7%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,04	2,2	111,5%

A noter qu'à partir de 2019, ce taux est calculé uniquement sur les parts eau ou assainissement contrairement aux années passées qui ne permettaient pas de dissocier les parts eau de l'assainissement. De ce fait, les montants de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois entre 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparés.

3.4.11 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.
Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	2	6	200,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	2	6	200,0%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	-	30,92	0,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	38,03	29,31	- 22,9%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	32,42	25,84	- 20,3%
Montant du dégrèvement social (€ HT)	-	-	0,0%
Montant Total HT "solidarité"	38,03	29,31	- 22,9%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0,0001	0,0002	0,0%

3.4.12 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont détaillées dans le tableau suivant.

Les dégrèvements

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	84	2	- 97,6%
Volumes dégrévés (m³)	50 729	1 158	- 97,7%

3.4.13 La mesure de la satisfaction client

SUEZ place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ et ses partenaires :***« j'écoute » → « j'analyse » → « j'agis »…***
Depuis 3 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ de :

- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service de SUEZ
- **Identifier les causes d'insatisfaction** pour définir les priorités d'action et **suivre les impacts des plans d'action dans la durée.**

> La méthodologie

Du 13 au 20 janvier 2020, l'enquête de satisfaction a été menée par email auprès d'un panel représentatif de 562 clients directs sur les communes de la Région Nouvelle Aquitaine desservies par SUEZ.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Satisfaction clients :

Légère diminution de la satisfaction globale sur l'ensemble des services : 73% des clients se déclarent satisfaits (77% en 2018). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :

- Les services en ligne : 81% (versus 93% en 2018). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l'accès aux données personnelles et l'accès aux factures.
- La facturation : 79% des clients sont satisfaits.
- Les interventions à domicile : 71% des clients sont satisfaits.

A noter la progression de 7% en 2019 concernant le contact avec le service client.

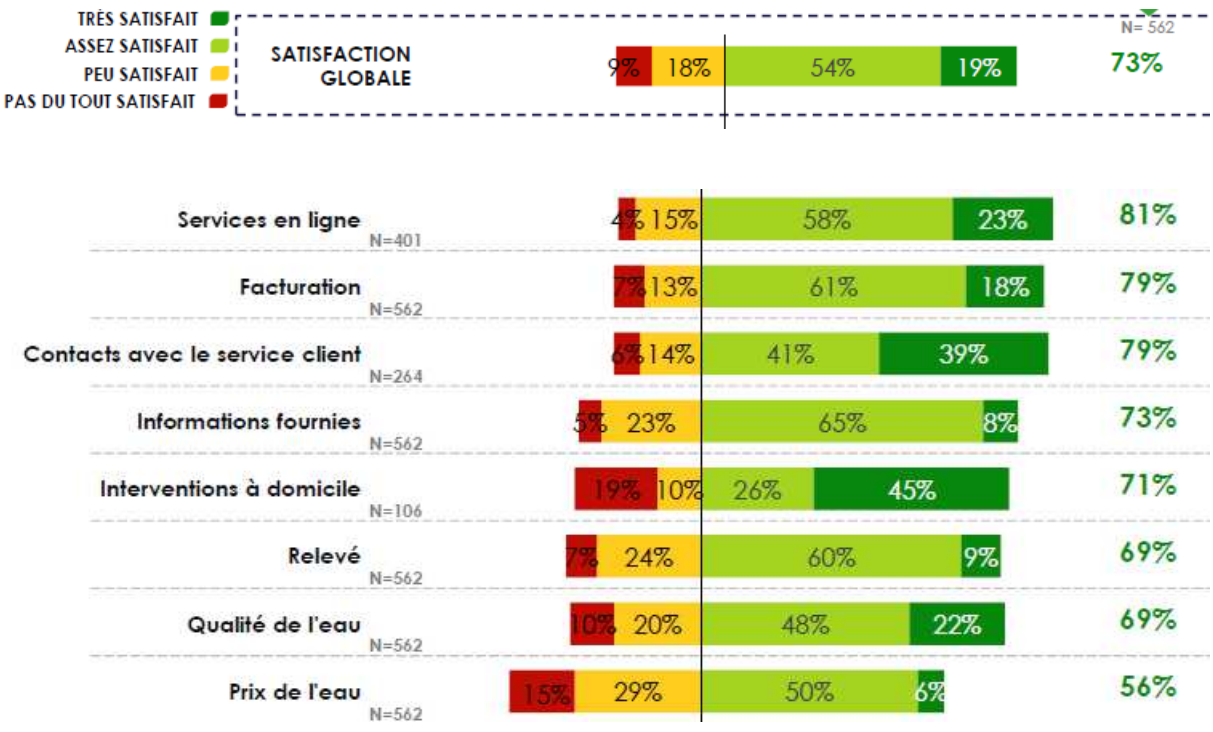

> Une image solide du fournisseur d'eau

67% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d'eau, considéré :

- efficace et réactif
- dont l'action est conforme à la mission de services publics
- et dont l'action s'inscrit pour la protection de l'environnement.

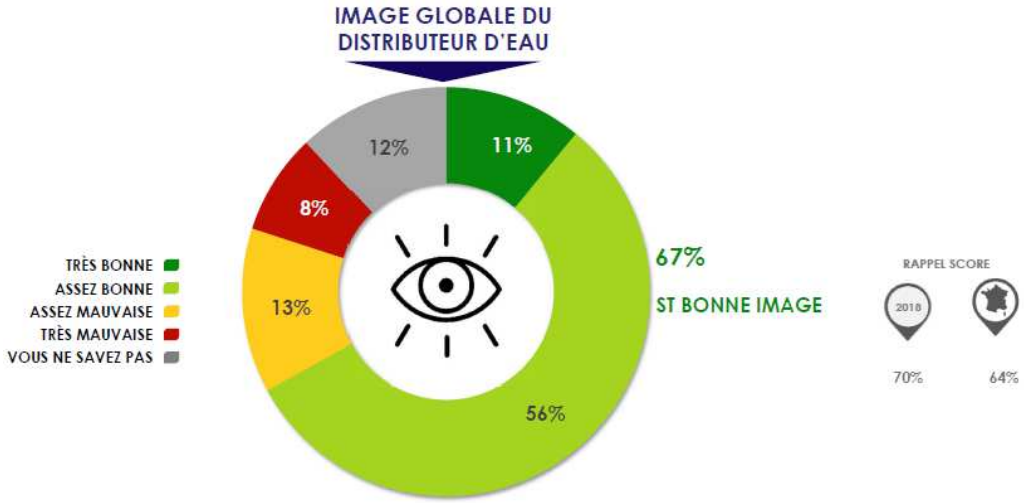

L'intention de fidélité à SUEZ est plutôt forte : 70% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre. Un score en très légère baisse par rapport à l'année dernière (72% en 2018).

> Satisfaction liée à la qualité de l'eau

69% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score en légère baisse par rapport à l'année dernière.

Les principaux facteurs d'insatisfaction des clients concernent :

- la teneur en calcaire
- la teneur en chlore

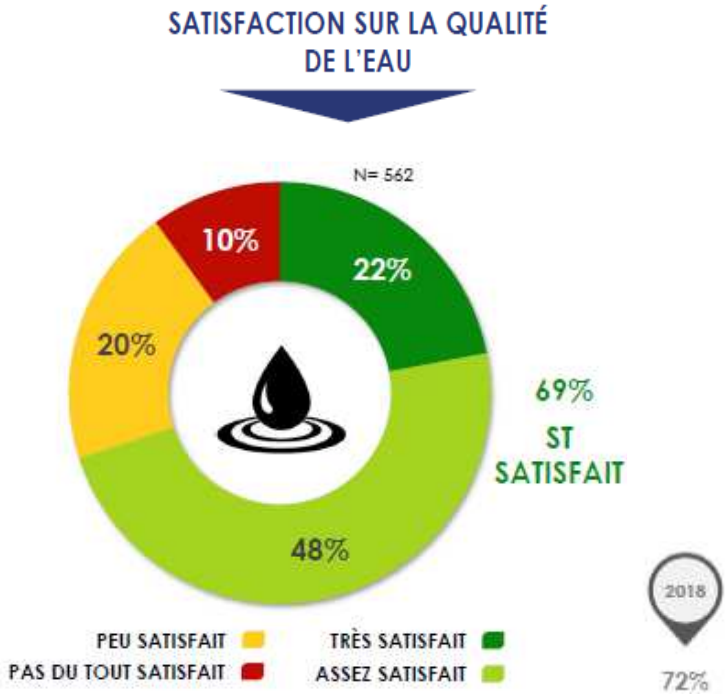

>La relève

Cette année, les clients relevés à domicile sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant à distance : 70% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 65% de satisfaits pour le relevé à distance via leur compteur connecté.

Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient les alertes surconsommation/fuites : 70% de satisfaction.

En ce qui concerne la relève à domicile, **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients** : 87% de satisfaction ! Un score en hausse par rapport à l'année dernière.

>Facturation

Avec 79% de clients satisfaits, **la satisfaction liée à la facturation est bonne.**

A noter : **une satisfaction plus importante de la facturation par efacture (facture électronique)** par rapport à la facturation par courrier (83% versus 86%)

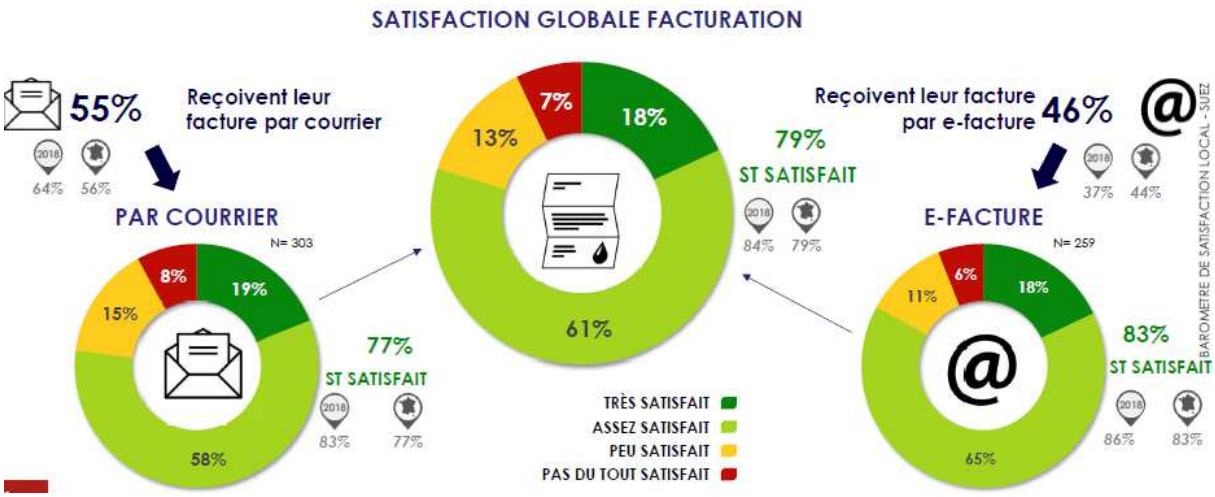

3.4.14 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :

- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- l'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public et de la TVA,
- l'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe variable selon le diamètre du compteur d'eau et un prix au m^3.

- **LE TARIF**

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif			
Détail prix eau	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	66,2	67,01	1,2%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,56	0,56542	1,0%
Taux de la partie fixe du service (%)	49,63%	49,69%	0,1%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,68667	1,63075	- 3,3%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,60667	1,54575	- 3,8%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
Dénomination	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	54	54,81	1,5%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,36	0,3654	1,5%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement) Contrat	12,2	12,2	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,2	0,2	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (preservation de la ressource) Contrat	0,165	0,0919	- 44,3%
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,08	0,085	6,3%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.

4 | Comptes de la délégation

4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2018	2019
PRODUITS		**697 281**
Exploitation du service		472 354
Collectivités et autres organismes publics		163 961
Travaux attribués à titre exclusif		40 961
Produits accessoires		20 005
CHARGES		**808 081**
Personnel		197 040
Energie électrique		27 990
Achats d'eau		0
Achats de prestations assainissement		0
Produits de traitement		6 268
Analyses		5 083
Sous-traitance, matières et fournitures		79 480
Impôts locaux et taxes		7 381
Autres dépenses d'exploitation, dont :		110 463
• télécommunication, postes et télégestion		8 312
• engins et véhicules		13 838
• informatique		57 344
• assurance		2 351
• locaux		4 634
Frais de contrôle		0
Ristournes et redevances contractuelles		0
Contribution des services centraux et recherche		17 600
Collectivités et autres organismes publics		163 961
Charges relatives aux renouvellements		
• pour garantie de continuité du service		0
• programme contractuel		0
• fonds contractuel		126 272
Charges relatives aux investissements		
• programme contractuel		61 528
• fonds contractuel		0
• annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge		0
• investissements incorporels		0
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0
Charges relatives aux investissements du domaine privé		4 798
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		218
Rémunération du besoin en fonds de roulement		0
Résultat avant impôt		**-110 800**
RESULTAT		**-110 800**

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

Détail des produits

en €uros	2018	2019
TOTAL		**697 281**
Exploitation du service		472 354
• Partie fixe		294 822
• Partie proportionnelle		177 532
Collectivités et autres organismes publics		163 961
• Part Collectivité		75 839
• Redevance prélèvement		28 568
• Redevance pour pollution d'origine domestique		59 554
Travaux attribués à titre exclusif		40 961
• Branchements		40 961
Produits accessoires		20 005
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers		2 515
• Autres produits accessoires		17 489

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

– Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

– La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

– Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :

  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2019 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1 La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

– C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.

– Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2 La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

- Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.

- La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

- Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1 Eléments directement imputés par contrats

- Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

- Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.

2 Eléments affectés sur une base technique

- Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.

- Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

- Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.

- Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3 Charges indirectes

a Les frais généraux locaux

- Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)

- La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

b La contribution des services centraux et recherche

Rappel de la règle utilisée pour les CARE 2018

- La contribution des services centraux et recherche est répartie sur l'ensemble des activités de la société, et ses filiales. La quote-part relative aux régions est répartie en fonction des Produits hors Prestations Internes.
- Cette contribution est ensuite répartie au prorata du chiffre d'affaires de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région.

Règle utilisée pour les CARE 2019

- A compter des Care 2019, les Frais de Siège facturés par le siège ne seront pas répartis au contrat au prorata du chiffres d'affaires, mais imputés automatiquement au contrat à 3,3% du CA CARE (calcul).

4 La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.
L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1 Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

a. garantie pour continuité du service,
b. programme contractuel,
c. fonds contractuel,

a. **« Garantie pour continuité du service »** : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie): la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. **« Programme contractuel de renouvellement »** : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2 Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

a. programme contractuel,
b. fonds contractuel,
c. annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
d. investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité…). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels**» : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.
La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3 Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

  La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.
  La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, …ainsi que les biens du domaine privé incorporel.
Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- la dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 3.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4 Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs.

Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,39% (moyenne des taux EONIA de janvier à novembre 2019 +0.5%) soit 0,11% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 1,1 % de taux d'IS supplémentaire.
Le taux applicable est de 33,33%.

VI. ANNEXES

Année 2019

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	352,80
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	363,50
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	74,20
Autres produits affermages eau	Clients affermage eau potable	4 390,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	4 390,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	74,20
Charges Engins spéciaux - tous hors hydrocureurs	Nombre d'heures média sur compte analytique (9502%/9503%/9603%/9604%/9751%/9752%/9753%/9754%)	319,80
Charges facturation encaissement	Client équivalent	5 221,60
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	742 515,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	4 642,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	7 574,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	4 390,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges gérances eau	CA hors AE	533 319,54
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-15 279,88
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	533 319,54
Charges logistique	Sortie de stock	-7 671,90
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-189 720,01
Charges supports aux interventions / MO	Charges Personnel imputé en exploitation	-126 218,84
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	533 319,54
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	40 960,85

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 0,61% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat représentent 0,54% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 3,14 %

A5 - Compteurs du Domaine Privé

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 3,14 %

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
Ares	**ENC - Afferm. Eau**	01	31/01/2019	0,00
Ares	**ENC - Afferm. Eau**	04	30/04/2019	653,08
Ares	**ENC - Afferm. Eau**	07	31/07/2019	40 440,52
Ares	**ENC - Afferm. Eau**	10	31/10/2019	24 051,23

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Il n'y a pas eu de reversement TVA en 2019.

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les compteurs

- **LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Cette année, nous avons procédé aux contrôles statistiques prévus par cet arrêté. Ce processus a été géré au travers de l'application CONSTAT pour la gestion des Lots, le tirage au sort, la constitution des carnets métrologiques, la restitution des résultats de laboratoire et la mise à jour automatique des carnets métrologiques. Les résultats obtenus confirment la conformité du parc géré vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	1,2%	40,6%	3417,5%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	52	1838	3434,6%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	4509	4531	0,5%
20 à 40 mm remplacés (%)	3,8%	17,2%	354,0%
- 20 à 40 mm remplacés	3	15	400,0%
- 20 à 40 mm Total	79	87	10,1%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	7,1%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	1	0,0%
- > 40 mm Total	14	14	0,0%
Age moyen du parc compteur	11,9	5,5	-54,1%

4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	0
Réseaux	0
Branchements	2 112,3
Compteurs	724,09
Total	2 836,39

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	73 931,92	17 245,37	23 647	38 187,46	2 836,39

- **LA SITUATION DU FONDS DE RENOUVELLEMENT**

Années	Dotation Contractuelle	Valeur du K	Dotation actualisée	Montant cumulé de la dotation	*Production Immobilisée terminée - 93822*	*Production Immobilisée report à nv - 93829*	*Production Immobilisée en cours - 93823*	Dépenses de l'exercice	Solde Brut	Taux Eonia au 01/07	Solde Ajusté
2019	100 000,00	1,0000	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	-724,09	-724,09	99 275,91		99 275,91
2020	100 000,00	0,0000		100 000,00				0,00	0,00		
2021	100 000,00	0,0000		100 000,00				0,00	0,00		
2022	100 000,00	0,0000		100 000,00				0,00	0,00		
2023	100 000,00								0,00		
2024	100 000,00								0,00		
2025	100 000,00								0,00		
2026	100 000,00								0,00		
2027	100 000,00								0,00		
2028	100 000,00								0,00		
2029	100 000,00								0,00		
2030	100 000,00								0,00		
	1 200 000,00								**99 275,91**		

4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des travaux neufs réalisés sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Les travaux neufs de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	2 709,08
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0
Télérelèves	404 804,48
Autres	0
Total	407 513,56

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DES TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses constatées sur les travaux neufs au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel des travaux neufs : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Travaux neufs	0	0	1 144,3	0	407 513,6

5 | Votre délégataire

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2017, La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité**, **7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

La Région Nouvelle Aquitaine de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **1 300 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Libourne et Périgueux**.

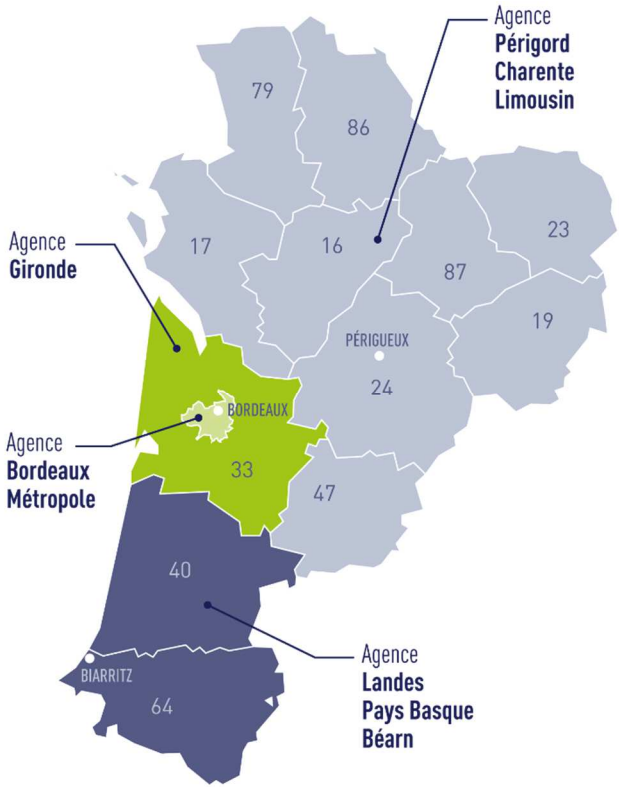

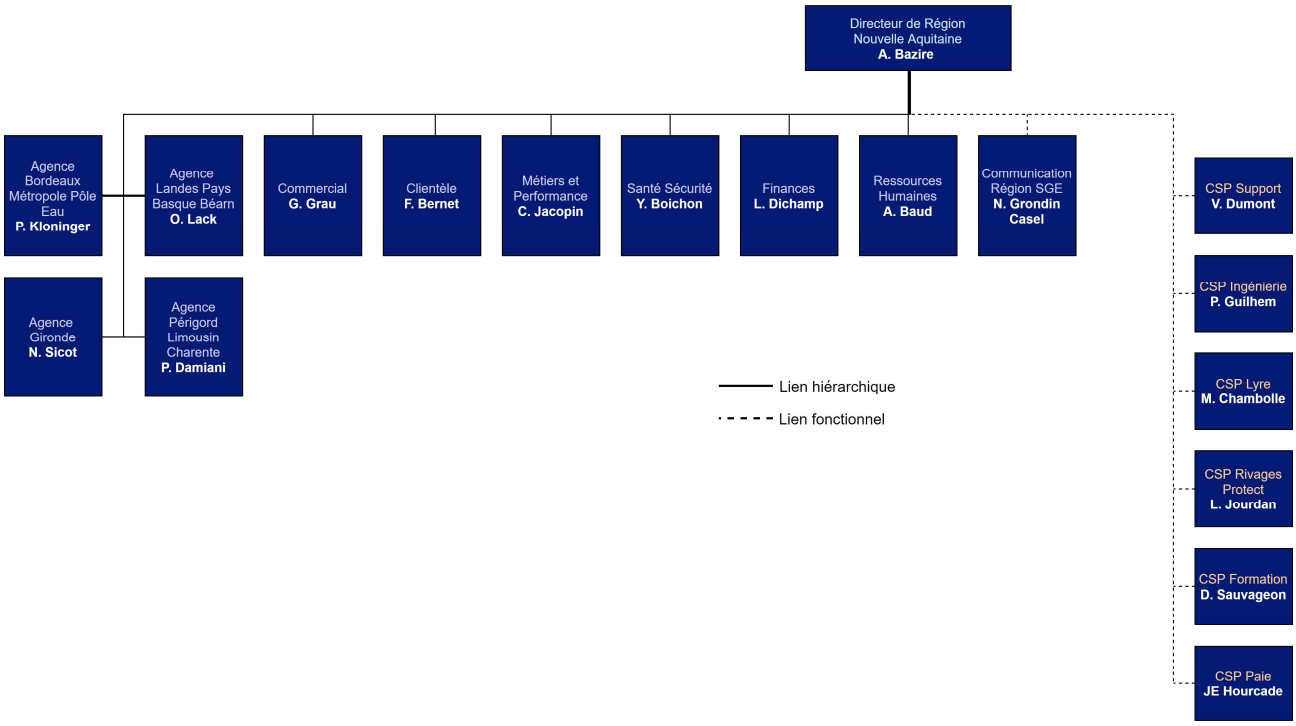

5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde, implantée à Libourne emploie près de 155 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité. Répartis sur les secteurs de Bassens, Libourne, Lesparre, Andernos-les-Bains et Castres à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'Agence Gironde en quelques chiffres :

150 collaborateurs.
46 contrats d'eau
53 contrats d'assainissement,
213 935 clients eau pour
6 315 km réseau eau
104 722 clients assainissement
2 692 km de réseau d'eaux usées.

5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence et un adjoint
- ✓ 1 assistante + 1 assistante en formation
- ✓ 1 responsable commercial
- ✓ 1 préventeur sécurité
- ✓ 2 chargés de contrats (1 rive droite et 1 rive gauche)
- ✓ 1 pôle exploitation (91 personnes)
- ✓ 1 pôle travaux et prestations (33 personnes)

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde

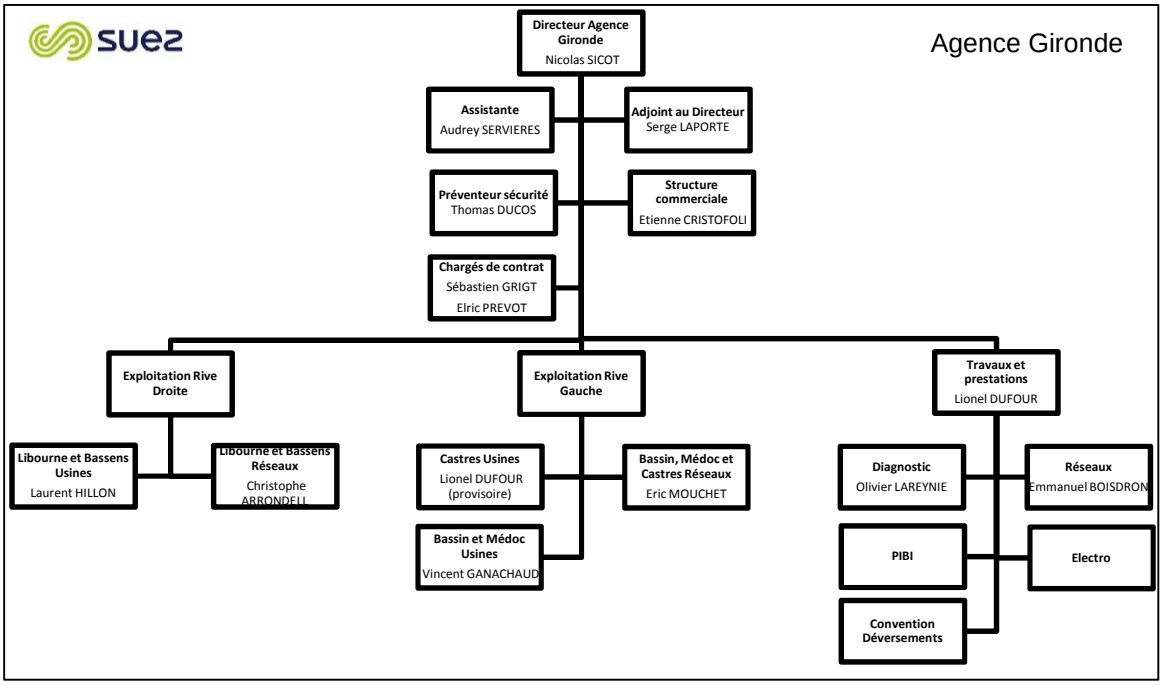

5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

1 parc de 126 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 77 fourgons d'intervention avec l'outillage associé ;
- ✓ 23 véhicules légers d'intervention ;
- ✓ 10 camions grue ;
- ✓ 4 mini-pelle ;
- ✓ 10 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique ;
- ✓ 2 camions désobstructeur.

1 accueil clientèle sur le site de Libourne

Équipements informatiques

1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 de 33 techniciens (pour toute l'agence : 20 agents de réseaux, 6 électromécaniciens ou process, 7 agents de maîtrise)

En période de crise, mobilisation de 120 personnes sur la Région.

5.1.5 Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives…).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- d'organiser le travail de nos agents,
- de suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- de répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- d'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettant la consultation des plans …

Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- une optimisation des moyens disponibles,
- une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc…),
- une communication facilitée avec les collectivités.

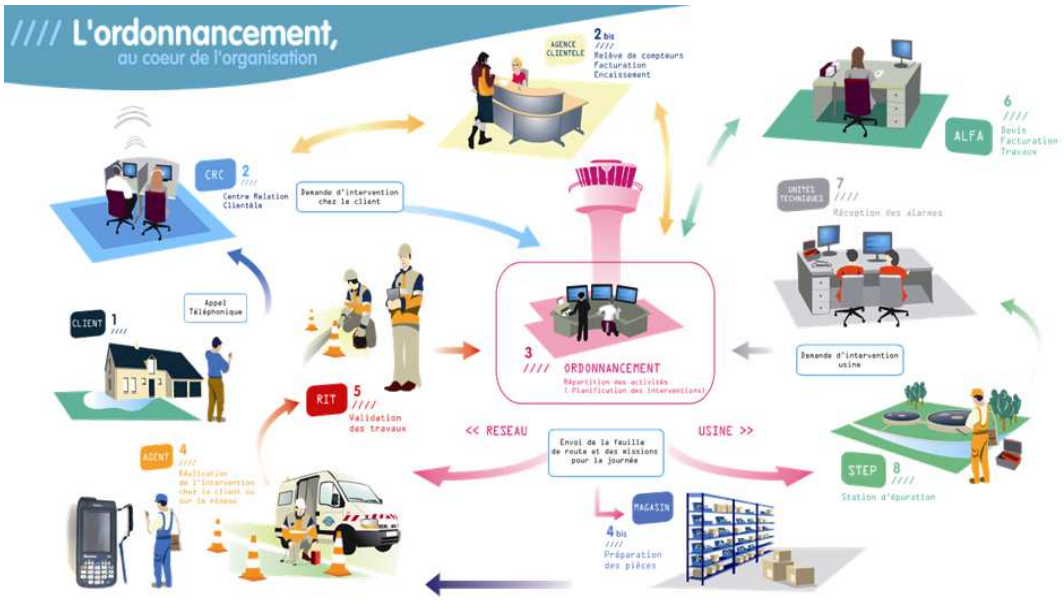

L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Devenir le leader mondial des services à l'environnement

En 2019, SUEZ a annoncé un nouveau plan stratégique « Shaping 2030 » dont l'objectif est d'accroître, sur une période de quatre ans, la création de valeur pour toutes les parties prenantes grâce à l'engagement de ses collaborateurs.
SUEZ ambitionne de devenir le leader mondial des services à l'environnement.

Un groupe engagé pour la planète

Face au défi du changement climatique, l'une des 4 priorités de la feuille de route de SUEZ pour le développement durable est d'agir pour le climat.

Le Groupe a décidé, dans le cadre de son plan stratégique Shaping SUEZ 2030, de rehausser l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Ainsi SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.
L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.
SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

5.2 La relation clientèle

- **UNE TRANSFORMATION PROFONDE ET STRUCTURANTE : UN PROJET INNOVANT DE REGIONALISATION QUI PLACE LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION**

En plus d'avoir toujours offert un service client 100 % français, SUEZ a lancé le 17 septembre 2018, son projet de régionalisation de son activité de la Relation Client. Ainsi les demandes des clients sont automatiquement redirigées vers le Centre de Relation Client de la région d'habitation du client.
Cette transformation profonde dans la manière d'aborder le métier de la Relation Client est essentielle et se structure autour de 3 axes :

- Une polyvalence de l'activité Multicanal au service des clients de la Région : mails, courriers, appels et chat

- Un ancrage territorial fort pour :
  - Assurer une relation de proximité avec les clients
  - Connaître plus précisément les contrats
  - Garantir une meilleure qualité de réponse
  - Fluidifier les échanges et réduire les délais de traitement

- Une autonomisation des Régions pour :
  - Maîtriser les activités régionales et les indicateurs de performance associés
  - Proposer des actions propres à la Région afin d'améliorer la satisfaction client
  - Réagir à l'activité locale en temps réel

5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients

La Direction de la Relation Client de SUEZ a décidé de transférer l'ensemble des activités opérationnelles dans les régions.
La fin de cette régionalisation est marquée par le transfert de l'activité Multicanal le 17 septembre 2018.

Ainsi, les appels, les courriers et les emails des clients particuliers sont automatiquement dirigés vers le centre de relation client de la région d'habitation.
La relation client SUEZ, c'est une relation de proximité forte et installée qui permet :

- D'assurer un fort ancrage territorial
- De réagir à l'activité locale en temps réel
- De fluidifier les échanges avec les clients grâce à une connaissance plus précise des contrats
- De réduire les délais de traitement des demandes

Régionaliser la filière Clientèle en créant des équipes dédiées en région organisées autour de 5 pôles et 1 pôle transverse …

La Direction de la Relation Client est organisée autour de 5 départements et 1 pôle transverse créés le 5 octobre 2017 dans chaque région :

1. **Département Relation Multicanal :** garant de la satisfaction client, responsable de performance de l'organisation du département multicanal

2. **Département Gestion et Vie des Contrats :** s'assure de l'exhaustivité de la facturation DSP, travaux et PS, de la bonne application des éléments tarifaires, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement et est garant de la qualité des données de gestion clients.

3. **Département Opérations :** en charge des activités clientèle sur le terrain (relève, télé relève, enquêtes, interventions techniques sur le compteur, interventions recouvrement terrain), dans le respect des règles Santé Sécurité de l'entreprise

4. **Département Euros Retrouvés :** corrige ou fait corriger les pratiques à l'origine des dysfonctionnements

5. **Département Clients Professionnels :** crée une relation de confiance avec les clients professionnels en leur apportant des solutions personnalisées

6. **Pôle transverse - Reporting, Performance et Support Commercial :** est garant de la qualité de la donnée et de la fiabilité des reportings, participe aux réponses aux appels d'offres pour le volet clientèle et coordonne le management de la Qualité sur le processus clientèle.

5.2.2 Le site internet et l'information client

En 2019, le site internet www.toutsurmoneau.fr a accueilli plus de 3 809 536 visiteurs uniques chaque mois, soit 23% visiteurs de plus que l'année précédente.

Le site www.toutsurmoneau.fr, accessible via ordinateur, smartphone ou tablette apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **l'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau

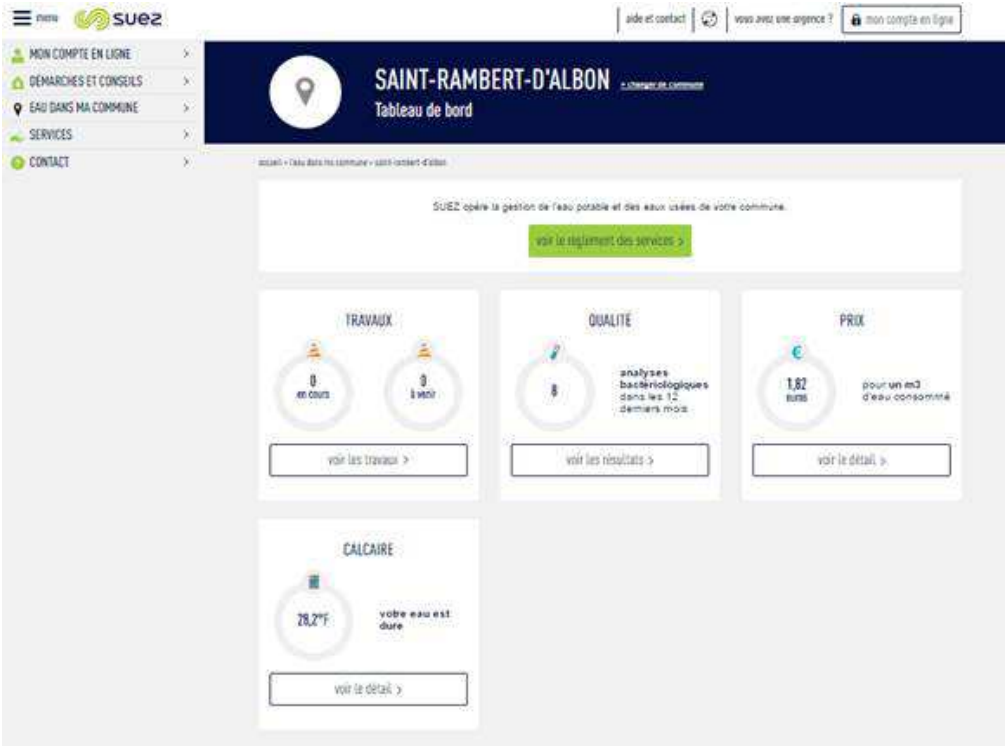

*Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur toutsurmoneau.fr)*

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture

*Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Estimer ma consommation » sur toutsurmoneau.fr)*

« Mon compte en ligne », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat :
  - accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - visualisation historique des paiements,
  - suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

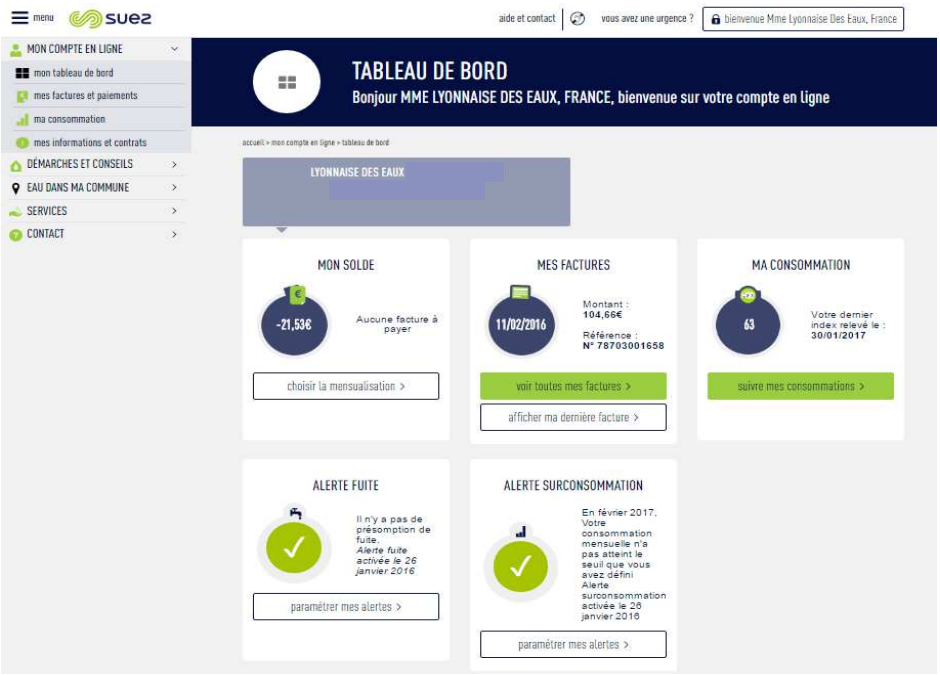

*Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)*

*Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)*

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription à l'e-facture.

Des échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact :

- un formulaire en ligne (abonnement et déménagement, demande de devis travaux),
- un conseiller virtuel qui répond à toutes vos questions. En 2019, 879 000 sessions de discussion ont été amorcées avec le conseiller virtuel Olivier au niveau national, soit une évolution de -1% par rapport à 2018. Il est présent en bas de chaque page du site avec un Top 3 des questions les plus posées sur la page,
- le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.

5.3 Notre système de management

NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre vision est résolument orientée vers nos clients, collectivités, professionnels et particuliers, industriels et agriculteurs… Nous devons sans cesse imaginer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour répondre à leurs attentes, notamment dans le domaine du développement durable. Notre politique intégrée (Qualité Santé Sécurité Energie Environnement et Risque Industriel) doit y contribuer avec les femmes et les hommes de l'entreprise. SUEZ a développé un système de management de la qualité certifié pour son périmètre national. L'objectif de la mise en œuvre de la norme ISO 9001 est de répondre aux attentes de nos clients internes et externes tout en améliorant nos performances économiques et gagner en efficacité.

Trois grands piliers de notre système de management qualité sont :
- la responsabilité de la direction qui définit la politique de l'entreprise,
- l'identification et la gestion des processus qui contribuent à la satisfaction des parties intéressées,
- l'amélioration continue qui permet la mesure et l'enregistrement de la performance à tous les niveaux ainsi que l'engagement d'actions de progrès efficaces.

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION NATIONALE

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :
- production et distribution d'eau potable 24h/24
- collecte et traitement des effluents
- travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement
- irrigation et gestion des milieux naturels
- entretien et dépollution de plans d'eau
- gestion de réseaux d'irrigation
- prestation d'ingénierie en eau et assainissement
- gestion des services à la clientèle
- gestion du patrimoine
- formation professionnelle pour le développement des compétences
- prestation de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau
- études, réalisation et installation d'Usines de traitement par Ultra Filtration.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

SUEZ Eau France

ISO 9001:2015

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

Certificat en cours : 2 Décembre 2016
Date d'expiration : 1 Décembre 2021
Numéro de certificat : 10151957

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 – 27 Avril 2004

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282

Le Système de Management concerne :

NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
  - Identifier les risques et les besoins (ressources)
  - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
  - Gérer la documentation
    - Définir les règles de réalisation de l'activité
    - Enregistrer la preuve de réalisation des activités
  - Former (acquisition des compétences nécessaires)
  - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
  - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
  - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
  - Revue des activités

NOTRE OBJECTIF

Cette organisation nous permet donc de :
- produire une eau de qualité 24h/24,
- rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- faire évoluer la gouvernance de l'eau en déployant le Contrat pour la Santé de l'eau,
- préserver la Santé et la Sécurité de chaque collaborateur,
- renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- anticiper et maitriser les risques associés à nos activités,

NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001. Etant donnés les enjeux environnementaux et économiques, l'Entreprise a décidé fin 2014 de s'engager dans une certification nationale de l'énergie. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié. La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs. Il repose notamment sur deux actions qui couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'Entreprise :
- Eviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, une campagne de diagnostics énergétiques a été réalisée sur plus de 200 sites pour identifier des gisements de performance.
Chaque Région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

Un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 50001:2011

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : Lloyd's Register Quality Assurance Limited

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 20 Août 2021
Numéro de certificat : 10154487

Première(s) approbation(s) :
ISO 50001 – 2 Décembre 2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 50001 – 0031281

Le Système de Management concerne :
Production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation; prestation d'Ingénierie en eau et assainissement ;
gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ;
formation professionnelle pour le développement des compétences ;
prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS
001

POUR ALLER PLUS LOIN

A cette structure de base, structurante, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (OHSAS 18001 ou MASE)…en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons. Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.4 Notre démarche développement durable

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les territoires français doivent faire face à des enjeux grandissants, tant sur le plan environnemental (pressions sur les ressources en eau dans un contexte de changement climatique, préservation de la biodiversité…) que sociétal (accès aux services essentiels pour tous, insertion socio-économique des populations...). Ceux-ci impliquent la mise en œuvre d'un cadre d'actions partenarial et concerté avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires : société civile, institutions et entreprises.

Compte tenu de la nature de ses métiers, SUEZ Eau France s'inscrit dans une démarche d'intégration renforcée des enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'entreprise ainsi que de contribution concrète en faveur de la transition écologique et sociétale de ses territoires d'actions.

Cette démarche s'incarne dans le cadre de la Feuille de Route Développement durable 2017-2021 France[1] de SUEZ, qui définit 17 engagements opérationnels structurés autour de 4 axes stratégiques pour l'entreprise.

1. Contribuer à la transition environnementale des territoires

Acteur engagé en faveur de la préservation du capital naturel, SUEZ Eau France développe des solutions concrètes en faveur de la transition écologique des territoires.

La préservation de la ressource en eau est au cœur même de nos activités. Développer et mettre à disposition des eaux alternatives constitue un enjeu fort dans un contexte d'adaptation aux conséquences du changement climatique. SUEZ Eau France propose ainsi des solutions comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'un golf par exemple, ou encore la réalimentation de nappes phréatiques.

Agir en faveur de la préservation de la biodiversité constitue un axe structurant de la démarche de SUEZ Eau France. En tant que capital naturel des territoires où nous opérons mais aussi en tant que fournisseur de services écosystémiques, la préservation de la biodiversité repérsente un enjeu fondamental de nos métiers, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur. Dans ce cadre, SUEZ a défini une stratégie et un plan d'actions permettant d'opérationnaliser cet enjeu au sein de ses activités. L'entreprise poursuit par ailleurs une participation active au sein d'initiatives multi-acteurs tant nationales qu'internationales sur cet enjeu.

Dès 2013, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », définie par l'Etat Français. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement à la SNB à travers l'adhésion en décembre 2019 au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**, porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB).

En 2018, SUEZ a rejoint ***Act4nature***, une initiative lancée par le réseau d'entreprises « EpE » (Entreprises pour l'Environnement), visant à mobiliser les acteurs économiques dans la protection de la biodiversité à tavers 10 engagements communs et la définition d'engagements datés-chiffrés propres à chaque entrepris. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

[1] http://feuillederoute2017-2021.suez.com

SUEZ a également réaffirmé ses engagements au sein de ***Act4nature International***, dans le cadre de la poursuite de l'initiative à une échelle mondiale, en amont de la Conventon sur la Diversité Biologique de 2020.

Afin de concrétiser ses engagements, SUEZ développe également différents partenariats de recherche et collabore avec des structures reconnues de la société civile, afin de déployer des initiatives innovantes et collaboratives.

En 2019, SUEZ a rejoint le Club ***« B4B+ »*** (Club des Entreprises pour une Biodiversité Positive), piloté par **CDC biodiversité** afin de participer à la définition d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité appliquée à la chaine de valeur des entreprises.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du **Muséum National d'Histoire Naturelle**, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, étudier l'insertion des sites de SUEZ au sein des réseaux écologiques à travers la réalisation d'une thèse doctorale et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

En 2018, SUEZ a signé, avec le **WWF France,** un partenariat encourageant le **développement des villes durables**, dans le cadre de l'initiative « Réinventer les villes » du WWF France. L'objectif est d'accélérer la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires en misant sur une gestion durable des ressources.

Enfin, SUEZ développe des projets innovants en lien avec ses activités, afin de contribuer de manière simultanée à l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'à la préservation du capital naturel local. SUEZ propose par exemple la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**, comme les zones de rejets végétalisées ou les zones Libellule©, contribuant simultanément à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes et à l'élimination des micropolluants.

2. Promouvoir et soutenir le développement économique local

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation en collaborant avec son écosystème local, que ce soit en lien avec les enjeux de l'emploi, de l'insertion socio-économique ou encore de l'innovation.
SUEZ Eau France s'engage ainsi à favoriser l'emploi local, en travaillant notamment avec des entreprises locales et des entrepreneurs sociaux et environnementaux dans le cadre de sa politique d'achats responsables, ou encore en collaborant avec les acteurs locaux de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi…).

Pour favoriser l'insertion, SUEZ Eau France est partenaire du programme **« 100 chances, 100 emplois »** initié par Schneider Electric. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi de jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers sensibles, en proposant un parcours d'intégration très structuré, dont une phase de coaching dispensée par les entreprises partenaires. Les jeunes sont ainsi conseillés par des salariés en activité, en complément de l'accompagnement dont ils bénéficient par la Mission locale.

SUEZ Eau France est également partenaire de l'association **Nos Quartiers ont du Talent** (NQT). Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT pilote l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurales ou de milieux sociaux modestes. Il repose sur un réseau unique et novateur de professionnels expérimentés et en activité.

Enfin, dans le cadre de la Direction de l'Innovation Sociale, le programme **Maison pour Rebondir**, créé en 2012 par SUEZ à Bordeaux, contribue à l'emploi et au développement économique local : de façon directe en favorisant le recrutement de populations éloignées de l'emploi, et de façon indirecte en développant de nouveaux services avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de ses engagements, SUEZ met également l'accent sur la sensibilisation à nos métiers, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville au travers du **programme PAQTE**. Sur l'année scolaire 2018/2019, ce sont ainsi 640 collégiens des QPV qui ont été accueillis en stage.

3. Favoriser la solidarité, réduire les fragilités et mobiliser autour des enjeux sociétaux

Permettre un accès aux services essentiels pour tous implique de mettre en place des dispositifs d'accessibilité et d'accompagnement au plus près des enjeux des usagers.

L'accessibilité aux services est un point essentiel de la politique clientèle de SUEZ Eau France. A ce titre, nous déployons différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de vulnérabilité existantes, que celle-ci soit physique, culturelle, financière ou encore technologique.
Cet engagement se concrétise notamment à travers la mise à disposition de services pour que nos clients aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.
Depuis 2014, **Acceo,** entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à proposer un tel service.
Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement en cours dans nos accueils d'une application permettant la traduction des informations clients au bénéfice des personnes non-francophones.

L'accompagnement des clients fragiles, ou en situation de précarité, constitue également un axe important de notre engagement responsable. Les actions engagées par SUEZ Eau France reposent sur le dialogue avec les acteurs locaux, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, et la mise en œuvre d'actions au plus près des usagers :

- Une méthodologie de **cartographie de la précarité hydrique**, développée par le LyRE, centre de recherche de SUEZ implanté à Bordeaux, permet d'identifier, sur un périmètre géographique donné, les quartiers au sein desquels l'accompagnement à un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets est prioritaire. Elle permet d'orienter les plans d'actions et de créer les outils les plus adaptés au regard des enjeux des usagers.
- Par ailleurs, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.

La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. C'est pourquoi, SUEZ est partenaire de **l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multi-Services)**.

Enfin, favoriser la solidarité et contribuer aux enjeux sociétaux implique de mobiliser tous les acteurs, au premier rang desquels les collaborateurs de SUEZ Eau France. Aussi, l'accent est mis sur l'engagement des collaborateurs dans le cadre d'actions de mécénat et de bénévolat de compétences.

Que ce soit dans le cadre d'actions de parrainage/marrainage de personnes éloignées de l'emploi, de présentations métiers auprès de collégiens issus des QPV, ou encore d'actions ponctuelles de ramassage de déchets, nos collaborateurs sont les premiers acteurs de l'engagement durable de SUEZ Eau France en faveur des territoires.

5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité

La biodiversité est à la fois une partie intégrante du capital naturel des territoires et un fournisseur de services écosystémiques. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur.

La protection et la valorisation de la biodiversité font ainsi partie de la politique de responsabilité d'entreprise de l'ensemble des filiales de SUEZ. Elles sont inscrites dans la **Feuille de route développement durable 2017-2021** du Groupe, où l'engagement « Promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques » a pour objectif de généraliser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des activités de SUEZ et d'y diffuser les meilleures pratiques.

L'engagement de SUEZ en France dans la **Stratégie nationale pour la biodiversité** a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie dès 2014. Cet engagement permet d'adopter une approche concrète et structurée en matière de biodiversité et de contribuer à la prise de conscience collective des services rendus par la nature.

En 2018, SUEZ a rejoint ***act4nature***, initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires, visant à mobiliser les acteurs économiques français dans la protection de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, contribuer aux réseaux écologiques et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

La cellule d'experts biodiversité de SUEZ et leur réseau de correspondants en régions permettent de traduire ces engagements par des actions concrètes, en dialogue avec les collectivités et les opérationnels, et en réponse aux enjeux écologiques de chaque territoire.

5.5 Nos offres innovantes

5.5.1 Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.
En 2014 SUEZ inaugurait son premier centre de pilotage intelligent en région lyonnaise, en 2019 100% du territoire français est couvert par l'un des 15 centres VISIO.

Fin 2017, le premier VALOVISIO a vu le jour à Caluire-et-Cuire près le Lyon. VALOVISIO pilote les services aux entreprises des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et permet aux clients de SUEZ de bénéficier d'un service optimisé et parfaitement adapté à leurs besoins, d'une traçabilité de leurs flux et d'une plus grande réactivité à leurs demandes.

Les centres VISIO et VALOVISIO sont pleinement au service de la révolution de la ressource.

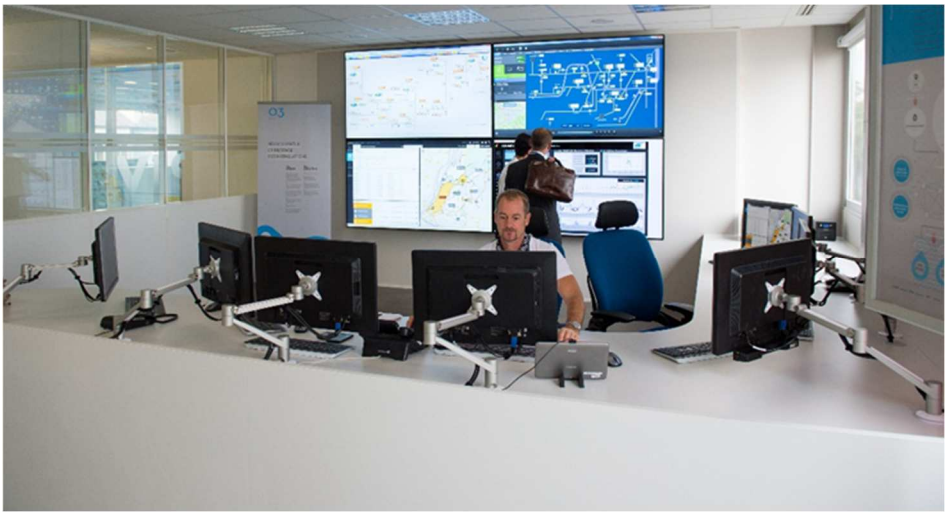

5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation

Aquadvanced® Assainissement constitue une gamme d'outils alimentée en temps réel par des données météorologiques et de mesures de débits qui permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales. En mobilisant les capacités de stockage au bon endroit et au bon moment, ils permettent d'anticiper et de traiter automatiquement les épisodes pluvieux sévères, d'éviter la saturation des réseaux d'assainissement ainsi que les débordements polluants. Ils permettent ainsi de prévenir le risque d'inondation et de minimiser l'impact des rejets sur la qualité du milieu naturel. Ils constituent également un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion anticipée du risque sanitaire pour les eaux de baignade.

Aquadvanced® Hydraulique et Aquadvanced® Qualité sont des outils modulaires qui optimisent l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, le rendement, la pression, la qualité), grâce à des capteurs surveillant la qualité et les caractéristiques hydrauliques du réseau en temps réel. Ils assurent une analyse multicritère des données collectées et permettent de déclencher rapidement une gestion des événements détectés (fuites, chutes du niveau de pression) pour déclencher les interventions des équipes.

Aquadvanced® Energie et Aquadvanced® Forage sont des outils d'analyse et d'anticipation du fonctionnement des installations de pompage d'eau potable qui visent à optimiser la consommation énergétique et pérenniser le patrimoine.

En 2019, la gamme ON'connect® s'étoffe :

ON'connect coach : propose aux consommateurs une surveillance quotidienne des consommations et des alertes en cas de suspicion de fuites.

ON'connect switch : un outil de pilotage adapté à tous les sites ou bâtiments à forte consommation d'eau. **ON'connect™ switch** allie un disjoncteur d'eau intelligent et breveté à un logiciel de gestion. Le système analyse les consommations et détecte les fuites en temps réel, permettant aux clients d'être alertés et d'agir immédiatement en coupant l'eau à distance afin de protéger leurs infrastructures contre un éventuel dégât des eaux.

VILLE DE DEMAIN

Partenaire historique des villes, leader de l'économie circulaire et engagé dans la révolution digitale, SUEZ accompagne les villes dans leur transformation.

- **Dijon Métropole met en service un projet inédit de smart city en France. J**eudi 11 avril 2019 : Dijon métropole met en service un projet inédit de smart city qui s'appuie sur la gestion à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire.

- **Angers Loire Métropole : premier "territoire intelligent" de France**. Pour devenir le modèle français du territoire intelligent, Angers Loire Métropole a choisi le groupement piloté par ENGIE Solutions, marque du Groupe leader de la transition zéro carbone associé à SUEZ, La Poste et au Groupe VYV.

Des solutions pour améliorer la qualité de l'air

En 2019, SUEZ a présenté les résultats concluants des premières expérimentations du « puits de carbone » et annoncé la création d'un « Pôle Air ». Le puits de carbone a démontré son efficacité tant en milieu industriel qu'urbain :

- En milieu industriel : à la station d'épuration de Colombes (SIAAP), l'expérimentation visait à déterminer la capacité des micro-algues à capter l'excès de CO2 contenu dans les fumées. Après deux ans, les résultats sont à la hauteur des attentes : le bilan carbone est positif, les micro-algues produisent de l'énergie verte en station d'épuration et les projections prévoient une quantité de CO2 économisée équivalente à 75 arbres par m3.

- En milieu urbain : place Hélène et Victor Basch à Paris, elle avait pour objectif de tester la capacité du dispositif à fixer les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2). Là-aussi, les résultats sont probants : les taux d'abattement sur ces 2 paramètres sont en moyenne de 50 à 75%. En sortie de dispositif, l'air traité est ainsi d'une qualité supérieure aux recommandations de l'OMS.

Depuis juin 2019 SUEZ, en collaboration avec la RATP, expérimente la solution « IP'Air » à la station du métro parisien Alexandre Dumas (ligne 2). Cette technologie permet de capter les particules fines (PM10 et PM2,5) de l'air ambiant par un système d'ionisation positive. A l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et internationales.

5.6 Nos actions de communication

5.6.1 Les actions de communications pour votre Région

COMMUNICATION : VOUS ACCOMPAGNER

Des actions d'information et de communication peuvent être déployées pour expliquer le cycle de l'eau domestique aux différents publics de votre territoire et rendre ainsi visible l'action de votre collectivité en tant qu'autorité organisatrice. A titre d'exemple, nous pouvons au cas par cas et en fonction des besoins :

- ✓ vous fournir des éléments clés en main pour vos différents supports : journal municipal, site internet, réseaux sociaux comme twitter et facebook,
- ✓ vous accompagner dans l'organisation
  - o d'inauguration d'un nouveau site ou d'un site modernisé,
  - o de visites techniques avec les élus de votre collectivité (si les sites respectent les préconisations de sécurité),
- ✓ organiser ou participer à des manifestations destinées au grand public comme les journées de l'innovation ou du patrimoine,
- ✓ insérer dans les factures, un encart d'information sur le thème de la préservation de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif (éco-gestes) par exemple.

Aujourd'hui la communication digitale via les réseaux sociaux est devenue un incontournable de la communication pour toucher une audience importante. Développer les messages portant sur les services d'eau et d'assainissement devient alors une nécessité pour valoriser les activités. En tant que délégataire, nous pouvons définir avec vous, les thématiques à traiter via ce média et vous transmettre des éléments adaptés à ce support : vignettes, gif, vidéos courtes, carrousels….

Par ailleurs, le groupe SUEZ développe également des campagnes digitales à l'échelle France. A titre d'exemple, SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec **#çaPlagePourToi**. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.

LES EVENEMENTIELS MARQUANTS EN NOUVELLE AQUITAINE

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion. La valorisation de l'eau du robinet n'a pas été oubliée ni la promotion de sa consommation via des contenants réutilisables. Les visiteurs ont pu se désaltérer grâce à des fontaines à eau du robinet et des gourdes ont notamment été distribuées au régiment en charge de la sécurisation de l'événement.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage. **En Nouvelle Aquitaine, les sites ouverts au public ont été les stations d'épuration de Marbella (Biarritz) et de Lacanau, la zone Libellule de Mios, le centre d'expertise Rivages Protech à Bidart, le centre d'appels et le centre de pilotage VISIO de Biarritz.**

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Du 20 au 23 juin, à l'occasion de la Fête du Fleuve, SUEZ a présenté ses actions en faveur de la protection de la Garonne et de l'océan au travers d'un stand, d'animations pédagogiques et d'une conférence en présence de Patrick Deixonne, chef de mission de l'association expédition 7eme continent.

- SUEZ a également participé à la Tournée des plages organisée par Drop de Béton durant le mois de juillet.
- Du 11 août au 16 août, SUEZ a participé au **Lacanau Pro** à travers notamment des actions de street marketing permettant de sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique des océans et à l'usage de contenants réutilisables comme les gourdes pour le protéger. Cette action a également constitué l'opportunité de valoriser la consommation d'eau du robinet.
- SUEZ a également soutenu les **Odyssées des Juniors** organisés par la water family en mai et juin 2019. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection des océans.
- Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une **collecte des déchets sur la plage de Bidart** avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage.

- **Le salon des maires et des collectivités locales** est un salon incontournable regroupant les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. Lors de la dernière édition du 19 au 21 novembre 2019, ce fut l'occasion pour SUEZ de mettre en avant son savoir-faire et ses solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air.

- **A l'occasion de la COP 25 à Barcelone en Espagne du 2 au 13 décembre**

    - Le Groupe SUEZ réaffirme son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, en s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C recommandée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), tout en accélérant son engagement en faveur de la protection de la ressource en eau et des océans. SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

    - Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

- SUEZ a d'ores et déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives d'ici 2030, afin de préserver la ressource en eau face aux conséquences du dérèglement climatique.

- Le Groupe s'engage à mettre au service de ses clients des solutions 100% durables et innovantes. A Santiago du Chili, la station d'épuration de la Farfana, récompensée lors de la COP24 par le Prix Momentum for Change des Nations Unies, a ainsi été transformée en biofactory.

- La préservation des océans fait également partie des ambitions climat de SUEZ depuis de nombreuses années. Le Groupe développe des solutions permettant d'anticiper les pollutions d'origine terrestre, notamment au niveau des stations d'épuration, et renforce le tri et la valorisation des déchets plastiques.

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Pour la 2e année consécutive, SUEZ a soutenu Stéphane Le Diraison, aux côtés de Bouygues Construction et de la ville de Boulogne-Billancourt. Le skipper, fortement impliqué dans la préservation des océans, a participé à la Transat Jacques-Vabre, une course transatlantique en double, partie du Havre le 27 Octobre.
  - Du 29 juin au 10 juillet SUEZ a participé à Nantes à l'évènement la Mer XXL en proposant aux visiteurs de vivre une expérience immersive dans un espace dédié à la protection des océans.
  - SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec #çaPlagePourToi. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.
  - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une collecte des déchets sur la plage de Bidart avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

- **SUEZ préserve la montagne :** SUEZ s'engage aux côtés des collectivités et des acteurs locaux pour préserver les milieux naturels et notamment la montagne été comme hiver, entre autres lors des pics d'affluence pendant les vacances scolaires. Durant la saison touristique d'hiver, SUEZ a communiqué sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les touristes à la préservation de la montagne avec le #positivealtitude.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

Les actualités commerciales 2019 de SUEZ en France

En 2019, SUEZ a renforcé ses activités dans l'hexagone et a su conquérir ou reconquérir de nombreux contrats grâce à une politique d'innovation ambitieuse et différenciante au service de ses clients pour une économie plus circulaire.

Activités Eau

- **SUEZ recycle les eaux usées du Cap d'Agde** (Hérault) : L'une des premières références de REUSE en France, cette solution innovante permettra d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

- **Nouvelle Calédonie : SUEZ renouvelle deux contrats de distribution d'eau potable.** Les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à la Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du Groupe SUEZ, en lui confiant le service de distribution de l'eau potable.

- **4ème usine d'adoucissement collectif de l'eau potable de l'ouest parisien :** cette nouvelle unité d'adoucissement au Pecq dans les Yvelines est le résultat d'une coopération exemplaire entre SUEZ et les collectivités locales, au bénéfice des 400 000 consommateurs desservis par l'usine.

- **Le Syndicat des eaux du Valenciennois (Nord) et SUEZ mettent en service une unité d'adoucissement de l'eau.** 1ère unité de traitement du calcaire par filtration membranaire sur le Valenciennois. D'ici fin 2021, deux unités complémentaires seront mises en service afin de desservir l'ensemble de l'agglomération en eau plus douce.

Activités Recyclage et Valorisation

- **Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA**) renouvelle sa confiance à SUEZ en lui confiant la concession de service public et de travaux pour **l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ouarville en Eure-et-Loir**. Ce nouveau contrat prévoit, grâce à la mise en place de nouvelles innovations, d'améliorer les performances énergétique et environnementale du site et de développer l'économie circulaire et solidaire du territoire. L'UVE bénéficiera des dernières solutions digitales dédiées à l'industrie, pour une exploitation et un fonctionnement optimisé.

- **SUEZ et POINT.P, filiale de Saint-Gobain, s'associent pour simplifier la reprise des déchets de chantier,** en lançant un nouveau service de collecte : batireprise. Unique en France, ce dispositif accompagne les artisans dans le respect de leurs obligations de tri. Il va au-delà de la législation actuelle en termes de récupération et de recyclage des déchets de chantier et anticipe le projet de loi anti-gaspillage.

- **La Métropole de Lyon confie l'exploitation de l'unité de traitement et de valorisation des déchets au Groupe SUEZ.** L'offre présentée par SUEZ a notamment été retenue grâce aux garanties apportées par le plan global de modernisation de l'usine, permettant une exploitation encore plus performante de l'installation**.**

- **SUEZ et LyondellBasell s'associent à Samsonite, pour produire la première collection de valises fabriquée à partir de plastiques recyclés.** En alliant leurs expertises en matière de Recyclage & Valorisation et de production de plastique, SUEZ et LyondellBasell ont collaboré avec le fabricant de bagages afin de concevoir cette innovation inédite dans le monde de l'industrie.

6 | Annexes

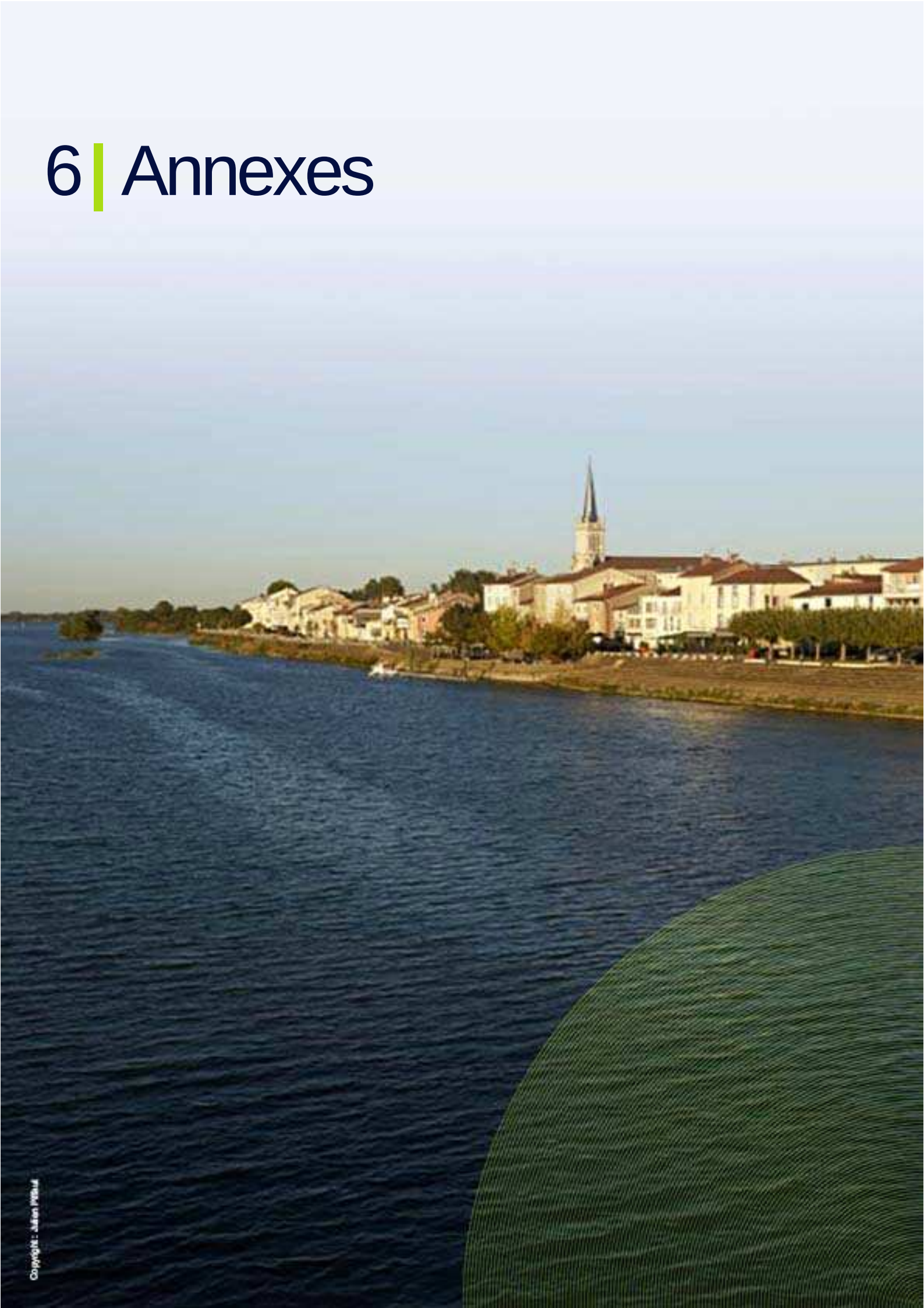

Liste des annexes

ARES EAU

- Attestations assurances
- Attestations sociales
- Bilan ARS
- Contacts et réclamations clients eau
- Détail des investissements eau
- Eau de service et eau livrée sans comptage
- Etat des remises pour fuites
- Facture 120m3 eau
- Interlocuteurs Suez
- Interventions sur le réseau d'eau potable
- Synoptique
- Synthèse réglementaire RAD eau

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés**, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
dont le siège social est situé
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°113.511.283**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la prime.**

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à : Paris le : **9 Janvier 2020**

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XLICSE, Société Européenne (*Societas Europaea*) est une entreprise régie par le droit irlandais et immatriculée sous le numéro 641686 au registre du commerce et des sociétés du *Companies Registration Office*, en Irlande, ayant son siège social sis à XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que **:**

SUEZ EAU FRANCE
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris
F-92040 Paris La Défense Cedex

Agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble de ses établissements en France

bénéficie des garanties des contrats d'assurances numéro **XFR0051393LI et** numéro **XFR0051394LI**, souscrits auprès de notre société par **SUEZ GROUPE – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 Paris La Défense Cedex,** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats et notamment dans le cadre de ses activités énumérées en pages 3,4 et 5 de la présente.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses du contrat, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation :
Tous dommages confondus ……..……..…… …….**5.000.000 Euros par sinistre**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile après Livraison/ Réception/ Professionnelle:
Tous dommages confondus …… …… …..……..……**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement:
Tous dommages confondus : … …… …..…… …..……..**5.000.000 EUR par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Dont

- Responsabilité Civile Professionnelle environnementale y compris frais d'urgence **:** …**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux**:** …….**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des eaux et des sols: ……..……..**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des biens mobiliers et immobiliers**……2.500.000 Euros par sinistre et par an**

Franchises:

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison/ Travaux/ Professionnelle:
- Dommage corporels :……..…..…….....**néant**
- Autres Dommages:……..……..……**15.000 Euros par sinistre**

- **Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :**
- Dommage corporels :……..……....…**néant**
- Autres dommages :……...……..…….....**100.000 Euros par sinistre**

XL Insurance Company SE
61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France
Phone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, a European public limited liability company registered in Ireland, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland under registered number 641686 - an insurance company authorized and regulated by the Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
French branch, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, registered with the commercial registry of Paris, under number 419 408 927.
Directors: P.R.Bradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris le 20 décembre 2019

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

ACTIVITES ASSUREES

1.1. Exploitation de toutes délégations de services publics ou privés ainsi que toutes prestations de services relatives :

a) - au service d'alimentation en eau (production, stockage, transport et distribution) ;

b) - à l'assainissement collectif ou autonome (réseaux, émissaires pour le rejet des effluents en mer, épuration, traitement et élimination ou valorisation ou commercialisation des boues notamment par épandage en agriculture, compostage, incinération et commercialisation de bioproduits, traitement et évacuation des sous-produits) ;

c) - à l'épuration des eaux-vannes et à leur emploi en irrigation ;

d) - aux canaux de navigation et d'irrigation, d'arrosage, de colmatage et de submersion ;

e) - aux opérations de dessèchement et d'assainissement ;

f) - à l'établissement et à l'entretien des digues, barrages et retenues d'eau et, généralement, de tous travaux de protection, d'endiguement et de bonification ; au nettoyage, à la restauration et protection de berges, l'enrochement, le faucardage, l'élagage, le curage, le dragage et tous travaux en rivières, fluviaux et maritimes, sur plans d'eau, canaux et zones humides ;

g) - à la surveillance et à l'entretien de réseaux de distribution de gaz, d'éclairage public, de défense incendie ainsi que la production d'énergie pour compte propre, le surplus étant revendu à EDF;

h) - au traitement ou à l'incinération d'ordures ménagères ;

i) - aux travaux de Génie Civil et de bâtiment en domaine public ou privé. Réalisation et construction d'automatismes et d'équipements de traitement des eaux, décarbonatation et entartrage (protection des installations) ; La réalisation de travaux de forages et de puits afin de constituer des ressources en eau, de forages géothermiques, la réalisation de sondages de reconnaissance dans le domaine de l'eau, l'exécution de travaux de pompage également dans le domaine de l'eau ;

j) - bureau d'études dans les domaines ci-dessus mentionnés ; L'étude dans les domaines de la recherche et de l'exploitation des eaux souterraines, de la géothermie, des techniques de rabattement de nappes phréatiques et de l'environnement (réalisation d'études d'impact). Missions complètes dans les domaines suivants : installations électriques, électromécaniques et électro-acoustiques ;

k) - à l'exploitation des services externalisés par les industriels dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en résultant ; aux prestations de services aux particuliers et aux collectivités et notamment nettoyage, assainissement, désinfection, dératisation, désinsectisation, déneigement, etc…

l) - à la création, l'entretien, l'aménagement, la maintenance de parcs ludiques, centres de loisirs aquatiques, et d'espaces verts ;

m) - au nettoiement des plans d'eau, des plages et des ports, à la collecte des déchets aux plaisanciers et sur les plages inaccessibles, au contrôle de la qualité des eaux de baignade, à la protection des zones de baignade contre les méduses, à la dépollution aux hydrocarbures sur mer, lacs et rivières et à la lutte contre l'érosion des plages, au pilotage de la gestion de la qualité des eaux de baignade, à l'organisation de la surveillance des emplacements aménagés à usage de baignade ;

1.2. Installation, confection, réparation d'armoires et d'équipements électriques, électromécaniques et installation d'appareils de mesures en assainissement ;

1.3 **Commercialisation et installation de systèmes pour l'assainissement non collectif et pour la récupération d'eau de pluie pour des usages extérieurs et intérieurs – étude de dimensionnement, fourniture de matériel, pose cuve et canalisations ;**

1.4 **Conception, réalisation et exploitation d'installations destinées à fournir des calories à des clients publics ou privés, professionnels ou particuliers, par des échangeurs de récupération de chaleur à partir des réseaux d'assainissement,**
Distribution, installation, maintenance et service après- vente d'installations visant à préchauffer l'eau chaude sanitaire, d'infrastructures de bailleurs privés et publics, par un procédé de récupération des calories des eaux usées (récupération de chaleur des eaux grises);

1.5 **Gestion du cycle de l'eau pour l'industrie agroalimentaire : Préconisations et mise en œuvre de solutions technologiques et de modélisation des consommations d'eau agricole : volume, débits, besoins en fonction des cultures et des périodes, protection de la biodiversité (milieux, ressources), fertilisation des sols à partie de lisiers transformés, production d'énergie par micro-méthanisation à partir de coproduits d'origine agricole ;**

1.6 **La fourniture de compteurs d'eau et de répartiteurs de chaleur, à leur installation et leur gestion, à la mise en œuvre de compteurs d'énergie thermique, réalisation d'installations thermiques de génie climatique et de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement de colonnes d'eau dans les immeubles ;**

1.7 **Investissement, entretien et exploitation des équipements (ouvrages et outillages nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de ports) destinés aux bateaux de plaisance, de commerce, et au tourisme fluvial. Exploitation de ports fluviaux, de plaisance et de commerce ; Services d'alimentation en eau des bateaux**

1.8 **Développement et vente de solutions pour la gestion du patrimoine immobilier ou « smart building » : études et conseils pour l'amélioration de l'habitat, optimisation des charges d'exploitation ;**

1.9 **Etude, réalisation et gestion technique d'installations de télérelève permettant notamment la relève à distance de compteurs d'eau et d'énergie, la gestion administrative et financière des contrats d'eau, le suivi des consommations et tout type d'alerte. Services aux résidents particuliers ou professionnels et aux gestionnaires d'habitats collectifs (syndics et bailleurs) : installation, maintenance et relève de compteurs, individualisation et optimisation des charges d'eau, d'énergie et de chauffage…**

1.10 **Le Centre Technique Comptage et Mesures (CTCM) : définition de la politique comptage de Suez Eau France, le suivi fournisseurs (compteurs, regards et débitmètres), l'assistance technique et études, les contrôles métrologiques (Laboratoire accrédité COFRAC), contrôle des compteurs en service par le détenteur (CCSD), vérification périodique des compteurs d'eau froide en service (VPER), veille réglementaire et normative ;**

1.11 **Négoce et prestations de services relatives à la conception et à la mise en service de tout appareil ou produit d'instrumentation, notamment les appareils de mesure ;**

1.12 **Développement et vente de solutions destinées à optimiser le fonctionnement des chaudières en fonction des facteurs météorologiques ;**

1.13 **Vente de blindage pneumatique pour des fouilles sur chantier, Remplissage de bonbonnes de gaz (CO_2) pour l'eau pétillante, Conception, fabrication et commercialisation de boites de purge pour bouches et poteaux d'incendie ;**

1.14 Prestations de conseils et d'ingénierie en informatique et systèmes ;

1.15 Géo Référencement/Géo détection, installation, réhabilitation, modification, de tous types de canalisations et/ou réseaux et selon différents procédés techniques, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées, de chauffage électrique, de gaz, d'électricité, de téléphonie ou câbles ;

L'exercice des activités ci-dessus implique en particulier :

L'étude, l'établissement et l'exécution de tous projets et de tous travaux publics ou privés pour le compte de toutes collectivités, industriels et particuliers ; la préparation et la passation de tous traités, contrats et marchés se rapportant à l'exécution de ces projets et de ces travaux ;

Eau France

ATTESTATION

En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bordeaux, le 6 mai 2020

Je soussigné, Nicolas SICOT, Directeur de l'Agence Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, faisant élection de domicile au 54 Rue des Bordes à Libourne (33500),

Certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde
Région Nouvelle Aquitaine

Toute fausse déclaration expose le déclarant au prononcé de sanctions définies aux articles L362-3 à L362-5 du Code du Travail, au rang desquelles figure l'exclusion du déclarant des marchés publics, pour une période de 5 ans ou plus.

SUEZ Eau France Société par Actions Simplifiée au capital de 422.224.040 €
SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - TVA FR 79 410 034 607
Siège social - Tour CB21 – 16 place de l'iris - 92040 Paris La Défense, France
Adresse de correspondance -
SUEZ – Eau France – Région Nouvelle Aquitaine
54 Rue des Bordes – 33500 LIBOURNE
Tél : +33 (0)5 57 55 50 69

URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 10/10/2019

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
COURBEVOIE
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 410034607

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

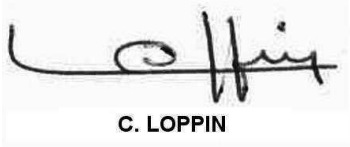

C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 25 / 06 septembre 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
92040 COURBEVOIE

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6972 salariés,
- pour une masse salariale de 21682691 euros,
- au titre du mois de septembre 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS SUEZ EAU FRANCE TOUR CB 21 16 PL DE L'IRIS 92040 COURBEVOIE Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	410034607

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2019.

Fait à : VENISSIEUX
le : 10/10/2019

Le Directeur
ou son délégataire

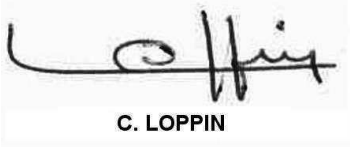

C. LOPPIN

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : 8zOqHgsGTb
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 2 avril 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	**SUEZ Eau France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURSIER Jean-Marc
Date et lieu de naissance	Le 05/10/1967 à Laxou (54)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Rue de la Pompe 75116 75116 PARIS

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PELLEGRINI Massimiliano
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1973 à PESCARA (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	16 Rue de Civry 75016 Paris 16e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

Activité(s) exercée(s)	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralemeent la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Date de commencement d'activité	21/11/1996
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Rue des Grands Près 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Soissons
R.C.S. Cusset
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Sedan
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Bourges

R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Briey
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Tarbes
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Colmar
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône
R.C.S. Mâcon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy
R.C.S. Paris
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Rouen
R.C.S. Melun
R.C.S. Evry
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Amiens
R.C.S. Avignon
R.C.S. La Roche-sur-Yon
R.C.S. Epinal
R.C.S. Auxerre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001	APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002	LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social
- Mention du 04/09/2003	EFFET RETROACTIVIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 16/02/2009	Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 21/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010
- Mention du 27/07/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle

	SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social
- *Mention du 27/07/2010*	Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010
- *Mention du 30/07/2010*	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- *Mention du 24/08/2011*	apport partiel d'actif a la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011
- *Mention du 15/06/2017*	Fuison absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.
- *Mention du 28/12/2017*	Apport partiel d'actif a la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.
- *Mention du 15/10/2018*	Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes
- *Mention du 07/08/2019*	FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

FIN DE L'EXTRAIT

COMMUNE ARES

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : ARES

Synthèse de l'année 2019

0010

000374

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 35 analyses bactériologiques et 35 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

L'eau distribuée sur l'ensemble de la commune d'ARES provient de deux forages profonds "Cap Lande" et "Grande Lande" captant la nappe de l'Eocène. Ces forages sont dotés de périmètres de protection. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection à l'hypochlorite de sodium au niveau de chaque station avant sa distribution sur le réseau. La société Suez Eau France assure l'exploitation de la production et de la distribution des eaux sur la commune.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau très peu calcaire. Valeur moyenne : 9,87 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,30 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

DETAIL DES CONTACTS

ARES				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	233		233
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	80		80
Demande de prestation	SERV - SERVICES	8		8
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	13		13
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	141		141
Demande d'information	AUTRE	107		107
Demande d'information	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	2		2
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	122		122
Demande d'information	ENCA - SEPA	5		5
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	172		172
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	176		176
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	10		10
Demande d'information	FACT - ETALONNAGE/JAUGEAGE	1		1
Demande d'information	FACT - FACTURE	852		852
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	3		3
Demande d'information	QUAL - CHLORE	2		2
Demande d'information	QUAL - COULEUR	7		7
Demande d'information	REL EXT - ADMINISTRATIF	2		2
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	3		3
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	34		34
Demande d'information	SERV - eFACTURE	12		12
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	3		3
Demande d'information	SERV - SERVICES	12		12
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	8		8
Demande d'information	TECH - CHANTIER	23		23
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	125		125
Demande d'information	TECH - ETALONNAGE/JAUGEAGE	4		4
Demande d'information	TECH - RELEVE	121		121
Demande d'information	TECH - SRU	1		1
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	59		59
Départ client	ABON - ABONNEMENT	162		162
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	49	1	50
Dépose d'index	TECH - RELEVE	189		189
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		2	2
Facture	FACT - FACTURE		213	213
Fond Solidarité Logement	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	6		6
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	115		115
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	626	1	627
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	173		173
Règlement	ENCA - REGLEMENT	139	28	167
Surrendettement	ENCA - SITUATION DE COMPTE	1		1
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION		211	211
Total		**3 801**	**456**	**4 257**

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

ARÈS-Délégation de Service Public-Eau

TRAVAUX NEUF

EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL	**2 709**

Fonds contractuel

ARES-FOR+CE CAP LAND-TN-ANALYSEUR DE CHLORE	*1 384*
ARES-FOR+CE CAP LAND-TN-DETECTEUR INTRUSION	*1 325*
RESEAUX	**404 804**

Programme contractuel

ARES--TN-TELERELEVE ARES	*404 804*

RENOUVELLEMENT

BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**2 836**

Fonds contractuel avec programme

Sans-commune--RVT-COMPTEURS ARES	*724*

Fonds contractuel sans programme

Sans-commune--RVT-BRANCHEMENTS ARES EAU	*2 112*

Contrat : 25926

Bassin

Total année 2019	**410 350**

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

CONTRAT DE : ARES 25926

EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2019

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs (prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC)	1000
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	600
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution (absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	0
- purges réseaux (eaux rouges, eaux sales, goût chlore)	96
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements et tranches de travaux	1800
TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE	**3496**

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE		VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau	146	1000
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers		300
- incendies de forêt		0
- incendies de batiments et divers		2460
sous total besoins incendie V 11 SAGE		**3760**
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)		500
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)		250
sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE		**750**
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur		0
- prise sur bouches de lavage sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé (balayeuse)		500
- utilisation par gens du voyage		0
sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE		**500**
TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE		**5010**

Commentaires:

4 purges qualité, 1 intervention accessoires et 7 purges suite casse canalisations
41 incendies SDIS évènement à 1 hr en moyenne par évènements et 60 m3 = 2460 m3

Remises fuites 2019

ARES - 25926				
Code INSEE	**Commune**	**Nom client**	**Adresse**	**Somme de Ecart quantités**
33011	ARES	-	AVENUE DU PORT	793
33011	ARES	-	ROUTE DE BORDEAUX	365
Total				**1 158**

suez

réf. client : 98-1300103661
identifiant *: 5127
facture n° : F120-0072982

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

message personnel

Cette facture annule et remplace la facture précédente.

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M ARES EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33740 ARES

Service de l'eau de la commune d'ARES

SPECIMEN 120 M3 — 16 Janvier 2020

	m³	montant TTC
Votre abonnement		70,69 €
Votre consommation	120 m³	125,00 €

Net à payer 195,69 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 17 janvier 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 79 %
Organismes publics : 21 %

Adresse desservie :
MME M ARES EAU 120 M3 RAD
RUE SPéCIMEN RAD
33740 ARES

Date et Lieu Signature

MME M ARES EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33740 ARES

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00729821000000000

Montant : 195,69 €

TIPS€PA

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

219791625653

502197010469 0998F120-00729821000000000933105 19569

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**145,89**		**153,91**
ABONNEMENT					
Part SUEZ du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	54,81	54,81	5,5	
Part Collectivité du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	12,20	12,20	5,5	
CONSOMMATION					
Part SUEZ du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,3654	43,85	5,5	
Part Collectivité du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,20	24,00	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,0919	11,03	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			185,49		
MONTANT TVA (5.5 %)			10,20		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					195,69
Net à payer					**195,69 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-0072982000195694N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 1300103661).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

Vos interlocuteurs SUEZ

Votre interlocuteur dédié

Elric PREVOT (Chargé de contrat)

06 84 63 83 69

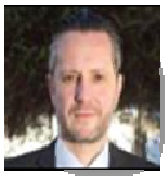

Adjoint au Directeur

Serge LAPORTE
06 86 21 73 35

Responsable Réseaux

Eric MOUCHET
06 73 19 51 71

Assistante d'Agence

Audrey SERVIERES
05 57 55 50 69

Directeur Agence Gironde

Nicolas SICOT
06 87 80 29 06

Responsable Travaux
Branchements neufs

Emmanuel BOISDRON
06 79 26 77 09

Responsable Usines

Vincent GANACHAUD
06 89 87 82 80

Responsable Assainissement Non Collectif
Conformité des branchements eaux usées

Olivier LAREYNIE
06 72 76 50 15

CONTACTS DEDIES AUX COLLECTIVITES

Pour tout signalement de fuite, débordement, incident sur le réseau ou la voirie :

0977 404 250

VISIOCOLLECTIVITES@SUEZ.COM

Pour toute demande liée à la facturation de vos installations communales ou pour relayer une demande d'un usager :

eau.pro.naq@suez.com

Pour tout autre demande plus spécifique en lien avec la Délégation de service publique, vous pouvez contacter votre chargé de contrat

CONTACTS DEDIES AUX USAGERS

Nous mettons à la disposition de vos usagers plusieurs canaux de communication pour toutes leurs demandes (changement de situation, demande de mensualisation, demande d'information sur un dossier en cours …)

Par internet

www.toutsurmoneau.fr

Par téléphone

0977 408 408

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) - Appel non surtaxé

0977 401 117

(Pour le service d'urgence 24h/24) – Appel non surtaxé

Par voie postale

SUEZ
Service Client – TSA 70001
54528 LAXOU CEDEX

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/09/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	20/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	22/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	27/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/03/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/04/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	09/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	09/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	**voirie enquêter problème**	20/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/06/2019	LOT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	27/06/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**voirie enquêter problème**	07/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	**voirie enquêter problème**	07/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	**voirie enquêter problème**	10/12/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	**accessoire réseau enquêter**	20/06/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/02/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/02/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**voirie enquêter problème**	29/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/02/2019	Lotissement les dunes vertes	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/03/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/02/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/08/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/08/2019	Lotissement les dunes vertes	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	19/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	15/05/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	15/05/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/11/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	07/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	6
ARÈS	**devis métré réaliser**	12/08/2019	_	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	20/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	14/06/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	19/06/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	19/06/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	28/06/2019	LOTISSEMENT LE POT DE RESINE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	12/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/12/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	23/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	27/12/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/12/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	02/09/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	07/10/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	07/10/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	25/11/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/04/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/04/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	19/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	10
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	27/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/06/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	RUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	4
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	01/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	4
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	23/09/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	**appareil fontainerie enquêter**	09/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	**appareil fontainerie enquêter**	30/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	19/08/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	04/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	10
ARÈS	**appareil fontainerie vérifier**	06/12/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**appareil fontainerie vérifier**	20/12/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	26/08/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	04/02/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**BAC remettre en état**	12/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	30/01/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	28/02/2019	_	ARES	52
ARÈS	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	08/10/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	12/07/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	18/04/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	15/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	09/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	20/05/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	17/12/2019	DOMAINE D ARES ASCOA	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	08/08/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	20/08/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	19/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	14/10/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	18/02/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	13/11/2019	_	ARES	1
ARÈS	**vanne inspecter - manoeuvrer**	20/11/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	16/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	25/11/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	16/12/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**BAC remettre en état**	12/11/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	30/04/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	20/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	18/06/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	12/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	24/06/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**appareil fontainerie enquêter**	22/08/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	2
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	09/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	09/04/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	16/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	03/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	10/09/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	10/12/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	10/09/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	17/09/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	08/10/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	08/01/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	14/02/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	03/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	05/04/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	05/12/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	20/05/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	03/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	02/09/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	12/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	16/08/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	06/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	16/08/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	11/10/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter fuite**	12/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	23/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	10/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	29/10/2019	IMPASSE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	13/09/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	**BAC remettre en état**	02/12/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	16/04/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	29/10/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	24/12/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	**regard compteur renouveler**	17/12/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	18/11/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	21/05/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	16/04/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	29/04/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	30/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	09/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	16/09/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	17/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	17/09/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	**BAC remettre en état**	04/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	3
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	17/04/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	14/06/2019	LOT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/06/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	21/06/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	20/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	04/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	10/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	06/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	06/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	06/08/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	08/08/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	09/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	21/01/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	03/01/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	16/01/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/08/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	15/08/2019	RUE PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	19/04/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	22/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	26/06/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	21/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	14/10/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	05/02/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	05/03/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	04/03/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	11/10/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	05/03/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	30/06/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	20/11/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	19/03/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**devis métré réaliser**	08/04/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**compteur poser**	17/01/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	27/05/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	21/05/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	07/10/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	14/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	15/10/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	15/10/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	15/10/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	29/10/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	23/04/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	03/10/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	02/01/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter équipements**	03/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	21/01/2019	RUE EMILE BARREYRE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	11/02/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	12/02/2019	Lotissement les dunes vertes	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	12/02/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	18/02/2019	_	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	18/02/2019	_	ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	07/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	25/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	25/03/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	01/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	08/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	08/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	11/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	11/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	08/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	14/02/2019		ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	23/04/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	15/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	15/02/2019		ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**Compteur lot relever**	19/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	14/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	19/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	19/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	19/02/2019		ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	20/02/2019		ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	03/12/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	19/11/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	03/12/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	22/03/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	16/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	18/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	01/07/2019		ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	09/07/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	15/05/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	29/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	06/02/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	29/07/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	29/07/2019	Lotissement les dunes vertes	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	22/10/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter anomalie**	10/09/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau créer avec compteur**	01/10/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	**Compteur lot relever**	03/10/2019		ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	05/09/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	05/09/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	22/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	05/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	05/09/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	15/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	03/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	03/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	03/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	04/06/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	03/06/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	11/06/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	23/09/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	23/09/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	29/10/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	23/09/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**compteur enquêter client**	23/09/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	**compteur enquêter client**	23/09/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	**branchement eau renouveler sans compteur**	16/09/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	17/01/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	**compteur poser**	25/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	18/11/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/12/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	12/12/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau enquêter fuite**	19/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	19/02/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	**compteur poser**	25/03/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	**compteur poser**	25/03/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	23/07/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	19/03/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	02/05/2019	_	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**25/07/2019**	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**30/07/2019**	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**31/07/2019**	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**12/08/2019**	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	**01/04/2019**	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**12/08/2019**	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	**01/04/2019**	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	**02/05/2019**	LOTISSEMENT LE POT DE RESINE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**16/08/2019**	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**20/08/2019**	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**16/08/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**22/08/2019**	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**26/08/2019**	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**23/08/2019**	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau renouveler sans compteur**	**17/06/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**branchement eau renouveler sans compteur**	**29/12/2019**	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**12/10/2019**	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**25/06/2019**	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**23/10/2019**	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**23/10/2019**	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**02/07/2019**	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**31/10/2019**	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**04/11/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**branchement eau réparer**	**03/12/2019**	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	**devis métré réaliser**	**29/07/2019**	RUE DES OYATS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	accessoire réseau réparer	31/07/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/04/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	ALLEE DES ORMES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	ALLEE DES BOULAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	ALLEE DES OLIVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	RUE RONSARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	ALLEE DES OLIVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	RUE RONSARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	IMPASSE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DU DOMAINE DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	LOT LA CONCHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	RUE RONSARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DES BOULAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES BOULAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	compteur déposer	29/05/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	RUE AMADEO MODIGLIANI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE EUSTACHE LE SUEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/08/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE AMADEO MODIGLIANI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/08/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE DOMINIQUE INGRES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/09/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	IMPASSE LOUIS DAVID	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/08/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE EUSTACHE LE SUEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/09/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE LE GRECO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	IMPASSE LOUIS DAVID	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/09/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/08/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/08/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DE BRETAGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DE GARDET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE GARDET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE PIGEON BERTRAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DE GARDET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE PIGEON BERTRAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE PIGEON BERTRAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE MAPOUCHET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE PASSANT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE TOULINGUET	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE PASSANT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE TOULINGUET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE MAPOUCHET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE MAPOUCHET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	LOT LES ARBOUSIERS II	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/08/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE MAPOUCHET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	LOT LES ARBOUSIERS II	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE TOULINGUET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE GARDET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE CHARLES NUNGESSER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE MAPOUCHET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE DE GARDET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	LOT LES ARBOUSIERS II	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	IMPASSE GEORGES GUYNEMER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	IMPASSE DU GRAND BANC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE PASSANT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE PASSANT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE DE LA MATTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	IMPASSE DES MORILLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	IMPASSE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	IMPASSE MARIE MARVINGT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSES D ARES TRANCHE 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSES D ARES TRANCHE 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSES D ARES TRANCHE 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSES D ARES TRANCHE 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CEPES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CEPES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CEPES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	27/12/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	18/12/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	LES COTTAGES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	IMPASSE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/09/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/08/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CEPES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	IMPASSE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	IMPASSE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/10/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES GIROLLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DU CAPITAINE ALLEGRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/08/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/07/2019	RUE DU CAPITAINE ALLEGRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE DES BIDAOUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/07/2019	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/08/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	15/01/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/08/2019	RUE DU PILOTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/10/2019	RUE EDOUARD HERRIOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	ALLEE MARINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/09/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur déplacer	12/02/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur déplacer	12/02/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/02/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	15/02/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur relever	03/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	03/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	03/09/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE EUSTACHE LE SUEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE DOMINIQUE INGRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE DOMINIQUE INGRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE DOMINIQUE INGRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/07/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	IMPASSE LOUIS DAVID	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/07/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	IMPASSE LOUIS DAVID	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE FRANCISCO GOYA	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE LE GRECO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE DOMINIQUE INGRES	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	21/02/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	19/02/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	01/03/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/03/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	18/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	24/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/10/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	17/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	30/04/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	25/04/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	23/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	04/05/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/05/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	13/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	Branchement eau modifier sans regard sans compteur	07/10/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	19/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	24/06/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE ALFRED WEISS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	IMPASSE DEYMES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/10/2019	RESIDENCE LES PRES SALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE EMILE BARREYRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	ALLEE DES CHAMPS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	PLACE ALFRED WEISS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	ALLEE DES CHAMPS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	RUE EMILE BARREYRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	RUE DE LA REPUBLIQUE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	RUE DES PECHEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/09/2019	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	27/12/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur enquêter équipement	28/01/2019	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/08/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	branchement eau fermer demande interne	29/01/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/10/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	11/02/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	13/02/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur relever	08/10/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	22/02/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	branchement eau ouvrir	23/04/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	émetteur radio renouveler (sans compteur)	29/01/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/11/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/12/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/12/2019	RUE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/02/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/02/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	ALLEE DES BOULAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/04/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	ALLEE DES ORMES	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	05/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	ALLEE DES EGLANTIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	IMPASSE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/05/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	ALLEE DES EGLANTIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	RUE RONSARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VERLAINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	02/05/2019	ALLEE DES TILLEUILS	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	14/06/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	RUE DE LA CHENERAIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	IMPASSE SEMPECHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	IMPASSE SEMPECHE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE DES ORMES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VERLAINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES ORMES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	IMPASSE DES EUCALYPTUS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	IMPASSE DES GENETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	RUE DU CIRES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	RUE RONSARD	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	23/05/2019	Rue du général de gaule	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	24/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ROND POINT DES LUGEES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	IMPASSE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	RUE DE LA CHENERAIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/08/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	RUE DU CIRES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	RUE DE LA CHENERAIE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/05/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	06/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	ALLEE DES FRENES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES ORMES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ALLEE DES AULNES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ALLEE DES AMANDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/04/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	25/11/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	06/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DAMIEN BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	RUE DU CIRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	RUE DU CIRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DAMIEN BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/05/2019	IMPASSE DES GENETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/05/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	IMPASSE SEMPECHE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/05/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	IMPASSE DES EUCALYPTUS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	IMPASSE DES EUCALYPTUS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	IMPASSE DES EUCALYPTUS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/08/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	31/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	04/06/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	04/06/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/04/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	ALLEE DE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	IMPASSE DES GRILLONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	RUE DE LA CHENERAIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	19/02/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE L AVENIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DAMIEN BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	05/06/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/07/2019	RUE DES CHRYSALIDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	IMPASSE DES GRILLONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DAMIEN BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/07/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	RUE CHERI DUCAMIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/04/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	RUE DE LA CHENERAIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	25/11/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	25/11/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE EUSTACHE LE SUEUR	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	12/11/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	12/11/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	_	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA MEULE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/05/2019	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	IMPASSE DES BRANDES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	IMPASSE DES GENETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	IMPASSE DES MIMOSAS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/05/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/04/2019	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/04/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	regard compteur réparer	21/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	20/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	13/03/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	IMPASSE DES GRILLONS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/04/2019	RUE DU CIRES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/06/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/05/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/06/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/05/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/05/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/08/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	15/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	22/03/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	29/03/2019	_	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/07/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/06/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	02/04/2019	CLOS DES ESTEYS/DIVIS S/V	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/05/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DE BRETAGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	regard compteur enquêter	29/03/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	regard compteur enquêter	17/04/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/06/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/06/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DE BRETAGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	31/07/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DE BRETAGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/06/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE CLAUDE MONET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/06/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/09/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	26/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	30/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	branchement eau fermer demande interne	06/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE AMADEO MODIGLIANI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE PAUL GAUGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/06/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/08/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/06/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DU COURLIS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/08/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/06/2019	ALLEE DE GASCOGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/06/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/07/2019	ALLEE DE BRETAGNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/07/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	branchement eau ouvrir	13/08/2019	IMPASSE DU RUISSEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/09/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	30/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/07/2019	RUE DES CHANTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	09/10/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	11/10/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/05/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES PLUVIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/06/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/05/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	07/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/05/2019	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	RUE DES BECASSES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/05/2019	ALLEE DES GRIVES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/05/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/06/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/06/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/05/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/05/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	26/04/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	30/04/2019	ALLEE DES CHAMPS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	03/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	23/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	10/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	16/05/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	19/05/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	22/10/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	22/10/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	13/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	15/11/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	06/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	29/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/05/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	28/05/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	25/10/2019	RUE EUGENE DELACROIX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/05/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	02/05/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	03/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	31/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/06/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/10/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	19/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	11/06/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	30/07/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/08/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	24/05/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	29/05/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	25/11/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	02/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	8
ARÈS	compteur enquêter équipement	21/11/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/12/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/09/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	IMPASSE DES DOCTEURS BORDES SUE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/09/2019	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/08/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	07/06/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	12/06/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	21/06/2019	_	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ALLEE DES CHAMPS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/08/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2019	RUE DE LA LIBERTE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	03/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	branchement eau enquêter fuite	05/12/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/08/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/09/2019	RUE PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter équipement	10/12/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	20/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/11/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/10/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/10/2019	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/10/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/10/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/10/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/10/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/10/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	04/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	10/07/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour contrôle métrologique	16/10/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/10/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/08/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	19/09/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	10/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	09/09/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/09/2019	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	19/09/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	compteur poser	29/10/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	03/12/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	03/09/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	regard compteur enquêter	16/09/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	17/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	regard compteur enquêter	26/09/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	15/10/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	15/10/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	01/10/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/11/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour contrôle métrologique	14/10/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	17/10/2019	Lotissement mer et soleil	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/02/2019	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	12/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/11/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/10/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	06/11/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	05/11/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	08/01/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/11/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/11/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/11/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/12/2019	IMPASSE DE L ILE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	08/01/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	19/11/2019	RESIDENCE LES PRES SALES	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	02/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	08/01/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	15/01/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	10/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	05/12/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	05/12/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	15/12/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer	23/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	08/01/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur enquêter client	03/12/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	19/11/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	15/01/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/02/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	18/09/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	18/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	22/01/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/01/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/02/2019	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/02/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/02/2019	RUE EMILE BARREYRE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**regard compteur enquêter**	**31/12/2019**	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**19/02/2019**	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**09/04/2019**	ALLEE DES ALOUETTES	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**02/04/2019**	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**06/02/2019**	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**15/02/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**06/03/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**06/03/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**15/03/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**05/04/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**17/12/2019**	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**16/05/2019**	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**19/04/2019**	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**19/04/2019**	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**16/04/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**16/04/2019**	Bld de l areium	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**03/05/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**14/06/2019**	Secteur C	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**12/06/2019**	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**22/07/2019**	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**23/07/2019**	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**16/04/2019**	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**16/04/2019**	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**29/07/2019**	Secteur C	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**29/07/2019**	Secteur C	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**02/08/2019**	Secteur C	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**08/08/2019**	_	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**30/04/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau rechercher fuite**	**30/08/2019**	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	ALLEE SAINT HUBERT	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**21/05/2019**	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**21/05/2019**	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**14/05/2019**	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**21/05/2019**	IMPASSE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**21/05/2019**	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	**compteur relever**	**04/06/2019**	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**31/07/2019**	RUE JEAN BALDE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	08/08/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	09/08/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	12/08/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/05/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	04/06/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur relever	14/05/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	04/06/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/02/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	27/09/2019	Secteur C	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	17/10/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/09/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/09/2019	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/09/2019	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/09/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	23/09/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	04/11/2019	Logers primayer contrôle et déplacement	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	05/11/2019	_	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	04/06/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	04/06/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	11/06/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	09/07/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	11/06/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	11/06/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	20/05/2019	RUE DES GREPINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	21/05/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	11/06/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur radio	25/06/2019	RUE AMADEO MODIGLIANI	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/06/2019	IMPASSE DES COULEMELLES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/06/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	03/12/2019	Lotissement mer et soleil	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	11/12/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	09/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	09/12/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/07/2019	IMPASSE DES GRAOUERES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	04/07/2019	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/09/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/08/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/08/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/08/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/09/2019	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**10/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**17/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**10/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**23/09/2019**	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**24/09/2019**	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**11/07/2019**	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**16/07/2019**	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**26/09/2019**	ROUTE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**04/07/2019**	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**12/07/2019**	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**16/07/2019**	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**11/07/2019**	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**02/10/2019**	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**10/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**10/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**11/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**30/07/2019**	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**23/09/2019**	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**10/07/2019**	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**08/07/2019**	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**09/07/2019**	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**04/06/2019**	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**16/05/2019**	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**27/05/2019**	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**27/05/2019**	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/05/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/06/2019	AVENUE DES CHARDONNERETS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/06/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	16/05/2019	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/05/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/05/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/06/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	27/05/2019	RES LES EMBRUNS AV DE BX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	AVENUE DE CANNELETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/09/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/07/2019	ALLEE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE CLEMENT ADER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/09/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/09/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	25/07/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	05/09/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/07/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	25/11/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	09/12/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	10/12/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	11/12/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau rechercher fuite	11/12/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/10/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ZONE ARTISANALE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/07/2019	LOT LES ALLEES D ARES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/07/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	14/12/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	28/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/08/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/08/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/09/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	ALLEE MARINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	ALLEE MARINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	22/10/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	ALLEE MARINE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE EUDE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/08/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	27/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/08/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/09/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/09/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE RENE COTY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE NELSON BARRAU	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	ALLEE MARINE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DES BAIGNEURS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	31/07/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/07/2019	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/09/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/08/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/09/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	12/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	12/11/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/08/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/09/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/07/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/08/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/08/2019	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	21/11/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	19/11/2019	ALLEE CLAUDE DEBUSSY	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	19/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/10/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/11/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/11/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/12/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	02/12/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	10/12/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	11/12/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/12/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	24/10/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/07/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/07/2019	IMPASSE DE COURBEY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/02/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	compteur relever	05/03/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	18/12/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	24/12/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	branchement eau réparer	27/12/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur relever	05/03/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/12/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	05/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/02/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/03/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/03/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	19/03/2019	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	05/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/01/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	24/01/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	14/02/2019	Av de la Foret	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE DES AJONCS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE PIERRE LATECOERE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	IMPASSE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE EUDE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE PICASSO	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE DU TEMPLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	06/03/2019	RUE DES PORTES DU BOURG	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE DES ECOLES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE VICTOR HUGO	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE EDOUARD MANET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE D AQUITAINE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE BEL AIR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	ALLEE DE GUYENNE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE AUGUSTE RENOIR	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE REMBRANDT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	ALLEE DES CHEMINOTS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE RAYMOND POINCARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE FRANCOIS BOUCHER	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2019	RUE DE HAUTEBELLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE ANTOINE WATTEAU	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE MARC CHAGALL	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	08/04/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	26/03/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	CITE PLAISANCE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE ARISTIDE BRIAND	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE DES VERDIERS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	22/03/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE JEAN FRANCOIS MILLET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	ALLEE D ARGUIN	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	ALLEE DE LA COUPELIERE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	RUE LOUIS BLERIOT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
ARÈS	compteur relever	29/03/2019	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
ARÈS	compteur relever	21/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	18/04/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	27/03/2019	RUE PASTEUR	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	RUE LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	20/03/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	26/03/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	18/03/2019	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	compteur relever	25/03/2019	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
ARÈS	compteur relever	28/03/2019	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	24/05/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	24/05/2019	IMPASSE CHARENTON	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	29/05/2019	ALLEE DU POITOU	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/06/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	regard compteur créer	19/06/2019	RUE BREMONTIER	ARES	1
ARÈS	compteur relever	23/09/2019	ALLEE DES PINS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	03/09/2019	RUE EDGARD DEGAS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	17/09/2019	RUE DES OYATS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	23/09/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	14/10/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	05/11/2019	RUE SANDRO BOTTICELLI	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	26/11/2019	AVENUE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	26/11/2019	ALLEE MAURICE UTRILLO	ARES	1
ARÈS	regard compteur créer	25/11/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	11/12/2019	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	23/07/2019	RUE JEAN BALDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau purger	25/04/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	24/07/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	17/01/2019	RUE PETRUS RUBENS	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	23/01/2019	ALLEE DES TILLEULS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	25/07/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/08/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	22/02/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	20/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	20/08/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	15/03/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	18/02/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/10/2019	ALLEE DES MURIERS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	01/03/2019	RUE PAUL WALLERSTEIN	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/11/2019	RUE COSTE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/11/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/11/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/11/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	1
ARÈS	réseau eau purger	18/09/2019	IMPASSE RENE DESCOT	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	20/03/2019	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	19/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	15/05/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	17/04/2019	RUE DES PALOMBES	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	16/04/2019	RUE DU PRE DU CENTRE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	19/04/2019	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	05/08/2019	RUE PIERRE PAUILHAC	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	30/04/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	16/05/2019	AVENUE DU PORT	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	09/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	09/05/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	30/08/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	24/05/2019	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	27/05/2019	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	28/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	20/06/2019	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	05/06/2019	AVENUE DES MERLES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	24/06/2019	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	01/02/2019	CABANE PORTHOSTRICOLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	19/02/2019	Av de la Foret	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	05/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	6
ARÈS	réseau eau purger	05/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	20/03/2019	RUE MICHEL ANGE	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	17/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	réseau eau purger	09/05/2019	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau purger	09/05/2019	AVENUE DES TAMARIS	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	17/06/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	12/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/08/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	10/10/2019	IMPASSE DU SQUARE DU PERREY	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	15/04/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	16/04/2019	ALLEE DES FOUGERES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	18/04/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	09/08/2019	ALLEE DES PINSONS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	08/08/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	09/08/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	09/08/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	14/08/2019	ALLEE DU STADE	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	09/08/2019	ROND POINT LAMARTINE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	02/05/2019	IMPASSE DES AIGRETTES	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	03/09/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	12/08/2019	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	20/05/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	03/07/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/07/2019	RUE PISSARO	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	5
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/09/2019	_	ARES	2
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	30/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	30/08/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	05/09/2019	ALLEE DES CHAMPS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	03/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/09/2019	RUE JEAN MERMOZ	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	08/11/2019	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	3
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	31/10/2019	RUE PARMENTIER	ARES	3
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/11/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/11/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	4
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	14/11/2019	_	ARES	3
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	27/11/2019	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/12/2019	RUE BREMONTIER	ARES	8
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/12/2019	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1
ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	23/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	15/10/2019	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	15/10/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	17/12/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARES	1
ARÈS	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	20/11/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/12/2019	PLACE DU CAP LANDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/12/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/12/2019	CITE MATIN CLAIR	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/12/2019	RUE DE LA SCIERIE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/12/2019	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/12/2019	RUE CHARLES LEBRUN	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/12/2019	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	11/12/2019	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	13/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	18/12/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter fuite	18/12/2019	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	18/12/2019	RUE DES PRAIRIES	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	19/12/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	compteur changer pièces, réparer fuite	30/12/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	05/02/2019	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	06/02/2019	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	6
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	17/04/2019	CITE DU PARADIS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	25/04/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	25/04/2019	RUE DES ABBERTS	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	17/06/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	09/07/2019	RUE DES CIGALES	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	08/08/2019	AVENUE DE GRAVEYRON	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	04/09/2019	AVENUE DU GOELAND	ARES	5
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	12/09/2019	_	ARES	1
ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	18/10/2019	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	20/11/2019	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	06/11/2019	RUE DE LA GARENNE	ARES	4
ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	14/11/2019	_	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
ARÈS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**27/11/2019**	RUE PARMENTIER	ARES	1
ARÈS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**04/12/2019**	RUE BREMONTIER	ARES	8
ARÈS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**26/11/2019**	IMPASSE LOUIS DAVID	ARES	1
ARÈS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**06/12/2019**	PLACE DE LA VICTOIRE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**06/12/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
ARÈS	**réseau eau remise en eau réaliser**	**23/12/2019**	RUE JEAN JAURES	ARES	1
ARÈS	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**18/12/2019**	RUE DE LA REOUSSE	ARES	1

Réalisation :	CL
Contrôle :	PLA
Date :	02/2020

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Contrat d'ARES

Synoptique du réseau d'eau potable

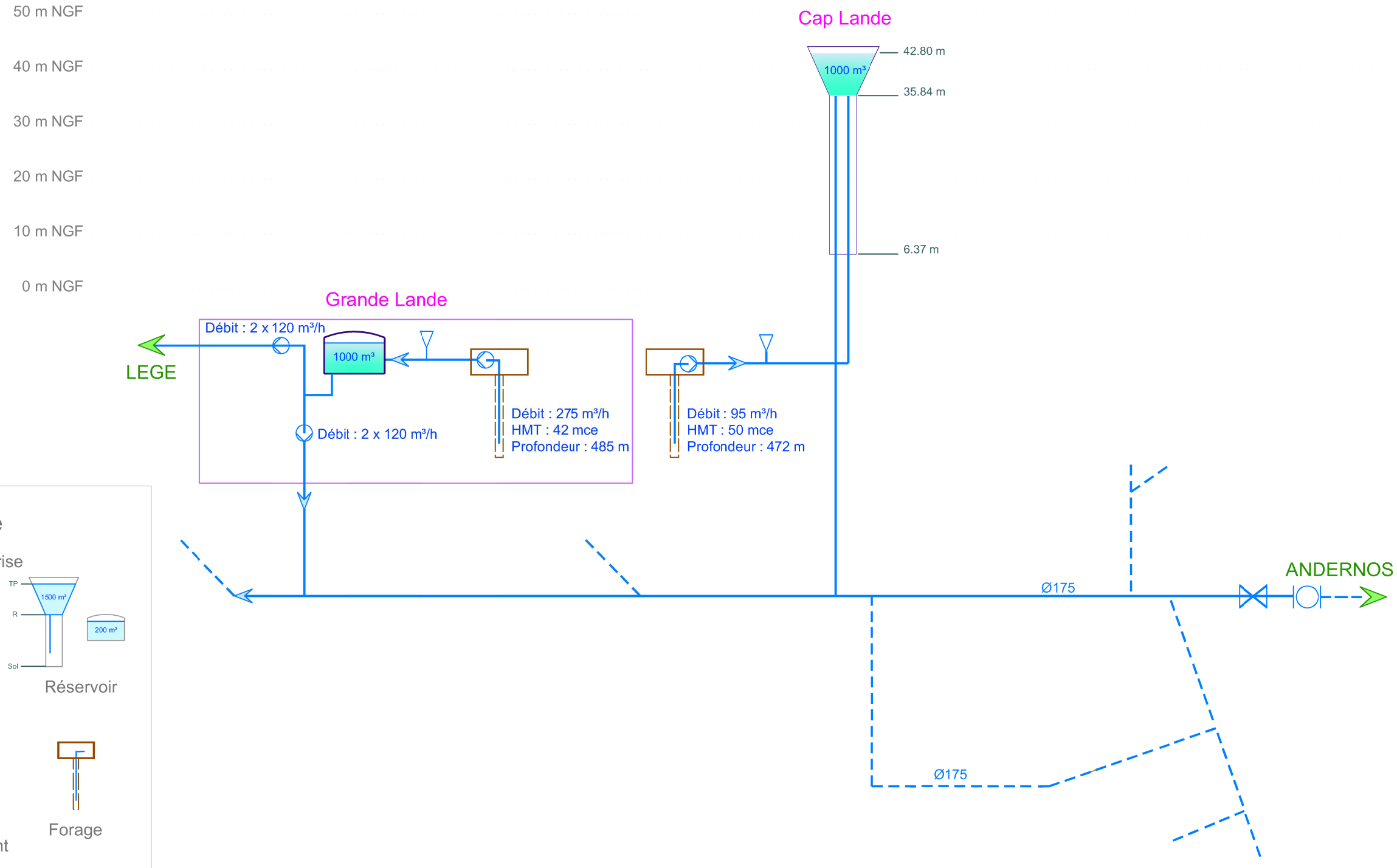

COMMANDE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1er avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1er janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.
-

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
Annexe n° 2	Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
Annexe n° 3	Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
Annexe n° 4	Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
Annexe n° 5	Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics
Annexe n° 6	Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde
Annexe n° 7	Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs
Annexe n° 8	Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique
Annexe n° 9	Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Annexe n° 10	Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
Annexe n° 11	Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
Annexe n° 12	Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique
Annexe n° 13	Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire
Annexe n° 14	Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe n° 15	Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique
Annexe n° 16	Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique
Annexe n° 17	Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique
Annexe n° 18	Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics
Annexe n° 19	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité
Annexe n° 20	Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé
Annexe n° 21	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1er janvier 2020, 214 000 € HT.

Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3°) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique
La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*
L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux
La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Facturation électronique dans la commande publique
Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :
- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :
- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique

Montant des avances versées aux PME
Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.
Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public
Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat (projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020).

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics
L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.
Conditions de recours :
- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes
Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'« une commission chargée de remplir les fonctions » de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.
Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.
Toutefois, l'article 1er de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les

compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1er juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.
La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : « *Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026* ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement
Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.
Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.
La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie
- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux règlementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats
De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité.
L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales (entrée en vigueur le lendemain de sa publication).

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RPGD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales).

Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national
Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement
Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins : 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;
Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/5/2019-171/jo/texte

DERU et délimitation des zones sensibles
L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.
Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive
Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.
En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.
Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau
- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
- Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.

- Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ;
Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».
Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins
Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole
Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.
Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale
En métropole comme outre-mer, les missions de l'OFB ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité.
La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.
Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.
Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation
Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.
Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.
Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.
Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux

de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation…), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme, issu de l'article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/4/10/2019-303/jo/texte

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° 96-1133 du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres

chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

1° Immeubles bâtis ;

2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;

3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;

4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;

5° Aéronefs ;

6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiantes effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 *(Décr. nº 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1er oct. 2018)*
I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :
1º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;
2º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;
3º Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;
4º Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2º de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.
II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES DEXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1ère instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc…) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)

- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoire à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084
http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html

Prêts pour la révolution de la ressource

service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2019

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

AUDENGE

Copyright : Antoine Meyssonnier

Sommaire

1 | Synthèse de l'année 5

1.1 L'essentiel de l'année 7
1.2 Les chiffres clés 8
1.3 Les indicateurs de performance 9
1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007 10
1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL 11
1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 11
1.4 Les évolutions réglementaires 12
1.5 Les perspectives 14

2 | Présentation du service 15

2.1 Le contrat 17
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 18
2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 18
2.2.2 La gestion de crise 19
2.2.3 La relation clientèle 19
2.3 L'inventaire du patrimoine 21
2.3.1 Le système d'eau potable 21
2.3.2 Les biens de retour 21

3 | Qualité du service 31

3.1 Le bilan hydraulique 33
3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable 33
3.1.2 Les volumes prélevés 33
3.1.3 Les volumes d'eau potable produits 34
3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés 35
3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève 35
3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève 36
3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007) 38
3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2 40
3.1.9 Les volumes de pointes 41
3.2 La qualité de l'eau 42
3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 42
3.2.2 Le plan Vigipirate 43
3.2.3 La ressource 43
3.2.4 La production 44
3.2.5 La distribution 45
3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 46
3.3 Le bilan d'exploitation 47
3.3.1 La consommation électrique 47
3.3.2 Les contrôles réglementaires 48
3.3.3 Le nettoyage des réservoirs 48
3.3.4 Les autres interventions sur les installations 49
3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution 49
3.3.6 La recherche des fuites 51
3.4 Le bilan clientèle 52
3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle 52
3.4.2 Le nombre de clients 52
3.4.3 Le nombre d'abonnements 53
3.4.4 Les volumes vendus 53
3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs 54
3.4.6 La typologie des contacts clients 54
3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients 54
3.4.8 L'activité de gestion clients 55
3.4.9 La relation clients 56
3.4.10 L'encaissement et le recouvrement 58
3.4.11 Le fonds de solidarité 60

3.4.12 Les dégrèvements 60
3.4.13 La mesure de la satisfaction client 60
3.4.14 Le prix du service de l'eau potable 63

4 | Comptes de la délégation 65

4.1 Le CARE 67
4.1.1 Le CARE 68
4.1.2 Le détail des produits 69
4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration 69
4.2 Les reversements 78
4.2.1 Les reversements à la collectivité 78
4.2.2 Les reversements de T.V.A. 78
4.3 La situation des biens et des immobilisations 79
4.3.1 La situation sur les compteurs 79
4.3.2 La situation sur les équipements de télérelève 80
4.4 Les investissements contractuels 81
4.4.1 Le renouvellement 81
4.4.2 Le remplacement en domaine privé 82
4.4.3 Les travaux neufs du domaine concédé 82

5 | Votre délégataire 83

5.1 Notre organisation 86
5.1.1 La Région 86
5.1.2 Nos implantations 87
5.1.3 Nos moyens humains 88
5.1.4 Nos moyens matériels 89
5.1.5 Nos moyens logistiques 89
5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale 90
5.2 La relation clientèle 92
5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients 92
5.2.2 Le site internet et l'information client 93
5.3 Notre système de management 96
5.4 Notre démarche développement durable 99
5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité 102
5.5 Nos offres innovantes 103
5.5.1 Notre organisation VISIO 103
5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation 104
5.6 Nos actions de communication 106
5.6.1 Les actions de communications pour votre Région 106
5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France 108

6 | Annexes 113

1 | Synthèse de l'année

1.1 L'essentiel de l'année

2019	
Mois	
Janvier	07/01/19 : Réparation casse canalisation Rue de Comprian 21/01/19 : Réparation casse canalisation Rue Cante Alaoude
Février	01/02/19 : Réparation casse canalisation Route de Trois Villages
Mars	06/03/19 : Réparation casse canalisation Rue de Souchets
Mai	02/05/19 : 60 élèves de Grande section de l'école d'Audenge ont visité la Maison de l'Eau (Bordeaux).
Juin	11/06/19 Réparation casse canalisation Rue René Dumont
Juillet	09/07/19 Réparation casse canalisation Route de Bordeaux
Novembre	11/11/19 : Réparation casse canalisation Rue de Gatoune

1.2 Les chiffres clés

4 121 clients desservis

408 589 m³ d'eau facturée

69 % de rendement du réseau de distribution

6,54 m³/km/j de pertes en réseau

86 km de réseau de distribution d'eau potable

1,40275 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs
Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	7 761	8 105	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	3 910	4 121	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	85,7	86	Km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,3935	1,40275	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	70,03	69,02	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	110	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0,38	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	80	80	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	6,68	6,85	M³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	6,44	6,54	M³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	7	9	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	-	0,0005	Euros par m³ facturés	A

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	**Indicateur**	**2018**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	-	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	1	Jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	13,55	15,04	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,23	1,72	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	0	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE

COMMANDE PUBLIQUE

- Entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019
- Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000€HT
- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
- Faculté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération de déléguer par convention leurs compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre
- Pérennisation de la tarification sociale et encadrement des modalités de son financement par les collectivités
- Réforme des procédures civiles d'exécution

Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant la norme GSM Data et RTC

Les systèmes de télésurveillances dans le domaine de l'eau utilisent depuis plusieurs décennies les réseaux RTC et GSM Data (CSD) pour communiquer et transmettre l'état des installations. Il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service de celles-ci.

Arrêt du GSM Data (CSD)

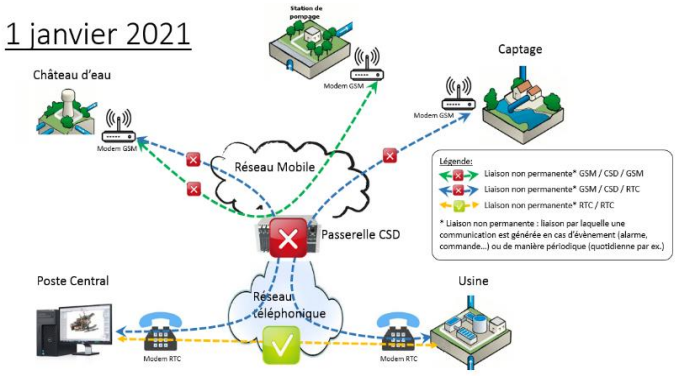

L'arrêt de ce service interviendra le 01/01/2021 :

- Arrêt technique du fonctionnement des communications Data CSD pour Orange et SFR

- Orange stoppe la passerelle communications Data CSD utilisé par les 3 opérateurs du réseau mobile

- Bouygues Telecom, troisième opérateur détenteur d'une licence GSM poursuit le fonctionnement de son réseau Data CSD jusqu'à fin 2024.

Arrêt du RTC

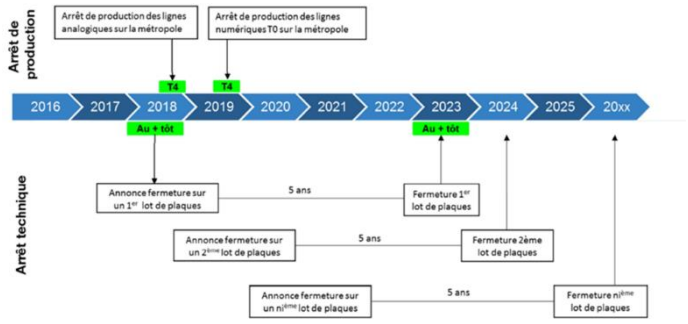

Concernant le réseau téléphonique commuté RTC de l'opérateur historique Orange, ce dernier a communiqué le planning d'arrêt de ce service (téléphonie analogique et numérique).

Ci-dessous le planning d'arrêt du service RTC :

A partir du 15 Novembre 2018 : arrêt de commercialisation de nouvelle lignes RTC

A partir de fin 2023 : Arrêt progressif du service RTC (par plaque)

Solutions proposées :

SUEZ a développé des solutions basées sur la technologie IP (Internet Protocol) de dernière génération, afin que les systèmes de télésurveillances puissent communiquer de façon sécurisée.

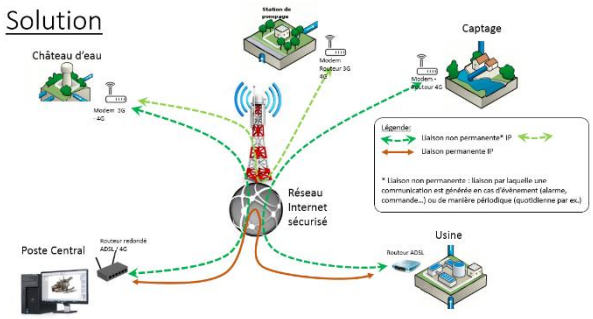

Ces solutions réseaux sont basés sur des technologies différentes suivant les besoins et la configuration de chaque site ; elles utilisent le réseau 4G, 3G, GPRS ou ADSL de l'opérateur Orange.

Les solutions réseaux de communication SUEZ sont des réseaux privés sécurisés et cryptés, ils ne peuvent être visibles depuis internet ; les systèmes de télésurveillances et de contrôle commandes des installations exploitées sont donc protégés.

1.5 Les perspectives

ACTIVITES USINES

- Lancer l'étude pour la création d'une nouvelle ressource proche du surpresseur Crabitaire.

- Lancer les démarches administratives en vue de l'obtention des arrêtés préfectoraux liés aux DUP autorisations de prélèvements et périmètres de protection.

- Prévoir l'installation d'alarme anti-intrusion sur les différents points d'accès du surpresseur Crabitaire (recommandations de l'ARS).

- Engager dès que possible le diagnostic du forage de « Lubec » (examen endoscopique et diagraphies).

- Réfléchir au remplacement du mode de désinfection de l'eau : passage du bioxyde de chlore à l'hypochlorite de sodium (javel).

ACTIVITES RESEAUX

- Poursuivre les renforcements de réseau pour anticiper l'évolution démographique.

- Mettre en place les conventions vente/achat d'eau avec les communes voisines.

- Mise en place d'une action pour développer la télé relève vers les particuliers.

- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines.

- Engager la sectorisation du réseau en fonction des conclusions du diagnostic.

- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.

- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable :
    - Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements.
    - Supprimer des doubles conduites.
    - Supprimer de conduite en amiantes ciment.
    - Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges.
    - Supprimer des conduites génératrices de CVM.

- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
    - Etablir des servitudes d'exploitation.
    - Renouveler sous domaine publique les conduites en domaine privé.

2 | Présentation du service

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	**Date de prise d'effet**	**Date d'échéance**	**Objet**
Contrat	01/01/2010	31/12/2022	Affermage

IDENTIFICATION	
Collectivité ou du Syndicat	Commune d'AUDENGE
Représentant	Mme Nathalie LE YONDRE
Exercice concerné	2019
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Service délégué	SUEZ

VOS INTERLOCUTEURS			
Site	**Nom**	**Fonction**	**Coordonnées**
AGENCE GIRONDE	N. SICOT	Directeur d'agence	06 87 80 29 06
SECTEUR BASSIN	E. PREVOT	Chargé de contrat	06 84 63 83 69

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

L'Agence Gironde

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vue confier l'ensemble des communes de la Gironde (hors Communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Nicolas SICOT, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

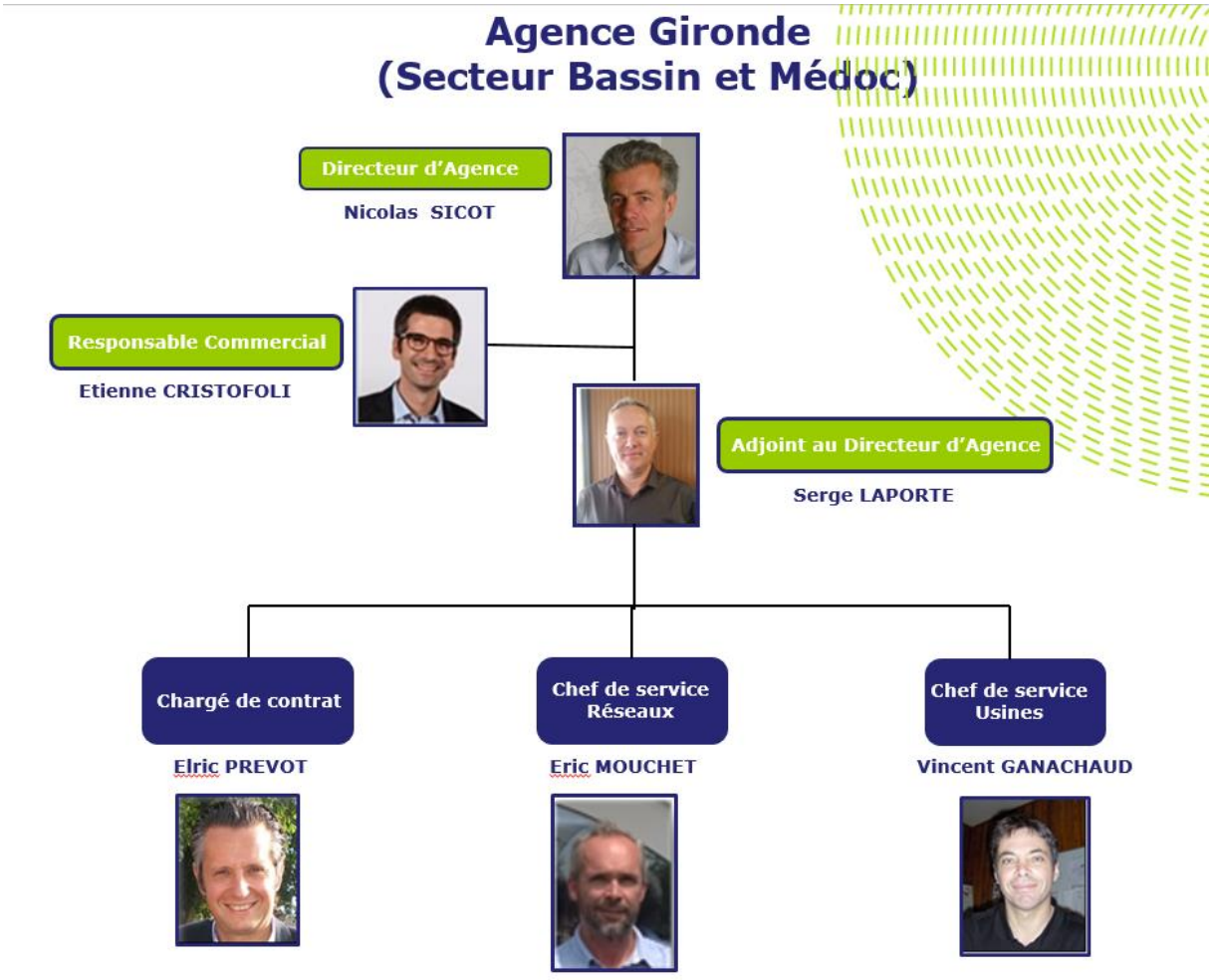

2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque…) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2019, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.
Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 100 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.
Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

76 % des contacts se sont faits par téléphone en 2019.

  - Au service des clients, 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures, les conseillers du Centre de Relation Clientèle basé à Biarritz répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Clientèle est joignable aux numéros suivants :

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement …

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage).

Le présent chapitre répond à la demande stipulée dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable

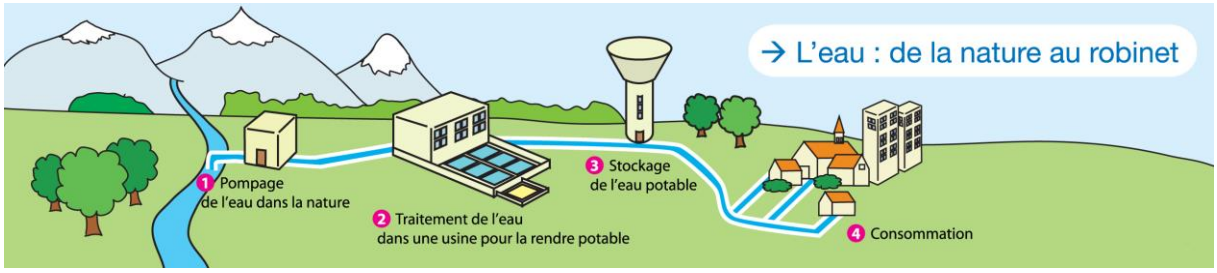

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	1974	3 000	m³/j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des châteaux d'eau et réservoirs			
Commune	**Site**	**Volume utile**	**Unité**
AUDENGE	LE LUBEC	750	m3

- **LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE**

Les stations de pompage / relevage disponibles au cours de l'année d'exercice pour la distribution de l'eau sur l'ensemble du réseau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Débit nominal**	**Unité**
AUDENGE	SURP AUDENGE	2014	240	m³/h

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-	-	-	368	-	-	-	-	368
50-99 mm	5 047	62	-	13 184	-	-	-	-	18 292
100-199 mm	15 286	-	-	28 799	-	-	-	-	44 085
200-299 mm	18 517	-	-	4 625	-	-	-	-	23 142
Inconnu	-	-	-	134	-	-	-	-	134
Total	38 850	62	-	47 110	-	-	-	-	86 022

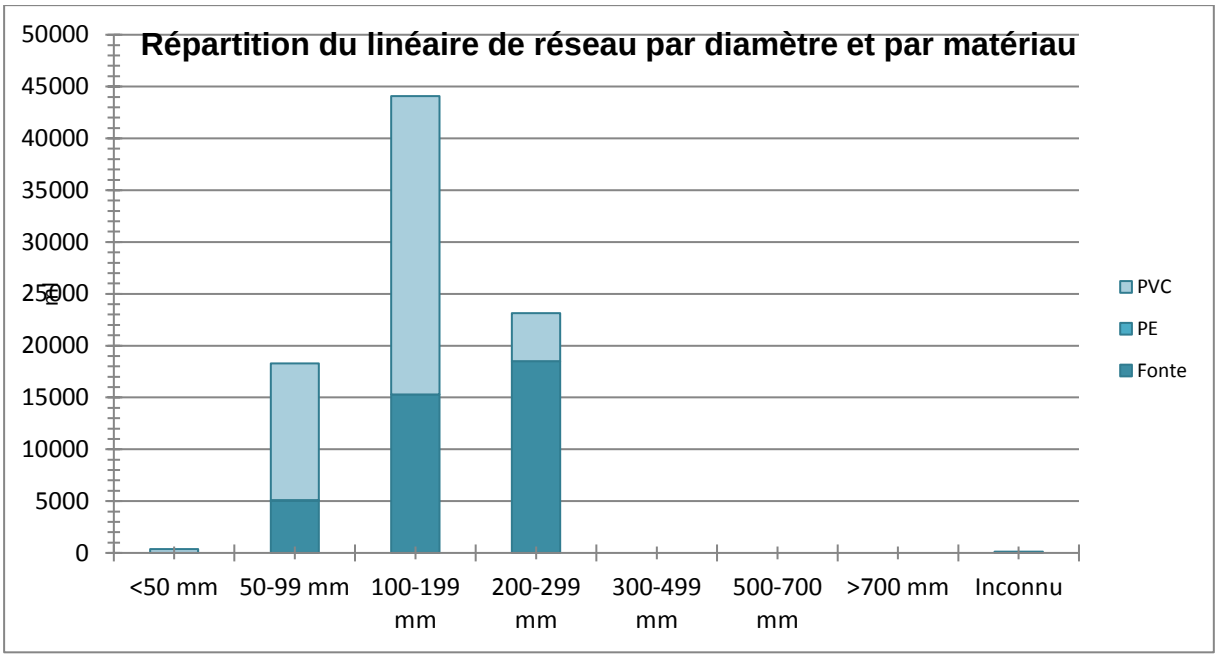

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

A noter également que la régularisation de plan est liée à :

- La redéfinition des contours géographiques du contrat par rapport à l'emplacement des compteurs ou débitmètres d'achats/ventes et de sectorisation, depuis, ou vers, les collectivités limitrophes,
- La remontée d'information liée à des interventions sur le terrain,
- L'intégration des informations présentes sur d'anciens plans.

Les variations sur les canalisations	
Motif	**ml**
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	85 685
Extensions financées par des tiers	347
Remises gratuites par le déléguant (commune, syndicat, etc.)	2
Régularisations de plans	- 12
Situation actuelle	86 022

Le tableau ci-dessous présente les principales mises à jour effectuées.

Type	Description	Longueur posé (ml)	Longueur déposé (ml)
Travaux neufs	Audenge - Lotissement Saint Yves tranche 10	346.55	

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
AUDENGE	**Désignation**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
AUDENGE	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	176	177	0,6%
AUDENGE	Régulateurs débit	1	1	0,0%
AUDENGE	Vannes	379	378	- 0,3%
AUDENGE	Vidanges, purges, ventouses	78	82	5,1%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Pourcentage de branchements en plomb restant			
Type branchement	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	-	-	0,0%
Hors plomb avant compteur	3 697	3 809	3,0%
Branchement eau potable total	3 697	3 809	3,0%
% de branchements en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

NB : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).
De fait, le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	1 193	30	-	1 223
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 155	36	2	1 193
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	567	19	2	588
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	776	4	0	780
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	620	1	-	621
Eau froide	F > 25 ans	-	0	-	-	0
Eau froide	Inconnu	-	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	1	-	1	2
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	2	2
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	1	1
Total		-	4 312	90	8	4 410

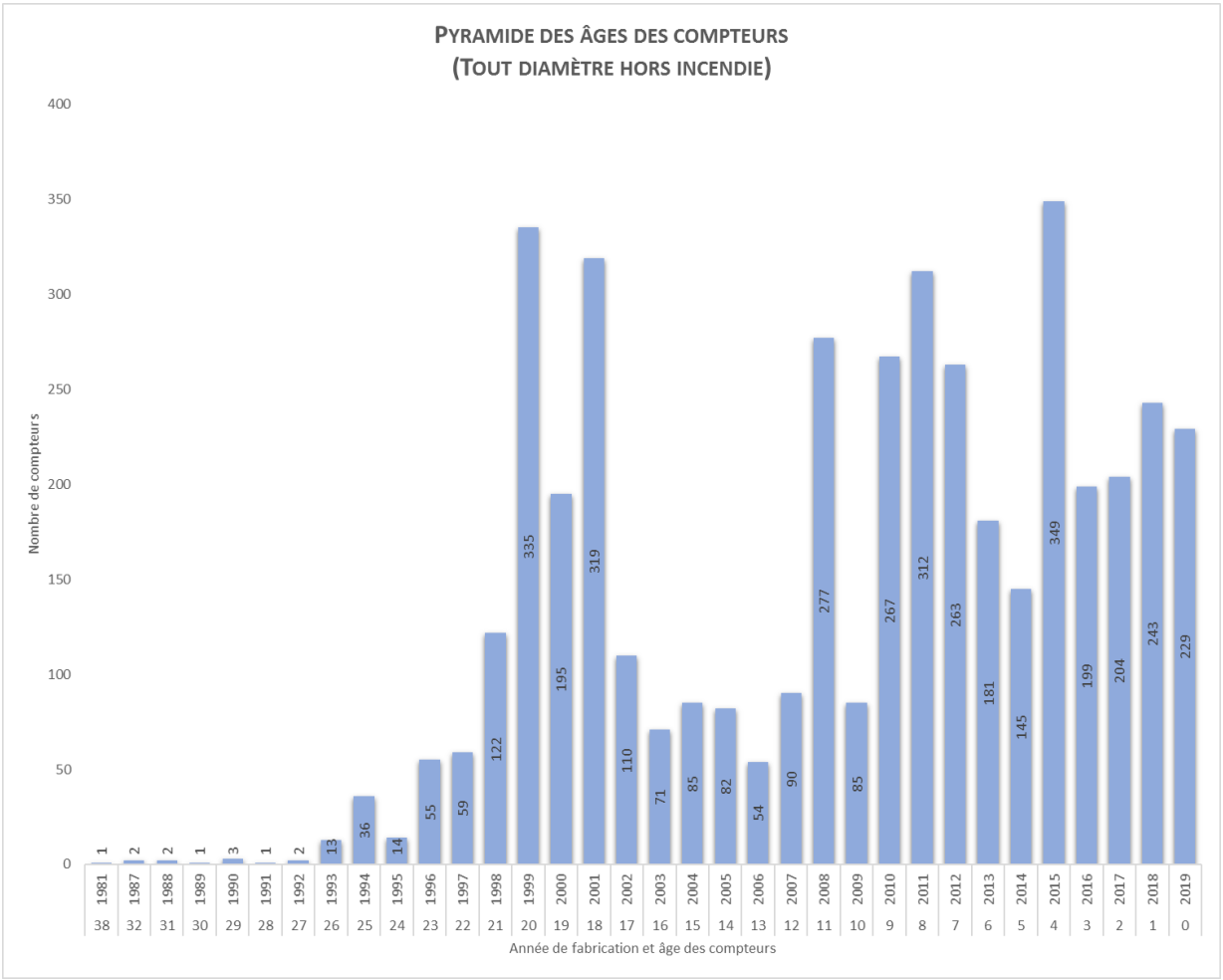

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	0	-	0,0%
12 à 15 mm	4 034	4 312	6,9%
20 à 40 mm	80	90	12,5%
>40 mm	8	8	0,0%
Total	4 122	4 410	7,0%

- **LES EQUIPEMENTS DE TELERELEVE**

DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE RECEPTEURS

Ce projet a démarré dans le cadre l'engagement de l'article n°1 du contrat d'affermage du service public de distribution d'eau potable de la ville d'Audenge

L'article n°1 inscrit l'engagement du délégataire à déployer la télérelève sur l'ensemble des compteurs d'eau communaux, soit 45 compteurs à l'origine, et l'installation des récepteurs nécessaires afin d'assurer la télétransmission des informations sur le périmètre affermé.

Au 31 décembre 2019, 2 récepteurs sont installés et supervisés sur l'ensemble du territoire :

LE DEPLOIEMENT DES EMETTEURS

Au 31 décembre 2019, 58 compteurs communaux sont équipés de télérelève, soit 100%.

La télérelève des compteurs d'eau permet de faire bénéficier aux usagers de nombreux services tels que le suivi quotidien de leur consommation, la facturation sur index réel, l'alerte fuite et l'alerte surconsommation.

LA PERFORMANCE RADIO

On distingue 3 niveaux de performance :

- « Service et facturation » : le client dispose de l'ensemble des services associés à la télérelève, soit la facturation au réel et les services alerte fuite/surconsommation.
- « Facturation » : l'émetteur ne transmet pas assez d'index pour fournir le service alerte associé à la télérelève, mais suffisamment pour avoir une facturation au réel.
- « Données insuffisantes » : la réception des index est très faible, voire nulle. Le client ne peut bénéficier ni de la facturation au réel, ni des services associés à la télérelève.

- Table de performance émetteur :

		Nb de jours avec index sur 10 jours		
		10-8	7-1	0
Nb de jours avec index sur 30 jours	30-20	S&F	F	DI
	19-5	F	F	DI
	4-0		DI	DI

Taux de service Télérelève sur 2019 :

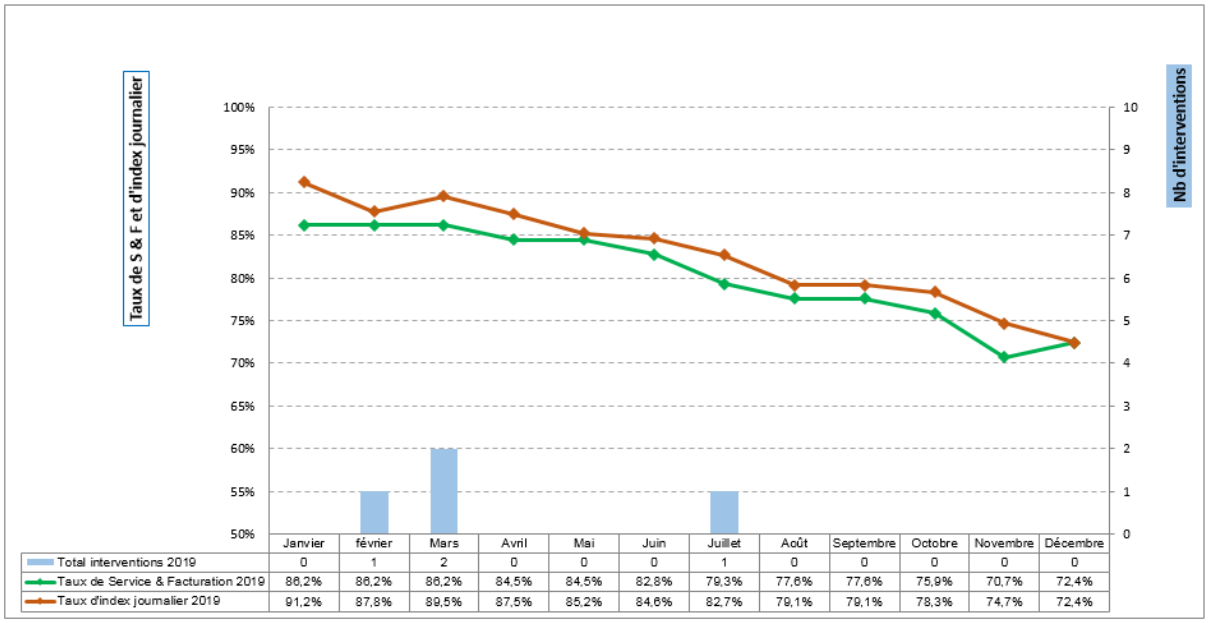

	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Total interventions 2019	0	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Taux de Service & Facturation 2019	86,2%	86,2%	86,2%	84,5%	84,5%	82,8%	79,3%	77,6%	77,6%	75,9%	70,7%	72,4%
Taux d'index journalier 2019	91,2%	87,8%	89,5%	87,5%	85,2%	84,6%	82,7%	79,1%	79,1%	78,3%	74,7%	72,4%

MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

En 2019, 4 interventions de maintenance sur les équipements télérelève ont été réalisées :

Émetteur TéléR. posé (sans compteur)	1
Émetteur TéléR. renouvelé (sans compteur)	1
Émetteur TéléR. reparamétré	2
Total interventions 2019	4

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en œuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en œuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**110**

3 | Qualité du service

Copyright Eric Thibaud

3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre

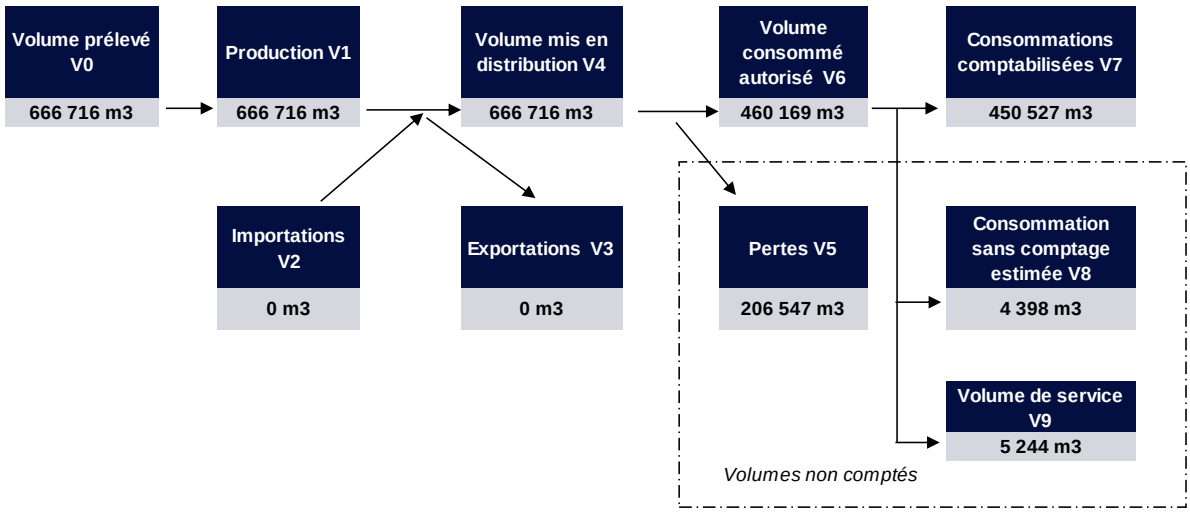

Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3a à rendement constant.
Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

3.1.2 Les volumes prélevés

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	525 914	583 481	576 434	661 883	666 716	0,7%
Total des volumes prélevés		525 914	583 481	576 434	661 883	666 716	0,7%

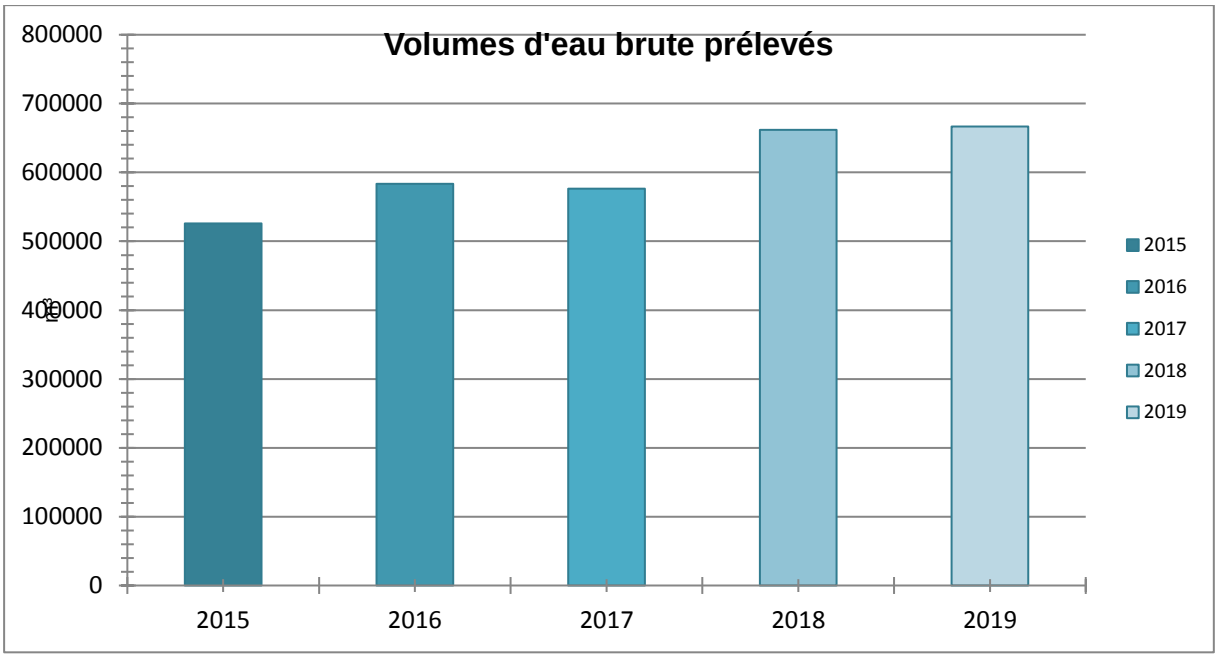

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes eau potable produits (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	525 914	583 481	576 434	661 883	666 716	0,7%
Total des volumes produits		525 914	583 481	576 434	661 883	666 716	0,7%

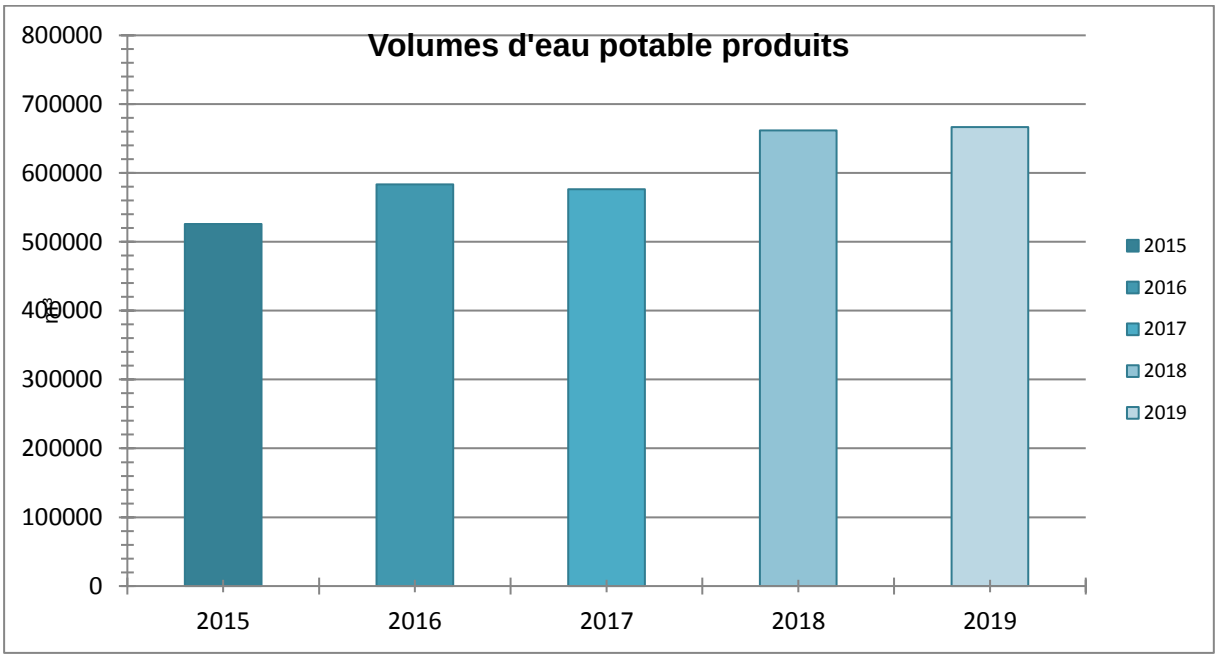

3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%

3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves. Ces données diffèrent donc des données présentées ci-avant sur l'année civile.

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Total volumes eau potable produits (A)	529 311	582 606	576 090	671 523	662 930	- 1,3%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	529 311	582 606	576 090	671 523	662 930	- 1,3%

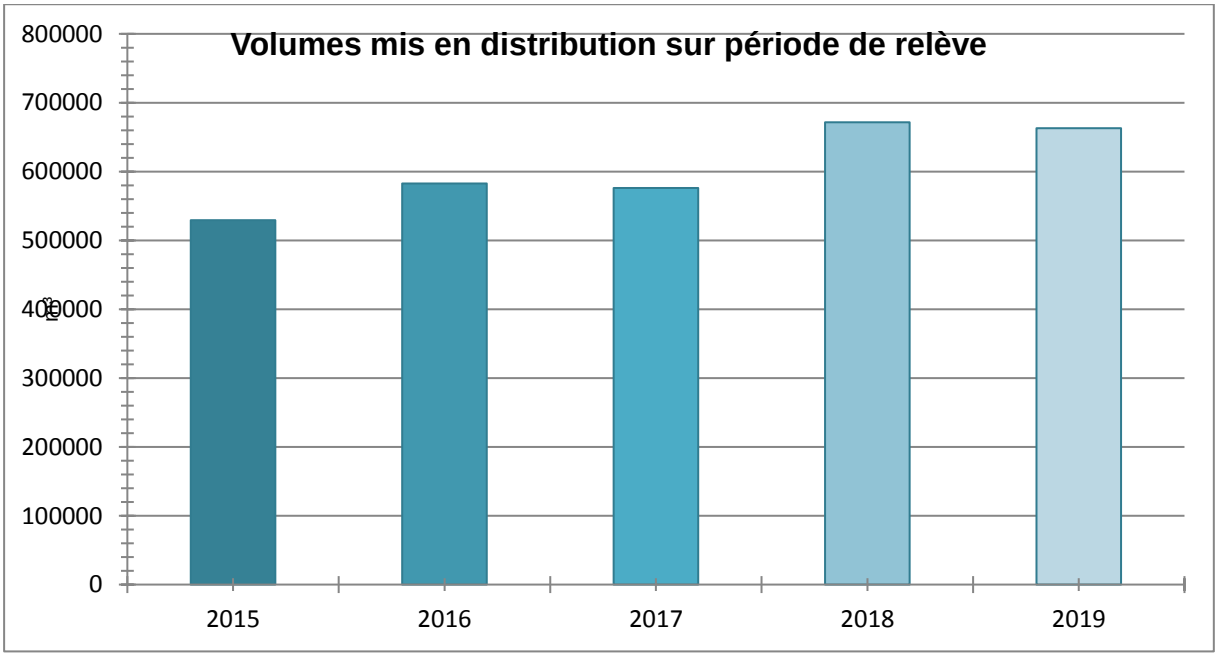

3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés,
- Volumes consommés sans comptage : Ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement,
- Volumes de service du réseau : Ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

A noter qu'à partir de 2015, les volumes d'eau potable livrés gratuitement (E'') sont à 0 car comptabilisés directement dans les volumes consommés avec comptage (E').

Volumes consommés autorisés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	388 898	432 390	428 998	462 544	447 913	- 3,2%
- dont Volumes consommés avec comptage (E')	388 898	432 390	428 998	462 544	447 913	- 3,2%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	1 878	1 878	1 878	1 878	4 398	134,2%
Volumes de service du réseau (G)	7 630	5 830	5 830	5 830	5 244	- 10,1%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	398 406	440 098	436 706	470 252	457 555	- 2,7%

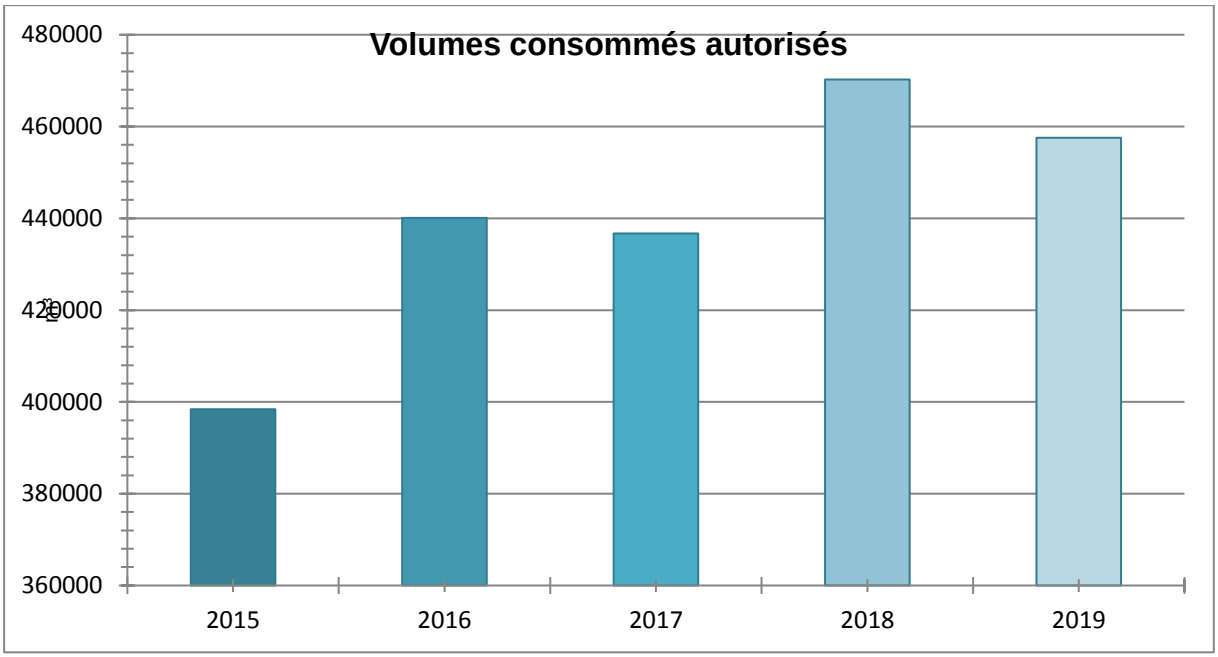
Volumes consommés autorisés
480000
460000
440000
420000
400000
380000
360000
2015
2016
2017
2018
2019

3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m^3/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- De la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- De la politique de renouvellement du réseau
- D'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m^3/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- Du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- De l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes mis en distribution (D)	529 311	582 606	576 090	671 523	662 930	- 1,3%
Volumes comptabilisés (E)	388 898	432 390	428 998	462 544	447 913	- 3,2%
Volumes consommés autorisés (H)	398 406	440 098	436 706	470 252	457 555	- 2,7%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	130 905	142 508	139 384	201 271	205 374	2,0%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	140 413	150 216	147 092	208 979	215 016	2,9%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	83,67	85,301	85,301	85,685	86,02	0,4%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	0	0	0	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	4,29	4,56	4,48	6,44	6,54	1,6%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	4,6	4,81	4,72	6,68	6,85	2,5%

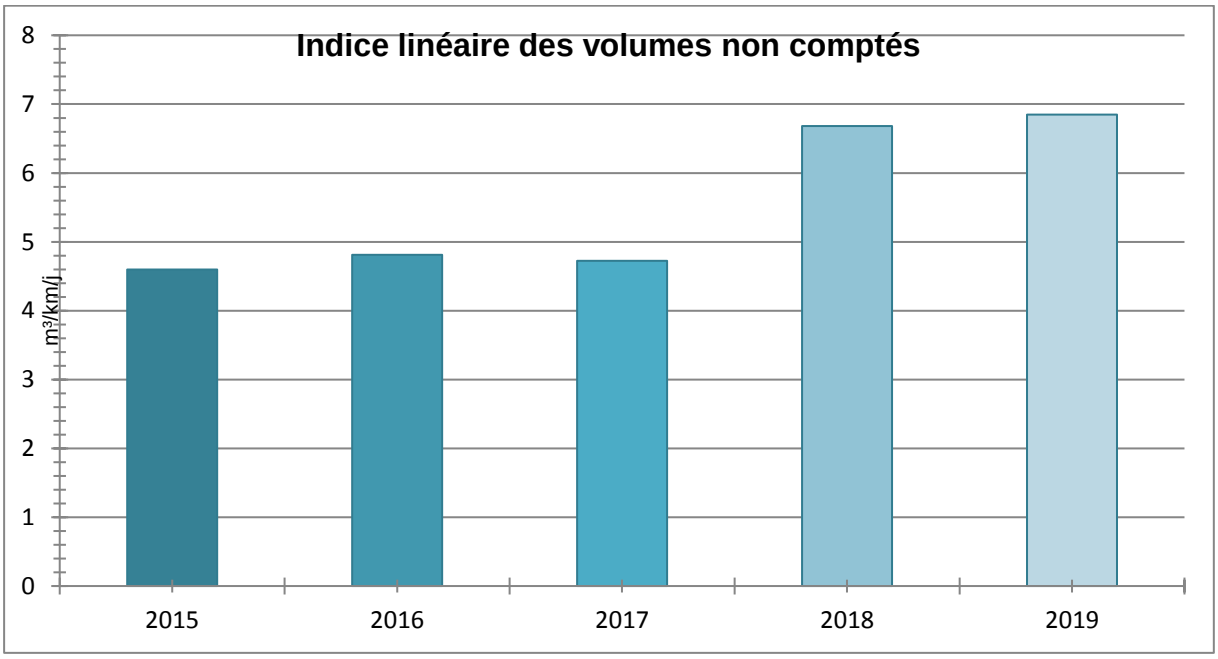

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	398 406	440 098	436 706	470 252	457 555	- 2,7%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes eau potable produits (A)	529 311	582 606	576 090	671 523	662 930	- 1,3%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	75,27	75,54	75,81	70,03	69,02	- 1,4%

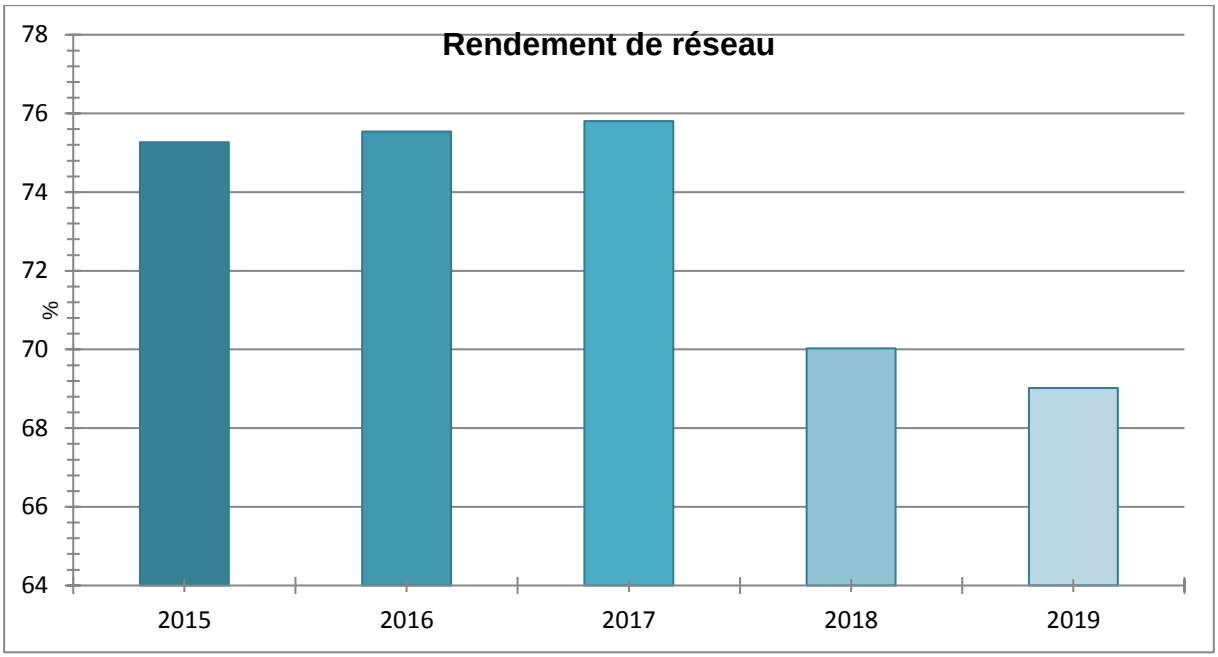

A partir de 2015, les volumes exportés (C) correspondant aux ventes en gros sont comptabilisés distinctement des volumes autorisés (H).

3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	398 406	440 098	436 706	470 252	457 555	- 2,7%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	83,7	85,3	85,3	85,7	86	0,4%
Indice Linéaire de Consommation (H+C) /(365xL)	13	14,1	14	15	14,6	- 3,1%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	0	0	0	0	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	67,61	67,83	67,81	68,01	67,91	- 0,1%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	75,27	75,54	75,81	70,03	69,02	- 1,4%

3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe :	23-juil.-19
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP LUBEC	2492
Total	**2492**

3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".
(Extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité,** correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
  Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes…) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température…) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité ».
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

Le programme prévisionnel d'analyses 2020 :

Contrôle Sanitaire						Surveillance de l'exploitant	
Nombre d'analyses de type RP	Nombre d'analyses de type P1	Nombre d'analyses de type P1+P2	Nombre d'analyses de type D1	Nombre d'analyses de type D1+D2	Nombre d'analyses complé mentaires	Nombre d'analyses bactériolo giques	Nombre d'analyses complé mentaires
1	1	1	2	2	0	6	0

3.2.2 Le plan Vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- Un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- La sécurisation et la surveillance des installations,
- Le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- La sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau produite est captée dans la nappe de l'Oligocène par le forage de Lubec.

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Lubec	Forage	1974	08266X0069	24/02/2007	19/02/2009	30/03/2009	Procédure terminée (captage public)	Oui

Unité de production	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Lubec	04/04/2011	0	Oligocène	150	3 500	410 000	Désinfection

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource

Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	1	0	100,0%	2	0	100,0%

3.2.4 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	7	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	7	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	35	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	296	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

3.2.5 La distribution

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution

Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	14	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	16	1	93,8%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	70	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	222	1	99,5%	0	100,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
AUDENGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/07/2019	CANTINE SCOLAIRE	TEMPERATURE	27.3000	Degré Celsius	<=25	

- **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :
- ⇨ Repérage des canalisations à risque
- ⇨ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇨ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	21	0	100%
Physico-chimique	10	0	100%

3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques relevées des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont présentées dans les tableaux suivants :

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)

Commune	Site	2018	2019	N/N-1 (%)
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	258 376	270 544	4,7%
AUDENGE	SURP AUDENGE	38 464	37 672	- 2,1%
AUDENGE	SURP PTE EMILE	-	-	0,0%
Total		296 840	308 216	3,8%

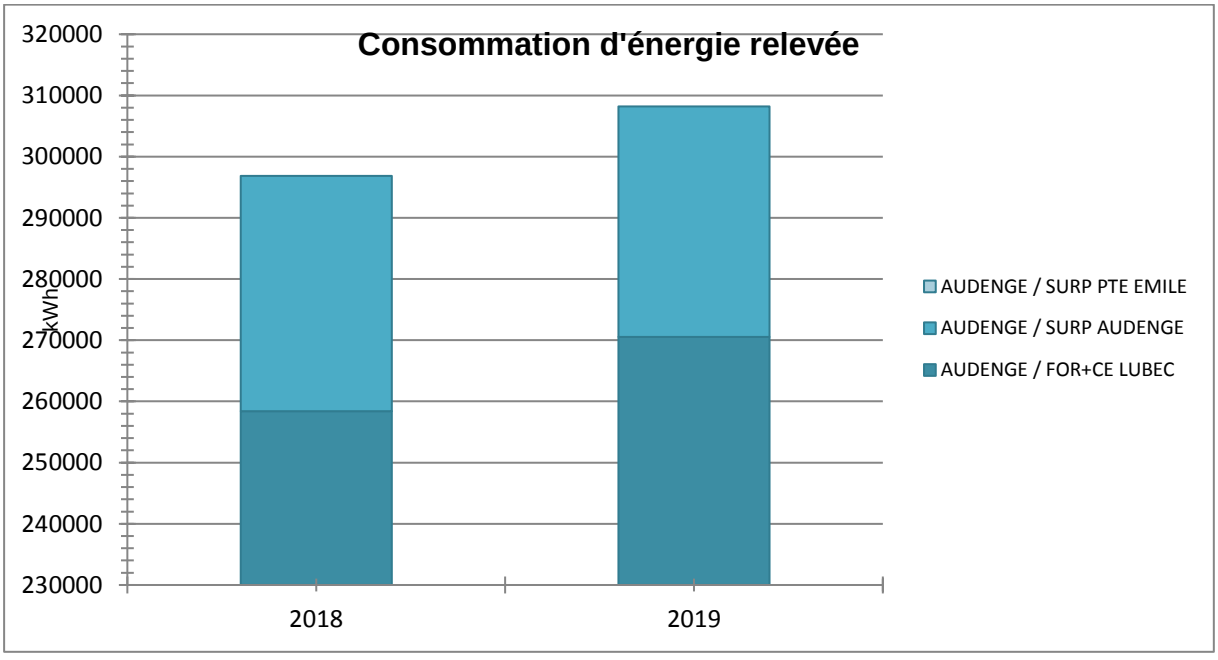

3.3.2 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires

Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	Equipement électrique	Armoire générale BT	04/10/2019
AUDENGE	SURP AUDENGE	Equipement électrique	Armoire générale BT	04/10/2019

Règles générales d'utilisation des équipements de travail et des moyens de protection. (Décrets 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993)

Les installations doivent être mises en conformité suivant le décret mentionné ci-dessus. Les améliorations portent particulièrement sur :

- les armoires électriques (dispositifs d'arrêt d'urgence, organes de service clairement identifiables et visibles, accessibilité à l'ouvrage, …) ;

- les équipements de travail mus par une source d'énergie comportant des éléments mobiles doivent être munis de dispositifs de protection (carters, …) ;

L'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires en vue de préserver la santé et la sécurité des agents, conformément aux obligations définies par les articles L.432-1 et L.4321-4.

- les dispositifs de protection pour assurer sans risque l'exploitation et la maintenance des installations (exemple : mise en place garde-corps, échelles conformes munies de crinolines, …).

Le document unique ne fait pas ressortir de lieux à risques pour lesquels les travaux associés relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage sachant que la mise en sécurité des installations n'est pas un engagement contractuel du délégataire.

3.3.3 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs

Commune	Site	Date intervention
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	28/11/2019
AUDENGE	BACHE CRABITAIRE	05/12/2019

3.3.4 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	**Site**	**Tâches d'exploitation**	**Tâches de maintenance préventive**	**Tâches de maintenance corrective**	**Total**
AUDENGE	FOR+CE LUBEC	268	1	4	273
AUDENGE	SURP AUDENGE	120	1	2	123

3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,
- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026, en unité rurale,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.

Nous répondons dans les temps réglementaires aux DT/DICT/DC via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés sont archivés, consultables et dématérialisés.

Le tableau ci-après détaille le nombre de réponses fournies sur l'année d'exercice :

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	87
RDT	131
RDT-RDICT conjointe	238
Total	456

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille une partie des interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution. En complément, le nombre d'actes total réalisés représente la globalité des interventions d'exploitation sur le réseau.

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Appareils de fontainerie	Déplacés	-	1	0,0%
Appareils de fontainerie	Renouvelés	-	2	0,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	Dans le cadre du service	28	53	89,3%
Branchements	Créés	66	60	-9,1%
Branchements	Modifiés	4	4	0,0%
Branchements	Renouvelés	5	3	-40,0%
Compteurs	Déposés	6	3	-50,0%
Compteurs	Posés	200	279	39,5%
Compteurs	Remplacés	36	31	-13,9%
Devis métrés	Réalisés	67	78	16,4%
Enquêtes	Clientèle	178	232	30,3%
Fermetures d'eau	À la demande du client	2	-	-100,0%
Eléments de réseau	Mis à niveau	5	4	-20,0%
Remise en eau	Sur le réseau	3	2	-33,3%
Réparations	Fuite sur accessoire réseau	1	-	-100,0%
Réparations	Fuite sur branchement	67	67	0,0%
Réparations	Fuite sur réseau de distribution	8	12	50,0%
Autres		372	514	38,2%
Total actes		1 048	1 345	28,3%

3.3.6 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Linéaire de réseau ausculté (ml)	37 063	34 638	- 6,5%

3.4 Le bilan clientèle

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle

SUEZ

L'outil de gestion de la relation client s'appelle Odyssée et est utilisé par toutes les filières « métier » de SUEZ en relation avec les clients (Centre de Relation Client, ordonnancement). Il permet de :

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des collectivités en termes de services et de communication multi-canal (courrier, sms, mail, ...) ;
- Partager de l'information et une meilleure maitrise des données nécessaires à la satisfaction client ;
- Vous faire bénéficier d'un système modulaire et évolutif capable d'intégrer les évolutions futures des services publics d'eau et d'assainissement.

3.4.2 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de client nous appliquons la règle la suivante :
« Un client est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de client est détaillé dans le tableau suivant.

Le nombre de clients

Désignation	2019
Particuliers	3 925
Collectivités	57
Professionnels	139
Autres	-
Total	4 121

3.4.3 Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnement eau, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Nombre d'abonnés			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Abonnés domestiques et assimilés	3 899	4 109	5,4%
Autres abonnements	11	12	9,1%
Total	3 910	4 121	5,4%

En 2017, la méthode de comptage du nombre d'abonnés a évolué. En effet, en 2016, le nombre d'abonné s'appuyait également sur des comptes ayant des éléments de facturation « abonnement » actifs en fin de période. Pour les comptes résiliés au cours de la deuxième période de l'année N, notre outil de gestion clientèle considérait ces comptes résiliés comme étant toujours actif n fin de période, ce qui avait pour conséquence de surestimer le nombre total d'abonnés.

3.4.4 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Depuis le passage sous ODYSSEE en 2015, les classes clients ont changé :
- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client vente en gros
- Classe client autre : prestataire de facture. Les volumes des ventes en gros et des ventes d'eau aux navires sont comptabilisés sous cette classe client.

La répartition des classes clients était erronée en 2018, nous avons modifié en conséquence ces données dans le tableau ci-dessous :

Volumes vendus (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	320 109	340 460	362 360	359 070	362 418	0,93%
Volumes vendus aux collectivités	11 623	18 597	9 936	10 656	11 195	5,06%
Volumes vendus aux professionnels	9 059	27 941	44 120	37 735	34 976	-7,31%
Total des volumes facturés	340 791	386 998	416 416	407 461	408 589	0,28%

3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m³/an. Les volumes (m3) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Liste des consommations > à 6 000 m3

8400 - AUDENGE

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33019	AUDENGE	COPROPRIETAIRES LES MIMOSAS	RUE VICTOR HAMM	6 213
Total général				**6 213**

3.4.6 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Client, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts

Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	2 626
Courrier	378
Internet	328
Visite en agence	78
Total	3 410

3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients

Désignation	Nombre de demandes	Dont réclamations
Gestion du contrat client	733	-
Facturation	297	216
Règlement/Encaissement	592	12
Prestation et travaux	29	-

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	**Nombre de demandes**	**Dont réclamations**
Information	1 368	-
Dépose d'index	176	-
Technique eau	216	151
Total	3 411	379

3.4.8 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique…

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Les principales tâches liées à l'activité de gestion des clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Activité de gestion			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	2 650	3 181	20,0%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 324	2 460	5,9%
Nombre d'abonnés prélevés	298	309	3,7%
Nombre d'échéanciers	39	72	84,6%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	8 205	8 619	5,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	266	362	36,1%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	121	112	-7,4%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	-	-	0,0%
Nombre total de factures comptabilisées	8 592	9 093	5,8%

3.4.9 La relation clients

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

- **RELEVE DES COMPTEURS**

SUEZ déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés **exclusivement** au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :

- La remontée pertinente d'index,
- Le diagnostic de dysfonctionnements constatés,
- L'enrichissement la base de données d'informations de Terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)
- Une réponse adaptée aux questions des clients.

En 2019, la qualité du contact avec le releveur est jugée satisfaisante par les clients à 87 %.

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.
Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boite aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :

- · en contactant le Centre de Relation Client,
- · en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- · en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- · en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

- **<u>UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION</u>**

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, www.toutsurmoneau.fr, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux…), sur les sujets suivants :

1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
   a. Le compte en ligne
   b. L'e-facture (ou facture électronique)
   c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
   d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
   e. La dépose d'index en ligne

2) **Information sur :**
   a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir…) ;
   b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
   c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule…)
   d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....

3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :
   a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
   b. Actions sur le compteur : relève, changement
   c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien

4) Amélioration de la qualité relationnelle par :
   a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
   b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar ou en chattant avec un conseiller clientèle.
   c. Des informations sur la gestion des données personnelles
   d. Des enquêtes de satisfaction à chaud : post-contact, post-intervention…

> Un livret d'accueil pour les nouveaux clients

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,
- Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture…), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

3.4.10 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.

Dans le RAD, le taux affiché est le « Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente ».

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

SUEZ agit au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis de SUEZ a été initié en 2001 dans le cadre de chartes « Fonds Solidarité Logement », signées avec les conseils départementaux partenaires.

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- Avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- Relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- Recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- Recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- Avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- Transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- Procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ce stock d'irrécouvrables.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement

Désignation	2019
Créances irrécouvrables (€)	9 609,33
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	11 478,74
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,43
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,72

A noter qu'à partir de 2019, ce taux est calculé uniquement sur les parts eau ou assainissement contrairement aux années passées qui ne permettaient pas de dissocier les parts eau de l'assainissement. De ce fait, les montants de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois entre 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparés.

3.4.11 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.
Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	7	9	28,6%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	7	9	28,6%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	-	211,63	0,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	457,24	200,59	- 56,1%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	253,05	90,67	- 64,2%
Montant Total HT "solidarité"	457,24	200,59	- 56,1%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0,0011	0,0005	- 56,2%

3.4.12 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont détaillées dans le tableau suivant.

Les dégrèvements

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	34	45	32,4%
Volumes dégrévés (m³)	19 772	45 734	131,3%

3.4.13 La mesure de la satisfaction client

SUEZ place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ et ses partenaires :***« j'écoute » → « j'analyse » → « j'agis » …***
Depuis 3 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ de :

- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service de SUEZ
- **Identifier les causes d'insatisfaction** pour définir les priorités d'action et **suivre les impacts des plans d'action dans la durée.**

> La méthodologie

Du 13 au 20 janvier 2020, l'enquête de satisfaction a été menée par email auprès d'un panel représentatif de 562 clients directs sur les communes de la Région Nouvelle Aquitaine desservies par SUEZ.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Satisfaction clients :

Légère diminution de la satisfaction globale sur l'ensemble des services : 73% des clients se déclarent satisfaits (77% en 2018). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :

- Les services en ligne : 81% (versus 93% en 2018). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l'accès aux données personnelles et l'accès aux factures.
- La facturation : 79% des clients sont satisfaits.
- Les interventions à domicile : 71% des clients sont satisfaits.

A noter la progression de 7% en 2019 concernant le contact avec le service client.

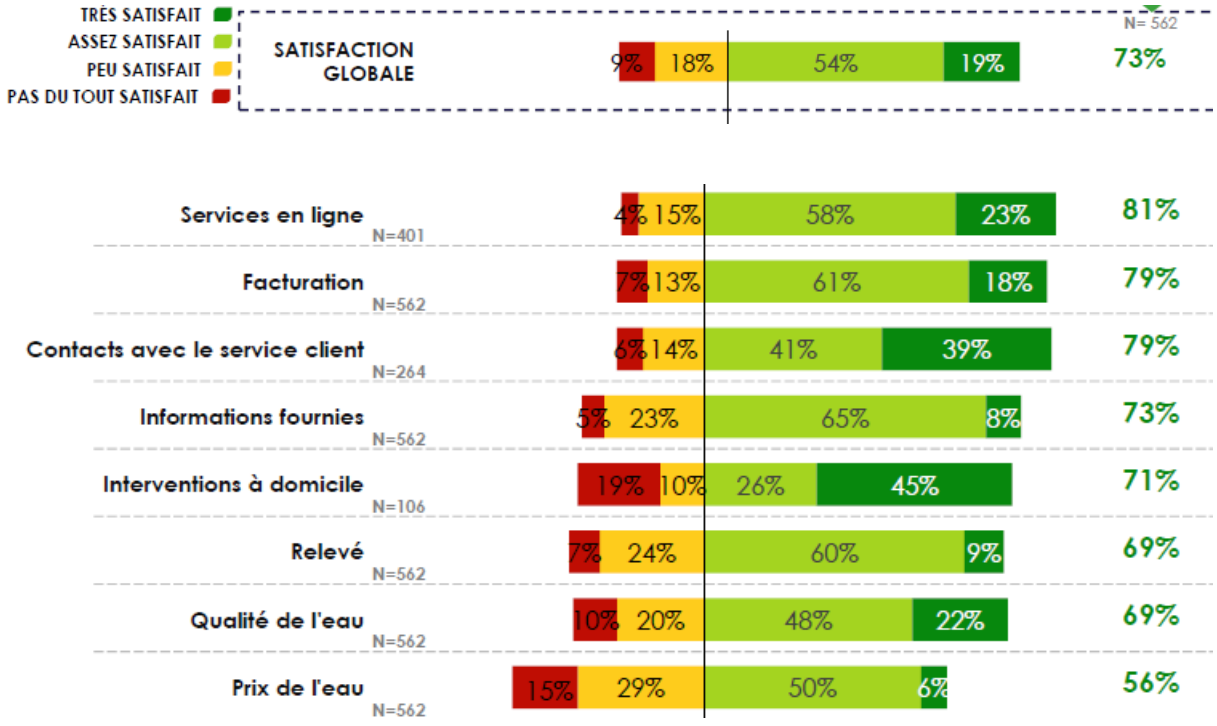

> Une image solide du fournisseur d'eau

67% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d'eau, considéré :

- Efficace et réactif
- Dont l'action est conforme à la mission de services publics
- Et dont l'action s'inscrit pour la protection de l'environnement.

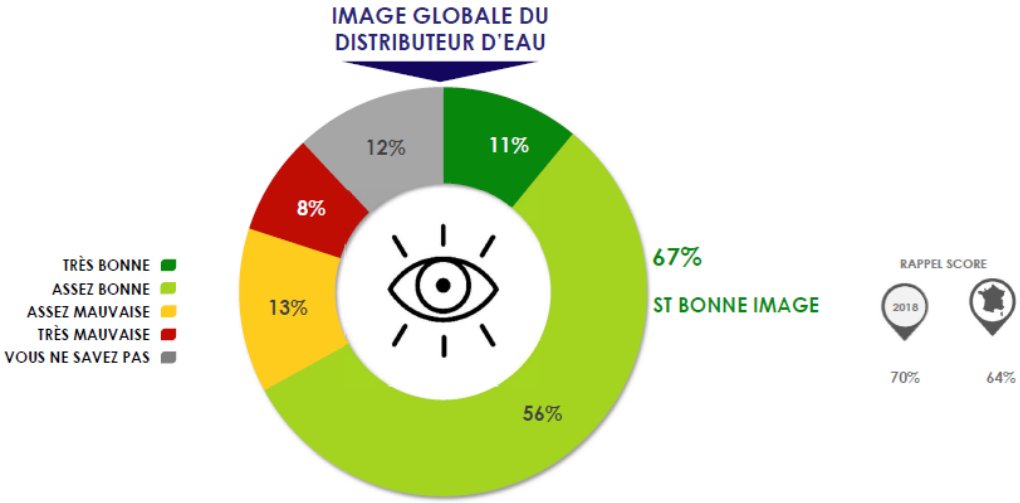

L'intention de fidélité à SUEZ est plutôt forte : 70% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre. Un score en très légère baisse par rapport à l'année dernière (72% en 2018).

> Satisfaction liée à la qualité de l'eau

69% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score en légère baisse par rapport à l'année dernière.
Les principaux facteurs d'insatisfaction des clients concernent :

- La teneur en calcaire
- La teneur en chlore

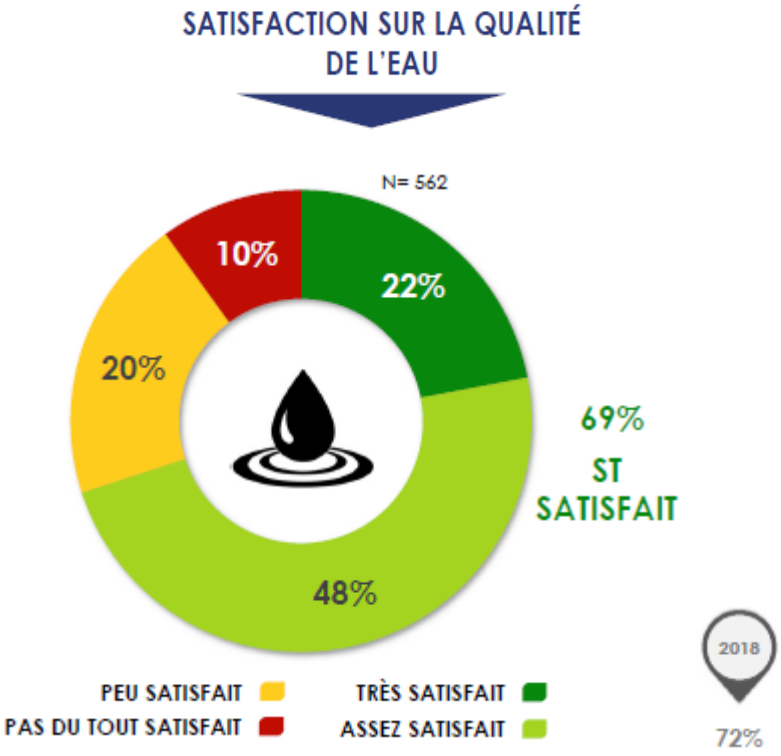

>La relève

Cette année, les clients relevés à domicile sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant à distance : 70% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 65% de satisfaits pour le relevé à distance via leur compteur connecté.

Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient les alertes surconsommation/fuites : 70% de satisfaction.

En ce qui concerne la relève à domicile, **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients** : 87% de satisfaction ! Un score en hausse par rapport à l'année dernière.

>Facturation

Avec 79% de clients satisfaits, **la satisfaction liée à la facturation est bonne.**

A noter : **une satisfaction plus importante de la facturation par efacture (facture électronique)** par rapport à la facturation par courrier (83% versus 86%)

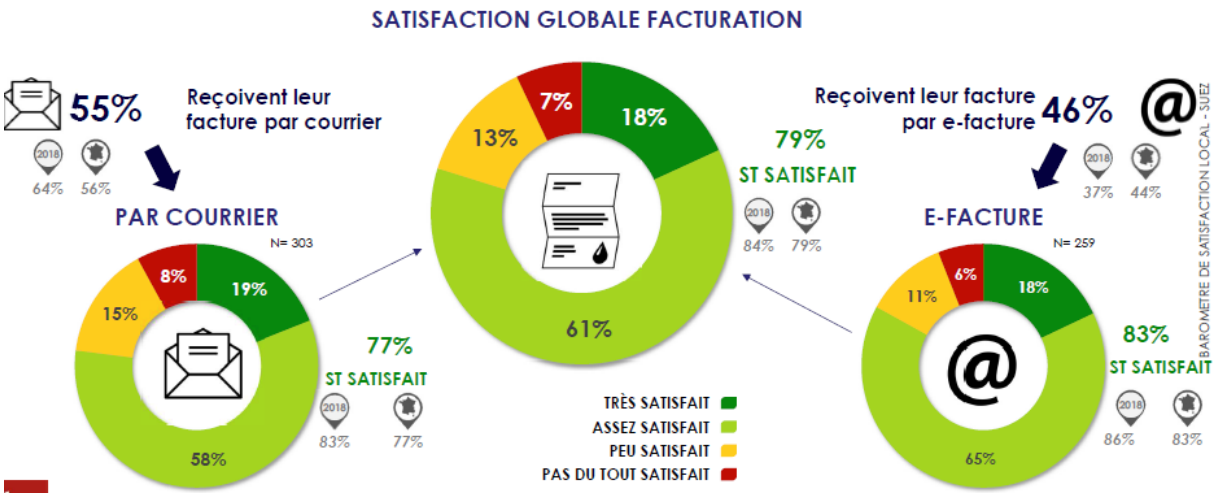

3.4.14 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :

- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- L'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public et de la TVA,
- L'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe variable selon le diamètre du compteur d'eau et un prix au m^3.

- **LE TARIF**

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif			
Détail prix eau	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	31,98	32,5	1,6%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,60833	0,61867	1,7%
Taux de la partie fixe du service (%)	30,46%	30,45%	0,0%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,3935	1,40275	0,7%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,32075	1,3295	0,7%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
Dénomination	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	19,98	20,5	2,6%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,3983	0,4087	2,6%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement) Contrat	12	12	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,21	0,21	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (préservation de la ressource) Contrat	0,1159	0,11	- 5,1%
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,0728	0,0733	0,7%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.

4 | Comptes de la délégation

4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mises à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2018	2019	Ecart en %
PRODUITS	**751 016**	**757 064**	**0,8%**
Exploitation du service	289 233	312 044	
Collectivités et autres organismes publics	317 119	313 436	
Travaux attribués à titre exclusif	113 422	88 858	
Produits accessoires	31 243	42 726	
CHARGES	**791 055**	**801 877**	**1,4%**
Personnel	154 643	155 024	
Energie électrique	25 707	30 360	
Produits de traitement	4 949	3 018	
Analyses	3 185	3 503	
Sous-traitance, matières et fournitures	113 215	112 887	
Impôts locaux et taxes	3 635	3 537	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	92 623	93 738	
• télécommunication, postes et télégestion	7 019	7 373	
• engins et véhicules	13 795	11 238	
• informatique	41 461	43 797	
• assurance	1 902	1 779	
• locaux	5 888	5 259	
Ristournes et redevances contractuelles	786	3 239	
Contribution des services centraux et recherche	12 168	14 640	
Collectivités et autres organismes publics	317 119	313 436	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	8 729	9 058	
• programme contractuel	6 443	6 572	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	14 401	14 689	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	31 254	31 579	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	3 162	3 631	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	-964	2 967	
Résultat avant impôt	**-40 039**	**-44 813**	**-11,9%**
RESULTAT	**-40 039**	**-44 813**	**-11,9%**

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

Détail des produits

en €uros	2018	2019	Ecart en %
TOTAL	**751 016**	**757 064**	**0,8%**
Exploitation du service	289 233	312 044	7,9%
• Partie fixe	81 266	87 013	
• Partie proportionnelle	207 966	225 031	
Collectivités et autres organismes publics	317 119	313 436	-1,2%
• Part Collectivité	136 373	134 753	
• Redevance prélèvement	47 161	45 545	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	133 585	133 137	
Travaux attribués à titre exclusif	113 422	88 858	-21,7%
• Branchements	88 078	88 858	
• Autres travaux	25 344	0	
Produits accessoires	31 243	42 726	36,8%
• Facturation et recouvrement de la redevance	5 672	14 730	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	2 263	2 361	
• Autres produits accessoires	23 307	25 635	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mises à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

- Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

- La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

– Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :

  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2019 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1 La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

– C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.

– Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2 La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

– Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.

– La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

– Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1 Eléments directement imputés par contrats

– Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

– Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.

2 Eléments affectés sur une base technique

– Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.

– Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

– Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.

– Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3 Charges indirectes

a Les frais généraux locaux

– Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)

– La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

b La contribution des services centraux et recherche

Rappel de la règle utilisée pour les CARE 2018

– La contribution des services centraux et recherche est répartie sur l'ensemble des activités de la société, et ses filiales. La quote-part relative aux régions est répartie en fonction des Produits hors Prestations Internes.
– Cette contribution est ensuite répartie au prorata du chiffre d'affaires de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région.

Règle utilisée pour les CARE 2019

– A compter des Care 2019, les Frais de Siège facturés par le siège ne seront pas répartis au contrat au prorata du chiffres d'affaires, mais imputés automatiquement au contrat à 3,3% du CA CARE (calcul).

4 La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.
L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1 Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

a. Garantie pour continuité du service,
b. Programme contractuel,
c. Fonds contractuel,

a. **« Garantie pour continuité du service »** : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie): la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. **« Programme contractuel de renouvellement »** : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2 Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

a. Programme contractuel,
b. Fonds contractuel,
c. Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
d. Investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité…). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels** » : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.
La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3 Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- Soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

  La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.
  La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- Soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, …ainsi que les biens du domaine privé incorporel.
Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- La dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- Le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 3.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4 Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,39% (moyenne des taux EONIA de janvier à novembre 2019 +0.5%) soit 0,11% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 1,1 % de taux d'IS supplémentaire.
Le taux applicable est de 33,33%.

VI. ANNEXES

Année 2019

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	558,30
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	229,80
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	86,00
Autres produits affermages eau	Clients affermage eau potable	4 121,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	4 121,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	86,00
Charges Engins spéciaux - tous hors hydrocureurs	Nombre d'heures média sur compte analytique (9502%/9503%/9603%/9604%/9751%/9752%/9753%/9754%)	278,80
Charges facturation encaissement	Client équivalent	4 800,20
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	666 716,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	5 149,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	142,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	4 121,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges gérances eau	CA hors AE	443 628,05
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-58 712,51
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	443 628,05
Charges logistique	Sortie de stock	-22 541,79
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-212 997,58
Charges supports aux interventions / MO	Charges Personnel imputé en exploitation	-95 950,17
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	443 628,05
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	88 858,20

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 0,47% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat réprésentent 0,41% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 3,14 %

A5 - Compteurs du Domaine Privé

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 3,14 %

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
Audenge	**FAC - Afferm. Eau**	01	31/01/2019	1 188,67
Audenge	**FAC - Afferm. Eau**	04	30/04/2019	79 644,54
Audenge	**FAC - Afferm. Eau**	07	31/07/2019	374,17
Audenge	**FAC - Afferm. Eau**	10	31/10/2019	57 359,84
Audenge	**Fonds Eco Citoyen**	03	15/03/2019	69,08
Audenge	**Fonds Eco Citoyen**	09	13/09/2019	49,04
Audenge	**Fonds social Eau**	03	15/03/2019	2 103,26
Audenge	**Fonds social Eau**	09	13/09/2019	1 135,51

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Il n'y a pas eu de reversement TVA en 2019.

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les compteurs

- **LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Cette année, nous avons procédé aux contrôles statistiques prévus par cet arrêté. Ce processus a été géré au travers de l'application CONSTAT pour la gestion des Lots, le tirage au sort, la constitution des carnets métrologiques, la restitution des résultats de laboratoire et la mise à jour automatique des carnets métrologiques. Les résultats obtenus confirment la conformité du parc géré vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	0,9%	0,7%	-19,8%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	35	30	-14,3%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	4034	4312	6,9%
20 à 40 mm remplacés (%)	1,3%	2,2%	77,8%
- 20 à 40 mm remplacés	1	2	100,0%
- 20 à 40 mm Total	80	90	12,5%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	0,0%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	0	0,0%
- > 40 mm Total	8	8	0,0%
Age moyen du parc compteur	10,1	10,3	1,8%

4.3.2 La situation sur les équipements de télérelève

- **LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Travaux neufs effectués sur les équipements de télérelève	
Désignation	**Dépenses comptabilisées (€)**
Télérelèves	0

4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	3 175,06
Réseaux	536,19
Branchements	296,67
Compteurs	0
Total	4 007,92

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	28 679,96	5 715,07	12 476,13	10 792,23	4 007,92

4.4.2 Le remplacement en domaine privé

Le remplacement en domaine privé	
Opération	**Dépenses comptabilisées ()**
Installations	0
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	6 785,67
Télérelèves	0
Total	6 785,67

4.4.3 Les travaux neufs du domaine concédé

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des travaux neufs réalisés sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Les travaux neufs de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	0
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0
Télérelèves	0
Autres	0
Total	0

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DES TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses constatées sur les travaux neufs au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel des travaux neufs : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Travaux neufs	0	0	0	0	0

5 | Votre délégataire

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2017, La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité**, **7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

La Région Nouvelle Aquitaine de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **1 300 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Libourne et Périgueux**.

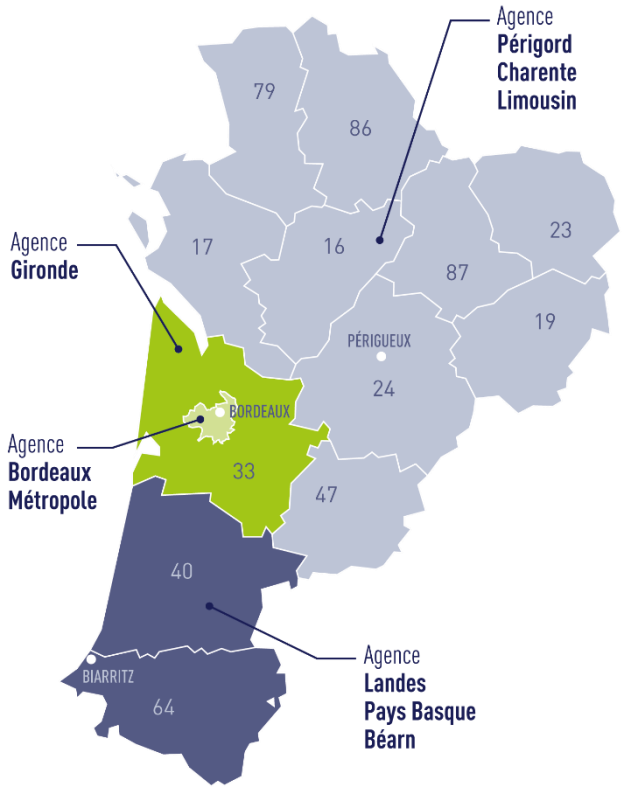

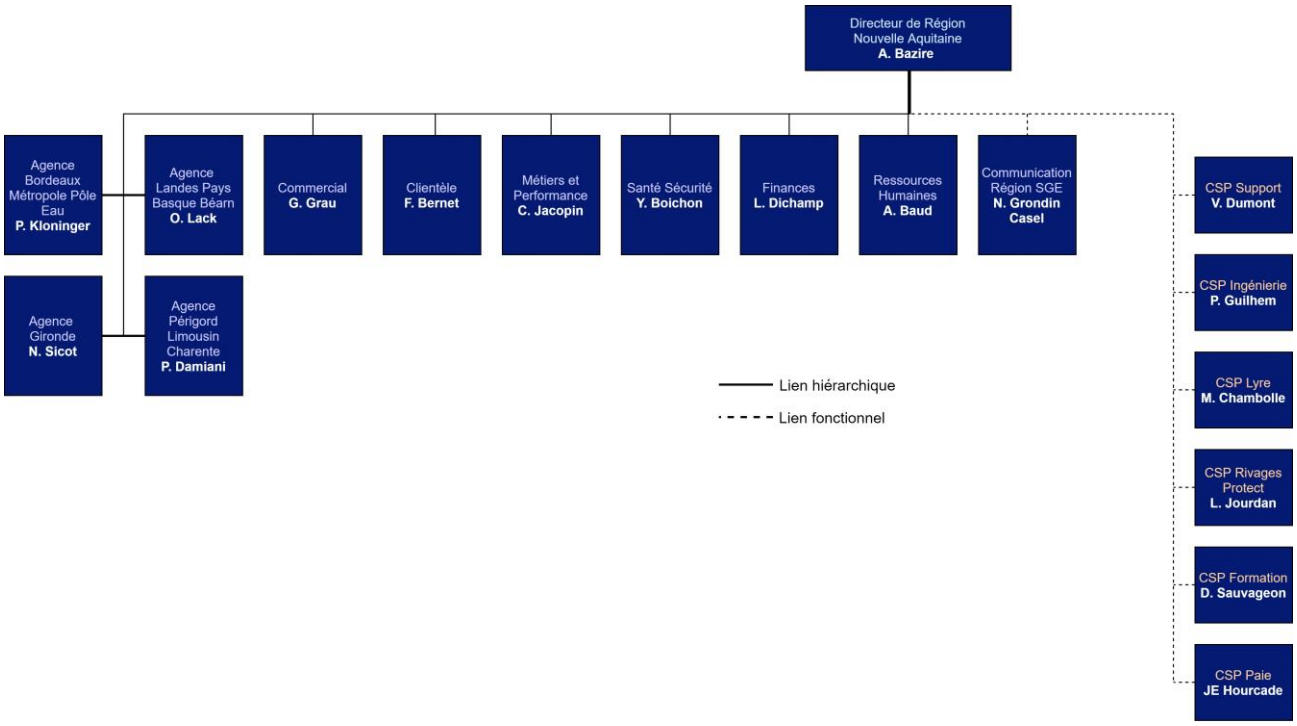

5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde, implantée à Libourne emploie près de 155 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité. Répartis sur les secteurs de Bassens, Libourne, Lesparre, Andernos-les-Bains et Castres à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'Agence Gironde en quelques chiffres :

150 collaborateurs.
46 contrats d'eau
53 contrats d'assainissement,
213 935 clients eau pour
6 315 km réseau eau
104 722 clients assainissement
2 692 km de réseau d'eaux usées.

5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence et un adjoint
- ✓ 1 assistante + 1 assistante en formation
- ✓ 1 responsable commercial
- ✓ 1 préventeur sécurité
- ✓ 2 chargés de contrats (1 rive droite et 1 rive gauche)
- ✓ 1 pôle exploitation (91 personnes)
- ✓ 1 pôle travaux et prestations (33 personnes)

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde

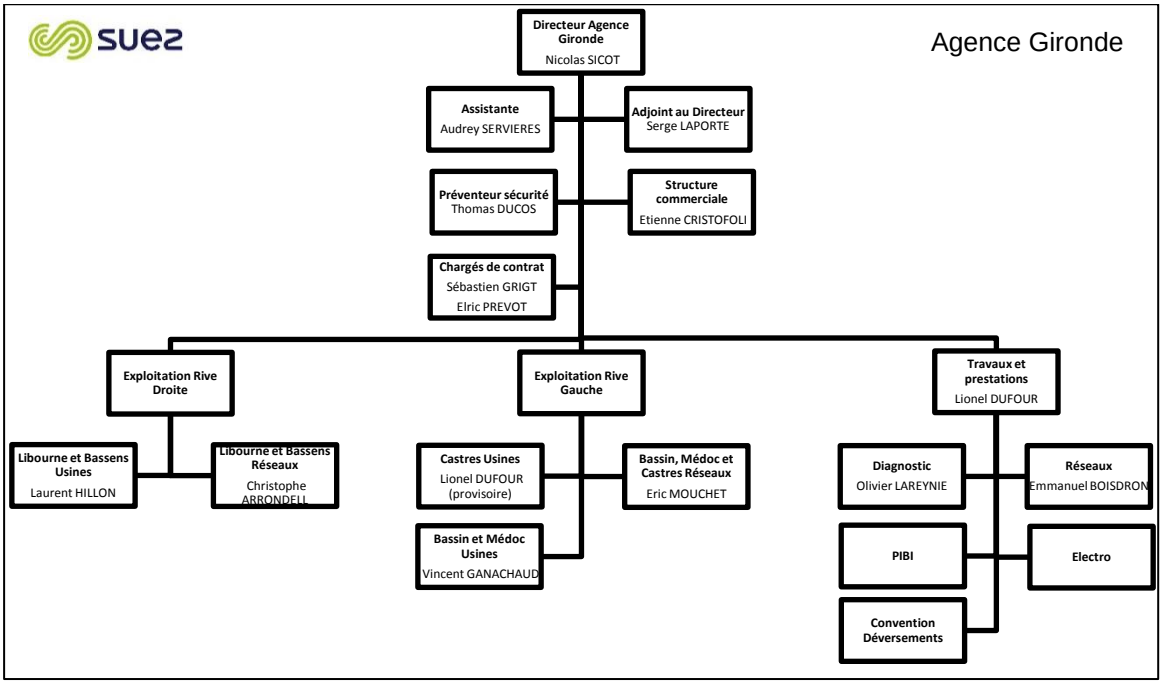

5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

1 parc de 126 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 77 fourgons d'intervention avec l'outillage associé ;
- ✓ 23 véhicules légers d'intervention ;
- ✓ 10 camions grue ;
- ✓ 4 mini-pelle ;
- ✓ 10 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique ;
- ✓ 2 camions désobstructeur.

1 accueil clientèle sur le site de Libourne

Équipements informatiques

1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 de 33 techniciens (pour toute l'agence : 20 agents de réseaux, 6 électromécaniciens ou process, 7 agents de maîtrise)

En période de crise, mobilisation de 120 personnes sur la Région.

5.1.5 Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives…).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- D'organiser le travail de nos agents,
- De suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- De répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- D'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettant la consultation des plans … Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- Une optimisation des moyens disponibles,

- Une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc…),
- Une communication facilitée avec les collectivités.

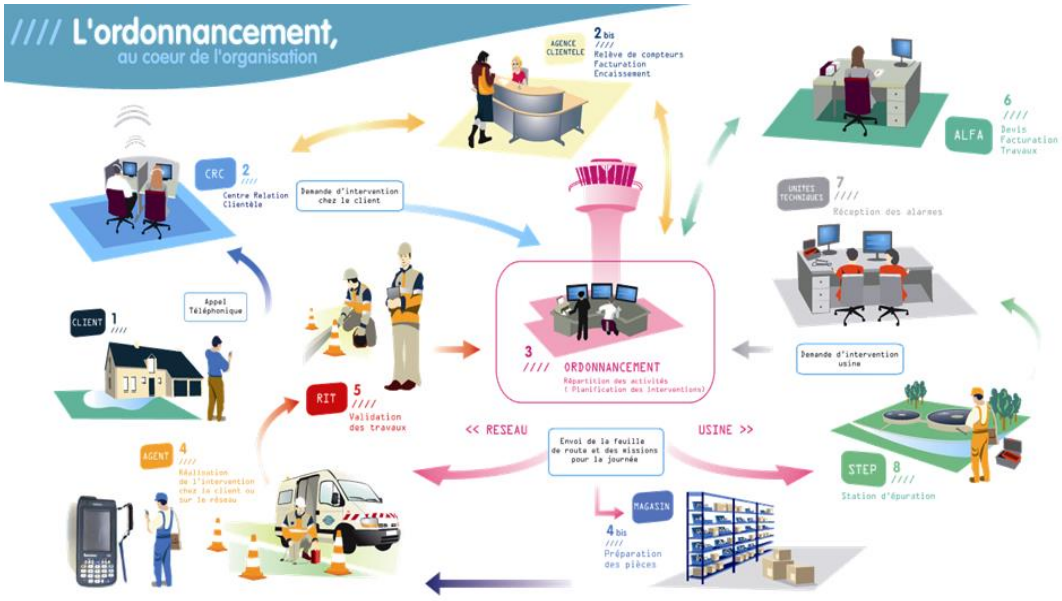

L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Devenir le leader mondial des services à l'environnement

En 2019, SUEZ a annoncé un nouveau plan stratégique « Shaping 2030 » dont l'objectif est d'accroître, sur une période de quatre ans, la création de valeur pour toutes les parties prenantes grâce à l'engagement de ses collaborateurs.
SUEZ ambitionne de devenir le leader mondial des services à l'environnement.

Un groupe engagé pour la planète

Face au défi du changement climatique, l'une des 4 priorités de la feuille de route de SUEZ pour le développement durable est d'agir pour le climat.

Le Groupe a décidé, dans le cadre de son plan stratégique Shaping SUEZ 2030, de rehausser l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Ainsi SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.
L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.
SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

5.2 La relation clientèle

- **UNE TRANSFORMATION PROFONDE ET STRUCTURANTE : UN PROJET INNOVANT DE REGIONALISATION QUI PLACE LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION**

En plus d'avoir toujours offert un service client 100 % français, SUEZ a lancé le 17 septembre 2018, son projet de régionalisation de son activité de la Relation Client. Ainsi les demandes des clients sont automatiquement redirigées vers le Centre de Relation Client de la région d'habitation du client.
Cette transformation profonde dans la manière d'aborder le métier de la Relation Client est essentielle et se structure autour de 3 axes :

- Une polyvalence de l'activité Multicanal au service des clients de la Région : mails, courriers, appels et chat

- Un ancrage territorial fort pour :
  - Assurer une relation de proximité avec les clients
  - Connaître plus précisément les contrats
  - Garantir une meilleure qualité de réponse
  - Fluidifier les échanges et réduire les délais de traitement

- Une autonomisation des Régions pour :
  - Maîtriser les activités régionales et les indicateurs de performance associés
  - Proposer des actions propres à la Région afin d'améliorer la satisfaction client
  - Réagir à l'activité locale en temps réel

5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients

La Direction de la Relation Client de SUEZ a décidé de transférer l'ensemble des activités opérationnelles dans les régions.
La fin de cette régionalisation est marquée par le transfert de l'activité Multicanal le 17 septembre 2018.

Ainsi, les appels, les courriers et les emails des clients particuliers sont automatiquement dirigés vers le centre de relation client de la région d'habitation.
La relation client SUEZ, c'est une relation de proximité forte et installée qui permet :

- D'assurer un fort ancrage territorial
- De réagir à l'activité locale en temps réel
- De fluidifier les échanges avec les clients grâce à une connaissance plus précise des contrats
- De réduire les délais de traitement des demandes

Régionaliser la filière Clientèle en créant des équipes dédiées en région organisées autour de 5 pôles et 1 pôle transverse …

La Direction de la Relation Client est organisée autour de 5 départements et 1 pôle transverse créés le 5 octobre 2017 dans chaque région :

1. **Département Relation Multicanal :** garant de la satisfaction client, responsable de performance de l'organisation du département multicanal

2. **Département Gestion et Vie des Contrats :** s'assure de l'exhaustivité de la facturation DSP, travaux et PS, de la bonne application des éléments tarifaires, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement et est garant de la qualité des données de gestion clients.

3. **Département Opérations :** en charge des activités clientèle sur le terrain (relève, télé relève, enquêtes, interventions techniques sur le compteur, interventions recouvrement terrain), dans le respect des règles Santé Sécurité de l'entreprise

4. **Département Euros Retrouvés :** corrige ou fait corriger les pratiques à l'origine des dysfonctionnements

5. **Département Clients Professionnels :** crée une relation de confiance avec les clients professionnels en leur apportant des solutions personnalisées

6. **Pôle transverse - Reporting, Performance et Support Commercial :** est garant de la qualité de la donnée et de la fiabilité des reportings, participe aux réponses aux appels d'offres pour le volet clientèle et coordonne le management de la Qualité sur le processus clientèle.

5.2.2 Le site internet et l'information client

En 2019, le site internet www.toutsurmoneau.fr a accueilli plus de 3 809 536 visiteurs uniques chaque mois, soit 23% visiteurs de plus que l'année précédente.

Le site www.toutsurmoneau.fr, accessible via ordinateur, smartphone ou tablette apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **L'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau

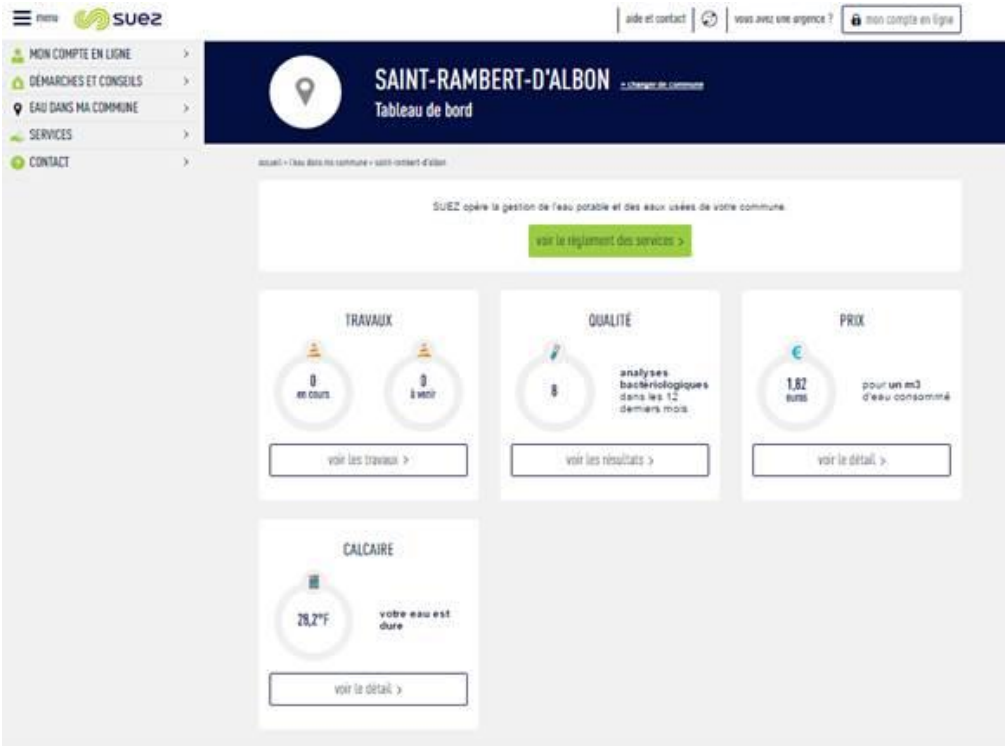

*Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur toutsurmoneau.fr)*

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture

*Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Estimer ma consommation » sur toutsurmoneau.fr)*

« Mon compte en ligne », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- Une gestion autonome de leur contrat :
  - Accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - Visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - Visualisation historique des paiements,
  - Suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

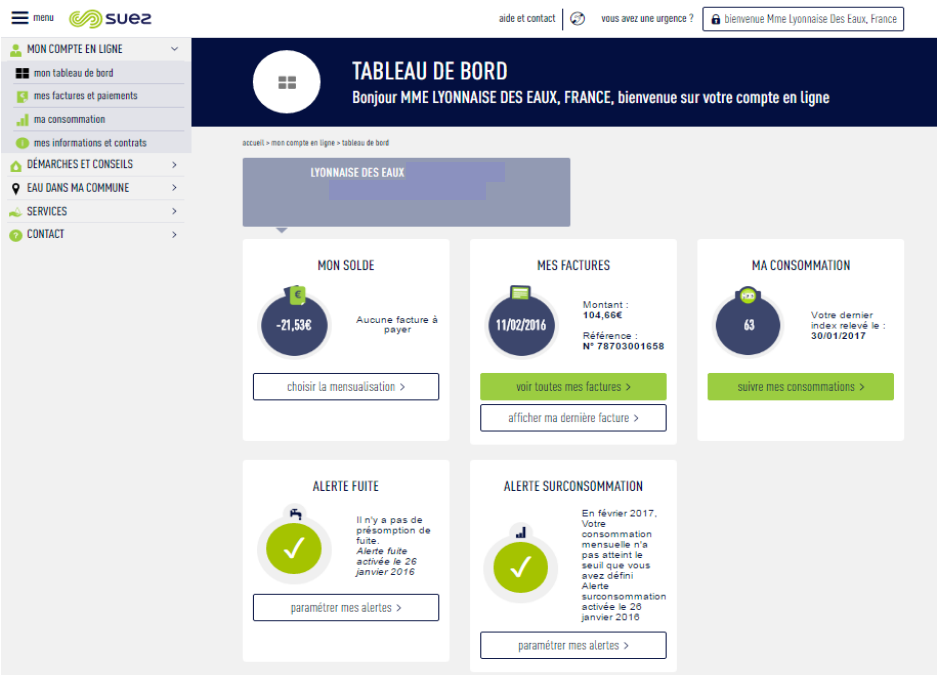

*Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)*

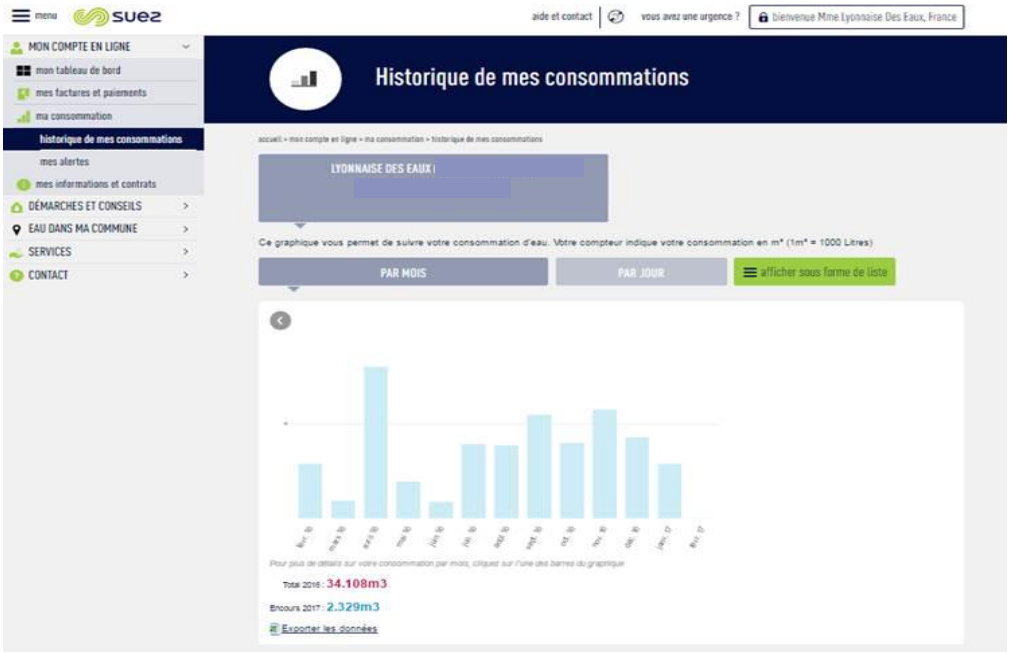

*Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)*

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription à l'e-facture.

Des échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact :

- un formulaire en ligne (abonnement et déménagement, demande de devis travaux),
- un conseiller virtuel qui répond à toutes vos questions. En 2019, 879 000 sessions de discussion ont été amorcées avec le conseiller virtuel Olivier au niveau national, soit une évolution de -1% par rapport à 2018. Il est présent en bas de chaque page du site avec un Top 3 des questions les plus posées sur la page,
- le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.

5.3 Notre système de management

NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre vision est résolument orientée vers nos clients, collectivités, professionnels et particuliers, industriels et agriculteurs… Nous devons sans cesse imaginer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour répondre à leurs attentes, notamment dans le domaine du développement durable. Notre politique intégrée (Qualité Santé Sécurité Energie Environnement et Risque Industriel) doit y contribuer avec les femmes et les hommes de l'entreprise. SUEZ a développé un système de management de la qualité certifié pour son périmètre national. L'objectif de la mise en œuvre de la norme ISO 9001 est de répondre aux attentes de nos clients internes et externes tout en améliorant nos performances économiques et gagner en efficacité.

Trois grands piliers de notre système de management qualité sont :
- La responsabilité de la direction qui définit la politique de l'entreprise,
- L'identification et la gestion des processus qui contribuent à la satisfaction des parties intéressées,
- L'amélioration continue qui permet la mesure et l'enregistrement de la performance à tous les niveaux ainsi que l'engagement d'actions de progrès efficaces.

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION NATIONALE

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :
- Production et distribution d'eau potable 24h/24
- Collecte et traitement des effluents
- Travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement
- Irrigation et gestion des milieux naturels
- Entretien et dépollution de plans d'eau
- Gestion de réseaux d'irrigation
- Prestation d'ingénierie en eau et assainissement
- Gestion des services à la clientèle
- Gestion du patrimoine
- Formation professionnelle pour le développement des compétences
- Prestation de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau
- Études, réalisation et installation d'Usines de traitement par Ultra Filtration.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 1 Décembre 2021
Numéro de certificat : 10151957

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 – 27 Avril 2004

Numéro(s) d 'approbation : ISO 9001 – 0031282

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences. Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau. Études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
  - Identifier les risques et les besoins (ressources)
  - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
  - Gérer la documentation
    - Définir les règles de réalisation de l'activité
    - Enregistrer la preuve de réalisation des activités
  - Former (acquisition des compétences nécessaires)
  - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
  - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
  - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
  - Revue des activités

NOTRE OBJECTIF

Cette organisation nous permet donc de :
- Produire une eau de qualité 24h/24,
- Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- Faire évoluer la gouvernance de l'eau en déployant le Contrat pour la Santé de l'eau,
- Préserver la Santé et la Sécurité de chaque collaborateur,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Anticiper et maitriser les risques associés à nos activités,

NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001. Etant donnés les enjeux environnementaux et économiques, l'Entreprise a décidé fin 2014 de s'engager dans une certification nationale de l'énergie. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié. La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs. Il repose notamment sur deux actions qui couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'Entreprise :
- Eviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, une campagne de diagnostics énergétiques a été réalisée sur plus de 200 sites pour identifier des gisements de performance.
Chaque Région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

Un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 50001:2011

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : Lloyd's Register Quality Assurance Limited

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 20 Août 2021
Numéro de certificat : 10154487

Première(s) approbation(s) :
ISO 50001 – 2 Décembre 2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 50001 – 0031281

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ;
gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ;
formation professionnelle pour le développement des compétences ;
prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS
001

POUR ALLER PLUS LOIN

A cette structure de base, structurante, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (OHSAS 18001 ou MASE) …en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons. Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.4 Notre démarche développement durable

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les territoires français doivent faire face à des enjeux grandissants, tant sur le plan environnemental (pressions sur les ressources en eau dans un contexte de changement climatique, préservation de la biodiversité…) que sociétal (accès aux services essentiels pour tous, insertion socio-économique des populations...). Ceux-ci impliquent la mise en œuvre d'un cadre d'actions partenarial et concerté avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires : société civile, institutions et entreprises.

Compte tenu de la nature de ses métiers, SUEZ Eau France s'inscrit dans une démarche d'intégration renforcée des enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'entreprise ainsi que de contribution concrète en faveur de la transition écologique et sociétale de ses territoires d'actions.

Cette démarche s'incarne dans le cadre de la Feuille de Route Développement durable 2017-2021 France[1] de SUEZ, qui définit 17 engagements opérationnels structurés autour de 4 axes stratégiques pour l'entreprise.

1. Contribuer à la transition environnementale des territoires

Acteur engagé en faveur de la préservation du capital naturel, SUEZ Eau France développe des solutions concrètes en faveur de la transition écologique des territoires.

La préservation de la ressource en eau est au cœur même de nos activités. Développer et mettre à disposition des eaux alternatives constitue un enjeu fort dans un contexte d'adaptation aux conséquences du changement climatique. SUEZ Eau France propose ainsi des solutions comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'un golf par exemple, ou encore la réalimentation de nappes phréatiques.

Agir en faveur de la préservation de la biodiversité constitue un axe structurant de la démarche de SUEZ Eau France. En tant que capital naturel des territoires où nous opérons mais aussi en tant que fournisseur de services écosystémiques, la préservation de la biodiversité repérsente un enjeu fondamental de nos métiers, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur. Dans ce cadre, SUEZ a défini une stratégie et un plan d'actions permettant d'opérationnaliser cet enjeu au sein de ses activités. L'entreprise poursuit par ailleurs une participation active au sein d'initiatives multi-acteurs tant nationales qu'internationales sur cet enjeu.

Dès 2013, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », définie par l'Etat Français. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement à la SNB à travers l'adhésion en décembre 2019 au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**, porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB).

En 2018, SUEZ a rejoint ***Act4nature***, une initiative lancée par le réseau d'entreprises « EpE » (Entreprises pour l'Environnement), visant à mobiliser les acteurs économiques dans la protection de la biodiversité à tavers 10 engagements communs et la définition d'engagements datés-chiffrés propres à chaque entrepris. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation. SUEZ a également réaffirmé ses engagements au sein de ***Act4nature International***, dans le cadre

[1] http://feuillederoute2017-2021.suez.com

de la poursuite de l'initiative à une échelle mondiale, en amont de la Conventon sur la Diversité Biologique de 2020.

Afin de concrétiser ses engagements, SUEZ développe également différents partenariats de recherche et collabore avec des structures reconnues de la société civile, afin de déployer des initiatives innovantes et collaboratives.

En 2019, SUEZ a rejoint le Club ***« B4B+ »*** (Club des Entreprises pour une Biodiversité Positive), piloté par **CDC biodiversité** afin de participer à la définition d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité appliquée à la chaine de valeur des entreprises.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du **Muséum National d'Histoire Naturelle**, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, étudier l'insertion des sites de SUEZ au sein des réseaux écologiques à travers la réalisation d'une thèse doctorale et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

En 2018, SUEZ a signé, avec le **WWF France,** un partenariat encourageant le **développement des villes durables**, dans le cadre de l'initiative « Réinventer les villes » du WWF France. L'objectif est d'accélérer la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires en misant sur une gestion durable des ressources.

Enfin, SUEZ développe des projets innovants en lien avec ses activités, afin de contribuer de manière simultanée à l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'à la préservation du capital naturel local. SUEZ propose par exemple la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**, comme les zones de rejets végétalisées ou les zones Libellule©, contribuant simultanément à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes et à l'élimination des micropolluants.

2. Promouvoir et soutenir le développement économique local

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation en collaborant avec son écosystème local, que ce soit en lien avec les enjeux de l'emploi, de l'insertion socio-économique ou encore de l'innovation.
SUEZ Eau France s'engage ainsi à favoriser l'emploi local, en travaillant notamment avec des entreprises locales et des entrepreneurs sociaux et environnementaux dans le cadre de sa politique d'achats responsables, ou encore en collaborant avec les acteurs locaux de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi…).

Pour favoriser l'insertion, SUEZ Eau France est partenaire du programme **« 100 chances, 100 emplois »** initié par Schneider Electric. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi de jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers sensibles, en proposant un parcours d'intégration très structuré, dont une phase de coaching dispensée par les entreprises partenaires. Les jeunes sont ainsi conseillés par des salariés en activité, en complément de l'accompagnement dont ils bénéficient par la Mission locale.

SUEZ Eau France est également partenaire de l'association **Nos Quartiers ont du Talent** (NQT). Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT pilote l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurales ou de milieux sociaux modestes. Il repose sur un réseau unique et novateur de professionnels expérimentés et en activité.

Enfin, dans le cadre de la Direction de l'Innovation Sociale, le programme **Maison pour Rebondir**, créé en 2012 par SUEZ à Bordeaux, contribue à l'emploi et au développement économique local : de façon directe en favorisant le recrutement de populations éloignées de l'emploi, et de façon indirecte en développant de nouveaux services avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de ses engagements, SUEZ met également l'accent sur la sensibilisation à nos métiers, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville au travers du **programme PAQTE**. Sur l'année scolaire 2018/2019, ce sont ainsi 640 collégiens des QPV qui ont été accueillis en stage.

3. Favoriser la solidarité, réduire les fragilités et mobiliser autour des enjeux sociétaux

Permettre un accès aux services essentiels pour tous implique de mettre en place des dispositifs d'accessibilité et d'accompagnement au plus près des enjeux des usagers.

L'accessibilité aux services est un point essentiel de la politique clientèle de SUEZ Eau France. A ce titre, nous déployons différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de vulnérabilité existantes, que celle-ci soit physique, culturelle, financière ou encore technologique.
Cet engagement se concrétise notamment à travers la mise à disposition de services pour que nos clients aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.
Depuis 2014, **Acceo,** entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à proposer un tel service.
Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement en cours dans nos accueils d'une application permettant la traduction des informations clients au bénéfice des personnes non-francophones.

L'accompagnement des clients fragiles, ou en situation de précarité, constitue également un axe important de notre engagement responsable. Les actions engagées par SUEZ Eau France reposent sur le dialogue avec les acteurs locaux, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, et la mise en œuvre d'actions au plus près des usagers :

- Une méthodologie de **cartographie de la précarité hydrique**, développée par le LyRE, centre de recherche de SUEZ implanté à Bordeaux, permet d'identifier, sur un périmètre géographique donné, les quartiers au sein desquels l'accompagnement à un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets est prioritaire. Elle permet d'orienter les plans d'actions et de créer les outils les plus adaptés au regard des enjeux des usagers.
- Par ailleurs, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.

La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. C'est pourquoi, SUEZ est partenaire de **l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multi-Services)**.

Enfin, favoriser la solidarité et contribuer aux enjeux sociétaux implique de mobiliser tous les acteurs, au premier rang desquels les collaborateurs de SUEZ Eau France. Aussi, l'accent est mis sur l'engagement des collaborateurs dans le cadre d'actions de mécénat et de bénévolat de compétences.

Que ce soit dans le cadre d'actions de parrainage/marrainage de personnes éloignées de l'emploi, de présentations métiers auprès de collégiens issus des QPV, ou encore d'actions ponctuelles de ramassage de déchets, nos collaborateurs sont les premiers acteurs de l'engagement durable de SUEZ Eau France en faveur des territoires.

5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité

La biodiversité est à la fois une partie intégrante du capital naturel des territoires et un fournisseur de services écosystémiques. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur.

La protection et la valorisation de la biodiversité font ainsi partie de la politique de responsabilité d'entreprise de l'ensemble des filiales de SUEZ. Elles sont inscrites dans la **Feuille de route développement durable 2017-2021** du Groupe, où l'engagement « Promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques » a pour objectif de généraliser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des activités de SUEZ et d'y diffuser les meilleures pratiques.

L'engagement de SUEZ en France dans la **Stratégie nationale pour la biodiversité** a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie dès 2014. Cet engagement permet d'adopter une approche concrète et structurée en matière de biodiversité et de contribuer à la prise de conscience collective des services rendus par la nature.

En 2018, SUEZ a rejoint ***act4nature***, initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires, visant à mobiliser les acteurs économiques français dans la protection de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, contribuer aux réseaux écologiques et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

La cellule d'experts biodiversité de SUEZ et leur réseau de correspondants en régions permettent de traduire ces engagements par des actions concrètes, en dialogue avec les collectivités et les opérationnels, et en réponse aux enjeux écologiques de chaque territoire.

5.5 Nos offres innovantes

5.5.1 Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.
En 2014 SUEZ inaugurait son premier centre de pilotage intelligent en région lyonnaise, en 2019 100% du territoire français est couvert par l'un des 15 centres VISIO.

Fin 2017, le premier VALOVISIO a vu le jour à Caluire-et-Cuire près le Lyon. VALOVISIO pilote les services aux entreprises des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et permet aux clients de SUEZ de bénéficier d'un service optimisé et parfaitement adapté à leurs besoins, d'une traçabilité de leurs flux et d'une plus grande réactivité à leurs demandes.

Les centres VISIO et VALOVISIO sont pleinement au service de la révolution de la ressource.

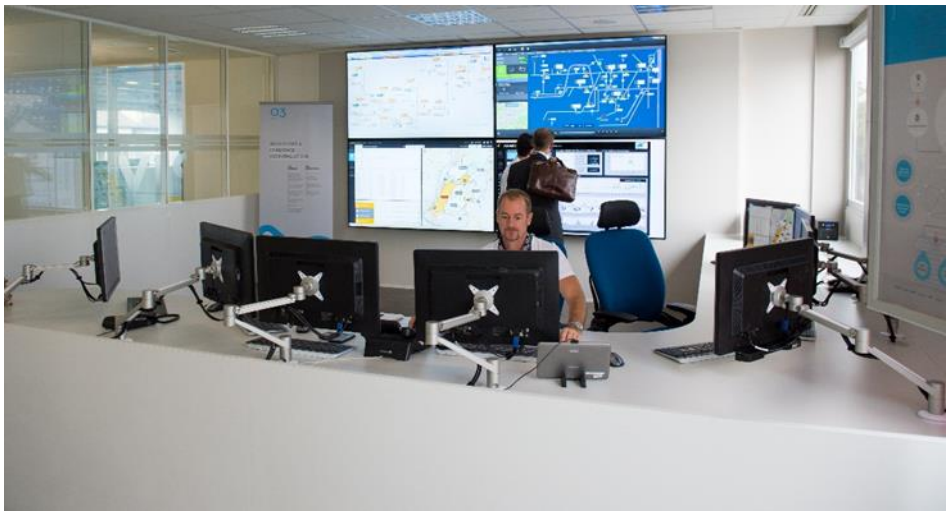

5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation

Aquadvanced® Assainissement constitue une gamme d'outils alimentée en temps réel par des données météorologiques et de mesures de débits qui permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales. En mobilisant les capacités de stockage au bon endroit et au bon moment, ils permettent d'anticiper et de traiter automatiquement les épisodes pluvieux sévères, d'éviter la saturation des réseaux d'assainissement ainsi que les débordements polluants. Ils permettent ainsi de prévenir le risque d'inondation et de minimiser l'impact des rejets sur la qualité du milieu naturel. Ils constituent également un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion anticipée du risque sanitaire pour les eaux de baignade.

Aquadvanced® Hydraulique et Aquadvanced® Qualité sont des outils modulaires qui optimisent l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, le rendement, la pression, la qualité), grâce à des capteurs surveillant la qualité et les caractéristiques hydrauliques du réseau en temps réel. Ils assurent une analyse multicritère des données collectées et permettent de déclencher rapidement une gestion des événements détectés (fuites, chutes du niveau de pression) pour déclencher les interventions des équipes.

Aquadvanced® Energie et Aquadvanced® Forage sont des outils d'analyse et d'anticipation du fonctionnement des installations de pompage d'eau potable qui visent à optimiser la consommation énergétique et pérenniser le patrimoine.

En 2019, la gamme ON'connect® s'étoffe :

ON'connect coach : propose aux consommateurs une surveillance quotidienne des consommations et des alertes en cas de suspicion de fuites.

ON'connect switch : un outil de pilotage adapté à tous les sites ou bâtiments à forte consommation d'eau. **ON'connect™ switch** allie un disjoncteur d'eau intelligent et breveté à un logiciel de gestion. Le système analyse les consommations et détecte les fuites en temps réel, permettant aux clients d'être alertés et d'agir immédiatement en coupant l'eau à distance afin de protéger leurs infrastructures contre un éventuel dégât des eaux.

VILLE DE DEMAIN

Partenaire historique des villes, leader de l'économie circulaire et engagé dans la révolution digitale, SUEZ accompagne les villes dans leur transformation.

- **Dijon Métropole met en service un projet inédit de smart city en France. J**eudi 11 avril 2019 : Dijon métropole met en service un projet inédit de smart city qui s'appuie sur la gestion à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire.

- **Angers Loire Métropole : premier "territoire intelligent" de France**. Pour devenir le modèle français du territoire intelligent, Angers Loire Métropole a choisi le groupement piloté par ENGIE Solutions, marque du Groupe leader de la transition zéro carbone associé à SUEZ, La Poste et au Groupe VYV.

Des solutions pour améliorer la qualité de l'air

En 2019, SUEZ a présenté les résultats concluants des premières expérimentations du « puits de carbone » et annoncé la création d'un « Pôle Air ». Le puits de carbone a démontré son efficacité tant en milieu industriel qu'urbain :

- En milieu industriel : à la station d'épuration de Colombes (SIAAP), l'expérimentation visait à déterminer la capacité des micro-algues à capter l'excès de CO2 contenu dans les fumées. Après deux ans, les résultats sont à la hauteur des attentes : le bilan carbone est positif, les micro-algues produisent de l'énergie verte en station d'épuration et les projections prévoient une quantité de CO2 économisée équivalente à 75 arbres par m3.

- En milieu urbain : place Hélène et Victor Basch à Paris, elle avait pour objectif de tester la capacité du dispositif à fixer les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2). Là-aussi, les résultats sont probants : les taux d'abattement sur ces 2 paramètres sont en moyenne de 50 à 75%. En sortie de dispositif, l'air traité est ainsi d'une qualité supérieure aux recommandations de l'OMS.

Depuis juin 2019 SUEZ, en collaboration avec la RATP, expérimente la solution « IP'Air » à la station du métro parisien Alexandre Dumas (ligne 2). Cette technologie permet de capter les particules fines (PM10 et PM2,5) de l'air ambiant par un système d'ionisation positive. A l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et internationales.

5.6 Nos actions de communication

5.6.1 Les actions de communications pour votre Région

COMMUNICATION : VOUS ACCOMPAGNER

Des actions d'information et de communication peuvent être déployées pour expliquer le cycle de l'eau domestique aux différents publics de votre territoire et rendre ainsi visible l'action de votre collectivité en tant qu'autorité organisatrice. A titre d'exemple, nous pouvons au cas par cas et en fonction des besoins :

- ✓ Vous fournir des éléments clés en main pour vos différents supports : journal municipal, site internet, réseaux sociaux comme twitter et Facebook,
- ✓ Vous accompagner dans l'organisation
  - o d'inauguration d'un nouveau site ou d'un site modernisé,
  - o de visites techniques avec les élus de votre collectivité (si les sites respectent les préconisations de sécurité),
- ✓ Organiser ou participer à des manifestations destinées au grand public comme les journées de l'innovation ou du patrimoine,
- ✓ Insérer dans les factures, un encart d'information sur le thème de la préservation de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif (éco-gestes) par exemple.

Aujourd'hui la communication digitale via les réseaux sociaux est devenue un incontournable de la communication pour toucher une audience importante. Développer les messages portant sur les services d'eau et d'assainissement devient alors une nécessité pour valoriser les activités. En tant que délégataire, nous pouvons définir avec vous, les thématiques à traiter via ce média et vous transmettre des éléments adaptés à ce support : vignettes, gif, vidéos courtes, carrousels….

Par ailleurs, le groupe SUEZ développe également des campagnes digitales à l'échelle France. A titre d'exemple, SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec **#çaPlagePourToi**. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.

LES EVENEMENTIELS MARQUANTS EN NOUVELLE AQUITAINE

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion. La valorisation de l'eau du robinet n'a pas été oubliée ni la promotion de sa consommation via des contenants réutilisables. Les visiteurs ont pu se désaltérer grâce à des fontaines à eau du robinet et des gourdes ont notamment été distribuées au régiment en charge de la sécurisation de l'événement.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage. **En Nouvelle Aquitaine, les sites ouverts au public ont été les stations d'épuration de Marbella (Biarritz) et de Lacanau, la zone Libellule de Mios, le centre d'expertise Rivages Protech à Bidart, le centre d'appels et le centre de pilotage VISIO de Biarritz.**

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Du 20 au 23 juin, à l'occasion de la Fête du Fleuve, SUEZ a présenté ses actions en faveur de la protection de la Garonne et de l'océan au travers d'un stand, d'animations pédagogiques et d'une conférence en présence de Patrick Deixonne, chef de mission de l'association expédition 7eme continent.
  - SUEZ a également participé à la Tournée des plages organisée par Drop de Béton durant le mois de juillet.
  - Du 11 août au 16 août, SUEZ a participé au **Lacanau Pro** à travers notamment des actions de street marketing permettant de sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique des océans et à l'usage de contenants réutilisables comme les gourdes pour le protéger. Cette action a également constitué l'opportunité de valoriser la consommation d'eau du robinet.
  - SUEZ a également soutenu les **Odyssées des Juniors** organisés par la water family en mai et juin 2019. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection des océans.
  - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une **collecte des déchets sur la plage de Bidart** avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage.

- **Le salon des maires et des collectivités locales** est un salon incontournable regroupant les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. Lors de la dernière édition du 19 au 21 novembre 2019, ce fut l'occasion pour SUEZ de mettre en avant son savoir-faire et ses solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air.

- **A l'occasion de la COP 25 à Barcelone en Espagne du 2 au 13 décembre**

    - Le Groupe SUEZ réaffirme son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, en s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C recommandée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), tout en accélérant son engagement en faveur de la protection de la ressource en eau et des océans. SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

    - Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

    - SUEZ a d'ores et déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives d'ici 2030, afin de préserver la ressource en eau face aux conséquences du dérèglement climatique.

    - Le Groupe s'engage à mettre au service de ses clients des solutions 100% durables et innovantes. A Santiago du Chili, la station d'épuration de la Farfana, récompensée lors de la COP24 par le Prix Momentum for Change des Nations Unies, a ainsi été transformée en biofactory.

    - La préservation des océans fait également partie des ambitions climat de SUEZ depuis de nombreuses années. Le Groupe développe des solutions permettant d'anticiper les pollutions d'origine terrestre, notamment au niveau des stations d'épuration, et renforce le tri et la valorisation des déchets plastiques.

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

    - Pour la 2e année consécutive, SUEZ a soutenu Stéphane Le Diraison, aux côtés de Bouygues Construction et de la ville de Boulogne-Billancourt. Le skipper, fortement impliqué dans la préservation des océans, a participé à la Transat Jacques-Vabre, une course transatlantique en double, partie du Havre le 27 Octobre.
    - Du 29 juin au 10 juillet SUEZ a participé à Nantes à l'évènement la Mer XXL en proposant aux visiteurs de vivre une expérience immersive dans un espace dédié à la protection des océans.
    - SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec #çaPlagePourToi. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.
    - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une collecte des déchets sur la plage de Bidart avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

- **SUEZ préserve la montagne :** SUEZ s'engage aux côtés des collectivités et des acteurs locaux pour préserver les milieux naturels et notamment la montagne été comme hiver, entre autres lors des pics d'affluence pendant les vacances scolaires. Durant la saison touristique d'hiver, SUEZ a communiqué sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les touristes à la préservation de la montagne avec le #positivealtitude.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

Les actualités commerciales 2019 de SUEZ en France

En 2019, SUEZ a renforcé ses activités dans l'hexagone et a su conquérir ou reconquérir de nombreux contrats grâce à une politique d'innovation ambitieuse et différenciante au service de ses clients pour une économie plus circulaire.

Activités Eau

- **SUEZ recycle les eaux usées du Cap d'Agde** (Hérault) : L'une des premières références de REUSE en France, cette solution innovante permettra d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

- **Nouvelle Calédonie : SUEZ renouvelle deux contrats de distribution d'eau potable.** Les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à la Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du Groupe SUEZ, en lui confiant le service de distribution de l'eau potable.

- **4ème usine d'adoucissement collectif de l'eau potable de l'ouest parisien :** cette nouvelle unité d'adoucissement au Pecq dans les Yvelines est le résultat d'une coopération exemplaire entre SUEZ et les collectivités locales, au bénéfice des 400 000 consommateurs desservis par l'usine.

- **Le Syndicat des eaux du Valenciennois (Nord) et SUEZ mettent en service une unité d'adoucissement de l'eau.** 1ère unité de traitement du calcaire par filtration membranaire sur le Valenciennois. D'ici fin 2021, deux unités complémentaires seront mises en service afin de desservir l'ensemble de l'agglomération en eau plus douce.

Activités Recyclage et Valorisation

- **Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA**) renouvelle sa confiance à SUEZ en lui confiant la concession de service public et de travaux pour **l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ouarville en Eure-et-Loir**. Ce nouveau contrat prévoit, grâce à la mise en place de nouvelles innovations, d'améliorer les performances énergétique et environnementale du site et de développer l'économie circulaire et solidaire du territoire. L'UVE bénéficiera des dernières solutions digitales dédiées à l'industrie, pour une exploitation et un fonctionnement optimisé.

- **SUEZ et POINT.P, filiale de Saint-Gobain, s'associent pour simplifier la reprise des déchets de chantier,** en lançant un nouveau service de collecte : batireprise. Unique en France, ce dispositif accompagne les artisans dans le respect de leurs obligations de tri. Il va au-delà de la législation actuelle en termes de récupération et de recyclage des déchets de chantier et anticipe le projet de loi anti-gaspillage.

- **La Métropole de Lyon confie l'exploitation de l'unité de traitement et de valorisation des déchets au Groupe SUEZ.** L'offre présentée par SUEZ a notamment été retenue grâce aux garanties apportées par le plan global de modernisation de l'usine, permettant une exploitation encore plus performante de l'installation**.**

- **SUEZ et LyondellBasell s'associent à Samsonite, pour produire la première collection de valises fabriquée à partir de plastiques recyclés.** En alliant leurs expertises en matière de Recyclage & Valorisation et de production de plastique, SUEZ et LyondellBasell ont collaboré avec le fabricant de bagages afin de concevoir cette innovation inédite dans le monde de l'industrie.

6 | Annexes

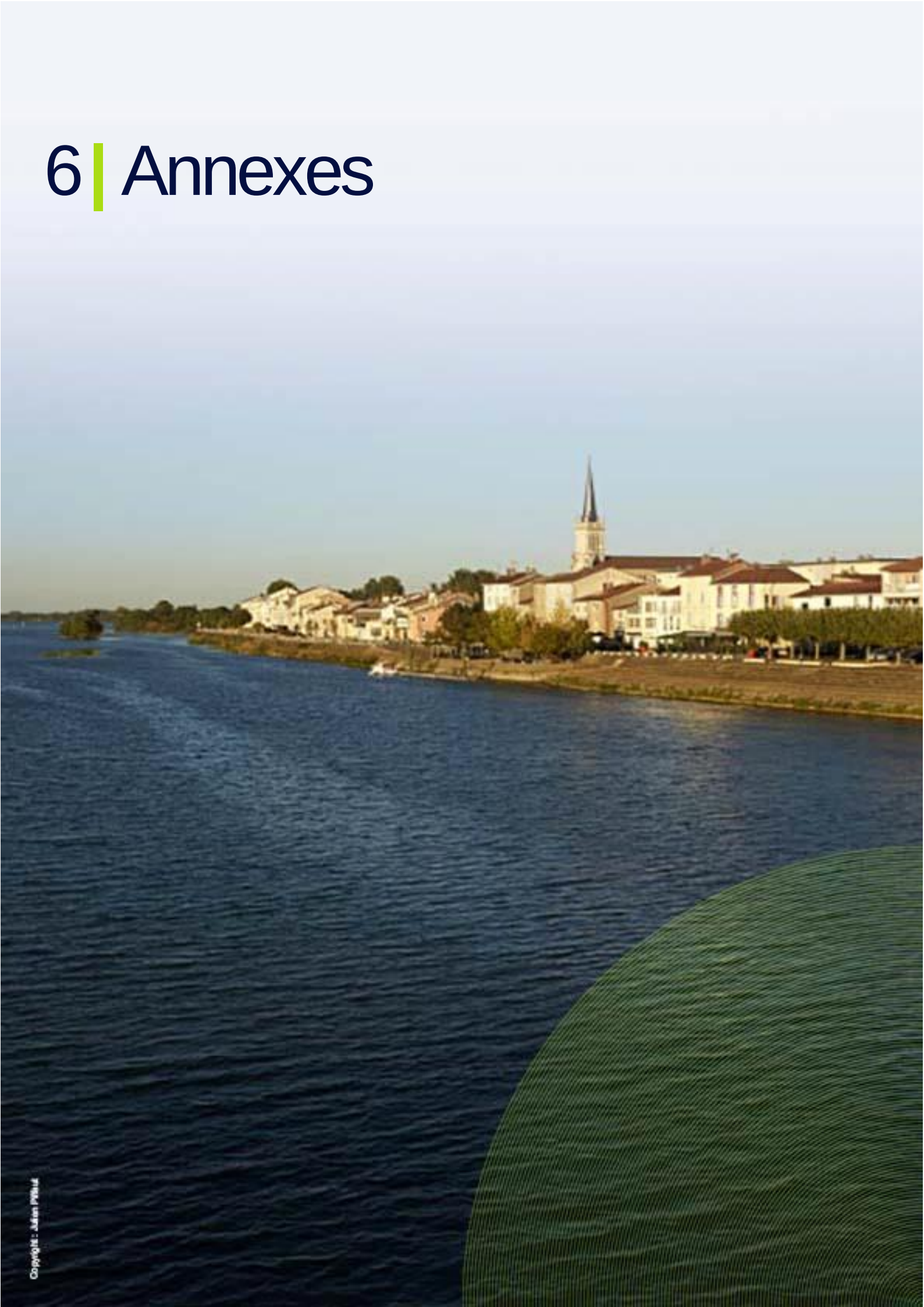

Liste des annexes

AUDENGE

- Attestations assurances
- Attestations sociales
- Bilan ARS
- Contacts et réclamations clients eau
- Détail des investissements eau
- Eau de service et eau livrée sans comptage
- Etat des remises pour fuites
- Facture 120m3 eau
- Interlocuteurs Suez
- Interventions sur le réseau d'eau potable
- Synoptique
- Synthèse réglementaire RAD eau

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés**, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
dont le siège social est situé
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°113.511.283**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la prime.**

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à : Paris le : **9 Janvier 2020**

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XLICSE, Société Européenne (*Societas Europaea*) est une entreprise régie par le droit irlandais et immatriculée sous le numéro 641686 au registre du commerce et des sociétés du *Companies Registration Office*, en Irlande, ayant son siège social sis à XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que **:**

SUEZ EAU FRANCE
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris
F-92040 Paris La Défense Cedex

Agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble de ses établissements en France

bénéficie des garanties des contrats d'assurances numéro **XFR0051393LI et** numéro **XFR0051394LI**, souscrits auprès de notre société par **SUEZ GROUPE – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 Paris La Défense Cedex,** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats et notamment dans le cadre de ses activités énumérées en pages 3,4 et 5 de la présente.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses du contrat, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation :
Tous dommages confondus ……..……..…… …….**5.000.000 Euros par sinistre**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile après Livraison/ Réception/ Professionnelle:
Tous dommages confondus …… …… …..……..……**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement:
Tous dommages confondus : … …… …..…… …..……..**5.000.000 EUR par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Dont

- Responsabilité Civile Professionnelle environnementale y compris frais d'urgence **:** …**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux**:** …….**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des eaux et des sols: ……..……..**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des biens mobiliers et immobiliers**……2.500.000 Euros par sinistre et par an**

Franchises:

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison/ Travaux/ Professionnelle:
- Dommage corporels :……..…..…….....**néant**
- Autres Dommages:……..……..……**15.000 Euros par sinistre**

- **Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :**
- Dommage corporels :……..……....…**néant**
- Autres dommages :……...……..…….....**100.000 Euros par sinistre**

XL Insurance Company SE
61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France
Phone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, a European public limited liability company registered in Ireland, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland under registered number 641686 - an insurance company authorized and regulated by the Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
French branch, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, registered with the commercial registry of Paris, under number 419 408 927.
Directors: P.R.Bradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris le 20 décembre 2019

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

ACTIVITES ASSUREES

1.1. Exploitation de toutes délégations de services publics ou privés ainsi que toutes prestations de services relatives :

a) - au service d'alimentation en eau (production, stockage, transport et distribution) ;

b) - à l'assainissement collectif ou autonome (réseaux, émissaires pour le rejet des effluents en mer, épuration, traitement et élimination ou valorisation ou commercialisation des boues notamment par épandage en agriculture, compostage, incinération et commercialisation de bioproduits, traitement et évacuation des sous-produits) ;

c) - à l'épuration des eaux-vannes et à leur emploi en irrigation ;

d) - aux canaux de navigation et d'irrigation, d'arrosage, de colmatage et de submersion ;

e) - aux opérations de dessèchement et d'assainissement ;

f) - à l'établissement et à l'entretien des digues, barrages et retenues d'eau et, généralement, de tous travaux de protection, d'endiguement et de bonification ; au nettoyage, à la restauration et protection de berges, l'enrochement, le faucardage, l'élagage, le curage, le dragage et tous travaux en rivières, fluviaux et maritimes, sur plans d'eau, canaux et zones humides ;

g) - à la surveillance et à l'entretien de réseaux de distribution de gaz, d'éclairage public, de défense incendie ainsi que la production d'énergie pour compte propre, le surplus étant revendu à EDF;

h) - au traitement ou à l'incinération d'ordures ménagères ;

i) - aux travaux de Génie Civil et de bâtiment en domaine public ou privé. Réalisation et construction d'automatismes et d'équipements de traitement des eaux, décarbonatation et entartrage (protection des installations) ; La réalisation de travaux de forages et de puits afin de constituer des ressources en eau, de forages géothermiques, la réalisation de sondages de reconnaissance dans le domaine de l'eau, l'exécution de travaux de pompage également dans le domaine de l'eau ;

j) - bureau d'études dans les domaines ci-dessus mentionnés ; L'étude dans les domaines de la recherche et de l'exploitation des eaux souterraines, de la géothermie, des techniques de rabattement de nappes phréatiques et de l'environnement (réalisation d'études d'impact). Missions complètes dans les domaines suivants : installations électriques, électromécaniques et électro-acoustiques ;

k) - à l'exploitation des services externalisés par les industriels dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en résultant ; aux prestations de services aux particuliers et aux collectivités et notamment nettoyage, assainissement, désinfection, dératisation, désinsectisation, déneigement, etc…

l) - à la création, l'entretien, l'aménagement, la maintenance de parcs ludiques, centres de loisirs aquatiques, et d'espaces verts ;

m) - au nettoiement des plans d'eau, des plages et des ports, à la collecte des déchets aux plaisanciers et sur les plages inaccessibles, au contrôle de la qualité des eaux de baignade, à la protection des zones de baignade contre les méduses, à la dépollution aux hydrocarbures sur mer, lacs et rivières et à la lutte contre l'érosion des plages, au pilotage de la gestion de la qualité des eaux de baignade, à l'organisation de la surveillance des emplacements aménagés à usage de baignade ;

1.2. Installation, confection, réparation d'armoires et d'équipements électriques, électromécaniques et installation d'appareils de mesures en assainissement ;

1.3 **Commercialisation et installation de systèmes pour l'assainissement non collectif et pour la récupération d'eau de pluie pour des usages extérieurs et intérieurs – étude de dimensionnement, fourniture de matériel, pose cuve et canalisations ;**

1.4 **Conception, réalisation et exploitation d'installations destinées à fournir des calories à des clients publics ou privés, professionnels ou particuliers, par des échangeurs de récupération de chaleur à partir des réseaux d'assainissement,**
Distribution, installation, maintenance et service après- vente d'installations visant à préchauffer l'eau chaude sanitaire, d'infrastructures de bailleurs privés et publics, par un procédé de récupération des calories des eaux usées (récupération de chaleur des eaux grises);

1.5 **Gestion du cycle de l'eau pour l'industrie agroalimentaire : Préconisations et mise en œuvre de solutions technologiques et de modélisation des consommations d'eau agricole : volume, débits, besoins en fonction des cultures et des périodes, protection de la biodiversité (milieux, ressources), fertilisation des sols à partie de lisiers transformés, production d'énergie par micro-méthanisation à partir de coproduits d'origine agricole ;**

1.6 **La fourniture de compteurs d'eau et de répartiteurs de chaleur, à leur installation et leur gestion, à la mise en œuvre de compteurs d'énergie thermique, réalisation d'installations thermiques de génie climatique et de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement de colonnes d'eau dans les immeubles ;**

1.7 **Investissement, entretien et exploitation des équipements (ouvrages et outillages nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de ports) destinés aux bateaux de plaisance, de commerce, et au tourisme fluvial. Exploitation de ports fluviaux, de plaisance et de commerce ; Services d'alimentation en eau des bateaux**

1.8 **Développement et vente de solutions pour la gestion du patrimoine immobilier ou « smart building » : études et conseils pour l'amélioration de l'habitat, optimisation des charges d'exploitation ;**

1.9 **Etude, réalisation et gestion technique d'installations de télérelève permettant notamment la relève à distance de compteurs d'eau et d'énergie, la gestion administrative et financière des contrats d'eau, le suivi des consommations et tout type d'alerte. Services aux résidents particuliers ou professionnels et aux gestionnaires d'habitats collectifs (syndics et bailleurs) : installation, maintenance et relève de compteurs, individualisation et optimisation des charges d'eau, d'énergie et de chauffage…**

1.10 **Le Centre Technique Comptage et Mesures (CTCM) : définition de la politique comptage de Suez Eau France, le suivi fournisseurs (compteurs, regards et débitmètres), l'assistance technique et études, les contrôles métrologiques (Laboratoire accrédité COFRAC), contrôle des compteurs en service par le détenteur (CCSD), vérification périodique des compteurs d'eau froide en service (VPER), veille réglementaire et normative ;**

1.11 **Négoce et prestations de services relatives à la conception et à la mise en service de tout appareil ou produit d'instrumentation, notamment les appareils de mesure ;**

1.12 **Développement et vente de solutions destinées à optimiser le fonctionnement des chaudières en fonction des facteurs météorologiques ;**

1.13 **Vente de blindage pneumatique pour des fouilles sur chantier, Remplissage de bonbonnes de gaz (CO_2) pour l'eau pétillante, Conception, fabrication et commercialisation de boites de purge pour bouches et poteaux d'incendie ;**

1.14 Prestations de conseils et d'ingénierie en informatique et systèmes ;

1.15 Géo Référencement/Géo détection, installation, réhabilitation, modification, de tous types de canalisations et/ou réseaux et selon différents procédés techniques, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées, de chauffage électrique, de gaz, d'électricité, de téléphonie ou câbles ;

L'exercice des activités ci-dessus implique en particulier :

L'étude, l'établissement et l'exécution de tous projets et de tous travaux publics ou privés pour le compte de toutes collectivités, industriels et particuliers ; la préparation et la passation de tous traités, contrats et marchés se rapportant à l'exécution de ces projets et de ces travaux ;

Eau France

ATTESTATION

En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bordeaux, le 6 mai 2020

Je soussigné, Nicolas SICOT, Directeur de l'Agence Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, faisant élection de domicile au 54 Rue des Bordes à Libourne (33500),

Certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde
Région Nouvelle Aquitaine

Toute fausse déclaration expose le déclarant au prononcé de sanctions définies aux articles L362-3 à L362-5 du Code du Travail, au rang desquelles figure l'exclusion du déclarant des marchés publics, pour une période de 5 ans ou plus.

SUEZ Eau France Société par Actions Simplifiée au capital de 422.224.040 €
SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - TVA FR 79 410 034 607
Siège social - Tour CB21 – 16 place de l'iris - 92040 Paris La Défense, France
Adresse de correspondance -
SUEZ – Eau France – Région Nouvelle Aquitaine
54 Rue des Bordes – 33500 LIBOURNE
Tél : +33 (0)5 57 55 50 69

URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 10/10/2019

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
COURBEVOIE
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 410034607

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

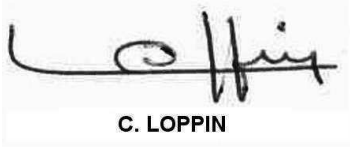

C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 25 / 06 septembre 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
92040 COURBEVOIE

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6972 salariés,
- pour une masse salariale de 21682691 euros,
- au titre du mois de septembre 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS SUEZ EAU FRANCE TOUR CB 21 16 PL DE L'IRIS 92040 COURBEVOIE Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	410034607

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2019.

Fait à : VENISSIEUX
le : 10/10/2019

Le Directeur
ou son délégataire

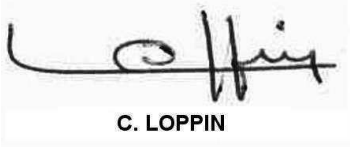

C. LOPPIN

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : 8zOqHgsGTb
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 2 avril 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	**SUEZ Eau France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURSIER Jean-Marc
Date et lieu de naissance	Le 05/10/1967 à Laxou (54)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Rue de la Pompe 75116 75116 PARIS

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PELLEGRINI Massimiliano
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1973 à PESCARA (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	16 Rue de Civry 75016 Paris 16e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

Activité(s) exercée(s)	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralemeent la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Date de commencement d'activité	21/11/1996
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Rue des Grands Près 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Soissons
R.C.S. Cusset
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Sedan
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Bourges

R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Briey
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Tarbes
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Colmar
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône
R.C.S. Mâcon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy
R.C.S. Paris
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Rouen
R.C.S. Melun
R.C.S. Evry
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Amiens
R.C.S. Avignon
R.C.S. La Roche-sur-Yon
R.C.S. Epinal
R.C.S. Auxerre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001	APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002	LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social
- Mention du 04/09/2003	EFFET RETROACTIVIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 16/02/2009	Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 21/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010
- Mention du 27/07/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle

	SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social
- *Mention du 27/07/2010*	Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010
- *Mention du 30/07/2010*	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- *Mention du 24/08/2011*	apport partiel d'actif a la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011
- *Mention du 15/06/2017*	Fuison absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.
- *Mention du 28/12/2017*	Apport partiel d'actif a la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.
- *Mention du 15/10/2018*	Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes
- *Mention du 07/08/2019*	FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

FIN DE L'EXTRAIT

COMMUNE AUDENGE

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : AUDENGE

Synthèse de l'année 2019

0011

000375

L'eau distribuée sur la commune d'AUDENGE provient d'un forage profond "LUBEC" captant la nappe de l'Oligocène. Ce forage est doté de périmètre de protection. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection avant sa distribution sur le réseau. La société Suez Eau France assure l'exploitation de la production et de la distribution des eaux sur la commune.

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 22 analyses bactériologiques et 22 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.	Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).	Eau très peu calcaire. Valeur moyenne : 9,75 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.	Valeur moyenne relevée : 0,14 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.	La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

DETAIL DES CONTACTS

AUDENGE				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	336		336
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	81		81
Demande de prestation	SERV - SERVICES	16		16
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	13		13
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	109		109
Demande d'information	AUTRE	54		54
Demande d'information	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	6		6
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	79		79
Demande d'information	ENCA - SEPA	2		2
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	128		128
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	115		115
Demande d'information	FACT - DUPLICATA TRAVAUX	4		4
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	18		18
Demande d'information	FACT - FACTURE	323		323
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	19		19
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	80		80
Demande d'information	SERV - eFACTURE	11		11
Demande d'information	SERV - SERVICES	3		3
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	22		22
Demande d'information	TECH - CHANTIER	38		38
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	166		166
Demande d'information	TECH - ETALONNAGE/JAUGEAGE	2		2
Demande d'information	TECH - RELEVE	182		182
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	7		7
Départ client	ABON - ABONNEMENT	200		200
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	50		50
Dépose d'index	TECH - RELEVE	176		176
Facture	FACT - FACTURE		216	216
Fond Solidarité Logement	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	9		9
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	65		65
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	408		408
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	147		147
Règlement	ENCA - REGLEMENT	163	12	175
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION		151	151
Total		**3 032**	**379**	**3 411**

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

AUDENGE-Délégation de Service Public-Eau

RENOUVELLEMENT

EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL	**3 175**
Garantie de continuité de service	
AUDENGE-FOR+CE LUBEC-RVT-BIOXYDE --> POMPE DOSEUSE CHLORE	*1 024*
AUDENGE-FOR+CE LUBEC-RVT-DEBITMETRE EXHAURE	*673*
AUDENGE-SURP AUDENGE-RVT-BIOXYDE --> POMPE DOSEUSE CHLORE	*1 024*
AUDENGE-SURP AUDENGE-RVT-DETECTEUR DE FUITE DIOXYDE	*453*
RESEAUX	**536**
Garantie de continuité de service	
AUDENGE--RVT-ACCESSOIRES RESEAU	*536*
BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**297**
Garantie de continuité de service	
AUDENGE--RVT-BRANCHEMENTS ORDINAIRES	*297*

REMPLACEMENT (domaine privé)

BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**6 786**
Domaine privé	
AUDENGE--RVT-COMPTEURS	*6 786*

Contrat : 8400

Bassin

Total année 2019	**10 794**

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

CONTRAT DE : AUDENGE 8400

EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2019

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs (prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC)	500
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	600
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution (absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	0
- purges réseaux (eaux rouges, eaux sales, goût chlore)	1144
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements et tranches de travaux	3000
TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE	**5244**

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE			VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau	quantités	154	1078
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers			0
- incendies de forêt			0
- incendies de batiments et divers			2520
sous total besoins incendie V 11 SAGE			**3598**
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)			400
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)			100
sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE			**500**
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur (forains)			300
- prise sur bouches de lavage sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé			0
- utilisation par gens du voyage			0
sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE			**300**
TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE			**4398**

Commentaires:

6 purges qualité et 12 purges suite casse canalisations
42 incendies SDIS évènement à 1 hr en moyenne par évènements et 60 m3 = 2520 m3

Remises fuites 2019

AUDENGE - 8400				
Code INSEE	**Commune**	**Nom client**	**Adresse**	**Somme de Ecart quantités**
33019	AUDENGE	-	RUE MERMOZ	9 533
33019	AUDENGE	-	RUE DES SARCELLES	7 580
33019	AUDENGE	-	RUE DES MACREUSES	4 761
33019	AUDENGE	-	RUE DU PONTEIL	3 347
33019	AUDENGE	-	RUE LUCASSON	2 416
33019	AUDENGE	-	ROUTE DES 3 VILLAGES	1 878
33019	AUDENGE	-	ALLEE DE MAIGNAN	1 553
33019	AUDENGE	-	RUE DU TEYCHAN	1 488
33019	AUDENGE	-	LIEU DIT LUBEC	1 484
33019	AUDENGE	-	RUE DE CAMONTANT	1 091
33019	AUDENGE	-	RUE LUCASSON	873
33019	AUDENGE	-	ROND POINT DES ALOUETTES	824
33019	AUDENGE	-	RUE DU MARECHAL FOCH	783
33019	AUDENGE	-	LIEU DIT LUBEC	769
33019	AUDENGE	-	RUE SULLY PRUDHOMME	702
33019	AUDENGE	-	RUE DU MOULIN	676
33019	AUDENGE	-	ROUTE DE BORDEAUX	655
33019	AUDENGE	-	RUE DU MARECHAL JUIN	637
33019	AUDENGE	-	RUE DES OISEAUX	608
33019	AUDENGE	-	RUE DU TESSILLAT	559
33019	AUDENGE	-	RUE GALINEY	524
33019	AUDENGE	-	RUE DES RESINIERS	472
33019	AUDENGE	-	RUE DU MARECHAL JOFFRE	406
33019	AUDENGE	-	ROUTE DES 3 VILLAGES	278
33019	AUDENGE	-	AVENUE DES CERTES	265
33019	AUDENGE	-	RUE DU PRE DU MIC	236
33019	AUDENGE	-	RUE DU TESSILLAT	207
33019	AUDENGE	-	RUE DU TEYCHAN	157
33019	AUDENGE	-	RUE DES AJONCS	132
33019	AUDENGE	-	RUE DES ARROUILLAT	115
33019	AUDENGE	-	RUE DES ARROUILLAT	113
33019	AUDENGE	-	RUE LUCASSON	88
33019	AUDENGE	-	RUE DU TESSILLAT	81
33019	AUDENGE	-	RUE DES FAUVETTES	69
33019	AUDENGE	-	RUE FERDINAND DE LESSEPS	61
33019	AUDENGE	-	RUE DU MARECHAL JUIN	60
33019	AUDENGE	-	RUE DU MOULIN	50
33019	AUDENGE	-	ROUTE DE BORDEAUX	43
33019	AUDENGE	-	RUE DU TEYCHAN	38
33019	AUDENGE	-	RUE DU MARECHAL JUIN	37
33019	AUDENGE	-	RES HORTENSIA	34
33019	AUDENGE	-	PLACE PIERRE LOTI	25
33019	AUDENGE	-	ALLEE DE CARDOLLE	18
33019	AUDENGE	-	ROUTE DE BORDEAUX	8
Total				**45 734**

suez

réf. client : 98-2476804736
identifiant *: 9237
facture n° : F120-0073253

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M AUDENGE EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33980 AUDENGE

Service de l'eau d' Audenge

SPECIMEN 120 M3

20 Janvier 2020

	m³	prix m³**	montant TTC
Votre abonnement			34,29 €
Votre consommation	120 m³	1,12 €	134,04 €

Net à payer 168,33 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 21 janvier 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 75 %
Organismes publics : 25 %

Adresse desservie :
MME M AUDENGE EAU 120 M3 RAD
RUE SPéCIMEN RAD
33980 AUDENGE

Date et Lieu Signature

MME M AUDENGE EAU 120 M3
RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33980 AUDENGE

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00732531000000000

Montant : 168,33 €

TIPS€PA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

219793476311

502197010469 9998F120-00732531000000000918105 16833

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**119,94**		**126,55**
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	**2**	10,25	20,50	5,5	
Part Ville d'Audenge du 01/01/2020 au 31/12/2020	**2**	6,00	12,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France				0,0	
T1 de 0 M3 à 40 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	**40 m³**	0,2760	11,04	5,5	
T2 de 40 M3 à 150 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	**80 m³**	0,4750	38,00	5,5	
Part Ville d'Audenge				0,0	
T1 de 0 M3 à 40 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	**40 m³**	0,15	6,00	5,5	
T2 de 40 M3 à 150 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	**80 m³**	0,24	19,20	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,11	13,20	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	**120 m³**	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			159,54		
MONTANT TVA (5.5 %)			8,79		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					**168,33**
Net à payer					**168,33 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-0073253000168334N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 2476804736).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

Vos interlocuteurs SUEZ

Votre interlocuteur dédié

Elric PREVOT (Chargé de contrat)

06 84 63 83 69

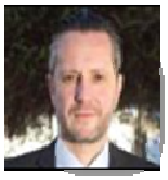

Adjoint au Directeur

Serge LAPORTE
06 86 21 73 35

Responsable Réseaux

Eric MOUCHET
06 73 19 51 71

Assistante d'Agence

Audrey SERVIERES
05 57 55 50 69

Directeur Agence Gironde

Nicolas SICOT
06 87 80 29 06

Responsable Travaux
Branchements neufs

Emmanuel BOISDRON
06 79 26 77 09

Responsable Usines

Vincent GANACHAUD
06 89 87 82 80

Responsable Assainissement Non Collectif
Conformité des branchements eaux usées

Olivier LAREYNIE
06 72 76 50 15

CONTACTS DEDIES AUX COLLECTIVITES

Pour tout signalement de fuite, débordement, incident sur le réseau ou la voirie :

0977 404 250

VISIOCOLLECTIVITES@SUEZ.COM

Pour toute demande liée à la facturation de vos installations communales ou pour relayer une demande d'un usager :

eau.pro.naq@suez.com

Pour tout autre demande plus spécifique en lien avec la Délégation de service publique, vous pouvez contacter votre chargé de contrat

CONTACTS DEDIES AUX USAGERS

Nous mettons à la disposition de vos usagers plusieurs canaux de communication pour toutes leurs demandes (changement de situation, demande de mensualisation, demande d'information sur un dossier en cours …)

Par internet

www.toutsurmoneau.fr

Par téléphone

0977 408 408

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) - Appel non surtaxé

0977 401 117

(Pour le service d'urgence 24h/24) – Appel non surtaxé

Par voie postale

SUEZ
Service Client – TSA 70001
54528 LAXOU CEDEX

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/09/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/09/2019	ARBUSIER	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/09/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	24/09/2019	Rues des Cigales	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/03/2019	Boulevard Gambeta	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	07/05/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/03/2019	RUE DU MARECHAL MASSENA	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/03/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/03/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	09/05/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/05/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	**voirie enquêter problème**	18/11/2019	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	**appareil fontainerie déplacer**	10/07/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	**accessoire réseau enquêter**	02/10/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**accessoire réseau enquêter**	11/12/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**accessoire réseau enquêter**	11/12/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/03/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**voirie enquêter problème**	18/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	16/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	16/10/2019	RUE DU MARECHAL FOCH	AUDENGE	1
AUDENGE	**vanne inspecter - manoeuvrer**	16/10/2019	CLOS DES MOUETTES	AUDENGE	2
AUDENGE	**voirie enquêter problème**	14/10/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**voirie enquêter problème**	16/10/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	04/12/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	04/12/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/03/2019	Rue du maréchal joffres	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/03/2019	Rue du maréchal joffres	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/03/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/03/2019	Rue maréchal massena	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	02/04/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	07/05/2019	RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	06/06/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	27/05/2019	RUE LAMARTINE	AUDENGE	1
AUDENGE	**BAC remettre en état**	12/04/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**vanne inspecter - manoeuvrer**	09/04/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**vanne inspecter - manoeuvrer**	09/04/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**vanne inspecter - manoeuvrer**	28/06/2019	_	AUDENGE	3
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	06/06/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	07/06/2019	PISTE 209	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	08/08/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/08/2019	Maréchal foch	AUDENGE	1
AUDENGE	**appareil fontainerie enquêter**	02/10/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	devis métré réaliser	25/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	15/10/2019	IMPASSE DE LA FRANCAISE	AUDENGE	1
AUDENGE	vanne inspecter - manoeuvrer	06/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	9
AUDENGE	devis métré réaliser	26/08/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	01/07/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	15/10/2019	RUE DU HAPCHOT	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement Eau fermer Client non déclaré	05/06/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement Eau fermer Client non déclaré	05/06/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement Eau fermer Client non déclaré	05/06/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	vanne inspecter - manoeuvrer	07/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	02/02/2019	RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	02/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	02/07/2019	ALLEE DES TREYS	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	02/07/2019	PISTE FORESTIERE 210	AUDENGE	1
AUDENGE	vanne inspecter - manoeuvrer	20/02/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	appareil fontainerie enquêter	19/04/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	06/11/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	07/11/2019	RUE DU MOULIN	AUDENGE	1
AUDENGE	appareil fontainerie enquêter	08/07/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	appareil fontainerie enquêter	25/07/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement Eau fermer Client non déclaré	11/07/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	27/02/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	vanne inspecter - manoeuvrer	06/05/2019	RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	30/04/2019	RUE DE COURBAGALETTE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	13/05/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	31/05/2019	RUE VICTOR HAMM	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement Eau fermer Client non déclaré	06/11/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	22/07/2019	IMPASSE DE LA FRANCAISE	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	22/07/2019	RUE DU HAPCHOT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	29/07/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter fuite	18/09/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	BAC rechercher, enquêter, déboucher	14/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	BAC rechercher, enquêter, déboucher	08/01/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	appareil fontainerie enquêter	21/01/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	29/04/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	01/03/2019	RUE DU PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	24/06/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	18/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	12/03/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	18/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	21/03/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	01/04/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	04/04/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	01/04/2019	CHEMIN DU MARAIS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	28/03/2019	RUE DU PAS DE LA SOCQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/06/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	26/03/2019	IMPASSE FREDERIC GARCIA LORCA	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	27/03/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	27/03/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	19/04/2019	PISTE FORESTIERE 210	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	20/05/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	24/06/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	24/04/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	31/07/2019	ALLEE DES TREYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	27/11/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter équipements**	18/06/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	09/04/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter équipements**	17/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter équipements**	18/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	06/03/2019	RUE FREDERIC MISTRAL	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	09/12/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**appareil fontainerie enquêter**	17/12/2019	_	AUDENGE	17
AUDENGE	**appareil fontainerie enquêter**	18/12/2019	_	AUDENGE	22
AUDENGE	**appareil fontainerie enquêter**	19/12/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter équipements**	17/09/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	08/01/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	08/01/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	08/04/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	15/01/2019	RUE DES ESCOPEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**regard compteur renouveler**	15/03/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	02/07/2019	IMPASSE DE LA FRANCAISE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	28/01/2019	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/02/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**BAC remettre en état**	07/05/2019	RUE DE COURBAGALETTE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/05/2019	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	19/06/2019	LE RAOUQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	25/06/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**regard compteur renouveler**	14/05/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	10/05/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**regard compteur renouveler**	23/07/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/02/2019	ALLEE D AYGUEMORTE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/02/2019	RUE DU PAS DE LA SOCQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	15/01/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	12/02/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	19/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	09/04/2019	IMPASSE DE LA FRANCAISE	AUDENGE	1
AUDENGE	**BAC remettre en état**	07/08/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	04/03/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	06/11/2019	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	02/05/2019	ALLEE DE MAIGNAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	15/04/2019	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	07/05/2019	RUE DE COURBAGALETTE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	03/05/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	02/05/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**BAC remettre en état**	19/09/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	11/12/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	09/05/2019	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	13/05/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	13/05/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	15/05/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	07/11/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	14/10/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	14/10/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	21/11/2019	RUE DE LA BRANEYRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	16/04/2019	RUE JEAN MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	16/04/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	09/09/2019	JEAN MERMOZE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	17/10/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	10/09/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	01/04/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	02/04/2019	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	10/04/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	27/06/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	28/06/2019	RESIDENCE DU BETEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	30/07/2019	RUE DES PALIQUEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	31/07/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	31/07/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	12/08/2019	RUE ROMAIN ROLLAND	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	21/01/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	29/04/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	20/08/2019	Maréchal foch	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**branchement eau réparer**	18/06/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	28/06/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	01/07/2019	RESIDENCE DU BETEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	02/07/2019	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	11/07/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	07/10/2019	LE BOIS DE ST YVES TR 8	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	21/01/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/02/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	09/10/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	05/11/2019	RUE DU LISEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/02/2019	PISTE FORESTIERE 210	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	11/02/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	15/11/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/03/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	12/03/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	12/03/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/02/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	20/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	27/05/2019	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	17/06/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	21/10/2019	RUE DU STADE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	21/10/2019	RUE VICTOR JARA	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	21/10/2019	RUE JOHN KEYNES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	28/10/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	29/10/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/11/2019	RUE DU STADE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/11/2019	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	29/10/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/11/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/11/2019	POINTE EMILE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	05/11/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/11/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	18/11/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	11/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	19/11/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	14/01/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	25/11/2019	CHEMIN DU PAS DE LA SOCQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	14/01/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	14/01/2019	RUE DES TILLEULS	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**Compteur lot relever**	11/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	14/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	15/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	17/01/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	20/01/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/11/2019	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	04/12/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	16/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	16/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	18/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	23/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	18/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	17/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	22/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	24/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	23/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	03/02/2019	RUE COLVERT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	03/02/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	06/03/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	22/02/2019	Rue du maréchal joffres	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	22/02/2019	Rue du maréchal joffres	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	22/02/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	22/02/2019	Rue maréchal massena	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	26/02/2019	RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	12/02/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	12/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	12/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	26/02/2019	Boulevard Gambeta	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	06/03/2019	RUE FREDERIC MISTRAL	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	03/04/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	24/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	24/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	23/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	24/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	28/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	24/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	25/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	29/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	30/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	05/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	29/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	**Compteur lot relever**	30/01/2019		AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	Compteur lot relever	30/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	13/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	09/03/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	18/03/2019	RUE DU MARECHAL MASSENA	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	18/03/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	18/03/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	Compteur lot relever	31/01/2019		AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	06/02/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	06/02/2019	RUE DES ECLUSES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	20/02/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	21/03/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	03/06/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	28/03/2019	RUE DES ESCOPEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	27/03/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	26/03/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	28/03/2019	ALLEE D AYGUEMORTE	AUDENGE	1
AUDENGE	Branchement eau modifier sans regard avec compteur	26/04/2019	RUE DES SARCELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter anomalie	27/03/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	14/05/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	21/03/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	22/03/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	25/04/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	29/04/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	05/07/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	06/06/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	16/12/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	27/05/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	27/05/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	29/05/2019	CHEMIN DE NOTS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	17/07/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	22/07/2019	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	24/06/2019	RUE DE COURBAJOS	AUDENGE	1
AUDENGE	Branchement eau modifier sans regard avec compteur	28/06/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	01/02/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	07/02/2019	RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	04/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	06/02/2019	RUE COLVERT	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	06/02/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	04/09/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	29/07/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	29/07/2019	RUE DU LISEY	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau créer avec compteur	04/09/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	06/08/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	04/09/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	29/07/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	22/03/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	13/03/2019	RUE PABLO NERUDA	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	16/09/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	03/10/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	03/10/2019	PISTE 210	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	04/10/2019	RUE BERTRAND DE GOTH	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	29/05/2019	RUE DES TCHANCATS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	02/10/2019	RUE DU MOULIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	10/09/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	25/09/2019	LOT DOMAINE DE BRAOU	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	16/09/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	16/09/2019	ARBUSIER	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	20/09/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	Rues des Cigales	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	25/09/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	02/10/2019	LE BOIS DE ST YVES TR 8	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	26/09/2019	RUE PASTEUR	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	09/10/2019	RUE DES AIGRETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter anomalie**	17/12/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	19/11/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	04/11/2019	RUE DU LISEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	05/12/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau créer avec compteur**	28/11/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	17/12/2019	RUE DU STADE	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	23/12/2019	RUE DU STADE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau enquêter fuite**	15/11/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**appareil fontainerie renouveler**	10/04/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	12/02/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	11/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	29/01/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**devis métré réaliser**	08/01/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	29/01/2019	RUE DE COURBAJOS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	15/01/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	28/01/2019	CHEMIN DU MARAIS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	25/09/2019	RUE DU STADE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	13/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	13/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	16/01/2019	RUE DU PRE DU MIC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	28/03/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	13/02/2019	IMPASSE DE LA FORET	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	18/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	07/03/2019	RUE SULLY PRUDHOMME	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	06/03/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	06/03/2019	CHEMIN DE NOTS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	05/07/2019	RUE DU MARECHAL FOCH	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	21/03/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**appareil fontainerie renouveler**	26/03/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	19/03/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	26/03/2019	CHEMIN DE NOTS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	**26/03/2019**	RUE LAMARTINE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**18/07/2019**	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**30/07/2019**	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**27/07/2019**	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**01/08/2019**	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**06/08/2019**	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**01/08/2019**	RUE DU LISEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**30/07/2019**	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**05/08/2019**	RUE DES PALIQUEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	**02/04/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**devis métré réaliser**	**01/04/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	05/04/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	18/07/2019	RUE DU CHATEAU	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	26/08/2019	RUE ROMAIN ROLLAND	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	03/07/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	25/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	25/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	25/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	27/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**22/05/2019**	IMPASSE DE LA FORET	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**28/06/2019**	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**17/06/2019**	RUE DES LUCIOLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**09/07/2019**	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**24/06/2019**	RUE DE COURBAJOS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**06/06/2019**	CHEMIN DE CRABYTERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**04/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau réparer**	**15/10/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**25/06/2019**	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**22/10/2019**	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**26/09/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**04/10/2019**	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**25/07/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**branchement eau renouveler sans compteur**	**27/06/2019**	RUE DU PORT	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur poser**	**23/10/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**07/11/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**04/11/2019**	RUE DE L OSMONDE ROYALE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	devis métré réaliser	23/07/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	23/07/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	30/07/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	18/12/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	05/08/2019	ALLEE DES PINSONS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur déposer	25/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur déposer	06/03/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau renouveler sans compteur	18/12/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	devis métré réaliser	06/08/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur déposer	30/07/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/07/2019	RUE CAVALEY	ARES	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	29/01/2019	RUE FERDINAND DE LESSEPS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	09/09/2019	RUE SALVADOR ALLENDE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	09/09/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	09/09/2019	RUE DES PILETS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	14/02/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	12/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	13/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	21/02/2019	RUE DE GRAVEYRON	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau réparer	12/04/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	26/04/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	06/05/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau enquêter fuite	31/12/2019	RUE DU TEYCHAN	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	25/03/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau fermer demande interne	22/01/2019	ALLEE DES TREYS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	04/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau ouvrir	20/02/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	17/10/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	13/03/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur déplacer	19/11/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	regard compteur enquêter	20/02/2019	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	07/01/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	17/07/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	regard compteur enquêter	08/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	23/01/2019	RUE DE L ESCOUARTE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	21/01/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	11/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	27/02/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	24/06/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur radio renouveler (sans compteur)	29/01/2019	RUE DES HARAS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	01/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur radio renouveler (sans compteur)	05/02/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	RUE DES RESINIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	RUE DU CORMORAN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	LIEU DIT LA HOURCADE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	27/02/2019	IMPASSE DE LA FORET	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	11/02/2019	IMPASSE DE LA FORET	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	13/02/2019	IMPASSE DE LA FORET	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	28/02/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	RUE DES RESINIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	20/02/2019	RUE DU PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter équipement	04/06/2019	RUE DES HIRONDELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	21/03/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	14/06/2019	_	AUDENGE	6
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	28/06/2019	_	AUDENGE	6
AUDENGE	réseau eau réparer	06/03/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	18/03/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	18/07/2019	LE RAOUQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter équipement	10/07/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	13/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	03/04/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	09/04/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur radio renouveler (sans compteur)	15/05/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	regard compteur enquêter	02/04/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	15/05/2019	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	04/04/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	30/04/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	02/05/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	02/05/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	02/05/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	12/06/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur poser	02/05/2019	RUE DES PILETS	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau renouveler sans compteur	26/12/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter équipement	20/11/2019	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	29/07/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	11/06/2019	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	17/07/2019	RUE DES AJONCS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	17/07/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	04/09/2019	RUE DES PALIQUEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau afficher	06/12/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer	09/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	branchement eau ouvrir	31/12/2019	PISTE FORESTIERE 210	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur enquêter client	11/07/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**17/07/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**24/07/2019**	RUE DES SARCELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**29/08/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**26/09/2019**	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**04/09/2019**	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**14/10/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**09/09/2019**	RUE THIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**25/09/2019**	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**09/10/2019**	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**19/09/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**13/09/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**09/10/2019**	CHEMIN DU PAS DE LA SOCQUE	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau rechercher fuite**	**18/10/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**16/12/2019**	RUE JOHN MAYNARD KEYNES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**16/12/2019**	RUE JOHN MAYNARD KEYNES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**16/12/2019**	RUE JOHN MAYNARD KEYNES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**16/12/2019**	RUE JOHN MAYNARD KEYNES	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau réparer**	**11/11/2019**	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**16/10/2019**	RUE DES HIRONDELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur poser**	**20/11/2019**	IMPASSE DES CHALANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**09/01/2019**	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau rechercher fuite**	**02/12/2019**	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau rechercher fuite**	**04/12/2019**	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**27/11/2019**	RUE DES ECLUSES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**27/11/2019**	RUE DES ROITELETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**05/09/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**16/01/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**13/03/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**13/03/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	DOMAINE LA PINEDE BAT D	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**01/10/2019**	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**16/01/2019**	RUE SULLY PRUDHOMME	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**23/01/2019**	RUE DU GENERAL DE GAULLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**23/01/2019**	RUE DU TEYCHAN	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur relever**	**23/01/2019**	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE DES FAUVETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**23/01/2019**	ALLEE DES TREYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**22/01/2019**	RUE DE LA GARE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE DES CHENES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**16/01/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE DES PANTAYRES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**22/01/2019**	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/02/2019**	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/02/2019**	AVENUE DES MARINS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE DU TEYCHAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/02/2019**	RUE FERDINAND DE LESSEPS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/02/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/02/2019**	RUE SALVADOR ALLENDE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**29/01/2019**	RUE SULLY PRUDHOMME	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE DES ROITELETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**27/09/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/02/2019**	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/02/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/02/2019**	RUE DES OISEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/02/2019**	LES JARDINS DE CARDOLLE 2	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**04/10/2019**	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**30/01/2019**	IMPASSE SAINT HUBERT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/02/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**05/02/2019**	RUE DE CIVRAC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/03/2019**	RUE DES BIRETES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**06/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**regard compteur enquêter**	**09/12/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur enquêter client**	**11/12/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**13/03/2019**	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/03/2019**	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau créer**	**21/10/2019**	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	ROND POINT DES GRIVES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**17/04/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DES PLATANES	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	10/04/2019	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	RESIDENCE DU BETEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	10/04/2019	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	27/03/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	RUE VICTOR HUGO	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	19/02/2019	Alfred de Musset	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	22/02/2019	Secteur sur presser	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter (débit, pression)	04/07/2019	CHEMIN DE LA HOUDINE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	05/04/2019	RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	05/06/2019	RUE DES PLATANES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	12/06/2019	LOT LE PARC DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	29/04/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	27/06/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	RES TERRE MARINE/LESTRAN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/04/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	04/04/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	08/02/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	14/02/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	14/02/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	14/02/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/05/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter (débit, pression)	30/07/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	14/02/2019	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	16/09/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	13/03/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	08/03/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter (débit, pression)	08/08/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	19/06/2019	RUE DU MOULIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	13/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	07/10/2019	Secteur sur-presser	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	07/10/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	08/10/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	09/10/2019	_	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	09/10/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	11/10/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	08/11/2019	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	15/05/2019	JARDINS DE SAINT YVES 9	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	14/05/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	19/06/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	23/05/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	27/11/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	05/12/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau rechercher fuite	03/12/2019	Secteur sur-presser	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/11/2019	AVENUE DE VERDUN	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/11/2019	RUE DU GENERAL DE GAULLE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	02/10/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	09/10/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	09/10/2019	RUE DES AJONCS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	06/11/2019	RUE DE L ESCOUARTE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	17/07/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	18/07/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	25/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	29/11/2019	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	08/08/2019	RUE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	07/11/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	07/11/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	27/11/2019	RUE DES ECLUSES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/11/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	11/12/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	06/12/2019	IMPASSE DE LA FRANCAISE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	22/11/2019	AVENUE DE VERDUN	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/03/2019	ROUTE DE TOULOUSE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	17/01/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/02/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur téléR reparamétrer	27/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	13/03/2019	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	27/02/2019	RUE DU PRE DU MIC	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	13/03/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DE VERDUN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	13/03/2019	ROND POINT GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	émetteur téléR reparamétrer	27/03/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE SULLY PRUDHOMME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	06/03/2019	RCE PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**regard compteur créer**	**21/03/2019**	RUE DES TRUCAILS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**03/04/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**03/04/2019**	LOTISSEMENT DES BERGEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**27/03/2019**	RUE DES AJONCS	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**07/01/2019**	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	AVENUE DES MARINS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**17/04/2019**	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**17/01/2019**	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**28/01/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**17/04/2019**	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**07/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**07/03/2019**	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**11/02/2019**	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**12/02/2019**	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**12/02/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**13/02/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**03/04/2019**	RUE DES DEMOISELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**15/02/2019**	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**25/02/2019**	RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**25/03/2019**	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ROND POINT GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**04/03/2019**	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**07/03/2019**	RUE FREDERIC MISTRAL	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DU HAPCHOT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**26/03/2019**	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	AVENUE DE VERDUN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**22/03/2019**	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**21/03/2019**	RUE DES RESINIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**25/03/2019**	RUE SAINT YVES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES PLATANES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**15/03/2019**	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**15/03/2019**	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**26/03/2019**	DOMAINE LA PINEDE/BAT E	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**25/03/2019**	RUE DES OISEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES FAUVETTES	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	compteur relever	19/03/2019	RUE DES PILETS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	26/03/2019	CHEMIN DE NOTS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DES MARINS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	29/03/2019	RUE DE LA GARE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	RUE DES ROITELETS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	26/03/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	RUE DES SANGS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	24/10/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	LOT LE CLOS DE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE DES FOULQUES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RCE DU PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	AVENUE DE VERDUN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	RUE SULLY PRUDHOMME	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	RUE DES TCHANCATS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	RUE DU MOULIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	RUE DES RESINIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	26/03/2019	ROND POINT DES ALOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	10/04/2019	RUE DU MOULIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	22/03/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	19/03/2019	RUE DES SARCELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	21/03/2019	RUE SALVADOR ALLENDE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	19/03/2019	RUE BERTRAND DE GOTH	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	CHEMIN DU BERGEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	CHEMIN DE LA HOUDINE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	29/03/2019	RUE DU PORT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	RUE DES BERGERONNETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	25/03/2019	AVENUE DU BAS VALLON	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	LOT LE CLOS DE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	29/03/2019	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur relever	20/03/2019	RUE LAMARTINE	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**compteur relever**	**26/03/2019**	RCE PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES ACACIAS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES ESCOPEYS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**25/03/2019**	IMPASSE SAINT HUBERT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**21/03/2019**	RUE LUCASSON	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	ALLEE ERNEST DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DU PAS DE MADAME	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**19/03/2019**	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	LOT LE CLOS DE GALINEY	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**25/03/2019**	RUE VICTOR HAMM	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**29/03/2019**	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE DU PONTEIL	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**29/05/2019**	RUE DES TCHANCATS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE BERTRAND DE GOTH	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**15/05/2019**	RES VALETON DE BOISSIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DU PRE DU MIC	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	LE BOIS DE ST YVES TR 8	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DES MACREUSES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	CHEMIN DE LA HOUDINE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	RUE DU CORMORAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**31/05/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**20/03/2019**	RUE LAMARTINE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**10/04/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**03/04/2019**	PL DU MAL THIERRY D ARGENLIEU	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**05/04/2019**	RUE RENE DUMONT	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**03/04/2019**	RUE DES PLATANES	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**31/07/2019**	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**24/07/2019**	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau purger**	**06/02/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau purger**	**07/02/2019**	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	9
AUDENGE	**compteur relever**	**07/08/2019**	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**11/09/2019**	RUE DU CAP CARREYRE	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**07/08/2019**	LE BOIS DE ST YVES TR 8	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur relever**	**11/09/2019**	CHEMIN DU LIOUGEY/Z A	AUDENGE	1
AUDENGE	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**02/07/2019**	LOT DOMAINE DE BRAOU	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau enquêter fuite**	**10/07/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau purger**	**25/02/2019**	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	réseau eau purger	04/03/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	27/07/2019	RUE DES FRERES LUMIERE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	28/07/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	11/02/2019	RUE DU TEYCHAN	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	08/08/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	14/02/2019	CHEMIN D AYGUEMORTE	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	23/09/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	23/09/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur remplacer pour anomalie technique	27/09/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau purger	18/06/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau purger	02/07/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau purger	29/07/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	07/11/2019	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	02/12/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	02/12/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	03/12/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau purger	06/12/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	25/03/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	06/05/2019	CLOS DES MARQUISES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	13/05/2019	RUE FREDERIC MISTRAL	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	23/05/2019	RUE MERMOZ	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	17/06/2019	RUE DES HIRONDELLES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	07/01/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	5
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	01/02/2019	RUE DU MARECHAL JUIN	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	21/01/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	01/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	25/02/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/03/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	03/04/2019	RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/05/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	04/04/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	02/08/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	28/05/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	25/04/2019	RUE DES BECASSINES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	26/04/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	18/06/2019	_	AUDENGE	10
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	02/07/2019	_	AUDENGE	10
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	09/08/2019	RUE ROMAIN ROLLAND	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	06/05/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	09/05/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	13/05/2019	RUE DES ARROUILLAT	AUDENGE	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	08/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	10
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	13/08/2019	RUE DES CIGALES	AUDENGE	1
AUDENGE	compteur changer pièces, réparer fuite	19/08/2019	BOULEVARD GAMBETTA	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	11/07/2019	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	27/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	01/07/2019	RUE ALPHONSE DAUDET	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	04/07/2019	RUE DU MARECHAL FOCH	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	17/10/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	2
AUDENGE	réseau eau raccorder	06/12/2019	RUE DES SOURBETS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	22/10/2019	_	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau purger	13/11/2019	RUE DES HARAS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	08/11/2019	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	13/09/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	21/09/2019	RUE DES GRAHUDES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	27/11/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/12/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	3
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	27/09/2019	LIEU DIT LUBEC	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	07/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	08/10/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	09/10/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	17/10/2019	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	09/10/2019	RUE DU MARECHAL FOCH	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	09/10/2019	RUE DU MARECHAL JOFFRE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau arrêt d'eau réaliser	10/12/2019	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	2
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	11/10/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	17/10/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	29/10/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	27/11/2019	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	09/12/2019	RUE DU TESSILLAT	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter fuite	11/12/2019	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	07/01/2019	RUE DE COMPRIAN	AUDENGE	5
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	16/01/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	21/01/2019	RUE DE CANTE ALAOUDE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	06/02/2019	RUE DANIEL DIGNEAUX	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	01/02/2019	ROUTE DES 3 VILLAGES	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	25/02/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	04/03/2019	RUE DES SOUCHETS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	30/04/2019	ALLEE DE CARDOLLE	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	13/05/2019	RUE AIME CESAIRE	AUDENGE	2
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	28/05/2019	RUE DES GOELANDS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau enquêter pour qualité eau	03/06/2019	RUE DES HUTTIERS	AUDENGE	1
AUDENGE	réseau eau remise en eau réaliser	18/06/2019	_	AUDENGE	10

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**02/07/2019**	_	AUDENGE	10
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**11/07/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**17/10/2019**	RUE DES MOUETTES	AUDENGE	2
AUDENGE	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**17/10/2019**	AVENUE DU VIEUX BOURG	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**22/10/2019**	_	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**08/11/2019**	RUE DE LA GATOUNE	AUDENGE	1
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**27/11/2019**	AVENUE DES CERTES	AUDENGE	13
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**04/12/2019**	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	AUDENGE	3
AUDENGE	**réseau eau remise en eau réaliser**	**10/12/2019**	RUE DES PESSALLES	AUDENGE	2

Réalisation :	CL
Contrôle :	PLA
Date :	02/2020

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Contrat d'Audenge

Synoptique du réseau d'eau potable

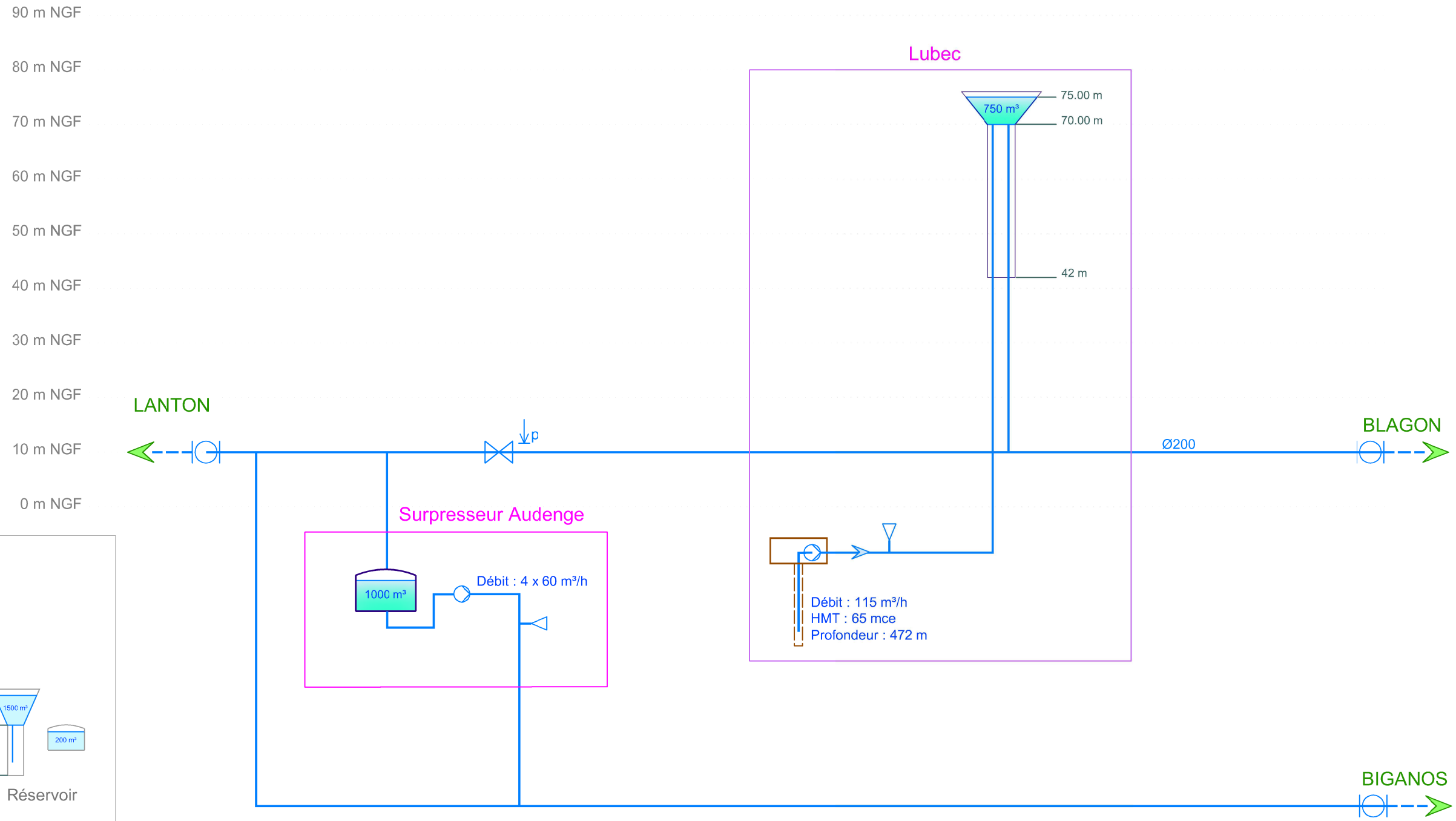

Légende

- p — Réducteur de pression
- Surpresseur
- Chloration
- Compteur
- Vanne
- Réseau principal
- Distribution
- Sens d'écoulement
- Interconnexions

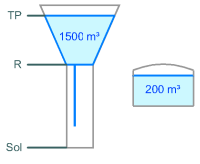

Réservoir

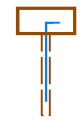

Forage

COMMANDE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1er avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1er janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.
-

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
Annexe n° 2	Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
Annexe n° 3	Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
Annexe n° 4	Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
Annexe n° 5	Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics
Annexe n° 6	Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde
Annexe n° 7	Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs
Annexe n° 8	Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique
Annexe n° 9	Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Annexe n° 10	Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
Annexe n° 11	Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
Annexe n° 12	Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique
Annexe n° 13	Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire
Annexe n° 14	Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe n° 15	Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique
Annexe n° 16	Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique
Annexe n° 17	Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique
Annexe n° 18	Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics
Annexe n° 19	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité
Annexe n° 20	Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé
Annexe n° 21	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1er janvier 2020, 214 000 € HT.

Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3°) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique
La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*
L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux
La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Facturation électronique dans la commande publique
Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :
- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :
- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique

Montant des avances versées aux PME
Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.
Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public
Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat (projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020).

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics
L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.
Conditions de recours :
- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes
Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'« une commission chargée de remplir les fonctions » de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.
Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.
Toutefois, l'article 1er de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les

compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1er juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.
La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : « *Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026* ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement
Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.
Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.
La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie
- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux règlementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats
De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité.
L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales (entrée en vigueur le lendemain de sa publication).

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RPGD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales).

Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national
Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement
Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins : 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;
Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/5/2019-171/jo/texte

DERU et délimitation des zones sensibles
L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.
Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive
Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.
En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.
Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau
- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
- Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.

- Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ;
Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».
Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins
Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole
Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.
Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale
En métropole comme outre-mer, les missions de l'OFB ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité.
La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.
Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.
Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation
Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.
Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.
Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.
Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux

de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation…), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme, issu de l'article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/4/10/2019-303/jo/texte

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° 96-1133 du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres

chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

1° Immeubles bâtis ;

2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;

3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;

4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;

5° Aéronefs ;

6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiantes effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 *(Décr. nº 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1er oct. 2018)*
I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :
1º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;
2º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;
3º Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;
4º Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2º de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.
II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES DEXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1ère instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc…) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)

- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoire à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084
http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html

VEOLIA

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Biganos-AEP

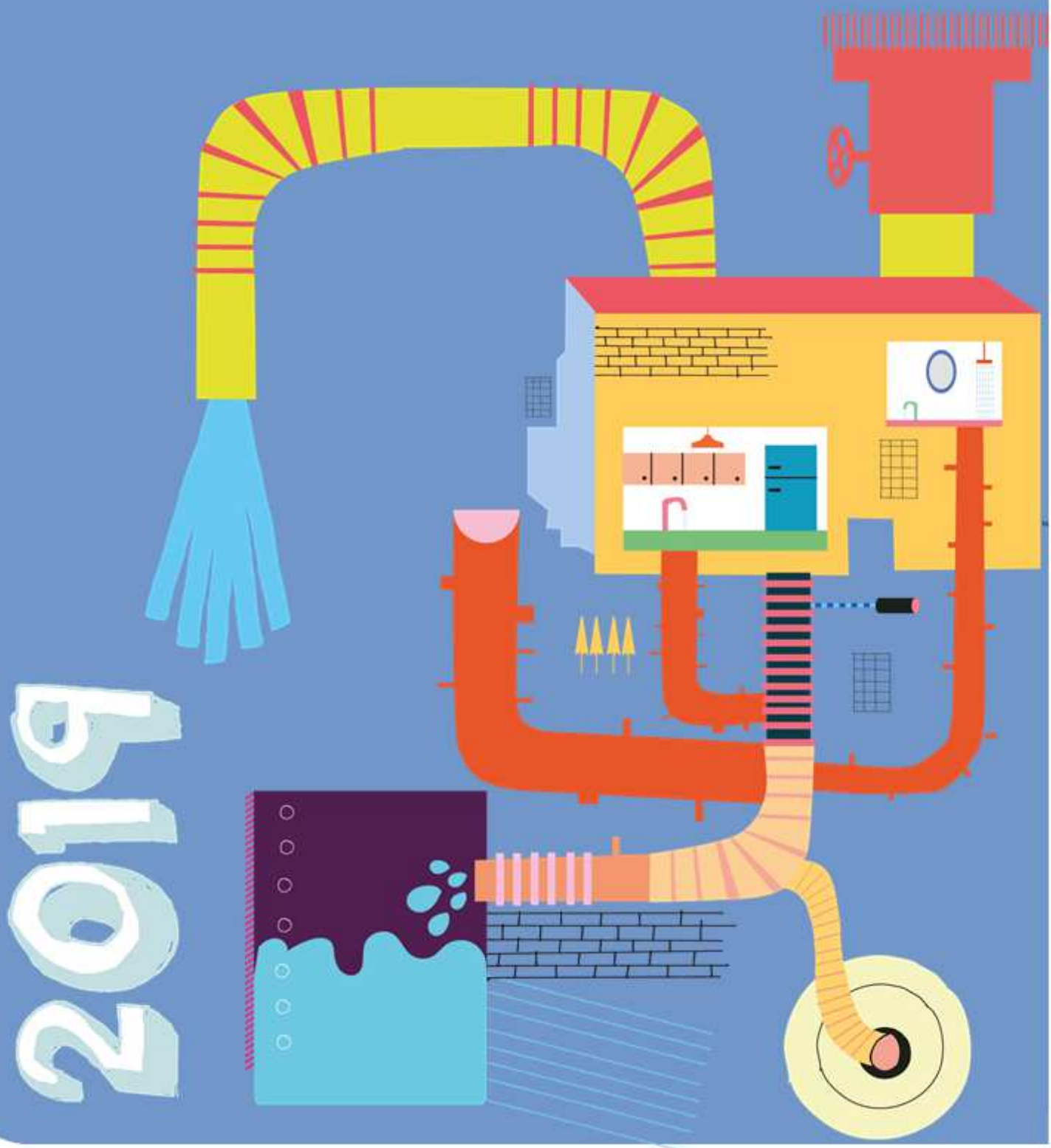

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Veolia Eau France communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

REPERES DE LECTURE

Le document intègre différents pictogrammes qui vous sont présentés ci-dessous.

Repère visuel	***Objectif***
	Identifier rapidement nos engagements clés
	Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants
	Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale

L'édito

Veolia – Rapport annuel du délégataire 2019

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous adresser le Rapport Annuel du Délégataire qui vous permet d'accéder aux informations relatives à la gestion de votre service de l'eau ou de l'assainissement de l'année 2019.

J'ai pleinement conscience que, dans ce contexte d'épidémie de Covid-19, la dynamique dans laquelle nous étions il y a encore quelques mois peut paraître lointaine. Cependant les défis que nous avons relevés ensemble, ceux auxquels nous faisons face aujourd'hui sont riches d'enseignements. La résilience fait partie de nos métiers, et c'est ensemble que nous trouverons les solutions pour répondre aux défis à venir, à commencer par la nécessaire relance économique, qui devrait être une occasion d'accélérer la transformation écologique et sanitaire, plus que jamais vitale.

A travers les différentes composantes, techniques, économiques et environnementales, présentes dans ce Rapport, vous pourrez ainsi analyser la performance de votre service, pour lequel nos équipes se mobilisent 24h/24 auprès de vous.

A l'heure du combat contre l'épidémie de Covid-19, l'eau est une ressource plus précieuse que jamais. Dans cette période inédite, l'accès à l'eau est indispensable pour faire barrière au virus, et les Français ont plus que jamais conscience de l'importance de la préserver.

L'Eau est le « marqueur du changement climatique ». La sécheresse de l'été 2019 et les inondations de l'automne l'ont confirmé. Aux inquiétudes mesurables des concitoyens liées à ce changement climatique s'ajoutent celles portant sur la qualité de l'eau[1] distribuée et la présence des nouveaux polluants dans les milieux aquatiques.

Pour répondre à ces enjeux, Veolia s'est engagé avec volontarisme pour relever les défis patrimoniaux, technologiques et sociaux des services d'eau et d'assainissement, au coeur des Assises de l'Eau. Avec l'ensemble de la profession, au sein de la FP2E, nous avons défini les actions clés sur lesquelles nous nous proposons d'avancer pour améliorer toujours davantage le service apporté aux consommateurs.

Plus particulièrement, Veolia a rassemblé cette année dans un Livre Blanc des initiatives innovantes susceptibles de vous inspirer pour positionner vos territoires à la pointe de la transformation écologique.

[1] https: //fp2e.org/flowpaper/BIPE-2019/#page=24

Les femmes et les hommes de Veolia Eau France, représentés par notre Directeur de Territoire sont à vos côtés pour vous permettre de répondre aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux, nombreux, à venir.

Soyez certain de leur engagement pour co-construire avec vous les solutions les plus adaptées à votre service d'eau ou d'assainissement.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à nos équipes et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Frédéric Van Heems

Directeur Général Veolia Eau France

Sommaire

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 9
1.1. Un dispositif à votre service 10
1.2. Présentation du contrat 12
1.3. Les chiffres clés 13
1.4. L'essentiel de l'année 2019 14
1.5. Les indicateurs réglementaires 2019 15
1.6. Autres chiffres clés de l'année 2019 16
1.7. Le prix du service public de l'eau 18
2. LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION 19
2.1. Les consommateurs abonnés du service 21
2.2. La satisfaction des consommateurs 22
2.3. Données économiques 24
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE 27
3.1. L'inventaire des installations 29
3.2. L'inventaire des réseaux 30
3.3. Les indicateurs de suivi du patrimoine 32
3.4. Gestion du patrimoine 34
3.5. Propositions d'améliorations du patrimoine 38
4. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE POUR VOTRE SERVICE 42
4.1. La qualité de l'eau 43
4.2. La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau 46
4.3. La maintenance du patrimoine 51
4.4. L'efficacité environnementale 55
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE 57
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) 58
5.2. Situation des biens 60
5.3. Les investissements et le renouvellement 61
5.4. Les engagements à incidence financière 63
6. ANNEXES 67
6.1. La facture 120 m^3 68
6.2. Les données consommateurs par commune 69
6.3. La qualité de l'eau 70
6.4. Le bilan énergétique du patrimoine 72
6.5. Annexes financières 73
6.6. Reconnaissance et certification de service 83
6.7. Actualité réglementaire 2019 86
6.8. Glossaire 90
6.9. Attestations d'assurances 96
6.10. Autres annexes 104

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

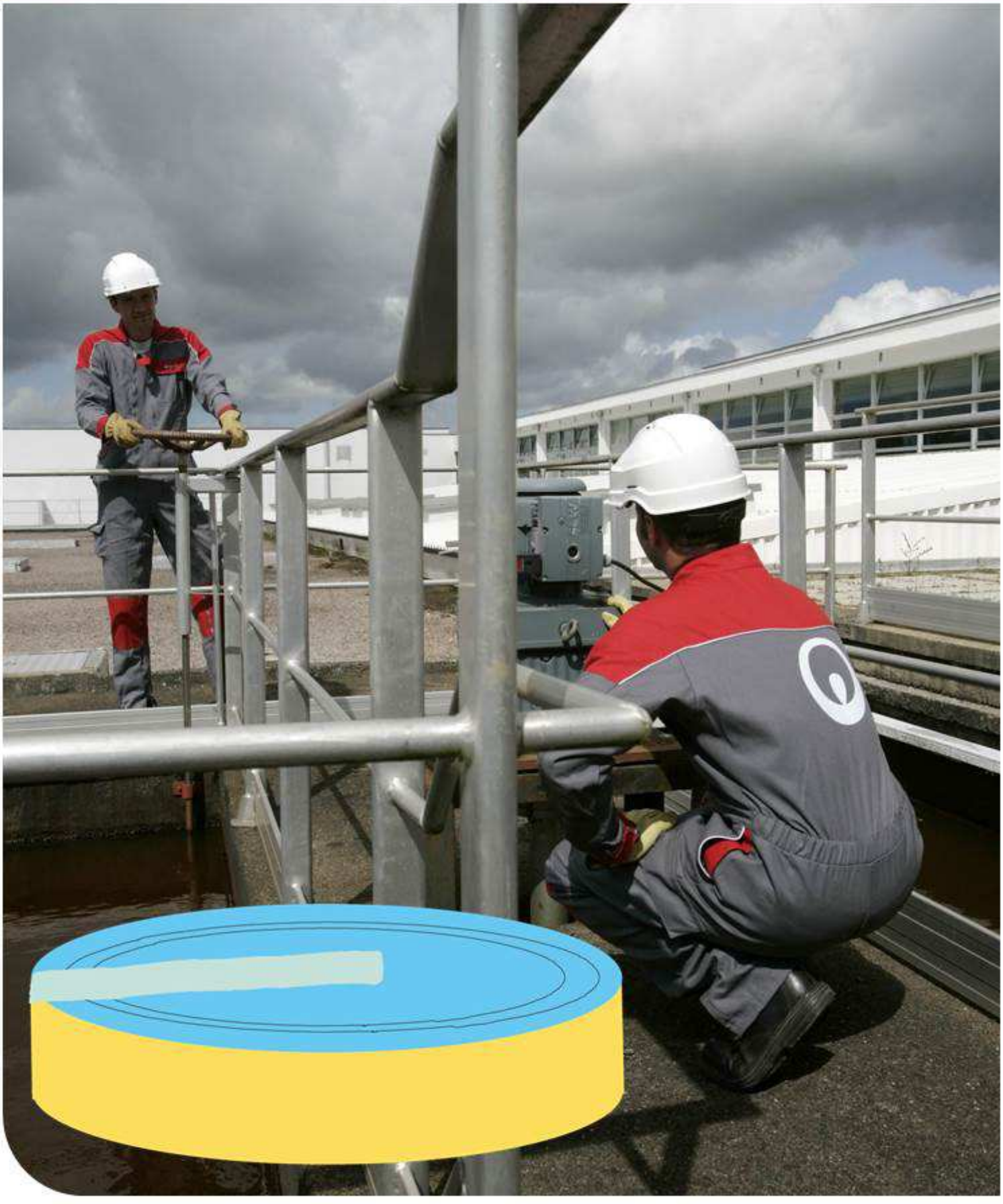

1.1. Un dispositif à votre service

VOTRE LIEU D'ACCUEIL

Accueil de CESTAS

Place Haitza
33 610 CESTAS

Ouvert au public
du lundi au vendredi
De 9h à 12h

TOUTES VOS DEMARCHES SANS VOUS DEPLACER

www.eau.veolia.fr
Pour toutes vos démarches en ligne

Service pour les sourds ou malentendants accessible depuis notre site internet

05 61 80 09 02
Du lundi au vendredi : 8h – 19h
Samedi : 9h – 12h
Urgences techniques 7j/7 et 24h/24

Nos Apps
disponibles sur iOS et Android

Veolia Eau
TSA 40118
37911 Tours Cedex 9

LES INTERLOCUTEURS VEOLIA A VOS COTES

NOTRE ÉQUIPE

VEOLIA

DIDIER BRUNET
Directeur de Territoire

Gérant société R2E
Directeur général société SABOM
Président SEEBAS
Président SAGEBA

didier-dco.brunet@veolia.com

PATRICK THOMAZO
Adjoint au directeur
patrick.thomazo@veolia.com

JEAN-MARC BOUDEY
Directeur Développement
jean-marc.boudey@veolia.com

YANN EVEN
Contrôleur de gestion de Territoire
yann.even@veolia.com

ANNE-LAURE GUIDA-VOLCKAERT
Directrice Consommateurs
anne-laure.guida-volckaert@veolia.com

FRANK ZEISLER
Directeur Opérations
frank.zeisler@veolia.com

MANAGERS DES SOCIÉTÉS DÉDIÉES

LAURE CHEYRES
Directrice So'Bass
laure.cheyres@sobass.fr

THIERRY MOAL
Directeur Eloa
thierry.moal@eloa-bassin-arcachon.fr

NICOLAS RIBEYROL
Directeur délégué SABOM
nicolas.ribeyrol@veolia.com

MANAGERS DE SERVICE LOCAL

PASCAL HERVAUD
Charentes
pascal.hervaud@veolia.com

ISABELLE NEVEU
Gironde - Landes
isabelle.m.neveu@veolia.com

Territoire Atlantique
Parc d'Activité Technoparc
2 Rue Copernic - CS 80504
33470 LE TEICH

Région Sud Ouest
22, avenue Marcel Dassault
BP 25873
31506 TOULOUSE Cedex 5
05 61 34 77 77

Veolia Eau France
30 rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
01 85 57 70 00

Contact consommateurs
05 61 80 09 02
eau.veolia.fr

1.2. Présentation du contrat

Données clés

- **Délégataire** : VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- **Périmètre du service** : BIGANOS
- **Numéro du contrat** : I5240
- **Nature du contrat** : Affermage
- **Date de début du contrat** : 01/01/2012
- **Date de fin du contrat** : 31/12/2023
- **Les engagements vis-à-vis des tiers**

En tant que délégataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Achat	SALLES ET MIOS - (SI)	Convention achat d'eau au Syndicat de Salles-Mios

- **Liste des avenants**

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
2	20/11/2019	Transfert de compétence à la COBAN au 1er janvier 2020
1	21/12/2016	Intégration ouvrages, achat en gros à la commune de Mios, modification programme de renouvellement, gestion des données, nouveau règlement de service, traitement des surconsommations, loi brottes, loi Grenelles 2, modification tarifaire

1.3. Les chiffres clés

Biganos-AEP

Chiffres clés

10 615
Nombre d'habitants desservis

4 908
Nombre d'abonnés (clients)

2
Nombre d'installations de production

1
Nombre de réservoirs

143
Longueur de réseau (km)

97,1
Taux de conformité microbiologique (%)

91,6
Rendement de réseau (%)

144
Consommation moyenne (l/hab/j)

1.4. L'essentiel de l'année 2019

1.4.1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- Poursuite des travaux de renouvellement de canalisation avenue de la Libération par la collectivité.
- Démarrage des travaux pour compléter la sectorisation CP TROUGNES et CP MOULASSE.
- Pompe forage TUILERIES en défaut avec son remplacement en urgence.
- Transfert du contrat vers la COBAN au 1er janvier (avenant n°2)

1.4.2. PROPOSITIONS D'AMELIORATION

- Repiquage du réseau surpressé TUILERIES sur réseau surpressé ARGENTIERES.
  Les travaux ont été commandés et seront finalisés durant le premier semestre 2020.
- Poursuite de la campagne de renouvellement de canalisation sur l'avenue des Boïens et la rue des gaillard.
- Mise en place d'une régulation de pression sur les pompes de reprises TUILERIES vers Bourg et TAGON.

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

En décembre 2019, les instances européennes (Conseil, Commission et Parlement) ont annoncé avoir abouti à un accord provisoire concernant la révision de la Directive Européenne sur l'Eau Potable de 1998. Cet accord en vue d'une nouvelle Directive est soumis à l'approbation du Parlement et du Conseil avant publication officielle, puis, transcription en droit français sous un délai de 2 ans. Aussi, les grandes lignes de cette nouvelle Directive se précisent progressivement. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous les présenter plus complètement et évaluer leurs conséquences pour votre service.

1.5. Les indicateurs réglementaires 2019

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2018	VALEUR 2019
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	**10 422**	**10 615**
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m³ TTC	Délégataire	**1,21 €uro/m³**	**1,22 €uro/m³**
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	**1 j**	**1 j**
INDICATEURS DE PERFORMANCE		**PRODUCTEUR**	**VALEUR 2018**	**VALEUR 2019**
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	**100,0 %**	**97,1 %**
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	**100,0 %**	**100,0 %**
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	**98**	**98**
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	**88,3 %**	**91,6 %**
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	**1,91 m³/jour/km**	**1,35 m³/jour/km**
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	**1,78 m³/jour/km**	**1,25 m³/jour/km**
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	**0,27 %**	**0,37 %**
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	**80 %**	**80 %**
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	**6**	**9**
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	**283**	**438**
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	**3,15 u/1000 abonnés**	**1,83 u/1000 abonnés**
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	**100,00 %**	**100,00 %**
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	**A la charge de la collectivité**	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	**1,87 %**	**1,97 %**
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	**1,89 u/1000 abonnés**	**0,41 u/1000 abonnés**

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire
(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

1.6. Autres chiffres clés de l'année 2019

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2018	VALEUR 2019
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	**650 268 m³**	**628 788 m³**
VP.059	Volume produit	Délégataire	**641 956 m³**	**626 140 m³**
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	**0 m³**	**0 m³**
	Volume mis en distribution (m³)	Délégataire	**641 956 m³**	**626 140 m³**
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	**3 258 m³**	**2 362 m³**
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	**566 847 m³**	**573 498 m³**
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	**37**	**77**
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		**PRODUCTEUR**	**VALEUR 2018**	**VALEUR 2019**
	Nombre d'installations de production	Délégataire	**2**	**2**
	Capacité totale de production	Délégataire	**5 897 m³/j**	**5 897 m³/j**
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	**1**	**1**
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	**1 600m³**	**1 600 m³**
	Longueur de réseau	Délégataire	**143 km**	**143 km**
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	**116 km**	**116 km**
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	**0 ml**	**0 ml**
	Nombre de branchements	Délégataire	**4 518**	**4 568**
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	**0**	**0**
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	**0**	**0**
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	**29**	**50**
	Nombre de compteurs	Délégataire	**5 071**	**5 193**
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	**333**	**195**
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		**PRODUCTEUR**	**VALEUR 2018**	**VALEUR 2019**
	Nombre de communes	Délégataire	**1**	**1**
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	**4 765**	**4 908**
	- Abonnés domestiques	Délégataire	**4 763**	**4 906**
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	**2**	**2**
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	**0**	**0**
	Volume vendu	Délégataire	**524 750 m³**	**557 040 m³**
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	**523 163 m³**	**555 939 m³**
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	**1 587 m³**	**1 101 m³**
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	**m³**	**m³**
	Consommation moyenne	Délégataire	**144 l/hab/j**	**144 l/hab/j**
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	**117 m³/abo/an**	**115 m³/abo/an**

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire
(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2018	VALEUR 2019
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	**Mesure statistique d'entreprise**	**Mesure statistique d'entreprise**
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	**82 %**	**87 %**
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	**Non**	**Non**
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	**Oui**	**Oui**
LES CERTIFICATS	**PRODUCTEUR**	**VALEUR 2018**	**VALEUR 2019**
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	**En vigueur**	**En vigueur**
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	**Oui**	**Oui**
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	**PRODUCTEUR**	**VALEUR 2018**	**VALEUR 2019**
Energie relevée consommée	Délégataire	**361 555 kWh**	**378 683 kWh**

1.7. Le prix du service public de l'eau

LA FACTURE 120 M³

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type de 120m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

A titre indicatif sur la commune de BIGANOS, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m³ **[D102.0]** pour 120 m³, au tarif en vigueur au 1er janvier, est la suivante :

BIGANOS **Prix du service de l'eau potable**	Volume	Prix Au 01/01/2020	Montant Au 01/01/2019	Montant Au 01/01/2020	N/N-1
Part délégataire			**50,20**	**51,45**	**2,49%**
Abonnement			14,94	15,32	2,54%
Consommation	120	0,3011	35,26	36,13	2,47%
Part communale			**38,80**	**38,80**	**0,00%**
Abonnement			13,00	13,00	0,00%
Consommation	120	0,2150	25,80	25,80	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	**120**	**0,0746**	**8,95**	**8,95**	**0,00%**
Organismes publics			**39,60**	**39,60**	**0,00%**
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Total € HT			**137,55**	**138,80**	**0,91%**
TVA			7,57	7,63	0,79%
Total TTC			**145,12**	**146,43**	**0,90%**
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			**1,21**	**1,22**	0,83%

Le graphique ci-dessous présente la répartition du prix pour 120 m³ pour la commune de BIGANOS :

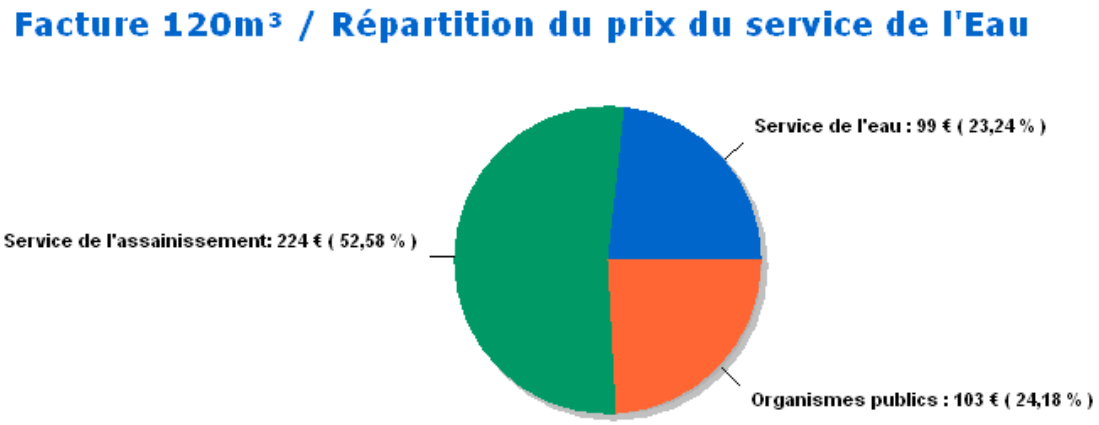

Les factures type sont présentées en annexe.

2. LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION

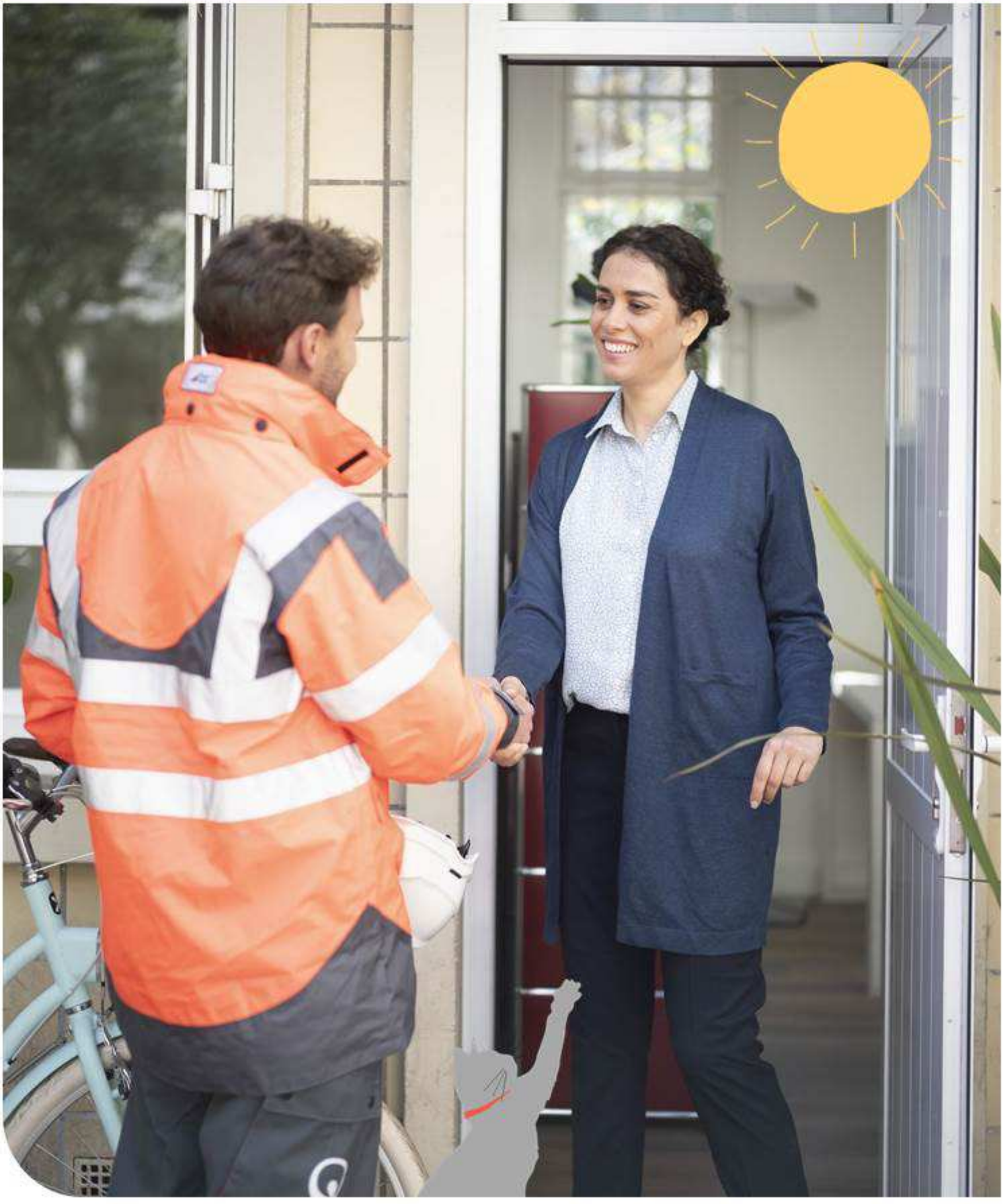

2.1. Les consommateurs abonnés du service

→ *Le nombre d'abonnés*

Le nombre de consommateurs abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens de l'arrêté du 2 mai 2007, figure au tableau suivant :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Nombre total d'abonnés (clients)	**4 538**	**4 640**	**4 718**	**4 765**	**4 908**	**3,0%**
domestiques ou assimilés	4 538	4 640	4 717	4 763	4 906	3,0%
autres que domestiques	0	0	1	2	2	0,0%

→ *Les principaux indicateurs de la relation consommateurs*

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Nombre annuel de demandes d'abonnement	483	485	494	499	490	-1,8%
Taux de clients mensualisés	47,5 %	49,6 %	52,8 %	54,8 %	54,6 %	-0,4%
Taux de clients prélevés hors mensualisation	10,6 %	11,7 %	12,5 %	13,9 %	14,9 %	7,2%
Taux de mutation	10,8 %	10,6 %	10,6 %	10,6 %	10,1 %	-4,7%

Les données consommateurs par commune sont disponibles en annexe.

2.2. La satisfaction des consommateurs

Veolia place les consommateurs de services d'eau et d'assainissement au cœur de son action.

Veolia s'engage à prendre autant soin d'eux que de la qualité de l'eau qu'elle leur apporte ou de leur environnement. Au quotidien, nous souhaitons ainsi que les consommateurs se sentent bienvenus et considérés lorsqu'ils interagissent avec nos équipes, grâce à des interlocuteurs qu'ils comprennent et qui les comprennent... et bien sûr grâce à des femmes et des hommes résolument engagés à leur service.

Satisfaire les consommateurs des services que nous exploitons commence par recueillir régulièrement le jugement qu'ils portent sur ces services : être attentionné, cela commence toujours par être à l'écoute de ce que l'on a à nous dire, de ce que l'on pense de nous.

Le baromètre de satisfaction réalisé par Veolia porte sur les principaux critères d'appréciation de nos prestations :

- la qualité de l'eau
- la qualité de la relation avec le consommateur abonné : accueil par les conseillers des Centres d'appel, par ceux de l'accueil de proximité…
- la qualité de l'information adressée aux abonnés

Les résultats représentatifs de la région dont dépend votre service en décembre 2019 sont :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Satisfaction globale	88	91	86	82	87	+5
La continuité de service	94	95	93	92	94	+2
La qualité de l'eau distribuée	78	80	79	76	81	+5
Le niveau de prix facturé	53	56	54	55	60	+5
La qualité du service client offert aux abonnés	88	87	80	75	80	+5
Le traitement des nouveaux abonnements	91	89	86	83	88	+5
L'information délivrée aux abonnés	77	76	76	68	71	+3

Composition de votre eau !

Le calcaire, les nitrates, le chlore sont également une cause potentielle d'insatisfaction. Sur le site internet ou sur simple appel chaque consommateur, qu'il soit abonné au service ou habite en logement collectif sans abonnement direct peut demander la composition de son eau.

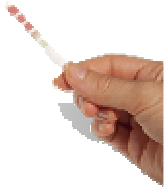

→ *Les 5 promesses aux consommateurs de Veolia*

Par ces 5 promesses, Veolia concrétise sa volonté de placer les consommateurs du territoire au cœur de son action. Elles témoignent de la mobilisation quotidienne des femmes et des hommes de Veolia à leur service, tout au long de leur parcours avec le service.

#1 Qualité : « Nous nous mobilisons à 100% pour la qualité de votre eau ».
#2 Intervention : « Nous réagissons et vous aidons à faire face aux incidents »
#3 Budget : « Nous vous accompagnons dans la gestion de votre facture d'eau »
#4 Services : « Nous sommes à votre écoute quand et comme vous le souhaitez »
#5 Conseil : « Nous vous aidons à maîtriser votre consommation »

2.3. Données économiques

→ *Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]*

Le taux d'impayés est calculé au 31/12 de l'année 2019 sur les factures émises au titre de l'année précédente. Le taux d'impayés correspond aux retards de paiement.

C'est une donnée différente de la rubrique « pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement » figurant dans le CARE ; cette dernière reprend essentiellement les pertes définitivement comptabilisées. Celles-ci peuvent être enregistrées avec de plus grands décalages dans le temps compte tenu des délais nécessaires à leur constatation définitive.

Une détérioration du taux d'impayés témoigne d'une dégradation du recouvrement des factures d'eau. Une telle dégradation peut annoncer la progression des factures qui seront enregistrées ultérieurement en pertes sur créances irrécouvrables.

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'impayés	**1,53 %**	**1,75 %**	**1,64 %**	**1,87 %**	**1,97 %**
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	26 529	31 588	30 440	35 209	38 099
Montant facturé N - 1 en € TTC	1 732 762	1 803 577	1 859 510	1 884 491	1 934 342

La loi Brottes du 15 avril 2013 a modifié les modalités de recouvrement des impayés par les services d'eau dans le cas des résidences principales. Quelles que soient les circonstances, les services d'eau ont interdiction de recourir aux coupures d'eau en cas d'impayés et doivent procéder au recouvrement des factures par toutes les autres voies légales offertes par la réglementation. Elles demeurent uniquement possibles dans le cas de résidences secondaires ou de locaux à strict usage professionnel, hors habitation. Cette situation a potentiellement pour effet de renchérir les coûts de recouvrement et/ou de pénaliser les recettes de l'ensemble des acteurs (délégataires, collectivités…).

→ *Les interruptions non-programmées du service public de l'eau*

La continuité du service public est un élément majeur de satisfaction des consommateurs.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées **[P151.1]** est calculé à partir du nombre de coupures d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une information au moins 24h avant. En 2019, ce taux pour votre service est de 1,83/ 1000 abonnés.

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)	**2,42**	**0,65**	**0,85**	**3,15**	**1,83**
Nombre d'interruptions de service	11	3	4	15	9
Nombre d'abonnés (clients)	4 538	4 640	4 718	4 765	4 908

→ *Le montant des abandons de créance et total des aides accordées [P109.0]*

L'accompagnement en cas de difficulté à payer les factures d'eau est une priorité pour votre collectivité et pour Veolia. Les dispositifs mis en œuvre s'articulent autour de trois axes fondamentaux :

- Urgence financière : des facilités de paiement (échéanciers, mensualisation…) sont proposées aux abonnés rencontrant temporairement des difficultés pour régler leur facture d'eau

- Accompagnement : en partenariat avec les services sociaux, nous nous engageons à accueillir et orienter les personnes en situation de précarité, en recherchant de façon personnalisée les solutions les plus adaptées pour faciliter l'accès à l'eau
- Assistance : pour les foyers en grande difficulté financière, Veolia participe au dispositif Solidarité Eau intégré au Fonds de Solidarité Logement départemental

En 2019, le montant des abandons de créance s'élevait à 438 €.

Le nombre de demandes d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social reçues par le délégataire	7	10	10	6	9
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire (€)	474,00	253,00	203,00	283,43	438,00
Volume vendu selon le décret (m3)	521 170	569 355	548 433	524 750	557 040

Ces éléments permettent à la Collectivité de calculer l'indicateur du décret **[P 109.0]**, en ajoutant à ce montant ses propres versements et en divisant par le volume vendu.

→ *Les échéanciers de paiement*

Le nombre d'échéanciers de paiement figure au tableau ci-après :

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	129	86	88	45	52

3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE

3.1. L’inventaire des installations

Cette section présente la liste des installations de prélèvement et de production associées au contrat.

Installation de captage	Débit des pompes (m3/h)
FORAGE TAGON	95
FORAGE TUILERIE	165

Installation de production	Capacité de production (m3/j)	Capacité de stockage (m3)
ST 01 - TAGON	1 564	100
ST 02 - TUILERIE	4 333	1 000
Capacité totale	**5 897**	**1 100**

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m3)
ST 03 - FACTURE	500
Capacité totale	**500**

3.2. L'inventaire des réseaux

Cette section présente la liste :

- des réseaux de distribution,
- des équipements du réseau,
- des branchements en domaine public,
- des outils de comptage

Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

→ *Les réseaux, équipements, branchements et outils de comptage*

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Canalisations						
Longueur totale du réseau (km)	141,8	142,3	142,6	142,8	143,0	0,1%
Longueur d'adduction (ml)	58	58	58	58	58	0,0%
Longueur de distribution (ml)	141 759	142 274	142 499	142 712	142 962	0,2%
dont canalisations	115 338	115 745	115 745	115 813	115 813	0,0%
dont branchements	26 421	26 529	26 754	26 899	27 149	0,9%
Equipements						
Nombre d'appareils publics	211	212	212	213	213	0,0%
dont poteaux d'incendie	211	212	212	213	213	0,0%
Branchements						
Nombre de branchements	4 378	4 414	4 489	4 518	4 568	1,1%

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	4 769	4 863	4 965	5 071	5 193	2,4%	Bien de retour
dont sur abonnements en service	4 538	4 643	4 721	4 831	4 924	1,9%	
dont sur abonnements résiliés sans successeur	231	220	244	240	269	12,1%	

Informations relatives au parc des compteurs

I5240

Situation à fin 2019

Année de fabrication	Total
< 2001	21
2001	0
2002	0
2003	4
2004	6
2005	9
2006	8
2007	19
2008	281
2009	100
2010	186
2011	101
2012	490
2013	212
2014	627
2015	987
2016	1 077
2017	482
2018	517
2019	67

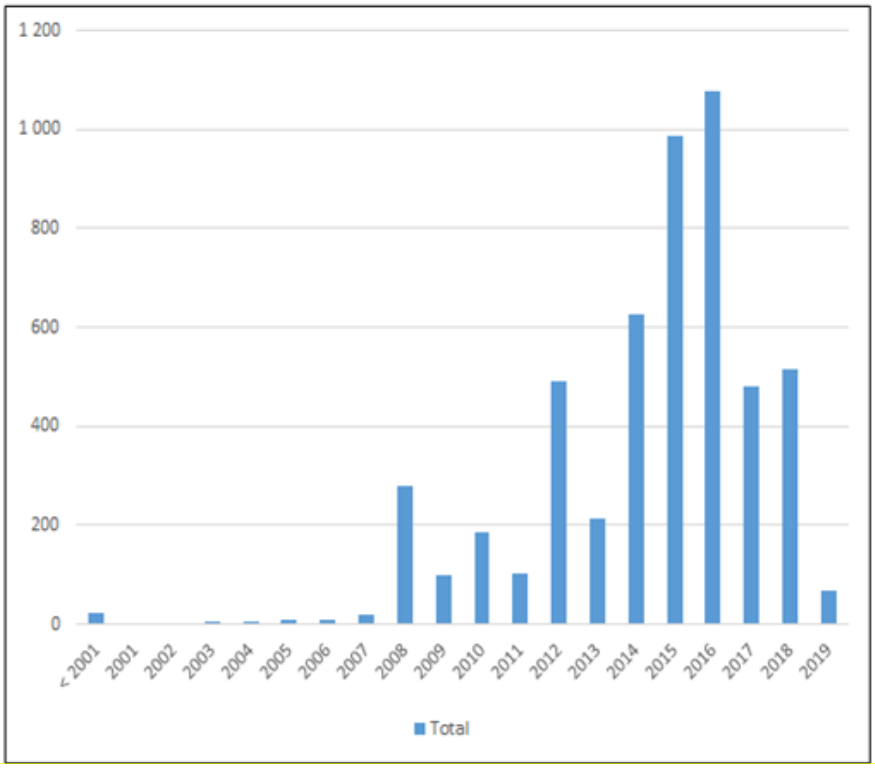

3.3. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - Veolia met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine afin de garantir le maintien en condition opérationnelle des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

La mise à jour de l'intégralité des données patrimoniales du service est réalisée grâce à des outils de connaissance des installations et, pour les réseaux, d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'analyse de l'ensemble des données apporte à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état.

3.3.1. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable. La dernière ligne précise le linéaire renouvelé porté à la connaissance du délégataire. La collectivité pourra calculer le taux moyen de renouvellement en ajoutant aux valeurs de la dernière ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau.

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	**0,00**	**0,00**	**0,11**	**0,27**	**0,37**
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	115 338	115 745	115 745	115 813	115 813
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	647	904	613
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

3.3.2. L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P103.2]

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau, tel que le définit l'article D.2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

Il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.
Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vus appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

Calculé sur un barème de 120 points (ou 100 points pour les services n'ayant pas la mission de distribution), la valeur de cet indice **[P103.2]** pour l'année 2019 est de :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2015	2016	2017	2018	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	98	98	98	98	98

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau

Code VP		Barème	Valeur ICGPR
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	13
	Total Parties A et B	**45**	**43**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	**120**	**98**

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2019 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action visant à compléter l'inventaire des canalisations pourra être utilement mis en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé. Veolia se tient à la disposition de vos services pour établir ce plan d'action.

Dans le cadre de sa mission, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

3.4. Gestion du patrimoine

3.4.1. LES RENOUVELLEMENTS REALISES

Le renouvellement des installations techniques du service conditionne la performance à court et long termes du service. A court terme, les actions d'exploitation permettent de maintenir ou d'améliorer la performance technique des installations. A long terme, elles deviennent insuffisantes pour compenser leur vieillissement, et il faut alors envisager leur remplacement, en cohérence avec les niveaux de service fixés par la collectivité.

Le renouvellement peut concerner les installations (usines, réservoirs…) ainsi que les équipements du réseau. Il peut correspondre au remplacement à l'identique (ou à caractéristiques identiques compte tenu des évolutions technologiques) complet ou partiel d'un équipement, ou d'un certain nombre d'articles d'un lot (ex : compteurs).

Le renouvellement peut être assuré soit dans le cadre d'un Programme Contractuel, d'une Garantie de Continuité de Service ou d'un Compte de renouvellement. Le suivi des renouvellements à faire et réalisés chaque année est enregistré dans une application informatique dédiée.

→ *Les installations*

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
ST 01 - TAGON		
FORAGE DE TAGON		
DEBITMETRE	Renouvellement	Programme
TRAITEMENT		
POMPE DOSEUSE DE JAVEL	Renouvellement	Garantie
BACHE DE REPRISE		
4 REGULATEURS DE NIVEAU	Rénovation	Programme
ST 02 - TUILERIES		
FORAGE DES TUILERIES		
POMPE IMM - FLOWSERVE QN 101-2A	Renouvellement	Garantie
POMPAGE DE REPRISE		
DEBITMETRE	Renouvellement	Programme
DEBITMETRE PRODUCTION DN 200	Renouvellement	Programme
BACHE DE REPRISE		
CONDUITE D'ASPIRATION + CREPINE INOX	Renouvellement	Programme
ST 03 - FACTURE		
CHÂTEAU D'EAU		
DISJONCTEUR GENERAL	Renouvellement	Programme
SONDE PIEZOMETRIQUE ENDRESS-HAUSER	Renouvellement	Programme
ECLAIRAGE	Renouvellement	Programme

→ *Les compteurs*

En ce qui concerne les compteurs d'eau froide en service, le renouvellement est réalisé de manière à répondre aux obligations contractuelles et assurer la conformité réglementaire du parc de compteurs.

En France, le « contrôle en service des compteurs d'eau froide potable » est réglementé par l'arrêté du 6 mars 2007. Parmi les méthodes proposées par cet arrêté, Veolia a choisi celle qui donne la meilleure connaissance du parc : la mise en place d'un système qualité pour utiliser ses propres moyens de contrôle. Les compteurs de diamètre nominal strictement inférieur à 40 mm sont inspectés selon une méthode statistique définie par cet arrêté tandis que les autres compteurs sont renouvelés selon la méthode de renouvellement suivant l'âge et la classe du compteur.

Un carnet métrologique comprenant les informations demandées par la décision du 30 décembre 2008 est tenu à jour pour chaque compteur éligible.

Veolia a été autorisé par décision ministérielle à utiliser la procédure de contrôle statistique par le détenteur pour les compteurs qu'elle détient ou gère au titre d'un contrat de délégation de service public. Le système qualité de Veolia est accrédité (accréditation n° 3-1316 (précédemment accréditation n° 2 – 5146 jusqu'au 1er décembre 2016) portée disponible sur WWW.COFRAC.fr) pour faire inspecter les compteurs par ses laboratoires.

Les lots de compteurs inspectés depuis 2010 sont conformes à la réglementation. Ces méthodes statistiques permettent de mettre en œuvre une stratégie de renouvellement préventif optimisée et contribuent à la maîtrise des technologies de comptage et au suivi du vieillissement des compteurs au cours du temps.

Renouvellement des compteurs	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Nombre de compteurs	4 769	4 863	4 965	5 071	5 193	2,4%
Nombre de compteurs remplacés	909	877	580	333	195	-41,4%
Taux de compteurs remplacés	19,1	18,0	11,7	6,6	3,8	-42,4%

→ *Les réseaux*

Réseau

Commune	Caractéristiques nouvelles canalisations	Linéaire (m)	Adresse	Travaux réalisés par	Caractéristiques canalisations abandonnées	Linéaire abandonné (m)
BIGANOS	200 PVC	613	AVENUE DE LA LIBERATION	COLLECTIVITE	200 Fte	460
BIGANOS	110 PVC	150	Rue VICTOR HUGO	COLLECTIVITE	100 Fte	150

Branchements / Equipement

Commune	Caractéristiques nouvelles canalisations	Adresse	Travaux réalisés par	Nb branchements basculés
BIGANOS	200 PVC	AVENUE DE LA LIBERATION	COLLECTIVITE	72
BIGANOS	110 PVC	Rue VICTOR HUGO	COLLECTIVITE	17

3.4.2. LES TRAVAUX NEUFS REALISES

→ *Les installations*

Aucuns travaux neufs réalisés sur les installations en 2019.

→ *Les réseaux, branchements et compteurs*

Les travaux neufs réalisés **sur les branchements** durant l'année figurent au tableau suivant :

Type de travaux	Adresse	Ville
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	21 Chemin de Jouglas	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM	26 Impasse de Fontanelle	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	27 Rue Victor Hugo	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	23 Rue d'Ayguemorte Lot A	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM	3 T Rue des Gaillards	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	80 Avenue des Boïens	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM	30 Av St Martin de Fontenay	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM (NOURRICE 2 DEPARTS)	25 Chemin Mariney	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	49 Rue du Port Lot A	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	80 Avenue des Boîens	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	Les Champs des Argentières	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM - PLAQUE FONTE - NOURRICE 2 DEPARTS	17 Rue Jules Ferry	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø50 MM (NOURRICE 8 DEPARTS) + COMPTEUR DE CHANTIER	32 Avenue de la Libération	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	3 Rue d'Arromanche	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	Chemin des Flandres 10, Le Tronc	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM	82 B Rue Georges Clémenceau	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	6 Chemin des Barreyres	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø40 MM	147 Avenue de la Libération	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	29 Chemin de Lizé	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	63 Rue des Châtaigniers	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	2 Rue de la Forêt	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	135 C Avenue de la Côte d'Argent	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	13-15 Rue d'Ayguemortes	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM (NOURRICE 2 DEPARTS)	11 - 13 Rue du Port	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 40 AVEC NOURRICE 3 COMPTEURS	Chemin de Massan	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	6 Chemin de Jouglas	BIGANOS

NOURRICE 2 COMPTEURS SUR BRANCHEMENT EXISTANT	86 Avenue de la Côte d'Argent	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	23 Rue du Prieuré Comprian	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 50 MM	8 Avenue de la Côte d'Argent	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	Rue des Chataigniers Imp Parking Cimetière	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø50 MM	Av Raymond Poincaré	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	Rue des Chataigniers Imp Parking Cimetière	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE DN 40 MM GRAND REGARD (PLAQUE FONTE) - NOURRICE 3 DEPARTS	166 Avenue de la Côte d'Argent	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	Les Champs des Argentières	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	5 Chemin de Lysé	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	2 B Chemin Mariney	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	6 Chemin Mounays	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	9 Impasse de Ninèche	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	225 B Avenue de la Côte d'Argent	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE DN40 AVEC NOURRICE 4 COMPTEURS	1 Rue de Taudin	BIGANOS
NOURRICE 2 SORTIES SUR BRANCHEMENT EXISTANT	8 rue des chênes	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø50 MM (NOURRICE 7 DEPARTS)	37 Rue du Professeur Lande	BIGANOS
NOURRICE 2 COMPTEURS SUR BRANCHEMENT EXISTANT	226 rue Jean Marie Jacquard	BIGANOS
NOURRICE 2 COMPTEURS SUR BRANCHEMENT EXISTANT	25 Chemin de Mariney	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE DN40 AVEC NOURRICE 2 COMPTEURS	Avenue des Boïens Lot le Clos des Boïens	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 32 MM	Avenue des Boïens	BIGANOS
NOURRICE 2 COMPTEURS SUR BRANCHEMENT EXISTANT	Rue Gutenberg ZAC de la Cassadote	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE DN 40 MM - NOURRICE 3 DEPARTS	5 Rue St Exupéry	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	63 Rue des Chataigniers	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	32 B Rue du Port	BIGANOS
BRANCHEMENT EAU POTABLE Ø 25 MM	35 Chemin du Tronc	BIGANOS

Les travaux neufs réalisés **sur le réseau** durant l'année figurent au tableau suivant :

Renouvellement canalisation	Linéaire	Travaux
AVENUE DE LA LIBERATION (Hôtel de France caserne pompiers)	613	COLLECTIVITE
Rue VICTOR HUGO (Av de la Libération - R du prof Lande	150	COLLECTIVITE

3.5. Propositions d'améliorations du patrimoine

Ces propositions d'amélioration sont issues de l'ensemble des points précédemment développés ainsi que des données disponibles dans les outils de gestion du patrimoine.

Aussi, comme exploitant du service, Veolia est à même de proposer à la Collectivité les arbitrages entre réparation et renouvellement ainsi que des évolutions à programmer pour améliorer la performance du service.

Nom Installation	Constat et Appréciation : (Satisfaisant Correct Médiocre Préoccupant)	Commentaires	Propositions d'amélioration
TUILERIES : Départ Les Tuileries >Devis accepté, les travaux sont en cours de réalisation premier semestre 2020.	Une seule pompe pour assurer l'alimentation du secteur des Tuileries Préoccupante	Permettra également de supprimer un des ballons de régulation Tuileries	Connecter les deux réseaux sur la distribution Argentières avec la mise en place d'un réducteur de Pression.
TAGON : Régulation de Pression	Déconnexion du château d'eau du réseau Médiocre	Lorsque le château d'eau est déconnecté du réseau il n'est pas possible d'assurer la continuité dans la régulation de la pression du réseau	Mise en place d'une régulation de pression sur les pompes de reprises.
TUILERIES : Régulation de Pression vers BOURG	Déconnexion du château d'eau du réseau Médiocre	Lorsque le château d'eau est déconnecté du réseau il n'est pas possible d'assurer la continuité dans la régulation de la pression du réseau	Mise en place d'une régulation de pression sur deux pompes de reprises vers BOURG.
FACTURE : sécurisation de l'escalier	Il est dangereux de monter par l'escalier (accès à la cuve) Préoccupante		Mise en place autour de l'escalier d'une protection périphérique

La station de Tagon

Cette station est composée d'un forage, d'un traitement (désinfection javel), et d'une station de reprise avec une bâche d'une capacité de 100 m3.

Elle est actuellement en service et fonctionne principalement la nuit et en complément de la station des Tuileries.

La station des Tuileries

Cette station est composée d'un forage, d'un traitement (désinfection), et d'une station de reprise avec une bâche d'une capacité de 1000 m3.

L'installation de reprise a fait l'objet de travaux d'amélioration de la part du délégataire.

En 2015, le type de désinfection a été modifié, nous sommes passés à une désinfection au chlore gazeux, ce qui permettra d'éliminer les dépassements en chlorites.

En 2018 a été renouvelé le groupe Electrogène. Celui-ci a été positionné à l'extérieur du bâtiment.

Le château de Facture

Le château possède un réservoir d'une capacité de 500 m^3.

La cartographie

Le délégataire étant équipé d'un matériel d'établissement et de gestion de cartographie informatique, il a mis en place le SIG (système d'information géographique) sur l'ensemble du réseau de la commune.

Cette cartographie est opérationnelle depuis 2012.

La base de données ainsi constituée peut être transmise à la commune dans une version adaptée aux moyens informatiques des services municipaux.

Télérelève

Un pilote de télérelève a été mis en place par le délégataire sur les bâtiments municipaux. Ainsi, depuis septembre 2012, 20 compteurs sont suivis et exploités dans le cadre d'une démarche de gestion optimisée des consommations d'eau par la commune.

La mise en sécurité des ouvrages

Une étude de vulnérabilité, lancée par la Collectivité, a permis d'établir les mesures à entreprendre pour sécuriser les sites de production.

La sectorisation

La sectorisation dont la mise en service a été finalisée en 2016 contribue à la réduction des pertes en eau.

Afin de renforcer l'alimentation en eau de la zone d'activité Cassadote il a été mis en place en janvier 2020 un compteur de sectorisation. Ceci afin remettre en service le maillage situé à proximité des nouveaux services techniques sous la voie de SNCF.

Le compteur d'achat d'eau du « quartier bas » a également été intégré à la sectorisation en janvier 2020.

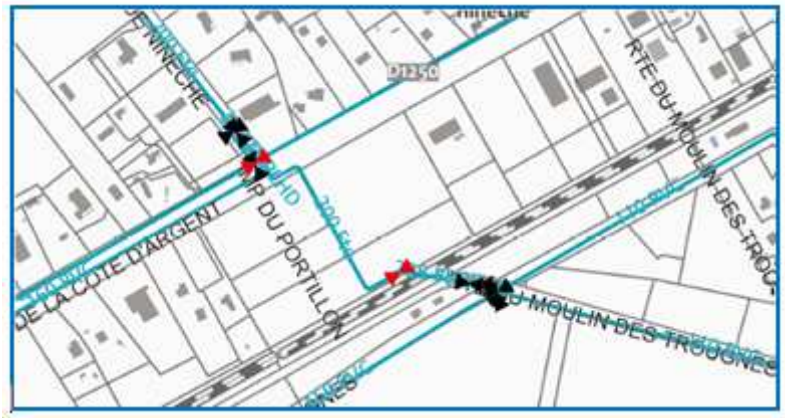

Réseau

Après le programme 2017 de renouvellement de réseau engagé sur les rue Victor Hugo, Libération, Lecoq et avenue des boïens.

Prolongé rue de la libération en 2018 et 2019

Il serait souhaitable de prolonger le programme sur le reste de l'avenue des boïens et la rue des gaillards

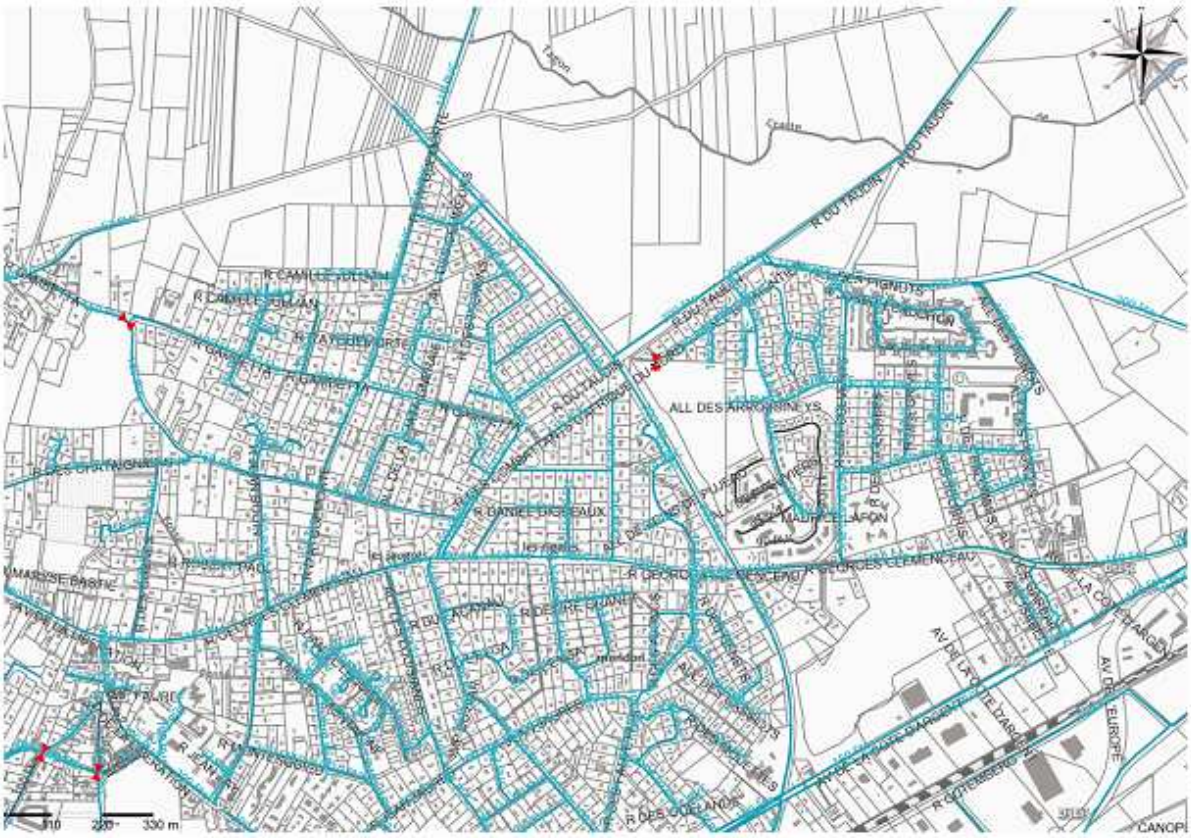

Intégration des abonnés « Quartier Bas »

Les démarches auprès de SUEZ ont abouties.

Les abonnés du « **quartiers bas** » ont intégré le périmètre d'affermage depuis l'été 2019.

4. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE POUR VOTRE SERVICE

4.1. La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services. Elle figure légitimement au premier rang des exigences des consommateurs de service d'eau.

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation…).

4.1.1. LE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'EAU

Dans tous les services qui lui sont confiés, Veolia fait le choix de compléter le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Le contrôle réglementaire réalisé par l'ARS porte sur l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physico-chimiques. L'auto-contrôle est adapté à chaque service et cible davantage les paramètres réglementés pour un suivi du bon fonctionnement des installations et de la qualité de l'eau distribuée.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes. Le détail des paramètres est disponible en annexe.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire
Microbiologique	168	96
Physico-chimique	803	79

4.1.2. L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE

→ *Conformité des paramètres analytiques*

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégataire	Valeur du seuil et unité
Entérocoques fécaux	0	1	1	0	34	16	0 n/100ml

Analyse ARS du 04/06/2019 à la Caserne des Pompiers de Biganos : 1 entérocoque / 100 mL. Recontrôle du 7/06 conforme.

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégataire	Valeur du seuil et unité
Bactéries Coliformes	0	7	1	1	33	16	0 n/100ml
Température de l'eau	10,4	27,2	1	0	34	15	25 °C

Analyse VEOLIA du 22/01 en sortie de la production des Tuileries : 7 coliformes/100 mL. Recontrôle du 30/01/2019 conforme.
Analyse ARS du 04/06/2019 à la Caserne des Pompiers de Biganos : 3 coliformes/ 100 mL. Recontrôle du 7/06 conforme.
Analyse ARS du 24/07/2019 sur le réseau proche de la Mairie : température = 27.2 °C, pas d'impact sur la qualité bactériologique de l'eau.

→ *Composition de l'eau du robinet*

Les données sont celles observées aux points de mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'auto-contrôle pilotées par Veolia.

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	30	33	3	mg/l	Sans objet
Chlorures	24	29	7	mg/l	250
Fluorures	110	140	3	µg/l	1500
Magnésium	5	5,10	3	mg/l	Sans objet
Nitrates	0	0	7	mg/l	50
Pesticides totaux	0	0	2	µg/l	0,5
Potassium	2,10	2,30	3	mg/l	Sans objet
Sodium	21	23	3	mg/l	200
Sulfates	4,60	8,80	7	mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	9,60	10,50	7	°F	Sans objet

4.1.3. L'EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'EAU

→ *Historique des données du contrôle officiel (ARS)*

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques **[P101.1]** et physico-chimiques **[P102.1]**. Le résultat des analyses du contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable

	2015	2016	2017	2018	2019
Paramètres microbiologiques					
Taux de conformité microbiologique	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**97,06 %**
Nombre de prélèvements conformes	27	32	25	29	33
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	1
Nombre total de prélèvements	27	32	25	29	34
Paramètres physico–chimique					
Taux de conformité physico-chimique	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**
Nombre de prélèvements conformes	15	9	8	13	10
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	15	9	8	13	10

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

→ *Chlorure de Vinyle Monomère*

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérigène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5 µg/L. Des dépassements de cette limite de qualité sont susceptibles d'être observés du fait d'une migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produites avant 1980.

En 2019, comme les années précédentes, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont continué d'appliquer l'instruction de la Direction Générale de la Santé du 18 octobre 2012 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de dépassement de la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. La plupart des ARS appliquent une stratégie d'échantillonnage ciblée sur les canalisations précédemment repérées comme à risques. Il s'agit avant tout des canalisations susceptibles d'être concernées par le phénomène de migration du CVM compte-tenu de leurs caractéristiques patrimoniales (période de pose) et hydrauliques (temps de séjour de l'eau dans la canalisation).

Situation sur votre service :

Au titre de l'auto-surveillance en 2019, VEOLIA a réalisé 4 analyses du paramètre CVM sur des conduites en PVC ancien avant 1980. Aucun dépassement de la limite de qualité fixée à 0.5 µg/l n'a été constaté. Les 2 analyses réalisées par l'ARS sur le réseau de distribution sont également conformes.

4.2. La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau

4.2.1. L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION : LE VOLUME PRELEVE ET PRODUIT

→ *Le volume prélevé*

Les autorisations de prélèvement maximales par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m3/h)	Volume journalier (m3/jour)
ST 01 - TAGON	90	750
ST 02 - TUILERIE	150	2 250

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Volume prélevé (m3)	**628 653**	**690 986**	**646 818**	**650 268**	**628 788**	**-3,3%**
Volume prélevé par ressource (m3)						
ST 01 - TAGON	50 334	113 010	104 845	162 159	150 237	-7,4%
ST 02 - TUILERIE	578 319	577 976	541 973	488 109	478 551	-2,0%
Volume prélevé par nature d'eau (m3)						
Eau souterraine non influencée	628 653	690 986	646 818	650 268	628 788	-3,3%

→ *Le volume produit et mis en distribution*

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Volume prélevé (m3)	**628 653**	**690 986**	**646 818**	**650 268**	**628 788**	**-3,3%**
Besoin des usines	1 374	6 894	12 515	8 312	2 648	-68,1%
Pertes en adduction	0	0	0	0	0	0%
Volume produit (m3)	**627 279**	**684 092**	**634 303**	**641 956**	**626 140**	**-2,5%**
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution (m3)	**627 279**	**684 092**	**634 303**	**641 956**	**626 140**	**-2,5%**

Evolution des volumes produits et achetés à d'autres services d'eau potable

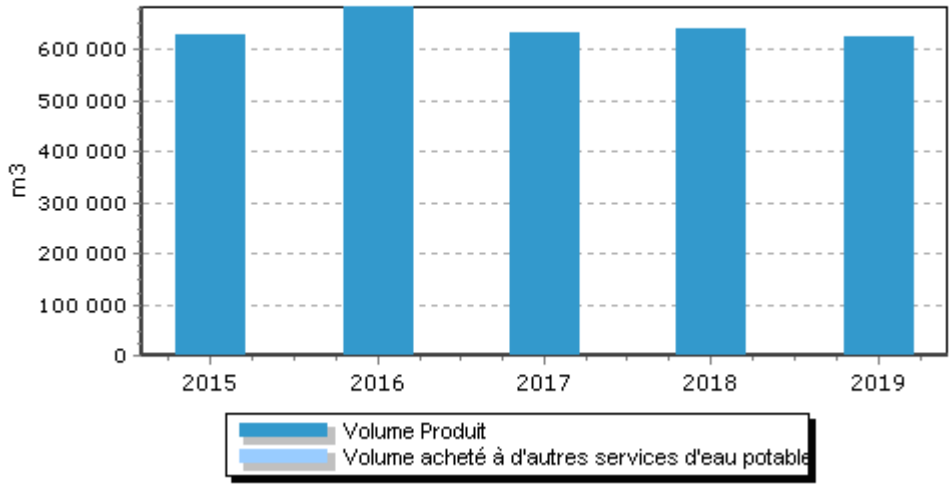

Le volume acheté à d'autres services d'eau potable est détaillé ci-après :

4.2.2. L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION : LE VOLUME VENDU, LE VOLUME CONSOMME ET LEUR EVOLUTION

→ *Le volume vendu*

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	**521 170**	**569 355**	**548 433**	**524 750**	**557 040**	**6,2%**
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	**521 170**	**569 355**	**548 433**	**524 750**	**557 040**	**6,2%**
domestique ou assimilé	521 170	569 355	548 431	523 163	555 939	6,3%
autres que domestiques	0	0	2	1 587	1 101	-30,6%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	

→ *Le volume consommé*

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, …) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,…). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	526 479	578 534	567 113	556 710	568 871	2,2%
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	**522 187**	**581 713**	**567 113**	**561 324**	**568 871**	**1,3%**
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	368	364	365	362	365	0,8%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	3 770	2 720	2 320	2 265	2 265	0,0%
Volume de service du réseau (m3)	2 840	37 840	3 000	3 258	2 362	-27,5%
Volume consommé autorisé (m3)	**533 089**	**619 094**	**572 433**	**562 233**	**573 498**	**2,0%**
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	**528 797**	**622 273**	**572 433**	**566 847**	**573 498**	**1,2%**

→ *Synthèse des flux de volumes*

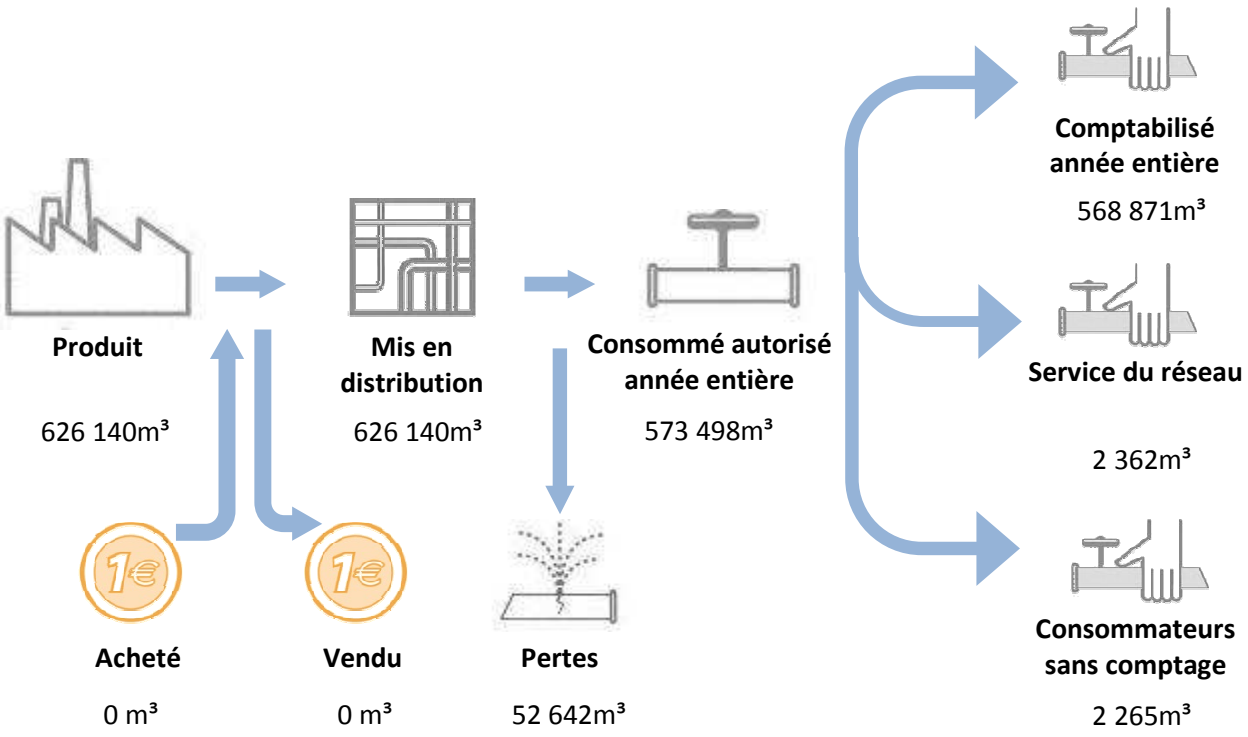

4.2.3. LA MAITRISE DES PERTES EN EAU

La maîtrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'état du patrimoine et l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite.

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement. La non-réalisation de ce plan d'actions entraîne le doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'eau.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2019 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle2(%)	ILP (m³/j/km)	ILVNC (m³/j/km)	ILC (m³/j/km)
2019	91,6	67,71	1,25	1,35	13,57

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Objectif Rdt Grenelle 2 (%) : Seuil de rendement à atteindre compte-tenu des caractéristiques du service, estimé conformément au décret du 27 janvier 2012

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)): (volume mis en distribution – volume consommé autorisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/nombre de jours dans l'année)

ILVNC (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/ nombre de jours dans l'année)

ILC (indice linéaire de consommation (m³/j/km) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/nombre de jours dans l'année)

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	**84,3 %**	**91,0 %**	**90,3 %**	**88,3 %**	**91,6 %**	**3,7%**
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) . . . . . A	528 797	622 273	572 433	566 847	573 498	1,2%
Volume vendu à d'autres services (m3) . . . . . B	0	0	0	0	0	
Volume produit (m3) C	627 279	684 092	634 303	641 956	626 140	-2,5%

Selon les prestations assurées dans le cadre du contrat, certains termes de la formule peuvent être sans objet. Ils ne sont alors pas affichés dans le tableau

(A = Volume consommé autorisé 365 jours ; B = Volume vendu à d'autres services ; C = Volume produit ; D = Volume acheté à d'autres services)
Calcul effectué selon la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008

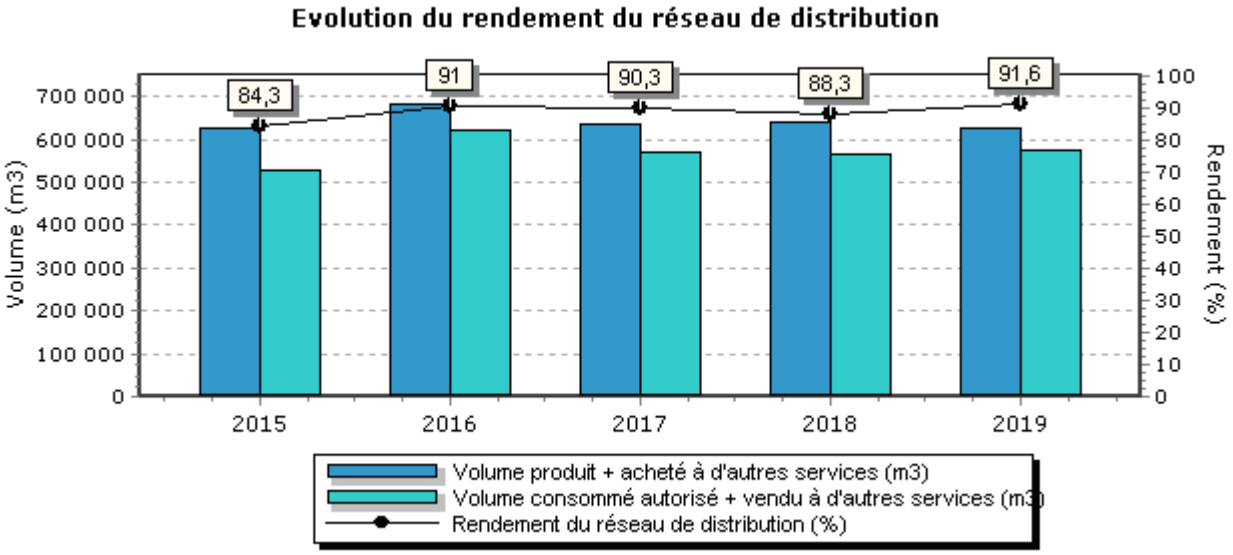

Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'Eau, le rendement de réseau 2019 étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique. Veolia poursuivra ses efforts pour améliorer la performance du réseau dans la continuité des actions mises en œuvre en 2019.

→ *L'indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] et l'indice linéaire de pertes en réseau [P106.3]*

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	**2,50**	**2,42**	**1,59**	**1,91**	**1,35**
Volume mis en distribution (m3) . . . . . A	627 279	684 092	634 303	641 956	626 140
Volume comptabilisé 365 jours (m3) . . . . . B	522 187	581 713	567 113	561 324	568 871
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	115 338	115 745	115 745	115 813	115 813

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	**2,34**	**1,46**	**1,46**	**1,78**	**1,25**
Volume mis en distribution (m3) . . . . . A	627 279	684 092	634 303	641 956	626 140
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) . . . . . B	528 797	622 273	572 433	566 847	573 498
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	115 338	115 745	115 745	115 813	115 813

4.3. La maintenance du patrimoine

On distingue deux types d'interventions :

- Des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance,
- Des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale des équipes opérationnelles grâce à des procédures d'intervention parfaitement décrites et éprouvées. Les interruptions de service restent ainsi l'exception.

La réalisation de ces interventions conduit le cas échéant à faire appel à des compétences mutualisées (régionales ou nationales) et bénéficie d'outils informatiques de maintenance et de gestion des interventions.

La gestion centralisée des interventions

Le pilotage des interventions de nos techniciens est centralisé, qu'elles soient programmées ou imprévues, qu'il s'agisse de la maintenance d'un équipement, d'une intervention sur le branchement d'un abonné, d'une réparation de fuite ou encore d'un prélèvement pour analyse.

4.3.1. LES OPERATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

→ *Les installations*

- **Opérations d'exploitation courante**

Lors de ces passages sur les installations, Veolia réalise des opérations d'exploitation courantes telles que :

- Pilotage des installations avec réglage et contrôle de son fonctionnement ;
- Suivi analytique de l'eau produite ;
- Maintenance et réglage des appareils de chloration ;
- Etalonnage des équipements de mesures et de contrôles ;
- Paramétrage des transmetteurs et des sondes ;
- Maintenance préventive des installations hydrauliques ;
- Contrôle des installations électriques par un organisme agréé (SOCOTEC) ;
- Nettoyage des ouvrages et l'entretien des espaces verts.

- **Lavage des réservoirs**

Pour cet exercice, les dates de lavages des ouvrages de stockage sont listées dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'installation	Descriptif	Capacité en m^3	Date Nettoyage année n-1	Date Nettoyage année n
Rs 01 – TAGON	*Bâche de reprise*	100	08/03/2018	13/02/2019
Rs 02 - TUILERIES	*Bâche de reprise*	1 000	03/04/2018	21/02/2019
Rs 03 - FACTURE	*Château d'eau*	500	04/04/2018	19/02/2019

4.3.2. LES OPERATIONS DE MAINTENANCE DU RESEAU

Le SIG est un composant essentiel de la gestion du patrimoine réseau. En effet, le SIG permet l'inventaire et la localisation des canalisations et des branchements, ainsi que la connaissance des événements d'exploitation. Cette capitalisation des informations permet d'intervenir efficacement au quotidien et de construire une stratégie optimisée de l'exploitation et du renouvellement.

4.3.3. LES RECHERCHES DE FUITES

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	10	10	19	7	15	114,3%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0%
Nombre de fuites sur branchement	14	8	6	7	7	0,0%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0%
Nombre de fuites sur compteur	19	16	32	22	21	-4,5%
Nombre de fuites sur équipement	0	0	0	1	34	3 300,0%
Nombre de fuites réparées	43	34	57	37	77	108,1%
Linéaire soumis à recherche de fuites	8 965	7 439	5 541	1 108	8 684	683,8%

- **Fuites sur réseau (15) et branchements (7)**

Date intervention	Lieu intervention	Commune intervention	Ouvrage
02/01/2019	RUE DE LA PINEDE	BIGANOS	Conduite
11/01/2019	RUE JEAN JAURES	BIGANOS	Conduite
22/01/2019	RUE GEORGES CLEMENCEAU (D3E11)	BIGANOS	Conduite
11/02/2019	RUE JEAN JAURES	BIGANOS	Conduite
28/02/2019	ALLEE DES GEMMEURS	BIGANOS	Conduite
10/10/2019	NINECHE	BIGANOS	Conduite
22/10/2019	RUE JEAN JAURES	BIGANOS	Conduite
10/11/2019	RUE DES GAILLARDS	BIGANOS	Conduite
11/11/2019	RUE DU PORT	BIGANOS	Conduite
14/11/2019	RUE DES GAILLARDS	BIGANOS	Conduite
26/11/2019	RUE JEAN JAURES	BIGANOS	Conduite
28/11/2019	RUE DE TAGON	BIGANOS	Conduite
13/12/2019	ALLEE BREMONTIER	BIGANOS	Conduite
13/12/2019	AVENUE DES BOIENS (D3E12)	BIGANOS	Conduite
13/12/2019	D804	BIGANOS	Conduite
23/03/2019	RUE DE LA FORET	BIGANOS	Branchement
31/05/2019	RUE GUTEMBERG	BIGANOS	Branchement
10/07/2019	RUE JEAN JAURES	BIGANOS	Branchement
30/07/2019	ALLEE BREMONTIER	BIGANOS	Branchement
08/08/2019	RUE DES BOUVREUILS	BIGANOS	Branchement
13/11/2019	RUE VICTOR HUGO	BIGANOS	Branchement
14/11/2019	RUE DES GAILLARDS	BIGANOS	Branchement

- **Campagne de recherche de fuites**

Une analyse journalière des débits minimum enregistrés par les compteurs de sectorisation détermine les zones de recherche de fuites. Ces recherches sont affinées par corrélation acoustique et des méthodes innovantes sont en cours d'optimisation.

Les campagnes de recherche de fuites réalisées durant cet exercice ont permis de maintenir le rendement du réseau à un niveau très satisfaisant.

Et en complément de ces analyses journalières des campagnes de recherche de fuite ont été réalisées à différentes périodes de l'année.

Commune	Rue	Type équipement	Linéaire (m)
BIGANOS	AVENUE DES BOIENS (D3E12)	Canalisation	362.43
BIGANOS	IMPASSE DE NINECHE	Canalisation	1331.29
BIGANOS	LES TUILERIES	Canalisation	3838.19
BIGANOS	PISTE FORESTIERE INTERCOMMUNALE 210	Canalisation	3152.31

4.4. L'efficacité environnementale

4.4.1. LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance est indispensable à la préservation de la ressource en eau aussi bien pour les installations gérées en propre que pour les achats d'eau. Le périmètre de protection est un des principaux moyens pour éviter la dégradation de la ressource par des pollutions accidentelles ou diffuses. L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service **[P108.3]** permet d'évaluer ce processus.

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource	**80 %**	**80 %**	**80 %**	**80 %**	**80 %**

Pour chaque installation de production, cet indice se décompose de la façon suivante :

Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2015	2016	2017	2018	2019
ST 01 - TAGON	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 02 - TUILERIE	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %

4.4.2. LE BILAN ENERGETIQUE DU PATRIMOINE

Un management de la performance énergétique des installations est mis en œuvre La performance énergétique des équipements est prise en compte dans leur renouvellement. Cela contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	**324 190**	**357 735**	**339 790**	**361 555**	**378 683**	**4,7%**
Installation de production	324 190	357 735	339 790	361 555	378 683	4,7%

Le tableau détaillé du Bilan énergétique du patrimoine se trouve en annexe.

4.4.3. LA CONSOMMATION DE REACTIFS

Selon les cas, le choix du réactif est établi de façon à optimiser le traitement :

- assurer une eau de qualité conforme aux normes de potabilité,
- réduire les quantités de réactifs à utiliser.

	2019
ST 01 - TAGON	
Consommation Hypochlorite de Sodium (kg)	1 500
Volume produit refoulé (m3)	145 122
ST 02 - TUILERIE	
Consommation Chlore gazeux (kg)	800
Volume produit refoulé (m3)	481 018

4.4.4. LA VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

→ *La valorisation des déchets liés au service*

Les déchets liés à l'activité du service sont gérés suivant des filières respectueuses de l'environnement. Le recyclage des matériaux est privilégié.

L'engagement de responsabilité environnementale permet à Veolia de développer des bonnes pratiques en termes de gestion des déchets. Ainsi, de plus en plus, les équipes opérationnelles trient à la source les huiles, graisses et absorbants (matières souillées par des solvants, des huiles…), les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les déchets d'activité réseau, les déchets métalliques, les emballages (carton, bois, polystyrène…), les déchets de laboratoire (verrerie, sous-produits d'analyses) et les déchets de bureaux (papier, plastique, verre, piles, cartouches d'imprimantes…).

La collecte sélective de chaque catégorie de produits est mise en place sur certains lieux de leur production (usines, ateliers, bureaux, chantiers...). Ils sont alors évacués dans des filières de valorisation agréées.

5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1er février 2016.

→ *Le CARE*

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».

Les données ci-dessous sont en Euros.

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX **Version Finale**

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2019
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: I5240 - BIGANOS **Eau**

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
PRODUITS	**969 127**	**741 388**	**-23.50 %**
Exploitation du service	314 483	269 441	
Collectivités et autres organismes publics	582 486	379 144	
Travaux attribués à titre exclusif	46 993	66 854	
Produits accessoires	25 165	25 948	
CHARGES	**1 019 887**	**809 011**	**-20.68 %**
Personnel	182 300	166 586	
Energie électrique	28 607	36 382	
Achats d'eau	0	- 41	
Produits de traitement	1 249	974	
Analyses	4 737	6 382	
Sous-traitance, matièreset fournitures	96 141	79 155	
Impôts locaux et taxes	7 536	6 230	
Autres dépenses d'exploitation	36 366	53 489	
télécommunications, poste et telegestion	*3 348*	*6 796*	
engins et véhicules	*17 959*	*34 858*	
informatique	*19 790*	*20 839*	
assurances	*1 748*	*5 126*	
locaux	*8 973*	*6 458*	
autres	*- 15 453*	*- 20 587*	
Redevances contractuelles	5 000	6 000	
Contribution des services centraux et recherche	25 228	20 080	
Collectivités et autres organismes publics	582 486	379 144	
Charges relatives aux renouvellements	48 047	49 673	
pour garantie de continuité du service	*6 940*	*8 021*	
programme contractuel (renouvellements)	*41 107*	*41 652*	
Charges relatives aux investissements	1 194	1 212	
programme contractuel (investissements)	*1 194*	*1 212*	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	995	3 748	
RESULTAT AVANT IMPOT	**- 50 759**	**- 67 624**	**-33.23 %**
RESULTAT	**- 50 760**	**- 67 625**	**-33.22 %**

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 3/21/2020

Pour 2019, la présentation des CARE sera modifiée afin que la la redevance de modernisation des réseaux collectifs RMRC n'apparaisse plus en produits et en charges, étant précisé que ceci n'a aucun impact sur le résultat d'exploitation du contrat (produit et charge du même montant).

En effet, la RMRC étant collectée pour le compte de l'Agence de l'Eau et reversée à cette dernière par VE CGE, elle ne constitue pas une recette pour cette dernière mais uniquement pour l'Agence de l'Eau.

La RMRC est perçue par l'agence de l'eau auprès de l'exploitant du service assurant la facturation de la redevance assainissement en même temps que celle-ci.

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE :

Les données ci-dessous sont en Euros.

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX **Version Finale**

Etat détaillé des produits (1)
Année 2019

Collectivité: I5240 - BIGANOS **Eau**

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	314 483	269 441	-14.32 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*290 685*	*294 667*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*23 798*	*- 25 225*	
Exploitation du service	**314 483**	**269 441**	**-14.32 %**
Produits : part de la collectivité contractante	232 167	197 779	-14.81 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*222 103*	*220 687*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*10 064*	*- 22 908*	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	45 998	34 862	-24.21 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*40 751*	*40 613*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*5 247*	*- 5 751*	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	179 824	146 503	-18.53 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*172 340*	*171 633*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*7 484*	*- 25 130*	
Redevance Modernisation réseau	124 498	0	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*120 526*	*0*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*3 971*	*0*	
Collectivités et autres organismes publics	**582 486**	**379 144**	**-34.91 %**
Produits des travaux attribués à titre exclusif	**46 993**	**66 854**	**42.26 %**
Produits accessoires	**25 165**	**25 948**	**3.11 %**

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/21/20

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

5.2. Situation des biens

→ *Variation du patrimoine immobilier*

Cet état retrace les opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

→ *Inventaire des biens*

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

→ *Situation des biens*

La situation des biens est consultable aux chapitres 3.1 et 3.2.

Par ce compte rendu, Veolia présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Veolia n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

5.3. Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissement et/ou de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

→ *Programme contractuel d'investissement*

Au titre de l'exercie 2019 il n'a pas été réalisé d'investissement contractuel.

→ *Programme contractuel de renouvellement*

Installations électromécaniques	Renouvelé exercices antérieurs	Renouvelé dans l'exercice
ST 01 - TAGON		
BACHE DE REPRISE		
3 ML CONDUITE D'ASPIRATION	2015	
4 REGULATEURS DE NIVEAU		2019
CAPOT DE COUVERTURE ACCES RESERVOIR EN ALUMINIUM	2015	
ECHELLE D'ACCES EXTERIEURE	2015	
ELECTRICITE ET TELEGESTION		
CONDENSATEUR SECOVAR	2016	
DISJONCTEUR GENERAL	2016	
FORAGE DE TAGON		
DEBITMETRE		2019
POMPAGE DE REPRISE		
2 CLAPETS	2016	
2 VANNES REFOULEMENT DN 100	2016	
BALLON ANTI-BELIER 500 L	2016	
COMPTEUR DN 150	2017	
TRAITEMENT		
POMPE DOSEUSE DE JAVEL	2016	
ST 02 - TUILERIES		
BACHE DE REPRISE		
CONDUITE D'ASPIRATION + CREPINE INOX		2019
ELECTRICITE ET TELEGESTION		
ARMOIRE ELECTRIQUE BT	2014	
ARMOIRE ELECTRIQUE BT	2016	
DISJONCTEUR GENERAL	2016	
GROUPE ELECTROGENE 103 KW	2017	

FORAGE DES TUILERIES		
DEBITMETRE DN 150	2018	
POMPE CAPRARI - E12 S55 2 EF - 200 M3	2013	
POMPAGE DE REPRISE		
10 ML CANALISATION ACIER DN 150	2016	
15 ML CANALISATION ACIER DN 125	2012	
2 CLAPETS DN 125	2012	
4 VANNES DE REFOULEMENT DN 100	2012	
BALLON CHARLATTE 1000 L	2016	
DEBITMETRE		2019
DEBITMETRE PRODUCTION DN 200		2019
POMPE 6 - KSB ETABLOC G25-20222 - 10 M3H A 35 M -	2016	
TRAITEMENT		
ANALYSEUR EN CONTINU ALLDOS CONEX 350	2018	
ST 03 - FACTURE		
CHÂTEAU D'EAU		
DISJONCTEUR GENERAL		2019
ECLAIRAGE		2019
SATELLITE DE TELEGESTION WIT 5120	2012	
SONDE PIEZOMETRIQUE ENDRESS-HAUSER		2019

5.4. Les engagements à incidence financière

Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public et qui, à ce titre, peuvent entraîner des obligations financières entre Veolia, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la Collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Veolia pourra détailler ces éléments.

5.4.1. FLUX FINANCIERS DE FIN DE CONTRAT

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la Collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

→ *Régularisations de TVA*

Si Veolia a assuré pour le compte de la Collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition[1], deux cas se présentent :

- Le nouvel exploitant est assujetti à la TVA[2] : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux Services de l'Etat.
- Le nouvel exploitant n'est pas assujetti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Veolia la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Veolia du montant dû à l'Administration Fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

→ *Biens de retour*

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

→ *Biens de reprise*

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

→ *Autres biens ou prestations*

Hormis les biens de retour et les biens de reprise prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la Collectivité et selon des

[1] art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

[2] Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

→ *Consommations non relevées et recouvrement des sommes dues au délégataire à la fin du contrat*

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. Il y a lieu de définir avec la Collectivité les modalités de facturation (relevé spécifique, prorata temporis) et de recouvrement des sommes dues qui s'imposeront au nouvel exploitant, ainsi que les modalités de reversement des surtaxes correspondantes.

5.4.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AU PERSONNEL

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Veolia propose de rencontrer la Collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

→ *Dispositions conventionnelles applicables aux salariés de Veolia*

Les salariés de Veolia bénéficient :

- des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- des dispositions de l'accord interentreprises de l'Unité Economique et Sociale " Veolia - Générale des Eaux " du 12 novembre 2008 qui a pris effet au 1er janvier 2009, d'accords conclus dans le cadre de cette Unité Economique et Sociale et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail des cadres, la protection sociale (retraite, prévoyance, handicap, formation) et d'accords d'établissement, usages et engagements unilatéraux.

→ *Protection des salariés et de l'emploi en fin de contrat*

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la Collectivité de prévoir les mesures appropriées.

Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, etc.) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée, l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Veolia transmettra à la Collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier masse salariale correspondante).

Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia. Au-delà de ces trois mois, le statut Veolia est soit maintenu pendant une période de douze mois maximum, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.
Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et

d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la Collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Veolia se tient à la disposition de la Collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la Collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents[3] affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

→ *Comptes entre employeurs successifs*

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

- de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat,
- concernant les salaires et notamment salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13ème mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs,….,
- concernant les autres rémunérations : pas de comptes à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail,…

[3] Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.

6. ANNEXES

6.1. La facture 120 m³

BIGANOS	m³	Prix au 01/01/2020	Montant au 01/01/2019	Montant au 01/01/2020	N/N-1
Production et distribution de l'eau			**97,95**	**99,20**	**1,28%**
Part délégataire			**50,20**	**51,45**	**2,49%**
Abonnement			14,94	15,32	2,54%
Consommation	120	0,3011	35,26	36,13	2,47%
Part communale			**38,80**	**38,80**	**0,00%**
Abonnement			13,00	13,00	0,00%
Consommation	120	0,2150	25,80	25,80	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	**120**	**0,0746**	**8,95**	**8,95**	**0,00%**
Collecte et dépollution des eaux usées			**221,76**	**224,44**	**1,21%**
Part délégataire			**118,96**	**121,64**	**2,25%**
Abonnement			11,56	11,84	2,42%
Consommation	120	0,9150	107,40	109,80	2,23%
Part communale			**102,80**	**102,80**	**0,00%**
Abonnement			44,00	44,00	0,00%
Consommation	120	0,4900	58,80	58,80	0,00%
Organismes publics et TVA			**102,34**	**102,68**	**0,33%**
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			32,74	33,08	1,04%
TOTAL € TTC			**422,05**	**426,32**	**1,01%**

6.2. Les données consommateurs par commune

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
BIGANOS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 020	10 114	10 178	10 422	10 615	1,9%
Nombre d'abonnés (clients)	4 538	4 640	4 718	4 765	4 908	3,0%
Volume vendu (m3)	521 170	569 355	548 433	524 750	557 040	6,2%

6.3. La qualité de l'eau

6.3.1. L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur,
- les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives.

→ *Conformité des prélèvements*

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégataire		Contrôle sanitaire et surveillance du délégataire	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	34	33	16	16	50	49
Physico-chimie	10	10	4	4	14	14

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégataire	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégataire
Microbiologique	97,1 %	100,0 %	98,0 %
Physico-chimie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

→ *Conformité des paramètres analytiques*

Le tableau suivant présente en détail les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à limite de qualité des paramètres soumis à une référence de qualité[4] :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	**Conformité aux limites / Respect des Références**	**Nb total de résultats d'analyses**	**Conformité aux limites / Respect des Références**
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique	67	66	32	32
Physico-chimique	305	305	4	4
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique	101	100	64	63
Physico-chimique	310	309	75	75
Autres paramètres analysés				
Microbiologique				
Physico-chimique	187			

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

[4] Attention, tous les paramètres analysés ne sont pas forcément soumis à limite ou à référence de qualité.

6.4. Le bilan énergétique du patrimoine

→ *Bilan énergétique détaillé du patrimoine*

Installation de production

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
ST 01 - TAGON						
Energie relevée consommée (kWh)	27 683	57 396	53 149	77 655	77 932	0,4%
Consommation spécifique (Wh/m3)	565	533	547	486	537	10,5%
Volume produit refoulé (m3)	48 960	107 687	97 103	159 660	145 122	-9,1%
ST 02 - TUILERIE						
Energie relevée consommée (kWh)	296 507	300 339	286 641	283 900	300 751	5,9%
Consommation spécifique (Wh/m3)	513	521	534	589	625	6,1%
Volume produit refoulé (m3)	578 319	576 405	537 200	482 296	481 018	-0,3%

Installation de captage

	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
FORAGE TAGON						
Volume pompé (m3)		113 010	104 845	162 159	150 237	-7,4%
FORAGE TUILERIE						
Volume pompé (m3)		577 976	541 973	488 109	478 551	-2,0%

6.5. Annexes financières

→ *Les modalités d'établissement du CARE*

Introduction générale

Le décret 2005-236, codifié aux articles R1411-7 et R1411-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a fourni des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Délégataire prévu à l'article L1411-3 du même CGCT, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de 2019 respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement.

Organisation de la Société au sein de la Région et de Veolia Eau France

L'organisation de la Société Veolia Eau -Compagnie Générale des Eaux au sein de la Région Sud Ouest de Veolia Eau (groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux) comprend différents niveaux opérationnels qui apportent quotidiennement leur contribution au bon fonctionnement des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement qui leur sont confiés.

La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent en effet un des principes majeurs d'organisation de Veolia Eau et de ses sociétés.

Par ailleurs, à l'écoute de ses clients et des consommateurs, Veolia Eau est convaincu que si l'eau est au cœur des grands défis du 21eme siècle, il convient aussi d'être très attentif à la quête grandissante de transparence, de proximité et d'implication des collectivités ainsi qu'à la recherche constante d'efficacité et de qualité.

L'organisation de Veolia Eau, construite depuis 2018 selon une logique « gLocale » dans le cadre du projet d'entreprise « Osons 20/20 », répond à ces enjeux. Elle permet à la fois de partager le meilleur de ce que peut apporter un grand groupe en matière de qualité, d'innovation, de solutions et d'investissements (« global ») ; mais aussi en s'appuyant sur 65 « Territoires », avec des moyens renforcés pour l'exploitation, toujours plus ancrés localement et avec un réel pouvoir de décision (« local »). 9 Régions viennent quant à elle assumer un rôle de coordination et de mutualisation au bénéfice des Territoires.

Au sein de cette organisation, et notamment pour accroître la qualité des services rendus à ses clients, la Société Veolia Eau -Compagnie Générale des Eaux a pris part à la démarche engagée par Veolia Eau visant à accroître la collaboration entre ses différentes sociétés.

Dans ce contexte, la Société est associée à d'autres sociétés du Groupe pour mettre en commun au sein d'un GIE national un certain nombre de fonctions supports (service clientèle, ressources humaines, bureau d'étude technique, service achats, expertises nationales…) ; étant précisé que cette mise en commun peut être organisée en tant que de besoin sur des périmètres plus restreints (au niveau d'une Région ou d'un Territoire par exemple).

Aujourd'hui, les exploitations de la Société bénéficient des interventions tant de ses moyens propres que des interventions du GIE national, au travers d'une organisation décentralisant, au niveau adapté, les différentes fonctions.

L'architecture comptable de la Société est le reflet de cette structure décentralisée et mutualisée. Elle permet de suivre aux niveaux adéquats les produits et les charges relevant d'une part de la Région (niveaux successifs de la Région, du Territoire, du Service Local), et d'autre part les charges de niveau national (contribution des services centraux).

En particulier, conformément aux principes du droit des sociétés, et à partir d'un suivi analytique commun à toutes les sociétés membres du GIE national, la Société facture à ce dernier le coût des moyens qu'elle met à sa disposition ; réciproquement, le GIE national lui facture le coût de ses prestations.

Le compte annuel de résultat de l'exploitation relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de la Société délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

La présente annexe a pour objet de préciser les modalités de détermination de ces produits et de ces charges.

Faits Marquants

Comme évoqué précédemment, Veolia Eau a mis en œuvre à compter de 2018 une nouvelle organisation plus adaptée aux enjeux du secteur. Quelques actions complémentaires ont eu lieu en 2019 pour achever ce déploiement et, à ce titre, des coûts de restructuration, par nature exceptionnels, ont été engendrés et repartis entre les contrats de la Société.

1. Produits

Les produits inscrits dans le compte annuel de résultat de l'exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités de distribution d'eau et d'assainissement [de gaz], ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice , une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des produits non relevés et/ou facturés au cours du mois de décembre et comptabilisée. Les éventuels écarts d'avec les facturations sont comptabilisés dans les comptes de l'année suivante . Les dégrèvements comptabilisés (dont ceux consentis au titre de la loi dite « Warsmann » du 17 mai 2011 qui fait obligation à la Société d'accorder – dans certaines conditions - des dégrèvements aux usagers ayant enregistré des surconsommations d'eau et d'assainissement du fait de fuites sur leurs installations après compteur) sont quant à eux portés en minoration des produits d'exploitation de l'année où ils sont accordés.

S'agissant des produits des travaux attribués à titre exclusif, ils correspondent aux montants comptabilisés en application du principe de l'avancement.

Le détail des produits annexé au compte annuel du résultat de l'exploitation fournit une ventilation des produits entre les produits facturés au cours de l'exercice et ceux résultant de la variation de la part estimée des consommations.

2. Charges

Les charges inscrites dans le compte annuel du résultat de l'exploitation englobent :

- les charges qui sont exclusivement imputables au contrat (charges directes § 2.1),
- la quote-part, imputable au contrat, des charges communes à plusieurs contrats (charges réparties § 2.2).

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique (charges calculées § 2.1.2).

2.1. Charges exclusivement imputables au contrat

Ces charges comprennent :

- les dépenses courantes d'exploitation (cf 2.1.1),
- un certain nombre de charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (domaines privé et délégué) et de l'obligation contractuelle de renouvellement (cf 2.1.2). Pour être calculées, ces charges n'en sont pas moins identifiées contrat par contrat, en fonction de leurs opérations spécifiques,
- les charges correspondant aux produits perçus pour le compte des collectivités et d'autres organismes,
- les charges relatives aux travaux à titre exclusifs.

2.1.1. Dépenses courantes d'exploitation

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité…). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau du Service Local dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats du Service Local. Cet écart est ventilé selon sa nature sur trois rubriques des CARE (personnel, véhicules, autres charges).

Par ailleurs, la précision suivante est apportée sur la prise en compte de la fiscalité indirecte applicable aux consommations d'électricité. Depuis 1er janvier 2016, la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (qui a alors absorbé la Contribution au Service Public de l'Electricité) est calculée comme une majoration du prix du KWH selon un barème fonction de l'électrointensivité de la Société au cours de l'année considérée. Ce taux applicable n'est donc pas nécessairement connu en début d'année et des régularisations peuvent donc avoir lieu au cours des exercices suivants.

Ces régularisations sont enregistrées dans les CARE lors de leur versement effectif. A ce titre , les CARE présentés au titre de 2019 peuvent comprendre des remboursements obtenus au titre de consommations d'électricité survenues en 2016, 2017 et 2018. Ces régularisations sont imputées au contrat selon les points de livraison de l'électricité consommée.

2.1.2. Charges calculées

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique...il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges calculées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (voir note 1 ci-après).

Ces charges concernent principalement les éléments suivants :

Charges relatives au renouvellement :
Les charges économiques calculées relatives au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

- Garantie pour continuité du service

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assurer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.

La garantie pour continuité du service a pour objet de faire face aux charges que le délégataire aura à supporter en exécution de son obligation contractuelle, au titre des biens en jouissance temporaire (voir note 2 ci-après) dont il est estimé que le remplacement interviendra pendant la durée du contrat.

Afin de prendre en compte les caractéristiques économiques de cette obligation (voir note 3 ci-après), le montant de la garantie pour continuité du service s'appuie sur les dépenses de renouvellement lissées sur la durée de la période contractuelle en cours. Cette charge économique calculée est déterminée en additionnant :

- d'une part le montant, réactualisé à la fin de l'exercice considéré, des renouvellements déjà réalisés depuis le début de la période contractuelle en cours ;
- d'autre part le montant des renouvellements prévus jusqu'à la fin de cette période, tel qu'il résulte de l'inventaire quantitatif et qualitatif des biens du service à jour à la date d'établissement des comptes annuels du résultat de l'exploitation (fichier des installations en jouissance temporaire) ;

et en divisant le total ainsi obtenu par la durée de la période contractuelle en cours (voir note 4 ci-après).

Des lissages spécifiques sont effectués en cas de prolongation de contrat ou de prise en compte de nouvelles obligations en cours de contrat.

Ce calcul permet donc de réévaluer chaque année, en euros courants, la dépense que le délégataire risque de supporter, en moyenne annuelle sur la durée de la période contractuelle en cours, pour les renouvellements nécessaires à la continuité du service (renouvellement dit « fonctionnel » dont le délégataire doit couvrir tous les risques et périls dans le cadre de la rémunération qu'il perçoit).

Enfin, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1er janvier 2015, la charge portée dans le CARE au titre d'une obligation contractuelle de type « garantie pour continuité de service » correspond désormais aux travaux réalisés dans l'exercice sans que ne soit plus effectué le lissage évoqué ci-dessus ; ce dernier ne concerne donc désormais que les contrats ayant pris effet antérieurement.

- Programme contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société s'est contractuellement engagée à réaliser un programme prédéterminé de travaux de renouvellement selon les priorités que la Collectivité s'est fixée.

La charge économique portée dans le compte annuel de résultat de l'exploitation est alors calculée en additionnant :

- d'une part le montant, réactualisé à la fin de l'exercice considéré, des renouvellements déjà effectués depuis le début de la période contractuelle en cours (voir note 4 ci-après) ;
- d'autre part, le montant des renouvellements contractuels futurs jusqu'à la fin de cette même période ;

et en divisant le total ainsi obtenu par la durée de la période contractuelle en cours.

- Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

Charges relatives aux investissements :

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

- pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat,
- pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée,
- avec, dans les deux cas, une progressivité prédéterminée et constante (+1,5 % par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros courants, le montant de l'investissement initial. S'agissant des compteurs, ce dernier comprend, depuis 2008, les frais de pose valorisés par l'application de critères opérationnels et qui ne sont donc en contrepartie plus compris dans les charges de l'exercice.

Le taux financier retenu se définit comme le taux de référence d'un financement par endettement en vigueur l'année de la réalisation de l'investissement (calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat majoré de 0,5% pour les investissements réalisés jusqu'au 31.12.2007 et de 1,0% pour les investissements réalisés depuis cette date compte tenu de l'évolution tendancielle du coût des emprunts souscrits par le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT). Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité annuelle de 1,5 % indiquée ci-dessus.

Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1er janvier 2015, la redevance peut reprendre le calcul arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain +

constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

- Fonds contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de consacrer tous les ans un certain montant à des dépenses d'investissements dans le cadre d'un suivi contractuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. C'est en pareil cas le montant correspondant à la définition contractuelle qui est reprise dans cette rubrique.

Lorsque le délégataire s'est engagé contractuellement à prendre à sa charge le paiement d'annuités d'emprunt contractées par la Collectivité, le montant des annuités peut varier pendant la durée du contrat ; la charge correspondante est déterminée selon un calcul actuariel permettant de lisser cette charge sur cette durée.

- Impact des avances remboursables à taux zéro

Lorsque la Société bénéficie d'avances remboursables sans intérêts de la part d'une Agence de l'Eau pour contribuer au financement de certains travaux exécutés dans le cadre d'un contrat de DSP, un calcul spécifique est effectué depuis 2011 pour tenir compte dans le CARE de l'avantage temporaire que représente cette mise à disposition de fonds sans intérêts. Des produits spécifiques sont ainsi calculés sur le capital restant dû en début d'exercice au titre de ces avances, au taux d'intérêt de référence tel que défini ci-dessus et applicable l'année de versement initial de chaque avance. Ces produits sont ensuite portés en minoration des charges économiques calculées au titre des investissements du domaine concédé.

- Investissements du domaine privé

Hormis le parc de compteurs relevant du domaine privé du délégataire (avec une redevance portée sur la ligne « Charges relatives aux compteurs du domaine privé ») et quelques cas où Veolia Eau ou ses filiales sont propriétaires d'ouvrages de production (avec une redevance alors portée sur la ligne « Charges relatives aux investissements du domaine privé »), les redevances attachées aux biens du domaine privé sont portées sur les lignes correspondant à leur affectation (la redevance d'un camion cureur sera affectée sur la ligne « engins et véhicules », celle relative à un ordinateur à la ligne « informatique »…).

2.1.3. Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

2.1.4. Impôt sur les sociétés

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2019 correspond au taux de l'impôt sur les sociétés applicable aux entreprises de plus de 250 M€ de CA (33,33 %), hors contribution sociale additionnelle de 3,3%, mais aussi sans tenir compte des taux de base plus faibles applicables à de plus petites sociétés ou encore à la première tranche de bénéfice imposable .

2.2. Charges réparties

Comme rappelé en préambule de la présente annexe, l'organisation de la Société repose sur un ensemble de niveaux de compétences en partie mutualisés au sein du GIE national.

Les charges communes d'exploitation à répartir proviennent donc de chacun de ces niveaux opérationnels.

2.2.1. Principe de répartition

Le principe de base est celui de la répartition des charges concernant un niveau organisationnel donné entre les diverses entités dépendant directement de ce niveau ou, dans certains cas, entre les seules entités au profit desquelles elles ont été engagées.

Ces charges (qui incluent les éventuelles charges de restructuration) proviennent de chaque niveau organisationnel de Veolia Eau intervenant au profit du contrat : services centraux, Régions, Territoires (et regroupements spécifiques de contrats le cas échéant).

Lorsque les prestations effectuées par le GIE national à un niveau donné bénéficient à plusieurs sociétés, les charges correspondantes sont refacturées par celui-ci aux sociétés concernées au prorata de la valeur ajoutée des contrats de ces sociétés rattachés à ce niveau.

Ensuite, la Société répartit dans ses comptes annuels de résultat de l'exploitation l'ensemble de ses charges communes telles qu'elles résultent de sa comptabilité sociale (après, donc, facturation des prestations du GIE national) selon le critère de la valeur ajoutée des contrats de l'exercice. Ce critère unique de répartition est déterminé par contrat, qu'il s'agisse d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) ou d'un contrat Hors Délégation de Service Public (HDSP). La valeur ajoutée se définit ici selon une approche simplifiée comme la différence entre le volume d'activité (produits) du contrat et la valeur des charges contractuelles et d'achats d'eau en gros imputées à son niveau. Les charges communes engagées à un niveau organisationnel donné sont réparties au prorata de la valeur ajoutée simplifiée des contrats rattachés à ce niveau organisationnel.

Par ailleurs, et dans certains cas, le GIE peut être amené à facturer des prestations à des Sociétés de Veolia Eau France dans le cadre de conventions spécifiques. Les montants facturés à ce titre viennent selon les cas de figure en diminution du montant global des frais à facturer entre sociétés comme évoqué ci-dessus et/ou à répartir entre les contrats au sein de la Société.

D'autre part, le projet d'entreprise « Osons 20/20 ! » comporte d'importantes ambitions en termes de relation consommateurs, avec la volonté de mettre celle-ci au cœur des opérations tout en modernisant les outils utilisés. Cette dynamique se traduit à la fois par la mise en place dans l'ensemble des Territoires de compétences consommateur de terrain tout en professionalisant toujours davantage les processus de masse tels que facturation, encaissement, centre d'appels.

Ces dernières fonctions sont mutualisées au sein de 2 plateformes nationales:

- la plateforme Produits & Cash qui gère la facturation de masse, les encaissements, la relation et les échanges de données avec les prestataires de recouvrement, les reversements aux collectivités.
- La plateforme RC 360 qui gère les flux mails, courriers, appels téléphonique des consommateurs.

Le coût de ces plateformes intègre à l'origine différentes composantes : des coûts de personnel, des loyers, de la sous traitance… Dans une logique de simplification, le coût des plateformes répartie sur chaque contrat est en revanche regroupée pour être enregistrée sur la seule ligne « sous traitance » (indépendamment de la décomposition par nature de cette charge au sein desdites plateformes donc).

A noter toutefois que dans le contexte de poursuite de la montée en puissance de cette nouvelle organisation et des contraintes associées, le coût de ces plateformes a été réparti de la façon suivante : comme en 2018, une pré répartition du coût des plateformes vers les Territoires a été effectuée en tenant compte de l'organisation antérieure et sur la base de la valeur ajoutée simplifiée de 2018. La répartition entre les contrats s'est ensuite effectuée selon la clef de la valeur ajoutée simplifiée 2019 tel qu'exposé au paragraphe 2.2.

Les contrats comportant des achats d'eau supportent une quote part forfaitaire de «peines et soins » égale à 5% de ces achats d'eau qui est portée en minoration du montant global des frais à répartir entre les contrats.

Les charges indirectes sont donc ainsi réparties sur les contrats au profit desquelles elles ont été engagées.

A noter toutefois que par exception à la règle décrite ci-dessus, les frais [de production d'eau] [de traitement des eaux usées] d'une installation donnée sont répartis entre les contrats desservis par cette installation au prorata des volumes.

Par ailleurs, et en tant que de besoin, les redevances (cf. § 2.1.2) calculées au titre des compteurs dont la Société a la propriété sont réparties entre les contrats concernés au prorata du nombre de compteurs desdits contrats.

2.2.2. Prise en compte des frais centraux

Après détermination de la quote-part des frais de services centraux imputable à l'activité Eau France, la quote-part des frais des services centraux engagée au titre de l'activité des Territoires a été facturée au GIE national à charge pour lui de la refacturer à ses membres selon les modalités décrites ci-dessus.

Au sein de la Société, la répartition des frais des services centraux s'effectue au prorata de la valeur ajoutée simplifiée des contrats.

2.3. Autres charges

2.3.1. Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP)

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (travaux exclusifs, production immobilisée, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 K€ ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maitrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,..).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes réparties selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux »

affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

2.3.2. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en 2019 au titre de l'exercice 2018.

2.4. Autres informations

Lorsque la Société a enregistré dans sa comptabilité une charge initialement engagée par le GIE national ou un de ses membres dans le cadre de la mutualisation de moyens, cette charge est mentionnée dans le compte annuel de résultat de l'exploitation selon sa nature et son coût d'origine, et non pas en sous-traitance. Cette règle ne trouve en revanche pas à s'appliquer pour les sociétés du Groupe qui, telles les sociétés d'expertise, ne sont pas membres du GIE national.

Enfin, au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.1.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale, sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues.

Lorsqu'un contrat bénéficie d'un apport d'eau en provenance d'un autre contrat de la société, le compte annuel de résultat de l'exploitation reprend les écritures enregistrées en comptabilité analytique, à savoir :

- inscription dans les produits du contrat « vendeur » de la vente d'eau réalisée,
- inscription dans les charges du contrat « acheteur » de l'achat d'eau réalisé.

Dans une recherche d'exactitude, et compte tenu de la date avancée à laquelle la Société a été amenée à arrêter ses comptes sociaux pour des raisons d'intégration de ses comptes dans les comptes consolidés du Groupe Veolia, les comptes annuels de résultat de l'exploitation présentés peuvent anticiper sur 2019 certaines corrections qui seront portées après analyse approfondie dans les comptes sociaux de l'exercice 2020.

Notes :

1. *Texte issu de l'ancien Plan Comptable Général de 1983, et dont la refonte opérée en 1999 ne traite plus des aspects relatifs à la comptabilité analytique.*

2. *C'est-à-dire les biens indispensables au fonctionnement du service public qui seront remis obligatoirement à la collectivité délégante, en fin de contrat.*

3. *L'obligation de renouvellement est valorisée dans la garantie lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:*
   - *le bien doit faire partie d'une famille technique dont le renouvellement incombe contractuellement au délégataire,*

- *la date de renouvellement passée ou prévisionnelle entre dans l'horizon de la période contractuelle en cours.*

4. *Compte tenu des informations disponibles, pour les périodes contractuelles ayant débuté avant 1990, le montant de la garantie de renouvellement est calculé selon le même principe d'étalement linéaire, en considérant que le point de départ de ces périodes se situe au 1er janvier 1990.*

→ *Avis des commissaires aux comptes*

La Société a demandé à un Co-Commissaire aux Comptes de Veolia d'établir un avis sur la procédure d'établissement de ses CARE. Une copie de cet avis est disponible sur simple demande de la Collectivité.

6.6. Reconnaissance et certification de service

Veolia Eau est depuis de nombreuses années engagé dans des démarches de certification. En 2015, les systèmes de management de la qualité et de l'environnement existants ont été fédérés sous la gouvernance du siège et complétés par un système de management de l'énergie.

Les activités certifiées sont la production et la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et l'accueil et le service aux consommateurs.

Cette triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001 délivrée par Afnor Certification en novembre 2015 valide, via un tiers indépendant, l'efficacité des méthodes et des outils mis en place et l'engagement d'amélioration continue de l'entreprise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre élargi de la politique de l'Eau France qui comprend des objectifs forts en matière de santé et de sécurité au travail.

Notre certification ISO 50001 valide nos démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations confiées par nos clients. Elle est reconnue par l'Administration dans le cadre des textes d'application de la directive 2012/27/UE (loi DDADUE) (*)

afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69288.4 Page 1 / 6

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.
ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER AND PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT.
CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2011

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Adresse	N° SIREN
Siège : 21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS	572025526

Liste des sites certifiés en pages suivantes / *List of certified locations on the following pages*

(L'ensemble des activités de l'entreprise sur le(s) site(s) donné(s) est couvert par la certification)
(The scope of certification covers all activities carried out on the above-mentioned location(s))

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* 2018-11-11 Jusqu'au *until* 2021-08-20

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69287.5 **Page 1 / 6**

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.
ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT.
CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Siège : 21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste complémentaire des sites certifiés en annexes / Complementary list of certified locations on appendix

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)*	**2018-11-10**	Jusqu'au *Until*	**2021-11-09**

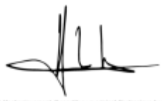

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real time that the company is certified. Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark. CERTI F 0906.7 /11-2016

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69286.5 Page 1 / 6

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.
ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT.
CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Siège : 21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste complémentaire des sites certifiés en annexes / Complementary list of certified locations on appendix

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2018-11-10** Jusqu'au *Until* **2021-11-09**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

(*) La directive 2012/27/UE instaure un audit énergétique obligatoire dans les grandes entreprises, obligation reprise par la loi DDADUE. Certifiées ISO 50001, ces entreprises sont exemptées de cette obligation et peuvent valoriser leurs actions d'économies d'énergie grâce à la bonification des CEE.

6.7. Actualité réglementaire 2019

Certains textes présentés ci-dessous ont un impact contractuel. Veolia se tient à disposition pour vous aider dans la mise en œuvre de ces textes et évaluer leurs conséquences pour votre service.

Services publics locaux

➔ *Loi Engagement et Proximité et transfert de compétences*

La loi 2019-1461 du 27 décembre 2019, complétée par une note ministérielle d'information du 29 décembre 2019, modifie certaines modalités de transfert des compétences « eau » et « assainissement » introduites par la loi NOTRe du mois d'août 2015. Ces modifications portent essentiellement sur deux éléments du dispositif :

- L'exercice de la "minorité de blocage" prévu par la loi 2018-702 du 3 août 2018 permettant dans certaines conditions un report au 1er janvier 2026 du transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes, qui prenait fin initialement au 1er juillet 2019 a été repoussé au 1er janvier 2020.
- Un mécanisme à la carte de "délégation de compétence" est instauré par la loi. Une communauté de communes ou une communauté d'agglomération peut déléguer par convention à l'une de ses communes membres, tout ou partie, de sa compétence eau potable, assainissement ou gestion des eaux pluviales urbaines. En cas de demande de délégation par une commune, le conseil communautaire dispose d'un délai de 3 mois pour statuer et doit motiver tout refus éventuel. Le contenu de la convention est fixé par la loi.

Enfin, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines, inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté d'agglomérations ou communauté de communes, dits "syndicats infracommunautaires" et existant au 1er janvier 2019, sont maintenus pendant une durée de 6 mois suivant la prise de compétence de la communauté d'agglomération ou communauté de communes.

➔ *Commande publique*

Une série de 23 arrêtés et 5 avis sont parus en date du 22 mars 2019 portant diverses modifications mineures du code de la commande publique. Bon nombre de ces dispositions concerne le déroulement formel d'une procédure, notamment, l'accès aux documents de la consultation, les modalités d'ouverture de la copie de sauvegarde ou encore l'envoi d'un accusé de réception électronique.

Le 30 octobre 2019 la Commission Européenne a modifié les seuils applicables aux concessions et aux marchés publics de fournitures, services et travaux qui sont passés respectivement de 5 548 000€ à 5 350 000€ et de 443 000€ à 428 000€.

En fin d'année, le décret 2019-1344 du 12 décembre 2019 a porté à effet du 1er janvier 2020 de 25 000€ à 40 000€ le seuil à compter duquel les acheteurs publics doivent procéder à une mise en concurrence des marchés publics et contrats de concessions.

De même le décret 2019-1375 du 17 décembre 2019 a porté de 209 000€ à 214 000€ le montant des marchés publics devant être présentés au contrôle de légalité, et ceci pour les marchés dont la procédure a été lancée à compter du 2 janvier 2020.

➔ *Facturation électronique*

La loi 2019-486 du 22 mai 2019 dite "loi PACTE" modifie quelques dispositions du code de la commande publique mais aussi du code de la consommation principalement en matière de traçabilité de la facturation électronique. Un décret 2019-748 du 18 juillet 2019 apporte des précisions complémentaires.

➔ *ICPE /IOTA / Evaluation environnementale*

L'arrêté du 28 mars 2019 (JO du 14 juin 2019) fixe le nouveau formulaire de demande d'autorisation environnementale. Ce formulaire (CERFA n° 15964*01) a été publié plus de deux ans après l'entrée en vigueur du dispositif. Dans le document Cerfa, on notera notamment :

- l'emploi de l'acronyme AIOT (activités, installations, ouvrages ou travaux), résultant de la volonté de regrouper les ICPE et les IOTA ;
- dans le cadre de la nature de l'objet de la demande, la distinction entre le nouveau projet d'AIOT et l'extension/modification substantielle.

Le décret n° 2029-1352 du 12 décembre 2019 simplifie la procédure d'instruction des demandes d'autorisation environnementale notamment sur la dématérialisation des dossiers de demande d'autorisation et la suppression de certaines consultations jusqu'ici obligatoires.

➔ *Amiante*

Un arrêté interministériel en date du 1er octobre 2019 (JO du 20 octobre 2019) définit les compétences des laboratoires pour procéder aux analyses des échantillons de matériaux et de produits susceptibles de contenir de l'amiante. Cet arrêté s'inscrit dans le cadre du repérage de l'amiante avant travaux qui rend obligatoire le recours à des laboratoires, accrédités par le Comité français d'accréditation (Cofrac), pour analyser les prélèvements réalisés par les opérateurs réalisant le repérage de l'amiante.

➔ *Travaux à proximité des réseaux*

Une décision du 2 décembre 2019 (JO du 8 décembre 2019) porte approbation des mises à jour du fascicule 1 « dispositions générales » et du fascicule 3 « formulaires et autres documents pratiques » du guide d'application de la réglementation anti-endommagement. Cette mise à jour du guide technique d'application fait suite aux évolutions réglementaires intervenues fin 2018.

Dans la continuité des évolutions réglementaires intervenues fin 2018, trois arrêtés sont venus préciser les conditions de délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Deux arrêtés du 15 janvier 2019 (JO du 28 février 2019) et l'arrêté du 29 avril 2019 (JO du 25 juillet 2019) fixent la liste des compétences et diplômes professionnels délivrés par les ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur permettant la délivrance de l'AIPR par l'employeur.

L'arrêté du 5 novembre 2019 (JO du 24 novembre 2019) fixe, pour l'année 2019, le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-2-1 du code de l'environnement au titre du financement, par les exploitants des réseaux enterrés, du « Guichet Unique » administré par l'Inéris. Ce téléservice (www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) référencie les réseaux de transport et de distribution en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux.

➔ *Prévention des maladies vectorielles transmises par les insectes*

La prévention des maladies vectorielles transmises par les insectes est une préoccupation croissante des autorités de santé.

- Le décret 2019-258 du 29 mars 2019 précise les modalités de mise en œuvre des missions de surveillance et d'intervention autour des nouvelles implantations de moustiques et des cas suspects confiées aux agences régionales de santé pour prévenir les épidémies de maladies vectorielles, ainsi que d'autres mesures de prévention et d'information. Au titre des mesures de prévention, ce décret mentionne l'article L2213-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au maire de prescrire aux propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis, les mesures nécessaires pour lutter, contre l'insalubrité que constitue le développement des insectes vecteurs dans les zones urbanisées. Les zones de stagnation de l'eau y sont identifiées comme des « points à risque ».
- Un premier arrêté du 23 juillet 2019 (JO du 26 juillet 2019) inscrit la totalité des 101 départements français sur la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le

développement ou un risque de développement d'arboviroses transmises par les moustiques et constituant une menace pour la santé de la population.

- Un second arrêté du 23 juillet 2019 (JO du 28 juillet 2019) précise les modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique (c-à-d, des insectes), d'intervention autour des détections et de prospection, de traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

Service public de l'eau

➔ *Facture d'eau et d'assainissement*

Le décret 2019-1356 du 13 décembre 2019 modifie la taxe perçue jusque-là par Voies Navigables de France (VNF) auprès des titulaires d'ouvrages hydrauliques pour la prise d'eau en une redevance de prise et de rejet d'eau. Cette redevance est dorénavant due tant pour le prélèvement que pour l'évacuation des volumes d'eau. Une contre-valeur de la redevance sera répercutée sur chaque abonné des services d'eau et maintenant d'assainissement. Cette redevance dont le montant sera fixé par VNF est applicable à l'exercice 2019.

➔ *Captages d'eau potable*

L'article 61 de la loi 2019-774 du 24 juillet 2019 (JO du 26 juillet 2019) relative à l'organisation et à la transformation du système de santé introduit une disposition visant à simplifier la procédure d'instauration et de renouvellement des périmètres de protection des captages d'eau potable. Cet article prévoit d'instaurer un unique périmètre de protection immédiate pour les captages d'eau d'origine souterraine à faible débit, à savoir, moins de 100 m3 par jour. Les modalités d'établissement de ce périmètre feront l'objet d'un arrêté ministériel. Lorsque les résultats d'analyse de la qualité de l'eau ne satisferont pas aux critères de qualité établis par cet arrêté, un périmètre de protection rapprochée, voire éloignée, pourront être dans ce cas instaurés.

➔ *Surveillance de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH)*

Méthodes d'analyse et conditions d'agrément des laboratoires

L'arrêté du 11 janvier 2019 (JO du 23 janvier 2019) modifie les arrêtés du 5 juillet 2016 (relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux) et l'arrêté du 19 octobre 2017 (relatif aux méthodes d'analyse utilisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux)**.** Cet arrêté vise à harmoniser les conditions d'agrément pour les prélèvements et les analyses des eaux minérales naturelles avec celles des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de loisirs. Les normes mentionnées dans l'arrêté du 5 juillet 2016 sont précisées dans un avis publié également au JO du 23 janvier 2019. Cet avis a fait l'objet de deux mises à jour à fin 2019.

Gestion des non-conformités dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine

L'instruction de la Direction Générale de la Santé, DGS/EA4/2019/46, en date du 27 février 2019 (mise en ligne le 17 avril 2019) précise le rôle des ARS dans le déploiement progressif d'un dispositif de surveillance des signaux sanitaires mettant en évidence de façon automatique des cas groupés de gastro-entérites aiguës médicalisées en lien avec une origine hydrique plausible. Cette méthode a été développée par Santé Publique de France.

L'instruction de la Direction Générale de la Santé, DGS/EA4/2019/142, du 21 juin 2019 (mise en ligne le 16 septembre 2019) définit les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH). Cette instruction s'inscrit dans la perspective de la révision de la Directive Européenne sur l'eau potable et deux précédents avis de l'ANSES de 2012 et 2018 qui préconisaient de prioriser la présence éventuelle de Chrome VI (ou chrome hexavalent), que la limite de qualité en chrome total dans l'eau soit ou non dépassée.

➔ *Equipements sous pression*

Par une décision mise en ligne le 28 février 2019, la Direction Générale de la Prévention des Risques approuve le guide relatif aux « Inspections réglementaires des équipements sous pression revêtus extérieurement et/ou intérieurement », établi par l'Association pour la qualité des appareils à pression, Ce guide encadre l'application de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples.

Biodiversité et Qualité des milieux

➔ *Substances dans les milieux*

L'arrêté du 29 novembre 2019 (JO du 10 décembre 2019) établit la liste des substances définies à l'article L. 213-10-8 du code de l'environnement relatif à la redevance pour pollutions diffuses. Cette redevance prélevée par les agences de l'eau s'applique aux produits phytopharmaceutiques et aux semences traitées au moyen de ces produits. L'arrêté du 29 novembre 2019 classe les substances contenues dans les produits phytopharmaceutiques figurant dans chacune des catégories soumise à cette redevance.

L'arrêté du 27 décembre 2019 (JO du 29 décembre 2019) précise les mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et modifie l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime. Notamment, cet arrêté modifie les règles d'application des produits phytopharmaceutiques à proximité immédiate des cours d'eau (considérée comme des « zones de non-traitement »), telles qu'elles étaient fixées par l'arrêté du 4 mai 2017.

➔ *Surveillance des milieux aquatiques*

Evaluation des masses d'eau

La note technique de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité à destination des Préfets coordonnateurs de bassin du 19 décembre 2019 abroge la circulaire du 23 octobre 2012 relative à l'application de l'arrêté du 17 décembre 2008 et de ses annexes qui établissent les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines.

Zones vulnérables et zones sensibles

Deux arrêtés du 20 février 2019 publiés respectivement aux JO du 23 et 27 février 2019 précisent les actions renforcées à mettre en œuvre dans les zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole ainsi que le contenu du bilan, réalisé par le préfet de région, de la mise en œuvre du dispositif qui réduit la pression d'épandage d'azote de toutes origines de chaque exploitation ou élevage en cas de dépassement de la valeur de référence dans le cadre du dispositif de surveillance de l'azote.

Dans une note technique du 6 juin 2019 (mise en ligne le 10 juin 2019) à destination des Préfets coordonnateurs de bassin, de région et de département, le ministère de la Transition écologique et solidaire incite à la mise à jour rapide des zones sensibles à l'eutrophisation, où le traitement des stations d'épuration doit être renforcé pour limiter les rejets de phosphore et d'azote dans le milieu. Il précise également certaines modalités de calendrier ainsi que les principes à retenir pour le classement de ces zones.

6.8. Glossaire

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

Abonnement :

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné au délégataire pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

Abonnés domestiques ou assimilés :

Les abonnés non domestiques sont redevables directement à l'Agence de l'eau pour les redevances de pollution et de modernisation des réseaux perçues habituellement sur les factures d'eau et d'assainissement. Il s'agit d'établissements dont les activités sont définies par un arrêté du 21/12/2017, et dont le volume d'activité dépasse certains seuils. Les abonnés non domestiques ne doivent pas être confondus avec les abonnés industriels. La notion d'abonnés industriels correspond à des critères propres au règlement de service.

Capacité de production :

Volume qui peut être produit par toutes les installations de production pour un fonctionnement journalier de 20 heures chacune (unité : m^3/jour).

Certification ISO 14001 :

Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 9001 :

Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

Certification ISO 22000 :

Attestation fournie par un organisme certificateur qui valide la démarche de sécurité alimentaire effectuée par le délégataire.

Certification ISO 50001 :

Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification OHSAS 18001 :

Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Consommateur – abonné (client) :

Le consommateur abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc..). Il est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les consommateurs eau, les consommateurs assainissement collectif et les consommateurs assainissement non collectif. Il perd sa qualité de consommateur abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

Pour Veolia, un consommateur abonné correspond à un abonnement : le nombre de consommateurs abonnés est égal au nombre d'abonnements.

Consommation individuelle unitaire :

Consommation annuelle des consommateurs particuliers individuels divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de consommateurs particuliers individuels et collectifs (unité : m^3/client/an).

Consommation globale unitaire :

Consommation annuelle totale des clients divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de clients (unité : m3/consommateur/an).

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et taux de respect de ce délai [D 151.0] :

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquelles le délai est respecté. (Arrêté du 2 mai 2007)

Développement durable :

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « Agenda 21 ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.
Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.
Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

Eau souterraine influencée :

Eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2 NFU.

HACCP :

Hazard Analysis Critical Control Point : méthode d'identification et de hiérarchisation des risques développée à l'origine dans le secteur agroalimentaire, cette méthode est depuis utilisée pour les systèmes d'alimentation en eau potable.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau [P108.3] :

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- 0 % : aucune action ;
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ;
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- 50 % : dossier déposé en préfecture;
- 60 % : arrêté préfectoral ;
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2] :

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements,
- et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 100 points pour les services n'exerçant pas la mission de distribution.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : *http://services.eaufrance.fr/*

Indice linéaire de pertes en réseau [P106.3] :

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m3/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] :

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m3/km/jour.

Nombre d'habitants desservis (Estimation du) [D101.0] :

Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Parties prenantes :

Acteurs internes et externes intéressés par le fonctionnement d'une organisation, comme un service d'eau ou d'assainissement : salariés, clients, fournisseurs, associations, société civile, pouvoirs publics …

Prélèvement :

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires). (Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008)

Rendement du réseau de distribution [P104.3] :

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage. (Arrêté du 2 mai 2007)

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum à atteindre pour chaque réseau de distribution, dont la valeur dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau. Cette valeur « seuil » est définie par le décret 2012–97 du 27 janvier 2012. Cette définition réglementaire est transcrite dans la formule générique donnée ci-après :

$$\text{Objectif Rdt Grenelle 2} = \text{Min}\ (A + 0{,}2\ ILC\ ;\ 85)$$

Avec :

- Objectif Rdt Grenelle 2 exprimé en % ;
- ILC : Indice Linéaire de Consommation (m^3/j/km) qui traduit la densité de l'habitat et la taille du service ;

- A = 65 dans la majorité des situations excepté pour les réseaux alimentés, d'une part, par une ressource en eau classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) et, d'autre part, par des prélèvements supérieurs à 2 Mm^3/an où le terme A prend alors la valeur de 70 (pour tenir compte de la faible disponibilité de la ressource en eau).

Réseau de desserte :

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage…) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution :

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

Résultat d'analyse :

On appelle résultat d'analyse chaque valeur mesurée pour chaque paramètre. Ainsi pour un prélèvement effectué, il y a plusieurs résultats d'analyse (1 résultat par paramètre).

Taux d'impayés [P154.0] :

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées [P151.1] :

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24h à l'avance.

Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ne sont pas prises en compte.

Taux de mensualisation :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement mensuel par prélèvement bancaire.

Taux de prélèvement :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement des factures par prélèvement bancaire.

Taux de conformité aux paramètres microbiologiques [P101.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique

- Et le cas échéant ceux réalisés par le délégataire dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes

Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques [P102.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique.
- et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes

Taux de mutation (demandes d'abonnement) :

Nombre de demandes d'abonnement (mouvement de consommateurs) rapporté au nombre total de consommateurs, exprimé en pour cent.

Taux de réclamations [P155.1] :

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Volume acheté en gros (ou acheté à d'autres services d'eau potable) :

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé.

Volume comptabilisé :

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés (circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008). Ce volume n'inclut pas le volume vendu en gros.

Volume consommateurs sans comptage :

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé :

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Volume de service du réseau :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume mis en distribution :

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume produit :

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Le volume de service de l'unité de production n'est pas compté dans le volume produit.

Volume vendu en gros (ou vendu à d'autres services d'eau potable) :

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté.

6.9. Attestations d'assurances

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00218420** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	10 000 000	EUR	Par sinistre
Responsabilité Civile Après-Livraison, Après Réception et Responsabilité Civile Professionnelle			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	10 000 000	EUR	Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 05/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :

Allianz

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Allianz

Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00218520** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT :

Engagement annuel maximum de l'Assureur, toutes garanties confondues :	**10 000 000**	**EUR**

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.
Période de la police du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 12/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :

Allianz

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **GRAS SAVOYE.**, société de courtage d'assurance, n° ORIAS 07 001 707, dont le siège est sis :

Immeuble Quai 33- 33 quai de Dion-Bouton
92800 PUTEAUX,
Agissant par délégation et pour le compte des assureurs

attestons que la société : **VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux**
21 rue de la Boétie 75008 Paris.

est garantie par les polices, Dommages aux biens, Responsabilités, Pertes financières consécutives et Frais et Pertes annexes, de type « Tous Risques Sauf » Portant les numéros 2020/FR/PDBI/001 par **CODEVE Insurance Company DAC, Elm Park, Merrion Road, Dublin 4 , Ireland** ; et d'autre part en excédent de la police émise par CODEVE, les numéros **XFR0065675PR et XFR0066375PR** émises par **XL Insurance Company SE,** 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée 8 St. Stephen's Green, D02 VK30, Dublin 2, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), Ireland (www.centralbank.ie) en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessus.

*Ces contrats ont été souscrits par **VEOLIA ENVIRONNEMENT S.A.** agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, groupements, associations, sociétés civiles immobilières faisant partie du même groupe d'affaire, et notamment pour le compte de :*

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX 21, rue La Boétie
75008 PARIS

Ces polices en ligne garantissent l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers (en propriété ou en location), les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie – Explosions – Foudre – Bris de machines – Dommages électriques – Fumées – Dégâts des eaux – Tempêtes – Grêle (Dommages de grêle exclus sur le matériel roulant) – Accumulation de la neige sur les toitures – Vandalisme – Emeutes – Mouvements populaires – Malveillance – Chocs de véhicules terrestres – Chutes d'aéronefs et d'engins spatiaux – Vol – Evènements naturels – Catastrophes Naturelles en France, (art.L125-1 et suivants du code des Assurances), Actes de Terrorisme et Attentats en France, (art.L126-2 et L126-3 du code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions des contrats cités en référence ci-dessus.

La présente attestation est valable du **1er janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020**, sous réserve des possibilités de suspension et/ou résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le contrat ou par le Code des Assurances.

CETTE ATTESTATION CONSTITUE UNE PRESOMPTION D'ASSURANCE ET NE SAURAIT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES DU CONTRAT AUQUEL ELLE SE REFERE.

Fait à Puteaux, le 23/01/2020

GRAS SAVOYE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.432.680 €
Immeuble Quai 33, 33/34 Quai de Dion-Bouton
CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
☎ 01 41 43 50 00 - Télécopie 01 41 43 55 55
311 248 637 R.C.S NANTERRE - N° FR 61 311 248 637
Immatriculation ORIAS : 07 001 707

SMA COURTAGE

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :	
N° ASSURE : F18746E N° CONTRAT : 1351.001/ 2 85834 N° SIREN : 572 025 526	
Pour tout renseignement contacter : **SMA SA Grands Comptes Entreprises** **8 rue Louis Armand CS 71201** **75738 Paris Cedex 15** **Tél. : 01.40.59.70.00** **Fax : 01.40.59.70.57**	**VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX** **21, rue La Boétie** **75008 PARIS**

Contrat d'assurance RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS

Période de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA numéro **F18746E 1351.001 / 2 85834** pour l'ensemble de ses filiales.

1- PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : Entreprise, maître d'œuvre ou fabricant-vendeur dans tous domaines d'activités et notamment dans le domaine des Services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :
    - Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
    - Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
    - Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
    - Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
    - Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
    - Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,

SMA COURTAGE

- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain
- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement « et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA

- Revêtements textiles et plastiques,
- Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
- Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
- MOE de désamiantage
- Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
- Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
- Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;

- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;

- aux chantiers dont le coût total de construction hors taxes tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
  - 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros œuvre,
  - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros œuvre,
  - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
  - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1][3], ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2][3],
  - travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
  - procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
    - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3],
    - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
    - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

SMA COURTAGE

2- ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

<table>
<tr><th>Nature de la garantie</th><th>Montant des garanties</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.
La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</td><td>En Habitation :
Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</td></tr>
<tr><td>Hors Habitation:
Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R.243-3 du code des assurances.</td></tr>
<tr><td>En présence d'un CCRD:
Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables</td><td>Marché d'entreprise
1 000 000 € épuisable par année d'assurance</td></tr>
<tr><td>Marché de maîtrise d'œuvre
350 000 € épuisable par année d'assurance</td></tr>
<tr><td colspan="2">Durée et maintien des garanties :
La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</td></tr>
</table>

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3- GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792.2 du Code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du Code civil.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées reste celui prévu par L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
Le 20/12/2019

Le Président du Directoire
Par délégation

6.10. Autres annexes

Points d'eau				Arrêtés préfectoraux				
				Périmètres de protection	Autorisations de prélèvements			
Nom	Commune	Profondeur (m)	IND. BRGM	Date réception	Date réception	m3/h	m3/j	m3/an
TAGON	BIGANOS	235,00	0826-6X-0061	09/08/2007	09/08/2007	90	750	205 000
TUILERIES	BIGANOS	294,00	0826-6X-0071	09/08/2007	09/08/2007	150	2 250	615 000

Ressourcer le monde

Crédits photos : © GettyImages

Veolia
30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers
www.veolia.com

service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2019

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

LANTON

Sommaire

1 | Synthèse de l'année 5

1.1 L'essentiel de l'année 7
1.2 Les chiffres clés 8
1.3 Les indicateurs de performance 9
1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007 10
1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL 10
1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 11
1.4 Les évolutions réglementaires 12
1.5 Les perspectives 14

2 | Présentation du service 15

2.1 Le contrat 17
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 18
2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 18
2.2.2 La gestion de crise 19
2.2.3 La relation clientèle 19
2.3 L'inventaire du patrimoine 21
2.3.1 Le système d'eau potable 21
2.3.2 Les biens de retour 21

3 | Qualité du service 31

3.1 Le bilan hydraulique 33
3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable 33
3.1.2 Les volumes prélevés 33
3.1.3 Les volumes d'eau potable produits 34
3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés 35
3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève 35
3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève 36
3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007) 38
3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2 40
3.1.9 Les volumes de pointes 41
3.2 La qualité de l'eau 42
3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 42
3.2.2 Le plan vigipirate 43
3.2.3 La ressource 43
3.2.4 La production 44
3.2.5 La distribution 45
3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 46
3.3 Le bilan d'exploitation 47
3.3.1 La consommation électrique 47
3.3.2 Le nettoyage des réservoirs 48
3.3.3 Les autres interventions sur les installations 48
3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution 48
3.3.5 La recherche des fuites 50
3.4 Le bilan clientèle 51
3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle 51
3.4.2 Le nombre de clients 51
3.4.3 Le nombre d'abonnements 52
3.4.4 Les volumes vendus 52
3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs 53
3.4.6 La typologie des contacts clients 53
3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients 54
3.4.8 L'activité de gestion clients 54
3.4.9 La relation clients 55
3.4.10 L'encaissement et le recouvrement 57
3.4.11 Le fonds de solidarité 59
3.4.12 Les dégrèvements 59

3.4.13 La mesure de la satisfaction client 60
3.4.14 Le prix du service de l'eau potable 62

4 | Comptes de la délégation 65

4.1 Le CARE 67
4.1.1 Le CARE 68
4.1.2 Le détail des produits 69
4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration 69
4.2 Les reversements 78
4.2.1 Les reversements à la collectivité 78
4.2.2 Les reversements de T.V.A. 78
4.3 La situation des biens et des immobilisations 79
4.3.1 La situation sur les compteurs 79
4.3.2 La situation sur les équipements de télérelève 80
4.4 Les investissements contractuels 81
4.4.1 Le renouvellement 81
4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé 82

5 | Votre délégataire 85

5.1 Notre organisation 87
5.1.1 La Région 87
5.1.2 Nos implantations 88
5.1.3 Nos moyens humains 89
5.1.4 Nos moyens matériels 90
5.1.5 Nos moyens logistiques 90
5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale 91
5.2 La relation clientèle 93
5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients 93
5.2.2 Le site internet et l'information client 94
5.3 Notre système de management 97
5.4 Notre démarche développement durable 100
5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité 103
5.5 Nos offres innovantes 104
5.5.1 Notre organisation VISIO 104
5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation 105
5.6 Nos actions de communication 107
5.6.1 Les actions de communications pour votre Région 107
5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France 109

6 | Annexes 113

1 | Synthèse de l'année

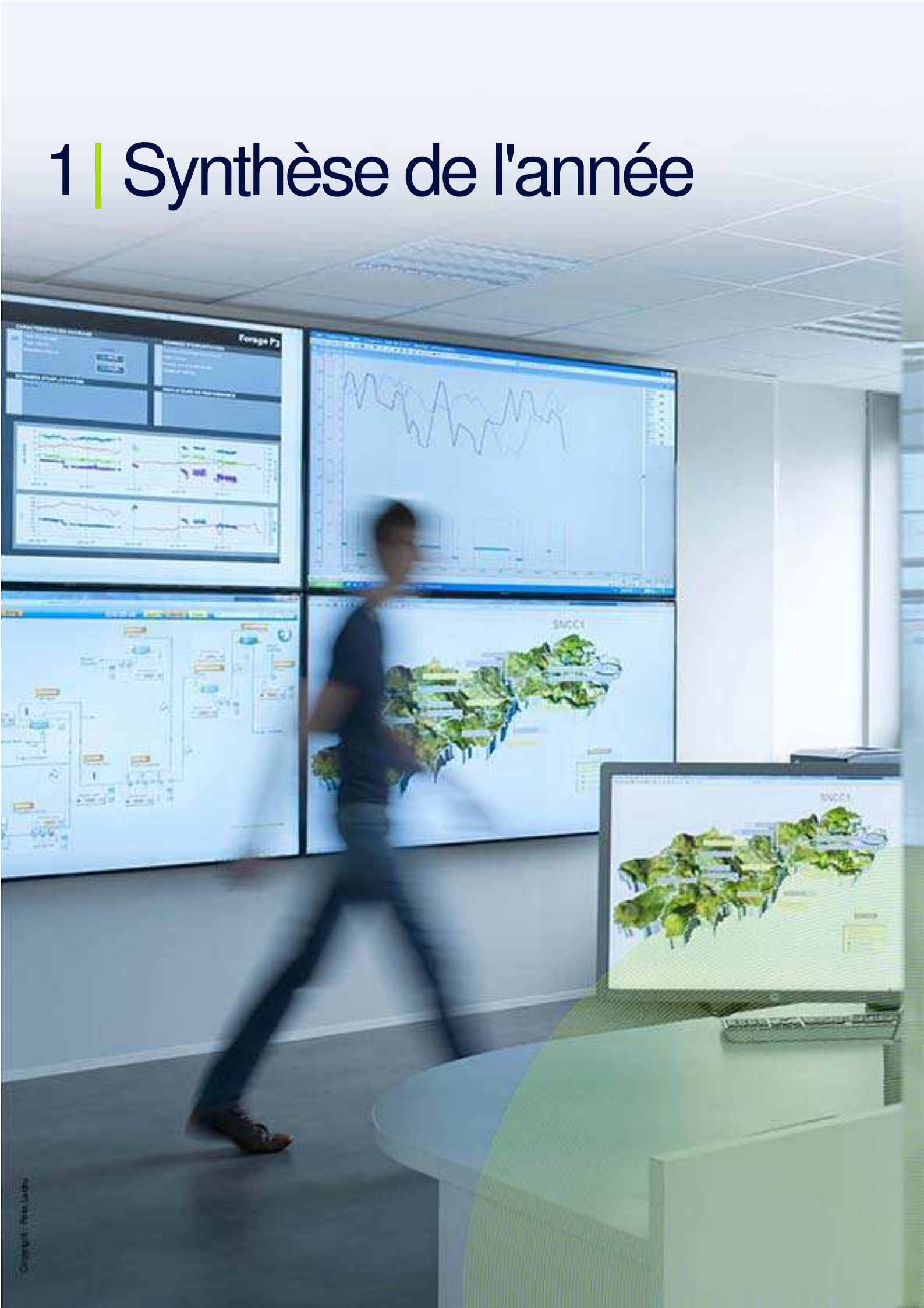

1.1 L'essentiel de l'année

2019	
Mois	
Janvier	14/01/19 : Réparation casse canalisation Route de Blagon 22/01/19 : Réparation casse canalisation Route de Lenan
Février	12/02/19 : Réparation casse canalisation Allée de Suffren
Mars	11/03/19 : Réparation casse canalisation Allée Camille Saint Saens
Juin	21/06/19 : Réparation casse canalisation Allée de Surcouf
Août	27/08/19 : Réparation casse canalisation Allée Camille Saint Saens
Novembre	30/11/19 : Réparation casse canalisation Allée Marie Thérèse
Décembre	27/12/19 : Réparation casse canalisation Avenue de la Libération

1.2 Les chiffres clés

4 399 clients desservis

479 659 m³ d'eau facturée

58,1 % de rendement du réseau de distribution

10,33 m³/km/j de pertes en réseau

107,9 km de réseau de distribution d'eau potable

1,70492 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	6 832	7 043	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	4 384	4 399	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	107,7	107,9	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,64483	1,70492	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	70,09	58,11	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	105	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	-	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	58,4	60,6	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	6,76	10,55	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	6,56	10,33	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	5	5	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	-	0,0003	Euros par m³ facturés	A

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	**Indicateur**	**2018**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,23	-	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	8,9	8,18	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,39	2,86	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	1	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	0	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE

COMMANDE PUBLIQUE

- Entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019
- Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000€HT
- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
- Faculté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération de déléguer par convention leurs compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre
- Pérennisation de la tarification sociale et encadrement des modalités de son financement par les collectivités
- Réforme des procédures civiles d'exécution

Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant la norme GSM Data et RTC

Les systèmes de télésurveillances dans le domaine de l'eau utilisent depuis plusieurs décennies les réseaux RTC et GSM Data (CSD) pour communiquer et transmettre l'état des installations. Il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service de celles-ci.

Arrêt du GSM Data (CSD)

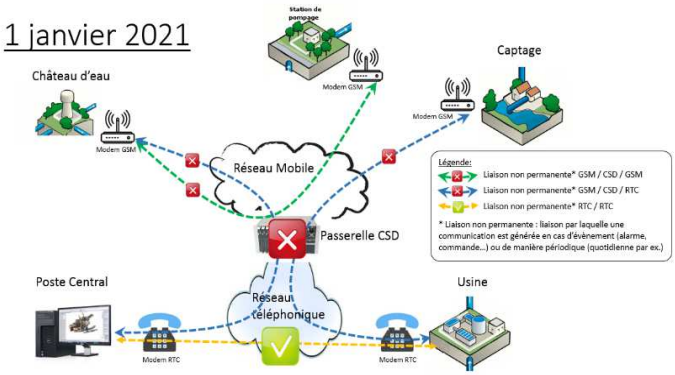

L'arrêt de ce service interviendra le 01/01/2021 :

- Arrêt technique du fonctionnement des communications Data CSD pour Orange et SFR

- Orange stoppe la passerelle communications Data CSD utilisé par les 3 opérateurs du réseau mobile

- Bouygues Telecom, troisième opérateur détenteur d'une licence GSM poursuit le fonctionnement de son réseau Data CSD jusqu'à fin 2024.

Arrêt du RTC

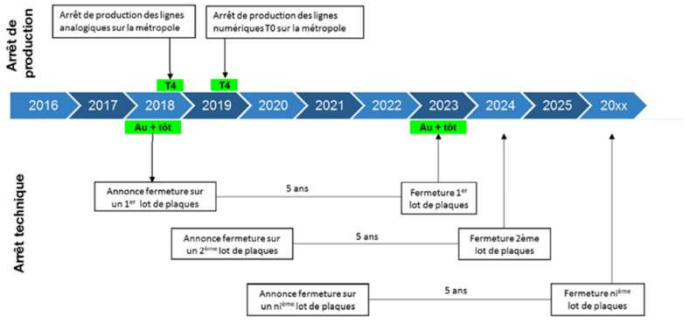

Concernant le réseau téléphonique commuté RTC de l'opérateur historique Orange, ce dernier a communiqué le planning d'arrêt de ce service (téléphonie analogique et numérique).

Ci-contre le planning d'arrêt du service RTC :

A partir du 15 Novembre 2018 : arrêt de commercialisation de nouvelle lignes RTC

A partir de fin 2023 : Arrêt progressif du service RTC (par plaque)

Solutions proposées :

SUEZ a développé des solutions basées sur la technologie IP (Internet Protocol) de dernière génération, afin que les systèmes de télésurveillances puissent communiquer de façon sécurisée.

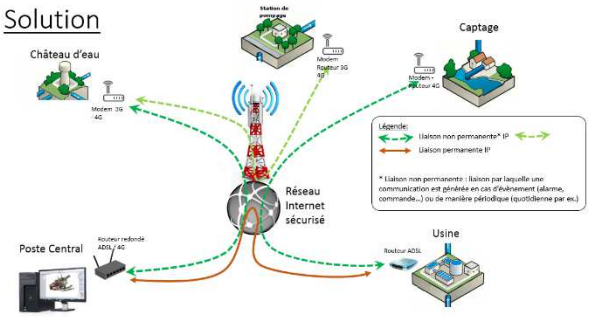

Ces solutions réseaux sont basés sur des technologies différentes suivant les besoins et la configuration de chaque site ; elles utilisent le réseau 4G, 3G, GPRS ou ADSL de l'opérateur Orange.

Les solutions réseaux de communication SUEZ sont des réseaux privés sécurisés et cryptés, ils ne peuvent être visibles depuis internet ; les systèmes de télésurveillances et de contrôle commandes des installations exploitées sont donc protégés.

1.5 Les perspectives

ACTIVITES USINES

- Finaliser les DUP périmètres de protection du forage « Cassy »
- Prévoir le diagnostic du forage de « Cassy »
- Etudier la possibilité de désinfection au chlore gazeux sur les sites de production.

ACTIVITES RESEAUX

- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines (Audenge et Andernos).
- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.
- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable.
- Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements.
- Supprimer des doubles conduites.
- Supprimer de conduite en amiantes ciment.
- Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges.
- Supprimer des conduites génératrices de CVM.
- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
    - Etablir des servitudes d'exploitation.
    - Renouveler sous domaine publique les conduites en domaine privé.

2 | Présentation du service

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	**Date de prise d'effet**	**Date d'échéance**	**Objet**
Contrat	01/01/2014	31/12/2023	Affermage
Avenant n°01	09/10/2014	31/12/2023	

IDENTIFICATION	
Collectivité ou du Syndicat	Commune de LANTON
Représentant	Mme Marie LARRUE
Exercice concerné	2019
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Service délégué	SUEZ

VOS INTERLOCUTEURS			
Site	**Nom**	**Fonction**	**Coordonnées**
AGENCE GIRONDE	N. SICOT	Directeur d'agence	06 87 80 29 06
SECTEUR BASSIN	E. PREVOT	Chargé de contrat	06 84 63 83 69

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

L'Agence Gironde

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vue confier l'ensemble des communes de la Gironde (hors Communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Nicolas SICOT, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

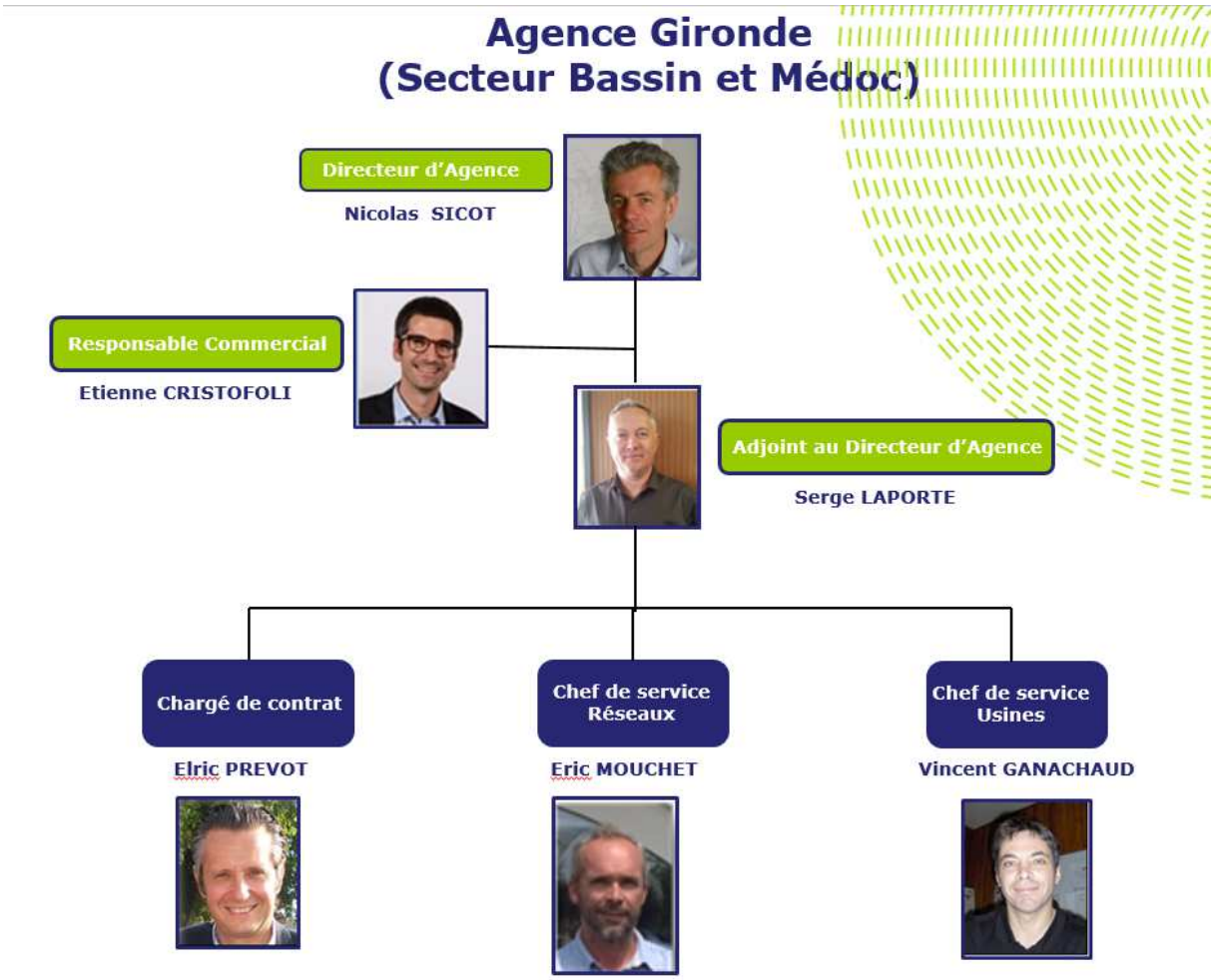

2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque…) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2019, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.
Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 100 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.
Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

76 % des contacts se sont faits par téléphone en 2019.

  - Au service des clients, 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures, les conseillers du Centre de Relation Clientèle basé à Biarritz répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Clientèle est joignable aux numéros suivants :

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement …

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage).

Le présent chapitre répond à la demande stipulée dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable

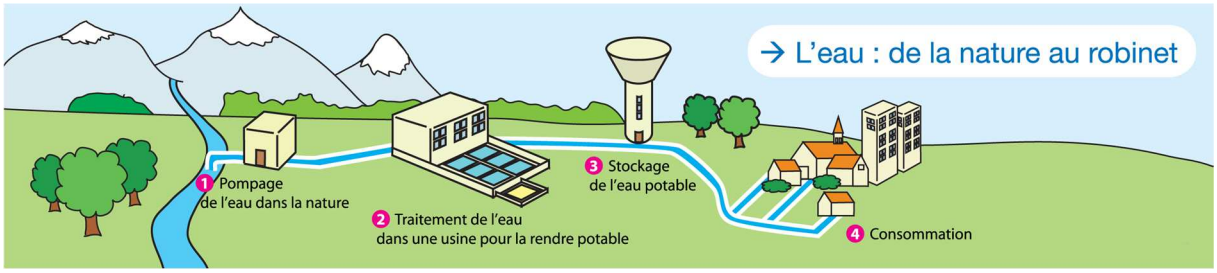

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement

Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
LANTON	AEP BLAGON	1979	1 400	m³/j
LANTON	AEP SABLIERES	1985	3 000	m³/j
LANTON	FOR+CE CASSY	1967	1 500	m³/j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des châteaux d'eau et réservoirs			
Commune	**Site**	**Capacité de stockage**	**Unité**
LANTON	BLAGON	200	m3
LANTON	SABLIERES	500	m3
LANTON	CASSY	1500	m3

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-	-	-	1 058	-	-	-	-	1 058
50-99 mm	82	-	-	37 239	54	-	-	-	37 375
100-199 mm	9 693	-	-	45 806	-	-	-	-	55 499
200-299 mm	10 389	-	717	2 838	-	-	-	-	13 943
Total	20 164	-	717	86 941	54	-	-	-	107 876

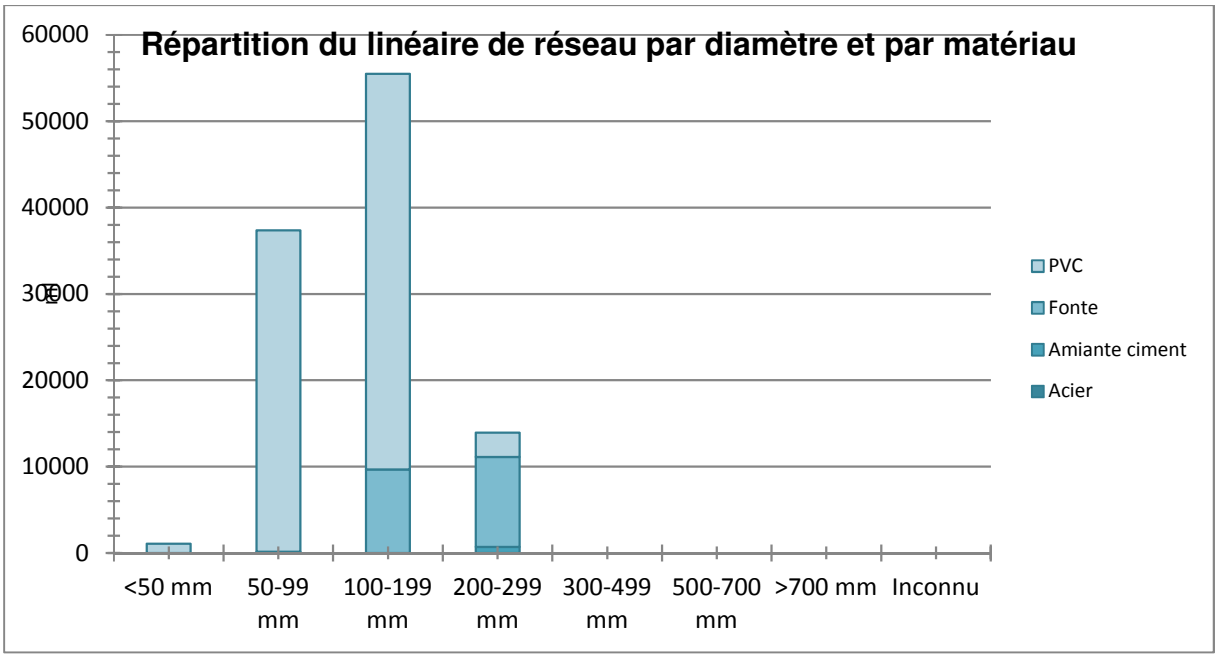

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

A noter également que la régularisation de plan est liée à :

- la redéfinition des contours géographiques du contrat par rapport à l'emplacement des compteurs ou débitmètres d'achats/ventes et de sectorisation, depuis, ou vers, les collectivités limitrophes,
- la remontée d'information liée à des interventions sur le terrain,
- l'intégration des informations présentes sur d'anciens plans.

Les variations sur les canalisations	
Motif	**ml**
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	107 713
Régularisations de plans	164
Situation actuelle	107 876

Sans objet sur l'année d'exercice.

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
LANTON	**Désignation**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
LANTON	Equipements de mesure de type compteur	4	4	0,0%
LANTON	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	174	174	0,0%
LANTON	Vannes	480	482	0,4%
LANTON	Vidanges, purges, ventouses	81	83	2,5%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Pourcentage de branchements en plomb restant			
Type branchement	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	-	-	0,0%
Hors plomb avant compteur	4 484	4 520	0,8%
Branchement eau potable total	4 484	4 520	0,8%
% de branchements en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

NB : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).
De fait, le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	2 437	5	1	2 443
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 168	46	3	1 217
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	351	3	-	354
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	381	-	-	381
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	209	-	-	209
Eau froide	F > 25 ans	-	0	-	-	0
Eau froide	Inconnu	-	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	-	1	4	5
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	0	0
Total		-	4 546	55	8	4 609

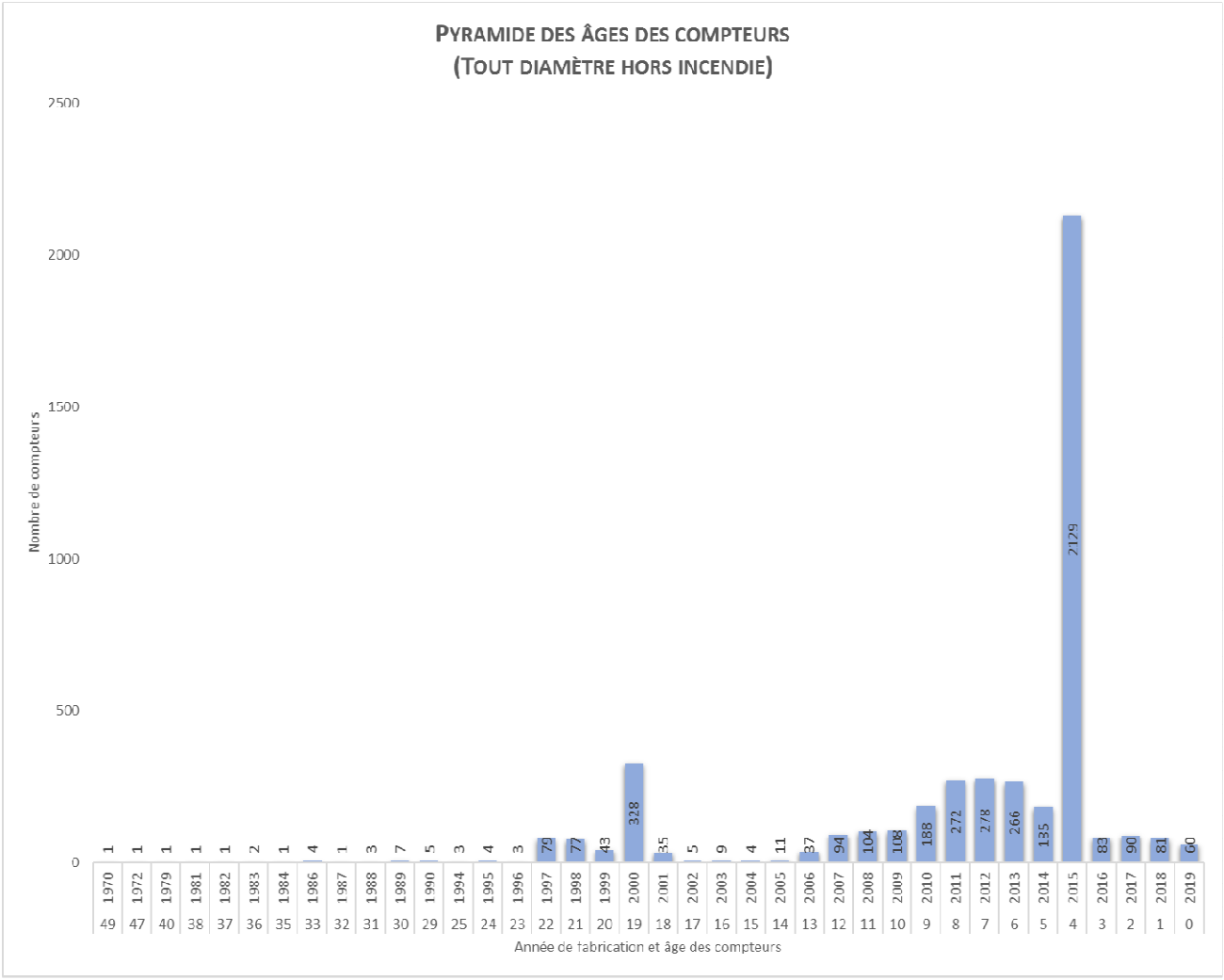

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	0	-	0,0%
12 à 15 mm	4 500	4 546	1,0%
20 à 40 mm	54	55	1,9%
>40 mm	7	8	14,3%
Total	4 561	4 609	1,1%

- **LES EQUIPEMENTS DE TELERELEVE**

DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE RECEPTEURS

Ce projet a démarré dans le cadre du chapitre 6 du contrat de délégation du service public de l'eau potable de la ville de Lanton.

Le chapitre 6 inscrit l'engagement du délégataire à déployer la télérelève sur l'ensemble des compteurs d'eau de la ville et l'installation des récepteurs nécessaires afin d'assurer la télétransmission des informations sur le périmètre affermé.

Au 31 décembre 2019, 6 récepteurs sont installés et supervisés sur l'ensemble du territoire :

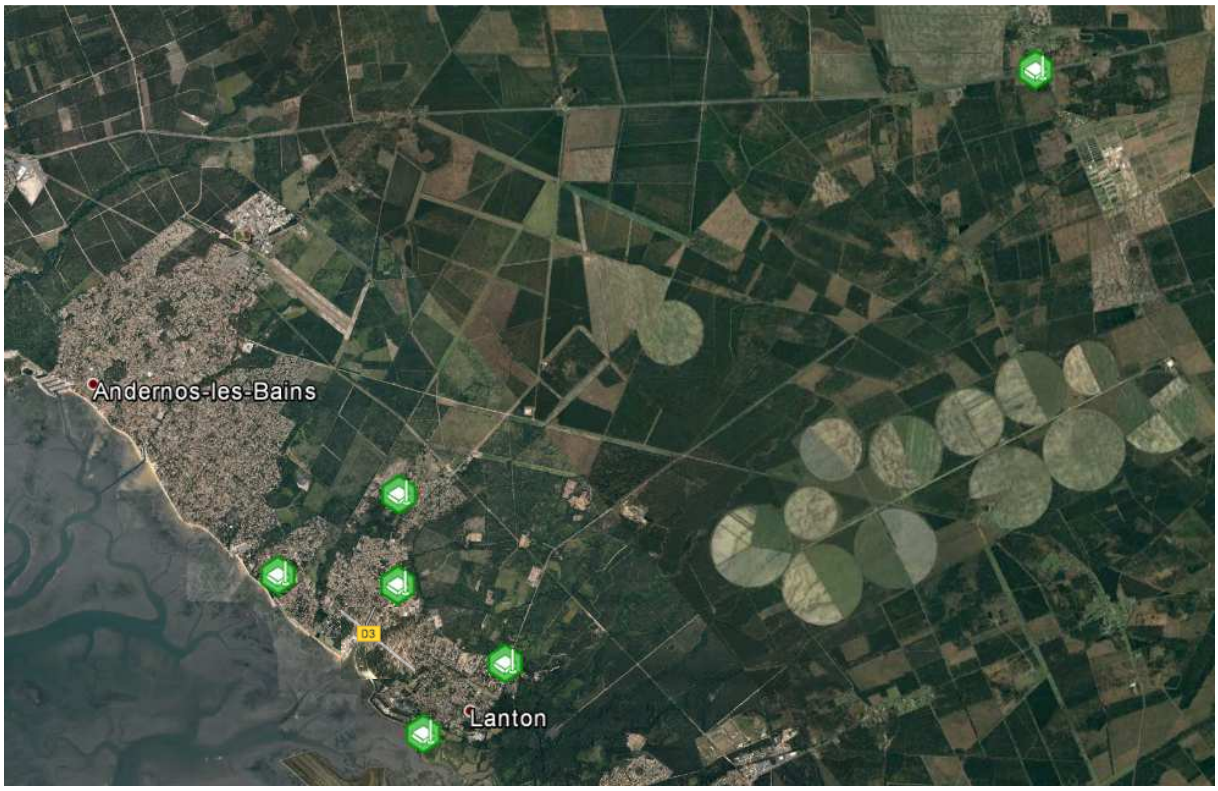

LE DEPLOIEMENT DES EMETTEURS

Au 31 décembre 2019, 4 194 compteurs sont équipés de télérelève, soit 94%.

La télérelève des compteurs d'eau permet de faire bénéficier aux usagers de nombreux services tels que le suivi quotidien de leur consommation, la facturation sur index réel, l'alerte fuite et l'alerte surconsommation.

LA PERFORMANCE RADIO

On distingue 3 niveaux de performance :

- « Service et facturation » : le client dispose de l'ensemble des services associés à la télérelève, soit la facturation au réel et les services alerte fuite/surconsommation.
- « Facturation » : l'émetteur ne transmet pas assez d'index pour fournir le service alerte associé à la télérelève, mais suffisamment pour avoir une facturation au réel.
- « Données insuffisantes » : la réception des index est très faible, voire nulle. Le client ne peut bénéficier ni de la facturation au réel, ni des services associés à la télérelève.
- Table de performance émetteur :

		Nb de jours avec index sur 10 jours		
		10-8	7-1	0
Nb de jours avec index sur 30 jours	30-20	S&F	F	DI
	19-5	F	F	DI
	4-0		DI	DI

Taux de service Télérelève sur 2019 :

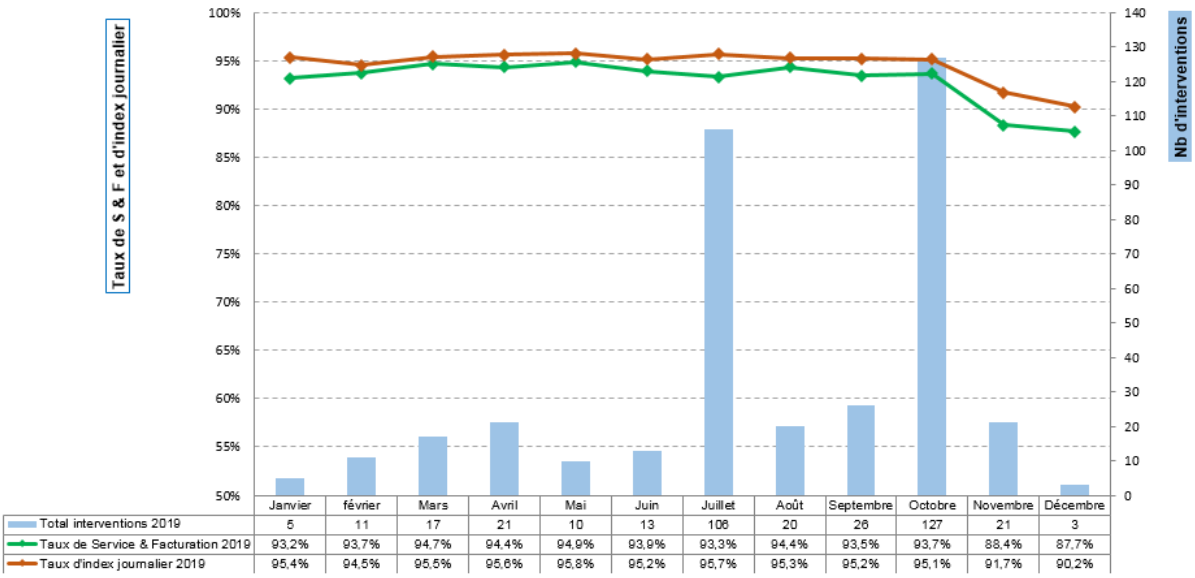

	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Total interventions 2019	5	11	17	21	10	13	106	20	26	127	21	3
Taux de Service & Facturation 2019	93,2%	93,7%	94,7%	94,4%	94,9%	93,9%	93,3%	94,4%	93,5%	93,7%	88,4%	87,7%
Taux d'index journalier 2019	95,4%	94,5%	95,5%	95,6%	95,8%	95,2%	95,7%	95,3%	95,2%	95,1%	91,7%	90,2%

MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

En 2019, 380 interventions de maintenance sur les équipements télérelève ont été réalisées :

Compteur avec émetteur TéléR. enquêté	4
Compteur remplacer avec émetteur TéléR.	46
Déplacement improductif	21
Émetteur TéléR. posé (sans compteur)	123
Émetteur TéléR. renouvelé (sans compteur)	146
Émetteur TéléR. reparamétré	40
Total interventions 2019	**380**

SERVICES TELERELEVE

Alertes fuites :

En cas de suspicion de fuite avérée, une alerte est envoyée aux clients pour :

- alerter d'un risque potentiel de fuite
- apporter des conseils pratiques.

En 2019, 1672 alertes fuites ont été envoyées pour 394 clients, soit en moyenne 4,2 alertes/client :

	COURRIER	MAIL	SMS	Total général
Total général	269	905	498	1672

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2019**
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	60
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**105**

3 | Qualité du service

3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre

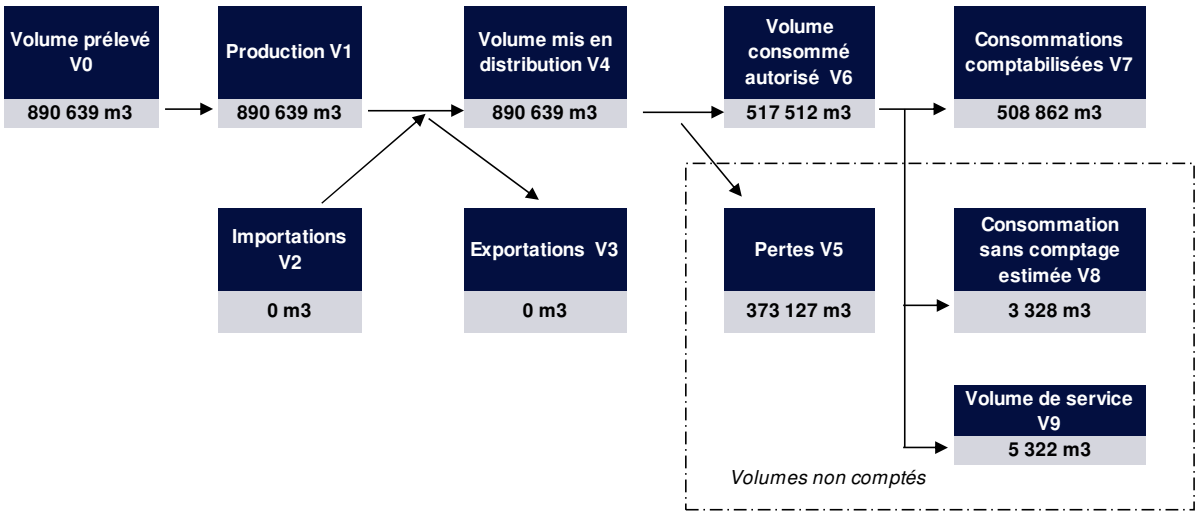

Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3a à rendement constant.
Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

3.1.2 Les volumes prélevés

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
LANTON	AEP BLAGON	60 903	60 025	61 564	97 426	109 662	12,6%
LANTON	AEP SABLIERES	355 146	466 963	376 321	489 262	492 974	0,8%
LANTON	FOR+CE CASSY	227 074	223 638	351 656	367 736	288 003	- 21,7%
Total des volumes prélevés		643 123	750 626	789 541	954 424	890 639	- 6,7%

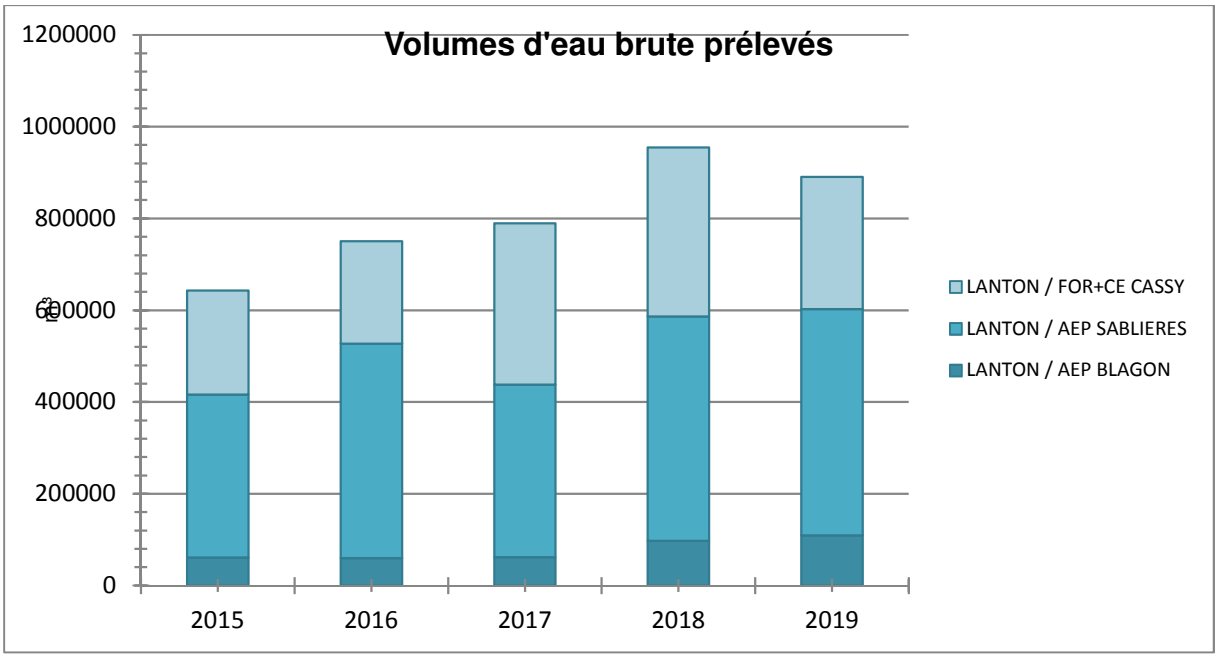

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes eau potable produits (m³)							
Commune	**Site**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
LANTON	AEP BLAGON	59 940	57 810	60 211	97 426	109 662	12,6%
LANTON	AEP SABLIERES	365 296	469 752	378 553	489 262	492 974	0,8%
LANTON	FOR+CE CASSY	227 074	223 638	351 656	367 736	288 003	- 21,7%
Total des volumes produits		652 310	751 200	790 420	954 424	890 639	- 6,7%

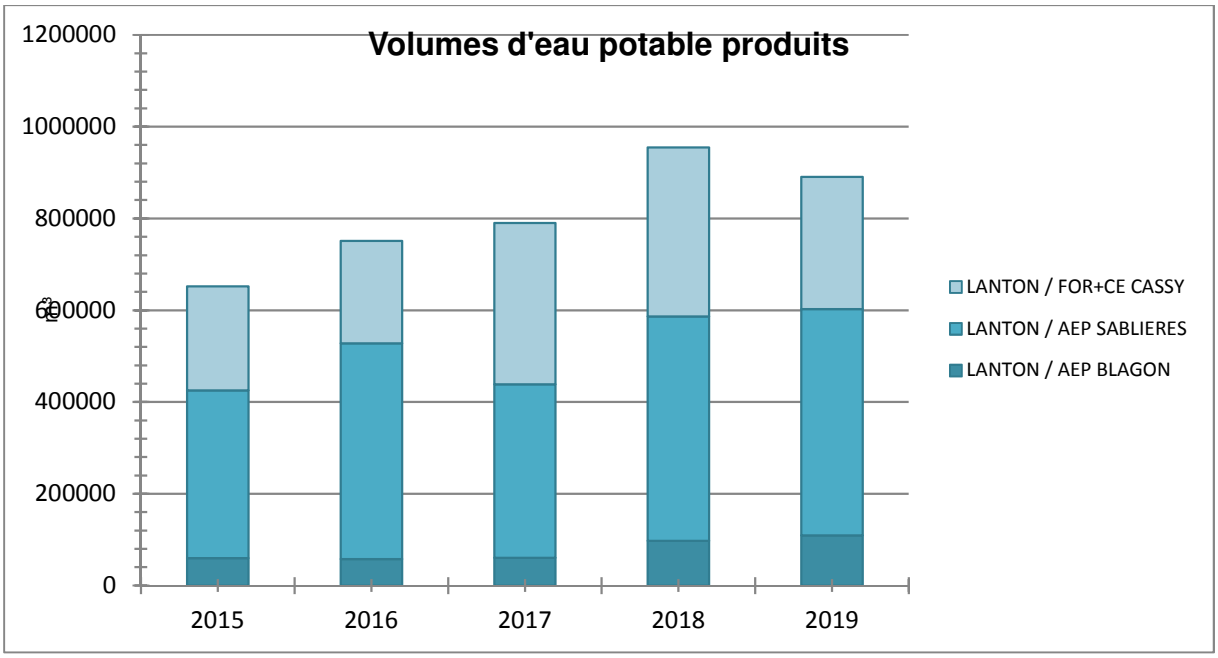

3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%

3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves. Ces données diffèrent donc des données présentées ci-avant sur l'année civile.

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Total volumes eau potable produits (A)	616 800	717 240	766 868	862 274	971 271	12,6%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	616 800	717 240	766 868	862 274	971 271	12,6%

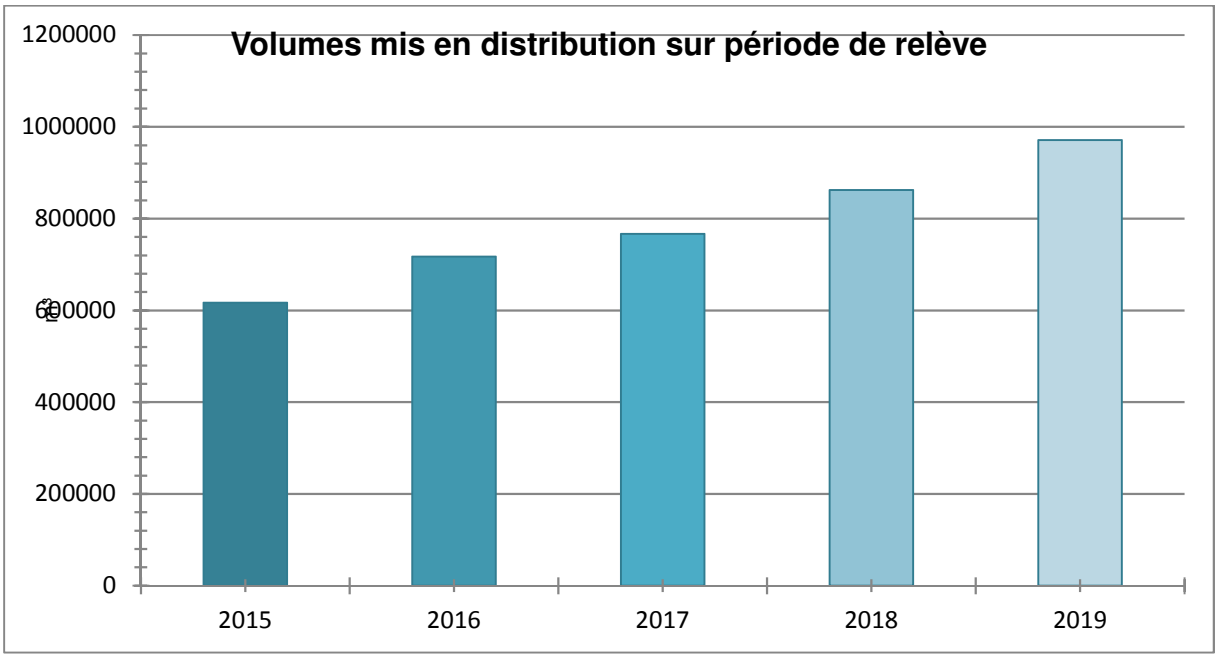

3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés,
- Volumes consommés sans comptage : Ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement,
- Volumes de service du réseau : Ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

A noter qu'à partir de 2015, les volumes d'eau potable livrés gratuitement (E'') sont à 0 car comptabilisés directement dans les volumes consommés avec comptage (E').

Volumes consommés autorisés (m³)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	475 186	518 344	575 677	596 436	555 714	- 6,8%
- dont Volumes consommés avec comptage (E')	475 186	518 344	575 677	596 436	555 714	- 6,8%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	1 948	1 948	1 948	1 948	3 328	70,8%
Volumes de service du réseau (G)	6 690	5 990	5 990	5 990	5 322	- 11,2%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	483 824	526 282	583 615	604 374	564 364	- 6,6%

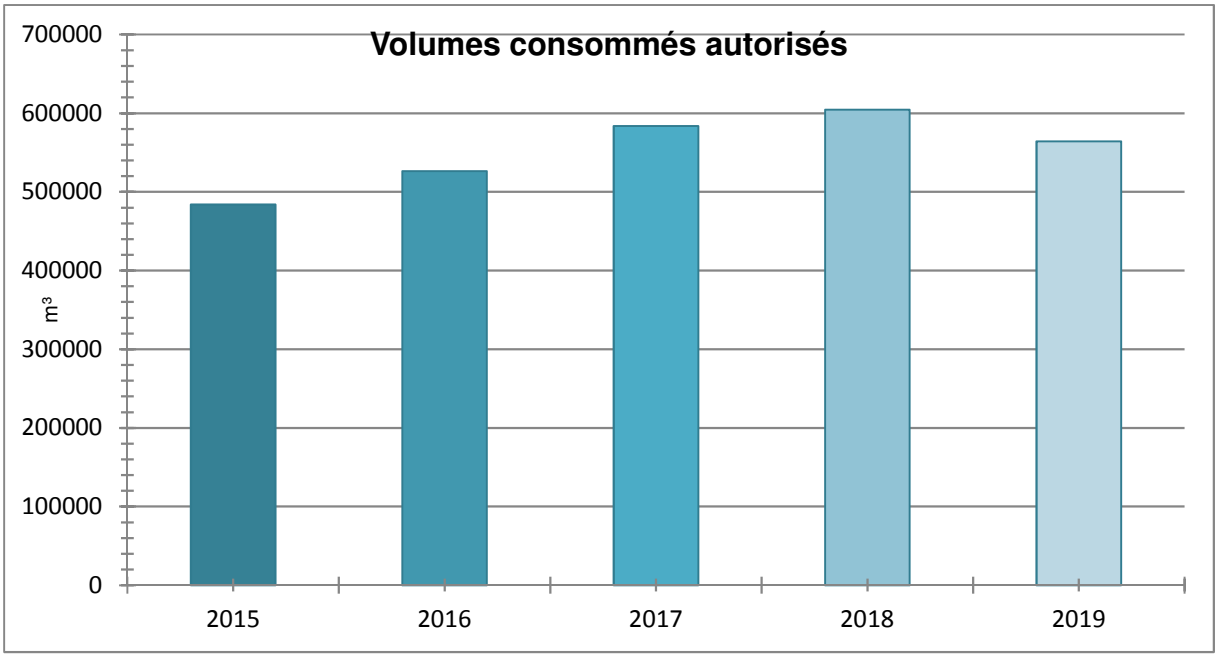

3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m^3/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- de la politique de renouvellement du réseau
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m^3/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- de l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes mis en distribution (D)	616 800	717 240	766 868	862 274	971 271	12,6%
Volumes comptabilisés (E)	475 186	518 344	575 677	596 436	555 714	- 6,8%
Volumes consommés autorisés (H)	483 824	526 282	583 615	604 374	564 364	- 6,6%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	132 976	190 958	183 253	257 900	406 907	57,8%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	141 614	198 896	191 191	265 838	415 557	56,3%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	107,713	107,713	107,713	107,713	107,876	0,2%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	0	0	0	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	3,38	4,84	4,66	6,56	10,33	57,5%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	3,6	5,05	4,86	6,76	10,55	56,1%

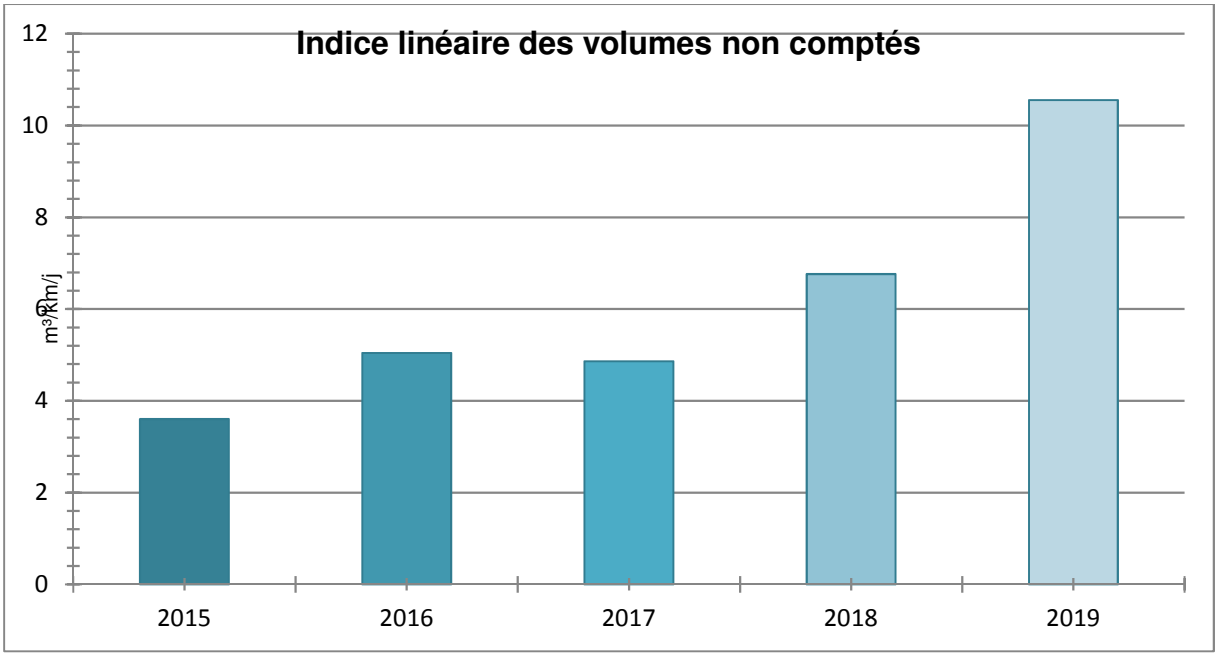

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	483 824	526 282	583 615	604 374	564 364	- 6,6%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes eau potable produits (A)	616 800	717 240	766 868	862 274	971 271	12,6%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	78,44	73,38	76,1	70,09	58,11	- 17,1%

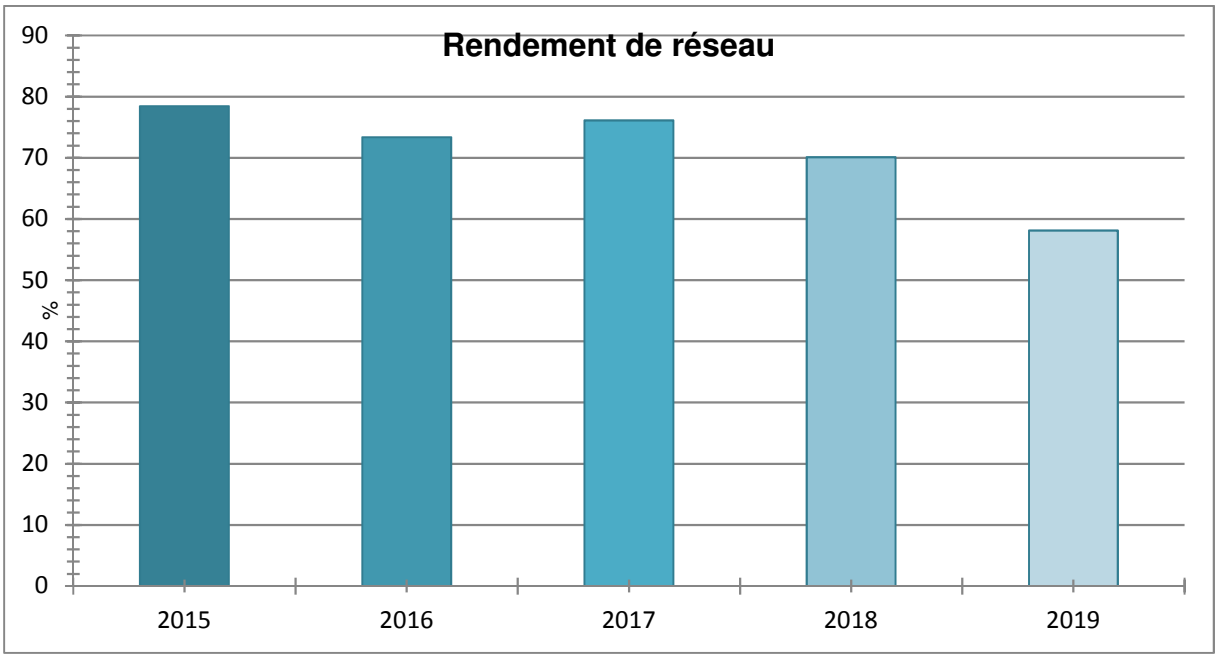

A partir de 2015, les volumes exportés (C) correspondant aux ventes en gros sont comptabilisés distinctement des volumes autorisés (H).

3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	483 824	526 282	583 615	604 374	564 364	- 6,6%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	107,7	107,7	107,7	107,7	107,9	0,2%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	12,3	13,4	14,8	15,4	14,3	- 6,8%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	0	0	0	0	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	67,46	67,68	67,97	68,07	67,87	- 0,3%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	78,44	73,38	76,1	70,09	58,11	- 17,1%

3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe :	6-juil.-19
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP BLAGON	357
AEP CASSY	1989
AEP SABLIERES	1487
Total	**3832,1**

3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".
(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité,** correspondent à la **conformité réglementaire**: pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
  Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes,…) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température…) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité ».
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

Le programme prévisionnel d'analyses 2020 :

Contrôle Sanitaire						Surveillance de l'exploitant	
Nombre d'analyses de type RP	Nombre d'analyses de type P1	Nombre d'analyses de type P1+P2	Nombre d'analyses de type D1	Nombre d'analyses de type D1+D2	Nombre d'analyses complé mentaires	Nombre d'analyses bactériolo giques	Nombre d'analyses complé mentaires
3	3	3	3	2	0	18	1

3.2.2 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau est issue de 2 forages à l'Oligocène (forage de Blagon et forage des Sablières) et d'un forage à l'Eocène (forage de Cassy).

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Cassy	forage	1967	08265X0012	18/05/2015			Procédure en cours	non
Blagon	forage		08262X0096	20/05/2015			Procédure en cours	non
Sablières	forage	1985	08265X0080	02/07/1985	19/11/1987	09/12/1987	Procédure terminée (captage public)	oui

Unité de production	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Cassy	29/03/1966	0	Eocène (275-355)	55	1 100	400 000	Désinfection
Blagon	0	0	Oligocène	60	1 200	438 000	Désinfection
Sablières	04/10/1984	PI/PR/PE	Oligocène	200	4 000	450 000	Désinfection

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	3	0	100,0%	6	0	100,0%

3.2.4 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production											
		Contrôle sanitaire					Surveillance				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	12	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	12	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	60	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	754	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

3.2.5 La distribution

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution											
		Contrôle sanitaire					Surveillance				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	18	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	20	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	90	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	253	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

- **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :
- ⇨ Repérage des canalisations à risque
- ⇨ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇨ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	30	0	100%
Physico-chimique	16	0	100%

3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques relevées des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont présentées dans les tableaux suivants :

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)

Commune	Site	2018	2019	N/N-1 (%)
LANTON	AEP BLAGON	51 053	57 436	12,5%
LANTON	AEP SABLIERES	218 260	233 143	6,8%
LANTON	FOR+CE CASSY	147 179	115 568	- 21,5%
Total		416 492	406 147	- 2,5%

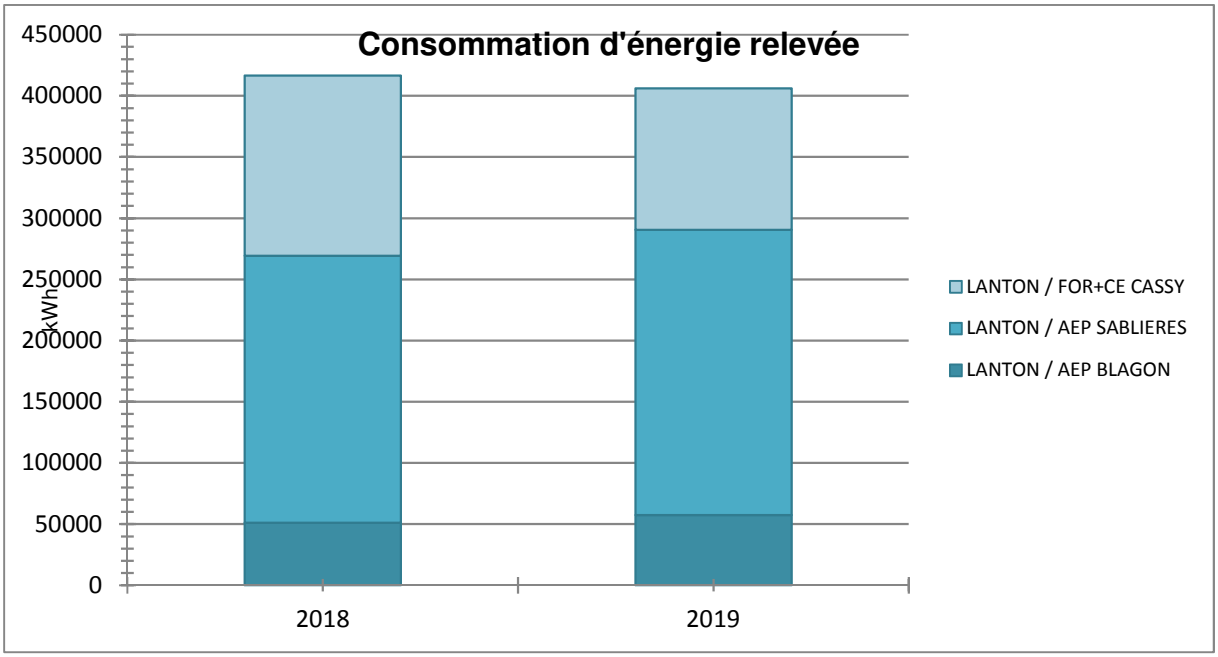

3.3.2 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	**Site**	**Date intervention**
LANTON	AEP BLAGON	22/11/2019
LANTON	AEP SABLIERES	21/11/2019
LANTON	FOR+CE CASSY	27/11/2019

3.3.3 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	**Site**	**Tâches d'exploitation**	**Tâches de maintenance préventive**	**Tâches de maintenance corrective**	**Total**
LANTON	AEP BLAGON	297	-	1	298
LANTON	AEP SABLIERES	351	-	1	352
LANTON	FOR+CE CASSY	224	-	3	227
LANTON	SECTO Q3 AV DE LA REPUBLIQUE 1	-	-	1	1

3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,

- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,
- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026, en unité rurale,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.

Nous répondons dans les temps réglementaires aux DT/DICT/DC via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés sont archivés, consultables et dématérialisés.

Le tableau ci-après détaille le nombre de réponses fournies sur l'année d'exercice :

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	92
RDT	94
RDT-RDICT conjointe	157
Total	343

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille une partie des interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution. En complément, le nombre d'actes total réalisés représente la globalité des interventions d'exploitation sur le réseau.

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Appareils de fontainerie	renouvelés	2	-	-100,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	10	18	80,0%
Branchements	créés	29	22	-24,1%
Branchements	modifiés	2	5	150,0%

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements	renouvelés	1	4	300,0%
Compteurs	déposés	-	1	0,0%
Compteurs	posés	69	40	-42,0%
Compteurs	remplacés	25	59	136,0%
Devis métrés	réalisés	42	44	4,8%
Enquêtes	Clientèle	349	456	30,7%
Fermetures d'eau	à la demande du client	1	3	200,0%
Eléments de réseau	mis à niveau	-	8	0,0%
Remise en eau	sur le réseau	1	6	500,0%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	2	3	50,0%
Réparations	fuite sur branchement	195	170	-12,8%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	18	16	-11,1%
Autres		423	686	62,2%
Total actes		1 169	1 541	31,8%

3.3.5 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Linéaire de réseau ausculté (ml)	101 162	179 152	77,1%

3.4 Le bilan clientèle

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle

SUEZ

L'outil de gestion de la relation client s'appelle Odyssée et est utilisé par toutes les filières « métier » de SUEZ en relation avec les clients (Centre de Relation Client, ordonnancement). Il permet de :

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des collectivités en termes de services et de communication multi-canal (courrier, sms, mail, ...) ;
- Partager de l'information et une meilleure maitrise des données nécessaires à la satisfaction client ;
- Vous faire bénéficier d'un système modulaire et évolutif capable d'intégrer les évolutions futures des services publics d'eau et d'assainissement.

3.4.2 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de client nous appliquons la règle la suivante :
« Un client est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de client est détaillé dans le tableau suivant.

Le nombre de clients

Désignation	2019
Particuliers	4 252
Collectivités	40
Professionnels	107
Autres	-
Total	4 399

3.4.3 Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnement eau, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Nombre d'abonnés			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Abonnés domestiques et assimilés	4 378	4 393	0,3%
Autres abonnements	6	6	0,0%
Total	4 384	4 399	0,3%

En 2017, la méthode de comptage du nombre d'abonnés a évolué. En effet, en 2016, le nombre d'abonné s'appuyait également sur des comptes ayant des éléments de facturation « abonnement » actifs en fin de période. Pour les comptes résiliés au cours de la deuxième période de l'année N, notre outil de gestion clientèle considérait ces comptes résiliés comme étant toujours actif n fin de période, ce qui avait pour conséquence de surestimer le nombre total d'abonnés.

3.4.4 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Depuis le passage sous ODYSSEE en 2015, les classes clients ont changé :
- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client vente en gros
- Classe client autre : prestataire de facture. Les volumes des ventes en gros et des ventes d'eau aux navires sont comptabilisés sous cette classe client.

La répartition des classes clients était erronée en 2018, nous avons modifié en conséquence ces données dans le tableau ci-dessous :

Volumes vendus (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	389 724	375 323	429 421	451 396	391 912	-13,18%
Volumes vendus aux collectivités	13 729	2 092	21 330	6 207	8 438	35,94%
Volumes vendus aux professionnels	36 977	62 453	74 711	66 189	79 309	19,82%
Total des volumes facturés	440 430	439 868	525 462	523 792	479 659	-8,43%

3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m³/an. Les volumes (m3) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Liste des consommations > à 6 000 m3

15978 - LANTON

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33229	LANTON	LE ROUMINGUE	60 AVENUE DE LA LIBERATION	25 547
33229	LANTON	VIOLES, .	5 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	6 462
33229	LANTON	-	AVENUE DES MIMOSAS	6 361
Total général				**38 370**

3.4.6 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Client, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts	
Désignation	**Nombre de contacts**
Téléphone	2 063
Courrier	437
Internet	237
Visite en agence	100
Total	2 837

3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients

Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	571	2
Facturation	286	141
Règlement/Encaissement	498	14
Prestation et travaux	12	-
Information	1 165	-
Dépose d'index	36	-
Technique eau	269	251
Total	2 837	408

3.4.8 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique…

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Les principales tâches liées à l'activité de gestion des clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Activité de gestion

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de relevés de compteurs	354	434	22,6%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 342	2 415	3,1%
Nombre d'abonnés prélevés	549	562	2,4%

Activité de gestion			
Désignation	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre d'échéanciers	70	67	-4,3%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	9 283	9 316	0,4%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	205	255	24,4%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	92	87	-5,4%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	-	-	0,0%
Nombre total de factures comptabilisées	9 580	9 658	0,8%

3.4.9 La relation clients

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

- **RELEVE DES COMPTEURS**

SUEZ déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés **exclusivement** au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :
- La remontée pertinente d'index,
- Le diagnostic de dysfonctionnements constatés,
- L'enrichissement la base de données d'informations de terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)
- Une réponse adaptée aux questions des clients.

En 2019, la qualité du contact avec le releveur est jugée satisfaisante par les clients à 87 %.

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.
Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boite aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :
- · en contactant le Centre de Relation Client,
- · en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- · en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- · en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

- **<u>UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION</u>**

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, www.toutsurmoneau.fr, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux…), sur les sujets suivants :

1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
   a. Le compte en ligne
   b. L'e-facture (ou facture électronique)
   c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
   d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
   e. La dépose d'index en ligne

2) **Information sur :**
   a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir…) ;
   b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
   c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule…)
   d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....

3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :
   a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
   b. Actions sur le compteur : relève, changement
   c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien

4) Amélioration de la qualité relationnelle par :
   a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
   b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar ou en chattant avec un conseiller clientèle.
   c. Des informations sur la gestion des données personnelles
   d. Des enquêtes de satisfaction à chaud : post-contact, post-intervention…

> Un livret d'accueil pour les nouveaux clients

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,
- Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture…), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

3.4.10 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.

Dans le RAD, le taux affiché est le « Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente ».

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

SUEZ agit au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis de SUEZ a été initié en 2001 dans le cadre de chartes « Fonds Solidarité Logement », signées avec les conseils départementaux partenaires.

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ce stock d'irrécouvrables.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Créances irrécouvrables (€)	2 219,73	12 597,64	467,5%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	78 094,01	26 135,47	- 66,5%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,24	1,44	500,0%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,39	2,86	105,8%

A noter qu'à partir de 2019, ce taux est calculé uniquement sur les parts eau ou assainissement contrairement aux années passées qui ne permettaient pas de dissocier les parts eau de l'assainissement. De ce fait, les montants de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois entre 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparés.

3.4.11 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.
Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	5	5	0,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	5	5	0,0%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	-	157,82	0,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	337,13	149,59	- 55,6%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	229,68	83,38	- 63,7%
Montant Total HT "solidarité"	337,13	149,59	- 55,6%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0,0006	0,0003	- 51,5%

3.4.12 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont détaillées dans le tableau suivant.

Les dégrèvements

Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	70	80	14,3%
Volumes dégrévés (m³)	45 145	48 501	7,4%

3.4.13 La mesure de la satisfaction client

SUEZ place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ et ses partenaires :***« j'écoute » → « j'analyse » → « j'agis »…***
Depuis 3 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ de :

- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service de SUEZ
- **Identifier les causes d'insatisfaction** pour définir les priorités d'action et **suivre les impacts des plans d'action dans la durée.**

> La méthodologie

Du 13 au 20 janvier 2020, l'enquête de satisfaction a été menée par email auprès d'un panel représentatif de 562 clients directs sur les communes de la Région Nouvelle Aquitaine desservies par SUEZ.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Satisfaction clients :

Légère diminution de la satisfaction globale sur l'ensemble des services : 73% des clients se déclarent satisfaits (77% en 2018). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :

- Les services en ligne : 81% (versus 93% en 2018). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l'accès aux données personnelles et l'accès aux factures.
- La facturation : 79% des clients sont satisfaits.
- Les interventions à domicile : 71% des clients sont satisfaits.

A noter la progression de 7% en 2019 concernant le contact avec le service client.

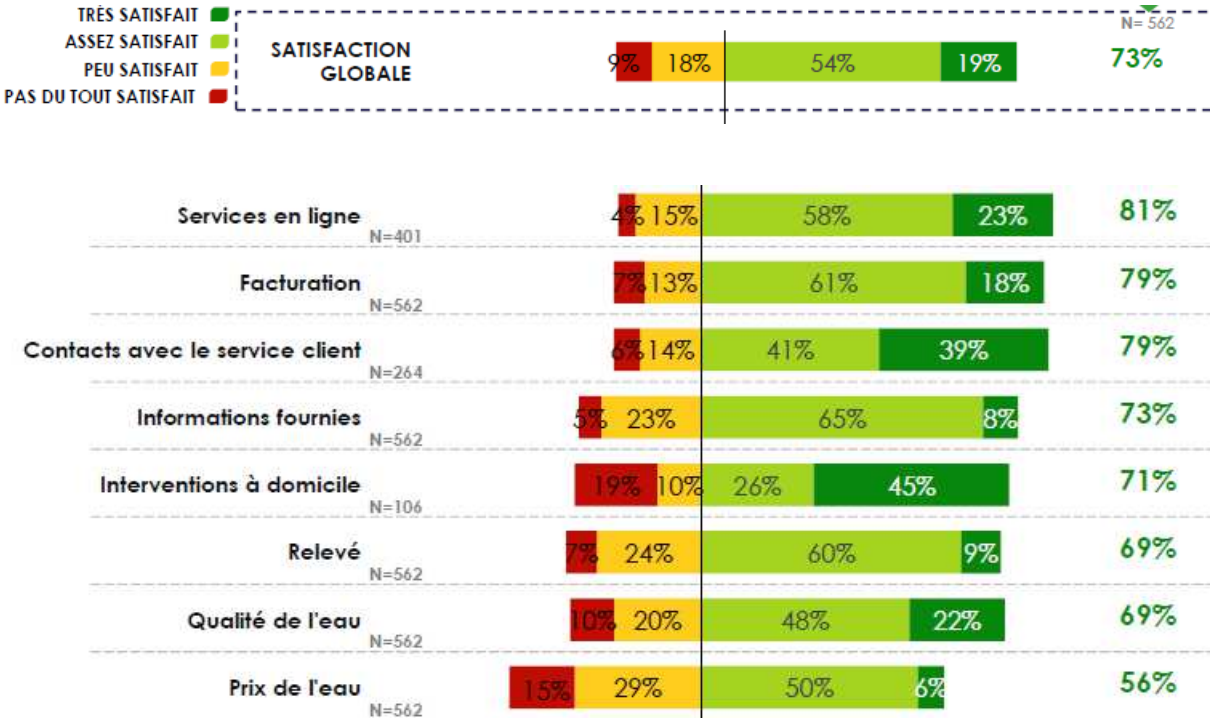

> Une image solide du fournisseur d'eau

67% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d'eau, considéré :

- efficace et réactif
- dont l'action est conforme à la mission de services publics
- et dont l'action s'inscrit pour la protection de l'environnement.

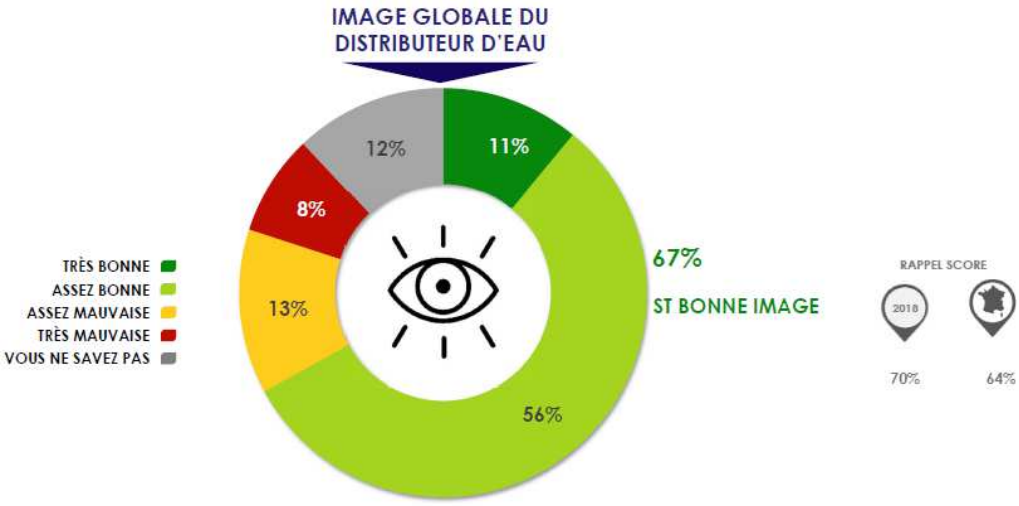

L'intention de fidélité à SUEZ est plutôt forte : 70% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre. Un score en très légère baisse par rapport à l'année dernière (72% en 2018).

> Satisfaction liée à la qualité de l'eau

69% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score en légère baisse par rapport à l'année dernière.

Les principaux facteurs d'insatisfaction des clients concernent :

- la teneur en calcaire
- la teneur en chlore

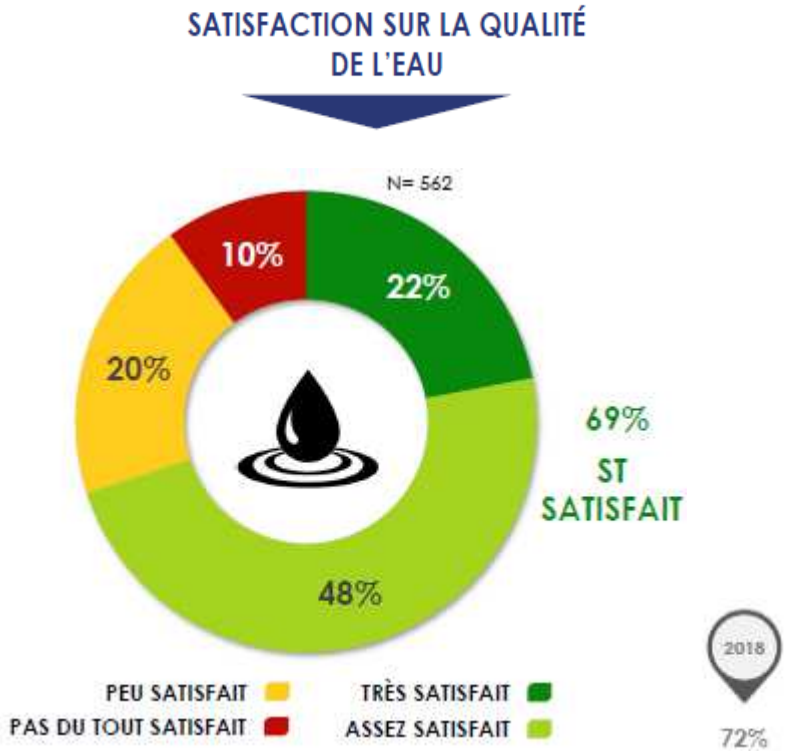

>La relève

Cette année, les clients relevés à domicile sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant à distance : 70% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 65% de satisfaits pour le relevé à distance via leur compteur connecté.

Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient les alertes surconsommation/fuites : 70% de satisfaction.

En ce qui concerne la relève à domicile, **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients** : 87% de satisfaction ! Un score en hausse par rapport à l'année dernière.

>Facturation

Avec 79% de clients satisfaits, **la satisfaction liée à la facturation est bonne.**

A noter : **une satisfaction plus importante de la facturation par efacture (facture électronique)** par rapport à la facturation par courrier (83% versus 86%)

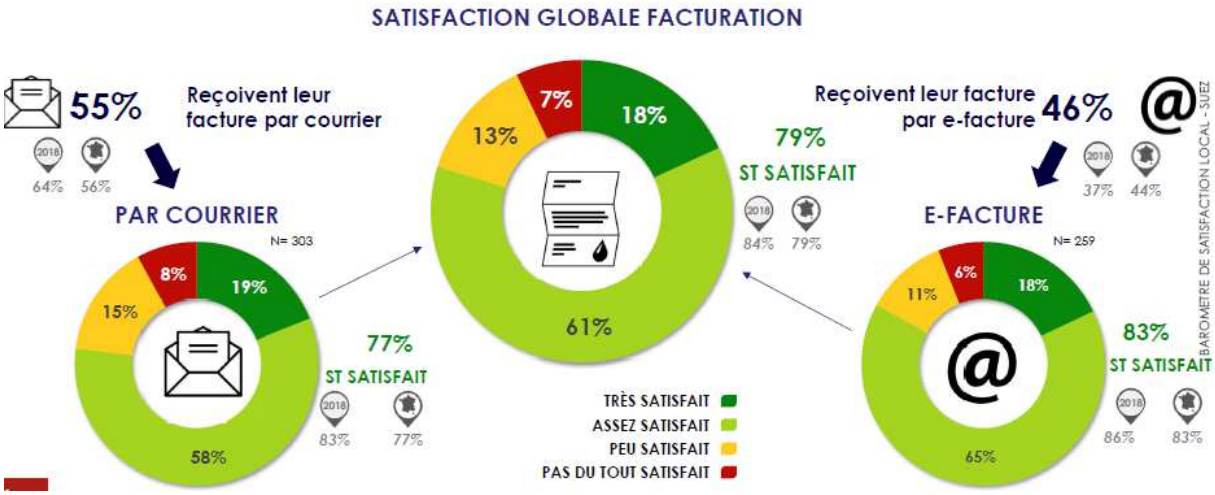

3.4.14 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :

- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- l'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public et de la TVA,
- l'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe variable selon le diamètre du compteur d'eau et un prix au m^3.

- **LE TARIF**

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif			
Détail prix eau	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	62,24	63,38	1,8%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,60092	0,6075	1,1%
Taux de la partie fixe du service (%)	46,33%	46,51%	0,4%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,64483	1,70492	3,7%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,55908	1,616	3,7%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
Dénomination	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	52,24	53,38	2,2%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,3009	0,3075	2,2%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement) Contrat	10	10	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,3	0,3	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (préservation de la ressource) Contrat	0,1095	0,1503	37,3%
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,0858	0,0889	3,7%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.

4 | Comptes de la délégation

4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2018	2019	Ecart en %
PRODUITS	**935 987**	**892 777**	**-4,6%**
Exploitation du service	422 882	408 808	
Collectivités et autres organismes publics	422 359	394 898	
Travaux attribués à titre exclusif	38 257	48 068	
Produits accessoires	52 489	41 004	
CHARGES	**947 772**	**1 015 016**	**7,1%**
Personnel	146 559	174 300	
Energie électrique	31 757	49 179	
Produits de traitement	11 525	3 481	
Analyses	5 944	5 579	
Sous-traitance, matières et fournitures	156 532	210 364	
Impôts locaux et taxes	4 250	3 957	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	107 814	106 539	
• télécommunication, postes et télégestion	8 100	8 298	
• engins et véhicules	14 003	12 957	
• informatique	46 826	49 782	
• assurance	2 252	1 997	
• locaux	5 836	5 416	
Ristournes et redevances contractuelles	4 387	5 744	
Contribution des services centraux et recherche	14 404	16 430	
Collectivités et autres organismes publics	422 359	394 898	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	8 491	8 660	
• fonds contractuel	19 738	20 079	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	8 305	8 471	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	3 743	4 075	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 963	3 259	
Résultat avant impôt	**-11 785**	**-122 239**	
RESULTAT	**-11 785**	**-122 239**	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

Détail des produits

en €uros	2018	2019	Ecart en %
TOTAL	**935 987**	**892 777**	**-4,6%**
Exploitation du service	422 882	408 808	-3,3%
• Partie fixe	228 764	234 570	
• Partie proportionnelle	194 118	174 238	
Collectivités et autres organismes publics	422 359	394 898	-6,5%
• Part Collectivité	201 309	185 170	
• Redevance prélèvement	57 446	62 944	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	163 605	146 785	
Travaux attribués à titre exclusif	38 257	48 068	25,6%
• Branchements	34 725	48 068	
• Autres travaux	3 531	0	
Produits accessoires	52 489	41 004	-21,9%
• Facturation et recouvrement de la redevance	26 002	18 142	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	2 538	2 520	
• Autres produits accessoires	23 949	20 342	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

– Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

– La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

– Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :

  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2019 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1 La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

– C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.

– Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2 La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

- Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.

- La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

- Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1 Eléments directement imputés par contrats

- Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

- Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.

2 Eléments affectés sur une base technique

- Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.

- Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

- Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.

- Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3 Charges indirectes

a Les frais généraux locaux

- Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)

- La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

b La contribution des services centraux et recherche

Rappel de la règle utilisée pour les CARE 2018

- La contribution des services centraux et recherche est répartie sur l'ensemble des activités de la société, et ses filiales. La quote-part relative aux régions est répartie en fonction des Produits hors Prestations Internes.
- Cette contribution est ensuite répartie au prorata du chiffre d'affaires de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région.

Règle utilisée pour les CARE 2019

- A compter des Care 2019, les Frais de Siège facturés par le siège ne seront pas répartis au contrat au prorata du chiffres d'affaires, mais imputés automatiquement au contrat à 3,3% du CA CARE (calcul).

4 La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.
L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1 Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

a. garantie pour continuité du service,
b. programme contractuel,
c. fonds contractuels,

a. **« Garantie pour continuité du service »** : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie): la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. **« Programme contractuel de renouvellement »** : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2 Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

a. programme contractuel,
b. fonds contractuels,
c. annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
d. investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité…). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels**» : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.
La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3 Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

  La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.
  La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, …ainsi que les biens du domaine privé incorporel.
Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- la dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 3.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4 Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,39% (moyenne des taux EONIA de janvier à novembre 2019 +0.5%) soit 0,11% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 1,1 % de taux d'IS supplémentaire.
Le taux applicable est de 33,33%.

VI. ANNEXES

Année 2019

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	1 088,80
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	194,30
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	107,70
Autres produits affermages eau	Clients affermage eau potable	4 399,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	4 399,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	107,70
Charges Engins spéciaux - tous hors hydrocureurs	Nombre d'heures média sur compte analytique (9502%/9503%/9603%/9604%/9751%/9752%/9753%/9754%)	608,30
Charges facturation encaissement	Client équivalent	5 204,60
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	890 639,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	8 664,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	4 399,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges gérances eau	CA hors AE	497 879,11
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-30 661,65
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	497 879,11
Charges logistique	Sortie de stock	-19 938,38
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-339 054,72
Charges supports aux interventions / MO	Charges Personnel imputé en exploitation	-106 852,68
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	497 879,11
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	48 067,52

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 0,54% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat réprésentent 0,46% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 3,14 %

A5 - Compteurs du Domaine Privé

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 3,14 %

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	01	31/01/2019	165 978,95
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	05	29/05/2019	102 188,62
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	06	28/06/2019	18 041,64
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	07	31/07/2019	63 143,89
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	11	29/11/2019	63 493,90
Lacanau	FAC - Afferm. Eau	12	31/12/2019	33 827,25

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Détail des reversements TVA effectués entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019							
Contrat	N° Attestation	Date Attestation	Date réception	Date remboursement Trésor	Date reversement	Montant TVA	Montant reversement
Lanton	TVA 2017-2018	10/01/2019	13/02/2019	21/05/2019	20/05/2019	17 848 €	17 848 €
						Total Reversé	17 848 €

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les compteurs

- **LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Cette année, nous avons procédé aux contrôles statistiques prévus par cet arrêté. Ce processus a été géré au travers de l'application CONSTAT pour la gestion des Lots, le tirage au sort, la constitution des carnets métrologiques, la restitution des résultats de laboratoire et la mise à jour automatique des carnets métrologiques. Les résultats obtenus confirment la conformité du parc géré vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	0,6%	1,3%	105,0%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	28	58	107,1%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	4500	4546	1,0%
20 à 40 mm remplacés (%)	1,9%	1,8%	-1,8%
- 20 à 40 mm remplacés	1	1	0,0%
- 20 à 40 mm Total	54	55	1,9%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	0,0%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	0	0,0%
- > 40 mm Total	7	8	14,3%
Age moyen du parc compteur	6,6	7,4	11,8%

4.3.2 La situation sur les équipements de télérelève

- **LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Travaux neufs effectués sur les équipements de télérelève	
Désignation	**Dépenses comptabilisées (€)**
Télérelèves	0

4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	3 778,97
Réseaux	0
Branchements	1 896,51
Compteurs	11 732,26
Total	17 407,74

Les dépenses de renouvellement des compteurs s'expliquent par la mise en œuvre de la télérelève nécessitant le rajeunissement du parc compteur.

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	162 055,44	24 796	- 1 581,38	14 374,21	17 407,74

- **LA SITUATION DU FONDS DE RENOUVELLEMENT**

Compte tenu du reliquat des exercices antérieurs, des dotations et des dépenses constatées, la situation du fonds de renouvellement en fin d'exercice est la suivante :

SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT LANTON EAU

Articles 36.3.2.2-b) & 66.1-c) : modalité de suivi des programmes de renouvellement usines et compteurs abonnés
Dotation de 19 392 € HT au 01/07/2013 actualisé selon formule article 44.3 (modifié Avenant 1 - Art 18)

Concerne les renouvellements de branchements, vannes et hydrauliques de réseau, clôtures et portails, canalisations et accessoires < 6ml.

Années	Dotation Contractuelle	Valeur du K2 au 01/07	Dotation actualisée	Dotation actualisée + solde	Utilisation du compte	Solde	Valeur d'EONIA au 01/07	Solde actualisé
2014	19 392	0,99560	19 307	19 307	6 740	**12 566**	**1,00078**	**12 576**
2015	19 392	0,99465	19 288	31 864	161 528	**-129 664**	**0,99881**	**-129 509**
2016	19 392	0,98985	19 195	-110 314	16 485	**-126 799**	**0,99679**	**-126 392**
2017	19 392	0,99310	19 258	-107 134	12 866	**-120 000**	**0,99644**	**-119 573**
2018	19 392	1,01782	19 738	-99 835	13 258	**-113 093**	**0,99639**	**-112 685**
2019	19 392	1,03540	20 079	-92 607	12 867	**-105 473**	**0,99633**	**-105 086**
2020	19 392		0	-105 086		**-105 086**		**0**
2021	19 392		0	0		**0**		**0**
2022	19 392		0	0		**0**		**0**
2023	19 392		0	0		**0**		**0**
TOTAL €			**116 864**		**223 744**	**-106 880**		**-106 880**

4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des travaux neufs réalisés sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Les travaux neufs de l'année	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	0
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0
Télérelèves	0
Autres	16 264,56
Total	16 264,56

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DES TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses constatées sur les travaux neufs au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel des travaux neufs : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Travaux neufs	10 903,6	1 913,7	6,3	566,9	16 264,6

5 | Votre délégataire

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2017, La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité**, **7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

La Région Nouvelle Aquitaine de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **1 300 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Libourne et Périgueux**.

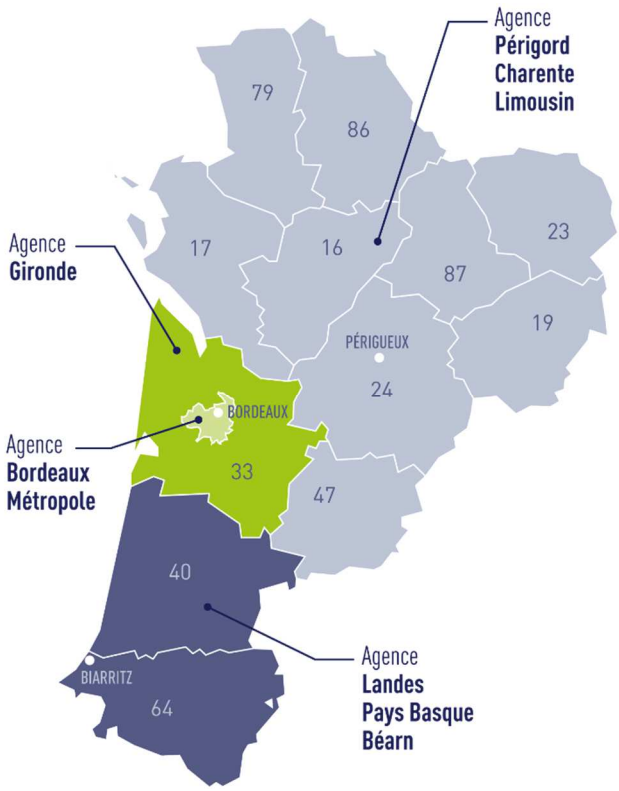

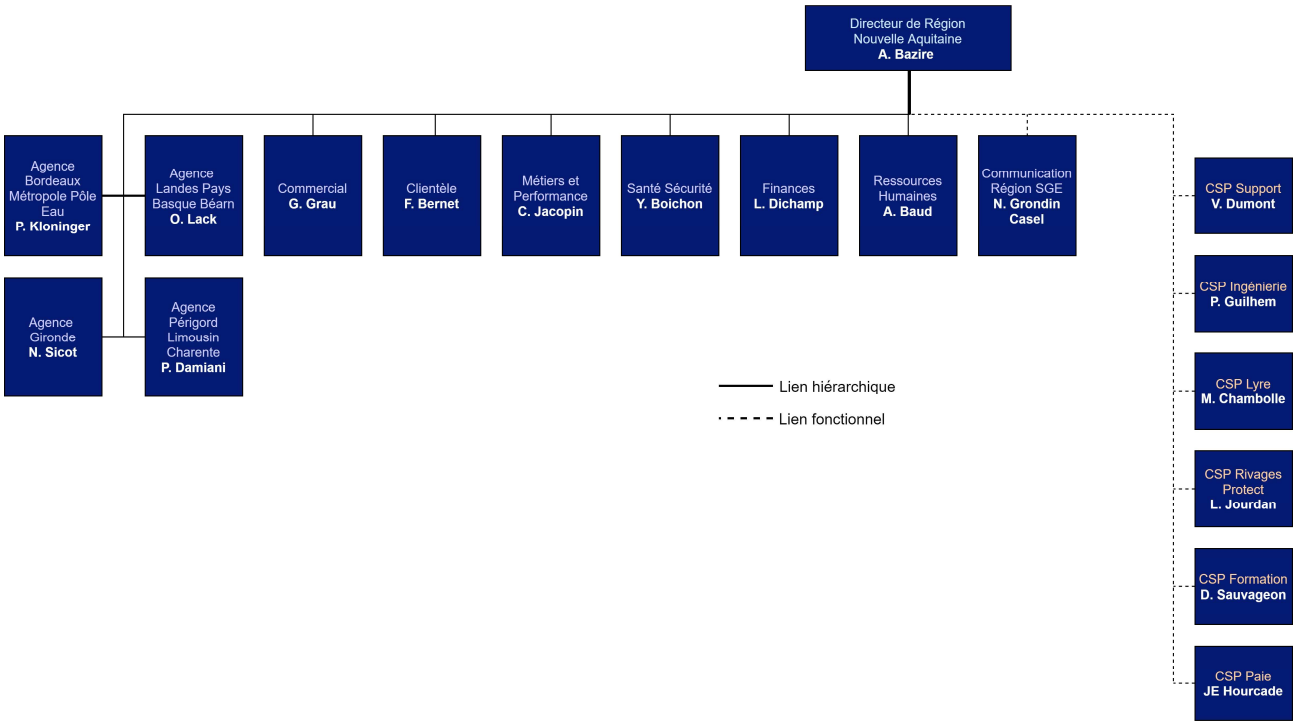

5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde, implantée à Libourne emploie près de 155 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité. Répartis sur les secteurs de Bassens, Libourne, Lesparre, Andernos-les-Bains et Castres à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'Agence Gironde en quelques chiffres :

150 collaborateurs.
46 contrats d'eau
53 contrats d'assainissement,
213 935 clients eau pour
6 315 km réseau eau
104 722 clients assainissement
2 692 km de réseau d'eaux usées.

5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence et un adjoint
- ✓ 1 assistante + 1 assistante en formation
- ✓ 1 responsable commercial
- ✓ 1 préventeur sécurité
- ✓ 2 chargés de contrats (1 rive droite et 1 rive gauche)
- ✓ 1 pôle exploitation (91 personnes)
- ✓ 1 pôle travaux et prestations (33 personnes)

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde

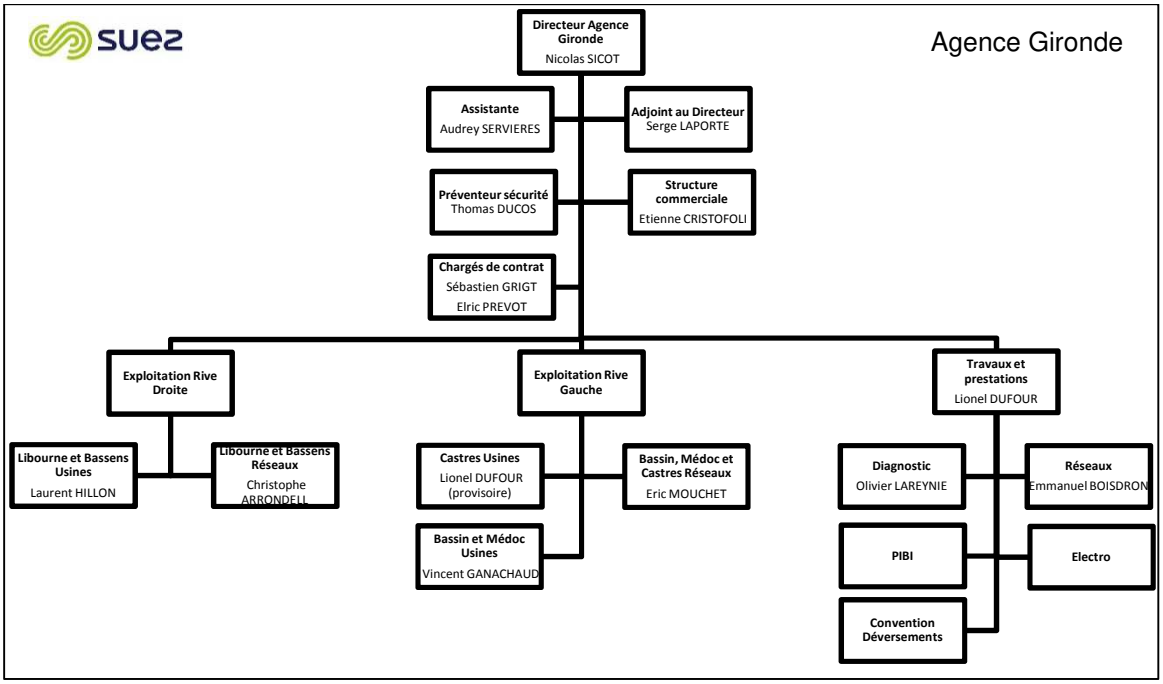

5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

1 parc de 126 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 77 fourgons d'intervention avec l'outillage associé ;
- ✓ 23 véhicules légers d'intervention ;
- ✓ 10 camions grue ;
- ✓ 4 mini-pelle ;
- ✓ 10 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique ;
- ✓ 2 camions désobstructeur.

1 accueil clientèle sur le site de Libourne

Équipements informatiques

1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 de 33 techniciens (pour toute l'agence : 20 agents de réseaux, 6 électromécaniciens ou process, 7 agents de maîtrise)

En période de crise, mobilisation de 120 personnes sur la Région.

5.1.5 Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives…).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- d'organiser le travail de nos agents,
- de suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- de répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- d'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettant la consultation des plans … Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- une optimisation des moyens disponibles,
- une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc…),
- une communication facilitée avec les collectivités.

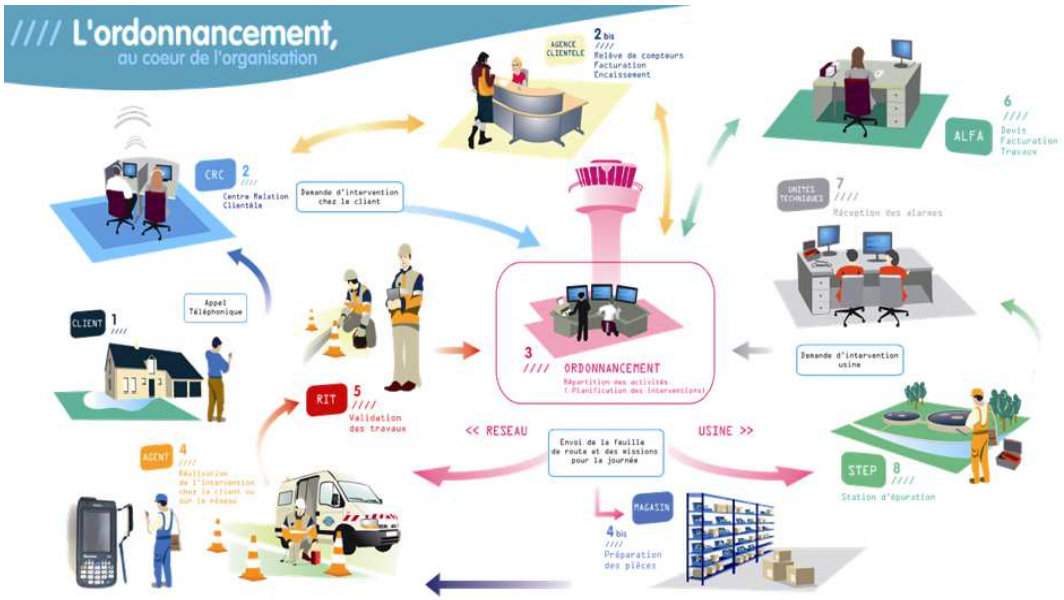

L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Devenir le leader mondial des services à l'environnement

En 2019, SUEZ a annoncé un nouveau plan stratégique « Shaping 2030 » dont l'objectif est d'accroître, sur une période de quatre ans, la création de valeur pour toutes les parties prenantes grâce à l'engagement de ses collaborateurs.
SUEZ ambitionne de devenir le leader mondial des services à l'environnement.

Un groupe engagé pour la planète

Face au défi du changement climatique, l'une des 4 priorités de la feuille de route de SUEZ pour le développement durable est d'agir pour le climat.

Le Groupe a décidé, dans le cadre de son plan stratégique Shaping SUEZ 2030, de rehausser l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Ainsi SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.
L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.
SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

5.2 La relation clientèle

- **UNE TRANSFORMATION PROFONDE ET STRUCTURANTE : UN PROJET INNOVANT DE REGIONALISATION QUI PLACE LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION**

En plus d'avoir toujours offert un service client 100 % français, SUEZ a lancé le 17 septembre 2018, son projet de régionalisation de son activité de la Relation Client. Ainsi les demandes des clients sont automatiquement redirigées vers le Centre de Relation Client de la région d'habitation du client.
Cette transformation profonde dans la manière d'aborder le métier de la Relation Client est essentielle et se structure autour de 3 axes :

- Une polyvalence de l'activité Multicanal au service des clients de la Région : mails, courriers, appels et chat

- Un ancrage territorial fort pour :
  - Assurer une relation de proximité avec les clients
  - Connaître plus précisément les contrats
  - Garantir une meilleure qualité de réponse
  - Fluidifier les échanges et réduire les délais de traitement

- Une autonomisation des Régions pour :
  - Maîtriser les activités régionales et les indicateurs de performance associés
  - Proposer des actions propres à la Région afin d'améliorer la satisfaction client
  - Réagir à l'activité locale en temps réel

5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients

La Direction de la Relation Client de SUEZ a décidé de transférer l'ensemble des activités opérationnelles dans les régions.
La fin de cette régionalisation est marquée par le transfert de l'activité Multicanal le 17 septembre 2018.

Ainsi, les appels, les courriers et les emails des clients particuliers sont automatiquement dirigés vers le centre de relation client de la région d'habitation.
La relation client SUEZ, c'est une relation de proximité forte et installée qui permet :

- D'assurer un fort ancrage territorial
- De réagir à l'activité locale en temps réel
- De fluidifier les échanges avec les clients grâce à une connaissance plus précise des contrats
- De réduire les délais de traitement des demandes

Régionaliser la filière Clientèle en créant des équipes dédiées en région organisées autour de 5 pôles et 1 pôle transverse …

La Direction de la Relation Client est organisée autour de 5 départements et 1 pôle transverse créés le 5 octobre 2017 dans chaque région :

1. **Département Relation Multicanal :** garant de la satisfaction client, responsable de performance de l'organisation du département multicanal

2. **Département Gestion et Vie des Contrats :** s'assure de l'exhaustivité de la facturation DSP, travaux et PS, de la bonne application des éléments tarifaires, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement et est garant de la qualité des données de gestion clients.

3. **Département Opérations :** en charge des activités clientèle sur le terrain (relève, télé relève, enquêtes, interventions techniques sur le compteur, interventions recouvrement terrain), dans le respect des règles Santé Sécurité de l'entreprise

4. **Département Euros Retrouvés :** corrige ou fait corriger les pratiques à l'origine des dysfonctionnements

5. **Département Clients Professionnels :** crée une relation de confiance avec les clients professionnels en leur apportant des solutions personnalisées

6. **Pôle transverse - Reporting, Performance et Support Commercial :** est garant de la qualité de la donnée et de la fiabilité des reportings, participe aux réponses aux appels d'offres pour le volet clientèle et coordonne le management de la Qualité sur le processus clientèle.

5.2.2 Le site internet et l'information client

En 2019, le site internet www.toutsurmoneau.fr a accueilli plus de 3 809 536 visiteurs uniques chaque mois, soit 23% visiteurs de plus que l'année précédente.

Le site www.toutsurmoneau.fr, accessible via ordinateur, smartphone ou tablette apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **l'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau

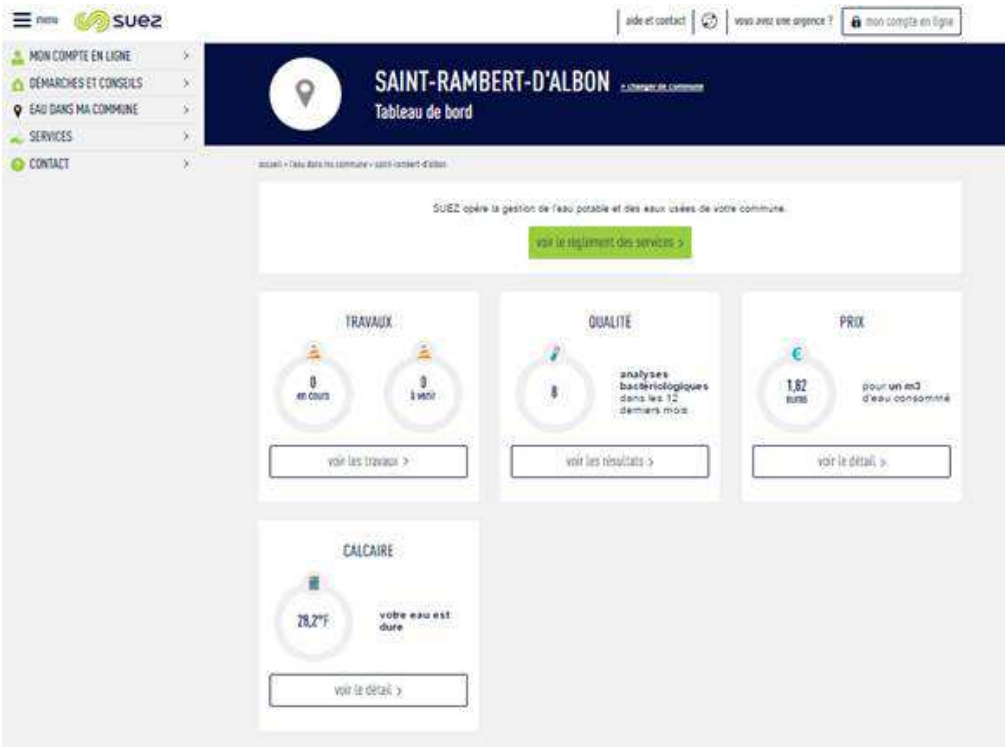

*Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur toutsurmoneau.fr)*

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture

*Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Estimer ma consommation » sur toutsurmoneau.fr)*

« Mon compte en ligne », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat :
  - accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - visualisation historique des paiements,
  - suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

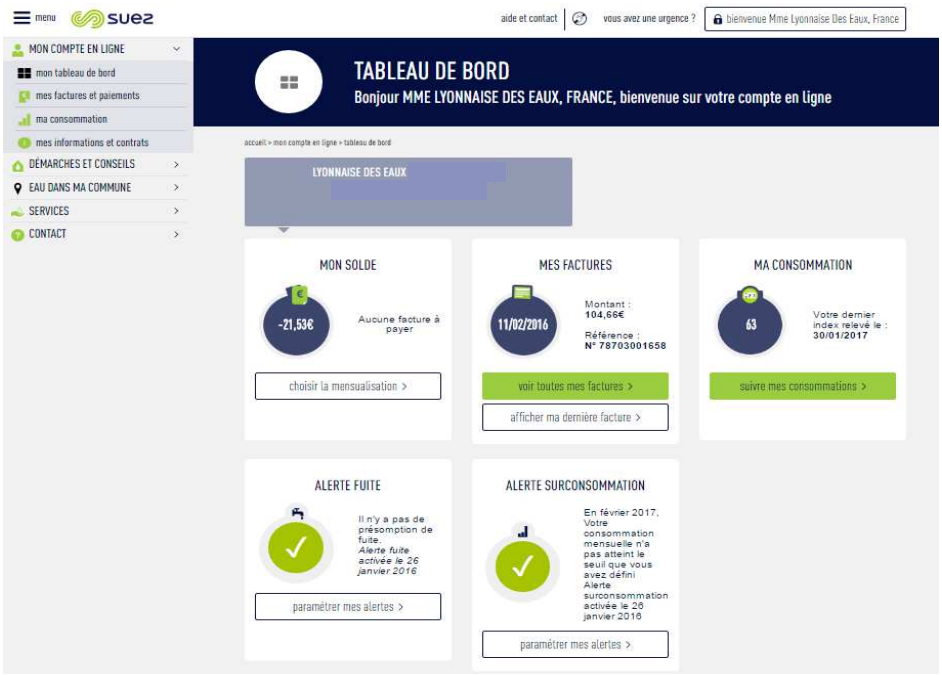

*Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)*

*Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)*

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription à l'e-facture.

Des échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact :

- un formulaire en ligne (abonnement et déménagement, demande de devis travaux),
- un conseiller virtuel qui répond à toutes vos questions. En 2019, 879 000 sessions de discussion ont été amorcées avec le conseiller virtuel Olivier au niveau national, soit une évolution de -1% par rapport à 2018. Il est présent en bas de chaque page du site avec un Top 3 des questions les plus posées sur la page,
- le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.

5.3 Notre système de management

NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre vision est résolument orientée vers nos clients, collectivités, professionnels et particuliers, industriels et agriculteurs… Nous devons sans cesse imaginer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour répondre à leurs attentes, notamment dans le domaine du développement durable. Notre politique intégrée (Qualité Santé Sécurité Energie Environnement et Risque Industriel) doit y contribuer avec les femmes et les hommes de l'entreprise. SUEZ a développé un système de management de la qualité certifié pour son périmètre national. L'objectif de la mise en œuvre de la norme ISO 9001 est de répondre aux attentes de nos clients internes et externes tout en améliorant nos performances économiques et gagner en efficacité.

Trois grands piliers de notre système de management qualité sont :
- la responsabilité de la direction qui définit la politique de l'entreprise,
- l'identification et la gestion des processus qui contribuent à la satisfaction des parties intéressées,
- l'amélioration continue qui permet la mesure et l'enregistrement de la performance à tous les niveaux ainsi que l'engagement d'actions de progrès efficaces.

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION NATIONALE

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :
- production et distribution d'eau potable 24h/24
- collecte et traitement des effluents
- travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement
- irrigation et gestion des milieux naturels
- entretien et dépollution de plans d'eau
- gestion de réseaux d'irrigation
- prestation d'ingénierie en eau et assainissement
- gestion des services à la clientèle
- gestion du patrimoine
- formation professionnelle pour le développement des compétences
- prestation de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau
- études, réalisation et installation d'Usines de traitement par Ultra Filtration.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la

SUEZ Eau France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 1 Décembre 2021
Numéro de certificat : 10151867

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 – 27 Avril 2004

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, exhaustion et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences. Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau. Etudes, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
  - Identifier les risques et les besoins (ressources)
  - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
  - Gérer la documentation
    - Définir les règles de réalisation de l'activité
    - Enregistrer la preuve de réalisation des activités
  - Former (acquisition des compétences nécessaires)
  - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
  - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
  - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
  - Revue des activités

NOTRE OBJECTIF

Cette organisation nous permet donc de :

- produire une eau de qualité 24h/24,
- rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- faire évoluer la gouvernance de l'eau en déployant le Contrat pour la Santé de l'eau,
- préserver la Santé et la Sécurité de chaque collaborateur,
- renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- anticiper et maitriser les risques associés à nos activités,

NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001. Etant donnés les enjeux environnementaux et économiques, l'Entreprise a décidé fin 2014 de s'engager dans une certification nationale de l'énergie.

Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié. La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs. Il repose notamment sur deux actions qui couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'Entreprise :

- Eviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, une campagne de diagnostics énergétiques a été réalisée sur plus de 200 sites pour identifier des gisements de performance.
Chaque Région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

Un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 50001:2011

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : Lloyd's Register Quality Assurance Limited

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 20 Août 2021
Numéro de certificat : 10154487

Première(s) approbation(s) :
ISO 50001 – 2 Décembre 2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 50001 – 0031281

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ;
gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ;
formation professionnelle pour le développement des compétences ;
prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS

001

POUR ALLER PLUS LOIN

A cette structure de base, structurante, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (OHSAS 18001 ou MASE)…en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons. Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.4 Notre démarche développement durable

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les territoires français doivent faire face à des enjeux grandissants, tant sur le plan environnemental (pressions sur les ressources en eau dans un contexte de changement climatique, préservation de la biodiversité…) que sociétal (accès aux services essentiels pour tous, insertion socio-économique des populations..). Ceux-ci impliquent la mise en œuvre d'un cadre d'actions partenarial et concerté avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires : société civile, institutions et entreprises.

Compte tenu de la nature de ses métiers, SUEZ Eau France s'inscrit dans une démarche d'intégration renforcée des enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'entreprise ainsi que de contribution concrète en faveur de la transition écologique et sociétale de ses territoires d'actions.

Cette démarche s'incarne dans le cadre de la Feuille de Route Développement durable 2017-2021 France[1] de SUEZ, qui définit 17 engagements opérationnels structurés autour de 4 axes stratégiques pour l'entreprise.

1. Contribuer à la transition environnementale des territoires

Acteur engagé en faveur de la préservation du capital naturel, SUEZ Eau France développe des solutions concrètes en faveur de la transition écologique des territoires.

La préservation de la ressource en eau est au cœur même de nos activités. Développer et mettre à disposition des eaux alternatives constitue un enjeu fort dans un contexte d'adaptation aux conséquences du changement climatique. SUEZ Eau France propose ainsi des solutions comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'un golf par exemple, ou encore la réalimentation de nappes phréatiques.

Agir en faveur de la préservation de la biodiversité constitue un axe structurant de la démarche de SUEZ Eau France. En tant que capital naturel des territoires où nous opérons mais aussi en tant que fournisseur de services écosystémiques, la préservation de la biodiversité repérsente un enjeu fondamental de nos métiers, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur. Dans ce cadre, SUEZ a défini une stratégie et un plan d'actions permettant d'opérationnaliser cet enjeu au sein de ses activités. L'entreprise poursuit par ailleurs une participation active au sein d'initiatives multi-acteurs tant nationales qu'internationales sur cet enjeu.

Dès 2013, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », définie par l'Etat Français. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement à la SNB à travers l'adhésion en décembre 2019 au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**, porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB).

En 2018, SUEZ a rejoint ***Act4nature***, une initiative lancée par le réseau d'entreprises « EpE » (Entreprises pour l'Environnement), visant à mobiliser les acteurs économiques dans la protection de la biodiversité à tavers 10 engagements communs et la définition d'engagements datés-chiffrés propres à chaque entrepris. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation. SUEZ a également réaffirmé ses engagements au sein de ***Act4nature International***, dans le cadre

[1] http://feuillederoute2017-2021.suez.com

de la poursuite de l'initiative à une échelle mondiale, en amont de la Conventon sur la Diversité Biologique de 2020.

Afin de concrétiser ses engagements, SUEZ développe également différents partenariats de recherche et collabore avec des structures reconnues de la société civile, afin de déployer des initiatives innovantes et collaboratives.

En 2019, SUEZ a rejoint le Club ***« B4B+ »*** (Club des Entreprises pour une Biodiversité Positive), piloté par **CDC biodiversité** afin de participer à la définition d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité appliquée à la chaine de valeur des entreprises.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du **Muséum National d'Histoire Naturelle**, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, étudier l'insertion des sites de SUEZ au sein des réseaux écologiques à travers la réalisation d'une thèse doctorale et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

En 2018, SUEZ a signé, avec le **WWF France,** un partenariat encourageant le **développement des villes durables**, dans le cadre de l'initiative « Réinventer les villes » du WWF France. L'objectif est d'accélérer la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires en misant sur une gestion durable des ressources.

Enfin, SUEZ développe des projets innovants en lien avec ses activités, afin de contribuer de manière simultanée à l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'à la préservation du capital naturel local. SUEZ propose par exemple la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**, comme les zones de rejets végétalisées ou les zones Libellule©, contribuant simultanément à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes et à l'élimination des micropolluants.

2. Promouvoir et soutenir le développement économique local

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation en collaborant avec son écosystème local, que ce soit en lien avec les enjeux de l'emploi, de l'insertion socio-économique ou encore de l'innovation.
SUEZ Eau France s'engage ainsi à favoriser l'emploi local, en travaillant notamment avec des entreprises locales et des entrepreneurs sociaux et environnementaux dans le cadre de sa politique d'achats responsables, ou encore en collaborant avec les acteurs locaux de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi…).

Pour favoriser l'insertion, SUEZ Eau France est partenaire du programme **« 100 chances, 100 emplois »** initié par Schneider Electric. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi de jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers sensibles, en proposant un parcours d'intégration très structuré, dont une phase de coaching dispensée par les entreprises partenaires. Les jeunes sont ainsi conseillés par des salariés en activité, en complément de l'accompagnement dont ils bénéficient par la Mission locale.

SUEZ Eau France est également partenaire de l'association **Nos Quartiers ont du Talent** (NQT). Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT pilote l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurales ou de milieux sociaux modestes. Il repose sur un réseau unique et novateur de professionnels expérimentés et en activité.

Enfin, dans le cadre de la Direction de l'Innovation Sociale, le programme **Maison pour Rebondir**, créé en 2012 par SUEZ à Bordeaux, contribue à l'emploi et au développement économique local : de façon directe en favorisant le recrutement de populations éloignées de l'emploi, et de façon indirecte en développant de nouveaux services avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de ses engagements, SUEZ met également l'accent sur la sensibilisation à nos métiers, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville au travers du **programme PAQTE**. Sur l'année scolaire 2018/2019, ce sont ainsi 640 collégiens des QPV qui ont été accueillis en stage.

3. Favoriser la solidarité, réduire les fragilités et mobiliser autour des enjeux sociétaux

Permettre un accès aux services essentiels pour tous implique de mettre en place des dispositifs d'accessibilité et d'accompagnement au plus près des enjeux des usagers.

L'accessibilité aux services est un point essentiel de la politique clientèle de SUEZ Eau France. A ce titre, nous déployons différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de vulnérabilité existantes, que celle-ci soit physique, culturelle, financière ou encore technologique.
Cet engagement se concrétise notamment à travers la mise à disposition de services pour que nos clients aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.
Depuis 2014, **Acceo,** entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à proposer un tel service.
Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement en cours dans nos accueils d'une application permettant la traduction des informations clients au bénéfice des personnes non-francophones.

L'accompagnement des clients fragiles, ou en situation de précarité, constitue également un axe important de notre engagement responsable. Les actions engagées par SUEZ Eau France reposent sur le dialogue avec les acteurs locaux, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, et la mise en œuvre d'actions au plus près des usagers :

- Une méthodologie de **cartographie de la précarité hydrique**, développée par le LyRE, centre de recherche de SUEZ implanté à Bordeaux, permet d'identifier, sur un périmètre géographique donné, les quartiers au sein desquels l'accompagnement à un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets est prioritaire. Elle permet d'orienter les plans d'actions et de créer les outils les plus adaptés au regard des enjeux des usagers.
- Par ailleurs, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.

La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. C'est pourquoi, SUEZ est partenaire de **l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multi-Services)**.

Enfin, favoriser la solidarité et contribuer aux enjeux sociétaux implique de mobiliser tous les acteurs, au premier rang desquels les collaborateurs de SUEZ Eau France. Aussi, l'accent est mis sur l'engagement des collaborateurs dans le cadre d'actions de mécénat et de bénévolat de compétences.

Que ce soit dans le cadre d'actions de parrainage/marrainage de personnes éloignées de l'emploi, de présentations métiers auprès de collégiens issus des QPV, ou encore d'actions ponctuelles de ramassage de déchets, nos collaborateurs sont les premiers acteurs de l'engagement durable de SUEZ Eau France en faveur des territoires.

5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité

La biodiversité est à la fois une partie intégrante du capital naturel des territoires et un fournisseur de services écosystémiques. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur.

La protection et la valorisation de la biodiversité font ainsi partie de la politique de responsabilité d'entreprise de l'ensemble des filiales de SUEZ. Elles sont inscrites dans la **Feuille de route développement durable 2017-2021** du Groupe, où l'engagement « Promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques » a pour objectif de généraliser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des activités de SUEZ et d'y diffuser les meilleures pratiques.

L'engagement de SUEZ en France dans la **Stratégie nationale pour la biodiversité** a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie dès 2014. Cet engagement permet d'adopter une approche concrète et structurée en matière de biodiversité et de contribuer à la prise de conscience collective des services rendus par la nature.

En 2018, SUEZ a rejoint ***act4nature***, initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires, visant à mobiliser les acteurs économiques français dans la protection de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, contribuer aux réseaux écologiques et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

La cellule d'experts biodiversité de SUEZ et leur réseau de correspondants en régions permettent de traduire ces engagements par des actions concrètes, en dialogue avec les collectivités et les opérationnels, et en réponse aux enjeux écologiques de chaque territoire.

5.5 Nos offres innovantes

5.5.1 Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.
En 2014 SUEZ inaugurait son premier centre de pilotage intelligent en région lyonnaise, en 2019 100% du territoire français est couvert par l'un des 15 centres VISIO.

Fin 2017, le
a vu le jour à
le Lyon.
services aux
régions
Alpes et
Côte d'Azur,
de SUEZ de
service
parfaitement
besoins,
leurs flux et
réactivité à

Les centres
sont
service de la
ressource.

premier VALOVISIO
Caluire-et-Cuire près
VALOVISIO pilote les
entreprises des
Auvergne-Rhône-
Provence-Alpes-
et permet aux clients
bénéficier d'un
optimisé et
adapté à leurs
d'une traçabilité de
d'une plus grande
leurs demandes.

VISIO et VALOVISIO
pleinement au
révolution de la

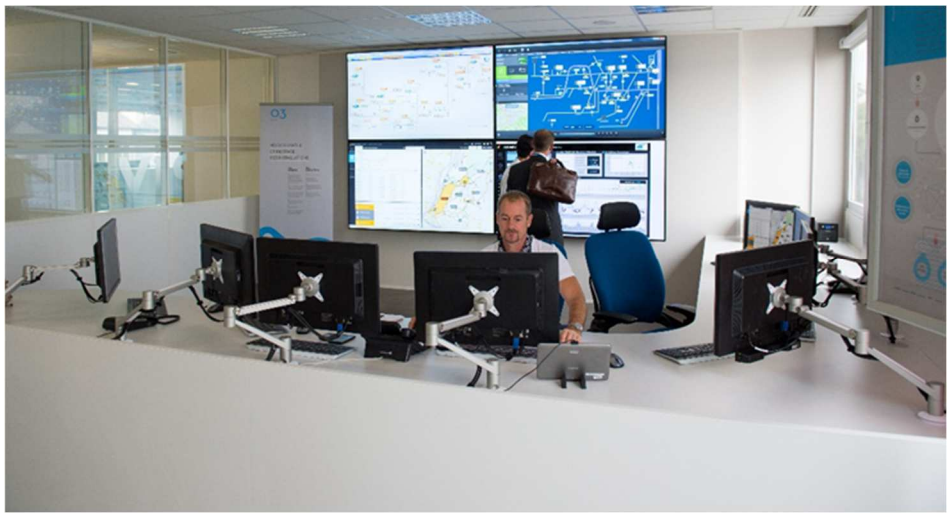

5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation

Aquadvanced® Assainissement constitue une gamme d'outils alimentée en temps réel par des données météorologiques et de mesures de débits qui permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales. En mobilisant les capacités de stockage au bon endroit et au bon moment, ils permettent d'anticiper et de traiter automatiquement les épisodes pluvieux sévères, d'éviter la saturation des réseaux d'assainissement ainsi que les débordements polluants. Ils permettent ainsi de prévenir le risque d'inondation et de minimiser l'impact des rejets sur la qualité du milieu naturel. Ils constituent également un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion anticipée du risque sanitaire pour les eaux de baignade.

Aquadvanced® Hydraulique et Aquadvanced® Qualité sont des outils modulaires qui optimisent l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, le rendement, la pression, la qualité), grâce à des capteurs surveillant la qualité et les caractéristiques hydrauliques du réseau en temps réel. Ils assurent une analyse multicritère des données collectées et permettent de déclencher rapidement une gestion des événements détectés (fuites, chutes du niveau de pression) pour déclencher les interventions des équipes.

Aquadvanced® Energie et Aquadvanced® Forage sont des outils d'analyse et d'anticipation du fonctionnement des installations de pompage d'eau potable qui visent à optimiser la consommation énergétique et pérenniser le patrimoine.

En 2019, la gamme ON'connect® s'étoffe :

ON'connect coach : propose aux consommateurs une surveillance quotidienne des consommations et des alertes en cas de suspicion de fuites.

ON'connect switch : un outil de pilotage adapté à tous les sites ou bâtiments à forte consommation d'eau. **ON'connect™ switch** allie un disjoncteur d'eau intelligent et breveté à un logiciel de gestion. Le système analyse les consommations et détecte les fuites en temps réel, permettant aux clients d'être alertés et d'agir immédiatement en coupant l'eau à distance afin de protéger leurs infrastructures contre un éventuel dégât des eaux.

VILLE DE DEMAIN

Partenaire historique des villes, leader de l'économie circulaire et engagé dans la révolution digitale, SUEZ accompagne les villes dans leur transformation.

- **Dijon Métropole met en service un projet inédit de smart city en France. J**eudi 11 avril 2019 : Dijon métropole met en service un projet inédit de smart city qui s'appuie sur la gestion à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire.

- **Angers Loire Métropole : premier "territoire intelligent" de France**. Pour devenir le modèle français du territoire intelligent, Angers Loire Métropole a choisi le groupement piloté par ENGIE Solutions, marque du Groupe leader de la transition zéro carbone associé à SUEZ, La Poste et au Groupe VYV.

Des solutions pour améliorer la qualité de l'air

En 2019, SUEZ a présenté les résultats concluants des premières expérimentations du « puits de carbone » et annoncé la création d'un « Pôle Air ». Le puits de carbone a démontré son efficacité tant en milieu industriel qu'urbain :

- En milieu industriel : à la station d'épuration de Colombes (SIAAP), l'expérimentation visait à déterminer la capacité des micro-algues à capter l'excès de CO2 contenu dans les fumées. Après deux ans, les résultats sont à la hauteur des attentes : le bilan carbone est positif, les micro-algues produisent de l'énergie verte en station d'épuration et les projections prévoient une quantité de CO2 économisée équivalente à 75 arbres par m3.

- En milieu urbain : place Hélène et Victor Basch à Paris, elle avait pour objectif de tester la capacité du dispositif à fixer les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2). Là-aussi, les résultats sont probants : les taux d'abattement sur ces 2 paramètres sont en moyenne de 50 à 75%. En sortie de dispositif, l'air traité est ainsi d'une qualité supérieure aux recommandations de l'OMS.

Depuis juin 2019 SUEZ, en collaboration avec la RATP, expérimente la solution « IP'Air » à la station du métro parisien Alexandre Dumas (ligne 2). Cette technologie permet de capter les particules fines (PM10 et PM2,5) de l'air ambiant par un système d'ionisation positive. A l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et internationales.

5.6 Nos actions de communication

5.6.1 Les actions de communications pour votre Région

COMMUNICATION : VOUS ACCOMPAGNER

Des actions d'information et de communication peuvent être déployées pour expliquer le cycle de l'eau domestique aux différents publics de votre territoire et rendre ainsi visible l'action de votre collectivité en tant qu'autorité organisatrice. A titre d'exemple, nous pouvons au cas par cas et en fonction des besoins :

- ✓ vous fournir des éléments clés en main pour vos différents supports : journal municipal, site internet, réseaux sociaux comme twitter et facebook,
- ✓ vous accompagner dans l'organisation
  - o d'inauguration d'un nouveau site ou d'un site modernisé,
  - o de visites techniques avec les élus de votre collectivité (si les sites respectent les préconisations de sécurité),
- ✓ organiser ou participer à des manifestations destinées au grand public comme les journées de l'innovation ou du patrimoine,
- ✓ insérer dans les factures, un encart d'information sur le thème de la préservation de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif (éco-gestes) par exemple.

Aujourd'hui la communication digitale via les réseaux sociaux est devenue un incontournable de la communication pour toucher une audience importante. Développer les messages portant sur les services d'eau et d'assainissement devient alors une nécessité pour valoriser les activités. En tant que délégataire, nous pouvons définir avec vous, les thématiques à traiter via ce média et vous transmettre des éléments adaptés à ce support : vignettes, gif, vidéos courtes, carrousels….

Par ailleurs, le groupe SUEZ développe également des campagnes digitales à l'échelle France. A titre d'exemple, SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec **#çaPlagePourToi**. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.

LES EVENEMENTIELS MARQUANTS EN NOUVELLE AQUITAINE

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion. La valorisation de l'eau du robinet n'a pas été oubliée ni la promotion de sa consommation via des contenants réutilisables. Les visiteurs ont pu se désaltérer grâce à des fontaines à eau du robinet et des gourdes ont notamment été distribuées au régiment en charge de la sécurisation de l'événement.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage. **En Nouvelle Aquitaine, les sites ouverts au public ont été les stations d'épuration de Marbella (Biarritz) et de Lacanau, la zone Libellule de Mios, le centre d'expertise Rivages Protech à Bidart, le centre d'appels et le centre de pilotage VISIO de Biarritz.**

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Du 20 au 23 juin, à l'occasion de la Fête du Fleuve, SUEZ a présenté ses actions en faveur de la protection de la Garonne et de l'océan au travers d'un stand, d'animations pédagogiques et d'une conférence en présence de Patrick Deixonne, chef de mission de l'association expédition 7eme continent.
  - SUEZ a également participé à la Tournée des plages organisée par Drop de Béton durant le mois de juillet.
  - Du 11 août au 16 août, SUEZ a participé au **Lacanau Pro** à travers notamment des actions de street marketing permettant de sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique des océans et à l'usage de contenants réutilisables comme les gourdes pour le protéger. Cette action a également constitué l'opportunité de valoriser la consommation d'eau du robinet.
  - SUEZ a également soutenu les **Odyssées des Juniors** organisés par la water family en mai et juin 2019. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection des océans.
  - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une **collecte des déchets sur la plage de Bidart** avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage.

- **Le salon des maires et des collectivités locales** est un salon incontournable regroupant les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. Lors de la dernière édition du 19 au 21 novembre 2019, ce fut l'occasion pour SUEZ de mettre en avant son savoir-faire et ses solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air.

- **A l'occasion de la COP 25 à Barcelone en Espagne du 2 au 13 décembre**

    - Le Groupe SUEZ réaffirme son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, en s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C recommandée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), tout en accélérant son engagement en faveur de la protection de la ressource en eau et des océans. SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

    - Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

    - SUEZ a d'ores et déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives d'ici 2030, afin de préserver la ressource en eau face aux conséquences du dérèglement climatique.

    - Le Groupe s'engage à mettre au service de ses clients des solutions 100% durables et innovantes. A Santiago du Chili, la station d'épuration de la Farfana, récompensée lors de la COP24 par le Prix Momentum for Change des Nations Unies, a ainsi été transformée en biofactory.

    - La préservation des océans fait également partie des ambitions climat de SUEZ depuis de nombreuses années. Le Groupe développe des solutions permettant d'anticiper les pollutions d'origine terrestre, notamment au niveau des stations d'épuration, et renforce le tri et la valorisation des déchets plastiques.

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

    - Pour la 2e année consécutive, SUEZ a soutenu Stéphane Le Diraison, aux côtés de Bouygues Construction et de la ville de Boulogne-Billancourt. Le skipper, fortement impliqué dans la préservation des océans, a participé à la Transat Jacques-Vabre, une course transatlantique en double, partie du Havre le 27 Octobre.
    - Du 29 juin au 10 juillet SUEZ a participé à Nantes à l'évènement la Mer XXL en proposant aux visiteurs de vivre une expérience immersive dans un espace dédié à la protection des océans.
    - SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec #çaPlagePourToi. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.
    - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une collecte des déchets sur la plage de Bidart avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

- **SUEZ préserve la montagne :** SUEZ s'engage aux côtés des collectivités et des acteurs locaux pour préserver les milieux naturels et notamment la montagne été comme hiver, entre autres lors des pics d'affluence pendant les vacances scolaires. Durant la saison touristique d'hiver, SUEZ a communiqué sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les touristes à la préservation de la montagne avec le #positivealtitude.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

Les actualités commerciales 2019 de SUEZ en France

En 2019, SUEZ a renforcé ses activités dans l'hexagone et a su conquérir ou reconquérir de nombreux contrats grâce à une politique d'innovation ambitieuse et différenciante au service de ses clients pour une économie plus circulaire.

Activités Eau

- **SUEZ recycle les eaux usées du Cap d'Agde** (Hérault) : L'une des premières références de REUSE en France, cette solution innovante permettra d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

- **Nouvelle Calédonie : SUEZ renouvelle deux contrats de distribution d'eau potable.** Les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à la Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du Groupe SUEZ, en lui confiant le service de distribution de l'eau potable.

- **4ème usine d'adoucissement collectif de l'eau potable de l'ouest parisien :** cette nouvelle unité d'adoucissement au Pecq dans les Yvelines est le résultat d'une coopération exemplaire entre SUEZ et les collectivités locales, au bénéfice des 400 000 consommateurs desservis par l'usine.

- **Le Syndicat des eaux du Valenciennois (Nord) et SUEZ mettent en service une unité d'adoucissement de l'eau.** 1ère unité de traitement du calcaire par filtration membranaire sur le Valenciennois. D'ici fin 2021, deux unités complémentaires seront mises en service afin de desservir l'ensemble de l'agglomération en eau plus douce.

Activités Recyclage et Valorisation

- **Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA**) renouvelle sa confiance à SUEZ en lui confiant la concession de service public et de travaux pour **l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ouarville en Eure-et-Loir**. Ce nouveau contrat prévoit, grâce à la mise en place de nouvelles innovations, d'améliorer les performances énergétique et environnementale du site et de développer l'économie circulaire et solidaire du territoire. L'UVE bénéficiera des dernières solutions digitales dédiées à l'industrie, pour une exploitation et un fonctionnement optimisés.

- **SUEZ et POINT.P, filiale de Saint-Gobain, s'associent pour simplifier la reprise des déchets de chantier,** en lançant un nouveau service de collecte : batireprise. Unique en France, ce dispositif accompagne les artisans dans le respect de leurs obligations de tri. Il va au-delà de la législation actuelle en termes de récupération et de recyclage des déchets de chantier et anticipe le projet de loi anti-gaspillage.

- **La Métropole de Lyon confie l'exploitation de l'unité de traitement et de valorisation des déchets au Groupe SUEZ.** L'offre présentée par SUEZ a notamment été retenue grâce aux garanties apportées par le plan global de modernisation de l'usine, permettant une exploitation encore plus performante de l'installation**.**

- **SUEZ et LyondellBasell s'associent à Samsonite, pour produire la première collection de valises fabriquée à partir de plastiques recyclés.** En alliant leurs expertises en matière de Recyclage & Valorisation et de production de plastique, SUEZ et LyondellBasell ont collaboré avec le fabricant de bagages afin de concevoir cette innovation inédite dans le monde de l'industrie.

6 | Annexes

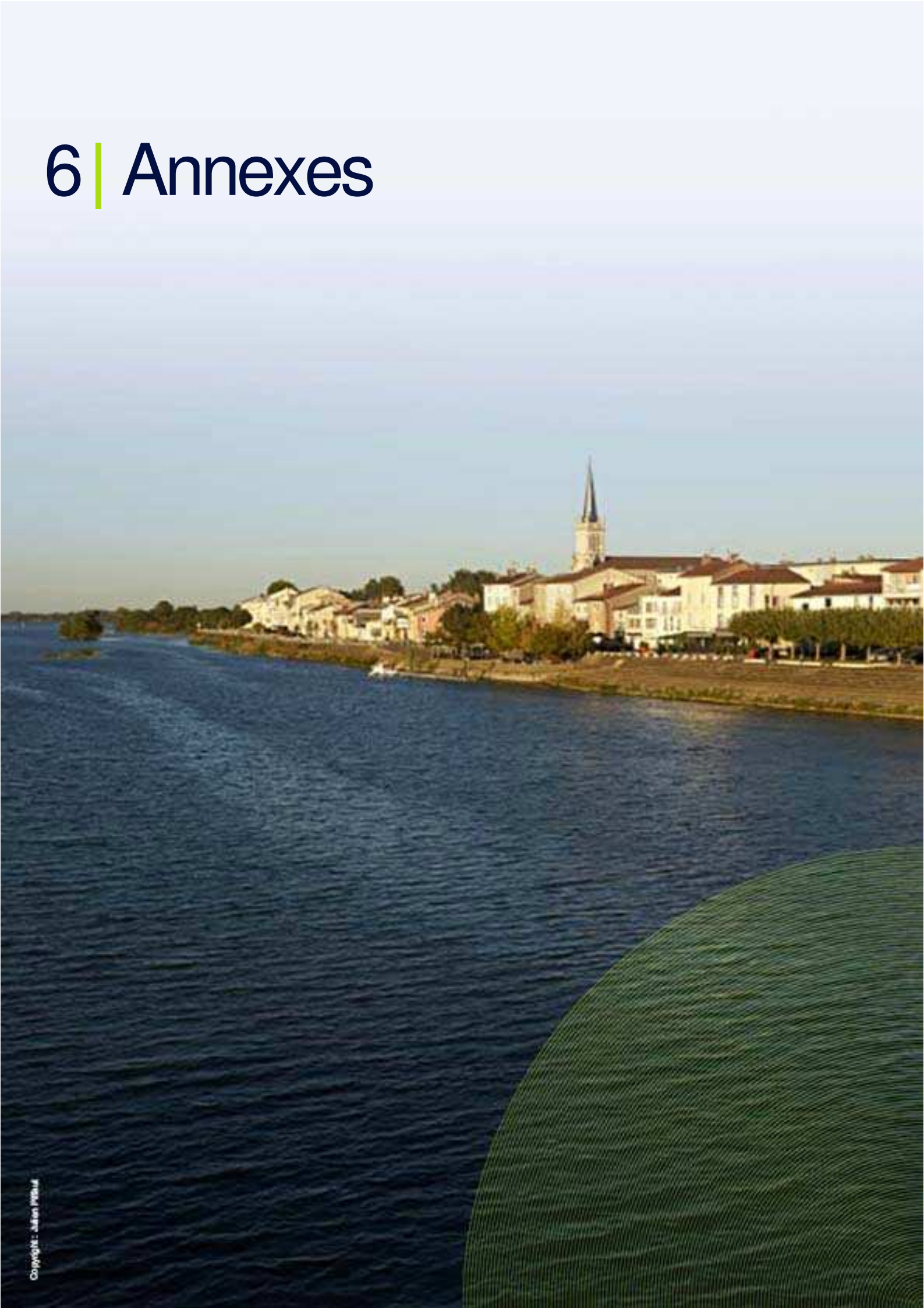

Liste des annexes

LANTON

- Attestations assurances
- Attestations sociales
- Bilan ARS
- Contacts et réclamations clients eau
- Détail des investissements eau
- Eau de service et eau livrée sans comptage
- Etat des remises pour fuites
- Facture 120m3 eau
- Interlocuteurs Suez
- Interventions sur le réseau d'eau potable
- Synoptique
- Synthèse réglementaire RAD eau

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés**, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
dont le siège social est situé
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°113.511.283**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la prime.**

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à : Paris le : **9 Janvier 2020**

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XLICSE, Société Européenne (*Societas Europaea*) est une entreprise régie par le droit irlandais et immatriculée sous le numéro 641686 au registre du commerce et des sociétés du *Companies Registration Office*, en Irlande, ayant son siège social sis à XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que **:**

SUEZ EAU FRANCE
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris
F-92040 Paris La Défense Cedex

Agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble de ses établissements en France

bénéficie des garanties des contrats d'assurances numéro **XFR0051393LI et** numéro **XFR0051394LI**, souscrits auprès de notre société par **SUEZ GROUPE – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 Paris La Défense Cedex,** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats et notamment dans le cadre de ses activités énumérées en pages 3,4 et 5 de la présente.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses du contrat, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation :
Tous dommages confondus ……..……..…… …….**5.000.000 Euros par sinistre**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile après Livraison/ Réception/ Professionnelle:
Tous dommages confondus …… …… …..……..……**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement:
Tous dommages confondus : … …… …..…… …..……..**5.000.000 EUR par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Dont

- Responsabilité Civile Professionnelle environnementale y compris frais d'urgence **:** …**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux**:** …….**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des eaux et des sols: ……..……..**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des biens mobiliers et immobiliers**……2.500.000 Euros par sinistre et par an**

Franchises:

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison/ Travaux/ Professionnelle:
- Dommage corporels :……..…..…….....**néant**
- Autres Dommages:……..……..……**15.000 Euros par sinistre**

- **Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :**
- Dommage corporels :……..……....…**néant**
- Autres dommages :……...……..…….....**100.000 Euros par sinistre**

XL Insurance Company SE
61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France
Phone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, a European public limited liability company registered in Ireland, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland under registered number 641686 - an insurance company authorized and regulated by the Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
French branch, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, registered with the commercial registry of Paris, under number 419 408 927.
Directors: P.R.Bradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris le 20 décembre 2019

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

ACTIVITES ASSUREES

1.1. Exploitation de toutes délégations de services publics ou privés ainsi que toutes prestations de services relatives :

a) - au service d'alimentation en eau (production, stockage, transport et distribution) ;

b) - à l'assainissement collectif ou autonome (réseaux, émissaires pour le rejet des effluents en mer, épuration, traitement et élimination ou valorisation ou commercialisation des boues notamment par épandage en agriculture, compostage, incinération et commercialisation de bioproduits, traitement et évacuation des sous-produits) ;

c) - à l'épuration des eaux-vannes et à leur emploi en irrigation ;

d) - aux canaux de navigation et d'irrigation, d'arrosage, de colmatage et de submersion ;

e) - aux opérations de dessèchement et d'assainissement ;

f) - à l'établissement et à l'entretien des digues, barrages et retenues d'eau et, généralement, de tous travaux de protection, d'endiguement et de bonification ; au nettoyage, à la restauration et protection de berges, l'enrochement, le faucardage, l'élagage, le curage, le dragage et tous travaux en rivières, fluviaux et maritimes, sur plans d'eau, canaux et zones humides ;

g) - à la surveillance et à l'entretien de réseaux de distribution de gaz, d'éclairage public, de défense incendie ainsi que la production d'énergie pour compte propre, le surplus étant revendu à EDF;

h) - au traitement ou à l'incinération d'ordures ménagères ;

i) - aux travaux de Génie Civil et de bâtiment en domaine public ou privé. Réalisation et construction d'automatismes et d'équipements de traitement des eaux, décarbonatation et entartrage (protection des installations) ; La réalisation de travaux de forages et de puits afin de constituer des ressources en eau, de forages géothermiques, la réalisation de sondages de reconnaissance dans le domaine de l'eau, l'exécution de travaux de pompage également dans le domaine de l'eau ;

j) - bureau d'études dans les domaines ci-dessus mentionnés ; L'étude dans les domaines de la recherche et de l'exploitation des eaux souterraines, de la géothermie, des techniques de rabattement de nappes phréatiques et de l'environnement (réalisation d'études d'impact). Missions complètes dans les domaines suivants : installations électriques, électromécaniques et électro-acoustiques ;

k) - à l'exploitation des services externalisés par les industriels dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en résultant ; aux prestations de services aux particuliers et aux collectivités et notamment nettoyage, assainissement, désinfection, dératisation, désinsectisation, déneigement, etc…

l) - à la création, l'entretien, l'aménagement, la maintenance de parcs ludiques, centres de loisirs aquatiques, et d'espaces verts ;

m) - au nettoiement des plans d'eau, des plages et des ports, à la collecte des déchets aux plaisanciers et sur les plages inaccessibles, au contrôle de la qualité des eaux de baignade, à la protection des zones de baignade contre les méduses, à la dépollution aux hydrocarbures sur mer, lacs et rivières et à la lutte contre l'érosion des plages, au pilotage de la gestion de la qualité des eaux de baignade, à l'organisation de la surveillance des emplacements aménagés à usage de baignade ;

1.2. Installation, confection, réparation d'armoires et d'équipements électriques, électromécaniques et installation d'appareils de mesures en assainissement ;

1.3 **Commercialisation et installation de systèmes pour l'assainissement non collectif et pour la récupération d'eau de pluie pour des usages extérieurs et intérieurs – étude de dimensionnement, fourniture de matériel, pose cuve et canalisations ;**

1.4 **Conception, réalisation et exploitation d'installations destinées à fournir des calories à des clients publics ou privés, professionnels ou particuliers, par des échangeurs de récupération de chaleur à partir des réseaux d'assainissement,**
Distribution, installation, maintenance et service après- vente d'installations visant à préchauffer l'eau chaude sanitaire, d'infrastructures de bailleurs privés et publics, par un procédé de récupération des calories des eaux usées (récupération de chaleur des eaux grises);

1.5 **Gestion du cycle de l'eau pour l'industrie agroalimentaire : Préconisations et mise en œuvre de solutions technologiques et de modélisation des consommations d'eau agricole : volume, débits, besoins en fonction des cultures et des périodes, protection de la biodiversité (milieux, ressources), fertilisation des sols à partie de lisiers transformés, production d'énergie par micro-méthanisation à partir de coproduits d'origine agricole ;**

1.6 **La fourniture de compteurs d'eau et de répartiteurs de chaleur, à leur installation et leur gestion, à la mise en œuvre de compteurs d'énergie thermique, réalisation d'installations thermiques de génie climatique et de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement de colonnes d'eau dans les immeubles ;**

1.7 **Investissement, entretien et exploitation des équipements (ouvrages et outillages nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de ports) destinés aux bateaux de plaisance, de commerce, et au tourisme fluvial. Exploitation de ports fluviaux, de plaisance et de commerce ; Services d'alimentation en eau des bateaux**

1.8 **Développement et vente de solutions pour la gestion du patrimoine immobilier ou « smart building » : études et conseils pour l'amélioration de l'habitat, optimisation des charges d'exploitation ;**

1.9 **Etude, réalisation et gestion technique d'installations de télérelève permettant notamment la relève à distance de compteurs d'eau et d'énergie, la gestion administrative et financière des contrats d'eau, le suivi des consommations et tout type d'alerte. Services aux résidents particuliers ou professionnels et aux gestionnaires d'habitats collectifs (syndics et bailleurs) : installation, maintenance et relève de compteurs, individualisation et optimisation des charges d'eau, d'énergie et de chauffage…**

1.10 **Le Centre Technique Comptage et Mesures (CTCM) : définition de la politique comptage de Suez Eau France, le suivi fournisseurs (compteurs, regards et débitmètres), l'assistance technique et études, les contrôles métrologiques (Laboratoire accrédité COFRAC), contrôle des compteurs en service par le détenteur (CCSD), vérification périodique des compteurs d'eau froide en service (VPER), veille réglementaire et normative ;**

1.11 **Négoce et prestations de services relatives à la conception et à la mise en service de tout appareil ou produit d'instrumentation, notamment les appareils de mesure ;**

1.12 **Développement et vente de solutions destinées à optimiser le fonctionnement des chaudières en fonction des facteurs météorologiques ;**

1.13 **Vente de blindage pneumatique pour des fouilles sur chantier, Remplissage de bonbonnes de gaz (CO_2) pour l'eau pétillante, Conception, fabrication et commercialisation de boites de purge pour bouches et poteaux d'incendie ;**

1.14 Prestations de conseils et d'ingénierie en informatique et systèmes ;

1.15 Géo Référencement/Géo détection, installation, réhabilitation, modification, de tous types de canalisations et/ou réseaux et selon différents procédés techniques, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées, de chauffage électrique, de gaz, d'électricité, de téléphonie ou câbles ;

L'exercice des activités ci-dessus implique en particulier :

L'étude, l'établissement et l'exécution de tous projets et de tous travaux publics ou privés pour le compte de toutes collectivités, industriels et particuliers ; la préparation et la passation de tous traités, contrats et marchés se rapportant à l'exécution de ces projets et de ces travaux ;

Eau France

ATTESTATION

En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bordeaux, le 6 mai 2020

Je soussigné, Nicolas SICOT, Directeur de l'Agence Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, faisant élection de domicile au 54 Rue des Bordes à Libourne (33500),

Certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde
Région Nouvelle Aquitaine

Toute fausse déclaration expose le déclarant au prononcé de sanctions définies aux articles L362-3 à L362-5 du Code du Travail, au rang desquelles figure l'exclusion du déclarant des marchés publics, pour une période de 5 ans ou plus.

SUEZ Eau France Société par Actions Simplifiée au capital de 422.224.040 €
SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - TVA FR 79 410 034 607
Siège social - Tour CB21 – 16 place de l'iris - 92040 Paris La Défense, France
Adresse de correspondance -
SUEZ – Eau France – Région Nouvelle Aquitaine
54 Rue des Bordes – 33500 LIBOURNE
Tél : +33 (0)5 57 55 50 69

URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 10/10/2019

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
COURBEVOIE
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 410034607

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

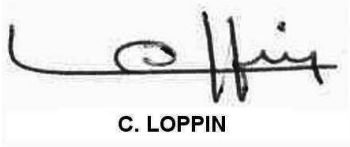

C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 25 / 06 septembre 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
92040 COURBEVOIE

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6972 salariés,
- pour une masse salariale de 21682691 euros,
- au titre du mois de septembre 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS SUEZ EAU FRANCE TOUR CB 21 16 PL DE L'IRIS 92040 COURBEVOIE Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	410034607

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2019.

Fait à : VENISSIEUX
le : 10/10/2019

Le Directeur
ou son délégataire

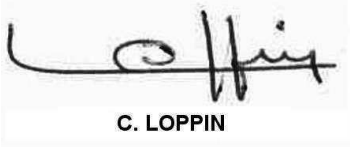

C. LOPPIN

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : 8zOqHgsGTb
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 2 avril 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	**SUEZ Eau France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURSIER Jean-Marc
Date et lieu de naissance	Le 05/10/1967 à Laxou (54)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Rue de la Pompe 75116 75116 PARIS

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PELLEGRINI Massimiliano
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1973 à PESCARA (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	16 Rue de Civry 75016 Paris 16e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

Activité(s) exercée(s)	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralemeent la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Date de commencement d'activité	21/11/1996
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Rue des Grands Près 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Soissons
R.C.S. Cusset
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Sedan
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Bourges

R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Briey
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Tarbes
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Colmar
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône
R.C.S. Mâcon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy
R.C.S. Paris
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Rouen
R.C.S. Melun
R.C.S. Evry
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Amiens
R.C.S. Avignon
R.C.S. La Roche-sur-Yon
R.C.S. Epinal
R.C.S. Auxerre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001	APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002	LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social
- Mention du 04/09/2003	EFFET RETROACTIVIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 16/02/2009	Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 21/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010
- Mention du 27/07/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle

	SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social
- *Mention du 27/07/2010*	Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010
- *Mention du 30/07/2010*	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- *Mention du 24/08/2011*	apport partiel d'actif a la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011
- *Mention du 15/06/2017*	Fuison absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.
- *Mention du 28/12/2017*	Apport partiel d'actif a la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.
- *Mention du 15/10/2018*	Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes
- *Mention du 07/08/2019*	FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

FIN DE L'EXTRAIT

COMMUNE LANTON

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : LANTON

Synthèse de l'année 2019

0014

000402

L'eau distribuée sur la commune de LANTON provient de trois forages profonds "Blagon", "Cassy", "Les Sablières" captant la nappe de l'Oligocène. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection au niveau de chaque station avant sa distribution sur le réseau. Le forage Les Sablières est doté des périmètres de protection. Pour les autres forages, la procédure est en cours. La société Suez Eau France assure l'exploitation de la production et de la distribution des eaux sur la commune.

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 33 analyses bactériologiques et 34 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau très peu calcaire. Valeur moyenne : 9,36 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,17 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

DETAIL DES CONTACTS

LANTON				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	211		211
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	145		145
Demande de prestation	SERV - SERVICES	6		6
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	6		6
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	74		74
Demande d'information	AUTRE	79		79
Demande d'information	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	1		1
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	66		66
Demande d'information	ENCA - SEPA	4		4
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	96		96
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	279		279
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	9		9
Demande d'information	FACT - ETALONNAGE/JAUGEAGE	3		3
Demande d'information	FACT - FACTURE	248		248
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	6		6
Demande d'information	QUAL - CHLORE	4		4
Demande d'information	QUAL - COULEUR	1		1
Demande d'information	QUAL - QUALITE	2		2
Demande d'information	REL EXT - ADMINISTRATIF	2		2
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	2		2
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	41		41
Demande d'information	SERV - eFACTURE	4		4
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	3		3
Demande d'information	SERV - SERVICES	12		12
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	9		9
Demande d'information	TECH - CHANTIER	23		23
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	126		126
Demande d'information	TECH - ETALONNAGE/JAUGEAGE	5		5
Demande d'information	TECH - RELEVE	31		31
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	35		35
Départ client	ABON - ABONNEMENT	173		173
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	36		36
Dépose d'index	TECH - RELEVE	36		36
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		2	2
Facture	FACT - FACTURE		141	141
Fond Solidarité Logement	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	5		5
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	17		17
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	297		297
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	149		149
Règlement	ENCA - REGLEMENT	182	14	196
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION	1	251	252
Total		**2 429**	**408**	**2 837**

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

LANTON-Délégation de Service Public-Eau

TRAVAUX NEUF

INVESTISSEMENTS INCORPORELS	**16 265**
Programme contractuel	
LANTON--TN-PARTICIPATION PART NON SUBVENTIONNEE SECTORISATION	*16 265*

RENOUVELLEMENT

EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL	**3 779**
Garantie de continuité de service	
LANTON-AEP BLAGON-RVT-PARTIEL ARMOIRE ELECTRIQUE (SEPARATEUR GALVANIQUE)	*772*
LANTON-AEP SABLIERES-RVT-BIOXYDE --> POMPE DOSEUSE CHLORE	*1 135*
LANTON-AEP SABLIERES-RVT-DETECTEUR DE FUITE DIOXYDE	*738*
Programme contractuel	
LANTON-FOR+CE CASSY-RVT-BIOXYDE --> POMPE DOSEUSE CHLORE	*1 135*
BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**13 629**
Garantie de continuité de service	
LANTON--RVT-BRANCHEMENTS ORDINAIRES	*1 897*
Programme contractuel	
LANTON--RVT-COMPTEURS	*11 732*

Contrat : 15978

Bassin

Total année 2019	**33 672**

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

CONTRAT DE : LANTON 15978

EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2019

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs (prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC)	1200
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	1200
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution (absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	0
- purges réseaux (eaux rouges, eaux sales, goût chlore)	72
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements et tranches de travaux	2850
TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE	**5322**

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE			VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau	quantités	164	1148
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers			100
- incendies de forêt			0
- incendies de batiments et divers			1380
sous total besoins incendie V 11 SAGE			**2628**
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)			400
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)			300
sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE			**700**
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur			0
- prise sur bouches de lavage sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé			0
- utilisation par gens du voyage			0
sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE			**0**
TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE			**3328**

Commentaires:

3 purges qualité, 2 interventions accessoires et 11 purges suite casse canalisations
23 incendies SDIS évènement à 1 hr en moyenne par évènements et 60 m3 = 1380 m3

Remises fuites 2019

LANTON - 15978				
Code INSEE	Commune	Nom client	Adresse	Somme de Ecart quantités
33229	LANTON	-	RESIDENCE LE BOISSET	11 229
33229	LANTON	-	ROUTE DE BORDEAUX	6 644
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	3 044
33229	LANTON	-	AVENUE DES LILAS	2 965
33229	LANTON	-	RUE DES ALBATROS	2 956
33229	LANTON	-	ROUTE DE LENAN	1 506
33229	LANTON	-	RUE DES ECUREUILS	1 343
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	1 155
33229	LANTON	-	AVENUE GUYNEMER	1 014
33229	LANTON	DARCHAND	23 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	975
33229	LANTON	-	ROUTE DE LA SABLIERE	908
33229	LANTON	-	ROUTE DE MOUCHON	811
33229	LANTON	-	AVENUE DES PINS	767
33229	LANTON	-	ROUTE DE LA SABLIERE	749
33229	LANTON	-	ALLEE DES BRUYERES	679
33229	LANTON	-	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	627
33229	LANTON	-	AVENUE BERTHOUD	607
33229	LANTON	-	AVENUE RICHARDSON	581
33229	LANTON	-	RUE DES PLANCOTS	562
33229	LANTON	-	AVENUE DU RESINIER	535
33229	LANTON	-	ROUTE DE BORDEAUX	411
33229	LANTON	-	LA CLAIRIERE DES MARINES	393
33229	LANTON	-	ROUTE DE MARSALAT	357
33229	LANTON	-	ALLEE SUFFREN	335
33229	LANTON	-	RUE DU PORT	330
33229	LANTON	-	RESIDENCE DE LA RENARDIERE	329
33229	LANTON	F. HERREYRE, .	31 ROUTE DE BORDEAUX	310
33229	LANTON	-	AVENUE CHARLES GOUNOD	298
33229	LANTON	-	ROUTE DE BORDEAUX	286
33229	LANTON	-	ROUTE DE LA SABLIERE	285
33229	LANTON	-	RUE DES ECUREUILS	285
33229	LANTON	-	ALLEE DUGAY TROUIN	281
33229	LANTON	-	RUE AGRIPPA AUBIGNE	273
33229	LANTON	-	LA LISIERE DE BLAGON	264
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA STATION	262
33229	LANTON	-	RUE DE L ABBE WOLF	261
33229	LANTON	-	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	245
33229	LANTON	-	ALLEE DE CHATOT	242
33229	LANTON	-	RUE ALFRED DE VIGNY	230
33229	LANTON	-	ROUTE DE BLAGON	224
33229	LANTON	-	RUE PAUL ELUARD	209
33229	LANTON	-	RUE DU PORT	193
33229	LANTON	-	RESIDENCE LE RENET	174
33229	LANTON	-	RUE DE LA MALINEYRE	162
33229	LANTON	-	AVENUE CARLE VERNET	160
33229	LANTON	-	AVENUE MOZART	148
33229	LANTON	-	RUE ALBERT SAMAIN	148
33229	LANTON	-	ALLEE DES TUILERIES	146
33229	LANTON	-	AVENUE ROSA BONHEUR	145
33229	LANTON	-	AVENUE ROSA BONHEUR	143
33229	LANTON	-	ALLEE GABRIELLE	119
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA CALIFORNIE	118
33229	LANTON	-	ROUTE DE BORDEAUX	100
33229	LANTON	-	AVENUE MONTAIGNE	99
33229	LANTON	-	ALLEE SURCOUF	98
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA CALIFORNIE	98
33229	LANTON	-	RUE DES ECUREUILS	78
33229	LANTON	-	AVENUE PAUL VALERY	76
33229	LANTON	-	ALLEE DES ARBOUSIERS	72
33229	LANTON	-	AVENUE DES MAGNOLIAS	67

Code INSEE	Commune	Nom client	Adresse	Somme de Ecart quantités
33229	LANTON	-	AVENUE DES MIMOSAS	60
33229	LANTON	-	ROUTE DE LENAN	57
33229	LANTON	-	AVENUE DE MOUTCHALETTE	55
33229	LANTON	-	PLACE ABEL ROBIN	52
33229	LANTON	-	RUE DES MURIERS	52
33229	LANTON	-	ALLEE DES BIDAOUS	47
33229	LANTON	-	AVENUE GUYNEMER	43
33229	LANTON	-	RUE DANIEL HAZERA	31
33229	LANTON	-	ALLEE DU PAS DU LOUP	30
33229	LANTON	-	ALLEE AUGUSTE RENOIR	25
33229	LANTON	-	AVENUE DE LA PALOMBIERE	18
33229	LANTON	-	ROUTE DE MARSALAT	16
33229	LANTON	-	AVENUE DES MAGNOLIAS	14
33229	LANTON	-	RUE LUCIEN BRETON	11
33229	LANTON	-	AVENUE DES CATALANS	9
33229	LANTON	-	AVENUE DE MOUTCHALETTE	5
33229	LANTON	-	RUE ALFRED DE VIGNY	3
33229	LANTON	-	BOULEVARD DE LA PLAGE	-138
Total				**48 501**

suez

réf. client : 98-1519105330
identifiant *: 5594
facture n° : F120-0073819

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M LANTON EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33138 LANTON

Service de l'eau de Lanton

SPECIMEN 120 M3

24 Janvier 2020

	m³	prix m³**	montant TTC
Votre abonnement			66,87 €
Votre consommation	120 m³	1,15 €	137,72 €

Net à payer 204,59 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 27 janvier 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 80 %
Organismes publics : 20 %

Adresse desservie :
MME M LANTON EAU 120 M3 RAD
RUE SPéCIMEN RAD
33138 LANTON

Date et Lieu Signature

MME M LANTON EAU 120 M3
RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33138 LANTON

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00738191000000000

Montant : 204,59 €

TIPS€PA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

219796620102

502197010469 0398F120-00738191000000000997105 20459

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**154,32**		**162,81**
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	53,38	53,38	5,5	
Part Commune de Lanton du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	10,00	10,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France				0,0	
T1 de 0 M3 à 30 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	30 m³	0,2674	8,02	5,5	
T2 de 30 M3 à 120 M3 du 01/01/2020 au 31/12/2020	90 m³	0,3209	28,88	5,5	
Part Commune de Lanton du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,30	36,00	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,1503	18,04	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			193,92		
MONTANT TVA (5.5 %)			10,67		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					204,59
Net à payer					**204,59 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-0073819000204594N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 1519105330).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

Vos interlocuteurs SUEZ

Votre interlocuteur dédié

Elric PREVOT (Chargé de contrat)

06 84 63 83 69

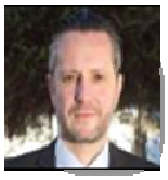

Adjoint au Directeur

Serge LAPORTE
06 86 21 73 35

Responsable Réseaux

Eric MOUCHET
06 73 19 51 71

Assistante d'Agence

Audrey SERVIERES
05 57 55 50 69

Directeur Agence Gironde

Nicolas SICOT
06 87 80 29 06

Responsable Travaux
Branchements neufs

Emmanuel BOISDRON
06 79 26 77 09

Responsable Usines

Vincent GANACHAUD
06 89 87 82 80

Responsable Assainissement Non Collectif
Conformité des branchements eaux usées

Olivier LAREYNIE
06 72 76 50 15

CONTACTS DEDIES AUX COLLECTIVITES

Pour tout signalement de fuite, débordement, incident sur le réseau ou la voirie :

0977 404 250

VISIOCOLLECTIVITES@SUEZ.COM

Pour toute demande liée à la facturation de vos installations communales ou pour relayer une demande d'un usager :

eau.pro.naq@suez.com

Pour tout autre demande plus spécifique en lien avec la Délégation de service publique, vous pouvez contacter votre chargé de contrat

CONTACTS DEDIES AUX USAGERS

Nous mettons à la disposition de vos usagers plusieurs canaux de communication pour toutes leurs demandes (changement de situation, demande de mensualisation, demande d'information sur un dossier en cours …)

Par internet

www.toutsurmoneau.fr

Par téléphone

0977 408 408

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) - Appel non surtaxé

0977 401 117

(Pour le service d'urgence 24h/24) – Appel non surtaxé

Par voie postale

SUEZ
Service Client – TSA 70001
54528 LAXOU CEDEX

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/09/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	13/05/2019	Route de Bordeaux	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	18/09/2019	Allée de la forêt	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	24/09/2019	Rue Jacques Offenbach	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/10/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	24/09/2019	Allée camille saint saens	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/09/2019	RUE TRANSVERSALE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/09/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	2
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/03/2019	AVENUE FRANCIS HOSTEIN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/03/2019	AVENUE LOUIS ROBERT	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	27/05/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/05/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	23/05/2019	AVENUE CARLE VERNET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/05/2019	ROUTE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/05/2019	_	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/06/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/07/2019	ROUTE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	07/02/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau enquêter**	23/10/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau enquêter**	27/06/2019	MOUTCHALETTES	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau enquêter**	01/07/2019	Avenue Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	09/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	08/07/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	08/07/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/02/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	07/02/2019	_	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	29/01/2019	Rue des Bouviers	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/02/2019	Rue des magnolia	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	26/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/02/2019	Route de Marsala	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	06/03/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/02/2019	_	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/07/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	11/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/07/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	29/07/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	01/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	2
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/10/2019	AVENUE DU RESINIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	17/10/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/10/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	08/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie manœuvrer**	02/10/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	14/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	2
LANTON	**devis métré réaliser**	03/09/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	04/10/2019	Allée camille saint saens	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/11/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/12/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	30/11/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	15/01/2019	Hameau des sablines	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	19/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	26/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	13/03/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/04/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/04/2019	Route de marsalat	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/04/2019	Palombiere	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	23/04/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	29/04/2019	RUE ALFRED DE VIGNY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	25/04/2019	Allée des Marronnier	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	02/07/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	17/04/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	15
LANTON	**voirie enquêter problème**	14/03/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	14/03/2019	CHEMIN DU BRETON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	21/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	13/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/06/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/02/2019	ALLEE DUGUAY TROUIN	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau réparer (suite à recherche de fuites)**	28/02/2019	Chemin du breton	LANTON	1
LANTON	**accessoire réseau réparer (suite à recherche de fuites)**	19/08/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	05/09/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	09/09/2019	ALLEE DES GENETS	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	16/10/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	14/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/08/2019	RUE BERNARD RAYNAUD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	26/08/2019	HAMEAU DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	27/08/2019	Route de Bordeaux	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	02/09/2019	Allée Maurice ravel	LANTON	1
LANTON	**voirie enquêter problème**	10/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	21/05/2019	RUE ALBERT PITRES	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	02/10/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/06/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	02/09/2019	Rue Offenbach	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	03/09/2019	Roue de l église	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur TéléR**	19/11/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	22/01/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	15/01/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	06/08/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	11/06/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	22/01/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	12/02/2019	RESIDENCE DES PARGUINES	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	14/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	11/09/2019	ALLEE DUGAY TROUIN	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	27/06/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	27/06/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	27/06/2019	_	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	25/04/2019	_	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	15/04/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	18/04/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	21/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	5
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	11/07/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	14/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	17/05/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	22/07/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	29/11/2019	AVENUE DE LA PASSE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	**vanne inspecter - manoeuvrer**	26/08/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	02/01/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	02/01/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	29/08/2019	CHEMIN DE LA PESOTTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	30/08/2019	RUE PIERRE TECHOUEYRES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	27/08/2019	ALLEE DES LAURIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	08/01/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	08/01/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	15/01/2019	RUE DES ALBATROS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau remettre en eau express**	19/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	09/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	08/07/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	03/10/2019	ROUTE DU SOUVENIR FRANCAIS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	13/05/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	26/10/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	20/03/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	12/03/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	26/03/2019	RESIDENCE DE LA RENARDIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/08/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/06/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/06/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	02/04/2019	RUE DES ECUREUILS	LANTON	1
LANTON	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	02/04/2019	AVENUE AMEDEE REVELEAU	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	14/05/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter équipements**	27/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter équipements**	21/05/2019	ROUTE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	23/07/2019	PLACE DE COURCY	LANTON	1
LANTON	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	25/07/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	26/07/2019	AVENUE DE LUCASSON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	12/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	07/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	18/12/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	16/08/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**appareil fontainerie enquêter**	18/11/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	29/10/2019	ALLEE MARYSE BASTIE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	07/01/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter fuite**	14/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	21/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	18/06/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	29/01/2019	ROUTE DE POUZOUM	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	29/01/2019	RUE DES PLANCOTS	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	19/03/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	15/04/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	15/04/2019	Allée des Marronnier	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	24/04/2019	ALLEE BERNARD	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	04/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	14/06/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	16/05/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	31/07/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	24/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	23/05/2019	_	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	14/03/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	14/03/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	02/10/2019	CHEMIN DE SUZETTE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	15/04/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	20/05/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau réparer**	21/03/2019	RUE LUCIEN BRETON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	21/03/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	22/03/2019	AVENUE LOUIS ROBERT	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	04/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	27/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	27/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	23/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	02/12/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	**regard compteur renouveler**	05/12/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	21/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	29/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	14/05/2019	ALLEE DES ACACIAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	21/10/2019	RUE TRANSVERSALE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	14/11/2019	RUE SAINT EXUPERY	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	02/09/2019	RUE TRANSVERSALE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	09/09/2019	RUE SAINT EXUPERY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	20/09/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	16/09/2019	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	16/09/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	07/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	23/11/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**BAC remettre en état**	23/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	26/03/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	29/03/2019	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	02/04/2019	RUE DES CAKILIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	06/04/2019	RUE PIERRE RONSARD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	08/04/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	08/04/2019	Route de marsalat	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/04/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/04/2019	Palombiere	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	10/04/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	11/04/2019	RUE ALFRED DE VIGNY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/06/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/06/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/06/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/06/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	20/06/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	20/06/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	24/06/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	24/06/2019	ROUTE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	25/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	25/06/2019	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	03/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	26/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	27/06/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	27/06/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	27/06/2019	Rue du Lenan	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	28/06/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/07/2019	RESIDENCE DES BOIS DES CHENES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/07/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/07/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/07/2019	Bld de la plage	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	02/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	02/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	02/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/08/2019	ALLEE DES LAURIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	06/08/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	07/08/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/08/2019	AVENUE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/08/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	02/01/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/01/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	14/08/2019	RUE BERNARD RAYNAUD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	07/03/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	14/08/2019	ALLEE DE LA BERLE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	16/08/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	16/08/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/08/2019	HAMEAU DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/08/2019	HAMEAU DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	26/04/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	23/04/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	30/04/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	03/05/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	20/08/2019	Route de Bordeaux	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	21/08/2019	Allée Maurice ravel	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	21/08/2019	Rue Offenbach	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	22/08/2019	Roue de l église	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	18/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	17/06/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/06/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau réparer**	10/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	05/07/2019	RESIDENCE DES BOIS DES CHENES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	02/07/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	01/07/2019	ALLEE SAINT JOSEPH	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	02/07/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	03/07/2019	ALLEE DES JASMINS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	16/07/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	15/07/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	10/10/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	23/09/2019	HAMEAU DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	21/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	27/09/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	07/10/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	19/02/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	10/10/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	05/11/2019	AVENUE DE LA CALIFORNIE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	26/11/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	12/11/2019	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	19/11/2019	AVENUE GABRIEL FAURE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	18/02/2019	ALLEE BERNARD	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	13/05/2019	CHEMIN DE SUZETTE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	20/05/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	16/01/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	04/06/2019	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	04/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	03/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	08/10/2019	ALLEE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	08/10/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	08/10/2019	ALLEE DU LAVOIR	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	14/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	28/10/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	28/10/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	12/11/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	12/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	12/11/2019	ALLEE DES COQUILLES	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	18/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	20/03/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/10/2019	ROUTE DU SOUVENIR FRANCAIS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/10/2019	AVENUE DU RESINIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	01/10/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	04/01/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau créer sans compteur**	04/11/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	19/11/2019	ALLEE DES CHARDONNERETS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/11/2019	ALLEE DES LAVANDIERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	16/01/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/11/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	26/11/2019	RUE DE LA BRIQUETERIE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	16/01/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	22/01/2019	ALLEE AUGUSTE RENOIR	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	23/01/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	04/02/2019	ALLEE DU PONT DE TITOUNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	13/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	13/02/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/02/2019	Route de Marsala	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	20/02/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	04/03/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/03/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/03/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	04/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	12/03/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	06/03/2019	AVENUE FRANCIS HOSTEIN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	06/03/2019	AVENUE FRANCIS HOSTEIN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	13/03/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/03/2019	RUE LUCIEN BRETON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/03/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	19/03/2019	ALLEE DES BRUYERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	16/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	12/06/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/03/2019	AVENUE LOUIS ROBERT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	22/03/2019	AVENUE LOUIS ROBERT	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	22/03/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	23/04/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/04/2019	Route de Bordeaux	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/04/2019	Route de Bordeaux	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	22/04/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	26/04/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	03/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	03/07/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	15/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/07/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/07/2019	Avenue du capitaine Garbey	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/07/2019	Route de la Sablière	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/08/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	2
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	24/07/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	29/01/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/01/2019	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	26/08/2019	CHEMIN DE LA PESOTTE	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	03/09/2019	RUE DU SABOTIER	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	22/07/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	05/11/2019	PLACE ABEL ROBIN	LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	20/08/2019		LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	20/08/2019		LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	20/08/2019		LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	22/08/2019		LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	26/08/2019		LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	24/09/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**Compteur lot relever**	28/08/2019		LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	26/03/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	26/03/2019	AVENUE FRANCIS HOSTEIN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	28/08/2019	RUE PIERRE TECHOUEYRES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	27/08/2019	ALLEE DES LAURIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	27/08/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	28/08/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	22/10/2019	RUE SAINT EXUPERY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	30/09/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	01/08/2019	ALLEE DES FUSAINS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/05/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/06/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	31/05/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	04/09/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	05/09/2019	ALLEE DES GENETS	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	10/09/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/09/2019	ALLEE DUGAY TROUIN	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter anomalie**	26/11/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	22/10/2019	ALLEE DE LA SALLE DE QUARTIER	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	29/10/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	29/10/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**compteur enquêter client**	08/10/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	12/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	28/05/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	29/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/06/2019	RUE PIERRE DE RONSARD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	03/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	16/09/2019	Allée de la forêt	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	Rue Jacques Offenbach	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	17/09/2019	Allée camille saint saens	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	20/09/2019	RUE TRANSVERSALE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/09/2019	Alfred de vigny	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/09/2019	Chemin du Braou	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/09/2019	Route de l Eglise	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/09/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	03/10/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	23/09/2019	HAMEAU DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	24/09/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	25/09/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	04/10/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	08/10/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	07/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	08/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau créer avec compteur**	05/12/2019	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	17/12/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	08/11/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	12/11/2019	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	18/11/2019	ALLEE DES CHARDONNERETS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	26/11/2019	ALLEE DES CHARDONNERETS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau renouveler sans compteur**	04/01/2019	ALLEE DE LA CRECHE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	09/12/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	13/12/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	**branchement eau enquêter fuite**	19/12/2019	RUE BERNARD RAYNAUD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau fermer à la demande du client**	22/01/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	14/06/2019	AVENUE DE LUCASSON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser**	18/06/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	05/07/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/07/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	04/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	05/07/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	23/07/2019	AVENUE PAUL VALERY	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	25/03/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**branchement eau réparer**	**17/07/2019**	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**29/07/2019**	ALLEE DE LA PASSE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**23/07/2019**	ALLEE SAINT JOSEPH	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**31/07/2019**	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**30/07/2019**	ALLEE DES BRUYERES	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**05/09/2019**	ALLEE BOUGAINVILLE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**31/07/2019**	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**14/08/2019**	ALLEE DES LAURIERS	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	**01/04/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**20/08/2019**	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**19/08/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**12/08/2019**	AVENUE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**19/08/2019**	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**14/08/2019**	ALLEE DE LA BERLE	LANTON	1
LANTON	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**10/10/2019**	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**11/09/2019**	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**20/08/2019**	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**21/08/2019**	RUE DE LA GARENNE	LANTON	1
LANTON	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**19/06/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**branchement eau fermer à la demande du client**	**23/07/2019**	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	**branchement eau fermer à la demande du client**	**11/06/2019**	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**10/10/2019**	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**25/10/2019**	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**05/11/2019**	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**19/11/2019**	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**05/11/2019**	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**22/11/2019**	RD 3 E10	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**25/11/2019**	RD 3 E10	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	**29/07/2019**	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**devis métré réaliser**	**16/07/2019**	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau renouveler sans compteur**	**29/07/2019**	Avenue du capitaine Garbey	LANTON	1
LANTON	**compteur déposer**	**25/01/2019**	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**23/04/2019**	RUE DES PANICAUTS	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**19/03/2019**	AVENUE CARLE VERNET	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**26/03/2019**	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**02/04/2019**	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**25/06/2019**	RUE DES CAKILIERS	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**11/06/2019**	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**25/06/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**10/12/2019**	AVENUE DES MIMOSAS	LANTON	1
LANTON	**branchement eau réparer**	**19/12/2019**	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**10/01/2019**	AVENUE JEAN MERMOZ	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	11/01/2019	RUE ALBERT PITRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/10/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DE LA POSTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	AVENUE FLEMING	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ALLEE DES ARUMS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE PIERRE TECHOUEYRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	RUE DES FAUVETTES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	AVENUE JEAN BART	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	LOT LES LANDES DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	AVENUE CHINTREUIL	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE DE LA CALIFORNIE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ALLEE DU POT DE RESINE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	08/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ALLEE MONTESQUIEU	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ALLEE MARJOLAINE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ALLEE DE CHATOT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	IMPASSE HUET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	ALLEE THALASSA	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/06/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	compteur déplacer	25/01/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	compteur déplacer	24/07/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	29/01/2019	ALLEE DES ECHASSES	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	14/05/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	compteur déplacer	22/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/09/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE DE LA STATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE ANDRE DE CHENIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ALLEE DES ECHASSES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/07/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	ALLEE DES ROSES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ALLEE DU TENNIS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/07/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/08/2019	ALLEE DU MUGUET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	30/07/2019	RUE DES BACCHARIS	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	ALLEE DES FIGUIERS	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	12/02/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	19/02/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	06/03/2019	RUE JOACHIM DU BELLAY	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	01/04/2019	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	02/04/2019	RUE DES CAKILIERS	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	07/04/2019	RUE PIERRE RONSARD	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	10/04/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	12/04/2019	PLACE DE COURCY	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	15/04/2019	ALLEE DES MESANGES	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	15/04/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	18/04/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	29/04/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/10/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	29/10/2019	CHEMIN DE SUZETTE	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	07/05/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	06/05/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	16/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	22/05/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	27/05/2019	RUE ALFRED DE VIGNY	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	17/06/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	25/06/2019	LA LISIERE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	24/07/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	09/07/2019	Rue du Lenan	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	24/12/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	04/01/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	01/08/2019	ALLEE DES LAURIERS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	05/08/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	14/01/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/11/2019	RUE DE LA BRIQUETERIE	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	05/02/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	23/01/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	25/01/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/11/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	24/01/2019	_	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	24/01/2019	Rue des Bouviers	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	25/01/2019	Rue des magnolia	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	13/02/2019	ALLEE BERNARD	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	19/03/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	05/03/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	branchement eau créer avec compteur	19/12/2019	ALLEE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	branchement eau créer avec compteur	05/12/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	08/04/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	branchement eau renouveler sans compteur	02/09/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/02/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/03/2019	AVENUE AMEDEE REVELEAU	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	09/04/2019	RES CLOS DU BRETON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/02/2019	ALLEE AUGUSTE RENOIR	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	14/01/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	Branchement eau modifier sans regard sans compteur	24/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/01/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	22/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau arrêt d'eau afficher	17/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/02/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/06/2019	ALLEE DU TENNIS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	14/01/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	branchement eau renouveler sans compteur	20/09/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	29/01/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	18/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	22/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	22/01/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	23/05/2019	ALLEE DES FUSAINS	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	24/05/2019	ALLEE DES FUSAINS	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	31/05/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	03/06/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	27/05/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	29/01/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	31/05/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	29/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	31/05/2019	RUE PIERRE DE RONSARD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	04/06/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	12/02/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	06/06/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	06/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	11/07/2019	RESIDENCE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	19/03/2019	RUE PIERRE TECHOUEYRES	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	11/06/2019	AVENUE DE LUCASSON	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	19/03/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	23/04/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	31/05/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	regard compteur réparer	27/06/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	06/05/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	11/03/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	15/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	26/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	18/03/2019	QUERQUILLAS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	02/04/2019	ALLEE DES ARBOUSIERS	LANTON	1
LANTON	branchement eau fermer demande interne	10/12/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	04/06/2019	AVENUE DE LA GARE	LANTON	1
LANTON	réseau eau arrêt d'eau afficher	16/08/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	04/04/2019	ALLEE FONTAINE VIEILLE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	14/05/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/07/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/08/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	Branchement eau modifier sans regard sans compteur	19/12/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	22/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	03/05/2019	QUERQUILLAS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	15/05/2019	QUERQUILLAS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	02/07/2019	RUE DES CAKILIERS	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	16/07/2019	ALLEE DES MESANGES	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	01/10/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	28/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	15/10/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	31/10/2019	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	04/11/2019	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	branchement eau enquêter fuite	04/11/2019	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	02/11/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/06/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/07/2019	RUE DES ECUREUILS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/10/2019	AVENUE DE MAPOUCHET	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	20/11/2019	AVENUE PAUL VALERY	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	04/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	30/07/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	23/07/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	22/05/2019	_	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	20/05/2019	AVENUE CARLE VERNET	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	02/07/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur enquêter client	02/07/2019	AVENUE DES PINS	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	13/06/2019	_	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/07/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/07/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	21/06/2019	ALLEE SURCOUF	LANTON	1
LANTON	branchement eau ouvrir	10/12/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter équipement	20/12/2019	ALLEE DE LA FORET	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/10/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	15/10/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	30/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	19/09/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	03/10/2019	AVENUE GABRIEL	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/10/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	19/11/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	08/10/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	19/09/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	19/09/2019	HAMEAU DU PORT/AV REPUBLI	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	27/08/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	compteur poser	21/08/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/09/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/08/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/10/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	28/08/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	25/07/2019	RUE DE LA POSTE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	30/07/2019	AVENUE DU GOLF	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	25/07/2019	ROUTE DE POUZOUM	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	14/08/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	07/08/2019	LES NARGUES	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	07/08/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	23/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	26/07/2019	AVENUE DE LUCASSON	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	11/07/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	05/11/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	10/09/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	RUE DES PLANCOTS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	03/10/2019	AVENUE RICHARDSON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/10/2019	JOSSAUME	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	regard compteur enquêter	02/09/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	compteur relever	19/03/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	19/03/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	05/11/2019	ALLEE DES SALLOIS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	29/10/2019	ALLEE DES SALLOIS	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	29/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	compteur enquêter client	05/11/2019	RUE PABLO PICASSO	LANTON	1
LANTON	compteur relever	08/01/2019	AVENUE JEAN MERMOZ	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	30/11/2019	ALLEE MARIE THERESE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	06/11/2019	PLACE ABEL ROBIN	LANTON	1
LANTON	compteur relever	22/01/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	compteur relever	22/01/2019	AVENUE RICHARDSON	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	09/09/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	12/09/2019	CHEMIN DU BRETON	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	11/09/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	14/01/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	10/10/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	03/04/2019	_	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	18/06/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer	27/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	25/01/2019	_	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	13/02/2019	ALLEE DUGUAY TROUIN	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	19/02/2019	Ensemble commune	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	22/02/2019	_	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	05/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/05/2019	QUERQUILLAS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	13/06/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	05/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/03/2019	L HAOUTEYRE	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	16/04/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	08/04/2019	Ensemble commune	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	09/04/2019	Ensemble commune	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	11/04/2019	Ensemble commune	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	12/04/2019	Ensemble commune	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/01/2019	RESIDENCE LE BOISSET	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/03/2019	ALLEE DE CHATOT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	08/04/2019	AVENUE MOZART	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	15/04/2019	Ensemble commune	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**16/04/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**17/04/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**19/04/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**30/04/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**24/06/2019**	Secteur taussat	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**24/06/2019**	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**28/06/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**03/07/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**04/06/2019**	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**17/07/2019**	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**17/07/2019**	AVENUE MONTAIGNE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**18/07/2019**	Secteur Cassy	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**19/07/2019**	Secteur Lanton	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**25/07/2019**	AVENUE DES LILAS	LANTON	2
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**05/08/2019**	Secteur bourg	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**07/08/2019**	Secteur bourg	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**16/08/2019**	RUE BERNARD RAYNAUD	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**19/08/2019**	Secteur Lanton	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**22/08/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**22/08/2019**	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**21/05/2019**	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**16/01/2019**	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**16/09/2019**	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**18/09/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**18/09/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**19/09/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**20/09/2019**	_	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**16/09/2019**	Secteur Taussat	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**30/09/2019**	ALLEE MAURICE RAVEL	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**21/05/2019**	AVENUE DE COURBEY	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**25/09/2019**	ALLEE DES CABANES	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**30/09/2019**	Secteur Lanton bourg	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**01/10/2019**	Secteur bourg	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**02/10/2019**	Secteur Lanton	LANTON	1
LANTON	**réseau eau créer**	**04/11/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**réseau eau créer**	**29/11/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**04/11/2019**	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	**réseau eau rechercher fuite**	**07/11/2019**	Secteur lanton	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**04/06/2019**	LOT LES JARDINS D ANTOINETTE	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**02/07/2019**	AVENUE DE LA GARE	LANTON	1
LANTON	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**20/05/2019**	ALLEE DES ESCOLIERS	LANTON	1
LANTON	**compteur relever**	**02/07/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	22/05/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	02/07/2019	RUE JOACHIM DU BELLAY	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	04/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	14/06/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	27/11/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	16/10/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR poser (sans compteur)	14/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/07/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	18/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	21/12/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	12/12/2019	_	LANTON	1
LANTON	réseau eau rechercher fuite	13/12/2019	_	LANTON	1
LANTON	compteur relever	15/10/2019	ALLEE DE LA FORET	LANTON	1
LANTON	compteur relever	17/09/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter (débit, pression)	12/12/2019	QUERQUILLAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/09/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	26/07/2019	ALLEE MONTESQUIEU	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	22/07/2019	RUE DE LA BRIQUETERIE	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE FRANCOIS MAURIAC	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	12/09/2019	ALLEE DES PENSEES	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	07/08/2019	RUE FRANCOIS MAURIAC	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/10/2019	AVENUE DE LUCASSON	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	27/08/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	21/10/2019	RUE DU SABOTIER	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	ALLEE DE CHATOT	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/08/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/07/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	23/07/2019	AVENUE FLEMING	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	30/07/2019	ALLEE DE CHATOT	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	12/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	24/04/2019	ALLEE BERNARD	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	28/08/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur relever	19/11/2019	PORT DE CASSY	LANTON	1
LANTON	compteur relever	19/11/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur relever	19/11/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur relever	10/12/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur relever	26/11/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	05/11/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/10/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	23/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	30/10/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	05/11/2019	AVENUE DE LA CALIFORNIE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/11/2019	ALLEE DES GIROLLES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/11/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	AVENUE CARLE VERNET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	RUE BERNARD RAYNAUD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	AVENUE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/02/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	19/03/2019	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/04/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/04/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/03/2019	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	14/05/2019	RUE DE LA SAUSSINE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/04/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	19/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	18/06/2019	RUE SAINT EXUPERY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/03/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/03/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	AVENUE DES MIMOSAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	23/04/2019	CHEMIN DE LA PESOTTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/03/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/07/2019	RUE DES FAUVETTES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/07/2019	AVENUE PAUL VALERY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	11/06/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/05/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/05/2019	CHEMIN DE LA PESOTTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	30/07/2019	AVENUE DU GOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	19/09/2019	ALLEE DES BUIS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	06/08/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	22/10/2019	ALLEE UTRILLO	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	AVENUE PAUL VALERY	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	08/10/2019	RUE AMEDEE GUITARD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	ALLEE DE ROBINVILLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/10/2019	ALLEE DE ROBINVILLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/09/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	RUE DES BACCHARIS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/09/2019	AVENUE GABRIEL FAURE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/09/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	24/09/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	08/10/2019	RUE DES BERGERONNETTES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	15/10/2019	RUE ALFRED DE VIGNY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	19/09/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	22/10/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	AVENUE DAVID DE VIGNERTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/09/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	08/10/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	29/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	26/02/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	26/02/2019	ALLEE MARIE THERESE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE DES AIGUILLES VERTES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ALLEE DU APCHOT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	CHEMIN DU BRAOU	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	AVENUE GABRIEL	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DES FIGUIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	RUE PIERRE DE RONSARD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/10/2019	ALLEE DES CABANES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DU COMMANDANT CHARCOT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	AVENUE DE LA GARE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	ALLEE DES BIDAOUS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	08/10/2019	HAMEAU DU PORT/AV REPUBLI	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DU BASSIN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/10/2019	RUE DOMINIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	15/10/2019	ALLEE DES TAMARIS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/10/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/12/2019	ROUTE DE POUZOUM	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	RUE PAUL ELUARD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ALLEE DE LA SALLE DE QUARTIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	15/10/2019	AVENUE JACQUES OFFENBACH	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	AVENUE DE LA PASSE DE MOUCHON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE MARJOLAINE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	BOULEVARD CHARLES DE GAULLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	19/11/2019	RUE AGRIPPA AUBIGNE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE SAINT HENRI	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DE LA FORET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	RUE PIERRE DE RONSARD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ROUTE DE POUZOUM	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ALLEE DU APCHOT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	17/10/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	15/10/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE JACQUES CARTIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/10/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	AVENUE DE LA GARE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE ISABELLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DES CHENES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	08/10/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	22/10/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	26/11/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	09/10/2019	ALLEE DES TAMARIS	LANTON	1
LANTON	branchement eau réparer	24/12/2019	RUE ALFRED DE MUSSET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	12/11/2019	AVENUE AMEDEE REVELEAU	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	05/11/2019	AVENUE DE COURBEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	03/12/2019	RUE DU SABOTIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	23/04/2019	AVENUE CARLE VERNET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	11/06/2019	RUE DANIEL HAZERA	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	19/03/2019	ALLEE ERIK SATIE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	23/04/2019	AVENUE HUET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	26/03/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	21/05/2019	ALLEE TOULOUSE LAUTREC	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	26/03/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	02/07/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	26/03/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	14/05/2019	ALLEE DES CHATAIGNIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	05/03/2019	AVENUE DES MIMOSAS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	08/01/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	compteur relever	26/03/2019	ALLEE DE CHATOT	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	21/01/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	23/01/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	23/04/2019	AVENUE HUET	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	25/01/2019	AVENUE DES MAGNOLIAS	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	réseau eau enquêter fuite	09/02/2019	ALLEE BERNARD	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	11/02/2019	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	11/02/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	14/02/2019	LA CLAIRIERE DES MARINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	22/02/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	25/02/2019	RUE JOACHIM DU BELLAY	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	04/03/2019	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	04/03/2019	AVENUE BERTHOUD	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	18/01/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	08/04/2019	RUE DES CAKILIERS	LANTON	1
LANTON	compteur remplacer pour anomalie technique	21/01/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	04/06/2019	RUE DE L HOTEL DE VILLE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	02/04/2019	ALLEE DES ESCOLIERS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	28/05/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	29/05/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	31/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	03/06/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	06/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	11/06/2019	MAISONS OSTREA/R DU STADE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	22/07/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	compteur relever	30/07/2019	RUE DU SABOTIER	LANTON	1
LANTON	compteur relever	30/07/2019	HAMEAU DES SABLINES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	30/07/2019	ROUTE DE POUZOUM	LANTON	1
LANTON	compteur relever	06/08/2019	RESIDENCE LA BERGERIE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	12/09/2019	CHEMIN DE LA PESOTTE	LANTON	1
LANTON	compteur relever	23/07/2019	ALLEE DES GIROLLES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	24/09/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	10/09/2019	PLACE DE LA CHAPELLE	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	08/10/2019	AVENUE CLAUDE DEBUSSY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	09/09/2019	AVENUE DE MAPOUCHET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	24/09/2019	RUE ANDRE DE CHENIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	24/09/2019	AVENUE DU RESINIER	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	24/09/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	03/10/2019	RUE DES PLANCOTS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	09/10/2019	ALLEE DES LYS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	02/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	03/10/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	01/10/2019	RESIDENCE DES BOIS DES CHENES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	02/10/2019	AVENUE DU PONT DES CHEVRES	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	03/10/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	02/10/2019	AVENUE GERICAULT	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	01/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	03/10/2019	RESIDENCE LE RENET	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	17/10/2019	ALLEE DES ESCOLIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	02/10/2019	RUE DE LA BOURDAINE/CLOS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	03/10/2019	ALLEE DES MARRONNIERS	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	01/10/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	01/10/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	émetteur téléR reparamétrer	01/10/2019	ALLEE DE MARSALAT	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	11/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	12/07/2019	ROUTE DE MARCHEPRIME	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	15/07/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	16/07/2019	ROUTE DU STADE	LANTON	1
LANTON	réseau eau purger	12/02/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau purger	20/02/2019	ALLEE ISABELLE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	17/07/2019	ALLEE DE LA PASSE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	18/07/2019	AVENUE MONTAIGNE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	22/07/2019	ALLEE SAINT JOSEPH	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	23/07/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	réseau eau purger	19/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	05/02/2019	AVENUE DU GOLF	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	26/07/2019	ALLEE DES BRUYERES	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	29/07/2019	ALLEE BOUGAINVILLE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	05/08/2019	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	25/08/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	19/08/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	19/08/2019	RUE DE LA GARENNE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	20/08/2019	Claude vernet	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	04/11/2019	AVENUE DE LA CALIFORNIE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	07/11/2019	ROUTE DE L EGLISE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	12/11/2019	AVENUE GABRIEL FAURE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	22/11/2019	RD 3 E10	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	27/11/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	29/11/2019	ALLEE MARIE THERESE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	05/03/2019	ALLEE DES CABANES	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	19/03/2019	RESIDENCE DES PARGUINES	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	21/03/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	21/03/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	20/12/2019	AVENUE RICHARDSON	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	04/04/2019	AVENUE DES FOUGERES	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	07/05/2019	ALLEE DE LA FERME	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	09/04/2019	AVENUE DE COURBEY	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	07/05/2019	ALLEE DES CHENES	LANTON	1
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	18/04/2019	ROUTE DE MOUCHON	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**16/04/2019**	ALLEE TOULOUSE LAUTREC	LANTON	1
LANTON	**compteur poser avec émetteur téléR**	**07/05/2019**	ROUTE DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**07/05/2019**	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	**compteur poser avec émetteur téléR**	**19/06/2019**	ALLEE DES ARUMS	LANTON	1
LANTON	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**28/05/2019**	ALLEE DES ACACIAS	LANTON	1
LANTON	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**11/06/2019**	ALLEE DE LA PASSE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau purger**	**27/12/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**14/01/2019**	ROUTE DE BLAGON	LANTON	2
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**27/12/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**22/01/2019**	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**20/02/2019**	Chemin du breton	LANTON	1
LANTON	**réseau eau réparer (suite recherche de fuite)**	**15/03/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**09/03/2019**	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**11/03/2019**	ROUTE DE BLAGON	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**13/03/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**réseau eau réparer (suite recherche de fuite)**	**27/03/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**26/03/2019**	AVENUE CHARLES GOUNOD	LANTON	1
LANTON	**compteur poser avec émetteur téléR**	**24/07/2019**	RUE DU PORT	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**12/02/2019**	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**11/03/2019**	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**26/03/2019**	AVENUE FRANCIS HOSTEIN	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**19/06/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**29/05/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	5
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**15/04/2019**	ALLEE DES MESANGES	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**15/04/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**26/04/2019**	ALLEE DUQUESNE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**30/04/2019**	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**20/05/2019**	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**15/05/2019**	RUE GUY CELERIER	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**16/07/2019**	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	**réseau eau réparer (suite recherche de fuite)**	**29/07/2019**	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**01/07/2019**	ALLEE SAINT JOSEPH	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**01/07/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**01/07/2019**	AVENUE ROSA BONHEUR	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**01/07/2019**	AVENUE DE LA PALOMBIERE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**01/07/2019**	ALLEE DES JASMINS	LANTON	1
LANTON	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**21/08/2019**	ALLEE DES TULIPES	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**04/07/2019**	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**03/07/2019**	ROUTE DE LA SABLIERE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**04/07/2019**	ROUTE DU TEMPLE	LANTON	1
LANTON	**réseau eau enquêter fuite**	**04/07/2019**	AVENUE PAUL VALERY	LANTON	1
LANTON	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**30/08/2019**	Route de la Sablière	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	compteur changer pièces, réparer fuite	28/08/2019	ALLEE MONTESQUIEU	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	18/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	2
LANTON	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	29/07/2019	AVENUE MONTAIGNE	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	27/08/2019	Claude vernet	LANTON	1
LANTON	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	30/08/2019	Route de la Sablière	LANTON	1
LANTON	réseau eau arrêt d'eau réaliser	01/10/2019	RUE DE L AMIRAL LARRIEU	LANTON	3
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	24/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	24/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	24/10/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	11/09/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	19/09/2019	RUE TRANSVERSALE	LANTON	1
LANTON	réseau eau arrêt d'eau réaliser	12/12/2019	AVENUE GINETTE MAROIS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	24/09/2019	AVENUE LUMINAIS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	09/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	07/10/2019	RUE DES NOISETIERS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	10/10/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	15/10/2019	RUE DE L ABBE WOLF	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	16/10/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau arrêt d'eau réaliser	27/12/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	24/09/2019	RUE AMEDEE GUITARD	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	24/09/2019	ALLEE DES CABANES	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	21/10/2019	AVENUE DU PITEY	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	03/10/2019	AVENUE DES LILAS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter fuite	09/12/2019	AVENUE DES MIMOSAS	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	19/12/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	19/12/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	compteur poser avec émetteur téléR	17/12/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	22/01/2019	ROUTE DE LENAN	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	12/02/2019	ALLEE SUFFREN	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	22/02/2019	AVENUE GABRIEL FAURE	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	11/03/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	22/03/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	25/03/2019	RUE DES BOUVIERS	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	25/03/2019	RUE DE LA BRIQUETERIE	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	04/04/2019	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	19/06/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	29/05/2019	ROUTE DE BORDEAUX	LANTON	5
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	04/06/2019	AVENUE DE MOUTCHALETTE	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	16/07/2019	AVENUE DU CAPITAINE GARBAY	LANTON	1
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	07/08/2019	BOULEVARD DE LA PLAGE	LANTON	1
LANTON	réseau eau remise en eau réaliser	30/08/2019	_	LANTON	2
LANTON	réseau eau enquêter pour qualité eau	29/10/2019	ALLEE DE LA CLAIRIERE	LANTON	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
LANTON	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**02/12/2019**	AVENUE GUYNEMER	LANTON	1
LANTON	**réseau eau remise en eau réaliser**	**27/12/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	LANTON	1

Réalisation :	CL
Contrôle :	PLA
Date :	02/2020

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Contrat de Lanton

Synoptique du réseau d'eau potable

Légende

- Surpresseur
- Chloration
- Compteur
- Vanne
- Réseau principal
- Distribution
- Sens d'écoulement
- Interconnexions

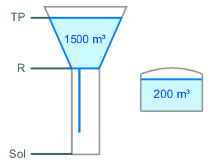

Réservoir

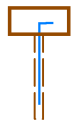

Forage

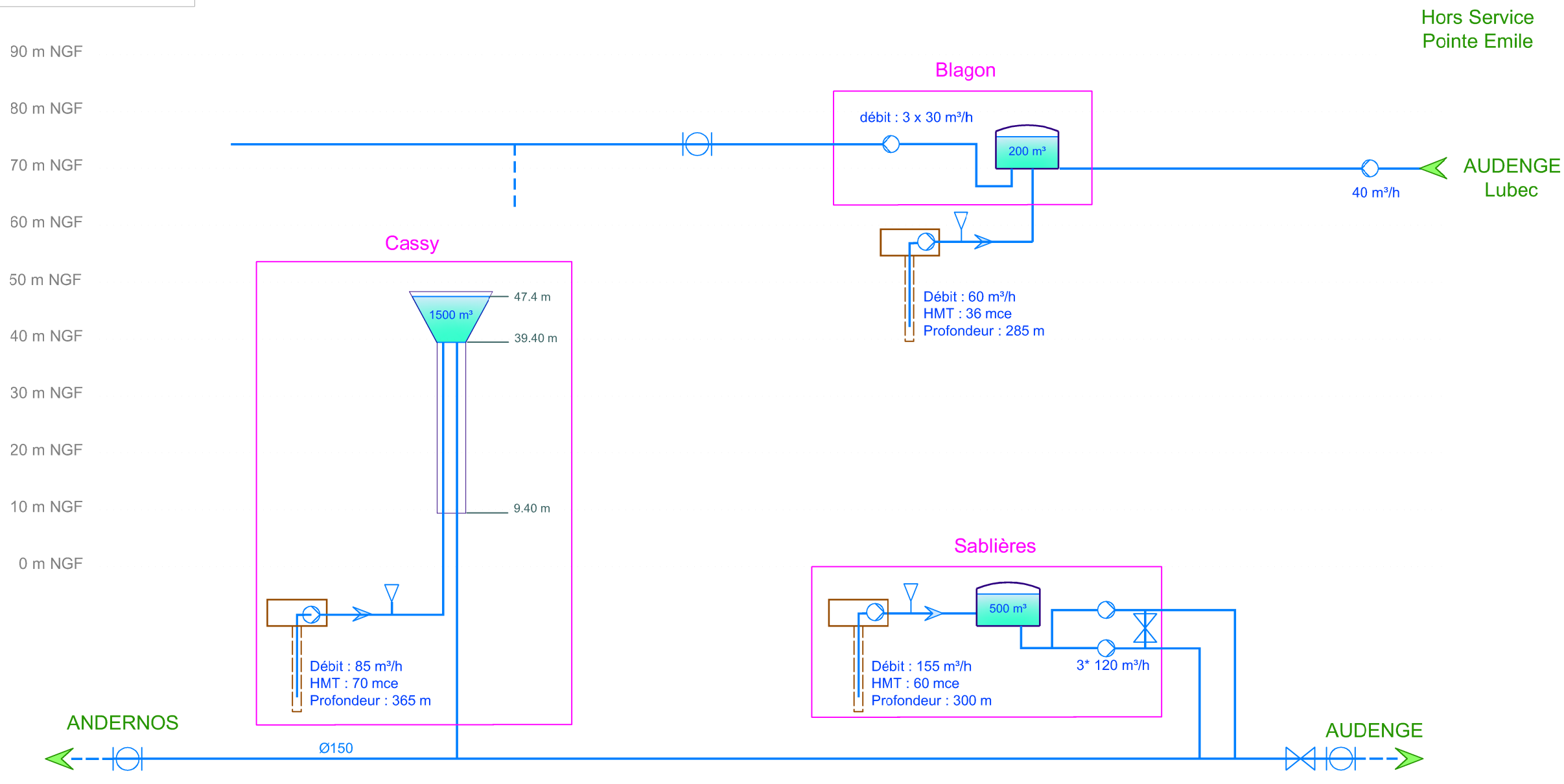

COMMANDE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1er avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1er janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.
-

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
Annexe n° 2	Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
Annexe n° 3	Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
Annexe n° 4	Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
Annexe n° 5	Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics
Annexe n° 6	Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde
Annexe n° 7	Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs
Annexe n° 8	Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique
Annexe n° 9	Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Annexe n° 10	Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
Annexe n° 11	Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
Annexe n° 12	Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique
Annexe n° 13	Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire
Annexe n° 14	Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe n° 15	Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique
Annexe n° 16	Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique
Annexe n° 17	Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique
Annexe n° 18	Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics
Annexe n° 19	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité
Annexe n° 20	Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé
Annexe n° 21	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1er janvier 2020, 214 000 € HT.

Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3°) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique
La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*
L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux
La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Facturation électronique dans la commande publique
Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :
- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :
- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique

Montant des avances versées aux PME
Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.
Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public
Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat (projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020).

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics
L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.
Conditions de recours :
- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes
Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'« une commission chargée de remplir les fonctions » de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.
Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.
Toutefois, l'article 1er de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les

compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1er juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.
La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : « *Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026* ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement
Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.
Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.
La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie
- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux règlementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats
De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité.
L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales (entrée en vigueur le lendemain de sa publication).

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RPGD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales).

Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national
Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement
Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins : 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;
Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/5/2019-171/jo/texte

DERU et délimitation des zones sensibles
L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.
Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive
Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.
En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.
Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau
- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
- Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.

- Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ;
Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».
Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins
Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole
Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.
Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale
En métropole comme outre-mer, les missions de l'OFB ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité.
La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.
Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.
Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation
Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.
Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.
Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.
Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux

de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation…), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme, issu de l'article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/4/10/2019-303/jo/texte

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° 96-1133 du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres

chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

1° Immeubles bâtis ;

2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;

3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;

4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;

5° Aéronefs ;

6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiantes effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 *(Décr. nº 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1er oct. 2018)*
I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :
1º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;
2º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;
3º Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;
4º Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2º de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.
II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES DEXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1ère instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc…) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)

- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoire à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084
http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html

RAPPORT ANNUEL 2019

SERVICE D'EAU POTABLE – LEGE CAP FERRET

Synthèse de l'année P.4

Service Patrimoine P.10

Bilan technique du service P.26

Gestion clientèle P.49

Economie de la délégation P.53

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU PAR AGUR

LE RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE CONCERNE LA GESTION 2019 DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DELEGUEE A AGUR PAR LA COMMUNE DE LEGE CAP FERRET DANS LE CADRE DU CONTRAT D'AFFERMAGE APPROUVE LE 1ER JUILLET 2013.

Le présent rapport a pour objet, non seulement de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles mais aussi de répondre aux exigences du décret nº2007-675 du 2 mai 2007.
Ce décret concerne le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement et les indicateurs de performance permettant d'évaluer la qualité du service tout au long du contrat d'exploitation.
En adéquation avec le décret 2007-675, le rapport du délégataire ci-dessous traite:

>**des variations du patrimoine immobilier** de la collectivité au cours du dernier exercice.

> **de l'état des lieux** des installations de traitement et d'adduction de l'eau potable de la collectivité. L'accent est porté sur l'état de fonctionnement des ouvrages et leur conformité en vue de la sécurité du personnel.

> **de l'inventaire des travaux de renouvellement** contractuels réalisés par le délégataire ainsi que leurs charges financières.

> **des biens de retour restitués à la collectivité** en fin de contrat et les biens de reprise appartenant à AGUR et devant être vendus à la collectivité à l'issue du contrat.

> **des engagements à incidence financière** d'une durée non égale à celle du contrat (conventions) mais nécessaire à la continuité du service et reconduits en fin de service.

Le rapport suivant visera à présenter l'activité du service au cours de l'année 2019 et les différents moyens humains et techniques mis en œuvre en vue de sa bonne réalisation. Nos actions en vue d'un développement durable sont détaillées tout au long de ce descriptif. Un bilan financier annuel de ce service est également présenté. Enfin, ce rapport tâchera également de proposer des améliorations techniques nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages.

04-09

SYNTHESE DE L'ANNEE

Chiffres clés
Indicateurs de performance
Faits marquants
Propositions d'amélioration

10-25

SERVICE - PATRIMOINE

Le contrat
Organisation du service par Agur
Patrimoine

26-48

BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

Volumes / Rendements
Qualité de l'eau
Energie / Réactifs
Interventions d'exploitation
Renouvellement contractuel
Travaux divers
Investissements contractuels

49-52

GESTION CLIENTELE

Les branchements
Les abonnements
Les volumes factures
Paiement des factures
Réclamations clients

53-63

ECONOMIE DE LA DELEGATION

Tarification du service
Compte rendu financier
Compte d'exploitation

64-100

ANNEXES

SYNTHESE DE L'ANNEE

Chiffres clés
Indicateurs de performance
Faits marquants
Propositions d'amélioration

1 - Chiffres clés

10 957

Abonnés du service d'eau potable au 31/12/2019

1 303 166 m³

Volumes consommés comptabilisés au 31/12/2019

239,3 KM

de canalisations

77.33 %

De rendement réglementaire

214.88 €

Montant d'une facture type de 120 m³ à l'année

5

Unités de production

8

Réservoirs de stockage

2 - Indicateurs de performance du service

2.1 INDICATEURS REGLEMENTAIRES

		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
L'ACTIVITE CLIENTELE			
	Nombre d'abonnés du service eau Potable	Délégataire	10 957
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total	Collectivité	/
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER			
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	Délégataire	100%
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	Délégataire	100%
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées (pour 1000 abonnés)	Délégataire	2,19‰
[P151.0]	Délai maximal d'ouverture des Branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1J
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	98%
[P155.1]	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Délégataire	4,9 ‰
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	1,11%
[P109.1]	Abandons de créance et versements à un fond de solidarité	Délégataire	0
PRIX DU SERVICE DE L'EAU			
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m³ TTC	Délégataire	1,79 €
GESTION PATRIMONIALE			
	Nombre d'installations de production	Délégataire	5
	Nombre de réservoirs de stockage	Délégataire	8
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	116
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	1.97%

	Linéaire de réseau (km)	Délégataire	239.3 KM
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE			
[P108.3]	Indice d'avancement de protection de la ressource en eau	Collectivité	80%
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	77.33 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	5.43
[P106.3]	Indice linéaire de perte en réseau	Délégataire	4.63

2.2 INDICATEURS SPECIFIQUES

Sans objet

3 - Faits marquants

Les faits marquants du service de l'année 2019 sont présentés ci-dessous :

> AMELIORATION DU RENDEMENT DE RESEAU

Le rendement du réseau de distribution est toujours en hausse en 2019.

La baisse des prélèvements sur la ressource est notable.

> LA MISE EN PLACE DE LA SECTORISATION DE NIVEAU 2

Conformément aux recommandations du diagnostic permanent, la collectivité a investi dans de nouveaux compteurs de sectorisation en 2018 afin de poursuivre la dynamique tendant à la hausse du rendement réseau.

Aujourd'hui on compte 26 compteurs qui découpent le réseau en 11 secteurs homogènes (A, B1, B2, C, D1, D2, E, F1, F2, F3 et F4).

Ces nouveaux compteurs ont déjà fait leurs preuves. En plus de faciliter nos campagnes de recherches de fuites ils permettent un meilleur suivi des volumes transités et permettent un gain de réactivité sur les dérives éventuelles.

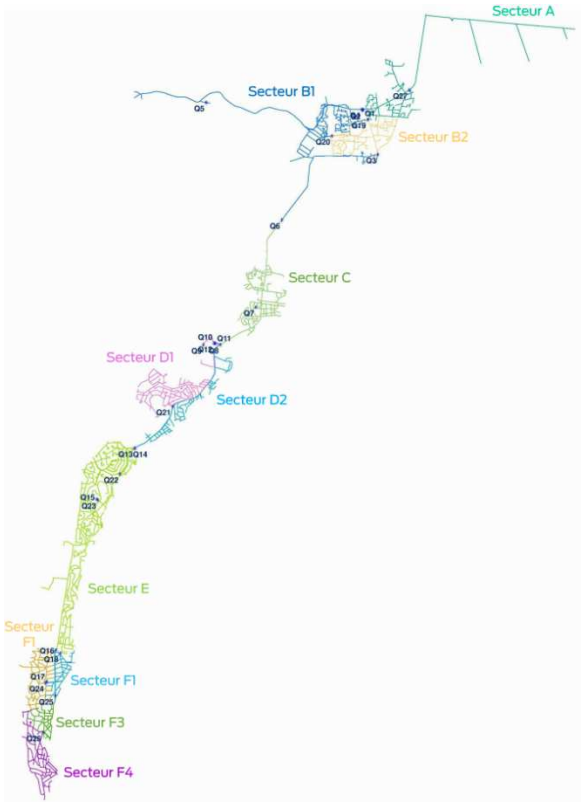

> Renouvellement des réseaux

La collectivité a poursuivie sa dynamique de renouvellements des réseaux problématiques (eaux rouges, fréquence de fuites...). Elle a ainsi réalisée deux tranches de travaux en 2020.

>Campagne de suivi des légionnelles sur le forage des Embruns

Un suivi de la Légionelle a été mis en place le 30/06/18 lors de la mise en service du forage suite à un contrôle positif sur l'eau non traitée en date du 08/06/18 (autocontrôle AGUR). Pendant toute la phase de production, l'eau brute et l'eau traitée ont été analysées et l'eau traitée n'a montré aucune trace du pathogène.

La conduite de refoulement a toutefois été désinfectée avant mise en service les 11 et 12/06/2019. L'analyse de l'ARS réalisée le 13/06/19 étant conforme, l'autorisation de mise en service a été donnée par les services de l'Etat.

>Modifications des autorisations de prélèvements.

Dés négociations sont en cours pour rediscuter non pas des volumes généraux de prélèvement mais de la répartition entre les différentes ressources.

>Import Ares

Suite à la casse répétée de groupes de sécurité individuels et de quelques casses réseaux (situées principalement route d'Ignac et Claouey), un stabilisitateur a été mis en place après le point de livraison. Ces travaux ont permis un remise en route de l'import d'Arès sans incident sur les réseaux sollicités.

L'import a été mis à l'arrêt en novembre, suite aux commencement des travaux de réhabilitation du grand Crohot.

>Etude des risques CVM

A partir des données patrimoniales et l'étude des temps de contact via le modèle hydraulique, AGUR a réalisé une carte présentant la localisation des tronçons sensibles.

Un plan d'échantillonnage comprenant 6 points de prélèvements a été proposé et validé par l'ARS. Un devis a été transmis à la collectivité pour la réalisation de ces prélèvements.

>Réhabilitation du réservoir du Grand Crohot

La collectivité a entrepris la réhabilitation du réservoir du Grand Crohot.

D'une capacité de 2000 m3 celui-ci a été réhabilité intérieurement (étanchéité par la pose d'une membrane FPO et renouvellement des canalisations) et extérieurement (réfection du tuyau de vidange, peinture de la partie aérienne et mise en place de gardes-corps). La remise en service est prévue au mois de mars 2020.

>Le renouvellement de clôtures

Les clôtures des stations de Cassieu, du forage de Claouey et du réservoir du Cap Ferret ont été renouvelées pour répondres aux exigences de l'ARS concernant la sécurisation des installations d'eau potable.

>La régulation de débit sur le résevoir du Cap Ferret

Dans l'optique de protéger le réseau, il a été nécessaire de limiter les variations de pression entre les stations de reprises (Vallons et Viviers) et le reservoir du Cap Ferret. De ce fait, AGUR a mis en place une régulation sur chaque site afin d'asservir le fonctionnement des usines au niveau d'eau présent dans le réservoir.

>Mise en place de communication GPRS sur les télégestions

En prévision de l'arrêt programmé du réseau RTC prévu en 2021, le changement du mode communication des télégestions a été anticipé et le passage au GPRS a été réalisé au cours de l'année 2019.

>Sécurisation de l'alimentation de la bâche du Cap Ferret.

Afin de sécuriser l'alimentation de la bâche du Cap Ferret, assuré actuellement par une vanne motorisée, la collectivité a lancé un marché pour la mise en place d'un by-pass sur lequel sera connecté un stabilisateur amont. Cette solution technique assurera la régulation en cas de défaillance de la vanne motorisée. Les travaux seront réalisés au premier semestre 2020.

>Changement de maître d'ouvrage.

Au 1er janvier 2020, la COBAN est le nouveau maître d'ouvrage du service d'eau potable de la ville de Lège Cap Ferret.

4 - Propositions d'amélioration du service

Dans le but d'améliorer le fonctionnement du service public de l'eau potable, un programme de travaux d'amélioration a été établi en coordination avec les services techniques et le bureau d'études SCE, il comprend les travaux suivants :

4.1 SUR LES STATIONS

TRAVAUX SUR OUVRAGES / AMELIORATION

LOCALISATION TRAVAUX	NATURE TRAVAUX	PRIORITE
Reservoir du Cap Ferret, reservoir du Grand Crohot et reservoir du Four	Mis en place d'un analyseur de chlore résiduel	1
Station des Viviers	Mise en place d'un point de rechloration de la canalisation d'alimentation du réservoir du Four	1
Station de Grandes Landes – ARES	Mise en place d'une régulation des pompes de reprises sur la pression en aval du Château d'eau	1
Reservoir du Cap Ferret	Mise en place d'une sonde de pression au pied du château d'eau	2
Bourg de Lège	Connexion du secteur surpressé de Lège avec Grande Lande (2 pompes et 1 stab aval) (montant 25 000 € HT)	Schema directeur
Site de CASSIEU, CLAOUEY, LES JACQUETS et les VALLONS DU FERRET	Mise aux normes des ballons anti-béliers	2

4.2 SUR LES RESEAUX

Création de pruges automatiques sur les points identifiés comme sensibles aux CVM.

Diminution de la pression sur le secteur surpressé par Cassieu en mettant en place une régulation spécifique pour assurer la défense incendie

4.3 ACHAT D'EAU A ARES

Une convention d'achat d'eau avec Ares permet de sécuriser le fonctionnement du réseau.

SERVICE - PATRIMOINE

Le contrat
Organisation du service par Agur
Patrimoine

1.1 LA COLLECTIVITE

Maire de la commune :
Monsieur Michel SAMMARCELLI

Directeur des Services Techniques :
Monsieur Fabrice MOREAU

1.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Affermage

Date d'effet : 01/07/2013

Durée du contrat : 12 ans

Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 30/06/2025

1.3 LES AVENANTS AU CONTRAT

> Avenant n°1 signé le 30 juin 2017 :

Modification du périmètre affermé avec nouvelle station des Viviers, intégration de 2 surpresseurs, des compteurs de sectorisation et des prélocalisateurs de fuite.

2 - Organisation du service par Agur

2.1 L'ORGANISATION LOCALE DU SERVICE

La société AGUR met à la disposition de la commune de Lège Cap Ferret une organisation spécifique dédiée au service ainsi que tous les moyens matériels et humains nécessaires à la qualité du service. La société AGUR met donc à disposition de la collectivité une infrastructure locale et propre à la gestion de ses ouvrages composée des différentes compétences des métiers de l'eau.

AGUR est représenté localement par son Directeur de zone, Yan MAS. Il assure les missions telles que :

> Les relations avec les élus et les services

> Le management de l'encadrement local

> L'expertise technique

> Le respect des engagements

> Le relai entre le siège et le terrain

> Etre votre interlocuteur unique

Jérôme Tuheil est le responsable de centre attitré et a une fonction d'encadrement et de la gestion du service. il est basé directement sur le secteur de la collectivité.

Ses missions principales sont :

> Le relationnel avec la collectivité

> La gestion des interventions

> L'organisation et la planification des missions des agents

> Le suivi de la clientèle

Il s'entoure de son équipe d'agents affectés exclusivement au service d'eau potable de la collectivité. Ils sont les garants de la continuité du service au quotidien.

Le tableau ci-dessous dresse l'organigramme de l'agence de Lège Cap Ferret :

Responsable de centre	Jérome TUHEIL
Référent réseau	Jérome TUHEIL
Référent usines	Jérome TUHEIL
Référent travaux de renouvellement	Jérome TUHEIL
Référent automatisme et supervision	David DUTHU
Agent d'exploitation	Baptiste GODEFROIDT / Antony ROUGEOL / Adrian JULIANI
Agent travaux	Christophe BAFFET / Thomas POTEL
Assistantes de centre	Virginie BERRUER
Chargés de clientèle	Benedicte LIMONDIN

2.2 L'AGENCE EN LIGNE

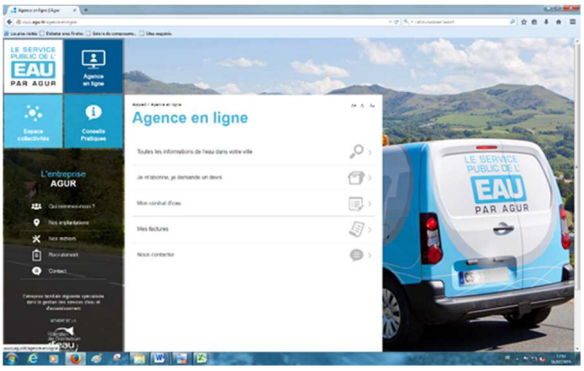

Le site internet www.agur.fr permet à tous les abonnés d'accéder à leur compte personnel.

On y retrouve :

> les historiques des consommations

> les historiques des factures avec une possibilité d'impression

> le paiement en ligne par carte bleue

Il est également possible d'échanger avec le service clientèle par mail :

> Communication d'index

> Demande de devis

> Autres demandes...

2.3 LES COORDONNEES DU SERVICE

Siège : **Bayonne**
Adresse : **5 rue de la Feuilée**
64 100 BAYONNE

Agence locale : **Lège Cap-Ferret**
Adresse : **ZA du Crohot**
17-19 rue de l'Hermione
33 950 LEGE CAP-FERRET

Un service d'accueil téléphonique est également proposé dans les heures d'ouvertures de la société. Une équipe de téléconseillers spécialisés répond aux demandes des abonnés du service.
09.69.39.40.00
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Un numéro d'astreinte vous permettant de joindre l'agent d'astreinte sur votre secteur est également mis à disposition **24h/24**.
09.69.39.40.00

2.4 LES MOYENS TECHNIQUES GENERAUX

De nombreux moyens humains et techniques supplémentaires sont mis à la disposition de la ville de Lège Cap Ferret. Nous présentons entre autres les outils suivants :

Appel en masse AMA

ama© Appel en Masse Agur

Le système d'appel téléphonique AMA permettant une information en masse très rapide (1500 appels téléphoniques, SMS, mail envoyés par heure) en cas de problème sur le réseau de distribution par exemple.

La supervision TOPKAPI

Un système de de supervision TOPKAPI communiquant avec tous les types d'automates de télégestion placés sur chaque site équipé. Cette supervision surveille en permanence le fonctionnement du réseau de distribution et offre de nombreuses possibilités d'analyse de fonctionnement des ouvrages.

Gestion des alarmes

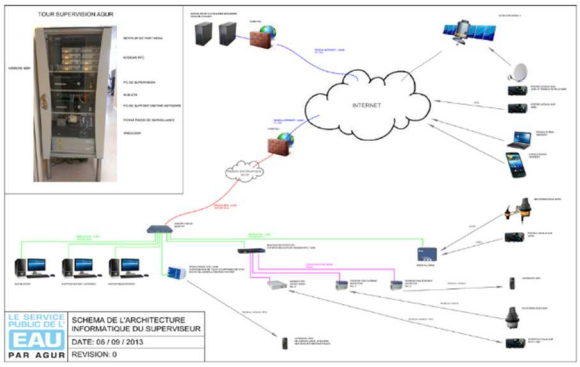

Architecture de supervision en place

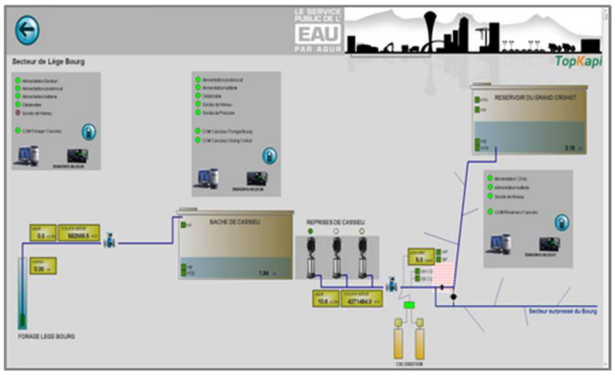

Synoptique de supervision

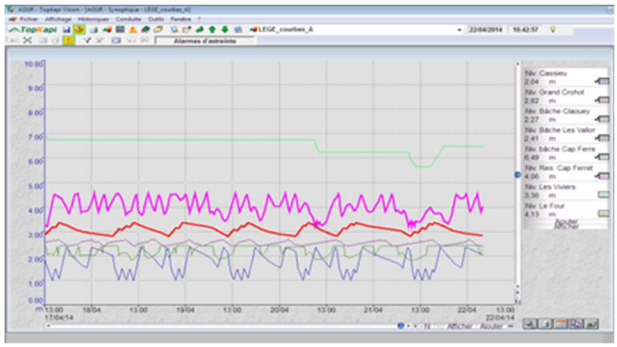

Edition de tableaux de bord

LE SIG (Système d'Information Géographique)

Un SIG permettant l'archivage sur une base de données géoréférencée (base IGN) des réseaux d'eau potable du syndicat. Ce SIG est la mémoire informatique du positionnement et des interventions réalisées sur le réseau de distribution.

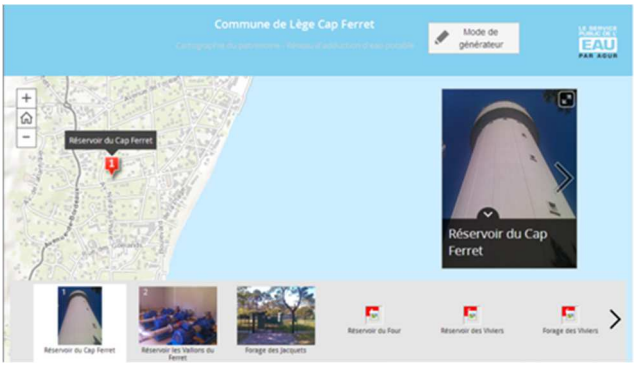

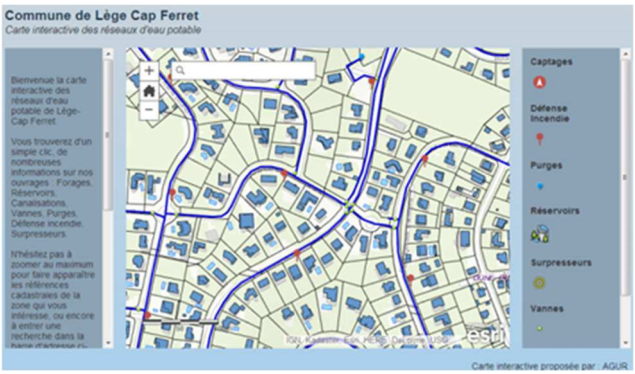

Pompes de forage de Secours

Agur a mis à disposition 3 pompes de forages permettant de secourir les 5 forages de la commune de Lège Cap Ferret.

Ces 3 pompes sont basées à Lège Cap Ferret pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.

Groupe Electrogène en secours

Un groupe électrogène de 400 KVA a été mis en place par Agur depuis le 1er juillet 2013 dans le cadre de l'investissement contractuel sur la commune de Lège Cap Ferret.

Des groupes électrogènes propres à Agur sont également disponibles en permanence pour prendre le relais des alimentations électriques des usines et autres ouvrages de surpression. La réactivité maximale permise par ces groupes constitue l'une de nos forces en cas de tempêtes.

Courbes hydrauliques

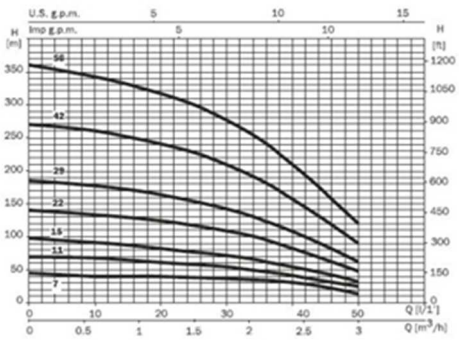

3 – Patrimoine

3.1 Captages et production

Le réseau d'adduction d'eau potable de la commune de Lège Cap Ferret est alimenté par cinq forages situés sur la commune (Lège Bourg, les Embruns, Claouey, les Viviers et les Jacquets).

L'arrêté n°3 du 28 février 2009 définit les conditions de prélèvement d'eau sur les 5 ressources de la Ville.

> 3.1.1 Les captages

Nature	Nom	Annee de creation	Volume maximal annuel autorise	Debit autorise	Nappe captee
Forage	Lege	1961	350 000 m³	90 m³/h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Embruns	1981	155 000 m³	260 m³/h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Claouey	1961	385 000 m³	90 m³/h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Viviers	1973	430 000 m³	120 m³/h	OLIGOCENE Littoral EOCENE Littoral
Forage	Jacquets	2004	440 000 m³	150 m³/h	OLIGOCENE Littoral

Un secours de ces forages existe avec la commune d'Arès par un import du forage de Grande Lande. La ville de Lège Cap Ferret a participé pour moitié aux investissements de cette station.

Forage de Lege Bourg

Ce forage a été totalement réhabilité en 2012.

Le forage de Lège Bourg est utilisé toute l'année. Le forage est en liaison avec la station de Cassieu distante de quelques centaines de mètres.

FORAGE DES EMBRUNS

Le forage des Embruns ne sert que pour la période estivale. Ce forage en liaison avec la Bâche des Viviers est équipé d'une unité de traitement au Chlore gazeux.

Propositions d'amélioration

Le démarrage du forage est régulé par une vanne électrique. Afin de sécuriser le fonctionnement du forage et d'améliorer la durée de vie de la pompe. il serait souhaitable de mettre en place un variateur de vitesse.

Un diagnostic de ce forage a été réalisé en 2015, il ne mentionnait pas d'anomalies particulières.

FORAGE DE CLAOUEY

Le forage de Claouey est utilisé toute l'année. Il est en liaison avec la station de Claouey qui se situe sur le site de prélèvement.

Un diagnostic de ce forage a été réalisé en mars 2016. Il ne mentionnait pas d'anomalies particulières.

Les clôtures ont été renouvelées en 2019 (fait en 2020 sur marché 2019).

FORAGE DES VIVIERS

Le forage des Viviers est utilisé toute l'année.

Propositions d'amélioration

Le dernier diagnostic de ce forage date de 2006. Il mentionne une liaison entre l'Oligocène et l'Eocène. Dans le cadre de l'arrêté préfectoral, il est demandé au maitre d'ouvrage de faire les travaux nécessaires pour condamner cette liaison entre les nappes lors de prochains travaux sur ce forage. Ceci n'est pas envisagé actuellement.

FORAGE DES JACQUETS

Le forage des Jacquets est utilisé toute l'année. Il est en liaison avec la station des Vallons située à environ 5 km du forage.

Propositions d'amélioration

Le site est clôturé de façon réglementaire. Un dispositif anti intrusion a été mis en place.

Le démarrage du forage est régulé par une vanne électrique. Afin de sécuriser le fonctionnement du forage il serait souhaitable de mettre en place un variateur de vitesse.

> 3.1.2 Les usines de production

USINE DE PRODUCTION DE CASSIEU

Désinfection

> Chloration au chlore gazeux

Stockage

> 1 bâche de reprise de 200 m³

Capacité production sur 24h	2 160 m3 /jr
Consommation électrique relevée (forage + production en kW)	81 365
Groupe électrogène	Non

L'usine de Cassieu alimente le bourg de Lège et remplit le réservoir du Grand Crohot. Un secteur de Lège Bourg est surpressé à partir de cette station (secteur de la Saussouze).

L'état général de ce site est correct.

TRAVAUX A PREVOIR

Hydraulique : Mise aux normes du ballon anti-bélier

Vigipirate : Les clôtures ont été renouvelées de façon réglementaire. Un dispositif anti intrusion a été mis en place.

USINE DE PRODUCTION DE CLAOUEY

Désinfection

> Désinfection au chlore gazeux

Stockage

> 1 bâche de reprise de 100 m³

Capacité production sur 24h	2 160 m3
Consommation électrique relevée (en kW)	147 121
Groupe électrogène	Non

Alimentée par le forage du même nom, elle alimente le quartier de Claouey et remplit le réservoir du Four.

TRAVAUX A PREVOIR

Hydraulique : mise aux normes du ballon anti-bélier et remplacement des démarreurs de vitesse par des variateurs de vitesse.

Sécurisation : Un dispositif anti intrusion a été mis en place.

Vigipirate : Le site est clôturé de façon réglementaire.

USINE DE PRODUCTION DES VIVIERS

Désinfection

> Choration au chlore gazeux

Stockage

> Bâche de reprise de 1240 m³

Capacité production sur 24h	9 120 m3
Consommation électrique relevée (en kW)	197 304
Groupe électrogène	Non

L'usine des Viviers permet d'alimenter les réservoirs du Four et du Cap Ferret.

TRAVAUX A PREVOIR
Aucuns travaux à prévoir

STATION DE REPRISE DES VALLONS DU FERRET

Désinfection

>Chloration au chlore gazeux

Stockage

> 1 bâche de reprise de 3 000 m³

Capacité production sur 24h	3 600 m3
Consommation électrique relevée (en kW)	113 421
Groupe électrogène	Oui

Les Vallons du Ferret alimentent le château d'eau du Cap Ferret.

L'état général de ce site est correct.

TRAVAUX A PREVOIR

Hydraulique : mise aux normes du ballon anti-bélier

Sécurisation : il faudrait prévoir une sécurisation des commandes de pompage avec la mise en place de contacteurs de niveau en secours de la sonde analogique.

Vigipirate : Le site est clôturé de façon réglementaire. Un dispositif anti intrusion a été mis en place.

Qualité eau : L'eau en sortie de la station des Vallons est fortement corrosive du à la présence élevée de chlorure. Une étude serait souhaitable pour étudier les solutions envisageables.

3.2 LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE SURPRESSION D'EAU

> 3.2.1 Les réservoirs de stockage

Le tableau ci-dessous dresse la liste des réservoirs d'adduction d'eau potable dont dispose la commune de Lège Cap Ferret.

CODE	NATURE	CAPACITE (M^3)	TELE -SURVEILLANCE
Cassieu	Au sol	200	oui
Crohot	Au sol	2 000	oui
Claouey	Au sol	100	oui
Viviers	Au sol	1 240	oui
Le Four	Au sol	750	oui
Vallons	Au sol	3 000	oui
Cap Ferret	Sur tour	500	oui
Cap Ferret	Au sol	2 000	oui

RESERVOIR DU GRAND CROHOT

La réhabilitation du réservoir du Grand Chrohot a débuté en Novembre 2019. L'étanchéité intérieure / extérieure, les tuyauteries intérieurs et les clôtures ont réha-bilitées.

Le dôme du réservoir sera également réalisé par la mise en place de gardes corps.

La remise en service est prévue pour Mars 2020

Ci-dessous quelques photos prises lors du lavage du réservoir de 2014:

TRAVAUX A PREVOIR

Mise en place d'un analyseur de chlore en continu

RESERVOIR DU FOUR

Le réservoir du Four est en bon état. Un dispositif anti intrusion a été mis en place.

TRAVAUX A PREVOIR

Il serait souhaitable d'installer une rechloration inter-médiaire et un analyseur de chlore pour mieux maitriser le dosage au niveau des stations des Viviers , de Claouey et de l'import d'Ares

RESERVOIR DU CAP FERRET

Le réservoir du Cap Ferret est composé de deux stockages : une bâche de 2 000 m³ au sol et un réservoir sur tour de 500 m3. La bâche permet le remplissage par pompage du château d'eau en cas de fort besoin de consommation en période estivale.

Le génie civil des équipements est en bon état.

TRAVAUX A PREVOIR

Les canalisations de vidange du réservoir sont à renouveler.

Il serait souhaitable d'installer une rechloration intermédiaire et un analyseur de chlore pour mieux maitriser le dosage au niveau des stations des Viviers et des Vallons du Ferret. La mise en place d'un asservissement des stations des Viviers et des Vallons sur la pression mesurée en aval du château d'eau peu être envisagée afin de pouvoir palier un isolement inopiné du reservoir.

Il serait également nécessaire de sécuriser le remplissage de la bâche par un organe de régulation hydraulique (stabilisateur de pression à commande électrique).

> 3.2.2 Les stations de surpression

Le tableau suivant recense les différentes stations de surpression de la collectivité :

DESIGNATION	DEBIT NOMINAL EN M³/H	HMT EN MCE	TELE - SURVEILLANCE	GROUPE ELECTROGENE	DESCRIPTION
Surpresseur Pointe aux Chevaux	31	55	Oui	Non	2 pompes de 31 m³/h
Surpresseur Dune Blanche	16,3	63,5	Oui	Non	3 pompes de 16,3 m³/h
Surpresseur de Piraillan	60	29	Oui	Non	3 pompes de 60 m³/h

3.3 LE RESEAU DE DISTRIBUTION

> 3.3.1 Le réseau principal de distribution

Les plans du réseau sont numérisés et utilisés sous informatique à l'aide d'un logiciel SIG (Système d'Information Géographique).

Le développement d'une application SIG en ligne (Arcgis Online) vous permet un accès direct à vos données patrimoniales.

Les cartes de réseau mises à jour régulièrement sont accessibles via le web aux services de la collectivité en permanence.

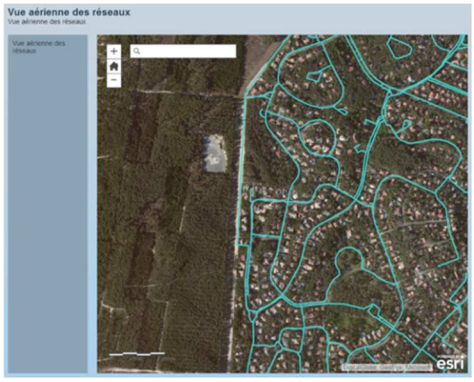

Matériaux	2019	%
Fonte ductile	87 613	37
PE	1 537	0.6
PVC	120 881	50.5
PVC bi orienté	17 328	7.2
Acier	10 828	4.5
Amiante ciment	663	0.3
Inconnu	431	0.2
TOTAL (ml)	**239 281**	**100**

Composition du réseau de canalisations de distribution d'eau potable

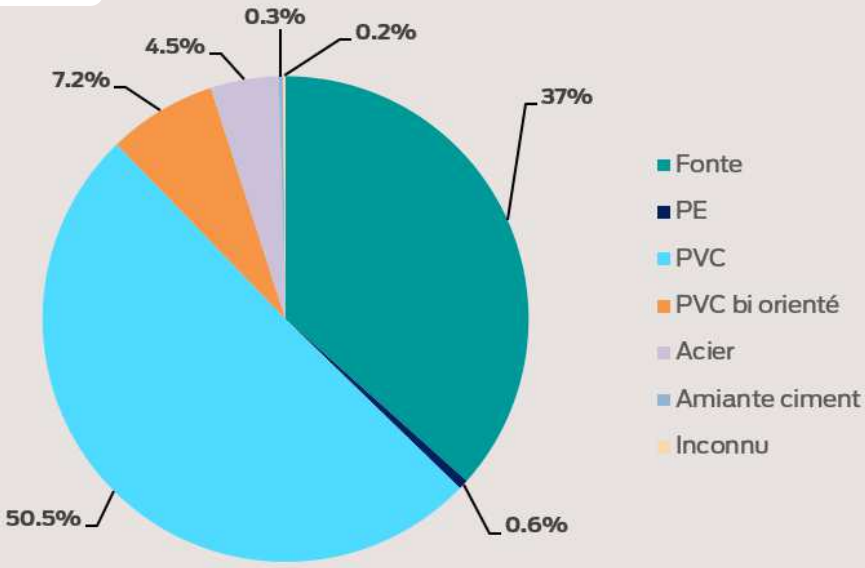

Les évolutions de linéaire de réseaux sont essentiellement liées aux travaux de renouvellement des réseaux en acier et vieille fonte.

Matériaux	Diamètre	2017	2018	2019
PVC	32	3 384	3 384	3 384
	40	2 911	2 911	2 911
	50	15 622	15 712	15 148
	63	28 693	29 991	29 995
	75	1 954	2 356	2 356
	90	3 840	4 018	4 017
	110	25 195	27 106	27 739
	125	2 156	1 950	1 960
	140	2 455	2 455	2 247
	160	34 131	36 324	36 408
	200	11 988	11 956	11 919
	225	6	6	6
	250		119	119
Total PVC		**132 337**	**138 291**	**138 209**
FONTE	60	5 514	4 921	4 911
	80	3 432	3 432	3 432
	100	16 949	15 485	14 853
	125	7 901	7 717	7 717
	150	9 688	9 262	9 254
	175	189	189	189
	200	22 557	22 557	22 557
	250	10 349	10 349	10 349
	300	3 809	3 809	3 809
	350	7 421	7 423	7 423
	400	3 119	3 119	3 119
Total FONTE		**90 928**	**88 263**	**87 613**
ACIER	60	4 373	3 236	3 236
	80	2 792	2 435	2 429
	100	5 554	4 904	4 776
	150	1 259	353	353
	200	33	33	33
Total ACIER		**14 011**	**10 961**	**10 827**
AMIANTE	60	147		
	80	142		
	100	885	663	663
Total AMIANTE		**1 174**	**663**	**663**
PE	32	201	201	195
	50	322	563	1148
	63	84	84	84
	110	3	3	3
	125	30	30	30
	160	21	21	21
	225	57	57	57
Total PE		**717**	**957**	**1538**
Non déterminé	Non déterminé	395	447	431
Total Non déterminé	Non déterminé	**395**	**447**	**431**
TOTAL		**239 561**	**239 582**	**239 281**

> 3.3.2 Sectorisation

La sectorisation consiste à diviser le réseau d'eau potable en plusieurs secteurs homogènes pour lesquels le suivi des débits mis en distribution est effectué par le comptage des débits entrants et sortants. Ces secteurs sont télé-gérés et permettent une mesure en continu.

Pour rappel, la répartition des fuites évaluée par le biais des indices linéaires de perte sont des indicateurs précis d'évaluation de la « santé » d'un réseau d'eau potable.

Lacommune de Lège Cap Ferret compte 26 compteurs afin de sectoriser le territoire conformément au schéma directeur.

LA LISTE DES COMPTEURS EXISTANTS

LIBELLE	TYPE DE COMPTAGE	DIAMETRE NOMINAL	ALIMENTATION	TYPE DE TELEGESTION
Q1	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Perax
Q2	Débimètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q3	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q4	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Perax
Q5	Débimètre électromagnétique	200	Electrique	Sofrel
Q6	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q7	Débimètre électromagnétique	125	Electrique	Sofrel
Q8	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q9	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q10	Débimètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q11	Débimètre électromagnétique	100	Electrique	Sofrel
Q12	Débimètre électromagnétique	200	Electrique	Sofrel
Q13	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q14	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q15	Débimètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q16	Compteur électromagnétique	400	Autonome	Perax
Q17	Compteur électromagnétique	400	Electrique	Sofrel
Q18	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q19	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q20	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q21	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q22	Compteur électromagnétique	300	Autonome	Perax
Q23	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q24	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q25	Compteur électromagnétique	250	Autonome	Perax
Q26	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax

> 3.3.4 Les branchements en plomb

Aucun branchement en plomb n'est recensé sur la commune.

3.4 LE PARC COMPTEURS

Nous vous présentons, ci-après, la pyramide d'âge complète des compteurs :

Etat des lieux du parc compteurs au 01/01/2020 sur le territoire

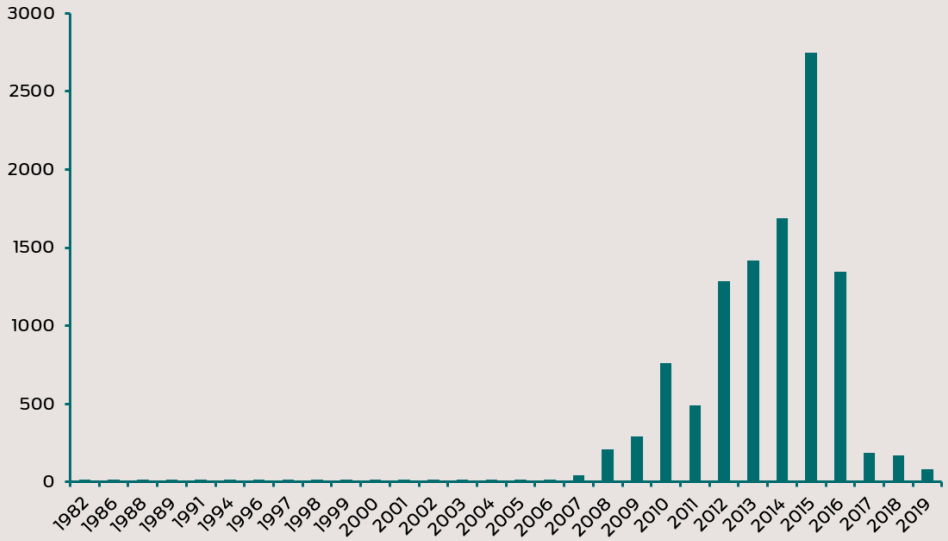

ANNEE	TOTAL	ANNEE	TOTAL	ANNEE	TOTAL
1982	1	2002	2	2014	1690
1986	3	2003	4	2015	2747
1988	1	2004	2	2016	1344
1989	1	2005	4	2017	188
1991	1	2006	5	2018	172
1994	1	2007	42	2019	83
1996	3	2008	207		
1997	2	2009	293		
1998	9	2010	763		
1999	6	2011	489		
2000	4	2012	1286		
2001	6	2013	1420		
TOTAL GLOBAL					10 779

La majorité des compteurs est récente (moins de 15 ans). Dans le cadre de notre marché, nous renouvelons tous les compteurs éligibles par des compteurs télérelevés.

Au niveau des diamètres, le parc compteurs se compose comme suit :

REPARTITION DES COMPTEURS PAR DIAMETRE

DN	15	20	30	40	60	65	80	100	TOTAL
EFFECTIF	10524	126	59	47	8	1	4	10	10779

Le détail de l'effectif compteur par date de pose et par diamètre est indiqué dans le tableau ci-dessous :

LCF	15	20	30	40	60	65	80	100	Total général
< 2007	51	0	3	1	0	0	0	0	55
2007	40	2							42
2008	198	2	5	1	1				207
2009	268	11	7	7					293
2010	738	10	6	7	1			1	763
2011	451	23	8	6				1	489
2012	1278	5	3						1286
2013	1396	8	5	10			1		1420
2014	1627	30	15	8	3	1	1	5	1690
2015	2725	19		1	1			1	2747
2016	1330	13						1	1344
2017	179	2	1	3	1		1	1	188
2018	161	1	6	2	1		1		172
2019	82			1					83
Total général	10524	126	59	47	8	1	4	10	10779

BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

Volumes/Rendements
Qualité de l'eau
Energie/ Réactifs
Interventions d'exploitation
Renouvellement contractuel
Travaux divers

1 - Volumes / Rendements

1.1 VOLUMES PRELEVES V0

Le tableau ci-dessous recense les volumes d'eau en m^3 (relatifs à l'année civile) prélevés et traités sur l'ensemble de la commune de Lège Cap Ferret pour les trois dernières années.

NOM UNITE DE PRODUCTION	2017	2018	2019*	VOLUMES AUTORISES
FOR Lège Bourg	316 991	318 167	334 378	350 000
FOR Les Embruns	185 808	164 385	221 503	155 000
FOR Les Jacquet	393 993	639 720	399 060	440 000
FOR Claouey	309 700	331 592	332 818	385 000
FOR Viviers	701 134	342 124	454 025	430 000
Total Production	**1 907 626**	**1 795 988**	**1 741 784**	**1 760 000**
Volume globalisé				**1 600 000**

*Les volumes présentés correspondent à des relevés d'index réalisés entre le 07/01/2019 et le 31/12/2019.

Si on rapporte ces valeurs sur 365 jours on obtient 1 770 895 m3 prélevés.

Volumes prélevés depuis 2017 (m3)

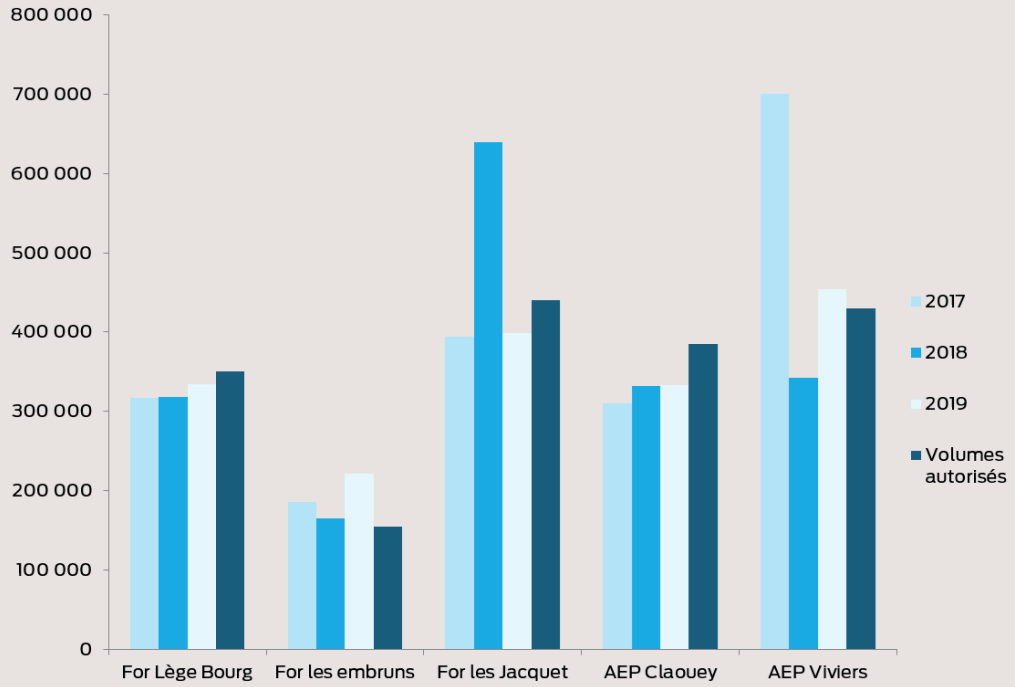

1.2 VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION V4

Le tableau suivant présente les volumes (en m³) mis en distributionau cours de l'année 2019 (relatifs à une année civile).

	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION AU COURS DE L'ANNEE 2017 (EN M³)	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION AU COURS DE L'ANNEE 2018 (EN M³)	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION AU COURS DE L'ANNEE 2019 (EN M³)
JANVIER	96 694	89395	95392
FEVRIER	94 649	84088	91429
MARS	120 137	111891	117488
AVRIL	186 768	139927	143849
MAI	176 512	162946	152145
JUIN	195 760	165962	170776
JUILLET	255 441	247449	265025
AOÛT	298 579	296991	291883
SEPTEMBRE	157 735	171882	157736
OCTOBRE	121 061	125210	119438
NOVEMBRE	100 928	99708	87446
DÉCEMBRE	91 421	102497	84956
TOTAL	**1 895 683**	**1 797 946**	**1 777 561**

Volumes mis en distribution depuis 2017 (m3)

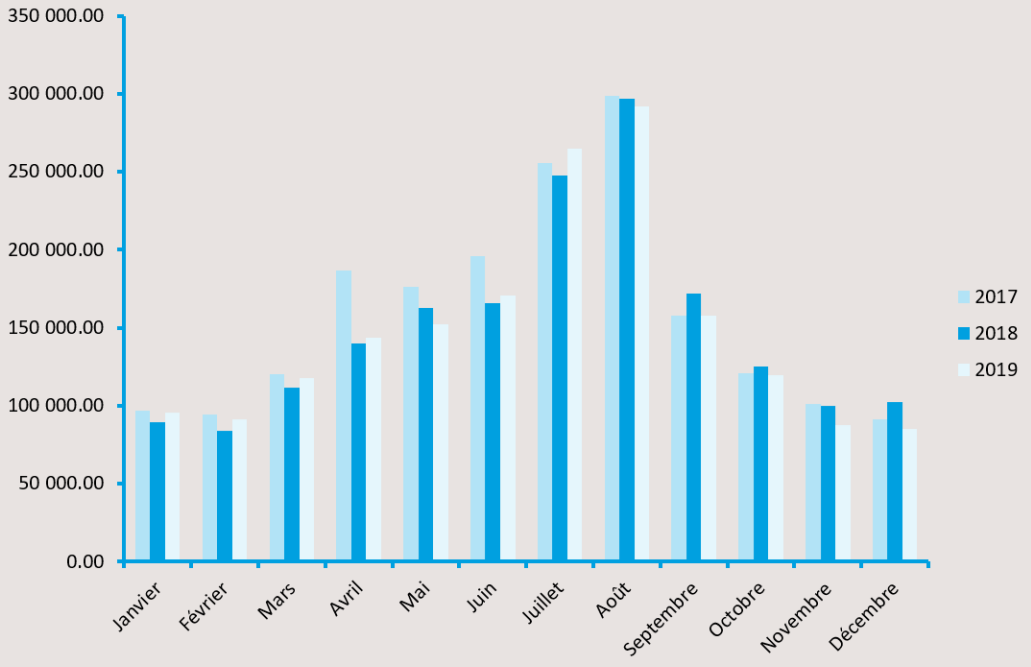

La distribution moyenne journalière s'élève à 4 762 m³/jour. Le volume maximal mis en distribution a été relevé le 16 Août avec une valeur de 10 484 m³/jour, soit 2,20 fois la consommation moyenne.

La production maximale possible en pointe est de 14200 m3/jr. Nous avons atteint 74% de la capacité de production maximale en 2019.

Conformément à la réglementation et pour répondre à cette problématique, nous avons programmé le renouvellement des compteurs de prélèvement de plus de 9 ans courant 2019:

> Embruns
> Claouey
> Jacquets

1.3 VOLUMES EXPORTES/IMPORTES V2-V3

Une convention a été mise en place en mars 2018 pour importer 200 000 m3/an à partir d'Arès.

39 472 m3 ont été importés en 2019.

1.4 RENDEMENT DE RESEAU / ILP

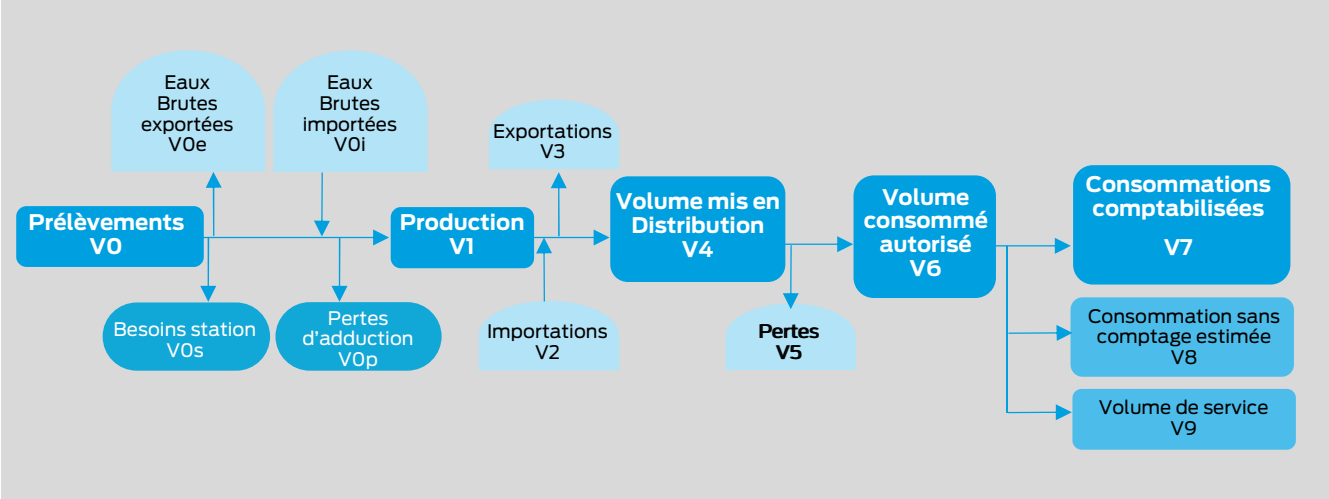

Le **rendement de réseau** est un indicateur qui permet de mesurer le ratio entre le volume réellement consommé par les abonnés du service d'eau potable et le volume mis en distribution sur le réseau d'eau potable. Plusieurs types rendements sont calculés suivant l'usage de l'eau consommée.

R= (V6+V3)/(V1+V2)*100

L'indice Linéaire de Pertes est lié au calcul du rendement de réseau. Il permet d'évaluer les quantités d'eaux réellement perdues et de les ramener à l'échelle du réseau d'eau potable.

ILP = (V4-V6) / Longueur du réseau

L'indice Linéaire des Volumes Non Comptés intègre, en plus des fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation. Il est rapporté au linéaire de réseau.

ILVNC = (V4-V7) / Longueur du réseau

L'indice Linéaire de Consommation permet d'évaluer la conformité du rendement des réseaux par rapport au décret du 27/01/2012 sur les rendements.

ILC = (V6+V3) / Longueur du réseau / 365 jours

Variable	LEGE CAP FERRET	2 017	2 018	2 019
V0	**Volume prélevé**	**1 907 626**	**1 795 988**	**1 757 237**
V0e	Eaux brutes exportées	-	0	0
V0i	Eaux brutes importées	-	0	0
V0s	Besoins station	11 739	37 544	15 453
V0p	Pertes d'adduction	-	0	0
V1	**Volume produit**	**1 895 887**	**1 758 444**	**1 741 784**
V2	**Importations**	**123**	**39 502**	**39 472**
V3	**Exportations**	**327**	**0**	**3 928**
V4	**Volumes mis en distribution**	**1 895 683**	**1 797 946**	**1 777 561**
V5	**Pertes**	**532 597**	**477 293**	**403 999**
V6	**Volumes consommés autorisés**	**1 363 086**	**1 320 653**	**1 373 562**
V7	**Consommations comptabilisées**	**1 305 086**	**1 244 843**	**1 303 166**
	Volumes facturés	1 245 367	1226676	1 287 302
	Volume dégrevé	59 719	18167	15 864
	Nombre de jours entre 2 relèves	365	365	365
V8	**Consommations sans comptage estimée**	**8 150**	**34 460**	**35 226**
	Nbre PI/BI à fin 2019	409	409	420
	Total volume PI (7 m3/an/unité)	4 090	4090	4 200
	Fontaines et espaces verts sans compteurs	-	-	200
	Nombre hydro	-	-	2
	Total volume Hydro (2 m3/rot/camion)			904
	Autres volumes non comptés	4060	30 370	29 500
V9	**Volume de service**	**49 850**	**41 350**	**35 170**
	Analyse chlore	5	5	5
	Total volume analyse chlore (700 m3/an)	2850	2850	2 850
	Total volume pertes pour nettoyage réservoirs	4500	4500	4 500
	Purges réseau	38500	30000	25 000
	Surpresseur			720
	Désinfection conduites	1000	1000	1 000
	Autres consommations pour raison de service	3000	3000	1 100
L	**Longueur réseau (ml)**	**239 600**	**239 600**	**239 280**
IP 104.3	***Rendement réseau=*** *(V3+ V6) /(V1+V2) en %*	**71.91%**	**73.45%**	**77.33%**
IP 105.3	**ILVNC=** *(V4-V7)/L/245 (en m3/km/j)*	**6.75**	**6.32**	**5.43**
IP 106.3	**ILP= (** *V4-V6)/L/245 (en m³/km/j)*	**6.09**	**5.46**	**4.63**
	ILC= *(V3+V6)/L/245 (en m3/km/j)*	**15.59**	**15.10**	**15.77**

Le graphique suivant permet de mieux visualiser l'évolution dans le temps de l'indice linéaire de pertes et du rendement du réseau pour la commune de Lège Cap Ferret.

L'ILP du réseau est en baisse par rapport à 2018.

Évolution de l'ILP et du rendement de réseau depuis 2017

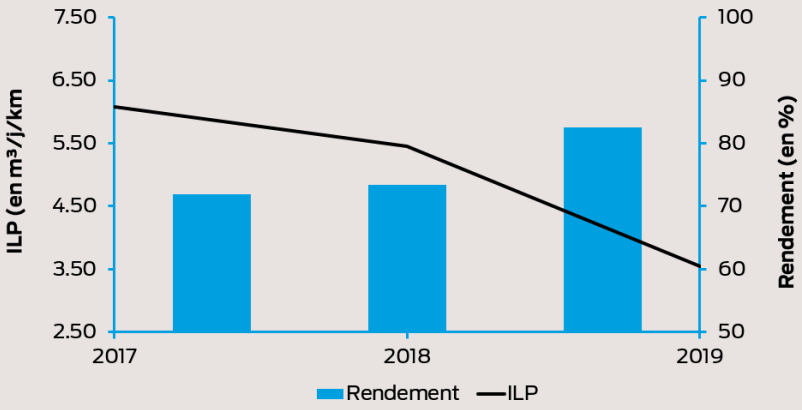

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a défini un référentiel dans le cadre du SAGE Nappes Profondes. Ce référentiel permet de qualifier les réseaux en fonction de leur ILP mais également de la densité d'abonnés raccordés

La grille de qualification est la suivante :

CLASSIFICATION DES RESEAUX (DENSITE)

RURAL	INTERMEDIAIRE	URBAIN
D < 25	25 < D < 50	D > 50

* D étant la densité d'abonnés par km de réseau (nbre abonnés/km)

ÉVALUATION DE LA QUALITE DES RESEAUX

	RESEAU RURAL	RESEAU INTERMEDIAIRE	RESEAU URBAIN
Bon	ILP < 1,5	ILP < 3	ILP < 7
Acceptable	1,5 < ILP < 2,5	3 < ILP < 5	7 < ILP < 10
Médiocre	2,5 < ILP < 4	5 < ILP < 8	10 < ILP < 15

L'ILP du réseau de Lège Cap Ferret, de type intermédiaire est de 4.63 m3/j/km. Le réseau est de qualité acceptable.

2 - Qualité de l'eau

2.1 LES RESULTATS D'ANALYSES REGLEMENTAIRES

> 2.1.1 Les limites et références de qualité

Le tableau récapitulatif des résultats des analyses réglementaires effectués par l'ARS au cours de l'année 2019 est joint en **annexe 2**.

L'ARS a réalisé **65** analyses biologiques et 69 physico-chimiques pour l'année 2019 sur l'ensemble du réseau. De ces analyses, nous pouvons observer principalement :

> Une qualité micro-biologique excellente tout au long de l'année 2019 sans dépassement de la norme pour les paramètres mesurés.

> D'un point de vue physico-chimique, une eau peu chargée en nitrates, fluor ou aluminium donc de bonne qualité.

100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont fait état d'une eau conforme aux limites de qualité.

> 2.1.2 Les références de qualité

Les références de qualité se distinguent des limites de qualité qui déterminent le caractère potable ou consommable d'une eau mise en distribution. Les références de qualité fixent des critères d'amélioration de la qualité organoleptique d'une eau.

100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux références de qualité.

Equilibre calco-carbonique

L'eau est agressive, elle va donc avoir tendance à dissoudre les matériaux constitutifs des réseaux d'eau potable (possibilité de fuites d'eau). Les risques sanitaires avec des eaux de type agressives sont les suivants :

> Augmentation du risque de dissolution des métaux, tels que le plomb ou le cuivre (protection par la couche de Tillmans),

> Augmentation des risques « d'eaux rouges » au robinet du consommateur (dues à la dissolution du fer),

> Meilleur maintien du résiduel de chlore dans les réseaux (la dégradation des ouvrages de distribution entraîne une consommation élevée du désinfectant).

Les prélèvements réalisés classifient l'eau en niveau 4 dans la classification de Legrand Poirier. La classification est la suivante :

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4
Type d'eau	Eau à l'équilibre calco carbonique	Eau légèrement incrustante	Eau légèrement agressive	Eau agressive
pH équilibre - pH réel (paramètre X)	- 0,2 ≤ X ≤ 0,2	- 0,3 ≤ X ≤ - 0,2	0,2 ≤ X ≤ 0,3	X > 0,3

Les valeurs de X mesurées sont entre les classes 2 et 3 soient représentatives d'eaux légèrement agressives. Les eaux devant être soient de type classe 1 ou 2. Malgré le nombre important de sites de production d'eau, une réflexion devra être menée afin d'envisager un traitement du CO2 agressif (par aération simple ou éventuellement minéralisation à la chaux) sur chaque site de production. La dureté de l'eau TH est proche de 10°F, elle est donc correcte.

Dans un premier temps, il s'agirait de suivre l'évolution du pH en sortie des usines de production. Les valeurs actuelles font état de pH proches de 7,8, la valeur à l'équilibre se situant plus aux alentours de 8,25. La mise en place s'un suivi du pH est préconisée en sortie d'usine (cf améliorations du service).

Enfin, nous allons étudier le caractère corrosif de l'eau qui peut avoir des conséquences sur les réseaux métalliques.

Le calcul de l'indice de Larson est le plus représentatif :

$$\text{Indice L} = \frac{Cl^- + 2\,SO_4^{2-}}{TAC}$$

L	TENDANCES
< 0,2	Pas de tendance à la corrosion
0,4 < LR => 0,2	Faible tendance
0,5 < LR => 0,4	Légère tendance
1,0 < LR => 0,5	Tendance moyenne
=> 1,0	Nette tendance à la corrosion

Dans le cas de l'eau distribuée sur la ville, cet indice est égal à 0,9 en moyenne. L'eau a une tendance moyenne à la corrosion.

Dans notre diagnostic permanent nous avons mis en avant que les eaux mises en distribution aux sites de Cassieu, Claouey, Les Viviers ont une nette tendance moyenne à la corrosion alors que les eaux provenant des Vallons ont une nette tendance à la corrosion.

Pour adoucir l'eau issue du forage des Jacquets il existe différents procédés:

> Reminéralisation de l'eau pour augmenter le TAC à 12ºC
> Traitements membranaires (nanofiltration, osmose inverse...)

Ces procédés sont très couteux et semblent inadaptés au regard de la situation.

La solution la plus envisageable serait de diluer l'eau de la bâche des Vallons avec l'eau des Viviers. En considérant un mélange 2/3 d'eau des Viviers et 1/3 des Jacquets, l'indice de Larson passerait à 1.

Le caractère corrosif de l'eau se manifeste surtout à partir de 1.

Il serait souhaitable de lancer une étude rapidement sur ce sujet pour pérenniser les travaux importants de renouvellement de réseau engagés par la commune.

Température

La température de l'eau en sortie de forage est élevée dépassant souvent la référence de 25ºC. A cette température, le risque de développement bactériologique est très élevé notamment dans les zones où les temps de séjour sont élevés et les taux de chlore faibles.

La mise en place d'une filière de refroidissement de l'eau a été étudié dans le cadre du renforcement de la station des Viviers.

Aucune solution ne parait acceptable d'un point de vue technico économique à ce jour.

2.2 LES ANALYSES D'AUTOCONTROLE

Des mesures d'autocontrôle des paramètres principaux sont réalisées par les agents de la société AGUR dans les usines de production mais aussi sur le réseau de distribution.

En 2019, nous avons réalisé 450 analyses de chlore résiduel sur les installations et sur le réseau, réparties de la façon suivante :

> Cassieu : 100 analyses

> Claouey : 100 analyses

> Viviers : 120 analyses

> Vallons du ferret : 100 analyses

> Embruns : 30 analyses

En complément de ces analyses terrain, nous disposons d'analyseurs de chlore télégérés sur les stations des Viviers, de Claouey, des Vallons du Ferret, des Embruns et de Cassieu. Ces analyseurs permettent un suivi permanent de l'évolution du taux de chlore libre de l'eau distribuée.

Une analyse mensuelle du résiduel de chlore est de plus effectuée sur 10 points du réseau où les temps de séjour sont les plus élevés.

Ce sont donc 120 analyses sur le réseau qui ont été effectuées en 2019.

Au total, nous avons donc réalisé 570 analyses de contrôle de la qualité de l'eau.

2.3 SYNTHESE QUALITATIVE DE L'EAU

La conformité des eaux mises en distribution sur le réseau de la commune de Lège Cap Ferret est évaluée ci-dessous :

NATURE DE L'ANALYSE	NOMBRE D'ANALYSES EFFECTUEES	NOMBRE D'ANALYSES CONFORMES	POURCENTAGE DE CONFORMITE
Bactériologique	65	65	100 %
Physico-chimique	69	69	100 %
Total échantillons	134	134	100 %

2.4 DETAIL DES NON-CONFORMITES

Nous n'avons enregistré aucune non-conformité pour l'année 2019

3 - Energie /Réactifs

3.1 ENERGIE

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent la répartition des consommations énergétiques facturées.

OUVRAGES	ENERGIE ACTIVE RELEVEE POUR 2017 (KWH)	ENERGIE ACTIVE RELEVEE POUR 2018 (KWH)	ENERGIE ACTIVE RELEVEE POUR 2019(KWH)
AEP Cassieu	76 205	77 057	81 365
AEP Claouey	147 304	147 891	147 121
AEP Viviers	278 143	246 351	197 304
Surpresseur Val du Ferret	102 296	98 963	113 421
Forage Lège Bourg	66 719	77 617	85 424
Forage Les Embruns	45 506	31 117	42 659
Forage Les Jacquets	160 764	140 018	159 203
REL + CE Cap Ferret	11 635	12680	4 741
Surpresseur Dune Piquey	4 955	4 816	2 951
Surpresseur pointe aux chevaux	6 263	1 706	516
Surpresseur Piraillan	6 231	4 289	4 630
TOTAL	**906 021**	**842 505**	**839 335**

Répartition de la consommation énergie active en (kWh)

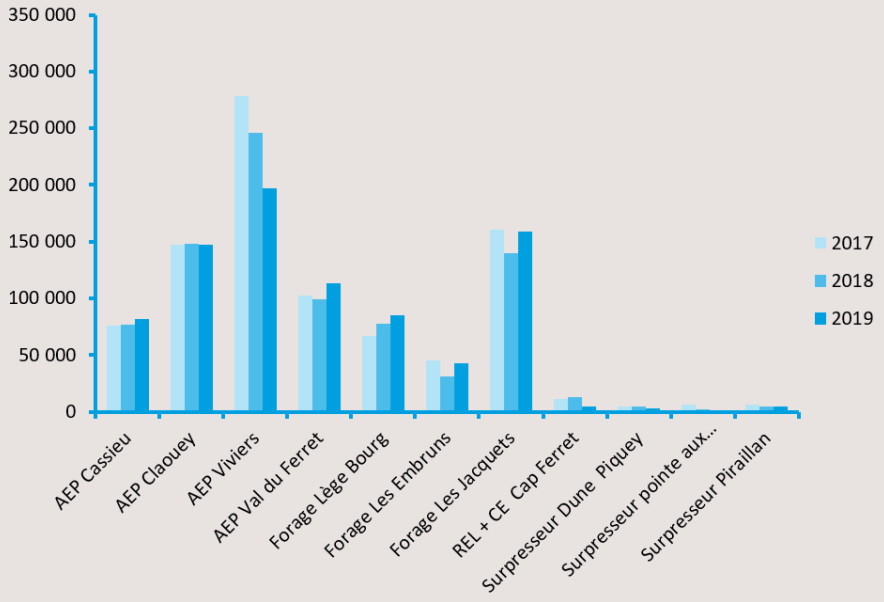

3.2 REACTIFS

Les chiffres exprimés dans les tableaux ci-dessous sont exprimés en Kg.

REACTIFS	2017	2018	2019
Acide chlorhydrique	0	0	0
Chlorite de soude	0	0	0
Chlore gazeux	1 715 kg	1 550kg	1547kg

4 - Interventions d'exploitation

4.1 INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION

> Les fuites

Le tableau suivant reprend l'historique des fuites branchement et réseau depuis l'année 2019 :

	ACIER		FONTE		PE		PVC		TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019			2018	2019
Branchements					86	79	10	11	96	90
% Fuites branchements					90%	88%	10%	12%		
Réseau	11	4	4	2	8	6	10	12	33	24
% Fuites réseau	33%	17%	12%	8%	24%	25%	30%	50%		
TOTAL	11		4		94		20		129	114

VOIR CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS

Le nombre de fuites est toujours en légère diminution.

On constate que les fuites branchements sont très nombreuses et ne concernent quasiment que les canalisations en PEHD. Ces fuites sont causées par le traitement au bioxyde de chlore qui détériore particulièrement le polyéthylène noir posé dans les années 1980.

Les fuites réseau sont également importantes.

Le tableau suivant permet une analyse géographique de la répartition de ces fuites.

	NOMBRE DE FUITES RESEAU		NOMBRE DE FUITES BRANCHEMENTS		LINEAIRE RESEAU	RATIO NOMBRE DE FUITES/KM DE RESEAU	
NOM DE LA ZONE	2018	2019	2018	2019		2018	2019
Lège Bourg surpressé (A)	4	2	17	4	26.5	0.79	0.23
Lège Bourg (B)	2	1	11	19	41.5	0.31	0.48
Claouey (C)	6	3	14	7	20.9	0.96	0.48
Viviers (D)	6	6	11	24	36.4	0.47	0.82
Vallons /Canon (E)	12	9	39	26	58.1	0.88	0.60
Cap Ferret (F)	3	3	6	10	49.2	0.18	0.26

Ce tableau démontre que l'essentiel des fuites se concentrent sur les zones de Viviers/Vallons (Secteurs D et E). La proximité des stations de pompage et du traitement précédent au bioxyde de chlore est la raison principale de cette répartition géographique.

> Les eaux rouges

	LEGE		Claouey		Jacquets-Piquey		Vallons		Cap Ferret	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Eaux Rouges	6	0	0	2	24	19	14	8	11	5

VOIR CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS

Ce tableau indique que les réclamations liées aux eaux rouges sont stables. Elles se localisent au niveau des Jacquets et des Vallons du Ferret.

Elles sont souvent liées à des tronçons où les conduites sont de type acier ou fonte. La corrosivité de l'eau et les changements de régime hydraulique décrochent les dépôts dans ces conduites et sont à l'origine de ces phénomènes d'eaux rouges (tests poteaux incendie, augmentation de la consommation...).

Le plan de renouvellement des conduites proposé tient compte des fuites réseaux mais aussi des eaux rouges.

Des campagnes régulières de campagne de purges préventives sont organisées par Agur pour limiter ces phénomènes.

Cependant, les campagnes de recherches de fuites et les changements de fonctionnement en période estivale engendrent des réclamations récurrentes dans certaines zones.

CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS LEGENDES

★ **Fuites réseau** ★ **Fuites Branchement** ● **Eaux Rouges**

4.2 NETTOYAGE RESERVOIRS

Le nettoyage et la désinfection annuels des réservoirs sont obligatoires.

CODE	NATURE	CAPACITE (M^3)	NETTOYAGE ANNUEL
Cassieu	Au sol	200	23/10/2019
Crohot	Au sol	2 000	Réhabilitation en cours
Claouey	Au sol	100	24/10/2019
Viviers	Au sol	200	19 et 20/11/2019
Le Four	Au sol	750	20/10/2019
Vallons	Au sol	3 000	25/11/2019
Cap Ferret	Sur tour	500	En attente travaux Gardes corps
Cap Ferret	Au sol	2 000	27/11/2019

4.3 ENTRETIENS DIVERS

Sans objet

4.4 RECHERCHE DE FUITES

La Sectorisation du réseau:

Aujourd'hui le réseau de Lège Cap Ferret est sectorisé en 11 sous secteurs homogènes.

Depuis la mise en place de la sectorisation de niveau 2 en 2018, nous avons gagné en réactivité et en maitrise des débits de fuite.

En 2019, nos investigations se sont concentrée sur les secteurs D, E et F. Le travail réalisé a permis de diminuer le débit de fuite de ces secteurs mais également de les stabiliser à un niveau correct.

En parallèle, un travail important de mise a jour de vannes a été réalisé, nous permettant de gagner en réactivité sur les dérives constatées

Nous prévoyons d'investiguer la zone C et F en 2020 tout en maintenant une vigilance à limiter les dérives sur les autres secteurs. Un de nos agents est spécialisé et équipé pour la recherche de fuite. C'est son activité principale et quasi exclusive.

Des comités de pilotages sont mis en place mensuellement afin d'analyser la période passé det définir le plan d'action de la période à venir

Chaque mois, nous faisons un bilan de l'évolution avec le responsable des services techniques.

Les données mensuelles sont renseignées automatiquement sur la superviseur de la ville et envoyé à la CATEP (CD 33) .

Une surveillance permanente de nos réseaux métalliques:

Nous avons vu que les fuites réseaux se localisent essentiellement sur les réseaux métalliques et se multiplient avec le temps.

Il était très important pour nous de pouvoir suivre l'évolution de ces réseaux métalliques.

La commune a fait poser 150 prélocalisateurs acoustiques reliés au système de télérelève. Ces appareils nous informent instantanément de l'apparition d'une fuite.

Ils sont consultables via une application internet.

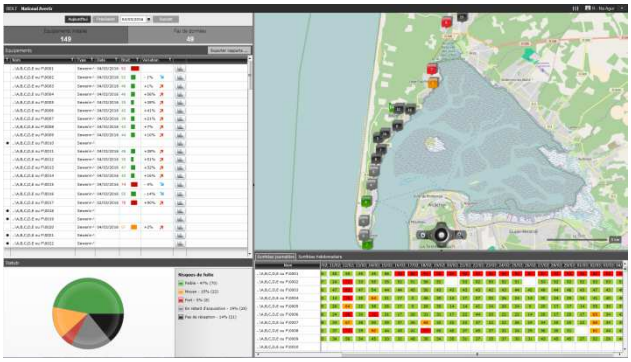

BILAN

Depuis la pose des débitmètres, la sectorisation a montrée son efficacité.

Elle nous a permis d'engager de nombreuses campagnes de recherche de fuites, d'isoler des secteurs fuyards et de trouver de nombreuses fuites.

Les prélocalisateurs acoustiques s'avèrent être un outil redoutable.

Ils nous avertissent en temps réel de l'apparition d'une fuite sur les secteurs balisés. Grâce a eux, nous avons considérablement amélioré notre temps de réaction pour l'identification de ces fuites.

Grâce à ces investissements et un engagement permanent sur le terrain, le rendement réseau est toujours en hausse.

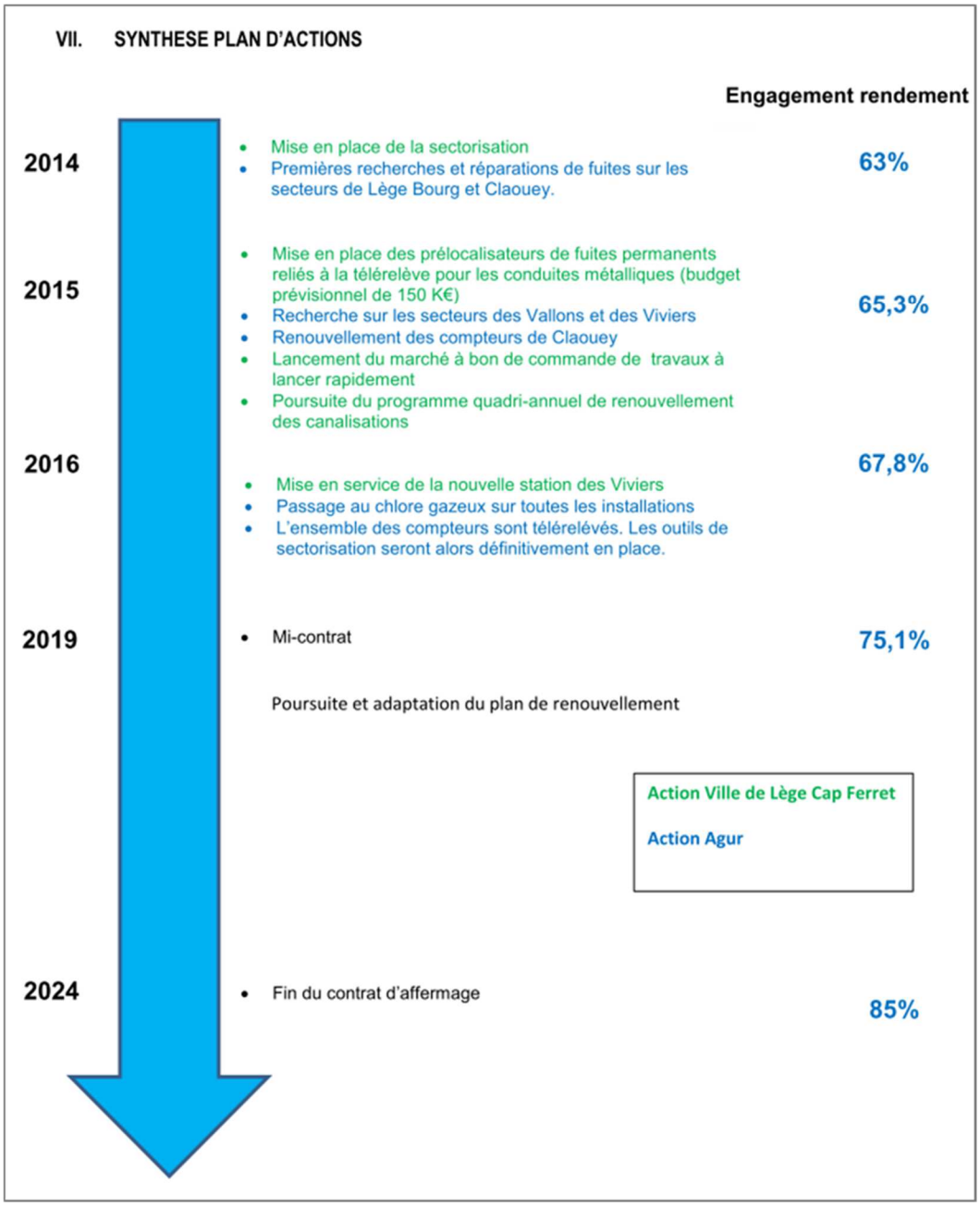

4.5 CONTROLES REGLEMENTAIRES

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique selon la réglementation en vigueur sont présentés ci-dessous.

Vous trouverez ci-joint le détail des dernières vérifications effectuées:

> Conformité Electrique

PERIMETRE CONTROLE	NOMBRE D'OBSERVATIONS	OBSERVATION CRITIQUE
SR LES VIVIERS	8	0
STATION DE RELEVAGE DE CLAOUEY	10	0
FO LES EMBRUNS	2	0
SU LE VALLON DU FERRET	4	0
RE CASSIEU	4	0
SU POINTE AUX CHEVAUX	1	0
SU DUNES DE PIQUEY	1	0
FO LEGE BOURG	0	0
FORAGE LES JACQUETS	0	0
RESERVOIR LE CAP	0	0
STATION DE SURPRESSION PIRAILLAN	0	0

La majorité des mises en conformité a été réalisée.

Le périmètre contrôlé ne comporte aucune observation critique.

> Conformité Pression

La vérification périodique n'a pas pu être réalisée. En effet, les éléments permettant la vérification réglementaire de ces équipements n'a pas été transmis par le délégataire sortant.

Aujourd'hui ces équipements sont non conformes, leur renouvellement est à prévoir.

> Levage

Sans objet

4.6 LA TELERELEVE

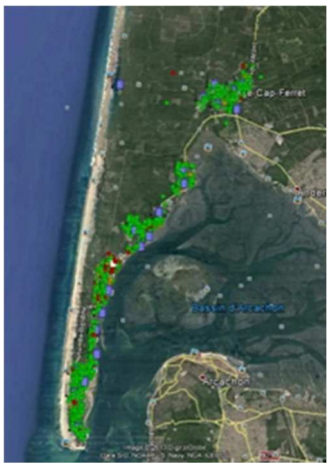

> 4.6.1 L'infrastructure

L'infrastructure est totalement déployée.

Des opérations préventives et de maintenance sont réalisées pour optimiser le fonctionnement de ce réseau.

DETAIL DES OPERATIONS DE MAINTENANCE

ADRESSE	DATE DE DETECTION DE LA PANNE
Upgrade Concentrateur Claouey	Réalisé
Upgrade Concentrateur Château d'eau Cap Ferret	Réalisé
Upgrade Concentrateur Lege Bourg	Réalisé
Upgrade Concentrateur Dune Blanche	Réalisé
Problème de capacité de la batterie du concentrateur de l'Herbe	EN COURS DE TRAITEMENT

> 4.6.2 Avancement et performance

Au 31 décembre 2019, nous comptons 10 714 émetteurs associés.

75 compteurs restent à équiper.

Taux de Collecte des index à 1 jour : 96%

Taux de Collecte des index à 7 jours : 96%

Taux de Collecte des index à 30 jours : 98 %

Nous pouvons dire que la performance est à un niveau satisfaisant pour un contrat en cours de déploiement. Cependant, nous avons identifié plusieurs axes d'amélioration :

> Remplacement d'émetteurs compacts par des émetteurs déportés sur le secteur de Lège.

> Remplacement d'émetteurs sur les points de comptage ou un arrêt spontané de la réception des index est observé.

Dans le but d'améliorer le taux de collecte et de s'assurer du fonctionnement optimal des émetteurs, une tournée de maintenance a été réalisée de juillet à septembre sur près de 1500 compteurs.

> 4.6.3 Les services associés

Pour les compteurs communaux, un mail est adressé de façon hebdomadaire avec la liste des compteurs en alerte fuite. Les services techniques ont accès aux données des compteurs via notre agence en ligne à l'adresse www.agur.fr

LE SITE INTERNET

Le site internet a été mis en ligne fin décembre 2013.

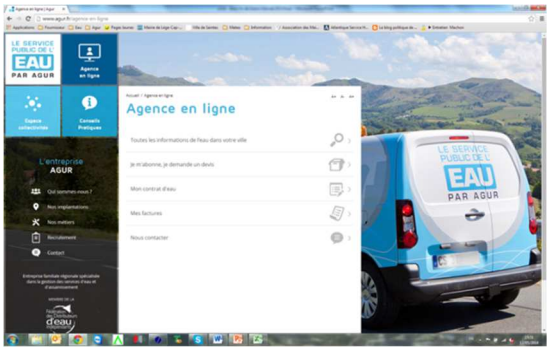

Il permet aux abonnés de Lège – Cap Ferret de réaliser toutes les actions en relation avec leur contrat d'eau : transmettre leur index, nous contacter, régler leur facture, demander un devis, effectuer un changement d'adresse, etc...

Pour les abonnés disposant du système de télérelève, il permet d'accéder à leur consommation journalière, hebdomadaire et mensuelle en temps réel.

L'APPLICATION SMARTPHONE

L'application smartphone spécifique à la commune de Lège Cap Ferret, compatible pour iPhone et Androïd est opérationnelle depuis le premier trimestre 2014.

Elle permet d'avoir accès aux mêmes services que le site internet :

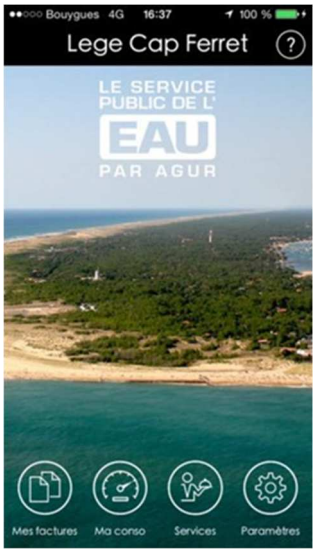

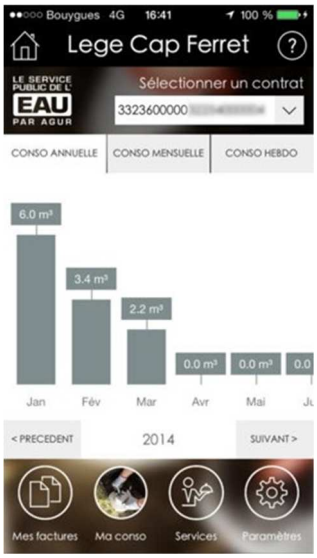

5 - Renouvellement contractuel

En 2019, dans le cadre des opérations liées au renouvellement des équipements sur le service, nous avons procédé aux travaux :

LIEU DE L'INTERVENTION	NATURE DE L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT	Montant des travaux
Production des Vallons	Renouvellement démarreur pour pompe 3	**3 100€**

Nous avons également procédé à des renouvellements sur le réseau de distribution :

LIEU DE L'INTERVENTION	NATURE	Montant des travaux
Réseau	Renouvellement total et partiel de branchements	**74 159.12 €**

Dans le cadre contractuel, nous avons également renouvelé 70 compteurs domestiques (66 en DN 15, 1 en DN 20 et 3 en DN40).

6 - Travaux divers

En complément des travaux de maintenance et de renouvellement, les travaux suivants ont été réalisés.

6.1 PAR LE DELEGATAIRE

> Réalisation de 71 branchements neufs

> Réalisation de 6 modifications de branchements neufs

> Pose et mise en service de 18 compteurs neufs

6.2 À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE

La collectivité a effectué des travaux importants de renouvellement en 2019 :

> Réhabilitation du réservoir du grand Crohot
> Renouvellement des clotures sur les sites de Cassieu, Forage de Claouey, Reservoir du Cap Ferret
> Prise en charge du renouvellement des gardes corps du reservoir du Cap Ferret

Evolution du taux moyen de renouvellement de réseau (IP P107.2)

	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne sur 5 ans
Linéaire renouvelé (en km)	2.2	0.717	9.142	9.908	1.596	
Linéaire total (en km)	240	240	240	240	239	
Pourcentage de renouvellement (en%)	0.92%	0.30%	3.81%	4,13 %	1.97%	1.97 %

Les réseaux renouvelés sont les suivants :

- Agosta/Ducasse : 691 m et 25 branchements
- Chasseurs : 450 m et 26 branchements
- Raquette des Alouettes : 115 m et 8 branchements
- Canal : 180 m et 6 branchements
- Source : 160 m et 10 branchements

GESTION CLIENTELE

Les branchements
Les abonnements
Les volumes factures
Paiement des factures
Réclamations clients

1 - Les branchements

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des branchements de Lège Cap Ferret.

DONNEES SUR LES RACCORDES	2017	2018	2019	EVOLUTION
Nombre total de branchements (en service ou non)	10 827	10 960	11 031	+0.64 %
Nombre total de branchement en service	10 586	10 718	10 779	+0.57 %
Dont nombre de branchements neufs	57	51	70	+27.15 %

2 - Les abonnements

ETAT DES LIEUX GLOBAL

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des abonnés (actifs et non actifs) de la collectivité.

DONNEES SUR LES ABONNES	2017	2018	2019
Nombre total d'usagers	10 586	10 718	10 957
Nombre d'usagers domestiques	10 469	10 602	10 841
Nombre d'usagers communaux	117	116	116
Nombre de compteurs généraux (logements collectifs)	14	14	14
Nombre d'unités logements	0	0	0

3 - Les volumes facturés

Le délégataire est tenu de percevoir les droits et redevances institués par la loi pour le compte de l'état et d'organismes publics.

Les volumes consommés sont relevés par le service de l'eau au mois d'août et septembre.

Il est facturé :

> début mars : l'abonnement correspondant au semestre de l'année en cours, ainsi qu'une consommation estimée calculée sur la base de 50% des consommations de l'année précédente ou d'une consommation constatée si le compteur est équipé en télérelève.

> début octobre : l'abonnement correspondant au semestre en cours, ainsi que les consommations de l'année écoulée déduction faite de l'acompte facturé au semestre précédent si la consommation avait été estimée.

	2017	2018	2019
Volume total facturé auprès des usagers d'eau potable (m^3)	1 245 367	1 226 676	1 420 794
Volume facturé auprès des usagers domestiques (m^3)	1 192 995	1 185 629	1 239 580
Volume facturé auprès des usagers communaux (m^3)	52 372	41 047	47 722
Volume consommé non facturé (dégrèvement, eau de service, cas particulier) (m^3)	59 719	18 167	133 492

4 - Paiement des factures

Nous analysons continuellement les paiements des abonnés de façon à réduire le taux d'impayés. Une proposition de mensualisation des factures est proposée aux abonnés qui le souhaitent de façon à échelonner leurs paiements.

Des échéanciers de paiement taillés à la mesure des ressources des abonnés en difficulté financière sont également accordés.

Les statistiques de l'année 2019 sont les suivantes :

	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés bénéficiant d'un paiement fractionné	2 826	2 937	3 006
Nombre d'échéanciers de paiement accordés	190	54	39
Nombre de relances simple (niveau 1) envoyées par courrier pour non paiement des factures	2 453	1 929	828
Nombre de relances avec mise en demeure (niveau 2) envoyées par courrier pour non paiement des factures	864	506	706

Nous observons que 27 % des abonnés sont en paiement fractionné et que 8% des abonnés ont été relancés pour non-paiement de leur facture. Nous dressons ci-dessous le graphique d'évolution du taux d'impayés sur les 3 dernières années.

Evolution du taux d'impayés

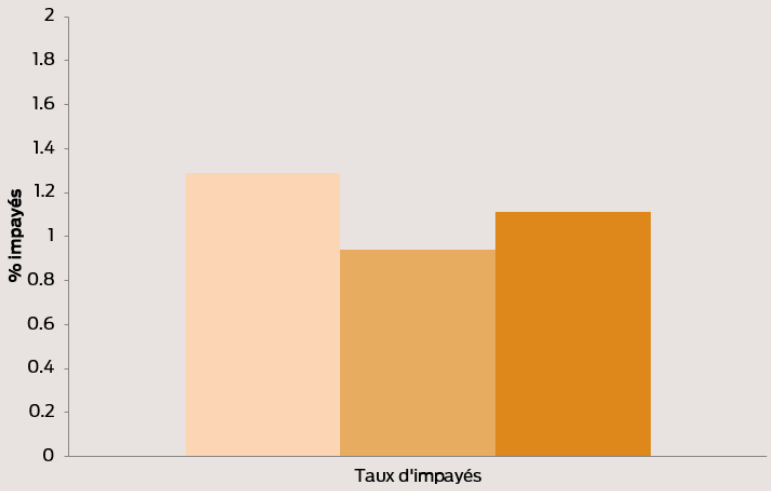

5 - Réclamations clients

Le tableau ci-dessous classifie l'ensemble des réclamations émises par les clients du service d'eau potable :

ETAT DES RECLAMATIONS	2017	2018	2019
Qualité sanitaire	0	0	0
Goût / Odeur	67	19	10
Couleur	68	55	49
Problème de desserte de l'eau (pression, débit, coupures)	56	71	122
Services relations commerciales (prix, accueil, etc...)	1	1	18
Travaux de réparation sur réseau	52	67	16
TOTAL	**244**	**213**	**215**

La majorité des réclamations concernent des coupures d'eau. Ces coupures d'eau sont liées aux recherches de fuites et réparations engendrées mais aussi aux renouvellements réseau toujours important.

ETAT DES RECLAMATIONS	2019
Contestation volume facture	18
Contestation frais accès service / frais ouverture-fermeture / frais relance	3
Contestation volume moyen employé pour traitement dégrèvement	0
Contestation dysfonctionnement module	0
Réclamations qualité de l'eau	0
TOTAL	**21**

ECONOMIE DE LA DELEGATION

Tarification du service
Compte rendu financier
Care Analytique
Compte d'exploitation
Compte de renouvellement

1 - Tarification du service

Les factures adressées aux usagers sont conformes à l'arrêté du 10 juillet 1996.

FACTURE DE 120 M³ POUR UN ABONNEMENT PRINCIPAL - TARIF EAU POTABLE

	QUANTITE	PRIX UNITAIRE 2018	PRIX UNITAIRE 2019	MONTANT HT 2018	MONTANT HT 2019	EVOLUTION
PART DU DELEGATAIRE						
Abt Annuel	1	32.35 €	32.92 €	32.35 €	32.92 €	1.76%
Conso Tranche (0-70m3)	70	0.2787 €	0.2859 €	19.51 €	20.01 €	2.56%
Conso Tranche (> 70 m3)	50	0.5575 €	0.5720 €	27.88 €	28.60 €	2.58%
PART DE LA COLLECTIVITE						
Abt Annuel	1	42.00 €	42.00 €	42.00 €	42.00 €	0.00%
Conso 1ere Tranche	70	0.0500 €	0.0500 €	3.50 €	3.50 €	0.00%
Conso 2ndeTranche	50	0.5000 €	0.5000 €	25.00 €	25.00 €	0.00%
ORGANISMES PUBLICS						
Redevance Pollution Domestique	120	0.330 €	0.330 €	39.60 €	39.60 €	0.00%
Préservation des ressources en eau	120	0.0867 €	0.0932 €	10.40 €	11.18 €	7.50%
TOTAL HT						
Total HT				200.24 €	202.81 €	1.28%
TVA à 5,5 %				11.01 €	11.15 €	1.27%
Total TTC pour 120m³				211.25 €	213.96 €	1.28%

REPARTITION DU PRIX DE L'EAU POUR 120M³ PART DELEGATAIRE ET PART COLLECTIVITE (TARIF 2019)

	Abt	Conso	Total
Part du délégataire	32.92 €	48.61 €	81.53 €
Part de la collectivité	42.00 €	28.50 €	70.50 €
Total HT du Prix du Service	74.92 €	77.11 €	152.03 €
% de la part fixe			49.28%

Les prix affichés représenetent les prix moyens annuels.

Evolution 2018/2019

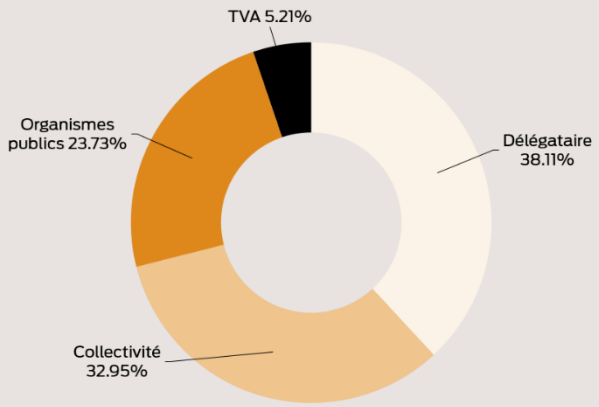

Répartition du prix - Tarifs 2019

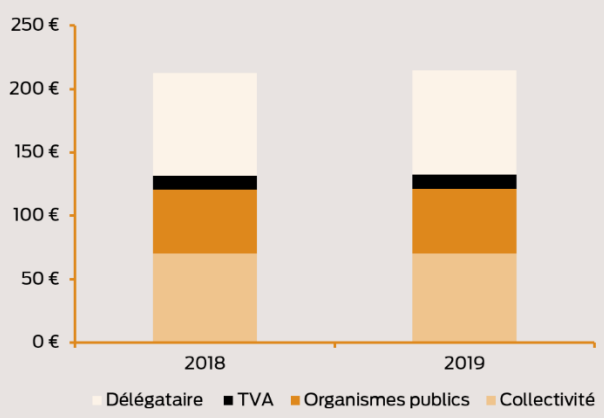

ACTUALISATION DU PRIX EN 2019

La formule d'actualisation du prix de l'eau en 2019 est la suivante.

$$k1=0,15 + 0,39\ \frac{\text{ICHT-E}}{\text{ICHT-Eo}} + 0,10\ \frac{351\,107}{351\,007o} + \frac{\text{Fsd2}}{\text{Fsd2o}} + 0,05\ \frac{\text{TP10-a}}{\text{TP10-ao}}$$

ICHT-E: Indice du coût horaire du travail- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution

351107: Indice Electricité moyenne tension - tarif vert

Fsd2: Frais et services divers

TP10-a: Indice des canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux

Valeur des paramètres - Indices et Index de révision

Paramètres	Base		Paramètres	Au 01/07/2018	
	Valeur connue au 01/07/2013	Valeur du mois de:		Valeur connue au 01/07/2020	Valeur du mois de:
ICHT-E$_o$	108,6	Déc 2012	ICHT-E	113.6	Déc 2018
351107$_o$	122,8	Mai 2013	351107	107.5	Mai 2019
Fsd2$_o$	126,2	Mai 2013	Fsd2	130.7	Mai 2019
TP10-ao	135,7	Mars 2013	TP10a	110.7	Mars 2019

K1= 1.0472

Ci-dessous les frais d'accès au service:

	PART DU DELEGATAIRE (HT)			Variation
	Base	Au 01/07/2018	Au 01/07/2019	
Frais d'accès au service	50	51.45	52,36	1.77%

2 - Compte rendu financier

2.1 PART COLLECTIVITE

Détail des sommes facturées aux abonnés de la collectivité (pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019).

	NB ABONNEMENTS	ABONNEMENT EN € HT	M³	CONSOMMATIONS EN € HT	TOTAL HT
COMMUNE DE LEGE CAP FERRET					
Premier semestre 2019					
Abonnements	7817.38	164 164.98 €			164 164.98 €
Consommations Tranche 1			187 239	9 361.95 €	9 361.95 €
Consommations Tranche 2			114 473	57 236.50 €	57 236.50 €
Second semestre 2019					
Abonnements	13677.03	287 217.63 €			287 217.63 €
Consommations Tranche 1			372 222	18 611.10 €	18 611.10 €
Consommations Tranche 2			624 622	312 311.00 €	312 311.00 €
TOTAL 2019		**451 382.61 €**	**1 298 556**	**397 520.55 €**	**848 903.16 €**

AGUR					
Premier semestre 2019					
Abonnements	7817.38	127 632.19 €			127 632.19 €
Consommations Tranche 1			187 239	53 540.02 €	53 540.02 €
Consommations Tranche 2			114 473	65 524.45 €	65 524.45 €
Second semestre 2019					
Abonnements	13677.03	225 800.81 €			225 800.81 €
Consommations Tranche 1			372 222	106 436.00 €	106 436.00 €
Consommations Tranche 2			624 622	357 337.53 €	357 337.53 €
TOTAL 2019		**353 433.00 €**	**1 298 556**	**582 838.00 €**	**936 271.00 €**

> 2.1.1 Récapitulatif des étapes de facturation de l'exercice

Mars 2019 :

> Facturation de l'abonnement du premier semestre 2019

> Facturation des consommations du 31/08/18 au 28/02/2019 (estimées ou réelles pour les abonnés télérelevés)

Octobre 2019:

> Facturation de l'abonnement du second semestre 2019

> Facturation des consommations du 28/02/2019 au 31/08/2019

> 2.1.2 Reversements de la part collectivité correspondant à l'année 2019

Abonnements 1er semestre 2019	164 164.98 €
Abonnements 2ème semestre 2019	287 217.63 €
Consommations 1er semestre 2019	66 598.45 €
Consommations 2ème semestre 2019	330 922.10 €
Total H.T.	
Versement le 23/07/2019 : Facturation Avril 2019	219 912.46 €
Versement le 26/11/2019 : Complément sur encaissements	-7 668.96 €
Versement le 26/11/2019 : Facturation Octobre 2019	578 858.34 €
Total des reversements sur exercice 2019	**791 101.84 €**
Part collectivité restant due sur émissions exercice 2019	**57 801.32 €**
Encaissement part collectivité 2019 au 31/10/2019	828 879.79 €
Part collectivité à payer (à concurrence des sommes encaissées)	**37 777.95 €**

> 2.1.3 Récapitulation des attestations de TVA enregistrées et encaissées avec justification des délais

DATE PIECE	N. PIECE	CREDIT
25/03/19	01/2019	334,23
25/03/19	02/2019	176,00
25/03/19	03/2019	4 617,36
25/03/19	04/2019	2 790,00
10/09/19	05/2019	1 169,20
10/09/19	06/2019	144,00
10/09/19	07/2019	480,00
10/09/19	08/2019	30 352,88
10/09/19	09/2019	1 580,00
10/09/19	10/2019	144,00
10/09/19	11/2019	470,00
10/09/19	12/2019	250,00
17/12/19	13/2019	1 728,23
17/12/19	14/2019	1 341,37
17/12/19	15/2019	22 412,22
17/12/19	16/2019	60,00
17/12/19	17/2019	1 190,80
17/12/19	18/2019	14 804,70
17/12/19	19/2019	295,83
17/12/19	20/2019	711,80
17/12/19	21/2019	310,00
17/12/19	22/2019	286,65
17/12/19	23/2019	804,40
17/12/19	24/2019	144,00
17/12/19	25/2019	1 039,80
17/12/19	26/2019	260,00

2.2 FACTURATION AUX ABONNES

Liste détaillée des annulations

Liste des créances à analyser comme « irrécouvrables »

Nous vous proposons d'analyser comme "irrécouvrables", parmi les factures émises en 2017, 163 factures dont la part collectivité s'élève à 4 144,21 € HT et la part AGUR s'élève à 4 535,39 € HT.

Cette liste est disponible sur demande écrite au siège administratif de la société AGUR.

Liste des dégrèvements accordés au cours de l'exercice 2019

Les dégrèvements accordés au cours de l'exercice 2019 portent sur 15 864 m3. Ils concernent 42 abonnés pour un montant total TTC de 58 778,31 € dont la part collectivité s'élève 7 775,40 € HT et la part AGUR s'élève à 8 869,88 € HT.

Cette liste est disponible sur demande écrite au siège administratif de la société AGUR.

2.3 AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

> 2.3.1 Sommes facturées pour le compte de l'agence de l'eau au cours de l'exercice 2019

Commune de Lège Cap Ferret - Eau potable

NATURE DE LA TAXE	M³	MONTANT FACTURE
Redevance pollution domestique	1 288 994	425 383.43 €
Préservation des ressources en eau	1 299 026	119 127.90 €
	TOTAL	**544 511.33 €**

Commune de Lège Cap Ferret - Assainissement

NATURE DE LA TAXE	M³	MONTANT FACTURE
Modernisation des réseaux de collecte	1 232 302	308 083.96 €
	TOTAL	**308 083.96 €**

> 2.3.2 Sommes facturée au titre des travaux et prestations exécutés en application du contrat

TRAVAUX BRANCHEMENTS NEUFS 2019	NOMBRE REALISE	MONTANT DES TRAVAUX HT
Branchements 2019	39	64 401.59 €
Modification de branchements	6	6 059.10 €
Fourniture et pose compteurs	18	3 698.43 €
	TOTAL GLOBAL	74 159.12 €

Le détail des travaux de branchement est présenté en annexe 7.

3 - Care analytique

N° Compte	Désignation	CEP Contrat	CEP Avt 1	CARE 2018	CARE 2019	Ecart / 2018	Moyenne 2013-2019
60	**Achats**	**135 338**	**140 040**	**122 433,00 €**	**147 398,00 €**	**24 965,00 €**	**161 964 €**
605	Achats d'eau	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 €
6061	Electricité	77 299	95 752	84 442,00 €	90 449,00 €	6 007,00 €	107 836 €
6062	Produits de traitement	23 652	8 750	5 848,00 €	6 141,00 €	293,00 €	17 848 €
601	Fournitures	34 388	35 538	32 143,00 €	50 808,00 €	18 665,00 €	36 251 €
61	**Services extérieurs**	**166 581**	**161 605**	**112 138,00 €**	**116 626,00 €**	**4 488,00 €**	**120 734 €**
611	Sous traitance générale	27 979	23 002	11 884,00 €	19 713,00 €	7 829,00 €	12 089 €
618	Analyses	12 523	12 523	11 039,00 €	11 933,00 €	894,00 €	10 578 €
616	Assurance RC	8 702	8 702	3 960,00 €	3 600,00 €	-360,00 €	3 498 €
613200	Loyer	49 540	49 540	31 582,00 €	31 582,00 €	0,00 €	33 842 €
613500	Locations	0	0	1 052,00 €	3 044,00 €	1 992,00 €	4 548 €
	Parc matériel	67 838	67 838	52 621,00 €	46 754,00 €	-5 867,00 €	56 178 €
62	**Autres services extérieurs**	**36 767**	**39 437**	**48 295,00 €**	**64 844,00 €**	**16 549,00 €**	**53 673 €**
622	Frais de contrôle	8 300	8 300	11 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €	11 009 €
626	Frais postaux	22 947	22 947	22 080,00 €	22 320,00 €	240,00 €	19 671 €
626	Télécommunications	5 520	8 190	11 508,00 €	9 491,00 €	-2 017,00 €	10 319 €
331	Intérimaires	0	0	3 707,00 €	22 033,00 €	18 326,00 €	12 674 €
63	**Impôts, taxes et versements assimilés (1)**	**13 878**	**16 979**	**20 294,00 €**	**21 342,00 €**	**1 048,00 €**	**18 770 €**
635	RODP	7 262	10 363	14 054,00 €	14 262,00 €	208,00 €	12 105 €
635	Autres (cvae - cfe)	6 616	6 616	6 240,00 €	7 080,00 €	840,00 €	6 665 €
64	**Charges de personnel**	**249 412**	**254 402**	**288 021,00 €**	**284 717,00 €**	**-3 304,00 €**	**282 540 €**
66	**Charges financières**	**0**	**0**			**0,00 €**	**0 €**
	Renouvellement de matériel	**44 117**	**91 593**	**28 296,00 €**	**18 938,00 €**	**-9 358,00 €**	**68 570 €**
	Matériel électromécanique	21 617	42 493	8 740,00 €	5 951,00 €	-2 789,00 €	46 194 €
	Branchements	22 500	49 100	19 556,00 €	12 987,00 €	-6 569,00 €	22 376 €
	Télérelève	**100 718**	**100 718**	**145 439,00 €**	**183 298,00 €**	**37 859,00 €**	**140 096 €**
	Amortissement			94 233,00 €	78 233,00 €		26 533 €
	Maintenance			51 206,00 €	50 841,00 €		15 700 €
	Achat compteurs				54 224,00 €		8 342 €
	Investissements contractuels (GE+forage+secto)	**14 430**	**14 430**	**11 506,00 €**	**9 509,00 €**	**-1 997,00 €**	**12 081 €**
	TOTAL AVANT FRAIS	**761 241**	**819 204**	**776 422,00 €**	**846 672,00 €**	**70 250,00 €**	**858 426 €**
	Frais généraux	**53 583**	**69 598**	**77 642,20 €**	**84 667,20 €**	**7 025,00 €**	**85 843 €**
	Impayés			**5 971,15 €**	**4 535,39 €**	**-1 435,76 €**	**5 556 €**
	Charges des travaux exclusifs	**106 330**	**106 330**	**92 183,00 €**	**69 376,00 €**	**-22 807,00 €**	**92 732 €**
	TOTAL GENERAL	**921 154**	**995 132**	**952 218,35 €**	**1 005 250,59 €**	**53 032,24 €**	**1 042 556 €**

PRODUITS

N° Compte	Désignation	CEP Contrat	CEP Avt 1	CARE 2018	CARE 2019	Ecart / 2018	Moyenne 2013-2019
701	**Ventes d'eau (1)**	**768 584**	**823 178**	**872 763,00 €**	**953 360,00 €**	**80 597,00 €**	**870 868 €**
	Abonnements	315 839	370 433	342 627,00 €	353 433,00 €	10 806,00 €	333 524 €
	Consommations domestiques	452 745	452 745	530 136,00 €	599 927,00 €	69 791,00 €	537 344 €
	Autres consommations					0,00 €	0 €
706	**Produits accessoires**	**42 604**	**57 104**	**81 387,94 €**	**63 018,00 €**	**-18 369,94 €**	**72 057 €**
	Produits annexes	35 450	49 950	75 582,84 €	60 532,00 €	-15 050,84 €	60 091 €
	Fermetures, ouvertures	7 154	7 154	5 805,10 €	2 486,00 €	-3 319,10 €	11 966 €
76	**Produits financiers**					**0,00 €**	**0 €**
	Produits des travaux exclusifs	**108 584**	**113 584**	**98 735,00 €**	**74 159,00 €**	**-24 576,00 €**	**98 235 €**
	TOTAL GENERAL	**919 772**	**993 866**	**1 052 885,94 €**	**1 090 537,00 €**	**37 651,06 €**	**1 041 160 €**

RESULTAT

N° Compte	Désignation	CEP Contrat	CEP Avt 1	CARE 2018	CARE 2019	Ecart / 2017	Moyenne 2013-2019
	RESULTAT	-1 382	-1 266	100 667,59 €	85 286,41 €	-15 381,18 €	**-1 396 €**

(1) Ces comptes s'entendent hors redevances Agence de l'eau, VNF,etc.... et part collectivité.

5 - Compte de renouvellement

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2014	**44 112,34 €**
DOn = Do x K1n = 44 116,75 x 0,9999	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-84 226,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-19 350,00 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/14	**-84 838,29 €**

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2015	**44 165.28 €**
DOn = Do x K1n = 44 116,75 x 1,0011	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-58 019,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-30 100,00 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/15	**-128 792.01 €**

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2016	**43 971.16 €**
DOn = Do x K1n = 44 116,75 x 0,9967	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-29 690,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-37 350,00 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/16	**-151 860.84 €**

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2017—1er semestre base contrat	**22 120.14 €**
DOn = Do x K1n = 44 116,75/2 x 1.0028	
Dotation au compte année 2017—2ème semestre base avenant N°1	**45 924.73 €**
DOn = Do x K1n = 91593/2 x 1.0028	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-66 200 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-26 100 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/17	**-176 115.97 €**

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2018	**94 240,04 €**
DOn = Do x K1n = 91593 x 1,0289	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-8 740 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-19 556 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/18	**-110 171,93 €**

	Montants en € HT
Dotation au compte année 2019	95 916,19 €
DOn = Do x K1n = 91593 x 1,0472	
Engagements réalisés :	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-5 951,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-12 987,00 €
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/19	**-33 193,75 €**

ANNEXES

Annexe 1 - Glossaire

HYDRAULIQUE

Capacité de production

La capacité de production d'une station est le volume d'eau qu'il est possible de produire et traiter sur cette usine en considérant un fonctionnement journalier de 20h.

By-pass

Un by-pass est un ouvrage généralement composé d'une canalisation et d'accessoires permettant l'isolement de cette canalisation. Un by-pass permet d'assurer l'alimentation en eau potable en aval d'un équipement (réservoir, compteur, chaîne de traitement, etc...) qui a été arrêté à cause d'un dysfonctionnement ou d'une opération de maintenance.

Télégestion

La télégestion est un outil de suivi et de contrôle à distance des ouvrages de traitement et de distribution d'eau. L'automate de télégestion situé sur les ouvrages récupère les données de fonctionnement des équipements de l'ouvrage puis relaye ces informations à un superviseur central (ordinateur équipé d'un logiciel de centralisation des données). Cette télégestion permet d'alerter un agent d'astreinte via son téléphone mobile en cas de dysfonctionnement d'un des équipements.

Sectorisation

La sectorisation est un outil permettant de mesurer les flux hydrauliques transitant dans un réseau d'eau potable. Elle se compose généralement d'appareils permettant de quantifier ces flux (compteurs mécaniques ou débitmètres électromagnétiques) et de dispositifs permettant de relayer ces informations sur un superviseur central (télégestion).

QUALITE

Turbidité

La turbidité mesure le caractère trouble d'une eau. Le caractère « trouble » de l'eau est défini par la quantité de matières organiques qui la composent. Plus cette quantité de matières organiques est importante, plus le risque de contamination bactériologique de l'eau est grand.

Filtration sur neutralite

La neutralite est un matériau riche en carbonate de calcium qui permet de rééquilibrer le pH d'une eau trop agressive. Ces eaux agressives ont tendance à attaquer les différents métaux des canalisations d'eau potable. Ces eaux trop agressives percolent au travers d'un filtre de neutralite et se chargent en carbonate de calcium.

Déferrisation

La déferrisation consiste à réduire la concentration en fer d'une eau trop chargée. La présence de fer en trop grande quantité dans l'eau provoque une coloration orangée de l'eau et confère un mauvais goût à l'eau consommée. Les dépôts de fer dans les canalisations peuvent être des sièges de développement de micro-organismes. Le traitement du fer se fait généralement par le biais d'une oxydation par un réactif compatible (permanganate de potassium, chlorure ferrique, etc..) et une filtration sur sable du fer coagulé.

Désinfection de l'eau

Des micro-organismes (bactéries, virus) peuvent se développer dans un réseau d'eau potable. Afin d'éviter toute contamination de ce type, une désinfection de l'eau est réalisée. Cette désinfection se fait par l'injection d'un réactif (chlore, bioxyde de chlore) ou par rayonnement ultra-violet.

Analyse réglementaire

Les analyses réglementaires sont réalisées par les services de l'État (Agence Régionale de Santé) de façon à s'assurer que l'eau est potable en tout point du réseau de distribution. Le nombre et la fréquence de ces analyses sont variables suivant l'unité de distribution.

Autocontrôle

Le programme d'autocontrôle est réalisé par l'exploitant du réseau d'eau potable de façon à s'assurer que l'eau est de bonne qualité sur l'ensemble du réseau de distribution. Ce programme n'est pas inscrit dans un planning réglementaire.

GESTION CLIENTELE

Abonnement

L'abonnement est le contrat qui lie une personne physique ou morale à l'exploitant du réseau d'eau potable. Un abonnement correspond à un seul compteur d'eau (point de desserte).

Volumes achetés/vendus en gros

Les volumes achetés ou vendus en gros sont les volumes achetés à un service extérieur ou vendus à un service d'eau extérieur. On parle également de volumes importés ou exportés.

Volumes de services

Les volumes de services sont les volumes utilisés pour l'exploitation du réseau d'eau potable (essais de fonctionnement des poteaux incendie, nettoyage réservoir, purge réseau, etc...)

Annexe 2 – Synthèse ARS

COMMUNE LEGE CAP FERRET

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : LEGE CAP-FERRET

Synthèse de l'année 2019

0015
000405

L'eau distribuée sur la commune de LEGE CAP-FERRET provient des forages "Bourg","Claouey" et "Les Viviers" captant la nappe de l'Oligocène et des forages "Les Embruns" et "Les Jacquets" captant la nappe de l'Eocène. Les forages sont dotés de périmètres de protection. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection au niveau de chaque station avant sa distribution sur le réseau. La société AGUR assure l'exploitation de la production et de la distribution de l'eau.

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 65 analyses bactériologiques et 69 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.	Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).	Eau très peu calcaire. Valeur moyenne : 9,55 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.	Valeur moyenne relevée : 0,22 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.	La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.
PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

Annexe 3 – Rapport ARS

0015

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale
Service santé environnementale

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2019

Unité de Gestion et d'Exploitation :

COMMUNE LEGE CAP FERRET

Les données de ce rapport sont extraites du Systéme d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

103 Bis rue Belleville-CS91704-33063 BORDEAUX Cedex
Tél : 09 69 37 00 33 - Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

SOMMAIRE

1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

2 - Organisation de l'alimentation en eau de(s) unité(s) de distribution

3 - Situation administrative des captages

4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource

5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée

6 - Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés (1)

7 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion - années 2019 - 2018 - 2017

8 - Conclusion sanitaire par unité de distribution

9 - Recommandations et conclusion pour l'unité de gestion

10 - Liste des sigles

NOTE IMPORTANTE :

(1) La partie 6 n'est présente que dans le cas où au moins un dépassement de norme a été constaté au cours du contrôle sanitaire.

1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure. Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est évaluée à partir de la recherche de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale (Coliformes totaux, Eschérichia coli, Entérocoques).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution (UDI) est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année.

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.
En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par les codes de l'environnement et de la santé publique, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le Code de la Santé Publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, l'eau est qualifiée de calcaire.

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, et ammoniaque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor joue un rôle bénéfique dans la prévention de la carie dentaire à faible dose, mais peut faire apparaître à des teneurs plus importantes un risque de fluorose osseuse ou dentaire (douleurs articulaires, tâches noirâtres sur les dents, …).

Les paramètres organoleptiques permettent d'évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Le caractère agressif de l'eau peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau destinée à la consommation humaine est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés.

Outre, l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant et la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE), les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par le laboratoire départemental d'analyses de Gironde dans le cadre d'un marché public.

En cas de dépassement des exigences de qualité réglementaires (limites et références), l'exploitant et la PRPDE sont immédiatement informés et doivent prendre les mesures de correction nécessaires. L'autorité sanitaire est informée des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant.

Information des usagers

Ce bilan annuel adressé par l'ARS doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant et la PRPDE.

L'ensemble des résultats d'analyse du contrôle sanitaire est accessible sur le site Internet du ministère chargé de la santé à l'adresse www.eaupotable.sante.gouv.fr.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années 1950 pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années 1970 pour les branchements publics. A ce titre, il a été demandé aux PRPDE de remplacer tous les branchements publics en plomb dont l'échéance était le 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 55°C minimum et à 50°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches et remplacer les filtres de robinet (si l'état d'usure le nécessite).

2 - Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public communal mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut être réalisée soit en régie, communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :
Il s'agit de la ressource : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau
Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau traitée en sortie de station de traitement-production (TTP).

Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, la qualité de l'eau est évaluée au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. La distribution de l'eau
Une unité de distribution (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène,
les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Le bilan annuel de la qualité

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution.

Pour votre unité de gestion le bilan concerne la (les) unité(s) de distribution suivante(s) :

LEGE CAP-FERRET

3 - Situation administrative des captages

Rappels règlementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont définis lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous, résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : COMMUNE LEGE CAP FERRET

Descriptif du ou des captages			Situation administrative			
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
BOURG	FORAGE	LEGE-CAP-FERRET	08254X0001	27/04/1993	17/05/1994	13/06/1994
CLAOUEY	FORAGE	LEGE-CAP-FERRET	08253X0002	03/03/1994	17/05/1994	13/06/1994
LES EMBRUNS	FORAGE	LEGE-CAP-FERRET	08253X0012	01/11/2006	18/09/2008	19/12/2008
LES JACQUETS	FORAGE	LEGE-CAP-FERRET	08257X0078	18/08/2006	18/09/2008	19/12/2008
LES VIVIERS	FORAGE	LEGE-CAP-FERRET	08253X0010	27/04/1993	17/05/1994	13/06/1994

4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 %	Aucune action
20 %	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours
40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu
50 %	Dossier recevable déposé en préfecture
60 %	Arrêté préfectoral
80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

La collectivité doit mettre en œuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Au delà de 80 %, l'évolution de l'indicateur d'avancement pour une ressource est accordée par l'ARS DD33 sous l'entière responsabilité de la PRPDE et sur la base de son engagement et d'un suivi annuel.

Gestionnaire du ou des captages : COMMUNE LEGE CAP FERRET

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)	Indice consolidé / UGE (**)
BOURG	LEGE-CAP-FERRET	08254X0001	13/06/1994	0,80	872	698	
CLAOUEY	LEGE-CAP-FERRET	08253X0002	13/06/1994	0,80	908	726	
LES EMBRUNS	LEGE-CAP-FERRET	08253X0012	19/12/2008	0,80	1493	1194	
LES JACQUETS	LEGE-CAP-FERRET	08257X0078	19/12/2008	0,80	937	750	
LES VIVIERS	LEGE-CAP-FERRET	08253X0010	13/06/1994	0,80	1753	1402	
Total : 5					**5963**	**4770**	**80,0 %**

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage
(**) Indice consolidé / UGE : somme des indices pondérés de l'UGE / somme de débits de l'UGE

5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Unité de Distribution : **LEGE CAP-FERRET** Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					64	0,00		57,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					64	0,00		13,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	65	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			65	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			65	0,00		0,00	
LÉGIONELLA PNEUMOPHILA SP (L)	n/L					23	0,00	0,00	0,00	
LEGIONELLA SP	n/L					23	0,00	0,00	0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						66	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	65	0,00	0,50	4,00	
ODEUR (QUALITATIF)						66	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						66	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	66	0,00	0,07	2,00	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	66	11,50	20,84	30,30	10 valeur(s) hors exigences
TEMPÉRATURE DE MESURE DU PH	°C					65	13,10	20,87	24,20	
MINERALISATION										
CALCIUM	mg/L					7	19,00	20,93	23,00	
CHLORURES	mg/L				250,00	18	31,00	47,40	100,00	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	65	276,00	346,53	505,00	
MAGNÉSIUM	mg/L					7	9,20	10,55	13,00	
POTASSIUM	mg/L					7	2,40	2,56	2,70	
SODIUM	mg/L				200,00	7	19,00	25,51	48,00	
SULFATES	mg/L				250,00	18	4,10	5,64	7,90	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					7	1,68	1,86	2,24	
CARBONATES	mg(CO3)/L					7	0,00	0,00	0,00	
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4				1,00	2,00	7	2,00	2,58	4,00	4 valeur(s) hors exigences
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					7	98,00	107,80	110,00	
PH	unité pH			6,50	9,00	65	7,20	8,05	8,30	
PH EQUILIBRE CALCULÉ À 20°C	unité pH					7	8,14	8,18	8,24	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					7	0,00	0,00	0,00	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					18	8,00	8,74	9,20	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					18	8,70	9,55	11,60	
FER ET MANGANESE										
FER TOTAL	µg/L				200,00	66	6,00	38,34	730,00	2 valeur(s) hors exigences
MANGANÈSE TOTAL	µg/L				50,00	7	0,00	1,05	5,00	

Unité de Distribution : **LEGE CAP-FERRET** Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	65	0,00	0,01	0,07	
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			18	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			18	0,00	0,00	0,00	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			21	0,00	0,00	0,00	
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS										
BENZÈNE	µg/L		1,00			7	0,00	0,00	0,00	
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS										
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	µg/L		0,50			10	0,00	0,00	0,00	
DICHLOROÉTHANE-1,2	µg/L		3,00			7	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	µg/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	µg/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00	
TRICHLOROÉTHYLÈNE	µg/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00	
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES										
ACRYLAMIDE	µg/L		0,10			10	0,00	0,00	0,00	
EPICHLOROHYDRINE	µg/L		0,10			10	0,00	0,00	0,00	
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU										
BENZO(A)PYRÈNE *	µg/L		0,01			3	0,00	0,00	0,00	
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
METABOLITES DES TRIAZINES										
ATRAZINE-DÉISOPROPYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TERBUTHYLAZIN DÉSÉTHYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.										
ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L				200,00	7	0,00	0,00	0,00	
ANTIMOINE	µg/L		5,00			3	0,00	0,00	0,00	
ARSENIC	µg/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00	
BARYUM	mg/L				0,70	7	0,00	0,00	0,00	
BORE MG/L	mg/L		1,00			7	0,02	0,02	0,04	
CADMIUM	µg/L		5,00			3	0,00	0,00	0,00	
CHROME HEXAVALENT	µg/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00	
CHROME TOTAL	µg/L		50,00			4	0,00	1,18	1,70	
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	6	0,00	0,02	0,06	
CYANURES TOTAUX	µg(CN)/L		50,00			7	0,00	0,00	0,00	
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			7	0,16	0,22	0,27	
MERCURE	µg/L		1,00			7	0,00	0,03	0,14	
NICKEL	µg/L		20,00			6	0,00	0,85	3,00	
PLOMB	µg/L		10,00			6	0,00	1,52	5,20	
SÉLÉNIUM	µg/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : LEGE CAP-FERRET

Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité mini	Limites de qualité maxi	Références de qualité mini	Références de qualité maxi	Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	18	0,17	0,24	0,37	
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE										
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,08	0,08	0,08	
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					2	0,01	0,01	0,01	
ACTIVITÉ PLOMB 210	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ POLONIUM 210	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ RADIUM 226	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ RADIUM 228	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	2	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ URANIUM 234	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
ACTIVITÉ URANIUM 238	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00	
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...										
ACÉTOCHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ALACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CYMOXANIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DIMÉTHÉNAMIDE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ESA ACETOCHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ESA ALACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ESA METAZACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ESA METOLACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
MÉTAZACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
MÉTOLACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ORYZALIN	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXA ACETOCHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXA ALACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXA METAZACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXA METOLACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PROPACHLORE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ZOXAMIDE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES										
2,4-D	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
MÉCOPROP	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TRICLOPYR	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES CARBAMATES										
CARBARYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CARBENDAZIME	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CARBOFURAN	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FENOXYCARBE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
INDOXACARBE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
IPROVALICARB	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PYRIMICARBE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : **LEGE CAP-FERRET** Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PESTICIDES DIVERS										
ACLONIFEN	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
AMPA	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
BÉNALAXYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
BENTAZONE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
BROMACIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CARFENTRAZONE ÉTHYLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CHLOROTHALONIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CLOPYRALID	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CYPRODINIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DIMÉTHOMORPHE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DINOCAP	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DIQUAT	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FLUMIOXAZINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FLUROXYPIR-MEPTYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FOSETYL-ALUMINIUM	µg/L		0,10			0	0,00	0,00	0,00	
GLUFOSINATE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
GLYPHOSATE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
IMIDACLOPRIDE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
IPRODIONE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ISOXAFLUTOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXADIXYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
OXYFLUORFENE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PARAQUAT	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PENDIMÉTHALINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PHTHALIMIDE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PROCHLORAZE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PYRIMÉTHANIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
QUINOXYFEN	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
SULFOSATE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACONAZOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TÉTRAHYDROPHTHALIMIDE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	µg/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00	
VINCHLOZOLINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS										
DICAMBA	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
IOXYNIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PENTACHLOROPHÉNOL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES ORGANOCHLORES										
ALDRINE	µg/L		0,03			4	0,00	0,00	0,00	
DIELDRINE	µg/L		0,03			4	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN ALPHA	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN BÉTA	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN TOTAL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
HCH GAMMA (LINDANE)	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
HEPTACHLORE	µg/L		0,03			4	0,00	0,00	0,00	
HEPTACHLORE ÉPOXYDE	µg/L		0,03			4	0,00	0,00	0,00	
OXADIAZON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : LEGE CAP-FERRET

Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES										
CHLORPYRIPHOS ÉTHYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CHLORPYRIPHOS MÉTHYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PROPARGITE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES PYRETHRINOIDES										
ALPHAMÉTHRINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DELTAMÉTHRINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
LAMBDA CYHALOTHRINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES STROBILURINES										
AZOXYSTROBINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
KRESOXIM-MÉTHYLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PYRACLOSTROBINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES SULFONYLUREES										
FLAZASULFURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
METSULFURON MÉTHYL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
NICOSULFURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRIAZINES										
ATRAZINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CYANAZINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
HEXAZINONE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
SIMAZINE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TERBUTHYLAZIN	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRIAZOLES										
AMINOTRIAZOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
CYPROCONAZOL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
EPOXYCONAZOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FENBUCONAZOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FLUDIOXONIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FLUSILAZOL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
MYCLOBUTANIL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TÉBUCONAZOLE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
TRIADIMENOL	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRICETONES										
SULCOTRIONE	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES										
CHLORTOLURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
DIURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
FLUFÉNOXURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
ISOPROTURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
LINURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
MONURON	µg/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION										
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					66	0,00	0,22	0,88	
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					66	0,00	0,24	0,92	

Unité de Distribution : **LEGE CAP-FERRET** Code : 000405

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION										
BROMOFORME	µg/L		100,00			10	0,81	5,96	9,90	
CHLORODIBROMOMÉTHANE	µg/L		100,00			10	0,41	1,60	2,80	
CHLOROFORME	µg/L		100,00			10	0,00	0,00	0,00	
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	µg/L		100,00			10	0,13	0,39	0,66	
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	µg/L		100,00			10	1,22	7,95	11,86	

6 - Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés
Regroupement par UDI Logique

000405	LEGE CAP-FERRET

Installation	Paramètre	Valeur mesurée	Date prélèvement	Limite mini	Limite maxi
TTP CASSIEU	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	3	23/05/2019	1,00	2,00
TTP CLAOUEY	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	3	02/09/2019	1,00	2,00
TTP LES JACQUETS	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	3	23/05/2019	1,00	2,00
	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4	13/11/2019	1,00	2,00
TP LES VIVIERS + LES EMBRUN	Température de l'eau	25,2 °C	05/02/2019		25,00
	Température de l'eau	25,5 °C	23/05/2019		25,00
	Fer total	730 µg/L	10/07/2019		200,00
	Température de l'eau	26,5 °C	10/07/2019		25,00
	Température de l'eau	26,7 °C	17/07/2019		25,00
	Température de l'eau	25,9 °C	07/08/2019		25,00
	Température de l'eau	25,2 °C	15/10/2019		25,00
UDI LEGE CAP-FERRET	Température de l'eau	27,9 °C	10/07/2019		25,00
	Température de l'eau	25,2 °C	24/07/2019		25,00
	Température de l'eau	26,8 °C	24/07/2019		25,00
	Température de l'eau	30,3 °C	24/07/2019		25,00
	Fer total	440 µg/L	12/08/2019		200,00

Nombre de dépassement des références de qualité : ***16***

Dossier(s) de non conformité		
Paramètre	**Installation concernée**	**Durée expertisée**
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	CASSIEU	365 jours
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	CLAOUEY	365 jours
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	LES JACQUETS	365 jours
FER TOTAL	Unité de distribution de : LEGE CAP-FERRET	10 jours
FER TOTAL	LES VIVIERS + LES EMBRUNS	6 jours
TEMPÉRATURE DE L'EAU	Unité de distribution de : LEGE CAP-FERRET	32 jours
TEMPÉRATURE DE L'EAU	LES VIVIERS + LES EMBRUNS	365 jours

8 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion - années 2019 - 2018 - 2017

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : CASSIEU	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	9,00

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : CLAOUEY	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	15,00

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : LES JACQUETS	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	15,00

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : LES VIVIERS + LES EMBRU	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	7,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	6,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	5,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	18,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : LEGE CAP-FERRET	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	45,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	48,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	47,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	140,00

Conformité générale sur les trois dernières années :	100,00 %
Nombre de Prélèvement total :	197

Délégation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale

8 - Conclusion sanitaire par unité de distribution

Unité de distribution : LEGE CAP-FERRET

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

COMMENTAIRES : L'eau présente un caractère légèrement agressif au départ des stations "Cassieu", "Claouey" et un caractère légèrement agressif à agressif au départ de la station "Les Jacquets" ; ces non-conformités sont récurrentes ; il convient d'envisager une mise à l'équilibre calco-carbonique de l'eau. En départ station Les Viviers-Les Embruns il a été relevé un dépassement en fer le 10/07/2019 non confirmé lors du prélèvement du 17/07/2019. La température de l'eau départ station du mélange "Les Viviers-Les Embruns" dépasse la valeur de référence fixée à 25°C. La présence de légionelles n'a pas été détectée sur l'eau départ distribution. Sur le réseau de distribution, il a été enregistré un dépassement en fer le 12/08/2019 sur le secteur du Cap-Ferret non confirmé lors du prélèvement du 22/08/2019. Ponctuellement durant l'été, des températures supérieures à la valeur de référence fixée à 25°C ont été enregistrées sur le réseau de distribution.

Délégation départementale de la Gironde

9 - Recommandations pour l'unité de gestion

Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE)

Dans le cadre du Plan Régional de Santé Environnement de Nouvelle-Aquitaine (PRSE), l'ARS incite les personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE) à mettre en œuvre les Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE). Cette démarche, relevant d'une stratégie générale de prévention basée sur l'évaluation et la gestion des risques, couvrant toutes les étapes de l'approvisionnement en eau, du captage au consommateur, est le moyen le plus efficace pour garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Le PGSSE est un dispositif innovant de sécurité sanitaire et de gestion préventive des risques sanitaires qui doit être dynamique et pratique en valorisant les démarches existantes. Dans le cadre d'une journée d'acculturation, l'ARS a mis à disposition des PRPDE un cahier des charges technique applicable au PGSSE.

Sécurité Sanitaire vis-à vis des actes de malveillance

Au niveau des installations de production et de distribution de l'eau des efforts doivent être poursuivis en matière de sécurité sanitaire vis-à-vis des actes de malveillance. Les installations d'eau restent des lieux très vulnérables et nécessitent la mise en place d'alarme ou d'autres systèmes au niveau des sites ou des accès directs à l'eau qui permettent une alerte immédiate de l'exploitant ou de la PRPDE en cas d'effraction et la mise en œuvre de mesures préventives.

Chlorure de vinyle monomère (CVM)

La PRPDE est tenue de mettre en place un plan d'échantillonnage afin d'identifier le risque lié au chlorure de vinyle monomère (CVM) sur l'eau distribuée par des canalisations en PVC posées avant 1980. Sur les parties de réseau où ont été mesurés des dépassements de la limite de qualité pour le CVM des actions correctives doivent être mises en place (purge, maillage, tubage, remplacement de canalisation). Si aucune mesure correctrice ne peut être mise en place rapidement ou ne s'avère efficace, des mesures de restrictions d'usages (boisson et préparation des repas) avec information de la population concernées devront être prises.

Recensement des cas groupés de gastro-entérites aiguës médicalisées (GeAm)

Depuis décembre 2018, Santé Publique France met à disposition de l'ARS le recensement des cas groupés de gastro-entérites aiguës Médicalisées (GeAm) détectés par unité de distribution (UDI) et par commune. L'ARS réalisera alors une enquête environnementale de manière rétrospective (de 2 à 6 mois après les signaux sanitaires) auprès du responsable (président du syndicat, maire, président de communauté et exploitant) de l'UDI concernée pour valider de manière conclusive l'origine hydrique. Si votre UDI est concernée, il vous sera demandé des informations sur le fonctionnement des installations de production d'eau (traitement, panne, teneur en chlore…) pour, le cas échéant, mettre en œuvre des actions correctives.

Signé à Bordeaux le 21 février 2020

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal

GISELE DEJEAN

10 - Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélange de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de Gestion et d'Exploitation

Annexe 3 - Synthèse réglementaire

La synthèse réglementaire suivante est une liste non exhaustive des textes réglementaires parus en 2019 dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

1.1 BIODIVERSITE

Décret nº 2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif au remplacement de l'Agence française pour la biodiversité par l'Office français de la biodiversité

La loi nº 2019-773 du 24 juillet 2019 a créé l'Office français de la biodiversité en vue de rapprocher les expertises complémentaires de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage au service de la reconquête pour la biodiversité et de renforcer l'exercice de la police de l'environnement. Ce nouvel établissement résulte de la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Le décret nº 2019-1580 du 31 décembre 2019 en fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039726400&categorieLien=id

1.2 SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE)

Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 relatif à la délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Cet arrêté porte sur la délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (JO du 2 août 2019) Il s'agit de la modification à compter du 1er janvier 2020 de l'annexe 2 de la carte de délimitation des bassins ou groupements de bassins et de la liste de communes incluses dans les bassins ou groupements de bassins (disponible sur le site internet http://www.sandre.eaufrance.fr ("circonscriptions administratives de bassin") et sur le site internet des agences de l'eau.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038864243

1.3 CAPTAGES D'EAU

La loi nº 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé aborde les captages d'eau

Le livre III de la partie du code de la santé publique a été modifié. Ont été insérés deux alinéas ainsi rédigés : « Les captages d'eau d'origine souterraine dont le débit exploité est inférieur, en moyenne annuelle, à 100 mètres cubes par jour font également l'objet d'un simple périmètre de protection immédiate établi selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la santé. » et « Lorsque les résultats d'analyses de la qualité de l'eau issue des points de prélèvement mentionnés au troisième alinéa du présent article ne satisfont pas aux critères de qualité fixés par l'arrêté mentionné au même troisième alinéa, établissant un risque avéré de dégradation de la qualité de l'eau, un périmètre de protection rapprochée et, le cas échéant, un périmètre de protection éloignée, mentionnés au premier alinéa, sont adjoints au périmètre de protection immédiate. ».

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821260&categorieLien=id

1.4 QUALITE DE L'EAU DE CONSOMMATION

Instruction n° DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine (BO Santé 2019/8 du 15/09/2019)

Cette instruction définit les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH), que la limite de qualité en chrome total dans l'eau soit ou non dépassée. Ces modalités de gestion des risques sanitaires relèvent des articles R 1321-26 à R 1321-30 du code de la santé publique. Ces missions sont exercées par les agences régionales de santé, en lien avec les personnes responsables de la production ou de la distribution de l'eau.

https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_p000.pdf

1.5 FACTURES DE DSITRIBUTION DE L'EAU

Arrêté du 20 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées. Cet arrêté et applicable à compter du 1er juillet 2019

L'Arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées est modifié pour imposer que pour les factures basées sur une consommation réelle relevée au compteur, « le montant du volume consommé est mentionné, le cas échéant, pour chaque période tarifaire ».

En outre, lorsque la facture couvre plusieurs périodes tarifaires et que les volumes facturés pour chaque période ne sont pas, soit déterminés par relevé du compteur à la date de changement de tarifs (en général par relevé à distance) soit calculés proportionnellement à la durée de chaque période (méthode dite du prorate temporis), il y a désormais une obligation d'accompagner la facture d'une notice d'information spécifique sur le mode de répartition retenu.

La notion de « période tarifaire » correspond à la période pendant laquelle un tarif s'applique : il y en a donc autant que de tarifs différents prévus, que ce soit en cas de changement de tarif adopté par la collectivté, d'une tarification saisonnière ou encore d'une révision du tarif ou changement de délégataire.

Ces nouvelles dispositions s'imposent à compter du 1er juillet 2019.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037738062&categorieLien=id

1.6 SECURITE ET TRAVAUX

Arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) (JO du 25 juillet 2019)

Cet arrêté fixe la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) en application du décret du 15 février 2012. Les compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux sont définies selon 3 profils : profils opérateurs, profil encadrant et profil concepteur.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038812008&categorieLien=id

Annexe 4 - Indicateurs règlementaires

Le décret n°2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 ont modifié les modalités de réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement appelé également « rapport du Maire ». Depuis 2008, indépendamment de la taille du service, les collectivités sont dans l'obligation de présenter des indicateurs de performance du service.

Uniquement une partie de ces indicateurs est liée à l'exécution des missions confiées au délégataire du service d'eau potable. Le calcul des indicateurs est détaillé sur le site internet www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

Des clefs de consolidation sont associées à certains indicateurs de façon à calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel.

CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLE DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLE
D102.2	Prix du service TTC au m³	1,79 €	-	-
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 jour	-	-
CODE FICHE DESCRIPTIVE	**INDICATEURS DE PERFORMANCE**	**VALEUR DE L'INDICATEUR**	**CLE DE CONSOLIDATION**	**VALEUR DE LA CLE**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	-	-
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	-	-
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	116	Linéaire du réseau d'adduction	239.3 km
P104.3	Rendement réglementaire du réseau de distribution	77.33 %	Sommes des volumes consommés et vendus	1 303 166 m³
			Sommes des volumes achetés et produits	1 777 561 m³
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	5.43	Linéaire du réseau d'adduction	239.3 km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	4.63	Linéaire du réseau d'adduction	239.3 km
	Estimation des volumes consommés autorisés non comptés (365j)	70 396 m3		
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1.96 %	Linéaire du réseau d'adduction	239.3 km
P108.3	Indice d'avancement de la protection des ressources en eau	80 %		
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds du service	0€		

CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLE DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLE
	Indice d'avancement de la sectorisation	100 %	-	-
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2.19 ‰	Nombre d'abonnés desservis	10 957
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98 %	Nombre d'abonnés desservis	10 957
P153.2	***Durée d'extinction de la dette de la collectivité***	***donnée collectivité***	***Epargne brute annuelle***	***donnée collectivité***
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.11 %	Montant total des factures émises au titre de l'année N-1	2 309 854.5 €
P155.1	Taux de réclamations	4.9 ‰	Nombre d'abonnés desservis	10 957

Nous détaillons ci-après le mode de renseignement ou de calcul des indices de performance qui sont moins couramment utilisés.

> D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Le délai est exprimé en heures ou en jours. Le délai visé est celui courant entre la date de réception par l'opérateur de la demande d'ouverture de branchement émanant de l'abonné et la date maximale de mise à disposition de l'eau au point de livraison de l'abonné.

> P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	NOTATION
PLAN DES RESEAUX	
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (captages, points de mesure, etc..)	10/10
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour des réseaux	5/5
INVENTAIRE DES RESEAUX	
Existence d'un inventaire détaillé (matériaux, classification, linéaire...) des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les matériaux et diamètre (1 point par tranche de 10%)	5/5
Existence d'une information sur les dates de pose des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les dates de pose (1 point par tranche de 10%)	1/5
SOUS TOTAL	**41**
Pour bénéficier des points supplémentaires en relation avec les articles ci-dessous il faut totaliser 40 points sur les 45 possibles en première partie.	
AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX	
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes, PI) et servitudes de réseaux	10/10
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants	10/10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10/10
Pour chaque branchement, caractéristiques du compteur d'eau	10/10
Identification des secteurs de perte d'eau, date et nature des réparations	10/10
Localisation à jour des autres interventions (réparation, purges et renouvellement)	10/10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif sur 3 ans)	10/10
Existence d'une modélisation hydraulique de réseau	5/5
NOTATION FINALE 116/120	

> P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés

$$\text{Indice} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau de desserte} \times 365}$$

Avec : volumes mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros

> P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

$$\text{Indice} = \frac{\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}}{\text{5 X longueur du réseau de desserte}} \text{ X 100}$$

> Le linéaire considéré comme linéaire renouvelé pour le calcul de l'indicateur est égal au linéaire renouvelé, auquel il convient d'ajouter les linéaires remplacés à l'occasion de renforcement, ainsi que les réhabilitations, si ces opérations sont reconnues avoir pour effet d'en prolonger la durée de vie d'une durée équivalente à celle de la pose d'un réseau neuf

> Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisées dans le renouvellement.

> Il convient d'additionner les linéaires renouvelés d'une part par la collectivité et d'autre part par l'opérateur, sur le périmètre considéré

> P108.3 : Indice d'avancement de protection de la ressource

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

> 0 % Aucune action

> 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

> 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

> 50 % Dossier déposé en préfecture

> 60 % Arrêté préfectoral

> 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

> 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

> P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance}}{\text{Nombre d'abonnés}} \text{ X 1000}$$

> P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre d'ouvertures de branchements réalisés dans les délais}}{\text{Nombre total d'ouvertures}} \text{ X 100}$$

> P153.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité

> En-cours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et/ou production) divisé par l'épargne brute annuelle

> Remarque importante : l'endettement indirect résultant de l'adhésion de la collectivité à un EPCI ou à un syndicat mixte lui-même endetté n'est pas pris en compte

> P155.1 : Taux de réclamations

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre de réclamations écrites}}{\text{Nombre d'abonnés}} \text{ X 1000}$$

Annexe 5 – Inventaires des ouvrages au 31/12/2019

Site	Ouvrage	Equipement	Date matériel	Matériel
STATION DE REPRISE DE CASSIEU	Clôture et portail	clôture du site	2010	Longueur (m):150
		Portail	2000	Hauteur (m):1,70
				Largeur (m):4,00
		Porte accès local technique	2000	Hauteur (m):1,95
				Largeur (m):0,72
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	1998	Nom constructeur:MASSAL - 500 l - 10-15 bars - N° Série Z558
				PE 15 bars - PS 10 bars
				N° Série Z 558
				Volume (m3):0,5
	Canalisation et Robinetterie	Canalisation	2000	Inox Diamètre (mm):150
	Canalisation et Robinetterie	Canalisation	2000	Inox Diamètre (mm):125
	Pompage	pompe 3	1998	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.65 Débit nominal (m3/h):50 HMT (mCE):60
		pompe 2	1998	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.65 Débit nominal (m3/h):50 HMT (mCE):60
		pompe 1	2012	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.66 HMT (mCE):60 Débit nominal (m3/h):50
		pompe vide cave		
	Canalisation et Robinetterie	Clapet de pied (3 u)	2000	Diamètre (mm):150
		Vannes (5 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):150
		Clapets double battant (3 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):125
		Vannes sur refoulement (3 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):125
		Vanne Electrique sortie station	2000	Nom constructeur:BAYARD Diamètre (mm):200
	Comptage	Compteur		
		débitmètre	2000	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique
	Instrumentation et mesures	capteur de pression analogique	2000	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:CERABAR PMC 131 Plage de mesure:0-10 bars
		capteur niveau analogique	2000	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:FMX 160
		Analyseur de chlore résiduel	**2014**	
	Génie Civil	bache	2000	Volume (m3): 200
	Huisserie	echelle descente cuve	2000	
	Canalisation et Robinetterie	tuyauterie et canalisation	2000	
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur Mécanique	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017	
	Electricité - Commande - Puissance	Kit Eau Motrice	2017	
		armoire générale BT	2000	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		variateur pompe 1	2000	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		variateur pompe 2	2000	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		variateur pompe 3	2000	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		disjoncteur	2000	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:NS 100M
		télétransmission	**2013**	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 550 + 1 extention 1 module d'extention Support de communication:RTC

AEP CLAOUEY	Clôture et portail	clôture du site	1990	Hauteur (m):2,00 Longueur (m):38
		fenêtre local technique	1961	Hauteur (m):0,87 Largeur (m):1,30 Matériau constituant:Acier
		portail		
		porte accès local	1961	Matériau constituant:
	Forage	colonne de forage	2003	Diamètre (mm):150 Longueur (m):54 Matériau constituant:Inox
		pompe immergée 1	2011	Nom constructeur:CAPRARI Référence constructeur:E8S64/2a+mc0620 Débit nominal (m3/h):90 HMT (mCE):36 Puissance (kW):15
		tête de forage	2008	
	Comptage	Débitmètre électromagnétique DN100 E+H	2008	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER DN 100 mm Référence constructeur:PROMAG 10w
	Génie Civil	bache	1961	Volume (m3):100
	Canalisation et Robinetterie	canalisations	1961	
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau bâche	1999	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:FMX160
	Instrumentation et mesures	Capteur de niveau du forage	2008	?
	mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur Mécanique	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	1993	Nom constructeur:CHARLATTE - 500 L - 10/15 Pression d'épreuve (bar):15 Pression nominale (bar):10 Volume (m3):0,5
	Canalisation et Robinetterie	canalisations de la station de pompage		Diamètre (mm):150
	Pompage	pompe 1	2015	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:ETANORM 80-400 Débit nominal (m3/h):80 Diamètre de la roue (mm):404 HMT (mCE):48 Puissance (kW):22 a 50 hz
		pompe 2	2004	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:ETANORM 80-400 Débit nominal (m3/h):125 HMT (mCE):51 Puissance (kW):22 a 50 hz
	Canalisation et Robinetterie	régulateur amont	2004	Nom constructeur:RAMUS Diamètre (mm):125
		2 clapets refoulement	1993	Nom constructeur:CLASAR Diamètre (mm):150
		2 vannes groupes refoulement	1993	Diamètre (mm):150
	Comptage	compteur de volume		Compteur DN 150 mm
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	1993	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		2 démarreurs		Télémécanique ALTISTART 48
		disjoncteur	2009	Intensité (en A):100
		Télétransmission	2013	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 550 Support de communication:RTC
STATION DES VIVIERS	Forage	clapet forage	2010	CLASAR DN150
		colonne de forage	2005	Diamètre nominal (mm):168 Longueur (m):42 Matériau constituant:Inox
		pompe immergée 1	2011	Nom constructeur:CAPRARI Référence constructeur: E10S50/2G+MAC625 Numéro de série constructeur:2124632/5 Débit nominal (m3/h):150 Tension nominale (V):380
		tête de forage	2010	Capot polyester 3800x1200x1500
	Comptage	débitmètre forage	2010	Nom constructeur:E+H Référence constructeur:PROMAG 50W Type de débitmètre:Electromagnétique
	forage	3 vannes		Diametre: 150
	forage	1 vanne		Diametre: 100
	forage	Sonde de niveau pour mesure		ref: DT1200-A12A1A
	mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
BACHE DU FOUR	Clôture et portail	clôture du site	1981	Hauteur (m):1,20 Longueur (m):100
		portail	1981	Hauteur (m):1,50 Largeur (m):1,00
	Génie Civil	bache		Volume (m3):750
	Canalisation et Robinetterie	canalisation	2009	Diamètre (mm):200 Fonction tuyauterie:Hydraulique
	Huisserie	capotage accès cuve	1981	
		echelle descente réservoir		Crénoline:Oui Longueur (m):6,00
		porte d'accès réservoir	1981	Hauteur (m):2,20 Largeur (m):1,50 Matériau constituant:Acier
	Electricité - Commande - Puissance	télétransmission	2009	Wit Clip 5120 support com GSM
	Electricité - Commande - Puissance	télétransmission	2013	Sofrel GSM secours
	Electricité - Commande - Puissance	Panneaux Solaires		
	Canalisation et Robinetterie	vannes	2009	Diamètre (mm):200
	Canalisation et Robinetterie			Type de vanne:A opercule
	Instrumentation et mesures	capteur niveau du réservoir	2009	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER FMX167

BACHE DU GRAND CROHOT	Clôture et portail	clôture du site		Hauteur (m):2,00 Longueur (m):100
		portail		Hauteur (m):2,00 Largeur (m):4,00 Matériau constituant:Acier galvanisé
	Huisserie	capotage accés réservoir		
		echelle accès réservoir		Longueur (m):2,00
		echelle descente réservoir		Crénoline:Oui Longueur (m):4,00
		garde corps		Longueur (m):2,00
	Canalisation et Robinetterie	tuyauterie		Diamètre (mm):250 Longueur (m):7
		3 vannes		Nom constructeur:RAMUS Diamètre (mm):250
		clapet		Nom constructeur:RAMUS Diamètre (mm):250
	Instrumentation et mesures	capteur niveau du réservoir	2009	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:FMX 160
	Instrumentation et mesures	Analyseur de chore	2017	Type Prominent ou Equivalent
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT		Fonction cellule/armoire/coffret BT:Auxiliaire
		panneau solaire	2005	
		télétransmission	2013	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 530
FORAGE DE LEGE BOURG	Clôture et portail	clôture du site	2012	Hauteur (m):2,00 Longueur (m):60
		portail		Hauteur (m):2,00 Largeur (m):3,00
		porte annexe	**2012** **2012**	Hauteur (m):2,00 Largeur (m):0,80
		porte d'accès local	**2012**	Hauteur (m):2,00 Largeur (m):3,00
	Forage	canalisation sortie forage		Diamètre (mm):150
		clapet		Nom constructeur:SOCLA Diamètre (mm):150
		vanne		Diamètre : 150
		vanne		Diamètre : 100
		colonne de forage	2012	Diamètre (mm):125 Longueur (m):30 Matériau constituant:Inox
		pompe immergée 1	2011	Débit nominal (m3/h):100 HMT (mCE):47 Puissance (kW):18,5 CAPRARI E8S 64/3K + MC 625
		tête de forage		
		Démarreur	2012	SCHNEIDER Altistart 48 ATS48D38Q 230/415 V 9/18,5 kw
	Forage	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
	Comptage	Débitmètre	2008	Nom constructeur:SIEMENS Référence constructeur:MAG 5000 Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT		Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		disjoncteur		Nom constructeur:GARDY Référence constructeur:DB 90 S Numéro de série constructeur:460 500 S
		télétransmission	2013	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur: S 550 Support de communication:RTC
FORAGE LES EMBRUNS	Clôture et portail	clôture du site	2008	Hauteur (m):2,00 Longueur (m):30
		portail	2008	Hauteur (m):2 Largeur (m):4,00
		porte accès local	2008	
		porte annexe	2008	
	Forage	canalisation sortie forage	2005	Diamètre (mm):150 Longueur (m):6
		clapet	2005	Nom constructeur:SOCLA Diamètre (mm):200
		colonne de forage		Diamètre (mm):168 Longueur (m):36 Matériau constituant:Inox
		pompe immergée 1	2014	Nom constructeur:CAPRARI Référence constructeur:E12S55/2EF + MC850 Débit nominal (m3/h):247 HMT (mCE):43 Puissance (kW):37
		tête de forage	2005	Matériau constituant:Inox
		vanne motorisée	2005	Nom constructeur: AMRI Aquisoria Actionneur:Electrique Diamètre (mm):200
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau	2002	sonde piezo E+H FMX167
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
	Comptage	Débitmètre Forage	2005	Débitmètre électromagnétique E+H PROMAG DN200
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Comptage	débitmètre	2010	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:10W2H RDGA Diamètre (mm):200 Type de débitmètre:Electromagnétique
	poste HT	cellule		CATU Paris
	poste HT	transformateur		Nature du diélectrique:Huile
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2005	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		ventilateur local	2015	
		disjoncteur		Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:COMPACT C250 Numéro de série constructeur:460 500 S
		télétransmission	2013	Nom constructeur: SOFREL Référence constructeur:S 550 Support de communication:RTC

FORAGE LES JACQUETS	Clôture et portail	portail		hauteur: 2m largeur: 4m
		cloture		hauteur : 2m longeur : 38 m
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	2005	Nom constructeur:MASSAL - N° série: 50208017 - 750 L - 10/15 bars
				Numéro de série constructeur:50208017 Pression d'épreuve (bar):14,3 Pression nominale (bar):10 Volume (m3):0,75
	Forage	capotage forage	2005	Matériau constituant:polyester
		clapet	2005	Nom constructeur:SOCLA Diamètre (mm):150
		colonne de forage	2005	Diamètre nominal (mm):150 Longueur (m):50 Matériau constituant:Inox Type de raccord de tube:Bride
		pompe immergée 1	2005	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA 250B 150/3b Débit nominal (m3/h):150 HMT (mCE):95 Puissance (kW):60
		tête de forage	2005	Matériau constituant:Inox
	mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde de niveau 4-20 mA
	mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
	Canalisation et Robinetterie	2 vannes manuelles	2005	Nom constructeur:AMRI Diamètre (mm):150
	Canalisation et Robinetterie			Diamètre (mm): 100
	Canalisation et Robinetterie	vanne motorisée	2005	Référence constructeur:ASP Actionneur:Electrique Diamètre (mm):150
	Canalisation et Robinetterie			
	Canalisation et Robinetterie			
	Comptage	Débitmètre	2005	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:PROMAG 50W Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2005	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		automate station	2005	Nom constructeur:OMRON Référence constructeur:SYSMAC CPM 2A Numéro de série constructeur:50 011 712
		disjoncteur	2005	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:NS 160 N
		télétransmission	2013	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 550
BACHE AU SOL CAP FERRET	Clôture et portail	clôture du site	1982	Hauteur (m):1,50 Longueur (m):80
		portail	1982	Hauteur (m):1,50 Largeur (m):
		porte d'accès réservoir	1982	Hauteur (m):2,50 Largeur (m):1,60
	Huisserie	echelle descente réservoir	1982	
		garde corps	1982	
	Canalisation et Robinetterie	**tuyauterie**		
		3 vannes		diamètre : 150
		1 vanne		diamètre : 250
		2 clapets		diamètre : 150
		canalisation pompe 1	2004	Diamètre (mm):168,3
				Longueur (m):10
				Matériau constituant:Inox
		canalisation pompe 2	1982	
	Pompage	pompe 1	2003	Nom constructeur:CAPRARI Référence constructeur:E10S50/2e+MCH630 Débit nominal (m3/h):150 HMT (mCE):40 Puissance (kW):22
		pompe 2	2003?	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA150-41/2D+UMA200 45/21 Débit nominal (m3/h):150 HMT (mCE):40 Puissance (kW):22
		2 pompes vide cave		
	Instrumentation et mesures	capteur niveau du réservoir	1995	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:fmx 167
	Alimentation bâche	Vanne électrique avec actionneur Bernard		
RESERVOIR CAP FERRET	Canalisation et Robinetterie	canalisation	1982	Diamètre (mm):250
				Longueur (m):42
		canalisations	1982	Diamètre (mm):400
				Longueur (m):42
		canalisation	1982	Diamètre (mm):100
				Longueur (m):42
		2 canalisation	1982	Diamètre (mm):150
				Longueur (m):42
		echelle descente cuve		
		vanne	1982	Diamètre (mm):400
		3 vannes	1982	Diamètre (mm):150
		vanne	1982	Diamètre (mm):100
		vanne	1982	Diamètre (mm):80
	Instrumentation et mesures	capteur de pression		Pression : 0 - 1 BAR
	Instrumentation et mesures	mesure de niveau		Sonde de niveau 0-6 m
	Instrumentation et mesures	Analyseur de chore	2017	Type Prominent ou Equivalent
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Electricité - Commande - Puissance	4 armoires générales BT	1982	1 armoire de commande pour le remplissage du réservoir
				1 armoire de commande de la vanne électrique
				1 armoire pompes de vidanges
				1 armoire télégestion
		télétransmission	2013	Nom constructeur: SOFREL Référence constructeur: S 550

STATION DE REPRISE DES VALLONS DU FERRET	Clôture et portail	clôture du site	2002	
		portail	2002	
		porte accès local	2002	
	Protection Réseau	anti belier	2002	Nom constructeur:MASSAL - 1000 L - 10/15 bars Volume (m3):1
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2002	Diamètre (mm):200
		canalisation refoulement groupes	2002	Diamètre (mm):150
		3 clapets	2002	Diamètre (mm):150
	Pompage	pompe 1	2001	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MULTITEC MTC D125/03-09.2 11.65 Débit nominal (m3/h):125 HMT (mCE):55 Puissance (kW):30
		pompe 2	2001	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MULTITEC MTC D125/03-09.2 11.65 Débit nominal (m3/h):125 HMT (mCE):55 Puissance (kW):30
		pompe 3	2001	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MULTITEC MTC D125/03-09.2 11.65 Débit nominal (m3/h):125 HMT (mCE):55 Puissance (kW):30
	Canalisation et Robinetterie	4 vannes	2002	Diamètre (mm):200
		4 vannes	2002	Diamètre (mm):150
	Extracteur d'air poste de surpression	2 extracteur d'air	2001	Nom constructeur : France air type 355 vitesse : 6P
	Comptage	débitmètre refoulement	2002	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique réf : 50W1F_UC0A1AAOA4AD
	Instrumentation et mesures	capteur de pression		Nom constructeur:ENDRESS HAUSER type : PMC131_A11F1A1S Pression : 0-10 B
	Huisserie	capotage accès réservoir	2002	
		echelle accès réservoir	2002	
		echelle descente réservoir	2002	
	Canalisation et Robinetterie	tuyauterie		
		vanne motorisée alimentation bâche	2002	Diamètre (mm):200
	mesure niveau	capteur niveau du réservoir	2002	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER
	mesure niveau			Référence constructeur:FMX160
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Comptage	débitmètre alimentation bâche	2002	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique
	Electricité - Commande - Puissance	automate	2002	Nom constructeur:OMRON Référence constructeur:CPU51
		démarreur pour pompe 3	2002	Nom constructeur: SCHNEIDER Référence constructeur:ALTISTAR 48 Type : ATS48D62Q
		disjoncteur	2002	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:ns 160
		groupe electrogène	2002	Nom constructeur:SONAREX Puissance (KVA):125
		télétransmission	2013	Nom constructeur: SOFREL Référence constructeur: S 550 + 1 extention Support de communication:RTC
		Variateurs (2) de vitesse pompes1 et 2	2002	Nom constructeur:TELEMECANIQUE
		2 ventilateur armoire		Référence constructeur:ALTIVAR 66 Type : ATV66D46N4
SUPR. POINTE AUX CHEVAUX	Protection Réseau	anti belier	2010	Nom constructeur: REFLEX - 200 L - 10/15 bars Volume (m3):0,2
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2010	Diamètre (mm):80
		canalisation refoulement groupes	2010	Diamètre (mm):80
		2 clapets	2010	Diamètre (mm):80
	Pompage	pompe 1	2011	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA150C-60/5 n° série : 9971891647 000300-01 Débit nominal (m3/h):31 HMT (mCE):55 Puissance (kW):5,5
		pompe 2	2011	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA150C-60/5 n° série : 9971891647 000300-02 Débit nominal (m3/h):31 HMT (mCE):55 Puissance (kW):5,5
	Canalisation et Robinetterie	2 vannes aspiration groupes	2011	Diamètre (mm):80
		2 vannes refoulement groupes	2011	Diamètre (mm):80
		2 vannes sortie supresseur		Diamètre (mm):125
		1 pompe vide cave		
		1 stabilisateur		Diamètre : 125
	Comptage	débitmètre refoulement	2011	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):125 type : Promag 50W Type de débitmètre:Electromagnétique
	Instrumentation et mesures	capteur de pression	2011	E+H CERABAR
	Huisserie	capotage accès REGARD	2011	Trappes fontes 250KN K3T
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2011	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		2 variateurs	2011	Nom constructeur:SCHNEIDER Puissance : 7,5 KW Tension : 380/500 V
		disjoncteur	2011	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:ns 60
		télétransmission	2011	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S50 Support de communication:RTC

SURP. DUNE BLANCHE	Huisserie	Capotage d'accés	2012	
	Protection Réseau	anti belier	2012	Nom constructeur:REFLEX - 300 L - 10 bars maxi - ref : 12MO112 90152 Volume (m3):0,3 ref : 12MO112 90152 10B pression max 4B pression prégonflage
		ballon anti bélier refoul pompe	2012	Nom constructeur : REFLEX ref : 12MO20182654 Volume (L) : 8
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2012	Diamètre (mm):50
		canalisation refoulement groupes	2012	Diamètre (mm):50
		clapets groupes	2012	Diamètre (mm):80
		Stabilisateur	2012	Diamètre (mm):125
		3 clapets	2012	Diamètre (mm) : 50
	Comptage	Débitmètre	2012	
	Pompage	Pompe 1	2012 2012 2012 2012	Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
		Pompe 2	2012 2012 2012 2012	Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
		Pompe 3	2012 2012 2012 2012	Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
	Electricité - Commande - Puissance	Variateurs (3 unités)	2012 2012	Nom constructeur:KSB 380/480V 13,7A 5,5KW
		disjoncteur	2012 2012	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:ns 60
		télétransmission	2012	Nom constructeur:WIT Référence constructeur:CLIP 5120 Support de communication:RTC
		2 armoires électrique	2012	
SURP. PIRAILLAN	Huisserie	Capotage d'accés	2014	
	Protection Réseau	anti belier	2014	
		ballon anti bélier refoul pompe	2014	
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2014	
		canalisation refoulement groupes	2014	
		clapets groupes	2014	
		Stabilisateur	2014	
		3 clapets	2014	
	Comptage	Débitmètre	2014	
	Pompage	Pompe 1	2014	KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
		Pompe 2	2014	KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
		Pompe 3	2014	KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
	Electricité - Commande - Puissance	Variateurs (3 unités)	2014	
		disjoncteur	2014	
		télétransmission	2012	
		2 armoires électrique	2014	

SECTORISATION Q1 - LEGE SURPRESSE		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 125 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	PVC 160 mm
SECTORISATION Q3 - ARES		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q4 - LEGE BOURG CROHOT VERS SURPRESSE		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 125 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	PVC 160 mm
SECTORISATION Q5 - CROHOT ALIM ET DISTRI		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	PVC 250 mm
SECTORISATION Q6 - LEGE BOURG / CLAOUEY		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q7 - SORTIE REPRISE CLAOUEY		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q8 - CLAOUEY / JACQUETS		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q9 - FOUR ALIM ET DISTRI		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q11 - VIVIERS VERS CAP FERRET HIVER		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q13 - JACQUETS / VALLONS SUR DN 350 mm		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 350 mm
SECTORISATION Q14 - JACQUETS / VALLONS SUR DN 250 mm		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 350 mm
SECTORISATION Q16 - CAP FERRET/ VALLONS DN 400 mm		Débitmètre à insertion	2014	Primayer - PrimeProbe2
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 400 mm
SECTORISATION Q17 - RESERVOIR CAP FERRET ALIM DISTRI		Débitmètre à insertion	2014	Primayer - PrimeProbe2
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 400 mm
SECTORISATION Q18 - CAP FERRET / VALLONS DN 150 mm		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 150 mm
SUPERVISEUR TOPKAPI		PC SUPERVISION	2014	DELL
		LOGICIEL SUPERVISION	2014	Topkapi
		ONDULEUR	2014	
PRELOCALISATEURS	Recherche de fuite	Prélocalisateur de Fuite	2015	Sewerin - Ondeo
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Embruns	2014	CAPRARI E12S55 / 2 EF + MC 850 250 m3/h à 43 mCE 37 kW
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Jacquets avec 70 ml de câble	2016	FLOWSERVE - PN104-3a + M8-670-2 67 kW - 150 m3/h à 98 mCE
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Viviers, Claouey, Lège Bourg	2015	CAPRARI E8S64 / 3 K + MAC 625100 m3/h à 47 mCE 18,5 kW
PRELOCALISATEURS	Recherche de fuite	Prélocalisateur de Fuite	2015	Sewerin - Ondeo
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Embruns	2014	CAPRARI E12S55 / 2 EF + MC 850 250 m3/h à 43 mCE 37 kW
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Jacquets avec 70 ml de câble	2016	FLOWSERVE - PN104-3a + M8-670-2 67 kW - 150 m3/h à 98 mCE
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Viviers, Claouey, Lège Bourg	2015	CAPRARI E8S64 / 3 K + MAC 625100 m3/h à 47 mCE 18,5 kW
RESEAU	Branchements			Renouvellement branchement avec traversée de chaussée (< 10 ml)
RESEAU	Branchements			Renouvellement branchement sans traversée de chaussée (< 4 ml)

Annexe 7 – Liste détaillée des travaux de branchement

Client et adresse du branchement	Nature	Nombre de compteur neuf posé	DateTravaux	NoFacture	HTFact
LEPAGE Cyril - 70 Avenue de Médoc / Lot n° 1 33950 LEGE-CAP FERRET 06 03 82 61 72 / 06 15 07 82 09	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	07-janv-19	19.20.01136	227.84 €
PIGEYRE Elodie - 72 avenue du Médoc - lot 4 33950 LEGE-CAP FERRET 06 80 41 1315	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	07-janv-19	19.20.01121	227.84 €
LEROY Emilie - 70 Avenue du Médoc / Lot n° 5 33950 LEGE-CAP FERRET 06 84 39 84 11	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	21-janv-19	19.20.01138	227.84 €
HUET Axel et GONCALVES Jessica - 70 Avenue du Médoc / Lot n° 2 33950 LEGE CAP FERRET 06 26 33 85 50	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	03-avr-19	19.20.04286	227.84 €
PICHET Patrice - Allée de la Vigne / Lieu-dit Le Bocque 33950 LEGE-CAP FERRET 05 56 07 47 19 / 06 84 65 70 26	Fourniture et pose de deux compteurs divisionnaires	1	04-avr-19	19.20.04123	314.97 €
LABERINE Jean-François - 13 Avenue du Dr Templier 33950 LEGE-CAP FERRET 06 68 83 17 07 / 05 56 60 99 80	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	15-avr-19	19.20.04287	184.98 €
RAYMOND Pierrette - N° 4 Impasse du Pierret 33950 LEGE-CAP FERRET 05 56 60 15 18 / 06 59 99 75 10	Fourniture et pose d'un compteur	1	29-mai-19	19.20.05195	184.98 €
LOBERA Corinne - 48 ter Route d'Ignac 33950 LEGE CAP FERRET 06 62 33 21 39	Fourniture d'un compteur d'eau potable	1	25-juin-19	19.20.07191	187.43 €
PICHON Maxime - 78 bis route du Moulin / Lotissement "Le Clos du Moulin" 33950 LEGE CAP FERRET 06 20 98 50 67	Fourniture et pose d'un compteur d'eau potable	1	24-juil-19	19.20.07258	184.98 €
LESAVRE Véronique - 17 avenue du Docteur Henri Templier 33950 LEGE-CAP FERRET 0620708288	Fourniture d'un compteur d'eau potable	1	05-août-19	19.20.08144	187.43 €
DURON Fabien et MOUTON Stéphanie - 2 impasse du Pierret 33970 LEGE-CAP FERRET 0672257827	Fourniture et pose de compteur d'eau	1	16-août-19	19.20.09192	187.43 €
Mme MONTOUROY et M. ROULAND - 18 Avenue des Hêtres 33950 LEGE-CAP FERRET 06 14 71 96 09	Fourniture et pose de compteur d'eau	1	05-sept-19	19.20.09076	230.29 €
CAIGNARD Derick - Lotissement "Le clos du moulin" / 78 route du moulin 33950 LEGE-CAP FERRET 0687211989	Fourniture et pose d'un compteur d'eau	1	05-sept-19	19.20.09075	187.43 €
SARL BATICO - 8 avenue Duperré 33950 LEGE-CAP FERRET 0556823819	Founiture et pose d'un compteur d'eau potable	1	08-nov-19	19.20.11155	187.43 €
PUENTE David - Lotissement du moulin / 76 ter route du moulin 33950 LEGE-CAP FERRET 0667341969	Founiture et pose d'un compteur d'eau potable	1	29-nov-19	19.20.11407	187.43 €
CALIOUW Eric - 19-24 avenue du bassin 33970 LEGE-CAP FERRET 0761663475	Founiture et pose d'un compteur d'eau potable	1	29-nov-19	19.20.11409	187.43 €
MARTIN David - 51 bis chemin de Cassieu 33950 LEGE-CAP FERRET 0631940793 / 0640265242	Founiture et pose d'un compteur d'eau potable	1	29-nov-19	19.20.11406	187.43 €
DUMON Audrey / FROSSARD Arnaud - 9 rue Berrontin Berron 33950 LEGE-CAP FERRET 0621494429	Fourniture et pose d'un compteur	1	06-déc-19	19.20.12244	187.43 €
Sous-total "affaires" de cpteurs de 1ère pose		**18**			*3 698.43 €*
Sous-total nombre de cpteurs de 1ère pose		**18**			
THOMAS Arnaud - 5 route du Cap ferret / Grand Piquey 33950 LEGE CAP FERRET 06 21 81 17 83 / 06 90 26 69 97	Modification branchement d'eau	1	29-janv-19	19.10.01135	619.58 €
AUJAY Olivier - 7 Allée des Cupressus / Le Canon 33950 LEGE-CAP FERRET 06 06 45 44 21	Déplacement compteur d'eau	0	01-févr-19	19.10.02132	999.74 €
HEITZ Nathalie - 14 route du Cap Ferret / Grand Piquey 33950 LEGE CAP FERRET 06 23 64 57 83	Modification branchement d'eau	0	03-juin-19	19.20.07188	2 278.49 €
LAVIELLE Hervé - 70 bis route du moulin 33950 LEGE-CAP FERRET 0699854131 / 0556602417	Déplacement compteur d'eau	0	08-nov-19	19.20.11156	420.05 €
SCI VUE SUR LYON - 19 rue des cotonniers / Claouey 33950 LEGE-CAP FERRET 0614626471 / 0614435781	Déplacement compteur d'eau	0	03-déc-19	19.10.12091	770.25 €
LAFITTE OLIVIER - 11 rue des Tamaris 33970 LEGE-CAP FERRET 0663613125 / 0664422000	Modification d'un branchement existant avec déplacement de compteur	0	04-déc-19	19.10.12092	970.99 €
Sous-total "affaires" de modifications de branchements		**6**			*6 059.10 €*
Sous-total nombre de cpteurs de 1ère pose		**1**			

GAUTHIER Fabrice - 3 avenue de l'Herbe 33950 LEGE-CAP FERRET 06 80 95 68 23	Réalisation branchement	1	14-janv-19	19.20.01123	1 267.65€
MOUCHE Catherine - 28 Avenue du Bassin / Piraillan 33950 LEGE-CAP FERRET 06 73 50 68 08	Réalisation branchement	1	15-janv-19	19.20.01122	1 009.98€
SARL ALIOS DEVELOPPEMENT - 21 Allée Belem 33950 LEGE-CAP FERRET 06 28 61 92 85	Réalisation branchement	1	29-janv-19	19.20.01134	2 215.27€
RAFFALOVICH Nicolas - 8 Avenue André Armandy - Villa Igloo 33950 LEGE-CAP FERRET 06 23 07 26 17	Réalisation d'un branchement d'eau pour compteur vert	1	01-févr-19	19.10.02131	1 347.43€
BUGAUD Fabrice - 1 Avenue Emile Barreyre 33950 LEGE-CAP FERRET 06 18 39 52 79	Réalisation branchement	1	07-févr-19	19.20.02130	1 352.07€
SCI UCG - 53 Route de Bordeaux / Petit Piquey 33950 LEGE-CAP FERRET 06 07 71 73 74 / 06 14 69 53 49	Réalisation branchement	2	07-févr-19	19.20.02094	2 058.20€
VAISSE Daniel - Allée de la Baignade 33950 LEGE-CAP FERRET 06 85 53 50 48 / 05 56 60 47 61	Réalisation branchement	1	11-févr-19	19.20.02093	1 448.21€
REBY Lionel - 4 Allée de la Dune Boisée / Cap-Ferret 33950 LEGE-CAP FERRET 06 14 85 00 56	Réalisation branchement	2	28-févr-19	19.20.02092	1 564.78€
BURGAUD Stéphane - 41 avenue des Goelettes / Les Vaillons du Ferret 33950 LEGE CAP FERRET 07 89 36 69 23	Réalisation branchement	1	11-mars-19	19.20.03198	1 207.19€
Société REVIMMO - M. Alain DINEUR / 30 Avenue Charles Lesca - Claouey 33950 LEGE-CAP FERRET 06 70 01 46 99	Réalisation branchement	1	11-avr-19	19.20.04288	1 660.14€
SCI LOUMAGO - 41 avenue de La Presqu'île 33950 LEGE CAP FERRET 06 71 15 71 82	Réalisation branchement	4	15-avr-19	19.20.04291	2 595.24€
GAUTIER Maxime - 7 avenue des Chênes 33950 LEGE-CAP FERRET 06 88 86 27 72	Réalisation branchement	1	26-avr-19	19.20.04290	1 162.04€
HOLLIER Marc - Villa la Cigale / 6 impasse de la Mairie 33970 LEGE-CAP FERRET 06 84 82 29 96 / 06 09 82 62 19	Réalisation branchement	1	29-avr-19	19.10.04289	1 296.63€
M. ROMAN Joseph - 12 Rue des Mimosas 33950 LEGE-CAP FERRET	Réalisation branchement	1	06-mai-19	19.20.05154	1 775.49€
GLOTIN Patrick - 19 avenue de la Conche 33970 LEGE-CAP FERRET 06 30 39 21 33	Réalisation branchement	1	07-mai-19	19.20.05158	1 661.82€
GERVOSON Philippe - 17 Allée de la Calypso / Lotissement Les Dunes de Piquey 33950 LEGE-CAP FERRET 06 13 23 62 32	Réalisation d'un branchement pour compteur vert	1	13-mai-19	19.10.05155	1 247.55€
DUCOS ADER Benoît - Allée des Passereaux / Grand Piquey 33950 LEGE-CAP FERRET 05 56 60 12 04	Réalisation d'un branchement d'eau potable pour 3 compteurs	3	14-mai-19	19.20.05157	1 877.49€
SARL ATHLOS - SIBADEY Yvan / 1 impasse des Pluviers 33950 LEGE-CAP FERRET 06 08 46 85 10	Réalisation branchement	1	20-mai-19	19.20.05193	1 105.55€
BULL SHOT - Allée de la Muscadelle 33950 LEGE-CAP FERRET 05 56 60 12 04	Réalisation branchement	1	21-mai-19	19.20.05194	1 098.25€
LASSOURREUILLE inès - 11 Chemin de Bourgeon 33950 LEGE-CAP FERRET 06 38 88 89 64	Réalisation branchement	1	05-juin-19	19.10.07187	1 059.16€
LABROUE Françoise - 22 avenue de la Musicienne / Petit Piquey 33950 LEGE-CAP FERRET 06 07 53 06 98	Réalisation branchement	1	07-juin-19	19.20.07189	1 105.88€
GERVOSON Philippe - 19 Allée de la Calypso / Lotissement Les Dunes de Piquey 33950 LEGE-CAP FERRET 06 13 23 62 32	Réalisation d'un branchement pour compteur vert	1	11-juin-19	19.10.07190	1 247.55€
MENERET Jean-Patrick - 2 Allée de la Fontaine 33950 LEGE-CAP FERRET 06 73 39 02 99	Réalisation branchement	1	13-juin-19	19.20.05156	992.55€
SCI DES AJONCS - 2 Rue de la Plage 33970 LEGE-CAP FERRET 05 56 60 46 55 / 06 47 31 07 76	Branchement neuf d'eau potable	3	19-juin-19	19.20.07186	2 894.81€
HOSPICE Didier - 10 Bis Allée de la Pointe 33970 LEGE-CAP FERRET 06 27 87 57 37 / 06 30 43 78 06	Réalisation d'un branchement d'eau potable	1	26-août-19	19.20.08141	1 115.49€
BERGEROT Patrick - 10 rue de l'Ormaine 34850 PINET 06 65 05 70 30	Branchement d'eau potable	1	27-août-19	19.10.08142	1 904.69€
Groupe COLISEE - Résidence service Seniors / Allée de la Gare 33950 LEGE-CAP FERRET 06 37 38 23 64	Réalisation de deux branchements d'eau potable Dn 40	2	28-août-19	19.20.08140	3 529.28€
VERROUIL Bertrand - 45 Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE-CAP FERRET 06 63 91 84 88	Réalisation d'un branchement d'eau potable	1	29-août-19	19.20.08143	1 015.54€
MERMILLOD Cédric - 12 Avenue des Pluviers 33950 LEGE CAP FERRET 06 14 08 75 87	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	06-sept-19	19.10.09074	3 540.47€
DE BRUGADA François - 13 avenue du Bassin 33970 LEGE-CAP FERRET 0675650815	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	11-sept-19	19.20.09194	1 699.87€
CHANTREL Denis - 2 rue des Amandiers 33950 LEGE-CAP FERRET 0661496651 / 0981774008	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	17-sept-19	19.20.09193	1 096.74€
VACHER Thomas - 95 Rue du Littoral / Port de Piraillan 33950 LEGE-CAP FERRET 06 65 58 42 49 / 06 78 05 62 62	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	19-sept-19	19.10.09214	1 395.41€
DESPLUOLS Thierry - 61 avenue de l'Herbe / Chal 33950 LEGE-CAP FERRET 06 74 44 10 86	Réalisation branchement	1	27-sept-19	19.20.10070	1 718.29€
SAS AXANTIM - M. DEJEAN Nicolas / 58 Route d'Ignac 33950 LEGE-CAP FERRET 06 24 78 42 45	Branchement d'eau potable	3	08-oct-19	19.20.10259	2 319.68€
BALESTE Mickael et ABAD Marine - 74 route du Moulin 33950 LEGE-CAP FERRET 0633051183 / 0556603412	Réalisation d'un branchement DN 32 avec 2 compteurs	2	23-oct-19	19.20.11157	2 888.04€
SOUCAIL Julie - avenue André Armandy / Villa Petite Jeannette 33950 LEGE-CAP FERRET 0620361597 / 0670804596	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	18-nov-19	19.20.11256	1 585.94€
DENIS Claude - 21 avenue Nord du Phare 33970 LEGE-CAP FERRET 0686327841 / 0556606309	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	27-nov-19	19.20.11410	2 027.02€
SARL HUITRES BOULAN - 19 rue des Pêcheurs / Cabane 36 33970 LEGE-CAP FERRET 0660839675	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	28-nov-19	19.20.11408	1 170.72€
MADALOZZO Chloé - 8 quartier des pêcheurs / la kabane 33970 CAP FERRET 0664228204 / 0556606542	Réalisation d' un branchement d'eau potable	1	03-déc-19	19.20.12090	1 143.48€
Sous-total branchements neufs		**39**			*64 401.59 €*
Sous-total compteurs posés lors des branchements neufs		**32**			
NOMBRE TOTAL DE COMPTEURS POSES		**71**			

TOTAL AFFAIRE 193034	**74 159.12 €**

LE SERVICE PUBLIC DE L'

EAU

PAR AGUR

RAPPORT ANNUEL 2019

SERVICE D'EAU POTABLE – VILLE DE MARCHEPRIME

Synthèse de l'année	Service Patrimoine	Bilan technique du service	Gestion clientèle	Economie de la délégation
P.4	P.8	P.18	P.30	P.34

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU PAR AGUR

LE RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE CONCERNE LA GESTION 2019 DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DELEGUEE A AGUR PAR LA VILLE DE MARCHEPRIME DANS LE CADRE DU CONTRAT D'AFFERMAGE APPROUVE LE 26 DECEMBRE 2017.

Le présent rapport a pour objet, non seulement de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles mais aussi de répondre aux exigences du décret nº2007-675 du 2 mai 2007.
Ce décret concerne le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement et les indicateurs de performance permettant d'évaluer la qualité du service tout au long du contrat d'exploitation.
En adéquation avec le décret 2007-675, le rapport du délégataire ci-dessous traite :

> **des variations du patrimoine immobilier** de la collectivité au cours du dernier exercice.

> **de l'état des lieux** des installations de traitement et d'adduction de l'eau potable de la collectivité. L'accent est porté sur l'état de fonctionnement des ouvrages et leur conformité en vue de la sécurité du personnel.

> **de l'inventaire des travaux de renouvellement** contractuels réalisés par le délégataire ainsi que leurs charges financières.

> **des biens de retour restitués à la collectivité** en fin de contrat et les biens de reprise appartenant à AGUR et devant être vendus à la collectivité à l'issue du contrat.

> **des engagements à incidence financière** d'une durée non égale à celle du contrat (conventions) mais nécessaire à la continuité du service et reconduits en fin de service.

Le rapport suivant visera à présenter l'activité du service au cours de l'année 2019 et les différents moyens humains et techniques mis en œuvre en vue de sa bonne réalisation. Nos actions en vue d'un développement durable sont détaillées tout au long de ce descriptif. Un bilan financier annuel de ce service est également présenté. Enfin, ce rapport tâchera également de proposer des améliorations techniques nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages.

04-07

SYNTHESE DE L'ANNEE

Chiffres clés
Indicateurs de performance
Faits marquants
Propositions d'amélioration

08-17

SERVICE - PATRIMOINE

Le contrat
Organisation du service par Agur
Patrimoine

18-29

BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

Volumes / Rendements
Qualité de l'eau
Energie / Réactifs
Interventions d'exploitation
Renouvellement contractuel
Travaux divers
Investissements contractuels

30-33

GESTION CLIENTELE

Les branchements
Les abonnements
Les volumes factures
Paiement des factures
Réclamations clients

34-41

ECONOMIE DE LA DELEGATION

Tarification du service
Compte rendu financier
Compte d'exploitation

42-70

ANNEXES

SYNTHESE DE L'ANNEE

Chiffres clés
Indicateurs de performance
Faits marquants
Propositions d'amélioration

1 - Chiffres clés

2 147

Abonnés du service d'eau potable au 31/12/2019

210 795 m³

Volumes consommés comptabilisés au 31/12/2019

38,9 KM

de canalisations

86.34 %

De rendement réglementaire

165.46 €

Montant d'une facture TTC type de 120 m³ à l'année

2

Unités de production

2

Réservoirs de stockage

2 - Indicateurs de performance du service

2.1 INDICATEURS REGLEMENTAIRES

		PRODCUTEUR	VALEUR	
			2018	2019
L'ACTIVITE CLIENTELE				
	Nombre d'abonnés du service eau Potable	Délégataire	2 051	2 147
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total	Collectivité		
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER				
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS	100%	100%
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS	100%	100%
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées (pour 1000 abonnés)	Délégataire	2.44 ‰	0.46 ‰
[P151.0]	Délai maximal d'ouverture des Branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 JOUR	1 JOUR
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	98 %	98 %
[P155.1]	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Délégataire	1.95 ‰	5.82 ‰
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	NON CONNU	2.50 %
[P109.1]	Abandons de créance et versements à un fond de solidarité	Délégataire	0.00 €	0.00 €
PRIX DU SERVICE DE L'EAU				
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m³ TTC	Délégataire	1.42 €	1.38 €

GESTION PATRIMONIALE				
	Nombre d'installations de production	Délégataire	2	2
	Nombre de réservoirs de stockage	Délégataire	2	2
	Indice d'avancement de la sectorisation (+ formule de calcul en annexe)	Collectivité	50 % (EN COURS)	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	90	90
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité		
	Linéaire de réseau (km)	Délégataire	38.9 KM	38.9 KM
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE				
[P108.3]	Indice d'avancement de protection de la ressource en eau	Collectivité	100 %	100 %
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	89.9 %	86.34 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	1.81	2.85
[P106.3]	Indice linéaire de perte en réseau	Délégataire	1.7	2.42

3 - Faits marquants

> Le déploiement de la télérelève

Engagé contractuellement à déployer la télérelève dans les 3 premières années du contrat, Agur a équipé en télérelève 1 938 compteurs en 2019 soit 90.2 % du parc.

L'achèvement de ce déploiement se fera au cours de l'année 2020.

> Suivi de la sectorisation

La mise en place du système de sectorisation a été achevé et celle-ci est à ce jour fonctionnelle. Le superviseur a également été paramétré afin de faire remonter les données auprès de la CATEP.

> La construction de nombreuses résidences

La commune de Marcheprime a connu une hausse importante de son nombre d'abonnés. De nouveaux lotissements ont été réalisés (Lotissement les Portes de Croix d'Hins, Lotissement les allées de Pereire,).

> Extension de réseau

La commune de Marcheprime a réalisé une extension de réseau sur l'Avenue d'Aquitaine.

4 - Propositions d'amélioration du service

Dans le but d'améliorer le fonctionnement du service public de l'eau potable, il est souhaitable d'entreprendre les travaux suivants par ordre de priorité :

USINES DE PRODUCTION UNITES DE POMPAGE ET STOCKAGE D'EAU

NOM OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	PRIORITE
Reprise de Croix d'Hins	Mise en place d'une régulation sur le niveau du château d'eau du Bourg	1

SERVICE - PATRIMOINE

Le contrat
Organisation du service par Agur Patrimoine

1 – Le Contrat

1.1 LA COLLECTIVITE

Maire de la commune
Monsieur S.BAUDY

Adjoint au Maire de la commune
Service réseau
Monsieur JC.SIMORRE

Service technique
Monsieur D.AGION

Service aménagement urbain
Madame V.DONGAIS

Service juridique
Madame A.VALLAIS

1.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Affermage

Date d'effet : 01/01/2018

Durée du contrat : 10 ans

Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 30/12/2027

1.3 LES AVENANTS AU CONTRAT

Sans objet

2 - Organisation du service par Agur

2.1 L'ORGANISATION LOCALE DU SERVICE

La société AGUR met à la disposition de la ville de Marcheprime une organisation spécifique dédiée au service ainsi que tous les moyens matériels et humains nécessaires à la qualité du service. La société AGUR met donc à disposition de la collectivité une infrastructure locale et propre à la gestion de ses ouvrages composée des différentes compétences des métiers de l'eau.

AGUR est représenté localement par son Directeur de zone, Yan MAS. Il assure les missions telles que :

> Les relations avec les élus et les services

> Le management de l'encadrement local

> L'expertise technique

> Le respect des engagements

> Le relai entre le siège et le terrain

> Etre votre interlocuteur unique

Jéôme Tuheil est le Responsable de centre attitré et a une fonction d'encadrement et de la gestion du service. Il est basé directement sur le secteur de la collectivité.

Ses missions principales sont :

> Le relationnel avec la collectivité

> La gestion des interventions

> L'organisation et la planification des missions des agents

> Le suivi de la clientèle

Il s'entoure de son équipe d'agents affectés exclusivement au service d'eau potable de la collectivité. Ils sont les garants de la continuité du service au quotidien.

2.2 LES COORDONNEES DU SERVICE

Siège : **Bayonne**
Adresse : 5 rue de la Feuilée
64 100 BAYONNE

Agence : **Lège Cap-Ferret**
Adresse : **ZA du Crohot**
17-19 rue de l'Hermione
33 950 LEGE CAP-FERRET

Un service d'accueil téléphonique est également proposé dans les heures d'ouvertures de la société. Une équipe de téléconseillers spécialisés répond aux demandes des abonnés du service.
09.69.39.40.00
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Un numéro d'astreinte vous permettant de joindre l'agent d'astreinte sur votre secteur est également mis à disposition **24h/24**.
09.69.39.40.00

2.3 LES MOYENS TECHNIQUES GENERAUX

De nombreux moyens humains et techniques supplémentaires sont mis à la disposition de la ville de Marcheprime. Nous présentons entre autres les outils suivants :

Appel en masse AMA

ama© Appel en Masse Agur

Le système d'appel téléphonique AMA permettant une information en masse très rapide (1500 appels téléphoniques, SMS, mail envoyés par heure) en cas de problème sur le réseau de distribution par exemple.

La supervision TOPKAPI

Un système de de supervision TOPKAPI communiquant avec tous les types d'automates de télégestion placés sur chaque site équipé. Cette supervision surveille en permanence le fonctionnement du réseau de distribution et offre de nombreuses possibilités d'analyse de fonctionnement des ouvrages.

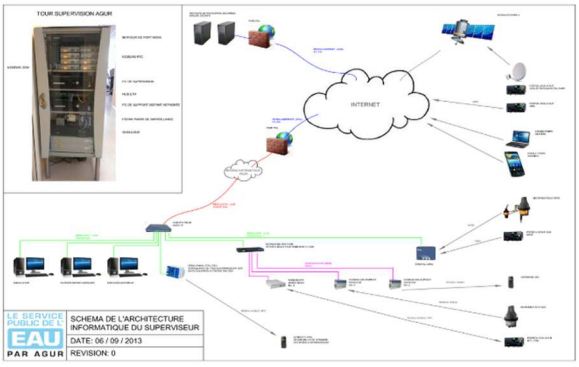

Architecture de supervision en place

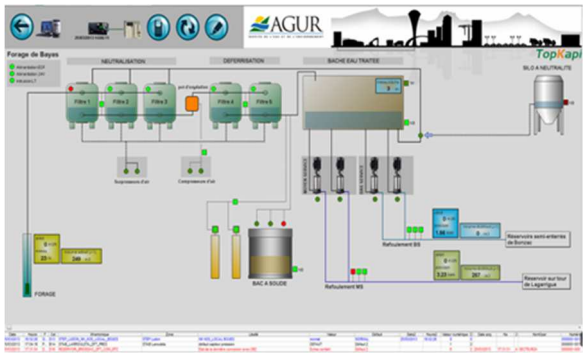

Synoptique de supervision

Gestion des alarmes

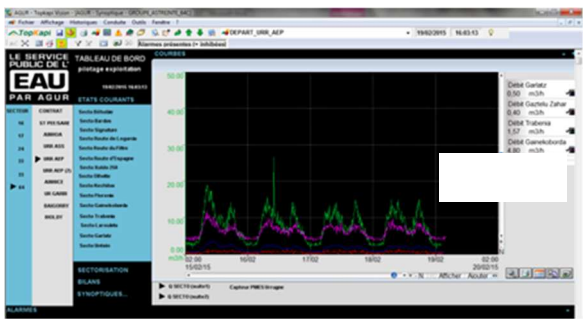

Consultation de tableaux de bord

LE SIG (Système d'Information Géographique)

Un SIG permettant l'archivage sur une base de données géoréférencée (base IGN) des réseaux d'eau potable du syndicat. Ce SIG est la mémoire informatique du positionnement et des interventions réalisées sur le réseau de distribution.

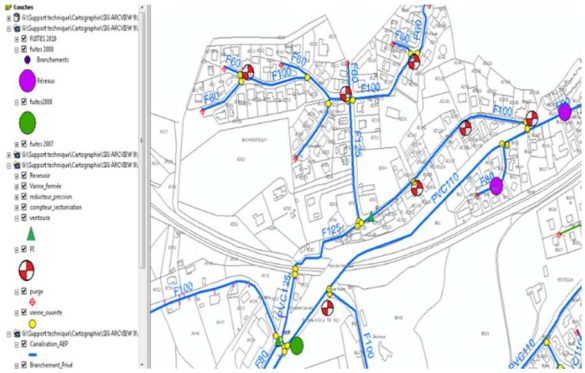

Les groupes électrogènes

Des groupes électrogènes disponibles en permanence prennent le relais des alimentations électriques des usines et autres ouvrages de surpression. La réactivité maximale permise par ces groupes constitue l'une de nos forces en cas de tempêtes.

3 – Patrimoine

3.1 CAPTAGES ET PRODUCTION

> 3.1.1 Les captages

Le réseau d'adduction d'eau potable ville de Marche-prime est alimenté par deux forages situés sur la commune.

NATURE	NOM	VOLUME ANNUEL AUTORISE (M^3/AN)	DEBIT AUTORISE (M^3/H)
FORAGE	Bourg	110 000	30
FORAGE	Croix d'Hins	320 000	80

> 3.1.2 Les usines de production

USINE DE PRODUCTION DU BOURG

L'usine de production est composée des traitements suivants :

Désinfection

> Chloration au chlore liquide

Capacité production journalière	660 m^3/jour
Consommation électrique relevée (en kW)	17 888
Groupe électrogène	Non

USINE DE PRODUCTION DE CROIX D'HINS

L'usine de production est composée des traitements suivants :

Désinfection

> Désinfection au chlore liquide

Stockage

> Bâche de reprise de 300 m³

Capacité production journalière	1 600 m³/jour
Consommation électrique relevée (en kW)	48 542
Groupe électrogène	Oui

3.2 LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE SURPRESSION D'EAU

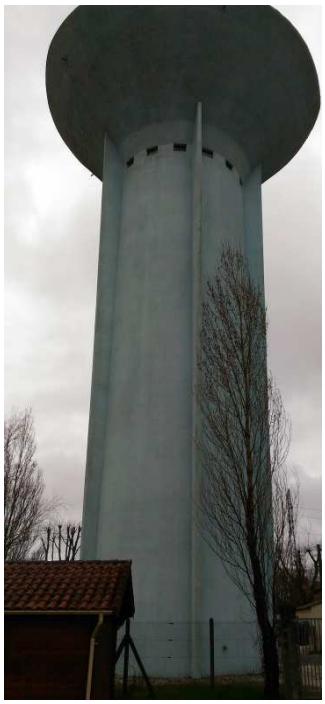

> 3.2.1 Les réservoirs de stockage

Le tableau ci-dessous dresse la liste des réservoirs d'adduction d'eau potable dont dispose la collectivité. On trouve également des informations-types telles que la capacité et la présence ou non de dispositifs de télésurveillance :

CODE	NATURE	CAPACITE (M^3)	TELESURVEILLANCE
BOURG	Sur tour	500	Oui
CROIX D'HINS	Semi-enterré	300	Oui

> 3.2.2 Les stations de surpression

Sans objet.

3.3 LE RESEAU DE DISTRIBUTION

> 3.3.1 Le réseau principal de distribution

Le linéaire du réseau de distribution d'adduction d'eau potable se répartit de la manière suivante :

Matériaux	DIAMETRE (MM)	2018	2019
PVC	40	129	129
	50	1 051	1 051
	63	6 306	6 306
	75	902	901
	90	438	438
	110	7 616	7 616
	125	3	3
	140	808	808
	160	6 406	6 406
	200	2 187	2 187
	225	2 038	2 039
Sous-total PVC		**27 884**	**27 883**
PEHD	315	43	43
Sous-total PEHD		**43**	**43**
AMIANTE CIMENT	100	2 809	2 809
	150	1 946	1 946
	200	3 764	3 764
	250	34	34
Sous-total AC		**8 553**	**8 553**
FONTE	100	8	8
	150	2 416	2 416
Sous-total Fonte		**2 424**	**2 424**
TOTAL (ml)		**38 904**	**38 904**

Les plans du réseau sont numérisés et utilisés sous informatique à l'aide d'un logiciel SIG (Système d'Information Géographique).

> 3.3.2 Sectorisation

La sectorisation consiste à diviser le réseau d'eau potable en plusieurs secteurs homogènes pour lesquels le suivi des débits mis en distribution est effectué par le comptage des débits entrants et sortants. Ces secteurs sont télé-gérés et permettent une mesure en continu.

Les travaux de sectorisation ont été achevés en 2019 par l'entreprise Suez. Le paramétrage de ces compteurs de sectorisation a été réalisé par Agur.

La commune de Marcheprime possède désormais **5 compteurs** pour sectoriser son territoire. Ces derniers permettent de comptabiliser les consommations d'eau par secteurs de distribution et de localiser plus précisément les fuites d'eau potable.

Il existe également **2 compteurs d'interconnexion** :

- 1 compteur pour l'interconnexion de Biganos,
- 1 compteur pour l'interconnexion de Lacanau de Mios.

LA LISTE DES COMPTEURS DE SECTORISATION

NOMS DES COMPTEURS	DIAMETRE	TYPE DE COMPTAGE
Q1 : Alimentation/Distribution forage Bourg S2	DN200	Débitmètre électromagnétique
Q2 : Bourg S3	DN150	Débitmètre électromagnétique
Q3 : Biard S1 et S2	DN125	Débitmètre électromagnétique
Q4 : Cimetière S1 et S2	DN125	Débitmètre électromagnétique
Q5 : Reprise Croix d'Hins S3 débitmètre déjà existant	DN100	Débitmètre électromagnétique

> 3.3.3 Les branchements en plomb

Le plomb est un métal lourd pouvant causer des graves maladies (maladie du saturnisme) s'il est ingéré en quantité. Le code de la Santé Publique exige des taux de plomb inférieurs à 10 µg/l dans les réseaux d'eau potable depuis 2014. Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France a prouvé que seule une suppression totale des branchements en plomb pourra permettre de répondre à ces exigences de qualité.

	2018	2019
Nb de branchements plomb en service	0	0

3.4 LE PARC COMPTEURS

Le parc compteurs est détaillé dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Etat des lieux du parc compteurs au 01/01/2020 à Marcheprime

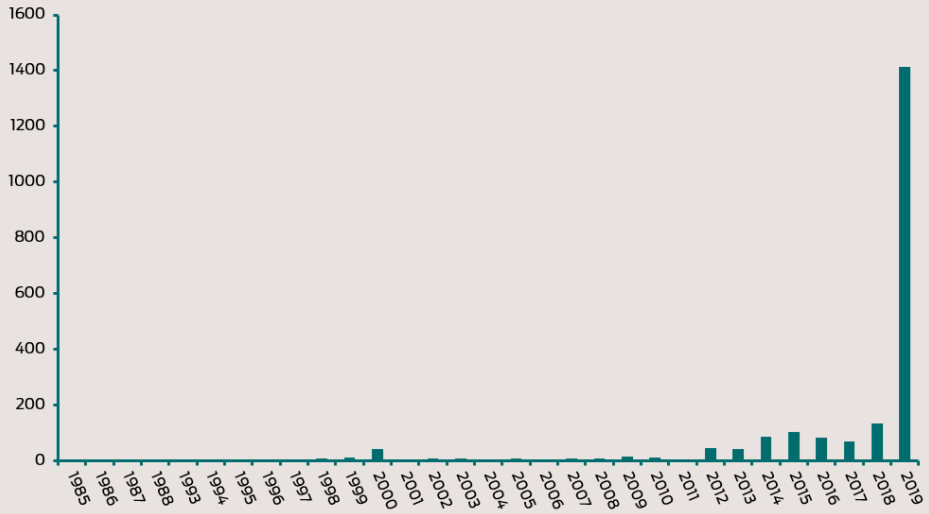

La majorité des compteurs est récente (moins de 20 ans). Nous renouvelons dans le cadre de nos campagnes annuelles les compteurs antérieurs à 1996.

En termes de diamètres, le parc compteurs se compose comme suit :

REPARTITION DES COMPTEURS PAR DIAMETRE

DN	15	20	30	40	50	60	TOTAL
EFFECTIF	2 119	11	9	3	1	4	**2 147**

BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

Volumes/Rendements
Qualité de l'eau
Energie/ Réactifs
Interventions d'exploitation
Renouvellement contractuel
Travaux divers

1 - Volumes / Rendements

1.1 VOLUMES PRELEVES V0

Le tableau ci-dessous recense les volumes d'eau prélevés à Marcheprime.

NOM UNITE DE PRODUCTION	2017	2018	2019	EVOLUTION N/N-1 EN %
Production du Bourg	95 001	84 067	134 431	59.9
Production de Croix d'Hins	137 427	154 554	116 708	-24.5
TOTAL PRELEVE	**232 428**	**238 621**	**251 139**	**5.2**

Il est à noter qu'en 2019, le volume annuel autorisé du forage du Bourg (110 000 m³/an) a été dépassé de 24 431 m³. Cela s'explique par l'utilisation du forage du Bourg en journée. En effet, en vu de soulager la canalisation principale en amiante ciment contre les variations de pressions dues au tirage en journée, le forage du Bourg a été priorisé la journée. Le forage de Croix d'Hins était quant à lui utilisé en complément de nuit.

Suite au dépassement du volume annuel autorisé au niveau du forage du Bourg, le fonctionnement a été modifié en 2020. Il y a désormais une priorisation du fonctionnement du forage de Croix d'Hins avec un appoint par le forage du Bourg.

Volumes prélevés V0 depuis 2017 par la ville de Marcheprime

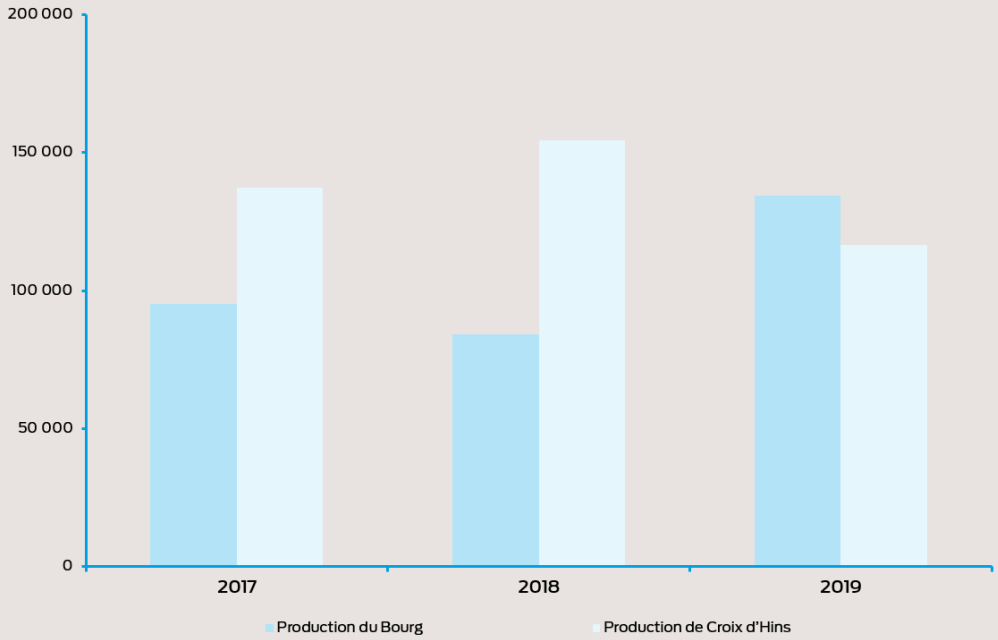

1.2 VOLUMES PRODUITS V1

Sur la commune de Marcheprime, les volumes produits V1 sont égaux aux volumes mis en distribution V4.

Le tableau suivant décrit l'évolution des volumes mensuels produits au cours de l'année 2019.

	VOLUME PRODUITS AU COURS DE L'ANNEE 2019
JANVIER	18 024
FEVRIER	16 904
MARS	20 421
AVRIL	20 131
MAI	22 137
JUIN	22 996
JUILLET	25 214
AOUT	22 343
SEPTEMBRE	21 832
OCTOBRE	20 478
NOVEMBRE	19 859
DECEMBRE	20 932
TOTAL	**251 271**

Le graphe suivant permet quant à lui de visualiser la courbe d'évolution des volumes journaliers produits sur le réseau d'adduction d'eau potable en 2019 :

Evolution des volumes journaliers produits en 2019

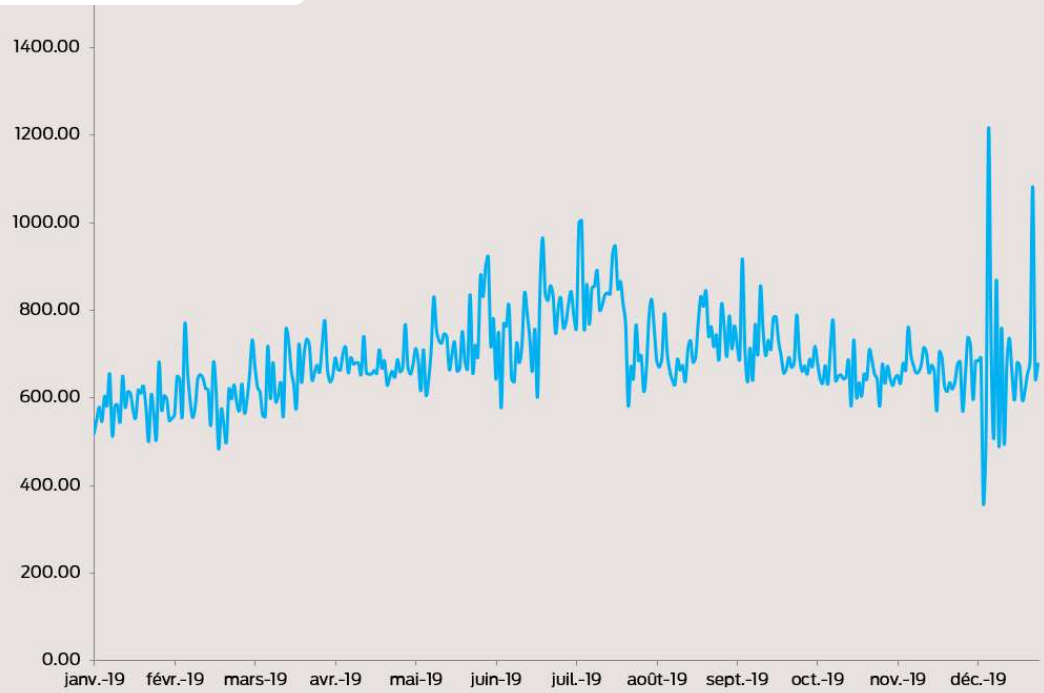

Le volume produit journalier s'élève à 688 m³/jour. Le volume maximal mis en distribution a été relevé le 12 décembre avec une valeur de 1 216 m³/jour, soit 1.78 fois la consommation moyenne.

La consommation maximale du 12 décembre s'explique par une fuite réseau à cette date sur une conduite en amiante ciment DN100.

1.3 VOLUMES EXPORTES/IMPORTES V2-V3

La commune de Marcheprime dispose de ressources suffisantes pour satisfaire les besoins de ses abonnés.

Il n'y a eu ni achat ni vente d'eau en 2019.

1.4 RENDEMENT DE RESEAU / ILP

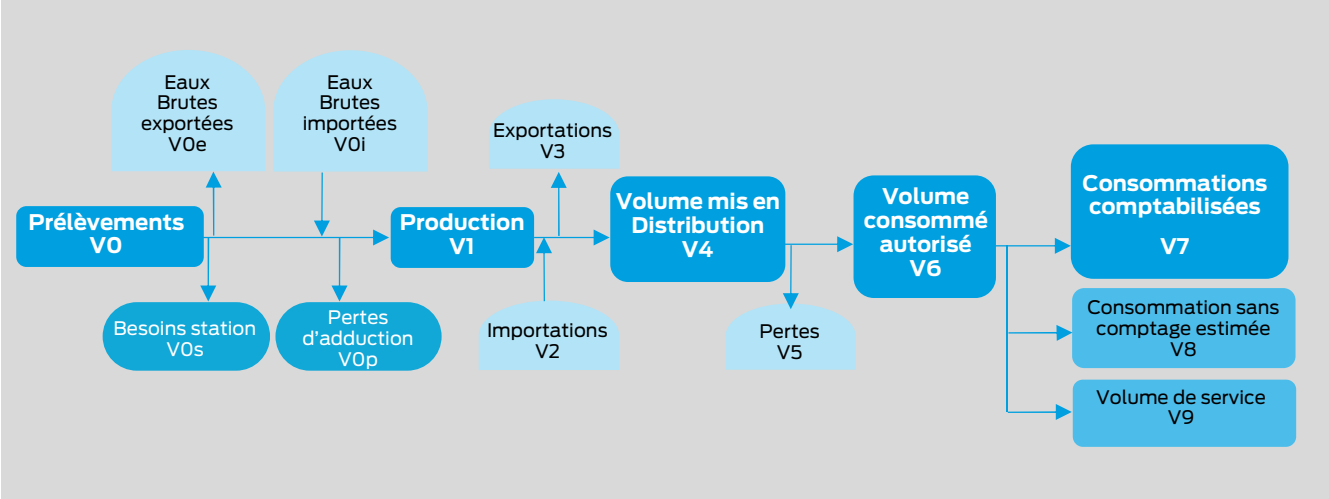

Le **rendement de réseau** est un indicateur qui permet de mesurer le ratio entre le volume réellement consommé par les abonnés du service d'eau potable et le volume mis en distribution sur le réseau d'eau potable. Plusieurs types rendements sont calculés suivant l'usage de l'eau consommée.

R= (V6+V3)/(V1+V2)*100

L'indice Linéaire de Pertes est lié au calcul du rendement de réseau. Il permet d'évaluer les quantités d'eaux réellement perdues et de les ramener à l'échelle du réseau d'eau potable.

ILP = (V4-V6) / Longueur du réseau

L'indice Linéaire des Volumes Non Comptés intègre, en plus des fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation. Il est rapporté au linéaire de réseau.

ILVNC = (V4-V7) / Longueur du réseau

L'indice Linéaire de Consommation permet d'évaluer la conformité du rendement des réseaux par rapport au décret du 27/01/2012 sur les rendements.

ILC = (V6+V3) / Longueur du réseau / 365 jours

Variable	Commune de Marcheprime	2017	2018	2 019
V0	**Volume prélevé**	**232 428**	**238 621**	**251 139**
V0e	Eaux brutes exportées			
V0i	Eaux brutes importées			
V0s	Besoins station			
V0p	Pertes d'adduction			
V1	**Volume produit**	**230 834**	**238 621**	**251 271**
V2	**Importations**			
V3	**Exportations**			
V4	**Volumes mis en distribution**	**230 834**	**238 621**	**251 271**
V5	**Pertes**	**31 107**	**24 151**	**34 326**
V6	**Volumes consommés autorisés**	**199 727**	**214 470**	**216 945**
V7	**Consommations comptabilisées (365 jours)**	**198 043**	**212 960**	**210 795**
	Volumes consommés comptabilisés			213 105
	Nombre de jours entre 2 relèves			369
V8	**Consommations sans comptage estimée**			**2 090**
	Nbre PI/BI à fin 2019			104
	Total volume PI (10 m³/an/unité)			1 040
	Fontaines et espaces verts sans compteur			
	Volume de surverse réservoir			650
	Total volume Hydro (2 m³/rot/camion)			400
V9	***Volume de service***	**1 684**	**1 510**	**4 060**
	Analyse chlore			2
	Total volume analyse chlore (700 m³/an)			1 400
	Total volume pertes pour nettoyage réservoirs			960
	Purges réseau			750
	Surpresseur			600
	Désinfection conduites suite travaux			350
L	*Longueur réseau (ml)*	**38 904**	**38 904**	**38 904**
	Rendement réseau IP 104.3 *(V6+V3) /(V1+V2) en %*	**86.52**	**89.88**	**86.34**
	ILVNC IP 105.3 *(V4-V7)/(L*365) (en m3/(km*j))*	**2.31**	**1.81**	**2.85**
	ILP IP 106.3 *(V4-V6)/(L*365) (en m³/(km*j))*	**2.19**	**1.70**	**2.42**
	ILC *(V6+V3)/(L*365) (en m3/(km*j))*	**14.07**	**15.10**	**15.28**

Le graphique suivant permet de mieux visualiser l'évolution dans le temps de l'indice linéaire de pertes et du rendement du réseau.

Évolution de l'ILP et du rendement de réseau depuis 2017

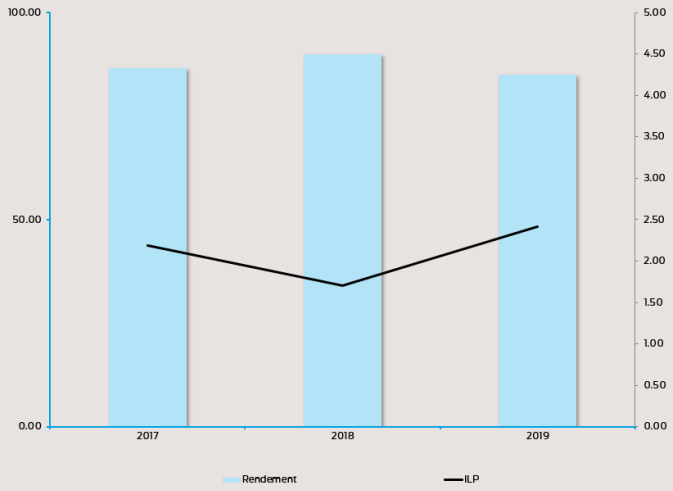

Le rendement de réseau est sensiblement égal au rendement de 2017.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a défini un référentiel dans le cadre du SAGE Nappes Profondes. Ce référentiel permet de qualifier les réseaux en fonction de leur ILP mais également de la densité d'abonnés raccordés.

La grille de qualification est la suivante :

CLASSIFICATION DES RESEAUX (DENSITE)

RURAL	INTERMEDIAIRE	URBAIN
D < 25	25 < D < 50	D > 50

* D étant la densité d'abonnés par km de réseau (nbre abonnés/km)

ÉVALUATION DE LA QUALITE DES RESEAUX

	RESEAU RURAL	RESEAU INTERMEDIAIRE	RESEAU URBAIN
Bon	ILP < 1,5	ILP < 3	ILP < 7
Acceptable	1,5 < ILP < 2,5	3 < ILP < 5	7 < ILP < 10
Médiocre	2,5 < ILP < 4	5 < ILP < 8	10 < ILP < 15

La densité d'abonnés est de 55 abonnés/km de réseau. L'ILP du réseau est de 2.42 m^3/j/km. La qualité du réseau de type urbain est bonne.

2 - Qualité de l'eau

2.1 LES RESULTATS D'ANALYSES REGLEMENTAIRES

Le tableau récapitulant les résultats des analyses réglementaires effectués par l'ARS au cours de l'année 2019 est joint en Annexe 2. Le compte-rendu de qualité de l'ARS est également joint dans cette annexe.

L'ARS a réalisé 17 analyses bactériologiques et 17 analyses physicochimiques au cours de l'année 2019 sur l'ensemble du réseau. De ces analyses, nous pouvons observer principalement :

> Une qualité micro-biologique excellente tout au long de l'année 2019 sans dépassement de la norme pour les paramètres mesurés

> D'un point de vue physico-chimique, une eau peu calcaire, sans nitrate ni pesticide donc de bonne qualité. Aucun dépassement des normes n'est à remarquer.

2.2 SYNTHESE QUALITATIVE DE L'EAU

La conformité des eaux mises en distribution sur le réseau de la ville de Marcheprime est évaluée ci-dessous :

NATURE DE L'ANALYSE	NOMBRE D'ANALYSES EFFECTUEES	NOMBRE D'ANALYSES CONFORMES	POURCENTAGE DE CONFORMITE
Bactériologique	17	17	100%
Physico-chimique	17	17	100%
Total échantillons	**34**	**34**	**100%**

2.3 DETAIL DES NON-CONFORMITES

Aucune non-conformité n'a été relevée en 2019.

3 - Energie /Réactifs

3.1 ENERGIE

Le tableau ci-dessous présente la répartition des consommations énergétiques facturées.

ENERGIE RELEVEE FACTUREE (KWH)	2017	2018	2019	N/N-1
Production Croix d'Hins	53 131	48 542	46 803	-4 %
Production Bourg	28 302	17 888	25 413	42 %
TOTAL	**81 433**	**66 430**	**72 216**	**9 %**

Evolution de la consommation énergétique active (kWh)

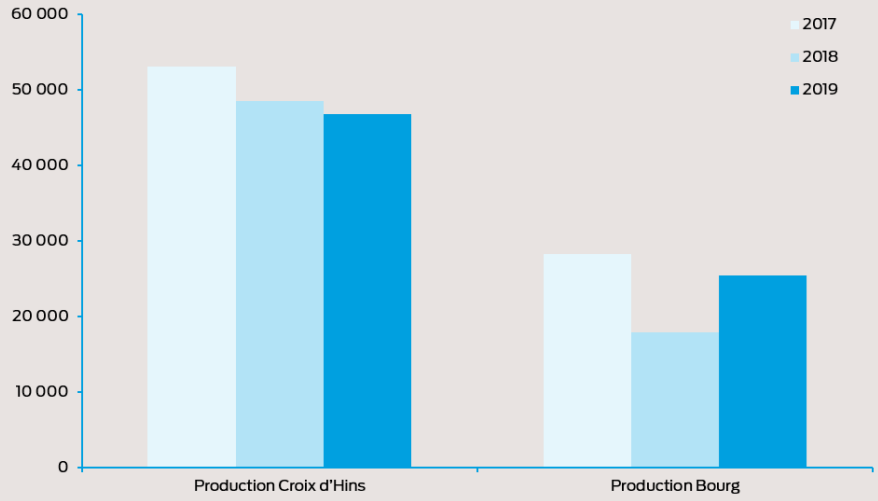

RATIO KWH/M³	2017	2018	2019
Ensemble des forages	0.36	0.28	0.28

3.2 REACTIFS

Le seul réactif utilisé pour le traitement de l'eau est le chlore liquide.

REACTIF EN KG	2018	2019
CHLORE LIQUIDE (KG)	4 000	4 800

4 - Interventions d'exploitation

4.1 INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION

Le tableau suivant reprend l'historique des fuites branchement et réseau depuis l'année 2017 :

	2017	2018	2019	EVOLUTION N/N-1 EN %
Fuites réseau	3	5	1	-80
Fuites Branchement	2	0	0	
TOTAL	**5**	**5**	**1**	**-80**

4.2 NETTOYAGE RESERVOIRS

Le nettoyage et la désinfection annuels des réservoirs et captages d'eau potable sont obligatoires. La société AGUR a réalisé ces opérations aux dates suivantes :

NOM	NATURE	CAPACITE (M^3)	NETTOYAGE ANNUEL
Bâche de Croix d'Hins	Bâche	300	22/01/2019 et 04/12/2019
Réservoir du Bourg	Sur tour	500	27/01/2019 et 12/12/2019

5 - Renouvellement contractuel

En 2019, dans le cadre des opérations liées au renouvellement des équipements sur le service, nous avons procédé aux travaux suivants :

LIEU DE L'INTERVENTION	NATURE DE L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT	MONTANT DES TRAVAUX
Production Croix d'Hins	1 sonde de niveau dans le réservoir Croix d'Hins	890 €
	1 carte analogique du Sofrel du réservoir Croix d'Hinz	660 €
TOTAL		**1 550 €**

6 - Travaux divers

En complément des travaux de maintenance et de renouvellement, les travaux suivants ont été réalisés.

6.1 PAR LE DELEGATAIRE

RESEAU DE DISTRIBUTION

La société AGUR a procédé à des travaux de réalisation ou de modification de branchements pour un montant total de 61 507.00 € HT. Ces travaux sont répartis de la façon suivante :

	NOMBRE REALISE	MONTANT DES TRAVAUX HT
Réalisation de branchements neufs	26	48 427.69 €
Pose de compteurs simples	64	13 079.31 €
TOTAL		**61 507.00 €**

6.2 À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE

- L'achèvement du système de sectorisation.
- De nouveaux lotissements ont été réalisés (Lotissement les Portes de Croix d'Hins, Lotissement les allées de Pereire,).
- L'extension du réseau sur l'Avenue d'Aquitaine.

GESTION CLIENTELE

Les branchements
Les abonnements
Les volumes factures
Paiement des factures
Réclamations clients

1 - Les branchements

Nous détaillons ci-dessous l'évolution du nombre de raccordements au réseau d'eau potable :

DONNEES SUR LES RACCORDES	2017	2018	2019	EVOLUTION EN %
Nombre total de branchements (en service ou non)	-	2 085	2 199	5.5
Nombre total de branchement (en service)	1 851	2 051	2 147	4.7
Nombre total de branchements neufs	9	24	26	8.3

2 - Les abonnements

2.1 ETAT DES LIEUX GLOBAL

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des abonnés de la ville de Marcheprime.

DONNEES SUR LES ABONNES	2017	2018	2019	EVOLUTION N/N-1 EN %
Nombre total d'usagers	1 851	2 051	2 147	4.7
Nombre d'usagers domestiques	1 846	2 028	2 124	4.7
Nombre d'usagers communaux	5	23	23	0
Nombre total de compteurs généraux (logements collectifs)	0	0	9	
Nombre total d'unités logement	0	0	0	

Le nombre total d'abonnés au service d'eau potable a augmenté entre 2018 et 2019.

3 - Les volumes facturés

Le délégataire est tenu de percevoir les droits et redevances institués par la loi pour le compte de l'état et d'organismes publics.

Les volumes consommés sont relevés par le service de l'eau au mois de décembre.

Il est facturé :

> début janvier : l'abonnement correspondant au premier semestre de consommation de l'année en cours, ainsi que les consommations de l'année écoulée, déduction faite de l'acompte facturé en juillet de l'année précédente.

> début juillet : l'abonnement correspondant au deuxième semestre de consommation de l'année en cours, ainsi qu'une consommation estimée calculée sur la base de 40 % du volume facturé de l'année précédente, auquel est appliqué le tarif de l'année en cours.

	2017	2018	2019
Volume total facturé auprès des usagers d'eau potable (m³)	104 301	209 965	211 912
Volume facturé auprès des usagers domestiques (m³)	102 642	206 410	207 840
Volume facturé auprès des usagers communaux (m³)	1 659	3 555	4 072
Volume consommé non facturé (dégrèvement, cas particulier) (m³)		661	1 193

En 2019, il y a eu 1 dossier de dégrèvement : M Babin Marc à hauteur de 1 193 m³.

Le cas de M Babin Marc est un dossier particulier car il s'agit d'une demande de la collectivité de facturer la consommation

4 - Paiement des factures

Nous analysons continuellement les paiements des abonnés de façon à réduire le taux d'impayés. Une proposition de mensualisation des factures est proposée aux abonnés qui le souhaitent de façon à échelonner leurs paiements.

Des échéanciers de paiement taillés à la mesure des ressources des abonnés en difficulté financière sont également accordés.

Les statistiques de l'année 2019 sont les suivantes :

	2017	2018	2019	EVOLUTION EN %
Nombre d'abonnés bénéficiant d'un paiement fractionné	1 195	1 055	1 033	-2.1
Nombre d'échéanciers de paiement accordés	18	20	22	10
Nombre de relances simples (niveau 1) envoyées par courrier pour non paiement des factures		610	473	- 22.5
Nombre de relances avec mise en demeure (niveau 2) envoyées par courrier pour non paiement des factures		250	213	-14.8

Nous observons que 48 % des abonnés sont en paiement fractionné et que 32 % des abonnés ont été relancés pour non-paiement de leur facture. Parmi ces 32 % d'abonnés, 45 % des abonnés ne paient pas après la première relance.

Nous observons une très légère baisse des paiements fractionnés. Nos services encouragent les abonnés à payer ainsi de façon à échelonner et fiabiliser le paiement des factures.

5 - Réclamations clients

Le tableau ci-dessous classifie l'ensemble des réclamations émises par les clients du service d'eau potable :

ETAT DES RECLAMATIONS	2018	2019
Qualité sanitaire	0	0
Qualité organoleptique	9	6
Problème de desserte de l'eau (pression, débit, coupures)	2	19
Relations commerciales (prix, accueil, etc..)	0	11
Travaux sur réseau	4	14

Les réclamations client concernent des problèmes ponctuels d'exploitation suite à des interventions sur le réseau (fuites, tests de poteaux incendie, etc...).

ECONOMIE DE LA DELEGATION

Tarification du service
Compte rendu financier
Care Analytique
Compte d'exploitation
Compte de renouvellement

1 - Tarification du service

1.1 EVOLUTION MOYENNE DE LA FACTURE 120 M³ 2018/0219

Les factures adressées aux usagers sont conformes à l'arrêté du 10 juillet 1996.

EVOLUTION 2018/2019 EN € D'UNE FACTURE DE 120M³

	Quantité	Prix unitaire HT 2018	Prix unitaire HT 2019	Montant HT 2018	Montant HT 2019	Evolution 2018/2019
PART DELEGATAIRE						
Abonnement annuel	1	24.00 €	24.21 €	24.00 €	24.21 €	0.88 %
Consommation	120	0.3550 €	0.3581 €	42.60 €	42.97 €	0.87 %
PART COLLECTIVITE						
Abonnement annuel	1	11.89 €	11.89 €	11.89 €	11.89 €	0.00 %
Consommation	120	0.1847 €	0.1847 €	22.16 €	22.16 €	0.00 %
ORGANISMES PUBLICS						
Redevance pollution domestique	120	0.330 €	0.330 €	39.60 €	39.60 €	0.00 %
Preservation des ressources en eau	120	0.1700 €	0.1192 €	20.40 €	14.30 €	-29.90 %
TOTAL						
Total HT				160.65 €	155.13 €	-3.44 €
TVA à 5,5 %				8.84 €	8.53 €	-3.51 €
Total TTC pour 120 m³				169.49 €	163.66 €	-3.44 €

REPARTITION DU PRIX DE L'EAU POUR 120M³ (TARIF 2019)			
	Abt	Conso	Total
Part délégataire	24.21 €	42.97 €	67.18 €
Part collectivité	11.89 €	22.16 €	34.05 €
Total HT du Prix du Service	36.10 €	65.13 €	101.23 €
% de la part fixe			35.66 %

Répartition du prix – Tarifs 2019

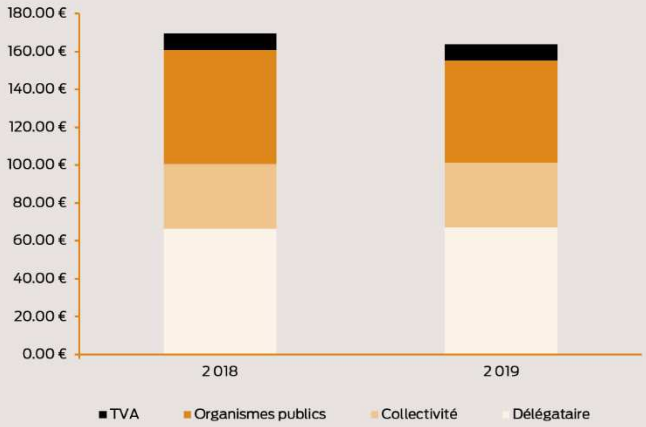

Evolution 2018/2019

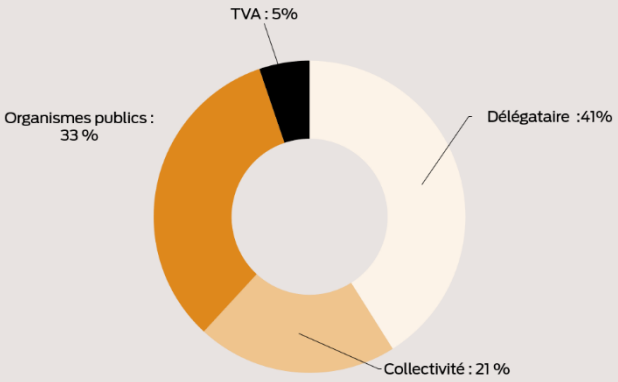

ACTUALISATION DU PRIX EN 2019

La formula d'actualisation du prix de l'eau en 2019 est la suivante.

$$k1n=0,15 + 0,53 \frac{ICHT\text{-}E}{ICHT\text{-}Eo} + 0,05 \frac{351\ 11407}{351\ 11407o} + 0,19 \frac{FD}{FDo} + 0,08 \frac{TP10a}{TP10ao}$$

ICHT-E: Indice du coût horaire du travail- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution

351 11407: Indice Electricité tarif bleu professionnel

FD: Frais divers

TP10a: Indice des travaux, canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux

Remarque:

35111407 : remplacé par "010534763" coefficient de raccordement 1,1722

Valeur des paramètres - Indices et Index de révision

Paramètres	Base		Paramètres	Année 2020	
	Valeur connue au 01/11/2017	Valeur du mois de		Valeur connue au 01/09/2019	Valeur du mois de
$ICHT\text{-}E_o$	109.8		ICHT-E	115.4	mars 2019
35111407_o	128.3		35111407 / 010534763	117.6	Juillet 2019
FD_o	102.5		FD2	102.8	mai 2019
$TP10a_o$	106.8		TP10a	110.8	mai 2019

k1n= 1,0343

Vous trouverez ci-dessous les frais d'accès au service:

	PART DU DELEGATAIRE (HT)			Variation
	Base	Année 2019	Année 2020	
Frais d'accès au service	48.50 €	48.93 €	50.16 €	2.51 %

2 - Compte rendu financier

2.1 PART COLLECTIVITE

Détail des sommes facturées aux abonnés de la collectivité (pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019).

	ABONNEMENTS FACTURES	ABONNEMENT EN € HT	M³	CONSOMMATIONS EN € HT	TOTAL HT
COMMUNE DE MARCHEPRIME					
Premier semestre 2019					
Abonnements	2 810.870	16 717.15 €			16 717.15 €
Consommations			38 325	7 078.65 €	7 078.65 €
Second semestre 2019					
Abonnements	1 121.540	6 662.03 €			6 662.03 €
Consommations			173 587	32 061.83 €	32 061.83 €
TOTAL 2019	**3 932.41**	**23 379.18 €**	**211 912**	**39 140.48 €**	**62 519.66 €**
AGUR					
Premier semestre 2019					
Abonnements	2 810.870	33 956.76 €			33 956.76 €
Consommations			38 325	13 719.93 €	13 719.93 €
Second semestre 2019					
Abonnements	1 121.540	13 571.08 €			13 571.08 €
Consommations			173 587	62 192.95 €	62 162.95 €
TOTAL 2019	**3 932.41**	**47 527.84 €**	**211 912**	**75 882.88 €**	**123 410.72 €**

> 2.1.1 Récapitulatif des étapes de facturation de l'exercice

Janvier 2019 :

> Facturation de l'abonnement du premier semestre 2019

> Facturation du solde des consommations de l'année 2018

Juin 2019 :

> Facturation de l'abonnement du deuxième semestre 2019

> Facturation des consommations estimées du premier semestre 2019

Novembre 2019 :

> Relève annuelle des compteurs

Janvier 2020 :

> Facturation de l'abonnement du premier semestre 2020

> Facturation du solde des consommations de l'année 2019

> 2.1.2 Reversements de la part collectivité corespondant à l'année 2019 arrêtés au 30 Avril 2020

Abonnements facturés en 2019	23 379.18 €
Consommations facturées en 2019	37 083.48 €
Total H.T	**60 462.66 €**
Reversement du 27/04/2020	27 208.20 €
Total des reversements su rexercice 2019	**27 208.20 €**
Part collectivité restant due aux émissions exercice 2019	**33 254.46 €**

> 2.1.3 Attestations de TVA enregistrées et encaissées avec justification des délais

Sans objet

2.2 FACTURATION AUX ABONNES

> 2.2.1 Liste détaillée des annulations

Liste des créances à analyser comme « irrécouvrables »

Sans objet

Liste des dégrèvements accordés au cours de l'exercice 2019

Les dégrèvements accordés au cours de l'exercice 2019 portent sur 1 193 m³. Ils concernent 1 abonné pour un montant total TTC de 3 753,73 € dont la part collectivité s'élève à 220,38 € HT et la part AGUR s'élève à 427,21 € HT.
Cette liste est disponible sur demande écrite au siège administratif de la société AGUR.

2.3 AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

> 2.3.1 Sommes facturées pour le compte de l'agence de l'eau au cours de l'exercice 2019

NATURE DE LA TAXE	M³	MONTANT FACTURE
Redevance pollution domestique	211 616	69 833.28 €
Préservation des ressources	211 912	25 305.14 €
	TOTAL 2019	**95 138.42 €**

> 2.3.2 Détail des achats et des ventes d'eau à des collectivités voisines

Sans objet

> 2.3.3 Sommes facturées au titre des travaux et prestations exécutés en application du contrat

TRAVAUX BRANCHEMENTS NEUFS 2019	NOMBRE REALISE	MONTANT DES TRAVAUX HT
Réalisation de branchements neufs	26	48 427.69 €
Fourniture et pose de compteur	64	13 079.31 €
	TOTAL 2019	**61 507.00 €**

3 – Compte d'exploitation

CHARGES

DESIGNATION	ANNEE 2018	ANNEE 2019
Achats	**18 333 €**	**13 219 €**
Achats d'eau		
Electricité	10 010 €	8 346 €
Produits de traitement	3 266 €	2 496 €
Carburants		
Fournitures	5 057 €	2 377 €
Fuites		
Produits		
Services extérieurs	**24 452 €**	**24 585 €**
Sous traitance générale	8 873 €	5 525 €
Analyses	2 458 €	3 105 €
Assurances Auto		
Assurance RC	480 €	480 €
Locations	7 982 €	8 723 €
Entretiens	4 659 €	6 752 €
Autres services extérieurs	**4 733 €**	**5 623 €**
Frais de contrôle		
Frais postaux	3 960 €	4 320 €
Télécommunications	291 €	278 €
Intérimaires	482 €	1 025 €
Autres		
Impôts, taxes et versements assimilés	**480 €**	**600 €**
Impôts directs		
Autres (Cvae -cfe)	480 €	600 €
Charges de personnel	**43 728 €**	**53 327 €**
Renouvellement de matériel	**9 674 €**	**1 955 €**
Matériel électromécanique	9 674 €	1 550 €
Branchements		405 €
Autres		
Télèrelève	**682 €**	**14 497 €**
Amortissements	682 €	11 544 €
Maintenance		2 953 €
TOTAL AVANT FRAIS	**102 082 €**	**113 806 €**
FRAIS GENERAUX	**15 312.30 €**	**17 070.90 €**
TOTAL GENERAL	**117 394.30 €**	**130 876.90 €**

PRODUITS

DESIGNATION	ANNEE 2018	ANNEE 2019
Ventes d'eau (1)	**113 278.62 €**	**123 410.72 €**
Abonnements	38 733.60 €	47 527.84 €
Consommations domestiques	74 545.02 €	75 882.88 €
Autres consommations		
Autres produits	**12 884.42 €**	**16 175.76 €**
Autres	2 276.22 €	6 418.02 €
Autres(fermetures, ouvertures...)	10 608.20 €	9 757.74 €
TOTAL GENERAL	**126 163.04 €**	**139 586.48 €**

(1) Ces comptes s'entendent hors redevances Agence de l'eau,etc.... et part collectivité.

ANNEXES

Office 365
SharePoint
Les documents du service
En image
GARA_LUDON_2017

Annexe 1 - Glossaire

HYDRAULIQUE

Capacité de production

La capacité de production d'une station est le volume d'eau qu'il est possible de produire et traiter sur cette usine en considérant un fonctionnement journalier de 20h.

By-pass

Un by-pass est un ouvrage généralement composé d'une canalisation et d'accessoires permettant l'isolement de cette canalisation. Un by-pass permet d'assurer l'alimentation en eau potable en aval d'un équipement (réservoir, compteur, chaîne de traitement, etc...) qui a été arrêté à cause d'un dysfonctionnement ou d'une opération de maintenance.

Télégestion

La télégestion est un outil de suivi et de contrôle à distance des ouvrages de traitement et de distribution d'eau. L'automate de télégestion situé sur les ouvrages récupère les données de fonctionnement des équipements de l'ouvrage puis relaye ces informations à un superviseur central (ordinateur équipé d'un logiciel de centralisation des données). Cette télégestion permet d'alerter un agent d'astreinte via son téléphone mobile en cas de dysfonctionnement d'un des équipements.

Sectorisation

La sectorisation est un outil permettant de mesurer les flux hydrauliques transitant dans un réseau d'eau potable. Elle se compose généralement d'appareils permettant de quantifier ces flux (compteurs mécaniques ou débitmètres électromagnétiques) et de dispositifs permettant de relayer ces informations sur un superviseur central (télégestion).

QUALITE

Turbidité

La turbidité mesure le caractère trouble d'une eau. Le caractère « trouble » de l'eau est défini par la quantité de matières organiques qui la composent. Plus cette quantité de matières organiques est importante, plus le risque de contamination bactériologique de l'eau est grand.

Filtration sur neutralite

La neutralite est un matériau riche en carbonate de calcium qui permet de rééquilibrer le pH d'une eau trop agressive. Ces eaux agressives ont tendance à attaquer les différents métaux des canalisations d'eau potable. Ces eaux trop agressives percolent au travers d'un filtre de neutralite et se chargent en carbonate de calcium.

Déferrisation

La déferrisation consiste à réduire la concentration en fer d'une eau trop chargée. La présence de fer en trop grande quantité dans l'eau provoque une coloration orangée de l'eau et confère un mauvais goût à l'eau consommée. Les dépôts de fer dans les canalisations peuvent être des sièges de développement de micro-organismes. Le traitement du fer se fait généralement par le biais d'une oxydation par un réactif compatible (permanganate de potassium, chlorure ferrique, etc..) et une filtration sur sable du fer coagulé.

Désinfection de l'eau

Des micro-organismes (bactéries, virus) peuvent se développer dans un réseau d'eau potable. Afin d'éviter toute contamination de ce type, une désinfection de l'eau est réalisée. Cette désinfection se fait par l'injection d'un réactif (chlore, bioxyde de chlore) ou par rayonnement ultra-violet.

Analyse réglementaire

Les analyses réglementaires sont réalisées par les services de l'État (Agence Régionale de Santé) de façon à s'assurer que l'eau est potable en tout point du réseau de distribution. Le nombre et la fréquence de ces analyses sont variables suivant l'unité de distribution.

Autocontrôle

Le programme d'autocontrôle est réalisé par l'exploitant du réseau d'eau potable de façon à s'assurer que l'eau est de bonne qualité sur l'ensemble du réseau de distribution. Ce programme n'est pas inscrit dans un planning réglementaire.

GESTION CLIENTELE

Abonnement

L'abonnement est le contrat qui lie une personne physique ou morale à l'exploitant du réseau d'eau potable. Un abonnement correspond à un seul compteur d'eau (point de desserte).

Volumes achetés/vendus en gros

Les volumes achetés ou vendus en gros sont les volumes achetés à un service extérieur ou vendus à un service d'eau extérieur. On parle également de volumes importés ou exportés.

Volumes de services

Les volumes de services sont les volumes utilisés pour l'exploitation du réseau d'eau potable (essais de fonctionnement des poteaux incendie, nettoyage réservoir, purge réseau, etc...)

Annexe 2 – Synthèse de la qualité de l'eau

COMMUNE MARCHEPRIME

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : MARCHEPRIME

Synthèse de l'année 2019

0016
000431

L'eau distribuée sur la commune de MARCHEPRIME provient de deux forages profonds "Bourg" et "Croix d'Hins" captant la nappe de l'Oligocène. Elle subit un traitement d'aération et de désinfection avant sa distribution sur le réseau. Les 2 forages sont dotés des périmètres de protection. La société AGUR assure l'exploitation de la production et de la distribution de l'eau.

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 17 analyses bactériologiques et 17 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/L	Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).	Eau peu calcaire. Valeur moyenne : 13,14 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.	Valeur moyenne relevée : 0,13 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.	La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.
PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

- ARES indicateur 2019.rep - Edition du 18 févr. 2020

UGE : 0016 COMMUNE MARCHEPRIME

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : MAIRIE DE MARCHEPRIME
Adr : MAIRIE
3 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
33380 MARCHEPRIME

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
033000371	BOURG	230	OO	TE		12/11/1996		07/03/2000	100%
033001373	CROIX D'HINS	423	OO	TE		14/11/1996		07/03/2000	100%
Indice consolidé /UGE									**100,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
033000788	BOURG	TTP	227	2		2	
033002037	CROIX D'HINS	TTP	423	3		3	
033000431	MARCHEPRIME	UDI	4663	12		12	
Total				**17**		**17**	
Taux de conformité				***100,0 %***		***100,0 %***	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

0016

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale
Service santé environnementale

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2019

Unité de Gestion et d'Exploitation :

COMMUNE MARCHEPRIME

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

103 Bis rue Belleville-CS91704-33063 BORDEAUX Cedex
Tél : 09 69 37 00 33 - Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

SOMMAIRE

1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

2 - Organisation de l'alimentation en eau de(s) unité(s) de distribution

3 - Situation administrative des captages

4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource

5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée

6 - Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés (1)

7 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion - années 2019 - 2018 - 2017

8 - Conclusion sanitaire par unité de distribution

9 - Recommandations et conclusion pour l'unité de gestion

10 - Liste des sigles

NOTE IMPORTANTE :

(1) La partie 6 n'est présente que dans le cas où au moins un dépassement de norme a été constaté au cours du contrôle sanitaire.

1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure. Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est évaluée à partir de la recherche de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale (Coliformes totaux, Eschérichia coli, Entérocoques).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution (UDI) est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année.

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.
En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par les codes de l'environnement et de la santé publique, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le Code de la Santé Publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, l'eau est qualifiée de calcaire.

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, et ammoniaque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor joue un rôle bénéfique dans la prévention de la carie dentaire à faible dose, mais peut faire apparaître à des teneurs plus importantes un risque de fluorose osseuse ou dentaire (douleurs articulaires, tâches noirâtres sur les dents, ...).

Les paramètres organoleptiques permettent d'évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Le caractère agressif de l'eau peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau destinée à la consommation humaine est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés.

Outre, l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant et la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE), les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par le laboratoire départemental d'analyses de Gironde dans le cadre d'un marché public.

En cas de dépassement des exigences de qualité réglementaires (limites et références), l'exploitant et la PRPDE sont immédiatement informés et doivent prendre les mesures de correction nécessaires. L'autorité sanitaire est informée des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant.

Information des usagers

Ce bilan annuel adressé par l'ARS doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant et la PRPDE.

L'ensemble des résultats d'analyse du contrôle sanitaire est accessible sur le site Internet du ministère chargé de la santé à l'adresse www.eaupotable.sante.gouv.fr.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années 1950 pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années 1970 pour les branchements publics. A ce titre, il a été demandé aux PRPDE de remplacer tous les branchements publics en plomb dont l'échéance était le 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 55°C minimum et à 50°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches et remplacer les filtres de robinet (si l'état d'usure le nécessite).

2 - Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public communal mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut être réalisée soit en régie, communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :
Il s'agit de la ressource : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau
Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau traitée en sortie de station de traitement-production (TTP).

Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, la qualité de l'eau est évaluée au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. La distribution de l'eau
Une unité de distribution (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène,
les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Le bilan annuel de la qualité

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution.

Pour votre unité de gestion le bilan concerne la (les) unité(s) de distribution suivante(s) :

MARCHEPRIME

3 - Situation administrative des captages

Rappels règlementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont définis lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous, résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : COMMUNE MARCHEPRIME

Descriptif du ou des captages			Situation administrative			
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
BOURG	FORAGE	MARCHEPRIME	08267X0014	12/11/1996	27/01/2000	07/03/2000
CROIX D'HINS	FORAGE	MARCHEPRIME	08267X0038	14/11/1996	27/01/2000	07/03/2000

4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 %	Aucune action
20 %	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours
40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu
50 %	Dossier recevable déposé en préfecture
60 %	Arrêté préfectoral
80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

La collectivité doit mettre en œuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Au delà de 80 %, l'évolution de l'indicateur d'avancement pour une ressource est accordée par l'ARS DD33 sous l'entière responsabilité de la PRPDE et sur la base de son engagement et d'un suivi annuel.

Gestionnaire du ou des captages : COMMUNE MARCHEPRIME

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)	Indice consolidé / UGE (**)
BOURG	MARCHEPRIME	08267X0014	07/03/2000	1,00	230	230	
CROIX D'HINS	MARCHEPRIME	08267X0036	07/03/2000	1,00	423	423	
Total : 2					**653**	**653**	**100,0 %**

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage
(**) Indice consolidé / UGE : somme des indices pondérés de l'UGE / somme de débits de l'UGE

5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Unité de Distribution : MARCHEPRIME

Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					17	0,00		3,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					17	0,00		3,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	17	0,00		0,00	
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU /100ML	n/(100mL)				0,00	1	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			17	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			17	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg/(Pt)/L				15,00	17	0,00	0,39	5,00	
ODEUR (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	17	0,00	0,03	0,27	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	17	10,90	18,10	24,10	
TEMPÉRATURE DE MESURE DU PH	°C					17	16,80	20,33	22,70	
MINERALISATION										
CALCIUM	mg/L					2	43,00	43,00	43,00	
CHLORURES	mg/L				250,00	5	24,00	24,00	24,00	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	17	344,00	352,92	361,00	
MAGNÉSIUM	mg/L					2	5,80	5,87	5,90	
POTASSIUM	mg/L					2	2,30	2,30	2,30	
SODIUM	mg/L				200,00	2	18,00	18,35	19,00	
SULFATES	mg/L				250,00	5	2,20	2,48	2,70	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg/(CO2)/L					2	2,90	2,93	2,95	
CARBONATES	mg/(CO3)/L					2	0,00	0,00	0,00	
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4				1,00	2,00	2	2,00	2,00	2,00	
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					2	170,00	170,00	170,00	
PH	unité pH			6,50	9,00	17	7,10	7,99	8,20	
PH EQUILIBRE CALCULÉ À 20°C	unité pH					2	7,82	7,83	7,84	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					2	0,00	0,00	0,00	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					5	14,20	14,44	14,80	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					5	13,10	13,14	13,20	
FER ET MANGANESE										
FER TOTAL	µg/L				200,00	17	13,00	52,54	200,00	
MANGANÈSE TOTAL	µg/L				50,00	2	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : **MARCHEPRIME** Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité mini	Limites de qualité maxi	Références de qualité mini	Références de qualité maxi	Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	17	0,00	0,00	0,03	
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			5	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			5	0,00	0,00	0,00	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			6	0,00	0,00	0,00	
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS										
BENZÈNE	µg/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00	
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS										
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	µg/L		0,50			3	0,00	0,00	0,00	
DICHLOROÉTHANE-1,2	µg/L		3,00			2	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
TRICHLOROÉTHYLÈNE	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES										
ACRYLAMIDE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
EPICHLOROHYDRINE	µg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00	
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU										
BENZO(A)PYRÈNE *	µg/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00	
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	µg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00	
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	µg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00	
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	µg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00	
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	µg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00	
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	µg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00	
METABOLITES DES TRIAZINES										
ATRAZINE-DÉISOPROPYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TERBUTHYLAZIN DÉSÉTHYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.										
ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00	
ANTIMOINE	µg/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00	
ARSENIC	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
BARYUM	mg/L				0,70	2	0,03	0,03	0,03	
BORE MG/L	mg/L		1,00			2	0,02	0,02	0,02	
CADMIUM	µg/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00	
CHROME TOTAL	µg/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00	
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	1	0,01	0,01	0,01	
CYANURES TOTAUX	µg(CN)/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00	
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			2	0,11	0,13	0,14	
MERCURE	µg/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00	
NICKEL	µg/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00	
PLOMB	µg/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00	
SÉLENIUM	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	5	0,71	0,77	0,93	

Unité de Distribution : **MARCHEPRIME** Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...										
ACETOCHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ALACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CYMOXANIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DIMÉTHÉNAMIDE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ESA ACETOCHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ESA ALACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ESA METAZACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ESA METOLACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
METAZACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
MÉTOLACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ORYZALIN	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXA ACETOCHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXA ALACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXA METAZACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXA METOLACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PROPACHLORE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ZOXAMIDE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES										
2,4-D	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
MÉCOPROP	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TRICLOPYR	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES CARBAMATES										
CARBARYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CARBENDAZIME	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CARBOFURAN	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FENOXYCARBE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
INDOXACARBE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
IPROVALICARB	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PYRIMICARBE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : **MARCHEPRIME** Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PESTICIDES DIVERS										
ACLONIFEN	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
AMPA	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
BÉNALAXYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
BENTAZONE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
BROMACIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CARFENTRAZONE ÉTHYLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CHLOROTHALONIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CLOPYRALID	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CYPRODINIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DIMÉTHOMORPHE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DINOCAP	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DIQUAT	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FLUMIOXAZINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FLUROXYPIR-MEPTYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FOSETYL-ALUMINIUM	µg/L		0,10			0	0,00	0,00	0,00	
GLUFOSINATE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
GLYPHOSATE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
IMIDACLOPRIDE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
IPRODIONE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ISOXAFLUTOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXADIXYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
OXYFLUORFENE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PARAQUAT	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PENDIMÉTHALINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PHTHALIMIDE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PROCHLORAZE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PYRIMÉTHANIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
QUINOXYFEN	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
SULFOSATE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TÉTRACONAZOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TÉTRAHYDROPHTHALIMIDE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	µg/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00	
VINCHLOZOLINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS										
DICAMBA	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
IOXYNIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PENTACHLOROPHÉNOL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES ORGANOCHLORES										
ALDRINE	µg/L		0,03			2	0,00	0,00	0,00	
DIELDRINE	µg/L		0,03			2	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN ALPHA	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN BÉTA	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ENDOSULFAN TOTAL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
HCH GAMMA (LINDANE)	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
HEPTACHLORE	µg/L		0,03			2	0,00	0,00	0,00	
HEPTACHLORE ÉPOXYDE	µg/L		0,03			2	0,00	0,00	0,00	
OXADIAZON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	

Unité de Distribution : **MARCHEPRIME** Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES										
CHLORPYRIPHOS ÉTHYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CHLORPYRIPHOS MÉTHYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PROPARGITE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES PYRETHRINOIDES										
ALPHAMÉTHRINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DELTAMÉTHRINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
LAMBDA CYHALOTHRINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES STROBILURINES										
AZOXYSTROBINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
KRESOXIM-MÉTHYLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PYRACLOSTROBINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES SULFONYLUREES										
FLAZASULFURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
METSULFURON MÉTHYL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
NICOSULFURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRIAZINES										
ATRAZINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CYANAZINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
HEXAZINONE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
SIMAZINE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TERBUTHYLAZIN	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRIAZOLES										
AMINOTRIAZOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
CYPROCONAZOL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
EPOXYCONAZOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FENBUCONAZOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FLUDIOXONIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FLUSILAZOL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
MYCLOBUTANIL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TÉBUCONAZOLE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
TRIADIMÉNOL	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES TRICETONES										
SULCOTRIONE	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES										
CHLORTOLURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
DIURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
FLUFÉNOXURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
ISOPROTURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
LINURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
MONURON	µg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION										
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					17	0,10	0,23	0,43	
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					17	0,16	0,25	0,46	

Unité de Distribution : **MARCHEPRIME** Code : 000431

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Observations
		mini	maxi	mini	maxi					
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION										
BROMATES	µg/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00	
BROMOFORME	µg/L		100,00			2	0,77	2,35	3,20	
CHLORODIBROMOMÉTHANE	µg/L		100,00			2	1,70	4,17	5,50	
CHLOROFORME	µg/L		100,00			2	1,20	0,78	1,20	
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	µg/L		100,00			2	1,20	2,37	3,00	
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	µg/L		100,00			2	3,67	9,67	12,90	

8 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion - années 2019 - 2018 - 2017

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : BOURG	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	7,00

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : CROIX D'HINS	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	7,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : MARCHEPRIME	
2017	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	13,00
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	12,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	12,00
	Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	37,00

Conformité générale sur les trois dernières années :	100,00 %
Nombre de Prélèvement total :	51

Délégation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale

8 - Conclusion sanitaire par unité de distribution

Unité de distribution : **MARCHEPRIME**

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

COMMENTAIRES : Au niveau des références de qualité, il n'a pas été enregistré de dépassement pour les paramètres recherchés.

Délégation départementale de la Gironde

9 - Recommandations pour l'unité de gestion

Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE)

Dans le cadre du Plan Régional de Santé Environnement de Nouvelle-Aquitaine (PRSE), l'ARS incite les personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE) à mettre en œuvre les Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE). Cette démarche, relevant d'une stratégie générale de prévention basée sur l'évaluation et la gestion des risques, couvrant toutes les étapes de l'approvisionnement en eau, du captage au consommateur, est le moyen le plus efficace pour garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Le PGSSE est un dispositif innovant de sécurité sanitaire et de gestion préventive des risques sanitaires qui doit être dynamique et pratique en valorisant les démarches existantes. Dans le cadre d'une journée d'acculturation, l'ARS a mis à disposition des PRPDE un cahier des charges technique applicable au PGSSE.

Sécurité Sanitaire vis-à vis des actes de malveillance

Au niveau des installations de production et de distribution de l'eau des efforts doivent être poursuivis en matière de sécurité sanitaire vis-à-vis des actes de malveillance. Les installations d'eau restent des lieux très vulnérables et nécessitent la mise en place d'alarme ou d'autres systèmes au niveau des sites ou des accès directs à l'eau qui permettent une alerte immédiate de l'exploitant ou de la PRPDE en cas d'effraction et la mise en œuvre de mesures préventives.

Chlorure de vinyle monomère (CVM)

La PRPDE est tenue de mettre en place un plan d'échantillonnage afin d'identifier le risque lié au chlorure de vinyle monomère (CVM) sur l'eau distribuée par des canalisations en PVC posées avant 1980. Sur les parties de réseau où ont été mesurés des dépassements de la limite de qualité pour le CVM des actions correctives doivent être mises en place (purge, maillage, tubage, remplacement de canalisation). Si aucune mesure correctrice ne peut être mise en place rapidement ou ne s'avère efficace, des mesures de restrictions d'usages (boisson et préparation des repas) avec information de la population concernées devront être prises.

Recensement des cas groupés de gastro-entérites aiguës médicalisées (GeAm)

Depuis décembre 2018, Santé Publique France met à disposition de l'ARS le recensement des cas groupés de gastro-entérites aiguës Médicalisées (GeAm) détectés par unité de distribution (UDI) et par commune. L'ARS réalisera alors une enquête environnementale de manière rétrospective (de 2 à 6 mois après les signaux sanitaires) auprès du responsable (président du syndicat, maire, président de communauté et exploitant) de l'UDI concernée pour valider de manière conclusive l'origine hydrique. Si votre UDI est concernée, il vous sera demandé des informations sur le fonctionnement des installations de production d'eau (traitement, panne, teneur en chlore…) pour, le cas échéant, mettre en œuvre des actions correctives.

Signé à Bordeaux le 21 février 2020

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal

GISELE DEJEAN

10 - Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélange de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de Gestion et d'Exploitation

Annexe 3 - Synthèse réglementaire

La synthèse réglementaire suivante est une liste non exhaustive des textes réglementaires parus en 2019 dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

1.1 BIODIVERSITE

Décret nº 2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif au remplacement de l'Agence française pour la biodiversité par l'Office français de la biodiversité

La loi nº 2019-773 du 24 juillet 2019 a créé l'Office français de la biodiversité en vue de rapprocher les expertises complémentaires de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage au service de la reconquête pour la biodiversité et de renforcer l'exercice de la police de l'environnement. Ce nouvel établissement résulte de la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Le décret nº 2019-1580 du 31 décembre 2019 en fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039726400&categorieLien=id

1.2 SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE)

Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 relatif à la délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Cet arrêté porte sur la délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (JO du 2 août 2019) Il s'agit de la modification à compter du 1er janvier 2020 de l'annexe 2 de la carte de délimitation des bassins ou groupements de bassins et de la liste de communes incluses dans les bassins ou groupements de bassins (disponible sur le site internet http://www.sandre.eaufrance.fr ("circonscriptions administratives de bassin") et sur le site internet des agences de l'eau.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038864243

1.3 CAPTAGES D'EAU

La loi nº 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé aborde les captages d'eau

Le livre III de la partie du code de la santé publique a été modifié. Ont été insérés deux alinéas ainsi rédigés : « Les captages d'eau d'origine souterraine dont le débit exploité est inférieur, en moyenne annuelle, à 100 mètres cubes par jour font également l'objet d'un simple périmètre de protection immédiate établi selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la santé. » et « Lorsque les résultats d'analyses de la qualité de l'eau issue des points de prélèvement mentionnés au troisième alinéa du présent article ne satisfont pas aux critères de qualité fixés par l'arrêté mentionné au même troisième alinéa, établissant un risque avéré de dégradation de la qualité de l'eau, un périmètre de protection rapprochée et, le cas échéant, un périmètre de protection éloignée, mentionnés au premier alinéa, sont adjoints au périmètre de protection immédiate. ».

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821260&categorieLien=id

1.4 QUALITE DE L'EAU DE CONSOMMATION

Instruction n° DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine (BO Santé 2019/8 du 15/09/2019)

Cette instruction définit les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH), que la limite de qualité en chrome total dans l'eau soit ou non dépassée. Ces modalités de gestion des risques sanitaires relèvent des articles R 1321-26 à R 1321-30 du code de la santé publique. Ces missions sont exercées par les agences régionales de santé, en lien avec les personnes responsables de la production ou de la distribution de l'eau.

https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_p000.pdf

1.5 FACTURES DE DSITRIBUTION DE L'EAU

Arrêté du 20 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées. Cet arrêté et applicable à compter du 1er juillet 2019

L'Arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées est modifié pour imposer que pour les factures basées sur une consommation réelle relevée au compteur, « le montant du volume consommé est mentionné, le cas échéant, pour chaque période tarifaire ».

En outre, lorsque la facture couvre plusieurs périodes tarifaires et que les volumes facturés pour chaque période ne sont pas, soit déterminés par relevé du compteur à la date de changement de tarifs (en général par relevé à distance) soit calculés proportionnellement à la durée de chaque période (méthode dite du prorate temporis), il y a désormais une obligation d'accompagner la facture d'une notice d'information spécifique sur le mode de répartition retenu.

La notion de « période tarifaire » correspond à la période pendant laquelle un tarif s'applique : il y en a donc autant que de tarifs différents prévus, que ce soit en cas de changement de tarif adopté par la collectivté, d'une tarification saisonnière ou encore d'une révision du tarif ou changement de délégataire.

Ces nouvelles dispositions s'imposent à compter du 1er juillet 2019.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037738062&categorieLien=id

1.6 SECURITE ET TRAVAUX

Arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) (JO du 25 juillet 2019)

Cet arrêté fixe la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) en application du décret du 15 février 2012. Les compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux sont définies selon 3 profils : profils opérateurs, profil encadrant et profil concepteur.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038812008&categorieLien=id

Annexe 4 - Indicateurs règlementaires

Le décret n°2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 ont modifié les modalités de réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement appelé également « rapport du Maire ». Depuis 2008, indépendamment de la taille du service, les collectivités sont dans l'obligation de présenter des indicateurs de performance du service.

Uniquement une partie de ces indicateurs est liée à l'exécution des missions confiées au délégataire du service d'eau potable. Le calcul des indicateurs est détaillé sur le site internet www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

Des clefs de consolidation sont associées à certains indicateurs de façon à calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel.

CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLE DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLE
D102.0	Prix du service TTC au m³ pour 120 m³	1.38 €	Sans objet	
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 jour	Sans objet	
CODE FICHE DESCRIPTIVE	**INDICATEURS DE PERFORMANCE**	**VALEUR DE L'INDICATEUR**	**CLE DE CONSOLIDATION**	**VALEUR DE LA CLE**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	-	-
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	-	-
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90		
P104.3	Rendement réglementaire du réseau de distribution	86.34 %	Sommes des volumes consommés et vendus	216 945 m³
			Sommes des volumes achetés et produits	251 271 m³
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2.85	Linéaire du réseau d'adduction	38.9 km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	2.42	Linéaire du réseau d'adduction	38.9 km
	Estimation des volumes consommés autorisés non comptés	2 090 m³		
P107.2	***Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable***	***Donnée collectivité***	***Sans objet***	
P108.3	***Indice d'avancement de la protection des ressources en eau***	***100 %***		
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds du service	0.00 €	Sans objet	

CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLE DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLE
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0.46 ‰	Nombre d'abonnés desservis	2 147
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98 %	Nombre d'abonnés desservis	2 147
P153.2	***Durée d'extinction de la dette de la collectivité***	***Donnée collectivité***	***Epargne brute annuelle***	***Donnée collectivité***
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2.50 %	Montant total des factures émises au titre de l'année N-1	Non connu
P155.1	Taux de réclamations	5.82 ‰	Nombre d'abonnés desservis	2 147

* Les indicateurs notés en italique et gras sont du ressort de la collectivité

Nous détaillons ci-après le mode de renseignement ou de calcul des indices de performance qui sont moins couramment utilisés.

> D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Le délai est exprimé en heures ou en jours. Le délai visé est celui courant entre la date de réception par l'opérateur de la demande d'ouverture de branchement émanant de l'abonné et la date maximale de mise à disposition de l'eau au point de livraison de l'abonné.

> P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	NOTATION
PLAN DES RESEAUX	
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (captages, points de mesure, etc..)	10/10
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour des réseaux	5/5
INVENTAIRE DES RESEAUX	
Existence d'un inventaire détaillé (matériaux, classification, linéaire...) des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les matériaux et diamètre (1 point par tranche de 10%)	5/5
Existence d'une information sur les dates de pose des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les dates de pose (1 point par tranche de 10%)	5/5
SOUS TOTAL	**45**
Pour bénéficier des points supplémentaires en relation avec les articles ci-dessous il faut totaliser 40 points sur les 45 possibles en première partie.	
AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX	
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes, PI) et servitudes de réseaux	10/10
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants	10/10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0/10
Pour chaque branchement, caractéristiques du compteur d'eau	0/10
Identification des secteurs de perte d'eau, date et nature des réparations	10/10
Localisation à jour des autres interventions (réparation, purges et renouvellement)	10/10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif sur 3 ans)	0/10
Existence d'une modélisation hydraulique de réseau	5/5
NOTATION FINALE 90/120	

> P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés

$$\frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau de desserte X 365}}$$

Avec : volumes mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros

> Estimation des volumes consommés autorisés non comptés

Document ASTEE

	VOLUME UTILISE PAR	METHODE D'ESTIMATION		GRANDEUR
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X durée X 60m³/heure		7 à 10 m³/an/unité
	Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m³/heure		
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Service des Espaces verts :		
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation	
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :		
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10 % des fontaines avec des compteurs et extrapolation	
	Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb de rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X Débit à estimer	2m³/rotation /Camion
	Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X Volume d'un réservoir		2 à 5 m³ par jour et par unité
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service		
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10 % du volume total utile du réservoir	
	Désinfection après travaux	- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection, et 3 pour le rinçage après désinfection) - pour les branchements : nombre de branchements x 0.20 m³		
	Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : - Nombre de purges X Durée X 2.5 m³/h - Purges hors gel : 0.3 m³/heure x Nb de jours d'ouverture x Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation	
	Surpresseurs et pissettes	Nombre de pompes X Débit à estimer ou Nombre de pissettes X Débit à estimer		90 m³/an/pompe
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs x Débit à estimer		65 à 80l/h, soit 570 à 700 m³/an/Analyseur
	Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité		

> P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

$$\text{Indice} = \frac{\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}}{\text{5 X longueur du réseau de desserte}} \text{ X 100}$$

> Le linéaire considéré comme linéaire renouvelé pour le calcul de l'indicateur est égal au linéaire renouvelé, auquel il convient d'ajouter les linéaires remplacés à l'occasion de renforcement, ainsi que les réhabilitations, si ces opérations sont reconnues avoir pour effet d'en prolonger la durée de vie d'une durée équivalente à celle de la pose d'un réseau neuf

> Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisées dans le renouvellement.

> Il convient d'additionner les linéaires renouvelés d'une part par la collectivité et d'autre part par l'opérateur, sur le périmètre considéré

> P108.3 : Indice d'avancement de protection de la ressource

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

> 0 % Aucune action

> 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

> 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

> 50 % Dossier déposé en préfecture

> 60 % Arrêté préfectoral

> 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

> 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

> P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

$$\frac{\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance}}{\text{Nombre d'abonnés}}$$

> P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre d'ouvertures de branchements réalisés dans les délais}}{\text{Nombre total d'ouvertures}} \text{ X 100}$$

> P153.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité

> En-cours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et/ou production) divisé par l'épargne brute annuelle

> Remarque importante : l'endettement indirect résultant de l'adhésion de la collectivité à un EPCI ou à un syndicat mixte lui-même endetté n'est pas pris en compte

> P155.1 : Taux de réclamations

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre de réclamations écrites}}{\text{Nombre d'abonnés}} \text{ X 1000}$$

LE SERVICE PUBLIC DE L'

EAU

PAR AGUR

service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2019

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

SALLES - MIOS (SIEA)

Copyright : Antoine Meyssonnier

Sommaire

1 | Synthèse de l'année 5

1.1 L'essentiel de l'année 7
1.2 Les chiffres clés SALLES 8
1.3 Les chiffres clés MIOS 9
1.4 Les indicateurs de performance 10
1.4.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007 11
1.4.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL 12
1.4.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 13
1.5 Les évolutions réglementaires 15
1.6 Les perspectives 17

2 | Présentation du service 19

2.1 Le contrat 21
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 22
2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 22
2.2.2 La gestion de crise 23
2.2.3 La relation clientèle 23
2.3 L'inventaire du patrimoine 25
2.3.1 Le système d'eau potable 25
2.3.2 Les biens de retour 25

3 | Qualité du service 37

3.1 Le bilan hydraulique 39
3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable 39
3.1.2 Les volumes prélevés 39
3.1.3 Les volumes d'eau potable produits 40
3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés 41
3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève 41
3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève 42
3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007) 43
3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2 46
3.1.9 Les volumes de pointes 46
3.2 La qualité de l'eau 47
3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 47
3.2.2 Le plan Vigipirate 47
3.2.3 La ressource 48
3.2.4 La production 50
3.2.5 La distribution 51
3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 52
3.3 Le bilan d'exploitation 53
3.3.1 La consommation électrique 53
3.3.2 Le nettoyage des réservoirs 54
3.3.3 Les autres interventions sur les installations 55
3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution 55
3.3.5 La recherche des fuites 58
3.4 Le bilan clientèle 59
3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle 59
3.4.2 Le nombre de clients 59
3.4.3 Le nombre d'abonnements 60
3.4.4 Les volumes vendus 60
3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs 61
3.4.6 La typologie des contacts clients 62
3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients 63
3.4.8 L'activité de gestion clients 63
3.4.9 La relation clients 64
3.4.10 L'encaissement et le recouvrement 67
3.4.11 Le fonds de solidarité 69

3.4.12 Les dégrèvements ... 70
3.4.13 La mesure de la satisfaction client ... 70
3.4.14 Le prix du service de l'eau potable ... 73

4 | Comptes de la délégation ... 75

4.1 Le CARE ... 77
4.1.1 Le CARE ... 77
4.1.2 Le détail des produits ... 78
4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration ... 78
4.2 Les reversements ... 87
4.2.1 Les reversements à la collectivité ... 87
4.2.2 Les reversements de T.V.A. ... 87
4.3 La situation des biens et des immobilisations ... 88
4.3.1 La situation sur les compteurs ... 88
4.4 Les investissements contractuels ... 90
4.4.1 Le renouvellement ... 90

5 | Votre délégataire ... 93

5.1 Notre organisation ... 96
5.1.1 La Région ... 96
5.1.2 Nos implantations ... 97
5.1.3 Nos moyens humains ... 98
5.1.4 Nos moyens matériels ... 99
5.1.5 Nos moyens logistiques ... 99
5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale ... 100
5.2 La relation clientèle ... 102
5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients ... 102
5.2.2 Le site internet et l'information client ... 103
5.3 Notre système de management ... 106
5.4 Notre démarche développement durable ... 109
5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité ... 112
5.5 Nos offres innovantes ... 113
5.5.1 Notre organisation VISIO ... 113
5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation ... 114
5.6 Nos actions de communication ... 116
5.6.1 Les actions de communications pour votre Région ... 116
5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France ... 118

6 | Annexes ... 123

1 | Synthèse de l'année

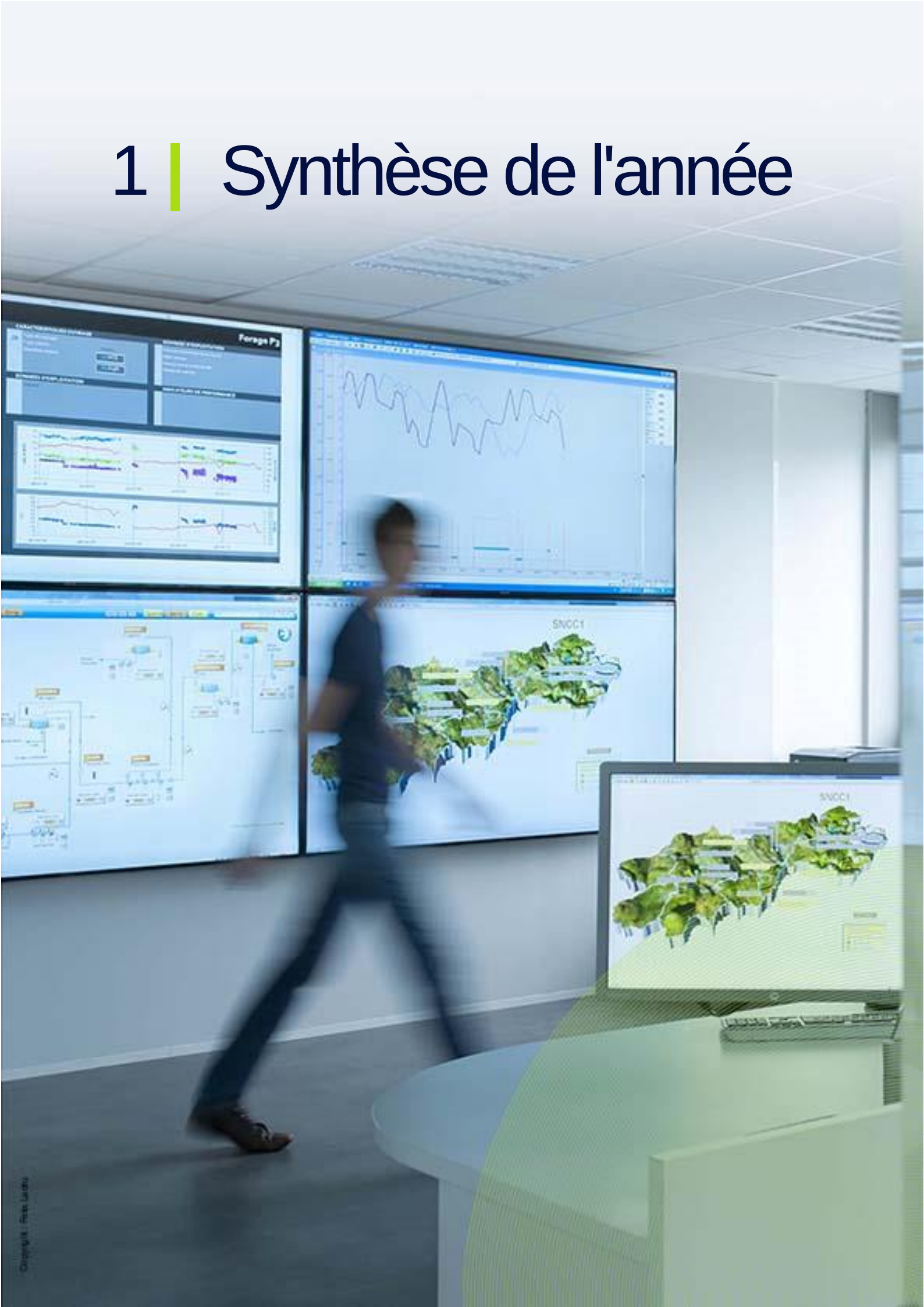

1.1L'essentiel de l'année

2019	
Mois	
Janvier	23/01/19 : Réparation casse canalisation Rue de la Haute Lande à Salles
Février	03/02/19 : Réparation casse canalisation Avenue de la République à Mios 26/02/19 : Réparation casse canalisation Allée du Champs de foire à Salles
Mars	13/03/19 : Réparation casse canalisation Route de Caplanne à Salles
Mai	Remise en service de l’AEP Stade.
Juin	Renouvellement de la pompe de forage de l’AEP Stade. 03/06/19 : Réparation casse canalisation Rue de la Haute Lande à Salles
Juillet	Résolution des problèmes de désinfection de l’eau sur l’AEP Lacanau de Mios.
Août	Mios Arnautilles : Enquête complément sectorisation Mios La Saye : Mise en place purge et réglage purge automatique
Septembre	Salles Lezardiere : Suivi chantier renouvellement AEP
Novembre	19/11/19 : Réparation casse canalisation place du 8 Mai 28/11/19 : Réparation casse canalisation Rue des Navaries à Mios

1.2Les chiffres clés SALLES

3 101 clients desservis

339 267 m³ d'eau facturée

84,2 % de rendement du réseau de distribution

2,02 m³/km/j de pertes en réseau

93,3 km de réseau de distribution d'eau potable

1,55442 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.3Les chiffres clés MIOS

4 596 clients desservis

567 683 m³ d'eau facturée

84,2 % de rendement du réseau de distribution

2,02 m³/km/j de pertes en réseau

139,6 km de réseau de distribution d'eau potable

1,55442 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

1.4Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs
Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.4.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 SALLES				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	7 157	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	3 101	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	93,3	Km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,55442	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	84,18	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	72,6	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	2,1	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	2,02	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	3	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0,0002	Euros par m³ facturés	A

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 MIOS				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	10 078	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	4 596	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	139,6	Km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,55442	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	86	%	A

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 MIOS				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	84,18	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	72,6	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	2,1	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	2,02	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	9	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0,0003	Euros par m³ facturés	A

1.4.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL SALLES				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	6,57	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,3	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	%	A

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL MIOS				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	8,23	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,52	%	A
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	Nombre	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.4.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E SALLES				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E MIOS				
Thème	**Indicateur**	**2019**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

1.5Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE

COMMANDE PUBLIQUE

- Entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019
- Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000€HT
- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
- Faculté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération de déléguer par convention leurs compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre
- Pérennisation de la tarification sociale et encadrement des modalités de son financement par les collectivités
- Réforme des procédures civiles d'exécution

Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant la norme GSM Data et RTC

Les systèmes de télésurveillances dans le domaine de l'eau utilisent depuis plusieurs décennies les réseaux RTC et GSM Data (CSD) pour communiquer et transmettre l'état des installations. Il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service de celles-ci.

Arrêt du GSM Data (CSD)

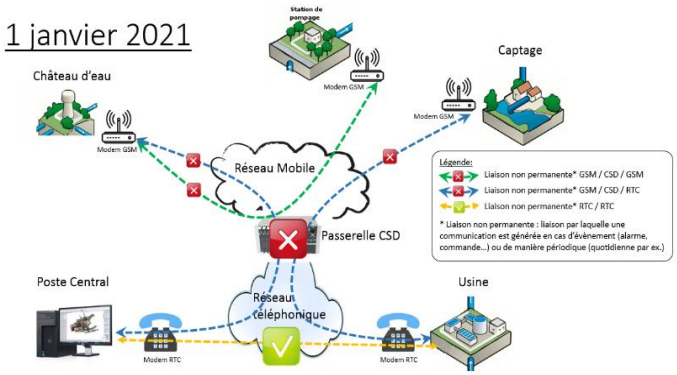

L'arrêt de ce service interviendra le 01/01/2021 :

- Arrêt technique du fonctionnement des communications Data CSD pour Orange et SFR

- Orange stoppe la passerelle communications Data CSD utilisé par les 3 opérateurs du réseau mobile

- Bouygues Telecom, troisième opérateur détenteur d'une licence GSM poursuit le fonctionnement de son réseau Data CSD jusqu'à fin 2024.

Arrêt du RTC

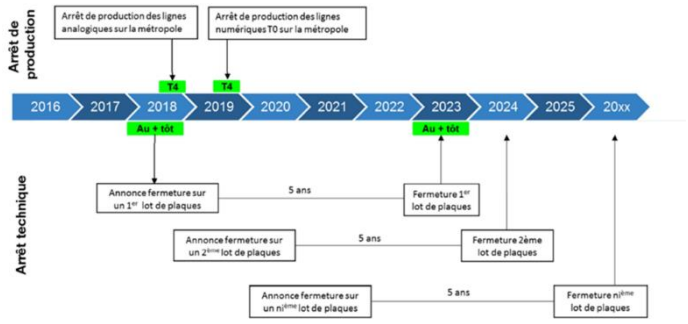

Concernant le réseau téléphonique commuté RTC de l'opérateur historique Orange, ce dernier a communiqué le planning d'arrêt de ce service (téléphonie analogique et numérique).

Ci-dessous le planning d'arrêt du service RTC :

A partir du 15 Novembre 2018 : arrêt de commercialisation de nouvelle lignes RTC

A partir de fin 2023 : Arrêt progressif du service RTC (par plaque)

Solutions proposées :

SUEZ a développé des solutions basées sur la technologie IP (Internet Protocol) de dernière génération, afin que les systèmes de télésurveillances puissent communiquer de façon sécurisée.

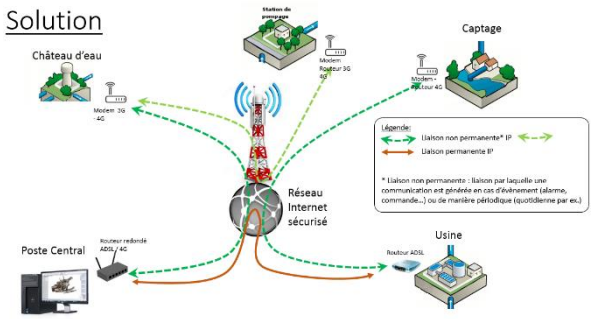

Ces solutions réseaux sont basés sur des technologies différentes suivant les besoins et la configuration de chaque site ; elles utilisent le réseau 4G, 3G, GPRS ou ADSL de l'opérateur Orange.

Les solutions réseaux de communication SUEZ sont des réseaux privés sécurisés et cryptés, ils ne peuvent être visibles depuis internet ; les systèmes de télésurveillances et de contrôle commandes des installations exploitées sont donc protégés.

1.6 Les perspectives

ACTIVITES USINES

- Prévoir la déconstruction du surpresseur et du château d'eau de Caudos.

ACTIVITES RESEAUX

- Engager les études pour la requalification des réseaux désormais sous dimensionnés (baisses de pression). Ex : Quartier Bas à Salles – Lacanau de Mios à Mios.
- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines.
- Engager la sectorisation du réseau en fonction des conclusions du diagnostic.
- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.
- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable.
- Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements.
- Supprimer des doubles conduites.
- Supprimer de conduite en amiantes ciment.
- Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges.
- Supprimer des conduites génératrices de CVM.
- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
    - Etablir des servitudes d'exploitation.
    - Renouveler sous domaine publique les conduites en domaine privé.
- Prévoir l'intégration au patrimoine syndical des réseaux privés mais exploités par nos services, un avenant doit être mis en œuvre à cet effet.

2 | Présentation du service

2.1Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	**Date de prise d'effet**	**Date d'échéance**	**Objet**
Contrat	13/02/2009	31/12/2020	Affermage
Avenant n°01	01/01/2018	31/12/2020	dénomination délégataire / mise à jour du périmètre affermé / réforme de la réglementation travaux / lois Warsmann, Hamon et Brottes / mise à jour des obligations de renouvlmt programmé / nouveaux CEP et RS / rémunération du délégataire

IDENTIFICATION	
Collectivité ou du Syndicat	SIAE de SALLES MIOS
Représentant	M. Cédric PAIN
Exercice concerné	2019
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Communes desservies	SALLES, MIOS
Service délégué	SUEZ

Vos interlocuteurs			
Site	**Nom**	**Fonction**	**Coordonnées**
AGENCE GIRONDE	N. SICOT	Directeur d'agence	06 87 80 29 06
SECTEUR BASSIN	E. PREVOT	Chargé de Contrat	06 84 63 83 69

2.2Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

L'Agence Gironde

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vue confier l'ensemble des communes de la Gironde (hors Communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Nicolas SICOT, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

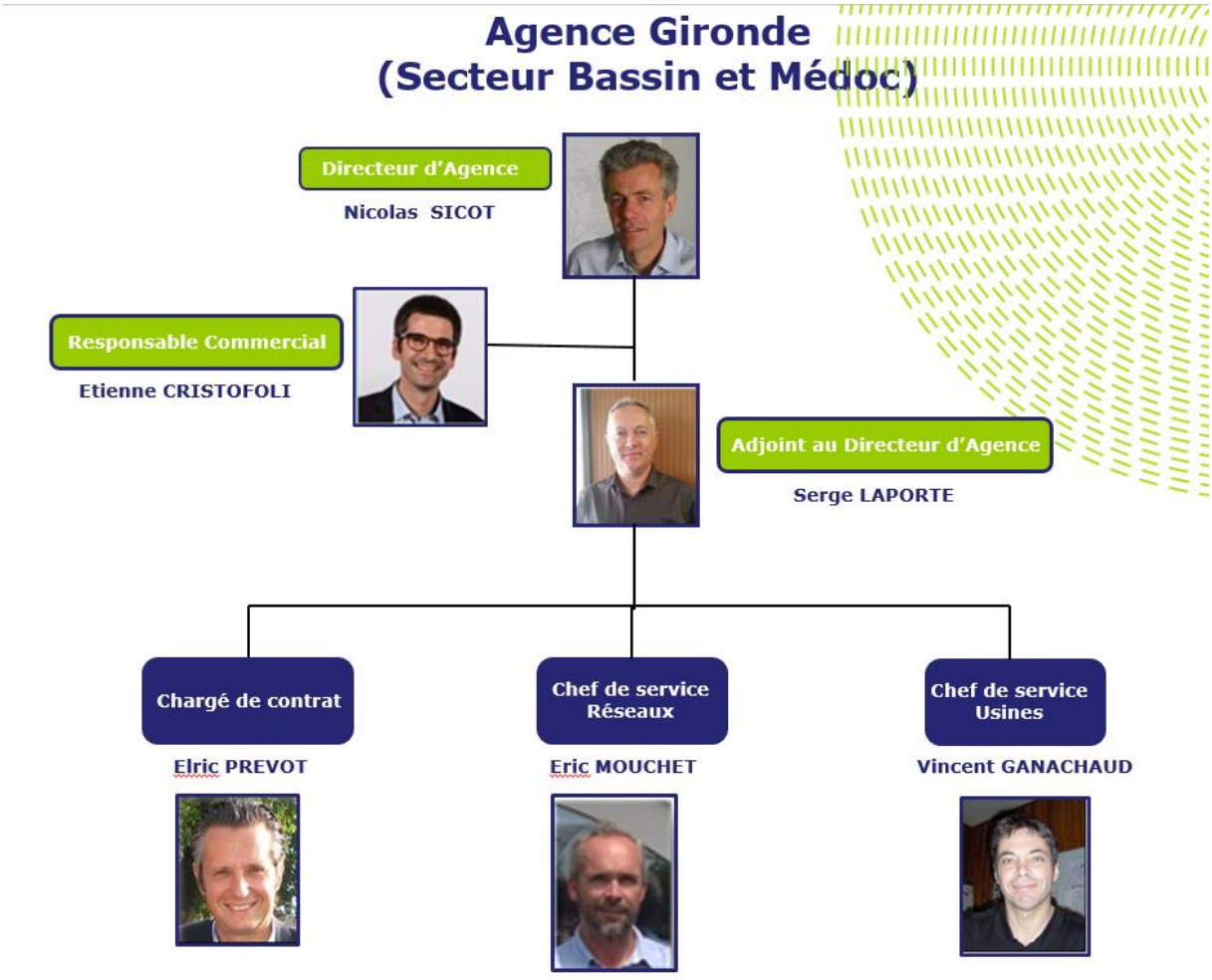

2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque…) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2019, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.
Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 100 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.
Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

76 % des contacts se sont faits par téléphone en 2019.

  - Au service des clients, 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures, les conseillers du Centre de Relation Clientèle basé à Biarritz répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Clientèle est joignable aux numéros suivants :

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement …

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

2.3L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage).

Le présent chapitre répond à la demande stipulée dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable

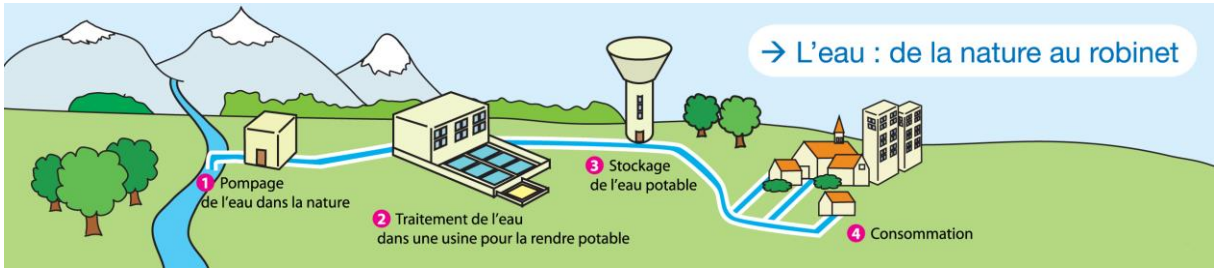

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
MIOS	AEP DE PEYOT	1990	1 600	m³/j
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS	2018	2 000	m³/j

AEP PEYOT: suite à la réhabilitation de la tête de forage et à l'étude diagnostique, le débit d'exhaure a été augmenté à 80 m³/h, soit une capacité de production de 1600 m³/j. Cette capacité de production est utilisée en refoulement vers Hobre.

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
SALLES	AEP FOURAT	1974	1 600	m³/j
SALLES	AEP STD SALLES	1953	1 600	m³/j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs SALLES				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Volume utile**	**Unité**
SALLES	RES LE HOBRE		1 100	m³

Inventaire des réservoirs MIOS				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Volume utile**	**Unité**
MIOS	CDE LACANAU DE MIOS			m³

- **LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE**

Les stations de pompage / relevage disponibles au cours de l'année d'exercice pour la distribution de l'eau sur l'ensemble du réseau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Débit nominal**	**Unité**
MIOS	SURP CRAQUE	2006	25	m³/h
MIOS	SURP DE CAUDOS		12	m³/h

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Débit nominal**	**Unité**
SALLES	SURP ARGILAS	2011	20	m³/h
SALLES	SURP PEYBIDEAU		15	m³/h

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml) MIOS									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-		-	3309	-	-	-	-	3309
50-99 mm	1150	439	-	78140	-	-	-		79729
100-199 mm	4901	194	-	35809		-	-	-	40904
200-299 mm	12189	-	-	2786	620	-	-	-	15595
300-499 mm	48	37	-	-	-	-	-	-	85
Total	18288	670	-	120044	620	-	-		139622

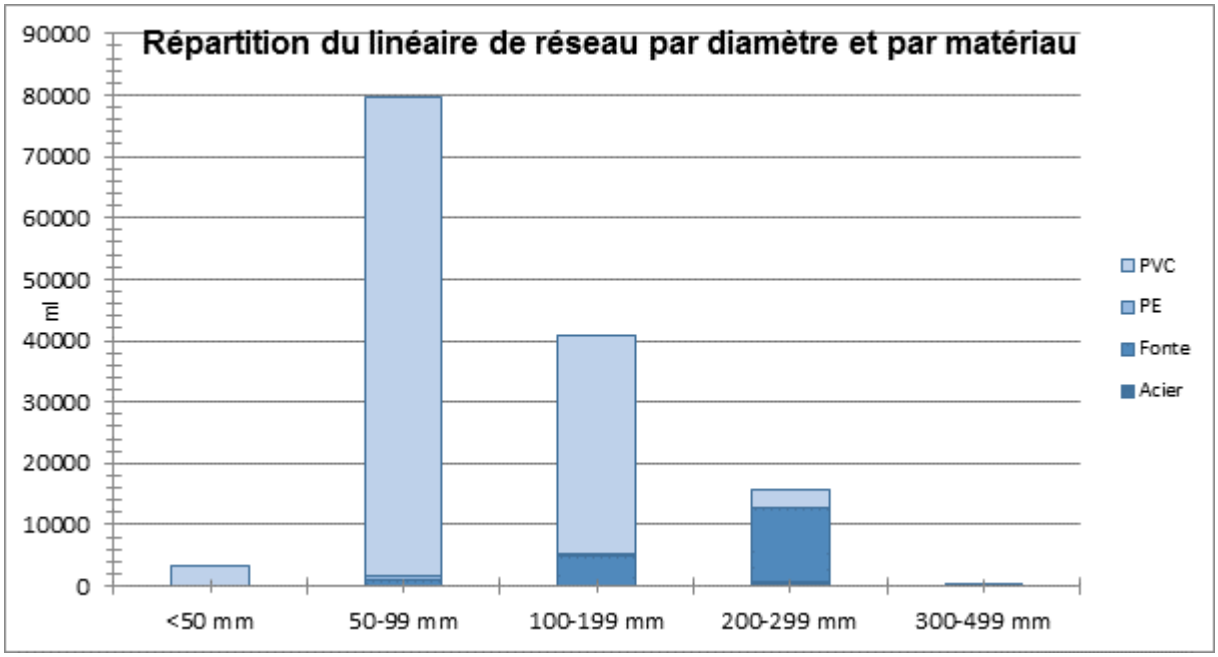

Linéaire de canalisation (ml) SALLES									
Diamètre / Matériau	**Fonte**	**PE**	**Amiante ciment**	**PVC**	**Acier**	**Béton**	**Autres**	**Inconnu**	**Total**
<50 mm	-	168	-	3174	-	-	-	-	3342
50-99 mm	738	57	-	53583	-	-	-	210	54588
100-199 mm	5902		-	24666	102	-	-	-	30670
200-299 mm	4724	-	-		2	-	-	-	4726
300-499 mm			-	-	-	-	-	-	
Total	11364	225	-	81423	104	-	-	210	93326

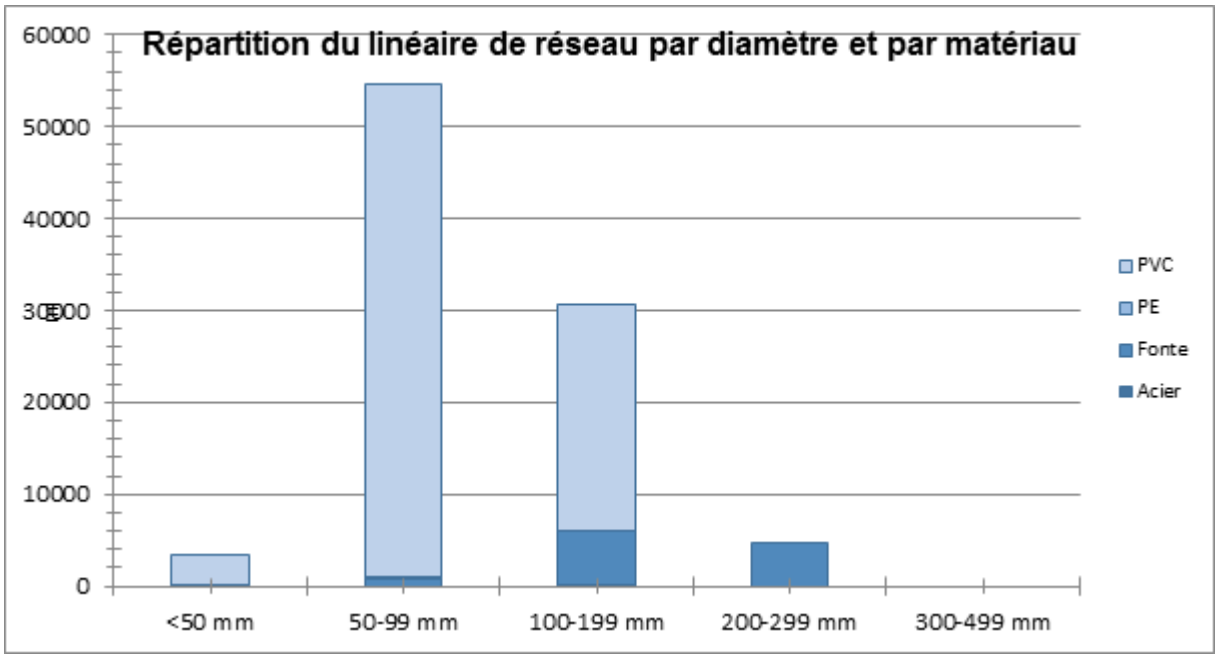

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

A noter également que la régularisation de plan est liée à :

- La redéfinition des contours géographiques du contrat par rapport à l'emplacement des compteurs ou débitmètres d'achats/ventes et de sectorisation, depuis, ou vers, les collectivités limitrophes,
- La remontée d'information liée à des interventions sur le terrain,
- L'intégration des informations présentes sur d'anciens plans.

La répartition par commune des variations sur les canalisations MIOS

Commune	Motif	ml
MIOS	Linéaire total de canalisation de l'année précédente	134 842
MIOS	Linéaire de canalisation déposé	141
MIOS	Extensions financées par des tiers	1 771
MIOS	Remises gratuites par le déléguant (commune, syndicat, etc.)	1 381

Le tableau ci-dessous présente les principales mises à jour effectuées.

Type	Description	Longueur posé (ml)	Longueur déposé (ml)
Entrée de réseau dans l'inventaire	MIOS LOTISSEMENT VAL DU LACANAU	287,12	
Régularisation de plan	MIOS MARGUERITE	105,09	
Régularisation de plan	MIOS CHEMIN DE MOURA	303,23	
Travaux neufs	MIOS LE PARC DU VAL DE L'EYRE	1072,58	
Travaux neufs	MIOS LOTISSEMENT LE VAL DU LACANAU	287,12	
Travaux neufs	Travaux neufs Mios Lotissement Le bocage d'Andron	268,94	
Travaux neufs	Mios Lotissement La Cheneraie	587,94	
Travaux neufs	MIOS ILOT BENEAU	339,63	
Sortie de réseau de l'inventaire	MIOS Rue de l'ESCAUDON		141,22

La répartition par commune des variations sur les canalisations SALLES		
Commune	**Motif**	**ml**
SALLES	Linéaire total de canalisation de l'année précédente	88 937
SALLES	Extensions financées par des tiers	999

Le tableau ci-dessous présente les principales mises à jour effectuées.

Type	Description	Longueur posé (ml)	Longueur déposé (ml)
Régularisation de plan	SALLES ROUTE DE MINOY ANGLE LOTISSEMENT LE PAS DE PAJOT		8,61
Travaux neufs	Salles Le clos des Ballos	339,24	
Travaux neufs	Salles - Les jardins de la Grange	235,28	
Travaux neufs	Salles Chemin de pesquey Lot Badet	281,8	

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

MIOS	Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
MIOS	Equipements de mesure de type compteur	5	5	0,0%
MIOS	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	117	114	- 2,6%
MIOS	Vannes	460	447	- 2,8%
MIOS	Vidanges, purges, ventouses	210	158	- 24,8%

SALLES	Désignation	2018	2019	N/N-1 (%)
SALLES	Equipements de mesure de type compteur	9	9	0,0%
SALLES	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	77	78	1,3%
SALLES	Régulateurs débit	4	4	0,0%
SALLES	Vannes	341	345	1,2%
SALLES	Vidanges, purges, ventouses	105	108	2,9%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Pourcentage de branchements en plomb restant			
MIOS	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	0	0	0,0%
Hors plomb avant compteur	4 427	4 584	3,5%
Branchement eau potable total	4 427	4 584	3,5%
% de branchements en plomb restant	0%	0%	0,0%

SALLES	2018	2019	N/N-1 (%)
Branchements en plomb avant compteur	0	0	0,0%
Hors plomb avant compteur	3 252	3 592	10,5%
Branchement eau potable total	3 252	3 592	10,5%
% de branchements en plomb restant	0%	0%	0,0%

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

NB : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).
De fait, le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre SALLES

Usage	Tranche d'âge	Inconnu	12 à 15 mm	20 à 40 mm	>40 mm	Total
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	715	4	1	720
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 227	18	2	1 247
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	595	15	1	611
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	371	18	1	390
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	315	10	-	325
Eau froide	F > 25 ans	0	0	0	-	0
Eau froide	Inconnu	0	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	-	-	-	0
Incendie	B 5 - 9 ans	-	1	1	-	2
Incendie	C 10 - 14 ans	-	1	1	2	4
Incendie	D 15 - 19 ans	-	-	-	1	1
Total		0	3 225	67	8	3 300

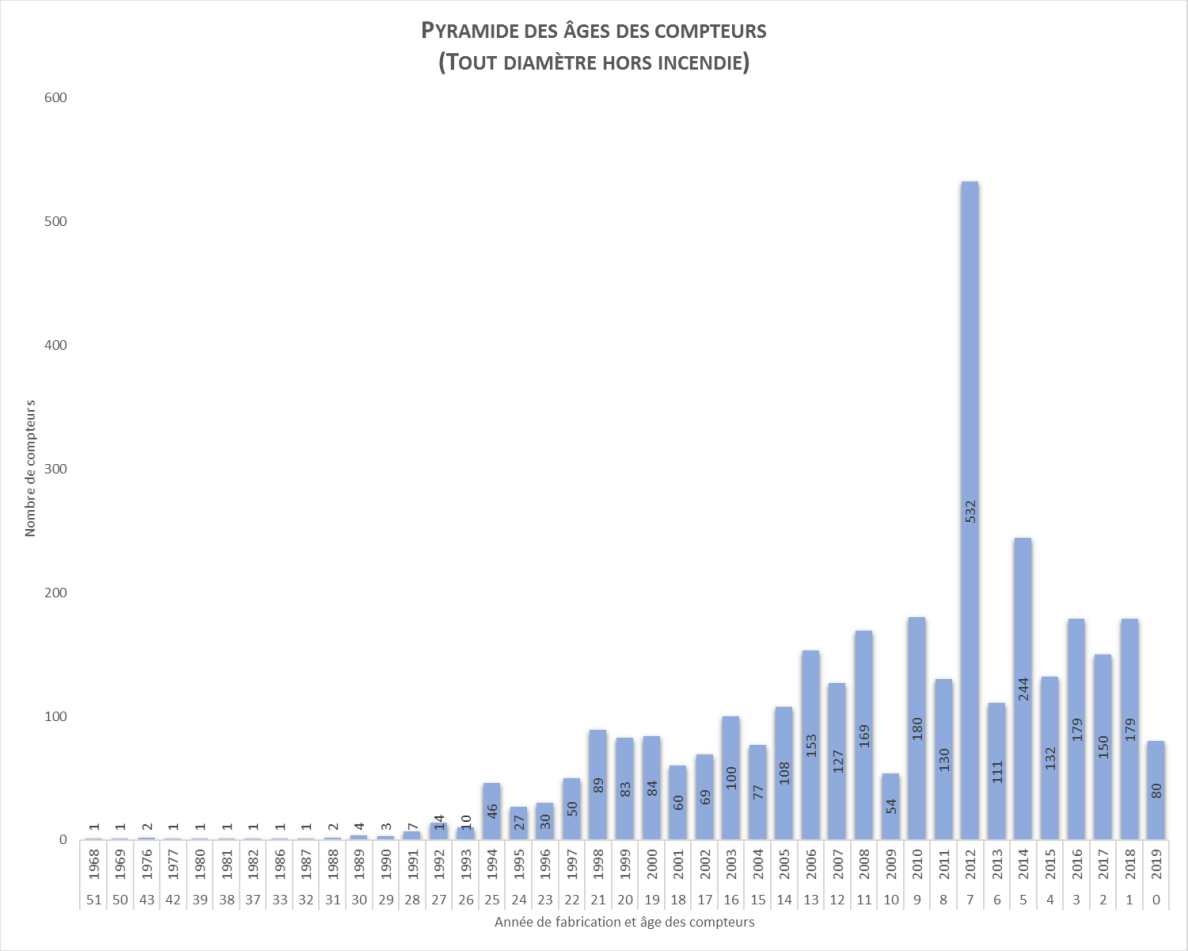

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre MIOS

Usage	Tranche d'âge	Inconnu	12 à 15 mm	20 à 40 mm	>40 mm	Total
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	1 272	19	2	1 293
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 764	26	2	1 792
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	835	19	-	854
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	500	9	1	510
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	386	4	-	390
Eau froide	F > 25 ans	0	0	-	-	0
Eau froide	Inconnu	0	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	-	1	2	3
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	1	1
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	-	0
Total		0	4 757	78	8	4 843

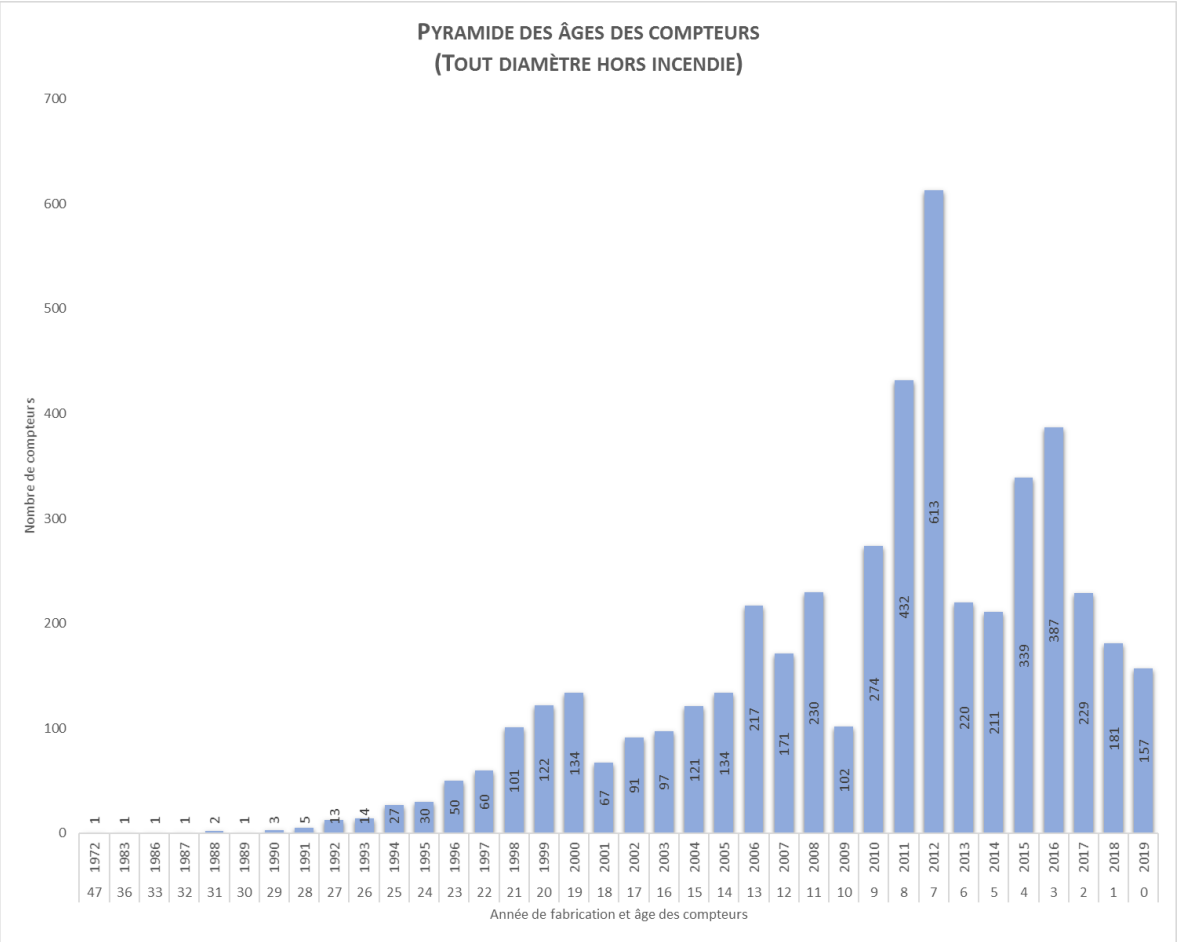

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
MIOS	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	0	0	0,0%
12 à 15 mm	4544	4757	4,7%
20 à 40 mm	79	78	-1,3%
>40 mm	5	8	60,0%
Total	4628	4843	4,6%

SALLES	2018	2019	N/N-1 (%)
Inconnu	0	0	0,0%
12 à 15 mm	3135	3225	2,9%
20 à 40 mm	68	67	-1,5%
>40 mm	8	8	0,0%
Total	3211	3300	2,8%

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**MIOS**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**MIOS**	**2019**
éléments de connaissance et de gestion des réseaux		
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en œuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en œuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**110**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**SALLES**	**2019**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**SALLES**	**2019**
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d''eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d''eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en œuvre d''un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d''un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en œuvre d''une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**110**

3 | Qualité du service

3.1Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre

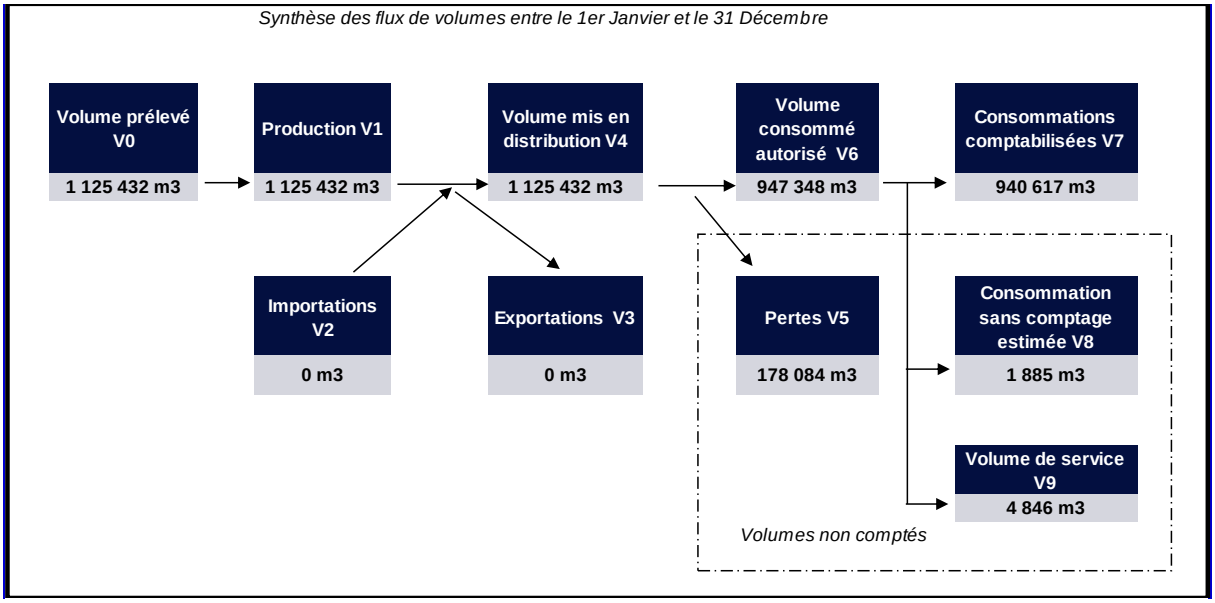

Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3a à rendement constant.
Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

3.1.2 Les volumes prélevés

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
MIOS	AEP DE PEYOT	178 898	204 436	237 823	270 322	321 084	18,78%
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS				107 812	228 518	111,96%
Total des volumes prélevés		178 898	204 436	237 823	378 134	549 602	45,35%

Volumes d'eau brute prélevés (m³)							
Commune	**Site**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
SALLES	AEP FOURAT	324 322	376 308	349 814	335 238	350 685	4,61%
SALLES	AEP STD SALLES	455 695	391 579	468 365	360 124	225 145	-37,48%
Total des volumes prélevés		780 017	767 887	818 179	695 362	575 830	-17,19%

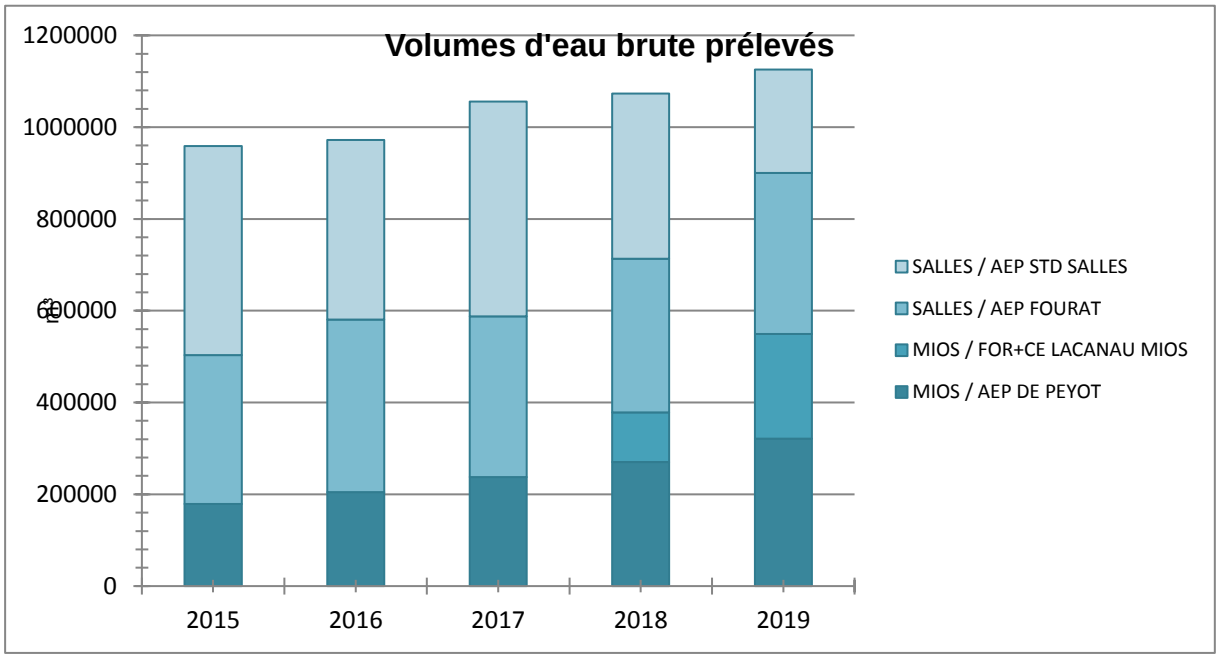

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes eau potable produits (m³)							
Commune	**Site**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
MIOS	AEP DE PEYOT	178 898	204 436	237 823	270 322	321 084	18,78%
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS				107 812	228 518	111,96%
Total des volumes prélevés		178 898	204 436	237 823	378 134	549 602	45,35%

Volumes eau potable produits (m³)							
Commune	**Site**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
SALLES	AEP FOURAT	324 322	376 308	349 814	335 238	350 685	4,61%
SALLES	AEP STD SALLES	455 695	391 579	468 365	360 124	225 145	-37,48%
Total des volumes prélevés		780 017	767 887	818 179	695 362	575 830	-17,19%

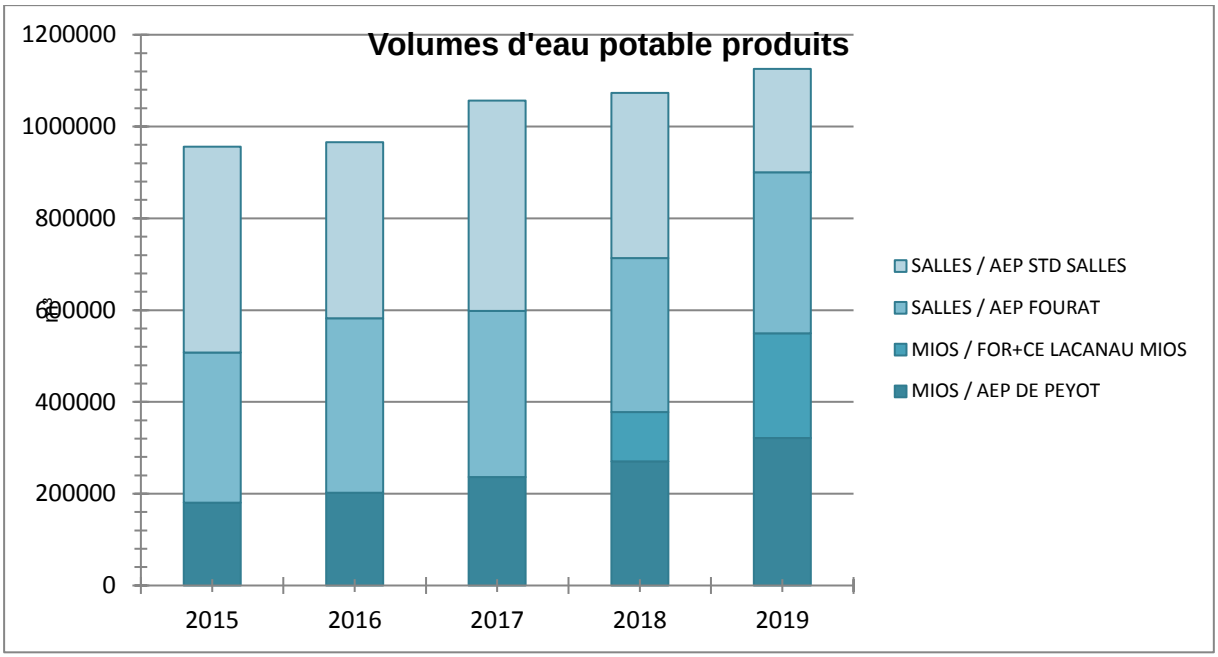

3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m³)

Site	Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
	Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
	Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%

3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves. Ces données diffèrent donc des données présentées ci-avant sur l'année civile.

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³) MIOS

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)	178 898	204 436	237 823	378 134	549 602	45,35%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	178 898	204 436	237 823	378 134	549 602	45,35%

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³) SALLES						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Total volumes eau potable produits (A)	780 017	767 887	818 179	695 362	575 830	-17,19%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	780 017	767 887	818 179	695 362	575 830	-17,19%

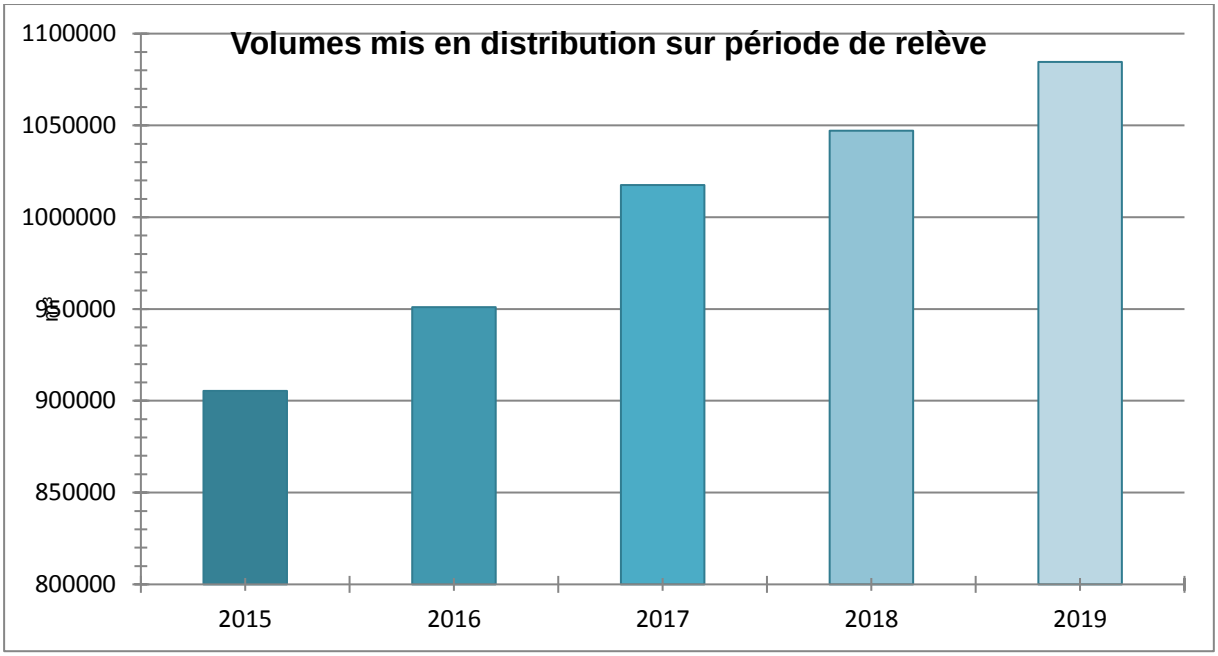

3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés,
- Volumes consommés sans comptage : Ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement,
- Volumes de service du réseau : Ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

A noter qu'à partir de 2015, les volumes d'eau potable livrés gratuitement (E'') sont à 0 car comptabilisés directement dans les volumes consommés avec comptage (E').

Volumes consommés autorisés (m³)						
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	764 309	786 196	831 317	865 585	906 235	4,7%
- dont Volumes consommés avec comptage (E')	764 309	786 196	831 317	865 585	906 235	4,7%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	1 635	1 635	1 635	1 635	1 885	15,3%
Volumes de service du réseau (G)	7 080	7 080	7 080	7 080	4 846	- 31,6%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	773 024	794 911	840 032	874 300	912 966	4,4%

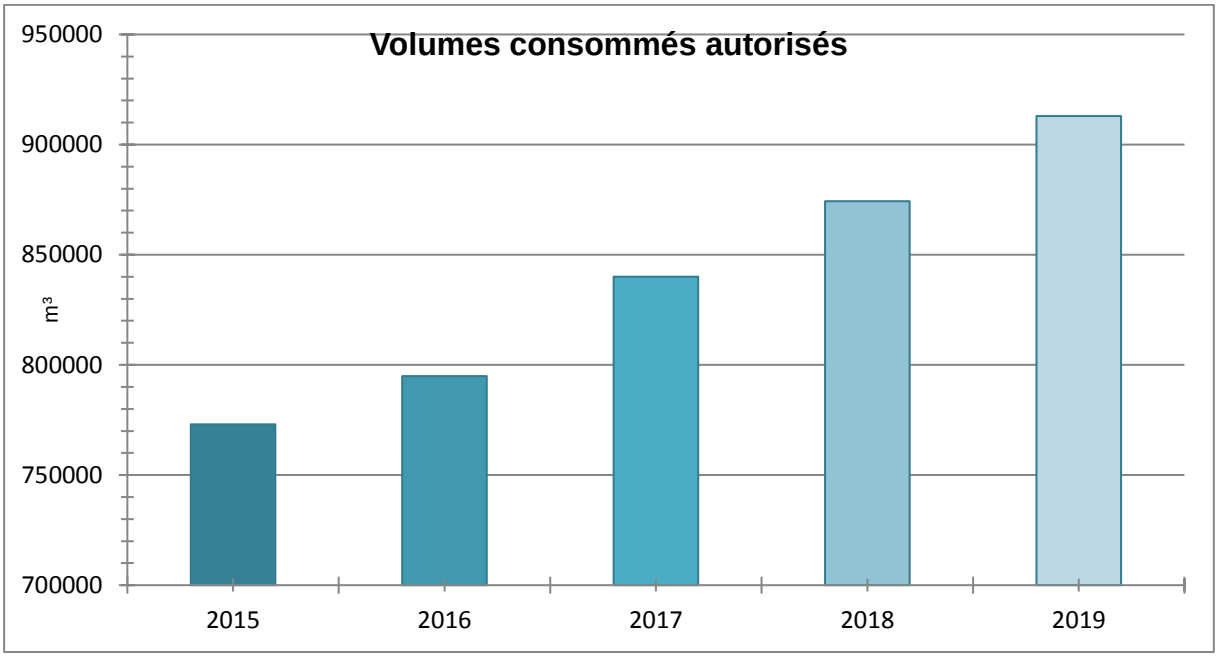

3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m³/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- De la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- De la politique de renouvellement du réseau
- D'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m^3/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- Du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- De l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m^3/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m^3/km/j)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	905 389	951 008	1 017 521	1 047 126	1 084 586	3,6%
Volumes comptabilisés (E)	764 309	786 196	831 317	865 585	906 235	4,7%
Volumes consommés autorisés (H)	773 024	794 911	840 032	874 300	912 966	4,4%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	132 365	156 097	177 489	172 827	171 621	- 0,7%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	141 080	164 812	186 204	181 542	178 352	- 1,8%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	227,052	227,491	229,597	230,491	232,949	1,1%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	0	0	0	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	1,6	1,87	2,12	2,05	2,02	- 1,7%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	1,7	1,98	2,22	2,16	2,1	- 2,8%

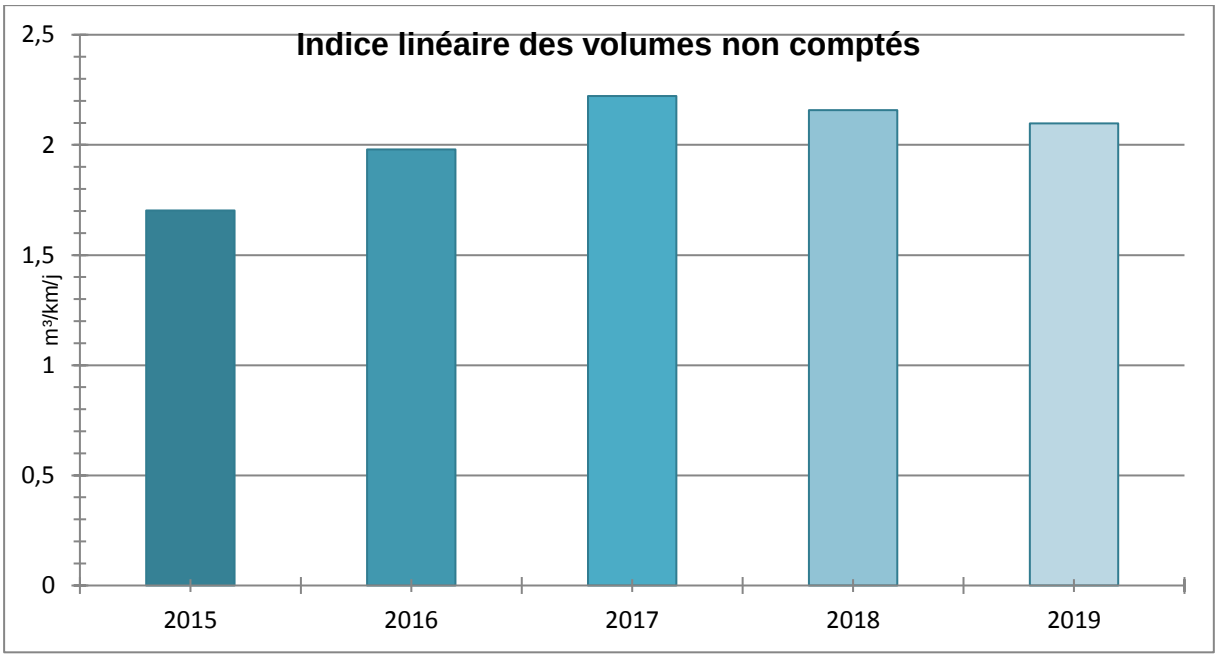

Rendement de réseau (%)

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	773 024	794 911	840 032	874 300	912 966	4,4%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes eau potable produits (A)	905 389	951 008	1 017 521	1 047 126	1 084 586	3,6%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	85,38	83,59	82,56	83,5	84,18	0,8%

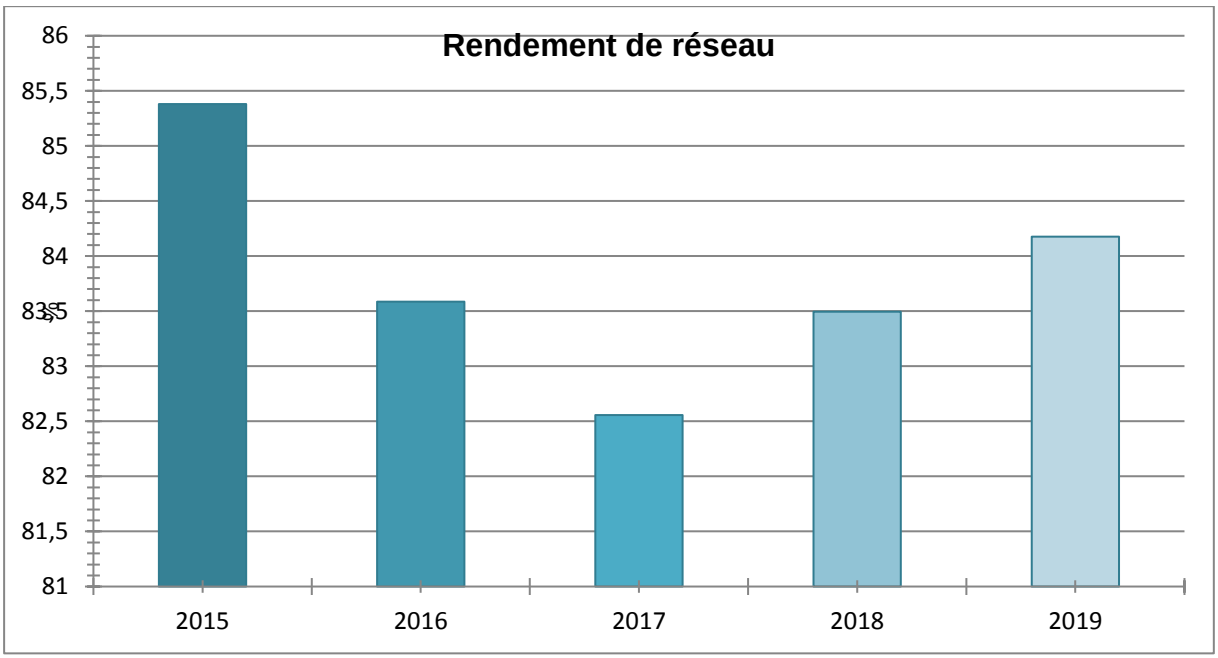

A partir de 2015, les volumes exportés (C) correspondant aux ventes en gros sont comptabilisés distinctement des volumes autorisés (H).

3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	773 024	794 911	840 032	874 300	912 966	4,4%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	227,1	227,5	229,6	230,5	232,9	1,1%
Indice Linéaire de Consommation (H+C) /(365xL)	9,3	9,6	10	10,4	10,7	3,3%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	0	0	0	0	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	66,87	66,91	67	67,08	67,15	0,1%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	85,38	83,59	82,56	83,5	84,18	0,8%

3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe : 27-juin-19	MIOS
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP PEYOT	749
AEP LACANAU MIOS	1503
Total	**2252**

Jour de pointe : 27-juin-19	SALLES
Sites	**Production journalière (m3/j)**
AEP STADE	1157
AEP FOURATS	1731
Total	**2888**

3.2La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".
(Extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité,** correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
  Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes…) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température…) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité ».
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

3.2.2 Le plan Vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- Un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- La sécurisation et la surveillance des installations,

- Le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- La sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau produite est captée dans la nappe de l'Oligocène par les forages de Pujeau, Fourat et du Stade.

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production MIOS	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Pujeau	forage	1990	08502X0105	19/06/1992	17/09/1992	15/10/1992	Procédure terminée (captage public)	oui
For+CE Lacanau de mios	forage	2016	BSS002PSEX/F	11/06/2017			Procédure en cours	oui

Unité de production SALLES	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Fourat	Forage	1974	08503X0010	25/06/1999	11/10/2001	27/11/2001	Procédure terminée (captage public)	Oui
Communal F1 (Stade)	Forage	1953	08503X0001	12/11/1992	11/03/1993	02/06/1993	Procédure terminée (captage public)	Oui

Unité de production MIOS	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Pujeau	20/01/2012	PI/PR	Oligocène	130	2 700	700 000	Désinfection
Lacanau de Mios	11/06/2018	PI/PR	Eocène Médoc Estuaire à l'équilibre	120	2 400	400 000	Désinfection

Unité de production SALLES	AP forage	Type de périmètre	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Fourat	20/01/2012	PI/PR	Oligocène	80	1 600	350 000	Désinfection
Communal F1 (Stade)	20/01/2012		Oligocène	120	2 400	500 000	Désinfection

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource MIOS							
		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	2	0	100,0%	7	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	4	0	100,0%	165	0	100,0%

Statistiques sur la conformité en ressource SALLES							
		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	2	0	100,0%	8	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	4	0	100,0%	316	0	100,0%

3.2.4 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production MIOS

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	6	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	6	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	30	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	416	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production SALLES

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	6	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	7	1	92,3%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	32	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	486	1	99,9%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SALLES	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/07/2019	SORTIE STATION - FOURAT	FER	0.6100	mg/litre	<=.2	

3.2.5 La distribution

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution MIOS

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	16	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	22	1	95,5%	2	90,9%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	80	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	260	1	99,6%	1	99,6%	-	-	0,0%	-	0,0%

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution SALLES

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	10	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Bulletin	Physico-chimique	10	1	90,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Microbiologique	50	0	100,0%	0	100,0%	-	-	0,0%	-	0,0%
Paramètre	Physico-chimique	123	1	99,2%	1	99,2%	-	-	0,0%	-	0,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
MIOS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/07/2019	LACANAU DE MIOS - ECOLE	TEMPERATURE	25.1000	degré Celsius	<=25	
MIOS	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/08/2019	MIOS LIEU-DIT LA SAYE	TEMPERATURE	25.2000	degré Celsius	<=25	
MIOS	Contrôle sanitaire	Non conforme	09/08/2019	MIOS LIEU-DIT LA SAYE	CHLORURE DE VINYL (MONOME	0.9400	µg/litre	<=.5	
MIOS	Contrôle sanitaire	Non conforme	26/09/2019	MIOS LIEU-DIT LA SAYE	CHLORURE DE VINYL (MONOME	0.7700	µg/litre	<=.5	

Suite à la mise en évidence de non-conformités sur le paramètre CVM au niveau du n°76 de la route de la Saye à Mios, une purge automatique a été installée. Cette opération a permis de retrouver la conformité de l'eau distribuée.

On gardera à l'esprit que si les purges permettent d'envisager un retour à la normale, comme précisé dans l'instruction de la DGS du 18 octobre 2012, il est nécessaire de prévoir la mise en œuvre de mesures curatives à long terme telles que le renouvellement des parties les plus critiques du réseau, seule solution permettant de garantir une conformité manière durable vis-à-vis du CVM.

- **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :
- ⇨ Repérage des canalisations à risque
- ⇨ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇨ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007 MIOS			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	22	0	100%
Physico-chimique	14	2	86%

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007 SALLES			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	16	0	100%
Physico-chimique	6	0	100%

3.3Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques relevées des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont présentées dans les tableaux suivants :

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)				
Commune	**Site**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
MIOS	AEP DE PEYOT	126 579	133 166	5,20%
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS	-	73 631	
MIOS	SURP CRAQUE	5 661	10 827	91,26%
Total		132 240	217 624	64,57%

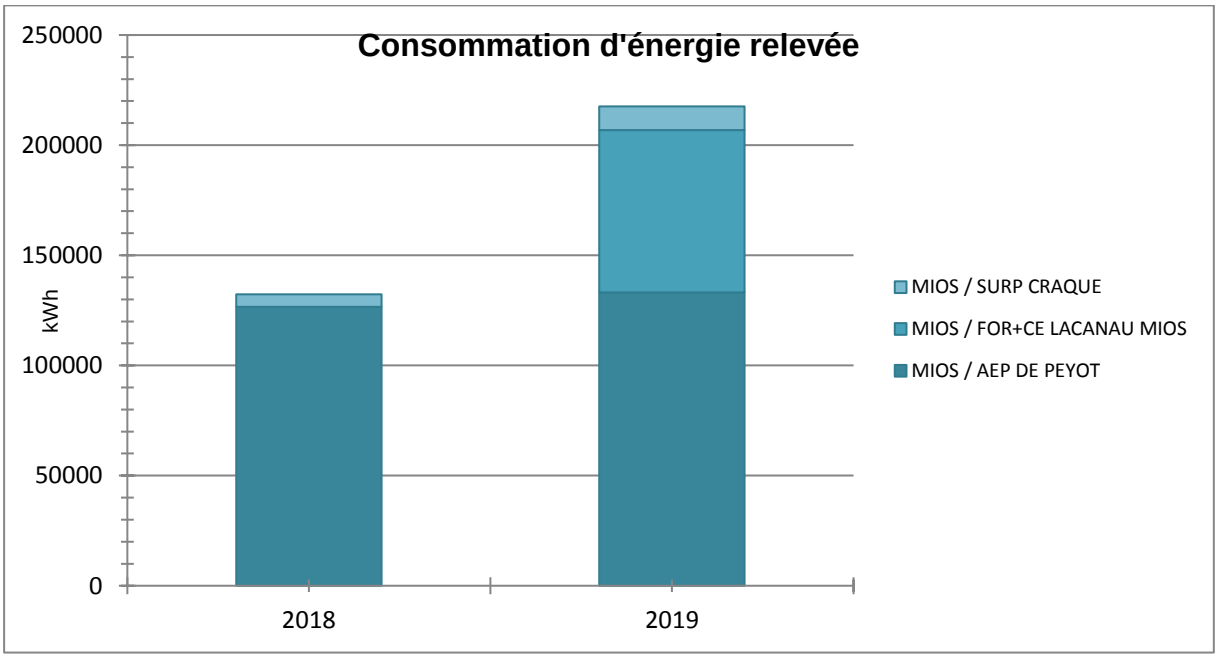

La consommation d'énergie électrique relevée (kWh)				
Commune	**Site**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
SALLES	AEP FOURAT	189 809	186 304	-1,85%
SALLES	AEP STD SALLES	180 016	118 300	-34,28%
SALLES	RES LE HOBRE	0	1 495	
SALLES	SURP ARGILAS	667	673	0,90%
SALLES	SURP PEYBIDEAU	15 641	27 486	75,73%
Total		386 133	334 258	-13,43%

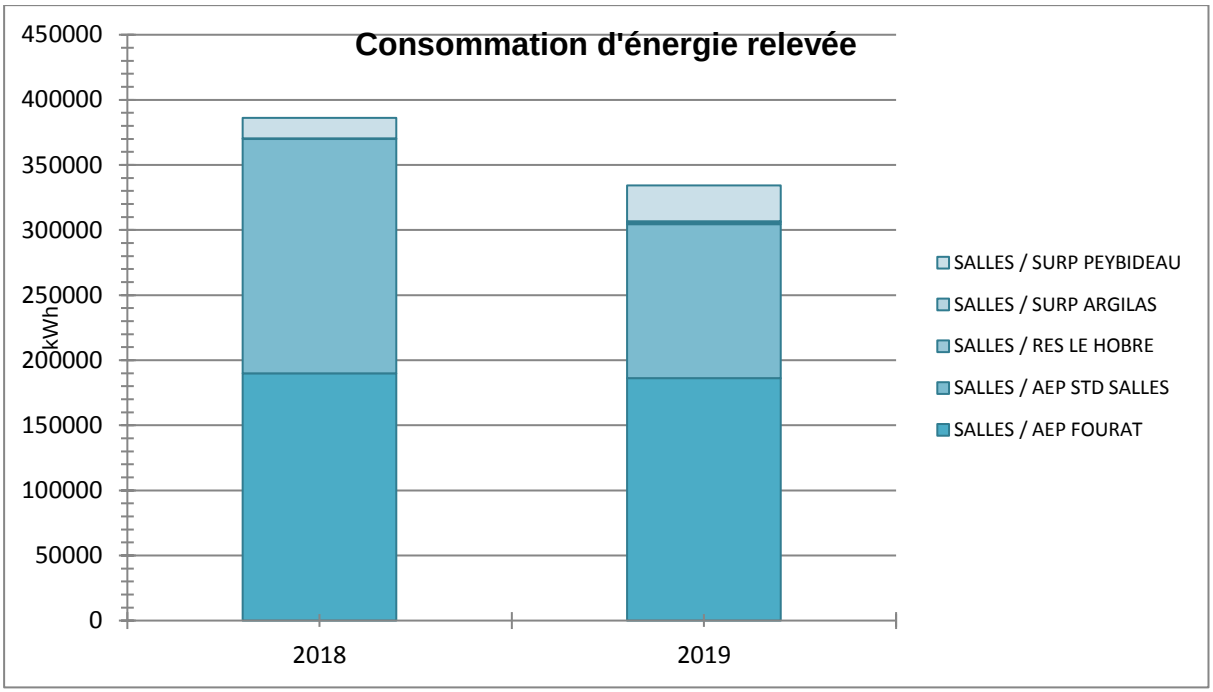

3.3.2 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	**Site**	**Date intervention**
MIOS	AEP DE PEYOT	08/11/2019
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS	05/11/2019

Nettoyage des réservoirs		
Commune	**Site**	**Date intervention**
SALLES	RES LE HOBRE	18/12/2019
SALLES	SURP PEYBIDEAU	13/11/2019

3.3.3 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	**Site**	**Tâches d'exploitation**	**Tâches de maintenance préventive**	**Tâches de maintenance corrective**	**Total**
MIOS	AEP DE PEYOT	287	4	2	293
MIOS	FOR+CE LACANAU MIOS	119	-	4	123
MIOS	SURP CRAQUE	125	-	5	130
MIOS	SURP DE CAUDOS	110	-	-	110

Les autres interventions sur les installations					
Commune	**Site**	**Tâches d'exploitation**	**Tâches de maintenance préventive**	**Tâches de maintenance corrective**	**Total**
SALLES	AEP FOURAT	412	2	9	423
SALLES	AEP STD SALLES	342	-	5	347
SALLES	RES LE HOBRE	52	-	2	54
SALLES	SURP ARGILAS	120	-	-	120
SALLES	SURP PEYBIDEAU	127	-	1	128

3.3.4 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,

- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026, en unité rurale,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.

Nous répondons dans les temps réglementaires aux DT/DICT/DC via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés sont archivés, consultables et dématérialisés.

Le tableau ci-après détaille le nombre de réponses fournies sur l'année d'exercice :

Nombre de réponses aux DT et aux DICT MIOS	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	113
RDT	126
RDT-RDICT conjointe	157
Total	396

Nombre de réponses aux DT et aux DICT SALLES	
Type de réponses	**Nombre au 31/12/2019**
RDICT	157
RDT	204
RDT-RDICT conjointe	273
Total	637

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille une partie des interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution. En complément, le nombre d'actes total réalisés représente la globalité des interventions d'exploitation sur le réseau.

Les interventions sur le réseau de distribution

Indicateur	Type d'intervention	2018	2019	N/N-1 (%)
Accessoires	Créés	-	2	0,0%
Accessoires	Renouvelés	-	1	0,0%
Appareils de fontainerie	Vérifiés	-	1	0,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	Dans le cadre du service	15	25	66,7%
Branchements	Créés	140	88	-37,1%
Branchements	Modifiés	3	8	166,7%
Branchements	Supprimés	1	-	-100,0%
Compteurs	Déposés	5	6	20,0%
Compteurs	Etalonnés ou normalisés	-	1	0,0%
Compteurs	Posés	263	353	34,2%
Compteurs	Remplacés	61	88	44,3%
Devis métrés	Réalisés	163	129	-20,9%
Enquêtes	Clientèle	179	204	14,0%
Fermetures d'eau	A la demande du client	4	4	0,0%
Eléments de réseau	Mis à niveau	1	5	400,0%
Remise en eau	Sur le réseau	6	1	-83,3%
Réparations	Fuite sur accessoire réseau	-	1	0,0%
Réparations	Fuite sur branchement	23	27	17,4%
Réparations	Fuite sur réseau de distribution	7	11	57,1%
Autres		444	593	33,6%
Total actes		1 315	1 548	17,7%

3.3.5 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La répartition de la recherche des fuites par communes				
Commune	**Désignation**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
MIOS	Linéaire de réseau ausculté (ml)	2 241	381	- 83,0%

La répartition de la recherche des fuites par communes				
Commune	**Désignation**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
SALLES	Linéaire de réseau ausculté (ml)	0	8 439	0,0%

3.4Le bilan clientèle

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 ODYSSEE : notre nouveau système d'information Clientèle

SUEZ

L'outil de gestion de la relation client s'appelle Odyssée et est utilisé par toutes les filières « métier » de SUEZ en relation avec les clients (Centre de Relation Client, ordonnancement). Il permet de :

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des collectivités en termes de services et de communication multi-canal (courrier, sms, mail, ...) ;
- Partager de l'information et une meilleure maitrise des données nécessaires à la satisfaction client ;
- Vous faire bénéficier d'un système modulaire et évolutif capable d'intégrer les évolutions futures des services publics d'eau et d'assainissement.

3.4.2 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de client nous appliquons la règle la suivante :
« Un client est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de client est détaillé dans le tableau suivant.

Le nombre de clients

MIOS	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Particuliers	3 851	4 030	4 210	4 300	4 397	2,3%
Collectivités	0	35	36	41	42	2,4%
Professionnels	-	86	94	102	157	53,9%
Autres	14	-	-	-	-	0,0%
Total	3 865	4 151	4 340	4 443	4 596	3,4%

Le nombre de clients						
SALLES	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Particuliers	2 702	2 679	2 763	2 875	2 967	3,2%
Collectivités	0	41	41	41	42	2,4%
Professionnels	-	56	55	57	92	61,4%
Autres	12	-	-	-	-	0,0%
Total	2 714	2 776	2 859	2 973	3 101	4,3%

3.4.3 Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnement eau, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Nombre d'abonnés	
MIOS	**2019**
Abonnés domestiques et assimilés	4 586
Autres abonnements	10
Total	4 596

Nombre d'abonnés	
SALLES	**2019**
Abonnés domestiques et assimilés	3 093
Autres abonnements	8
Total	3 101

En 2017, la méthode de comptage du nombre d'abonnés a évolué. En effet, en 2016, le nombre d'abonné s'appuyait également sur des comptes ayant des éléments de facturation « abonnement » actifs en fin de période. Pour les comptes résiliés au cours de la deuxième période de l'année N, notre outil de gestion clientèle considérait ces comptes résiliés comme étant toujours actif n fin de période, ce qui avait pour conséquence de surestimer le nombre total d'abonnés.

3.4.4 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Depuis le passage sous ODYSSEE en 2015, les classes clients ont changé :

- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client vente en gros

- Classe client autre : prestataire de facture. Les volumes des ventes en gros et des ventes d'eau aux navires sont comptabilisés sous cette classe client.

La répartition des classes clients était erronée en 2018, nous avons modifié en conséquence ces données dans le tableau ci-dessous :

Volumes vendus (m³)					
MIOS	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	416 637	438 744	431 144	459 827	6,65%
Volumes vendus aux collectivités	28 812	26 617	27 740	23 668	-14,68%
Volumes vendus aux professionnels	48 258	65 637	81 247	84 188	3,62%
Volumes vente en gros					
Volumes vendus aux autres clients	0	0	0	0	
Total des volumes facturés	493 707	530 998	540 131	567 683	5,10%

Volumes vendus (m³)					
SALLES	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	279 524	281 524	289 346	289 331	-0,01%
Volumes vendus aux collectivités	16 755	11 890	11 937	13 348	11,82%
Volumes vendus aux professionnels	12 595	47 358	-127	36 588	-28909,45%
Volumes vente en gros					
Volumes vendus aux autres clients	0	0	0	0	
Total des volumes facturés	308 874	340 772	301 156	339 267	12,65%

3.4.5 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m³/an. Les volumes (m3) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33284	MIOS	BPA, MR GAUCHE DAUMET	RUE DE GALEBEN	25 633
33284	MIOS	XELLA THERMOPIERRE	101 ROUTE DU BARP	20 140
Total général				**45 773**

Code INSEE	Commune	Nom client	Site	Somme de Conso 2019
33498	SALLES	SPADIUM DE SALLES	7 CHEMIN DE CALVIN	11 713
Total général				**11 713**

3.4.6 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Client, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts	
MIOS	**Nombre de contacts**
Téléphone	2 378
Courrier	302
Internet	409
Visite en agence	15
Total	3 104

Typologie des contacts	
SALLES	**Nombre de contacts**
Téléphone	1 730
Courrier	252
Internet	194
Visite en agence	10
Total	2 186

3.4.7 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients		
MIOS	**Nombre de demandes**	**Dont réclamations**
Gestion du contrat client	762	2
Facturation	300	268
Règlement/Encaissement	599	30
Prestation et travaux	26	-
Information	1 131	-
Dépose d'index	178	-
Technique eau	108	83
Total	3 104	383

Principaux motifs de dossiers clients		
SALLES	**Nombre de demandes**	**dont réclamations**
Gestion du contrat client	493	1
Facturation	204	182
Règlement/Encaissement	483	24
Prestation et travaux	16	-
Information	755	-
Dépose d'index	98	-
Technique eau	137	98
Total	2 186	305

3.4.8 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique…

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Les principales tâches liées à l'activité de gestion des clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Activité de gestion						
MIOS	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	3 423	3 368	3 461	0	3 283	0,0%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 108	2 354	2 532	0	2 869	0,0%
Nombre d'abonnés prélevés	281	295	304	0	347	0,0%
Nombre d'échéanciers	126	114	50	0	59	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	5 987	8 831	9 268	0	9 742	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	105	239	243	0	373	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	74	81	70	0	86	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	3	-	-	-	-	0,0%
Nombre total de factures comptabilisés	6 169	9 151	9 581	0	10 201	0,0%

Activité de gestion						
SALLES	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	2 415	2 226	2 229	0	2 463	0,0%
Nombre d'abonnés mensualisés	1 351	1 463	1 566	0	1 816	0,0%
Nombre d'abonnés prélevés	344	323	322	0	331	0,0%
Nombre d'échéanciers	127	56	28	0	30	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	4 643	5 841	6 144	0	6 605	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	85	158	149	0	213	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	90	93	83	0	90	0,0%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	9	-	-	-	-	0,0%
Nombre total de factures comptabilisés	4 827	6 092	6 376	0	6 908	0,0%

3.4.9 La relation clients

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

- **RELEVE DES COMPTEURS**

SUEZ déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés **exclusivement** au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :

- La remontée pertinente d'index,
- Le diagnostic de dysfonctionnements constatés,

- L'enrichissement la base de données d'informations de
  Terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)
- Une réponse adaptée aux questions des clients.

En 2019, la qualité du contact avec le releveur est jugée satisfaisante par les clients à 87 %.

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.
Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boite aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :

- · en contactant le Centre de Relation Client,
- · en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- · en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- · en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

relevé de votre compteur d'eau

suez

Chère cliente, cher client,

nous sommes passés à votre domicile le ..... / ..... / .....
en votre absence, nous n'avons pas pu procéder au relevé de votre compteur d'eau.

Pour bénéficier d'une facture de votre consommation d'eau sur la base d'un index réel transmettez-nous une photo de votre compteur avec son index lisible dans les 48 heures par les moyens suivants :

>> Par MMS/SMS Photo de votre compteur + N° Client au 06 07 50 97 65

>> Par Mail Photo de votre compteur + N° Client : au photo.compteur.releve.naq.eau@suez.com

Si vous ne pouvez pas nous envoyer une photo de votre compteur dans les 48 heures. Pas d'inquiétude, vous pouvez nous communiquer votre relevé d'index :

>> Par Téléphone en appelant le 0 977 408 408* *appel non surtaxé

>> Sur votre Compte en ligne www.toutsurmoneau.fr

information : creation du compte en ligne

suez

Afin de bénéficier de nombreux services, nous vous invitons à créer votre compte en ligne sur :

www.toutsurmoneau.fr

Des parcours pour gérer votre contrat en autonomie :

- Abonnement/ résiliation de contrat
- Déposer un index de consommation
- Suivi des consommations
- Mensualisation et prélèvement automatique
- Paiement de facture
- Historique de facture
- Facture dématérialisée
- Historique des opérations de paiement
- Modification des informations personnelles et bancaires
- Devis estimatif de branchement neuf

- **<u>UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION</u>**

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, www.toutsurmoneau.fr, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux…), sur les sujets suivants :

1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
   a. Le compte en ligne
   b. L'e-facture (ou facture électronique)

c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
e. La dépose d'index en ligne

2) **Information sur :**
   a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir…) ;
   b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
   c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule…)
   d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....

3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :
   a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
   b. Actions sur le compteur : relève, changement
   c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien

4) Amélioration de la qualité relationnelle par :
   a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
   b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar ou en chattant avec un conseiller clientèle.
   c. Des informations sur la gestion des données personnelles
   d. Des enquêtes de satisfaction à chaud : post-contact, post-intervention…

> Un livret d'accueil pour les nouveaux clients

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,
- Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture…), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

3.4.10 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.

Dans le RAD, le taux affiché est le « Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente ».

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

SUEZ agit au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis de SUEZ a été initié en 2001 dans le cadre de chartes « Fonds Solidarité Logement », signées avec les conseils départementaux partenaires.

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- Avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- Relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- Recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- Recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- Avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- Transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ce stock d'irrécouvrables.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement

MIOS	2018	2019	Variation N/N- (%)
Créances irrécouvrables (€)	2 012,07	10 507,88	422,2%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	97 394,19	21 058,53	- 78,4%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,24	-	- 100,0%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	-	2,52	0,0%

L'encaissement et le recouvrement

SALLES	2018	2019	Variation N/N- (%)
Créances irrécouvrables (€)	841,75	8 964,12	964,9%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	74 447,92	11 557,17	- 84,5%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,17	-	- 100,0%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	-	2,3	0,0%

A noter qu'à partir de 2019, ce taux est calculé uniquement sur les parts eau ou assainissement contrairement aux années passées qui ne permettaient pas de dissocier les parts eau de l'assainissement. De ce fait, les montants de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois entre 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparés.

3.4.11 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.
Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité

MIOS	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	-	-	2	6	9	50,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	2	4	2	6	9	50,0%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	-	-	-	-	74,19	0,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	-	481	106,55	167,47	70,33	- 58,0%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	57,6	203,37	70,71	111,39	26,44	- 76,3%
Montant Total HT "solidarité"	0	481	106,55	167,47	70,33	- 58,0%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0	0	0	0	0	0,0%

Le fonds de solidarité

SALLES	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	-	-	3	2	3	50,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	3	2	3	1	3	200,0%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	-	-	-	-	25,31	0,0%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	-	0	523,69	23,87	23,99	0,5%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	79,61	106,85	312,24	14,26	15,6	9,4%
Montant Total HT "solidarité"	0	0	523,69	23,87	23,99	0,5%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0	0	0	0	0	0,0%

3.4.12 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont détaillées dans le tableau suivant.

Les dégrèvements			
MIOS	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de demandes acceptées	7	6	- 14,3%
Volumes dégrévés (m³)	2 183	1 107	- 49,3%

Les dégrèvements			
SALLES	**2018**	**2019**	**N/N-1 (%)**
Nombre de demandes acceptées	10	12	20,0%
Volumes dégrévés (m³)	6 734	6 953	3,3%

3.4.13 La mesure de la satisfaction client

SUEZ place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ et ses partenaires :***« j'écoute » → « j'analyse » → « j'agis » …***
Depuis 3 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ de :
- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service de SUEZ
- **Identifier les causes d'insatisfaction** pour définir les priorités d'action et **suivre les impacts des plans d'action dans la durée.**

> La méthodologie

Du 13 au 20 janvier 2020, l'enquête de satisfaction a été menée par email auprès d'un panel représentatif de 562 clients directs sur les communes de la Région Nouvelle Aquitaine desservies par SUEZ.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Satisfaction clients :

Légère diminution de la satisfaction globale sur l'ensemble des services : 73% des clients se déclarent satisfaits (77% en 2018). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :
- Les services en ligne : 81% (versus 93% en 2018). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l'accès aux données personnelles et l'accès aux factures.
- La facturation : 79% des clients sont satisfaits.
- Les interventions à domicile : 71% des clients sont satisfaits.

A noter la progression de 7% en 2019 concernant le contact avec le service client.

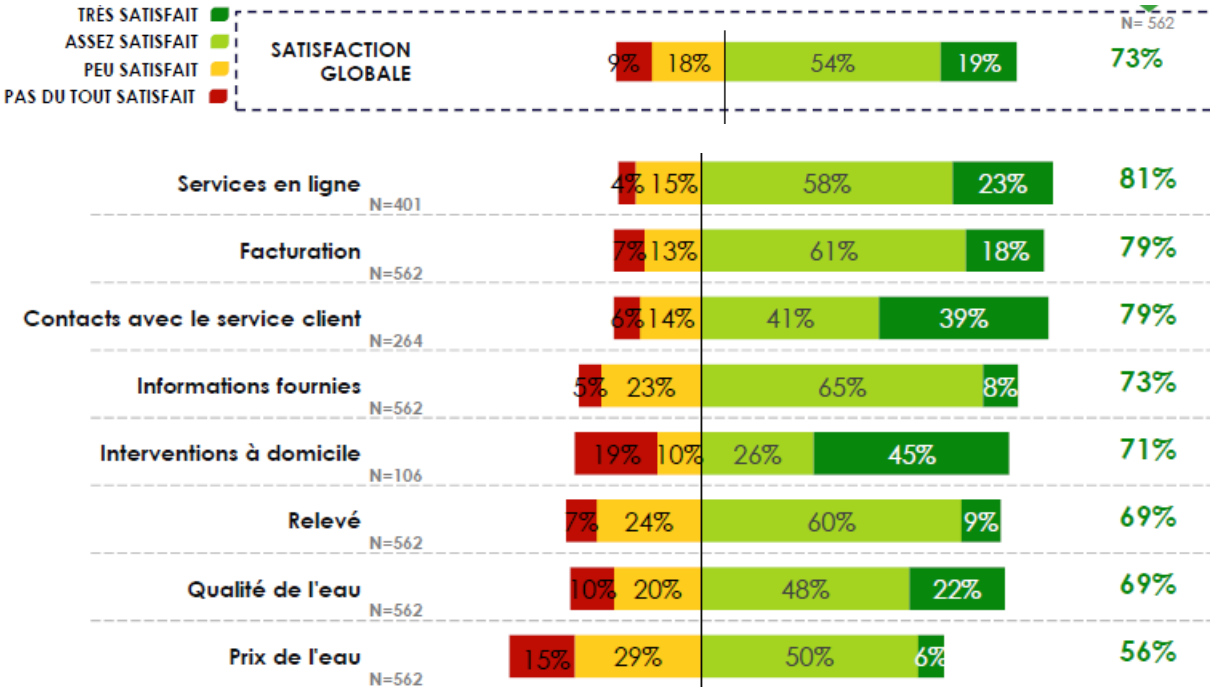

> Une image solide du fournisseur d'eau

67% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d'eau, considéré :

- efficace et réactif
- dont l'action est conforme à la mission de services publics
- et dont l'action s'inscrit pour la protection de l'environnement.

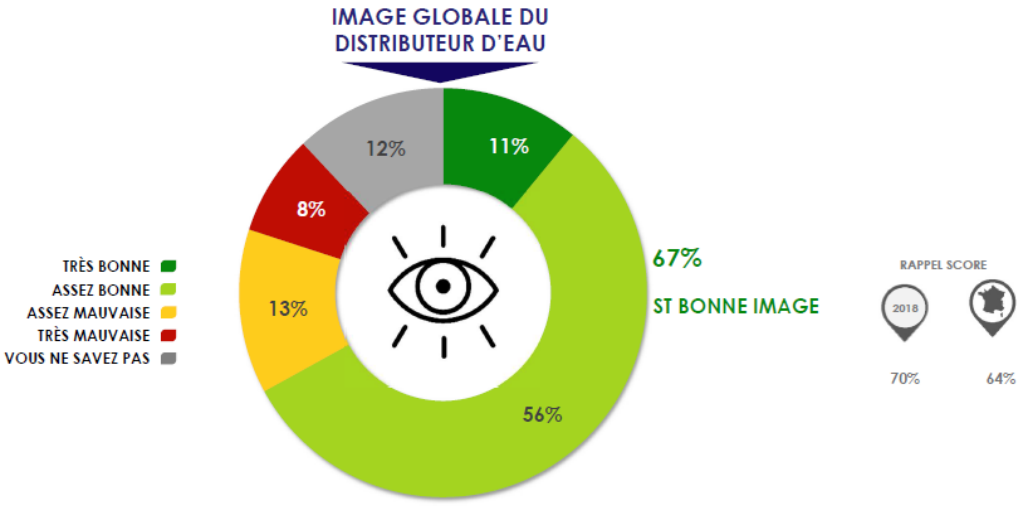

L'intention de fidélité à SUEZ est plutôt forte : 70% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre. Un score en très légère baisse par rapport à l'année dernière (72% en 2018).

> Satisfaction liée à la qualité de l'eau

69% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score en légère baisse par rapport à l'année dernière.
Les principaux facteurs d'insatisfaction des clients concernent :

- La teneur en calcaire
- La teneur en chlore

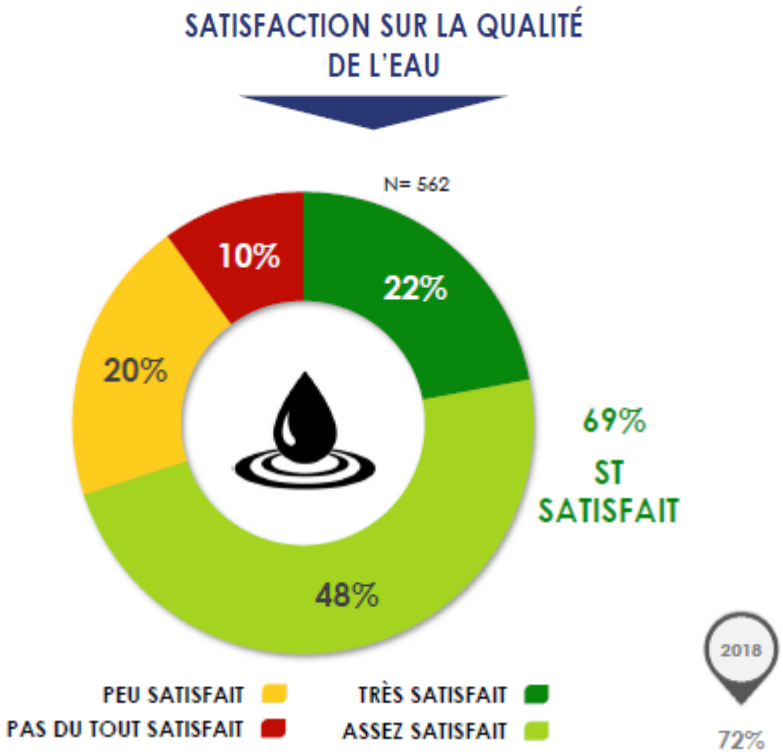

>La relève

Cette année, les clients relevés à domicile sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant à distance : 70% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 65% de satisfaits pour le relevé à distance via leur compteur connecté.

Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient les alertes surconsommation/fuites : 70% de satisfaction.

En ce qui concerne la relève à domicile, **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients** : 87% de satisfaction ! Un score en hausse par rapport à l'année dernière.

>Facturation

Avec 79% de clients satisfaits, **la satisfaction liée à la facturation est bonne.**

A noter : **une satisfaction plus importante de la facturation par efacture (facture électronique)** par rapport à la facturation par courrier (83% versus 86%)

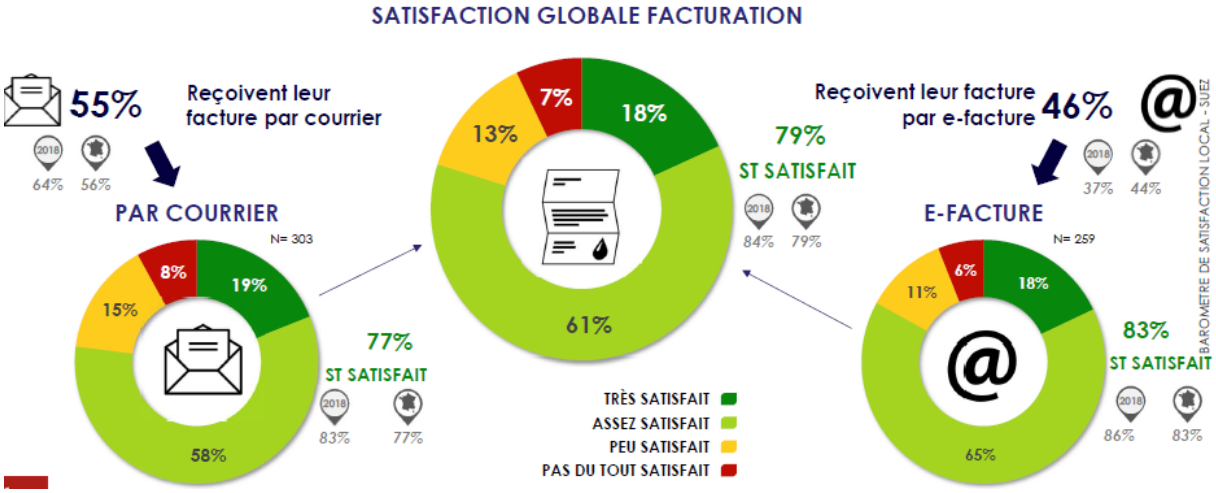

3.4.14 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :
- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- l'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public et de la TVA,
- l'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe variable selon le diamètre du compteur d'eau et un prix au m³.

- **LE TARIF**

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif

MIOS	01/01/2019	01/01/2020	N/N-1 (%)
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	0	42,16	0,0%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0	0,712	0,0%
Taux de la partie fixe du service (%)	0%	33,04%	0,0%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	0	1,55442	0,0%
Prix HT au m³ pour 120 m³	0	1,47333	0,0%

Le tarif

SALLES	01/01/2019	01/01/2020	N/N-1 (%)
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	41,62	42,16	1,3%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,703	0,712	1,3%
Taux de la partie fixe du service (%)	33,04%	33,04%	0,0%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,5435	1,55442	0,7%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,463	1,47333	0,7%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
MIOS	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement)	-	23,16	0,0%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation)	-	0,402	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement)	-	19	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation)	-	0,31	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution)	-	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (préservation de la ressource)	-	0,08	0,0%
Redevances Tiers	TVA	-	0,0811	0,0%

Les composantes du prix de l'eau				
SALLES	**Détail prix eau**	**01/01/2019**	**01/01/2020**	**N/N-1 (%)**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement)	22,62	23,16	2,4%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation)	0,393	0,402	2,3%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement)	19	19	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation)	0,31	0,31	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution)	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (préservation de la ressource)	0,0832	0,08	- 3,8%
Redevances Tiers	TVA	0,0805	0,0811	0,7%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.

4 | Comptes de la délégation

4.1Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mises à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2018	2019	Ecart en %
PRODUITS	**1 505 550**	**1 511 640**	**0,4%**
Exploitation du service	528 494	533 606	
Collectivités et autres organismes publics	727 993	771 271	
Travaux attribués à titre exclusif	181 039	134 117	
Produits accessoires	68 024	72 646	
CHARGES	**1 459 172**	**1 512 810**	**3,7%**
Personnel	258 237	257 617	
Energie électrique	61 286	54 445	
Produits de traitement	2 834	5 640	
Analyses	7 416	5 967	
Sous-traitance, matières et fournitures	154 327	173 355	
Impôts locaux et taxes	6 476	5 860	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	160 968	160 039	
• télécommunication, postes et télégestion	14 432	14 671	
• engins et véhicules	22 975	18 786	
• informatique	70 972	74 276	
• assurance	3 409	2 970	
• locaux	10 628	7 471	
Contribution des services centraux et recherche	21 805	24 432	
Collectivités et autres organismes publics	727 993	771 271	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	11 657	12 515	
• programme contractuel	30 078	30 529	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	5 667	6 060	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	10 430	5 080	
Résultat avant impôt	**46 378**	**-1 170**	**-102,5%**
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	15 458	0	
RESULTAT	**30 920**	**-1 170**	**-103,8%**

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2019

Détail des produits

en €uros	2018	2019	Ecart en %
TOTAL	**1 505 550**	**1 511 640**	**0,4%**
Exploitation du service	528 494	533 606	1,0%
• Partie fixe	168 056	178 934	
• Partie proportionnelle	360 438	354 672	
Collectivités et autres organismes publics	727 993	771 271	5,9%
• Part Collectivité	397 922	417 998	
• Redevance prélèvement	70 169	73 355	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	259 902	279 918	
Travaux attribués à titre exclusif	181 039	134 117	-25,9%
• Branchements	163 080	134 117	
• Autres travaux	17 959	0	
Produits accessoires	68 024	72 646	6,8%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	4 293	4 410	
• Autres produits accessoires	63 731	68 236	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mises à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

- Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

- La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

– Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :

  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2019 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1 La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

– C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.

– Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2 La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

– Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.

– La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

– Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1 Eléments directement imputés par contrats

– Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

– Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.

2 Eléments affectés sur une base technique

– Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.

– Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

– Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.

– Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3 Charges indirectes

a Les frais généraux locaux

– Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)

– La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

b La contribution des services centraux et recherche

Rappel de la règle utilisée pour les CARE 2018

– La contribution des services centraux et recherche est répartie sur l'ensemble des activités de la société, et ses filiales. La quote-part relative aux régions est répartie en fonction des Produits hors Prestations Internes.
– Cette contribution est ensuite répartie au prorata du chiffre d'affaires de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région.

Règle utilisée pour les CARE 2019

– A compter des Care 2019, les Frais de Siège facturés par le siège ne seront pas répartis au contrat au prorata du chiffres d'affaires, mais imputés automatiquement au contrat à 3,3% du CA CARE (calcul).

4 La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.
L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1 Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

a. Garantie pour continuité du service,
b. Programme contractuel,
c. Fonds contractuel,

a. **« Garantie pour continuité du service »** : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie): la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. **« Programme contractuel de renouvellement »** : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2 Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

a. Programme contractuel,
b. Fonds contractuel,
c. Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
d. Investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité…). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels** » : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu…) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.
La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3 Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

  La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.
  La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, …ainsi que les biens du domaine privé incorporel.
Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- La dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- Le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 3.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4 Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,39% (moyenne des taux EONIA de janvier à novembre 2019 +0.5%) soit 0,11% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 1,1 % de taux d'IS supplémentaire.
Le taux applicable est de 33,33%.

VI. ANNEXES

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	952,80
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	584,80
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	232,90
Autres produits affermages eau	Clients affermage eau potable	7 697,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	7 697,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	232,90
Charges Engins spéciaux - tous hors hydrocureurs	Nombre d'heures média sur compte analytique (9502%/9503%/9603%/9604%/9751%/9752%/9753%/9754 %)	670,80
Charges facturation encaissement	Client équivalent	8 095,40
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	1 125 432,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	8 122,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	238,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	7 697,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges gérances eau	CA hors AE	740 369,17
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-102 038,23
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	740 369,17
Charges logistique	Sortie de stock	-19 541,96
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-348 907,59
Charges supports aux interventions / MO	Charges Personnel imputé en exploitation	-157 791,49
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	740 369,17
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	135 149,39

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 0,79% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat réprésentent 0,68% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 3,14 %

A5 - Compteurs du Domaine Privé

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 3,14 %

4.2Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
Salles Mios	**FAC - Afferm. Eau**	02	01/03/2019	192 088,58
Salles Mios	**FAC - Afferm. Eau**	05	29/05/2019	3 129,69
Salles Mios	**FAC - Afferm. Eau**	08	30/08/2019	223 007,35
Salles Mios	**FAC - Afferm. Eau**	11	29/11/2019	3 753,45

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Détail des reversements TVA effectués entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019

Contrat	N° Attestation	Date Attestation	Date réception	Date remboursement Trésor	Date reversement	Montant TVA	Montant reversement
SIAE Salles - Mios	1	05/11/2018	05/12/2018	06/02/2019	15/03/2019	3 921 €	3 921 €
SIAE Salles - Mios	2	05/11/2018	05/12/2018	06/02/2019	15/03/2019	21 923 €	21 923 €
SIAE Salles - Mios	3	05/11/2018	05/12/2018	06/02/2019	15/03/2019	4 339 €	4 339 €
SIAE Salles - Mios	4	05/11/2018	05/12/2018	06/02/2019	15/03/2019	840 €	840 €
SIAE Salles - Mios	5	05/11/2018	05/12/2018	06/02/2019	15/03/2019	1 680 €	1 680 €
SIAE Salles - Mios	12-2018	11/01/2019	15/03/2019	25/04/2019	07/06/2019	260 €	260 €
SIAE Salles - Mios	13-2018	11/01/2019	15/03/2019	25/04/2019	07/06/2019	7 213 €	7 213 €
						Total Reversé	**40 176 €**

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les compteurs

- **LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Cette année, nous avons procédé aux contrôles statistiques prévus par cet arrêté. Ce processus a été géré au travers de l'application CONSTAT pour la gestion des Lots, le tirage au sort, la constitution des carnets métrologiques, la restitution des résultats de laboratoire et la mise à jour automatique des carnets métrologiques. Les résultats obtenus confirment la conformité du parc géré vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

MIOS	2018	2019	N/N-1 (%)
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	0,8%	1,1%	39,2%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	36	40	11,1%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	4544	3626	-20,2%
20 à 40 mm remplacés (%)	0,0%	1,7%	0,0%
- 20 à 40 mm remplacés	0	1	0,0%
- 20 à 40 mm Total ;	79	60	-24,1%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	11,1%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	1	0,0%
- > 40 mm Total	5	9	80,0%
Age moyen du parc compteur		9,2	

SALLES	2018	2019	N/N-1 (%)
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	0,7%	1,8%	162,4%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	21	46	119,0%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	3135	2617	-16,5%
20 à 40 mm remplacés (%)	7,4%	1,7%	-77,3%
- 20 à 40 mm remplacés	5	1	-80,0%
- 20 à 40 mm Total ;	68	60	-11,8%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	12,5%	0,0%
- > 40 mm remplacés	0	1	0,0%
- > 40 mm Total	8	8	0,0%
Age moyen du parc compteur		9,9	

4.4Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année MIOS	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	2 349,92
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0
Total	2 349,92

Renouvellement de l'année SALLES	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
Installations	3 275,15
Réseaux	632,94
Branchements	0
Compteurs	2 771,12
Total	6 679,21

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€) MIOS					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	0	10 425,1	0	603,89	2 349,92

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€) SALLES					
Opération	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Renouvellement	33 407,85	26 123,5	45 919,72	61 866,66	6 679,21

5 | Votre délégataire

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2017, La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité**, **7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

La Région Nouvelle Aquitaine de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **1 300 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Libourne et Périgueux**.

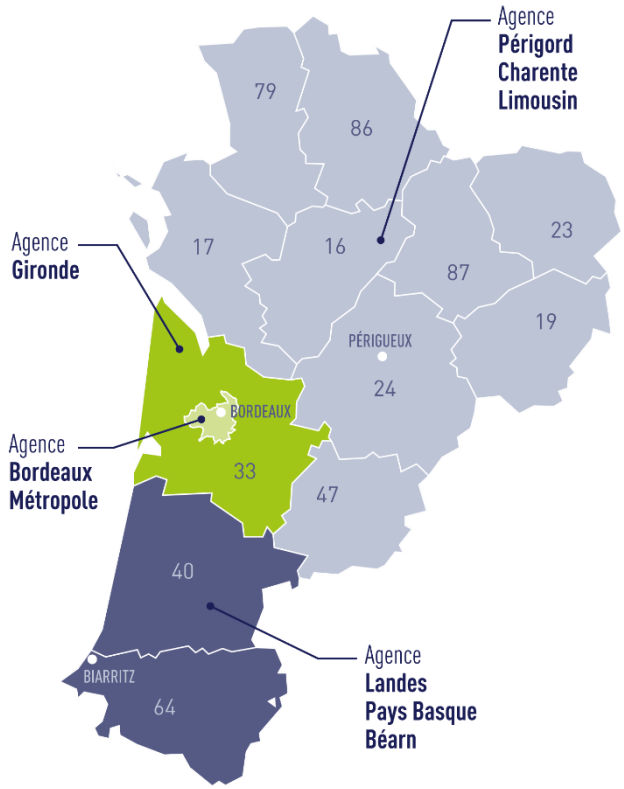

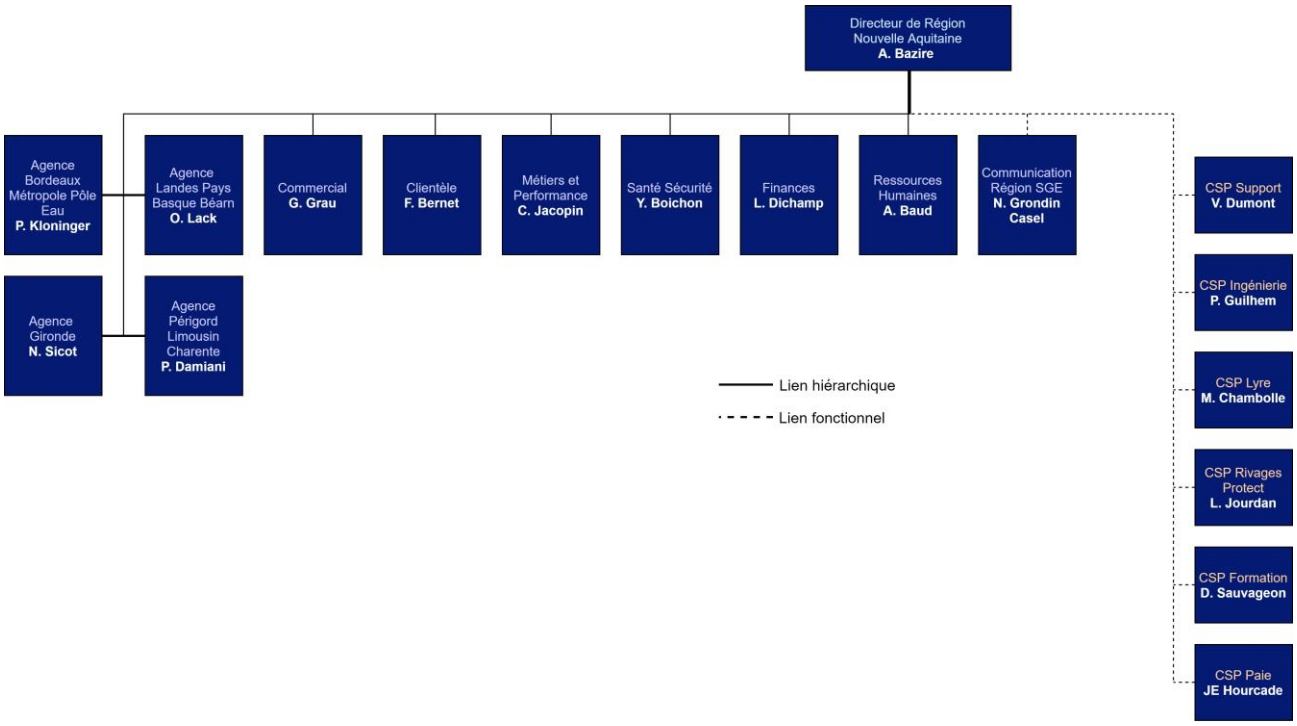

5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde, implantée à Libourne emploie près de 155 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité. Répartis sur les secteurs de Bassens, Libourne, Lesparre, Andernos-les-Bains et Castres à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'Agence Gironde en quelques chiffres :

150 collaborateurs.
46 contrats d'eau
53 contrats d'assainissement,
213 935 clients eau pour
6 315 km réseau eau
104 722 clients assainissement
2 692 km de réseau d'eaux usées.

5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence et un adjoint
- ✓ 1 assistante + 1 assistante en formation
- ✓ 1 responsable commercial
- ✓ 1 préventeur sécurité
- ✓ 2 chargés de contrats (1 rive droite et 1 rive gauche)
- ✓ 1 pôle exploitation (91 personnes)
- ✓ 1 pôle travaux et prestations (33 personnes)

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde

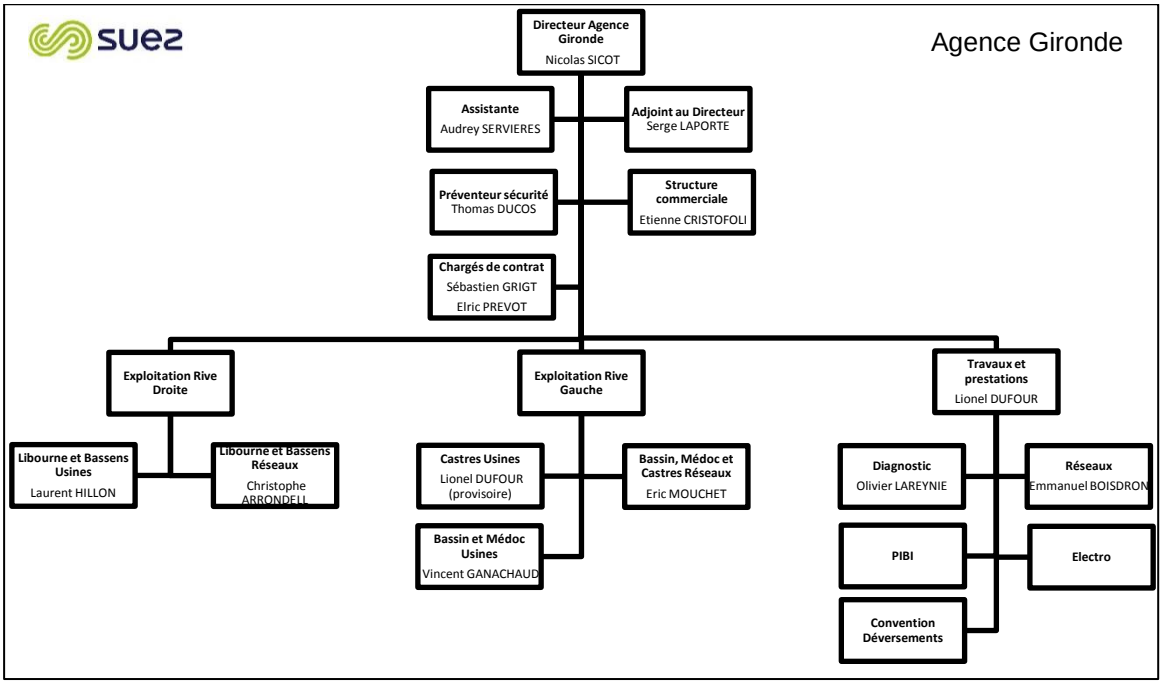

5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

1 parc de 126 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 77 fourgons d'intervention avec l'outillage associé ;
- ✓ 23 véhicules légers d'intervention ;
- ✓ 10 camions grue ;
- ✓ 4 mini-pelle ;
- ✓ 10 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique ;
- ✓ 2 camions désobstructeur.

1 accueil clientèle sur le site de Libourne

Équipements informatiques

1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 de 33 techniciens (pour toute l'agence : 20 agents de réseaux, 6 électromécaniciens ou process, 7 agents de maîtrise)

En période de crise, mobilisation de 120 personnes sur la Région.

5.1.5 Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives…).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- D'organiser le travail de nos agents,
- De suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- De répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- D'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettant la consultation des plans … Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- Une optimisation des moyens disponibles,

- Une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc…),
- Une communication facilitée avec les collectivités.

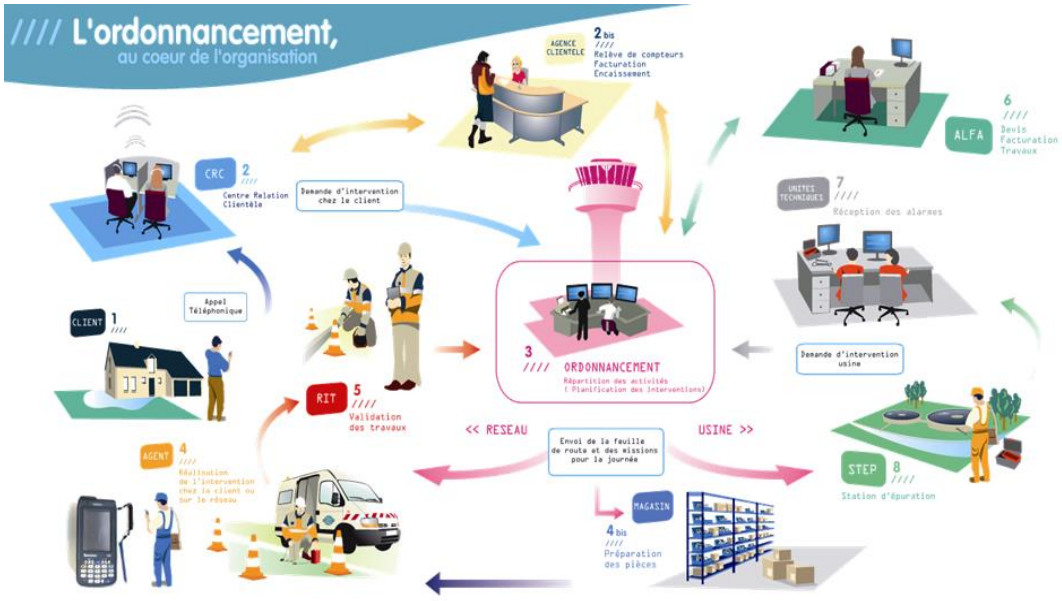

L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

5.1.6 L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Devenir le leader mondial des services à l'environnement

En 2019, SUEZ a annoncé un nouveau plan stratégique « Shaping 2030 » dont l'objectif est d'accroître, sur une période de quatre ans, la création de valeur pour toutes les parties prenantes grâce à l'engagement de ses collaborateurs.
SUEZ ambitionne de devenir le leader mondial des services à l'environnement.

Un groupe engagé pour la planète

Face au défi du changement climatique, l'une des 4 priorités de la feuille de route de SUEZ pour le développement durable est d'agir pour le climat.

Le Groupe a décidé, dans le cadre de son plan stratégique Shaping SUEZ 2030, de rehausser l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Ainsi SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.
L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.
SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

5.2La relation clientèle

- **UNE TRANSFORMATION PROFONDE ET STRUCTURANTE : UN PROJET INNOVANT DE REGIONALISATION QUI PLACE LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION**

En plus d'avoir toujours offert un service client 100 % français, SUEZ a lancé le 17 septembre 2018, son projet de régionalisation de son activité de la Relation Client. Ainsi les demandes des clients sont automatiquement redirigées vers le Centre de Relation Client de la région d'habitation du client.
Cette transformation profonde dans la manière d'aborder le métier de la Relation Client est essentielle et se structure autour de 3 axes :

- Une polyvalence de l'activité Multicanal au service des clients de la Région : mails, courriers, appels et chat

- Un ancrage territorial fort pour :
  - Assurer une relation de proximité avec les clients
  - Connaître plus précisément les contrats
  - Garantir une meilleure qualité de réponse
  - Fluidifier les échanges et réduire les délais de traitement

- Une autonomisation des Régions pour :
  - Maîtriser les activités régionales et les indicateurs de performance associés
  - Proposer des actions propres à la Région afin d'améliorer la satisfaction client
  - Réagir à l'activité locale en temps réel

5.2.1 Moderniser et dynamiser notre relation clients

La Direction de la Relation Client de SUEZ a décidé de transférer l'ensemble des activités opérationnelles dans les régions.
La fin de cette régionalisation est marquée par le transfert de l'activité Multicanal le 17 septembre 2018.

Ainsi, les appels, les courriers et les emails des clients particuliers sont automatiquement dirigés vers le centre de relation client de la région d'habitation.
La relation client SUEZ, c'est une relation de proximité forte et installée qui permet :

- D'assurer un fort ancrage territorial
- De réagir à l'activité locale en temps réel
- De fluidifier les échanges avec les clients grâce à une connaissance plus précise des contrats
- De réduire les délais de traitement des demandes

Régionaliser la filière Clientèle en créant des équipes dédiées en région organisées autour de 5 pôles et 1 pôle transverse …

La Direction de la Relation Client est organisée autour de 5 départements et 1 pôle transverse créés le 5 octobre 2017 dans chaque région :

1. **Département Relation Multicanal :** garant de la satisfaction client, responsable de performance de l'organisation du département multicanal

2. **Département Gestion et Vie des Contrats :** s'assure de l'exhaustivité de la facturation DSP, travaux et PS, de la bonne application des éléments tarifaires, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement et est garant de la qualité des données de gestion clients.

3. **Département Opérations :** en charge des activités clientèle sur le terrain (relève, télé relève, enquêtes, interventions techniques sur le compteur, interventions recouvrement terrain), dans le respect des règles Santé Sécurité de l'entreprise

4. **Département Euros Retrouvés :** corrige ou fait corriger les pratiques à l'origine des dysfonctionnements

5. **Département Clients Professionnels :** crée une relation de confiance avec les clients professionnels en leur apportant des solutions personnalisées

6. **Pôle transverse - Reporting, Performance et Support Commercial :** est garant de la qualité de la donnée et de la fiabilité des reportings, participe aux réponses aux appels d'offres pour le volet clientèle et coordonne le management de la Qualité sur le processus clientèle.

5.2.2 Le site internet et l'information client

En 2019, le site internet www.toutsurmoneau.fr a accueilli plus de 3 809 536 visiteurs uniques chaque mois, soit 23% visiteurs de plus que l'année précédente.

Le site www.toutsurmoneau.fr, accessible via ordinateur, smartphone ou tablette apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **L'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau

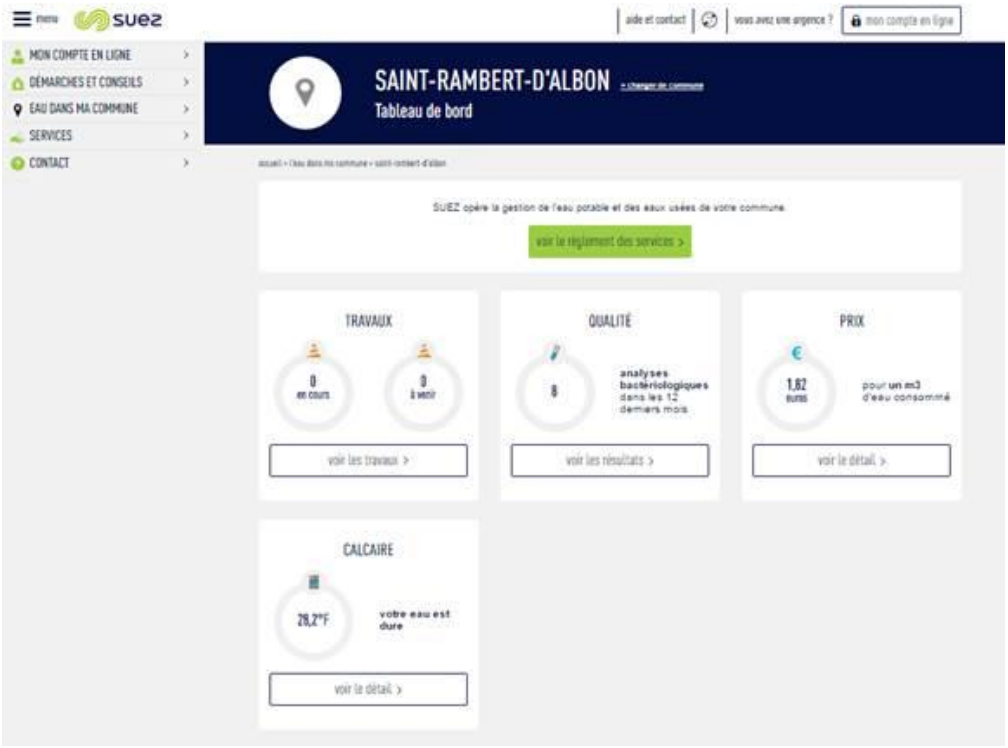

*Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur toutsurmoneau.fr)*

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture

*Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Estimer ma consommation » sur toutsurmoneau.fr)*

« Mon compte en ligne », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat :
  - accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - visualisation historique des paiements,
  - suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

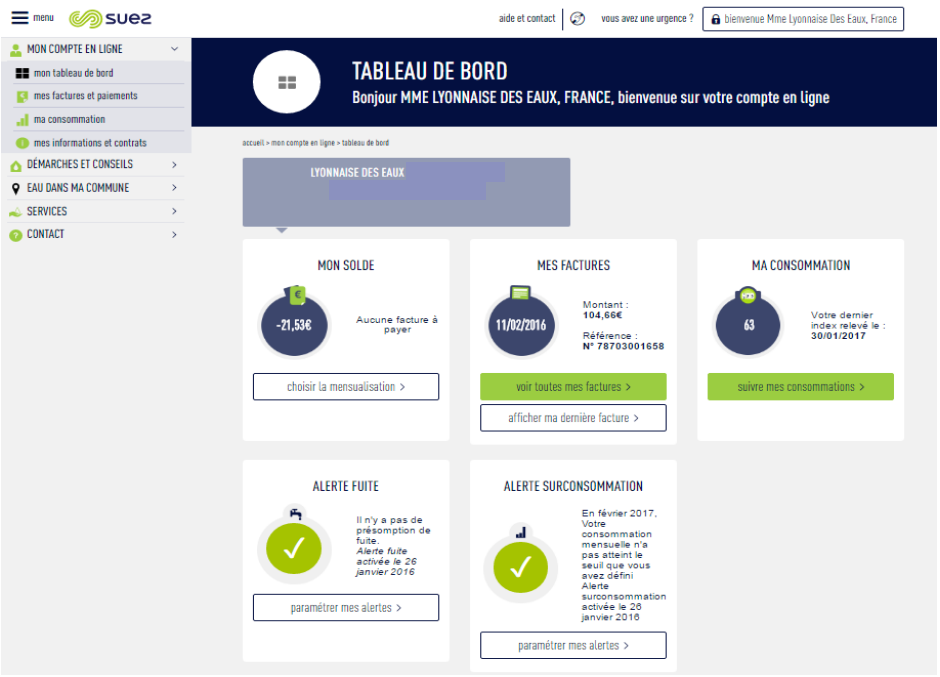

*Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)*

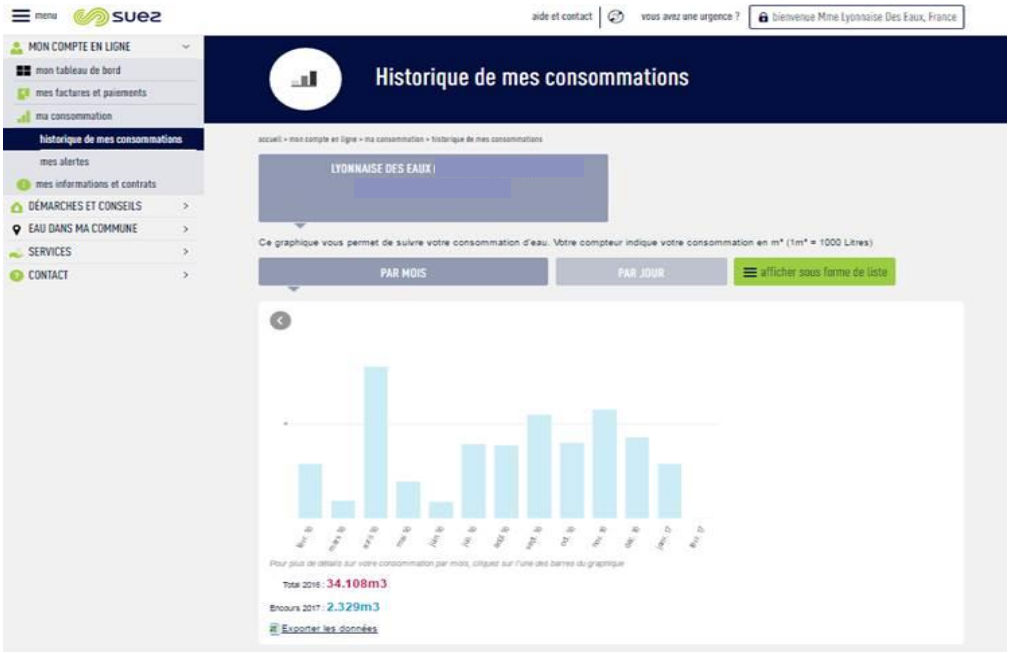

*Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)*

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription à l'e-facture.

Des échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact :

- un formulaire en ligne (abonnement et déménagement, demande de devis travaux),
- un conseiller virtuel qui répond à toutes vos questions. En 2019, 879 000 sessions de discussion ont été amorcées avec le conseiller virtuel Olivier au niveau national, soit une évolution de -1% par rapport à 2018. Il est présent en bas de chaque page du site avec un Top 3 des questions les plus posées sur la page,
- le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.

5.3Notre système de management

NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre vision est résolument orientée vers nos clients, collectivités, professionnels et particuliers, industriels et agriculteurs… Nous devons sans cesse imaginer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour répondre à leurs attentes, notamment dans le domaine du développement durable. Notre politique intégrée (Qualité Santé Sécurité Energie Environnement et Risque Industriel) doit y contribuer avec les femmes et les hommes de l'entreprise. SUEZ a développé un système de management de la qualité certifié pour son périmètre national. L'objectif de la mise en œuvre de la norme ISO 9001 est de répondre aux attentes de nos clients internes et externes tout en améliorant nos performances économiques et gagner en efficacité.

Trois grands piliers de notre système de management qualité sont :
- La responsabilité de la direction qui définit la politique de l'entreprise,
- L'identification et la gestion des processus qui contribuent à la satisfaction des parties intéressées,
- L'amélioration continue qui permet la mesure et l'enregistrement de la performance à tous les niveaux ainsi que l'engagement d'actions de progrès efficaces.

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION NATIONALE

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :
- Production et distribution d'eau potable 24h/24
- Collecte et traitement des effluents
- Travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement
- Irrigation et gestion des milieux naturels
- Entretien et dépollution de plans d'eau
- Gestion de réseaux d'irrigation
- Prestation d'ingénierie en eau et assainissement
- Gestion des services à la clientèle
- Gestion du patrimoine
- Formation professionnelle pour le développement des compétences
- Prestation de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau
- Etudes, réalisation et installation d'Usines de traitement par Ultra Filtration.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 1 Décembre 2021
Numéro de certificat : 10151957

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 – 27 Avril 2004

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences. Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau. Etudes, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
  - Identifier les risques et les besoins (ressources)
  - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
  - Gérer la documentation
    - Définir les règles de réalisation de l'activité
    - Enregistrer la preuve de réalisation des activités
  - Former (acquisition des compétences nécessaires)
  - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
  - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
  - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
  - Revue des activités

NOTRE OBJECTIF

Cette organisation nous permet donc de :
- Produire une eau de qualité 24h/24,
- Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- Faire évoluer la gouvernance de l'eau en déployant le Contrat pour la Santé de l'eau,
- Préserver la Santé et la Sécurité de chaque collaborateur,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Anticiper et maitriser les risques associés à nos activités,

NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001. Etant donnés les enjeux environnementaux et économiques, l'Entreprise a décidé fin 2014 de s'engager dans une certification nationale de l'énergie. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié. La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs. Il repose notamment sur deux actions qui couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'Entreprise :
- Eviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, une campagne de diagnostics énergétiques a été réalisée sur plus de 200 sites pour identifier des gisements de performance.
Chaque Région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

Un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

Lloyd's Register

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société Lloyd's Register Quality Assurance selon les normes suivantes :

ISO 50001:2011

Gilles Bessiere - Area Technical Manager

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : Lloyd's Register Quality Assurance Limited

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Certificat en cours : 2 Décembre 2018
Date d'expiration : 20 Août 2021
Numéro de certificat : 10154487

Première(s) approbation(s) :
ISO 50001 – 2 Décembre 2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 50001 – 0031281

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ;
gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ;
formation professionnelle pour le développement des compétences ;
prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; études, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS
001

POUR ALLER PLUS LOIN

A cette structure de base, structurante, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (OHSAS 18001 ou MASE) …en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons. Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.4Notre démarche développement durable

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les territoires français doivent faire face à des enjeux grandissants, tant sur le plan environnemental (pressions sur les ressources en eau dans un contexte de changement climatique, préservation de la biodiversité…) que sociétal (accès aux services essentiels pour tous, insertion socio-économique des populations...). Ceux-ci impliquent la mise en œuvre d'un cadre d'actions partenarial et concerté avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires : société civile, institutions et entreprises.

Compte tenu de la nature de ses métiers, SUEZ Eau France s'inscrit dans une démarche d'intégration renforcée des enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'entreprise ainsi que de contribution concrète en faveur de la transition écologique et sociétale de ses territoires d'actions.

Cette démarche s'incarne dans le cadre de la Feuille de Route Développement durable 2017-2021 France[1] de SUEZ, qui définit 17 engagements opérationnels structurés autour de 4 axes stratégiques pour l'entreprise.

1. Contribuer à la transition environnementale des territoires

Acteur engagé en faveur de la préservation du capital naturel, SUEZ Eau France développe des solutions concrètes en faveur de la transition écologique des territoires.

La préservation de la ressource en eau est au cœur même de nos activités. Développer et mettre à disposition des eaux alternatives constitue un enjeu fort dans un contexte d'adaptation aux conséquences du changement climatique. SUEZ Eau France propose ainsi des solutions comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'un golf par exemple, ou encore la réalimentation de nappes phréatiques.

Agir en faveur de la préservation de la biodiversité constitue un axe structurant de la démarche de SUEZ Eau France. En tant que capital naturel des territoires où nous opérons mais aussi en tant que fournisseur de services écosystémiques, la préservation de la biodiversité repérsente un enjeu fondamental de nos métiers, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur. Dans ce cadre, SUEZ a défini une stratégie et un plan d'actions permettant d'opérationnaliser cet enjeu au sein de ses activités. L'entreprise poursuit par ailleurs une participation active au sein d'initiatives multi-acteurs tant nationales qu'internationales sur cet enjeu.

Dès 2013, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », définie par l'Etat Français. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement à la SNB à travers l'adhésion en décembre 2019 au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**, porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB).

En 2018, SUEZ a rejoint ***Act4nature***, une initiative lancée par le réseau d'entreprises « EpE » (Entreprises pour l'Environnement), visant à mobiliser les acteurs économiques dans la protection de la biodiversité à tavers 10 engagements communs et la définition d'engagements datés-chiffrés propres à chaque entrepris. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation. SUEZ a également réaffirmé ses engagements au sein de ***Act4nature International***, dans le cadre

[1] http://feuillederoute2017-2021.suez.com

de la poursuite de l'initiative à une échelle mondiale, en amont de la Conventon sur la Diversité Biologique de 2020.

Afin de concrétiser ses engagements, SUEZ développe également différents partenariats de recherche et collabore avec des structures reconnues de la société civile, afin de déployer des initiatives innovantes et collaboratives.

En 2019, SUEZ a rejoint le Club ***« B4B+ »*** (Club des Entreprises pour une Biodiversité Positive), piloté par **CDC biodiversité** afin de participer à la définition d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité appliquée à la chaine de valeur des entreprises.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du **Muséum National d'Histoire Naturelle**, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, étudier l'insertion des sites de SUEZ au sein des réseaux écologiques à travers la réalisation d'une thèse doctorale et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

En 2018, SUEZ a signé, avec le **WWF France,** un partenariat encourageant le **développement des villes durables**, dans le cadre de l'initiative « Réinventer les villes » du WWF France. L'objectif est d'accélérer la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires en misant sur une gestion durable des ressources.

Enfin, SUEZ développe des projets innovants en lien avec ses activités, afin de contribuer de manière simultanée à l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'à la préservation du capital naturel local. SUEZ propose par exemple la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**, comme les zones de rejets végétalisées ou les zones Libellule©, contribuant simultanément à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes et à l'élimination des micropolluants.

2. Promouvoir et soutenir le développement économique local

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation en collaborant avec son écosystème local, que ce soit en lien avec les enjeux de l'emploi, de l'insertion socio-économique ou encore de l'innovation.
SUEZ Eau France s'engage ainsi à favoriser l'emploi local, en travaillant notamment avec des entreprises locales et des entrepreneurs sociaux et environnementaux dans le cadre de sa politique d'achats responsables, ou encore en collaborant avec les acteurs locaux de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi…).

Pour favoriser l'insertion, SUEZ Eau France est partenaire du programme **« 100 chances, 100 emplois »** initié par Schneider Electric. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi de jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers sensibles, en proposant un parcours d'intégration très structuré, dont une phase de coaching dispensée par les entreprises partenaires. Les jeunes sont ainsi conseillés par des salariés en activité, en complément de l'accompagnement dont ils bénéficient par la Mission locale.

SUEZ Eau France est également partenaire de l'association **Nos Quartiers ont du Talent** (NQT). Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT pilote l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurales ou de milieux sociaux modestes. Il repose sur un réseau unique et novateur de professionnels expérimentés et en activité.

Enfin, dans le cadre de la Direction de l'Innovation Sociale, le programme **Maison pour Rebondir**, créé en 2012 par SUEZ à Bordeaux, contribue à l'emploi et au développement économique local : de façon directe en favorisant le recrutement de populations éloignées de l'emploi, et de façon indirecte en développant de nouveaux services avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de ses engagements, SUEZ met également l'accent sur la sensibilisation à nos métiers, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville au travers du **programme PAQTE**. Sur l'année scolaire 2018/2019, ce sont ainsi 640 collégiens des QPV qui ont été accueillis en stage.

3. Favoriser la solidarité, réduire les fragilités et mobiliser autour des enjeux sociétaux

Permettre un accès aux services essentiels pour tous implique de mettre en place des dispositifs d'accessibilité et d'accompagnement au plus près des enjeux des usagers.

L'accessibilité aux services est un point essentiel de la politique clientèle de SUEZ Eau France. A ce titre, nous déployons différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de vulnérabilité existantes, que celle-ci soit physique, culturelle, financière ou encore technologique.
Cet engagement se concrétise notamment à travers la mise à disposition de services pour que nos clients aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.
Depuis 2014, **Acceo,** entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à proposer un tel service.
Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement en cours dans nos accueils d'une application permettant la traduction des informations clients au bénéfice des personnes non-francophones.

L'accompagnement des clients fragiles, ou en situation de précarité, constitue également un axe important de notre engagement responsable. Les actions engagées par SUEZ Eau France reposent sur le dialogue avec les acteurs locaux, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, et la mise en œuvre d'actions au plus près des usagers :

- Une méthodologie de **cartographie de la précarité hydrique**, développée par le LyRE, centre de recherche de SUEZ implanté à Bordeaux, permet d'identifier, sur un périmètre géographique donné, les quartiers au sein desquels l'accompagnement à un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets est prioritaire. Elle permet d'orienter les plans d'actions et de créer les outils les plus adaptés au regard des enjeux des usagers.
- Par ailleurs, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.

La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. C'est pourquoi, SUEZ est partenaire de **l'Union Nationale des PIMMS (Points Information Médiation Multi-Services)**.

Enfin, favoriser la solidarité et contribuer aux enjeux sociétaux implique de mobiliser tous les acteurs, au premier rang desquels les collaborateurs de SUEZ Eau France. Aussi, l'accent est mis sur l'engagement des collaborateurs dans le cadre d'actions de mécénat et de bénévolat de compétences.

Que ce soit dans le cadre d'actions de parrainage/marrainage de personnes éloignées de l'emploi, de présentations métiers auprès de collégiens issus des QPV, ou encore d'actions ponctuelles de ramassage de déchets, nos collaborateurs sont les premiers acteurs de l'engagement durable de SUEZ Eau France en faveur des territoires.

5.4.1 Agir en faveur de la biodiversité

La biodiversité est à la fois une partie intégrante du capital naturel des territoires et un fournisseur de services écosystémiques. Elle est intimement liée à la qualité de la ressource en eau et au bon fonctionnement du milieu récepteur.

La protection et la valorisation de la biodiversité font ainsi partie de la politique de responsabilité d'entreprise de l'ensemble des filiales de SUEZ. Elles sont inscrites dans la **Feuille de route développement durable 2017-2021** du Groupe, où l'engagement « Promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques » a pour objectif de généraliser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des activités de SUEZ et d'y diffuser les meilleures pratiques.

L'engagement de SUEZ en France dans la **Stratégie nationale pour la biodiversité** a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie dès 2014. Cet engagement permet d'adopter une approche concrète et structurée en matière de biodiversité et de contribuer à la prise de conscience collective des services rendus par la nature.

En 2018, SUEZ a rejoint ***act4nature***, initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires, visant à mobiliser les acteurs économiques français dans la protection de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ a notamment réaffirmé ses engagements de prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et d'intégration de la biodiversité terrestre et marine dans ses programmes de recherche et d'innovation.

Depuis 2008, SUEZ bénéficie du soutien de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle, via un programme partenarial d'études et de recherche visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à ses activités, contribuer aux réseaux écologiques et valoriser les données de biodiversité issues des sites gérés par le Groupe.

La cellule d'experts biodiversité de SUEZ et leur réseau de correspondants en régions permettent de traduire ces engagements par des actions concrètes, en dialogue avec les collectivités et les opérationnels, et en réponse aux enjeux écologiques de chaque territoire.

5.5Nos offres innovantes

5.5.1 Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.
En 2014 SUEZ inaugurait son premier centre de pilotage intelligent en région lyonnaise, en 2019 100% du territoire français est couvert par l'un des 15 centres VISIO.

Fin 2017, le premier VALOVISIO a vu le jour à Caluire-et-Cuire près le Lyon. VALOVISIO pilote les services aux entreprises des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et permet aux clients de SUEZ de bénéficier d'un service optimisé et parfaitement adapté à leurs besoins, d'une traçabilité de leurs flux et d'une plus grande réactivité à leurs demandes.

Les centres VISIO et VALOVISIO sont pleinement au service de la révolution de la ressource.

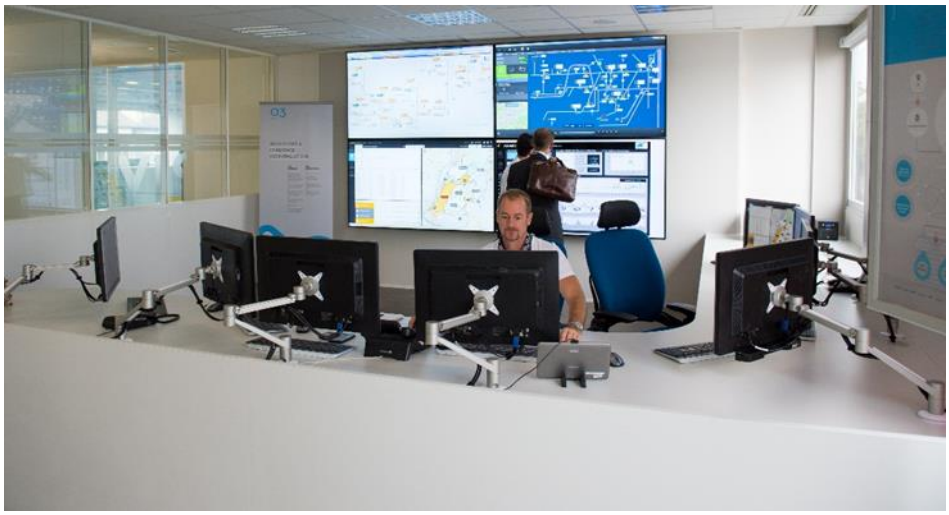

5.5.2 Nos nouveaux produits d'exploitation

Aquadvanced® Assainissement constitue une gamme d'outils alimentée en temps réel par des données météorologiques et de mesures de débits qui permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales. En mobilisant les capacités de stockage au bon endroit et au bon moment, ils permettent d'anticiper et de traiter automatiquement les épisodes pluvieux sévères, d'éviter la saturation des réseaux d'assainissement ainsi que les débordements polluants. Ils permettent ainsi de prévenir le risque d'inondation et de minimiser l'impact des rejets sur la qualité du milieu naturel. Ils constituent également un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion anticipée du risque sanitaire pour les eaux de baignade.

Aquadvanced® Hydraulique et Aquadvanced® Qualité sont des outils modulaires qui optimisent l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, le rendement, la pression, la qualité), grâce à des capteurs surveillant la qualité et les caractéristiques hydrauliques du réseau en temps réel. Ils assurent une analyse multicritère des données collectées et permettent de déclencher rapidement une gestion des événements détectés (fuites, chutes du niveau de pression) pour déclencher les interventions des équipes.

Aquadvanced® Energie et Aquadvanced® Forage sont des outils d'analyse et d'anticipation du fonctionnement des installations de pompage d'eau potable qui visent à optimiser la consommation énergétique et pérenniser le patrimoine.

En 2019, la gamme ON'connect® s'étoffe :

ON'connect coach : propose aux consommateurs une surveillance quotidienne des consommations et des alertes en cas de suspicion de fuites.

ON'connect switch : un outil de pilotage adapté à tous les sites ou bâtiments à forte consommation d'eau. **ON'connect™ switch** allie un disjoncteur d'eau intelligent et breveté à un logiciel de gestion. Le système analyse les consommations et détecte les fuites en temps réel, permettant aux clients d'être alertés et d'agir immédiatement en coupant l'eau à distance afin de protéger leurs infrastructures contre un éventuel dégât des eaux.

VILLE DE DEMAIN

Partenaire historique des villes, leader de l'économie circulaire et engagé dans la révolution digitale, SUEZ accompagne les villes dans leur transformation.

- **Dijon Métropole met en service un projet inédit de smart city en France. J**eudi 11 avril 2019 : Dijon métropole met en service un projet inédit de smart city qui s'appuie sur la gestion à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire.

- **Angers Loire Métropole : premier "territoire intelligent" de France**. Pour devenir le modèle français du territoire intelligent, Angers Loire Métropole a choisi le groupement piloté par ENGIE Solutions, marque du Groupe leader de la transition zéro carbone associé à SUEZ, La Poste et au Groupe VYV.

Des solutions pour améliorer la qualité de l'air

En 2019, SUEZ a présenté les résultats concluants des premières expérimentations du « puits de carbone » et annoncé la création d'un « Pôle Air ». Le puits de carbone a démontré son efficacité tant en milieu industriel qu'urbain :

- En milieu industriel : à la station d'épuration de Colombes (SIAAP), l'expérimentation visait à déterminer la capacité des micro-algues à capter l'excès de CO2 contenu dans les fumées. Après deux ans, les résultats sont à la hauteur des attentes : le bilan carbone est positif, les micro-algues produisent de l'énergie verte en station d'épuration et les projections prévoient une quantité de CO2 économisée équivalente à 75 arbres par m3.

- En milieu urbain : place Hélène et Victor Basch à Paris, elle avait pour objectif de tester la capacité du dispositif à fixer les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2). Là-aussi, les résultats sont probants : les taux d'abattement sur ces 2 paramètres sont en moyenne de 50 à 75%. En sortie de dispositif, l'air traité est ainsi d'une qualité supérieure aux recommandations de l'OMS.

Depuis juin 2019 SUEZ, en collaboration avec la RATP, expérimente la solution « IP'Air » à la station du métro parisien Alexandre Dumas (ligne 2). Cette technologie permet de capter les particules fines (PM10 et PM2,5) de l'air ambiant par un système d'ionisation positive. A l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et internationales.

5.6Nos actions de communication

5.6.1 Les actions de communications pour votre Région

COMMUNICATION : VOUS ACCOMPAGNER

Des actions d'information et de communication peuvent être déployées pour expliquer le cycle de l'eau domestique aux différents publics de votre territoire et rendre ainsi visible l'action de votre collectivité en tant qu'autorité organisatrice. A titre d'exemple, nous pouvons au cas par cas et en fonction des besoins :

- ✓ Vous fournir des éléments clés en main pour vos différents supports : journal municipal, site internet, réseaux sociaux comme twitter et Facebook,
- ✓ Vous accompagner dans l'organisation
    - o D'inauguration d'un nouveau site ou d'un site modernisé,
    - o De visites techniques avec les élus de votre collectivité (si les sites respectent les préconisations de sécurité),
- ✓ Organiser ou participer à des manifestations destinées au grand public comme les journées de l'innovation ou du patrimoine,
- ✓ Insérer dans les factures, un encart d'information sur le thème de la préservation de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif (éco-gestes) par exemple.

Aujourd'hui la communication digitale via les réseaux sociaux est devenue un incontournable de la communication pour toucher une audience importante. Développer les messages portant sur les services d'eau et d'assainissement devient alors une nécessité pour valoriser les activités. En tant que délégataire, nous pouvons définir avec vous, les thématiques à traiter via ce média et vous transmettre des éléments adaptés à ce support : vignettes, gif, vidéos courtes, carrousels….

Par ailleurs, le groupe SUEZ développe également des campagnes digitales à l'échelle France. A titre d'exemple, SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec **#çaPlagePourToi**. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.

LES EVENEMENTIELS MARQUANTS EN NOUVELLE AQUITAINE

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion. La valorisation de l'eau du robinet n'a pas été oubliée ni la promotion de sa consommation via des contenants réutilisables. Les visiteurs ont pu se désaltérer grâce à des fontaines à eau du robinet et des gourdes ont notamment été distribuées au régiment en charge de la sécurisation de l'événement.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage. **En Nouvelle Aquitaine, les sites ouverts au public ont été les stations d'épuration de Marbella (Biarritz) et de Lacanau, la zone Libellule de Mios, le centre d'expertise Rivages Protech à Bidart, le centre d'appels et le centre de pilotage VISIO de Biarritz.**

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

  - Du 20 au 23 juin, à l'occasion de la Fête du Fleuve, SUEZ a présenté ses actions en faveur de la protection de la Garonne et de l'océan au travers d'un stand, d'animations pédagogiques et d'une conférence en présence de Patrick Deixonne, chef de mission de l'association expédition 7eme continent.
  - SUEZ a également participé à la Tournée des plages organisée par Drop de Béton durant le mois de juillet.
  - Du 11 août au 16 août, SUEZ a participé au **Lacanau Pro** à travers notamment des actions de street marketing permettant de sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique des océans et à l'usage de contenants réutilisables comme les gourdes pour le protéger. Cette action a également constitué l'opportunité de valoriser la consommation d'eau du robinet.
  - SUEZ a également soutenu les **Odyssées des Juniors** organisés par la water family en mai et juin 2019. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection des océans.
  - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une **collecte des déchets sur la plage de Bidart** avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

5.6.2 Les actions de communications pour SUEZ eau France

- **A l'occasion du G7** à Biarritz du 24 au 26 août 2019, SUEZ a assuré la gestion des ressources de cet évènement international, en sécurisant l'alimentation en eau et avec l'offre BatiRIM® qui a permis de maximiser le réemploi et le recyclage des déchets de chantier. SUEZ a développé, en partenariat avec Terracycle, des nattes de plage à partir de plastique recyclé dont la moitié est issue des collectes sur les plages. Plus de 1500 nattes ont été distribuées à cette occasion.

- Les 13 et 14 septembre 2019, SUEZ a organisé sa **deuxième édition des journées de l'innovation**, des journées portes ouvertes pour rendre visible l'invisible au plus grand nombre et montrer comment ses métiers évoluent avec les technologies, le numérique et l'internet des objets. A cette occasion plus de 70 sites : centre de tri, usine d'eau potable, station d'épuration, centre de supervision … ont ouverts leurs portes. Plus de 6 300 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'eau et du recyclage.

- **Le salon des maires et des collectivités locales** est un salon incontournable regroupant les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. Lors de la dernière édition du 19 au 21 novembre 2019, ce fut l'occasion pour SUEZ de mettre en avant son savoir-faire et ses solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air.

- **A l'occasion de la COP 25 à Barcelone en Espagne du 2 au 13 décembre**

    - Le Groupe SUEZ réaffirme son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, en s'inscrivant dans la trajectoire 1,5°C recommandée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), tout en accélérant son engagement en faveur de la protection de la ressource en eau et des océans. SUEZ ambitionne de réduire de 45% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 contre – 30% auparavant, afin d'aligner ses objectifs sur la trajectoire 1,5°C.

    - Le Groupe a également pour objectif d'éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO2 annuelle à l'horizon 2030, contre 10 actuellement, en développant des solutions d'économie circulaire au service des collectivités et des industriels.

    - SUEZ a d'ores et déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives d'ici 2030, afin de préserver la ressource en eau face aux conséquences du dérèglement climatique.

    - Le Groupe s'engage à mettre au service de ses clients des solutions 100% durables et innovantes. A Santiago du Chili, la station d'épuration de la Farfana, récompensée lors de la COP24 par le Prix Momentum for Change des Nations Unies, a ainsi été transformée en biofactory.

    - La préservation des océans fait également partie des ambitions climat de SUEZ depuis de nombreuses années. Le Groupe développe des solutions permettant d'anticiper les pollutions d'origine terrestre, notamment au niveau des stations d'épuration, et renforce le tri et la valorisation des déchets plastiques.

- **SUEZ4océan :** En 2019 SUEZ poursuit son engagement en faveur de la préservation des océans, au travers d'actions et partenariats.

    - Pour la 2e année consécutive, SUEZ a soutenu Stéphane Le Diraison, aux côtés de Bouygues Construction et de la ville de Boulogne-Billancourt. Le skipper, fortement impliqué dans la préservation des océans, a participé à la Transat Jacques-Vabre, une course transatlantique en double, partie du Havre le 27 Octobre.
    - Du 29 juin au 10 juillet SUEZ a participé à Nantes à l'évènement la Mer XXL en proposant aux visiteurs de vivre une expérience immersive dans un espace dédié à la protection des océans.
    - SUEZ a imaginé un dispositif de communication digitale du 15 juillet au 15 août pour sensibiliser le grand public à la protection des océans avec #çaPlagePourToi. Cette campagne a mis en avant les équipes de SUEZ dans leurs missions quotidiennes de protection du littoral.
    - Le 9 novembre 2019, SUEZ a organisé une collecte des déchets sur la plage de Bidart avec des ateliers pédagogiques animés par la Water Family. Cette collecte a été suivi par deux youtubeurs influenceurs @AlexVizeo et @CleanWalker.off.

- **SUEZ préserve la montagne :** SUEZ s'engage aux côtés des collectivités et des acteurs locaux pour préserver les milieux naturels et notamment la montagne été comme hiver, entre autres lors des pics d'affluence pendant les vacances scolaires. Durant la saison touristique d'hiver, SUEZ a communiqué sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les touristes à la préservation de la montagne avec le #positivealtitude.

Retrouvez nos actualités sur notre site http://www.suez.fr

Les actualités commerciales 2019 de SUEZ en France

En 2019, SUEZ a renforcé ses activités dans l'hexagone et a su conquérir ou reconquérir de nombreux contrats grâce à une politique d'innovation ambitieuse et différenciante au service de ses clients pour une économie plus circulaire.

Activités Eau

- **SUEZ recycle les eaux usées du Cap d'Agde** (Hérault) : L'une des premières références de REUSE en France, cette solution innovante permettra d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

- **Nouvelle Calédonie : SUEZ renouvelle deux contrats de distribution d'eau potable.** Les communes de Païta et du Mont-Dore, en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur confiance à la Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du Groupe SUEZ, en lui confiant le service de distribution de l'eau potable.

- **4ème usine d'adoucissement collectif de l'eau potable de l'ouest parisien :** cette nouvelle unité d'adoucissement au Pecq dans les Yvelines est le résultat d'une coopération exemplaire entre SUEZ et les collectivités locales, au bénéfice des 400 000 consommateurs desservis par l'usine.

- **Le Syndicat des eaux du Valenciennois (Nord) et SUEZ mettent en service une unité d'adoucissement de l'eau.** 1ère unité de traitement du calcaire par filtration membranaire sur le Valenciennois. D'ici fin 2021, deux unités complémentaires seront mises en service afin de desservir l'ensemble de l'agglomération en eau plus douce.

Activités Recyclage et Valorisation

- **Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA**) renouvelle sa confiance à SUEZ en lui confiant la concession de service public et de travaux pour **l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ouarville en Eure-et-Loir**. Ce nouveau contrat prévoit, grâce à la mise en place de nouvelles innovations, d'améliorer les performances énergétique et environnementale du site et de développer l'économie circulaire et solidaire du territoire. L'UVE bénéficiera des dernières solutions digitales dédiées à l'industrie, pour une exploitation et un fonctionnement optimisé.

- **SUEZ et POINT.P, filiale de Saint-Gobain, s'associent pour simplifier la reprise des déchets de chantier,** en lançant un nouveau service de collecte : batireprise. Unique en France, ce dispositif accompagne les artisans dans le respect de leurs obligations de tri. Il va au-delà de la législation actuelle en termes de récupération et de recyclage des déchets de chantier et anticipe le projet de loi anti-gaspillage.

- **La Métropole de Lyon confie l'exploitation de l'unité de traitement et de valorisation des déchets au Groupe SUEZ.** L'offre présentée par SUEZ a notamment été retenue grâce aux garanties apportées par le plan global de modernisation de l'usine, permettant une exploitation encore plus performante de l'installation**.**

- **SUEZ et LyondellBasell s'associent à Samsonite, pour produire la première collection de valises fabriquée à partir de plastiques recyclés.** En alliant leurs expertises en matière de Recyclage & Valorisation et de production de plastique, SUEZ et LyondellBasell ont collaboré avec le fabricant de bagages afin de concevoir cette innovation inédite dans le monde de l'industrie.

6 | Annexes

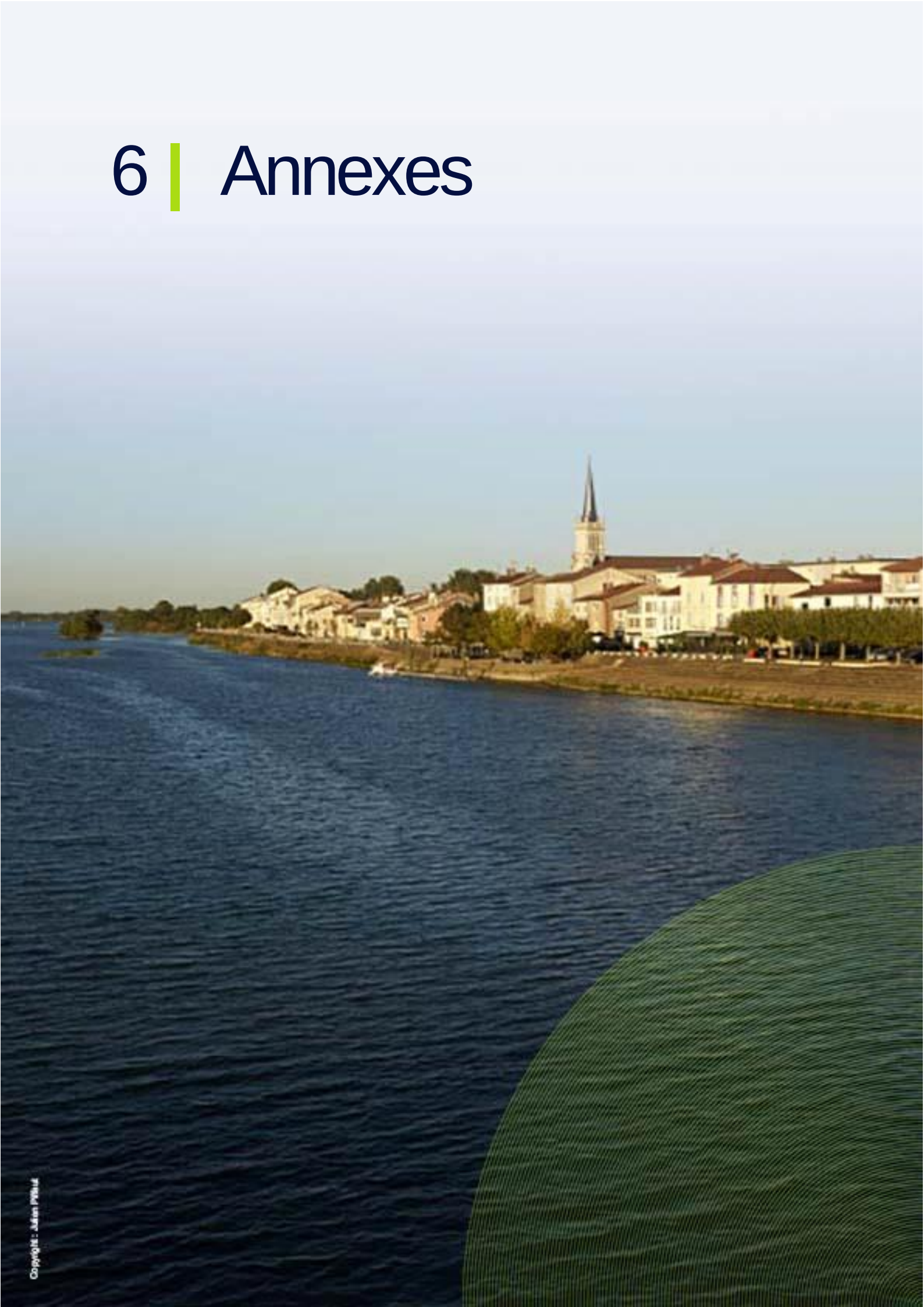

Liste des annexes

SALLES MIOS

- Attestations assurances
- Attestations sociales
- Bilan ARS
- Contacts et réclamations clients eau
- Détail des investissements eau
- Eau de service et eau livrée sans comptage
- Etat des remises pour fuites
- Facture 120m3 eau
- Interlocuteurs Suez
- Interventions sur le réseau d'eau potable
- Synoptique
- Synthèse réglementaire RAD eau

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés**, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
dont le siège social est situé
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°113.511.283**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la prime.**

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à : Paris le : **9 Janvier 2020**

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XLICSE, Société Européenne (*Societas Europaea*) est une entreprise régie par le droit irlandais et immatriculée sous le numéro 641686 au registre du commerce et des sociétés du *Companies Registration Office*, en Irlande, ayant son siège social sis à XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que **:**

SUEZ EAU FRANCE
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris
F-92040 Paris La Défense Cedex

Agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble de ses établissements en France

bénéficie des garanties des contrats d'assurances numéro **XFR0051393LI et** numéro **XFR0051394LI**, souscrits auprès de notre société par **SUEZ GROUPE – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 Paris La Défense Cedex,** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats et notamment dans le cadre de ses activités énumérées en pages 3,4 et 5 de la présente.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses du contrat, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation :
Tous dommages confondus ……..……..…… …….**5.000.000 Euros par sinistre**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile après Livraison/ Réception/ Professionnelle:
Tous dommages confondus …… …… …..……..……**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement:
Tous dommages confondus : … …… …..…… …..……..**5.000.000 EUR par sinistre et par an**
(Corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

Dont

- Responsabilité Civile Professionnelle environnementale y compris frais d'urgence **:** …**5.000.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux**:** …….**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des eaux et des sols: ……..……..**2.500.000 Euros par sinistre et par an**
- Frais de dépollution des biens mobiliers et immobiliers**……2.500.000 Euros par sinistre et par an**

Franchises:

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison/ Travaux/ Professionnelle:
- Dommage corporels :……..…..…….....**néant**
- Autres Dommages:……..……..……**15.000 Euros par sinistre**

- **Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :**
- Dommage corporels :……..……....…**néant**
- Autres dommages :……...……..…….....**100.000 Euros par sinistre**

XL Insurance Company SE
61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France
Phone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, a European public limited liability company registered in Ireland, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland under registered number 641686 - an insurance company authorized and regulated by the Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
French branch, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, registered with the commercial registry of Paris, under number 419 408 927.
Directors: P.R.Bradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait à Paris le 20 décembre 2019

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

XL INSURANCES COMPANY SE
Succursale française
61, rue Mstislav Rostropovitch
75017 PARIS
RCS Paris 419 408 927

ACTIVITES ASSUREES

1.1. Exploitation de toutes délégations de services publics ou privés ainsi que toutes prestations de services relatives :

a) - au service d'alimentation en eau (production, stockage, transport et distribution) ;

b) - à l'assainissement collectif ou autonome (réseaux, émissaires pour le rejet des effluents en mer, épuration, traitement et élimination ou valorisation ou commercialisation des boues notamment par épandage en agriculture, compostage, incinération et commercialisation de bioproduits, traitement et évacuation des sous-produits) ;

c) - à l'épuration des eaux-vannes et à leur emploi en irrigation ;

d) - aux canaux de navigation et d'irrigation, d'arrosage, de colmatage et de submersion ;

e) - aux opérations de dessèchement et d'assainissement ;

f) - à l'établissement et à l'entretien des digues, barrages et retenues d'eau et, généralement, de tous travaux de protection, d'endiguement et de bonification ; au nettoyage, à la restauration et protection de berges, l'enrochement, le faucardage, l'élagage, le curage, le dragage et tous travaux en rivières, fluviaux et maritimes, sur plans d'eau, canaux et zones humides ;

g) - à la surveillance et à l'entretien de réseaux de distribution de gaz, d'éclairage public, de défense incendie ainsi que la production d'énergie pour compte propre, le surplus étant revendu à EDF;

h) - au traitement ou à l'incinération d'ordures ménagères ;

i) - aux travaux de Génie Civil et de bâtiment en domaine public ou privé. Réalisation et construction d'automatismes et d'équipements de traitement des eaux, décarbonatation et entartrage (protection des installations) ; La réalisation de travaux de forages et de puits afin de constituer des ressources en eau, de forages géothermiques, la réalisation de sondages de reconnaissance dans le domaine de l'eau, l'exécution de travaux de pompage également dans le domaine de l'eau ;

j) - bureau d'études dans les domaines ci-dessus mentionnés ; L'étude dans les domaines de la recherche et de l'exploitation des eaux souterraines, de la géothermie, des techniques de rabattement de nappes phréatiques et de l'environnement (réalisation d'études d'impact). Missions complètes dans les domaines suivants : installations électriques, électromécaniques et électro-acoustiques ;

k) - à l'exploitation des services externalisés par les industriels dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en résultant ; aux prestations de services aux particuliers et aux collectivités et notamment nettoyage, assainissement, désinfection, dératisation, désinsectisation, déneigement, etc…

l) - à la création, l'entretien, l'aménagement, la maintenance de parcs ludiques, centres de loisirs aquatiques, et d'espaces verts ;

m) - au nettoiement des plans d'eau, des plages et des ports, à la collecte des déchets aux plaisanciers et sur les plages inaccessibles, au contrôle de la qualité des eaux de baignade, à la protection des zones de baignade contre les méduses, à la dépollution aux hydrocarbures sur mer, lacs et rivières et à la lutte contre l'érosion des plages, au pilotage de la gestion de la qualité des eaux de baignade, à l'organisation de la surveillance des emplacements aménagés à usage de baignade ;

1.2. Installation, confection, réparation d'armoires et d'équipements électriques, électromécaniques et installation d'appareils de mesures en assainissement ;

1.3 **Commercialisation et installation de systèmes pour l'assainissement non collectif et pour la récupération d'eau de pluie pour des usages extérieurs et intérieurs – étude de dimensionnement, fourniture de matériel, pose cuve et canalisations ;**

1.4 **Conception, réalisation et exploitation d'installations destinées à fournir des calories à des clients publics ou privés, professionnels ou particuliers, par des échangeurs de récupération de chaleur à partir des réseaux d'assainissement,**
Distribution, installation, maintenance et service après- vente d'installations visant à préchauffer l'eau chaude sanitaire, d'infrastructures de bailleurs privés et publics, par un procédé de récupération des calories des eaux usées (récupération de chaleur des eaux grises);

1.5 **Gestion du cycle de l'eau pour l'industrie agroalimentaire : Préconisations et mise en œuvre de solutions technologiques et de modélisation des consommations d'eau agricole : volume, débits, besoins en fonction des cultures et des périodes, protection de la biodiversité (milieux, ressources), fertilisation des sols à partie de lisiers transformés, production d'énergie par micro-méthanisation à partir de coproduits d'origine agricole ;**

1.6 **La fourniture de compteurs d'eau et de répartiteurs de chaleur, à leur installation et leur gestion, à la mise en œuvre de compteurs d'énergie thermique, réalisation d'installations thermiques de génie climatique et de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement de colonnes d'eau dans les immeubles ;**

1.7 **Investissement, entretien et exploitation des équipements (ouvrages et outillages nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de ports) destinés aux bateaux de plaisance, de commerce, et au tourisme fluvial. Exploitation de ports fluviaux, de plaisance et de commerce ; Services d'alimentation en eau des bateaux**

1.8 **Développement et vente de solutions pour la gestion du patrimoine immobilier ou « smart building » : études et conseils pour l'amélioration de l'habitat, optimisation des charges d'exploitation ;**

1.9 **Etude, réalisation et gestion technique d'installations de télérelève permettant notamment la relève à distance de compteurs d'eau et d'énergie, la gestion administrative et financière des contrats d'eau, le suivi des consommations et tout type d'alerte. Services aux résidents particuliers ou professionnels et aux gestionnaires d'habitats collectifs (syndics et bailleurs) : installation, maintenance et relève de compteurs, individualisation et optimisation des charges d'eau, d'énergie et de chauffage…**

1.10 **Le Centre Technique Comptage et Mesures (CTCM) : définition de la politique comptage de Suez Eau France, le suivi fournisseurs (compteurs, regards et débitmètres), l'assistance technique et études, les contrôles métrologiques (Laboratoire accrédité COFRAC), contrôle des compteurs en service par le détenteur (CCSD), vérification périodique des compteurs d'eau froide en service (VPER), veille réglementaire et normative ;**

1.11 **Négoce et prestations de services relatives à la conception et à la mise en service de tout appareil ou produit d'instrumentation, notamment les appareils de mesure ;**

1.12 **Développement et vente de solutions destinées à optimiser le fonctionnement des chaudières en fonction des facteurs météorologiques ;**

1.13 **Vente de blindage pneumatique pour des fouilles sur chantier, Remplissage de bonbonnes de gaz (CO_2) pour l'eau pétillante, Conception, fabrication et commercialisation de boites de purge pour bouches et poteaux d'incendie ;**

1.14 Prestations de conseils et d'ingénierie en informatique et systèmes ;

1.15 Géo Référencement/Géo détection, installation, réhabilitation, modification, de tous types de canalisations et/ou réseaux et selon différents procédés techniques, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'eaux usées, de chauffage électrique, de gaz, d'électricité, de téléphonie ou câbles ;

L'exercice des activités ci-dessus implique en particulier :

L'étude, l'établissement et l'exécution de tous projets et de tous travaux publics ou privés pour le compte de toutes collectivités, industriels et particuliers ; la préparation et la passation de tous traités, contrats et marchés se rapportant à l'exécution de ces projets et de ces travaux ;

Eau France

ATTESTATION

En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bordeaux, le 6 mai 2020

Je soussigné, Nicolas SICOT, Directeur de l'Agence Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, faisant élection de domicile au 54 Rue des Bordes à Libourne (33500),

Certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Nicolas SICOT
Directeur Agence Gironde
Région Nouvelle Aquitaine

Toute fausse déclaration expose le déclarant au prononcé de sanctions définies aux articles L362-3 à L362-5 du Code du Travail, au rang desquelles figure l'exclusion du déclarant des marchés publics, pour une période de 5 ans ou plus.

SUEZ Eau France Société par Actions Simplifiée au capital de 422.224.040 €
SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - TVA FR 79 410 034 607
Siège social - Tour CB21 – 16 place de l'iris - 92040 Paris La Défense, France
Adresse de correspondance -
SUEZ – Eau France – Région Nouvelle Aquitaine
54 Rue des Bordes – 33500 LIBOURNE
Tél : +33 (0)5 57 55 50 69

URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 10/10/2019

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
COURBEVOIE
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 410034607

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

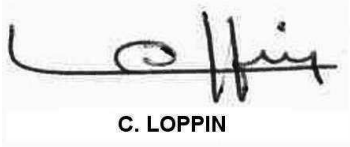

C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 25 / 06 septembre 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS SUEZ EAU FRANCE
TOUR CB 21
16 PL DE L'IRIS
92040 COURBEVOIE

CODE DE SÉCURITÉ

DHXV91WBRCLEPM4

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6972 salariés,
- pour une masse salariale de 21682691 euros,
- au titre du mois de septembre 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS SUEZ EAU FRANCE TOUR CB 21 16 PL DE L'IRIS 92040 COURBEVOIE Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	410034607

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2019.

Fait à : VENISSIEUX
le : 10/10/2019

Le Directeur
ou son délégataire

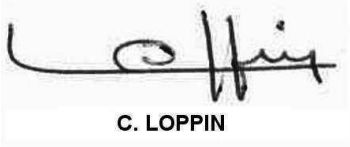

C. LOPPIN

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : 8zOqHgsGTb
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 2 avril 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	**SUEZ Eau France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURSIER Jean-Marc
Date et lieu de naissance	Le 05/10/1967 à Laxou (54)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Rue de la Pompe 75116 75116 PARIS

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PELLEGRINI Massimiliano
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1973 à PESCARA (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	16 Rue de Civry 75016 Paris 16e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	-Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

Activité(s) exercée(s)	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralemeent la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Date de commencement d'activité	21/11/1996
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Rue des Grands Près 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre
Activité(s) exercée(s)	Captage traitement et distribution d'eau
Date de commencement d'activité	01/04/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Soissons
R.C.S. Cusset
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Sedan
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Bourges

R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Briey
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Tarbes
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Colmar
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône
R.C.S. Mâcon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy
R.C.S. Paris
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Rouen
R.C.S. Melun
R.C.S. Evry
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Amiens
R.C.S. Avignon
R.C.S. La Roche-sur-Yon
R.C.S. Epinal
R.C.S. Auxerre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001	APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002	LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social
- Mention du 04/09/2003	EFFET RETROACTIVIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 16/02/2009	Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 21/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social
- Mention du 26/05/2010	Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010
- Mention du 27/07/2010	Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle

	SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social
- *Mention du 27/07/2010*	Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010
- *Mention du 30/07/2010*	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- *Mention du 24/08/2011*	apport partiel d'actif a la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011
- *Mention du 15/06/2017*	Fuison absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.
- *Mention du 28/12/2017*	Apport partiel d'actif a la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.
- *Mention du 15/10/2018*	Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes
- *Mention du 07/08/2019*	FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

FIN DE L'EXTRAIT

SYNDICAT MIOS SALLES

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : MIOS SALLES

Synthèse de l'année 2019

0050

000467

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 40 analyses bactériologiques et 41 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

L'eau distribuée sur les communes de Mios et Salles est exclusivement d'origine souterraine. Elle provient de 3 forages profonds (de 102 à 145 m) qui captent la nappe de l'oligocène : "Fourat" et "Stade" sur la commune de Salles et "Pujeau" sur la commune de Mios. Ces 3 forages sont dotés de périmètres de protection. Depuis l'été 2018 le Syndicat exploite le forage "Du bouchon" situé sur la commune de Mios. Il capte la nappe de l'Eocène. La procédure de déclaration d'utilité publique pour ce forage est en cours et doit être finalisée dès le 1er trimestre 2020. L'eau subit un traitement de déferrisation et une désinfection à l'hypochlorite de sodium sur les sites de "Fourat", "Stade" et "Pujeau" et un seul traitement de désinfection à l'hypochlorite de sodium sur le site "Du Bouchon". La société Suez Eau France assure la gestion de la production et de la distribution de l'eau sur le syndicat. Le 30 décembre 2019 il a été mis fin à l'exercice des compétences eau du Syndicat. Pour la commune de Mios la compétence eau est transférée à la COBAN Atlantique. Pour la commune de Salles, cette compétence est transférée à la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, …) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire. Valeur moyenne : 13,30 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,18 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr

DETAIL DES CONTACTS

SALLES - MIOS (SIEA)				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	564		564
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	54		54
Demande de prestation	SERV - SERVICES	16		16
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	26		26
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	204		204
Demande d'information	ABON - SRU	1		1
Demande d'information	AUTRE	41		41
Demande d'information	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	3		3
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	146		146
Demande d'information	ENCA - SEPA	10		10
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	246		246
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	112		112
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	16		16
Demande d'information	FACT - FACTURE	633		633
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	30		30
Demande d'information	QUAL - CHLORE	1		1
Demande d'information	QUAL - COULEUR	5		5
Demande d'information	QUAL - DEMANDE D'ANALYSE ADMINISTRATIF	1		1
Demande d'information	REL EXT - ADMINISTRATIF	2		2
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	8		8
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	44		44
Demande d'information	SERV - eFACTURE	14		14
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	1		1
Demande d'information	SERV - SERVICES	10		10
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	43		43
Demande d'information	TECH - CHANTIER	58		58
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	97		97
Demande d'information	TECH - ETALONNAGE/JAUGEAGE	6		6
Demande d'information	TECH - RELEVE	148		148
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	6		6
Départ client	ABON - ABONNEMENT	350		350
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	60		60
Dépose d'index	TECH - RELEVE	276		276
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		3	3
Facture	FACT - FACTURE		450	450
Fond Solidarité Logement	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	12		12
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	64		64
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	704		704
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	278		278
Règlement	ENCA - REGLEMENT	312	54	366
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION		181	181
Total		**4 602**	**688**	**5 290**

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Montants en €uros

SALLES & MIOS SIAEPA-Délégation de Service Public-Eau

RENOUVELLEMENT

EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL	**2 350**

Garantie de continuité de service

MIOS-FOR+CE LACANAU MIOS-RVT-VARIATEUR DE VITESSE EXHAURE	*2 350*

Contrat : 75771

Total année 2019	**2 350**

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

SALLES & MIOS SIAEPA-Délégation de Service Public-Eau

RENOUVELLEMENT

EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL	**3 275**
Programme contractuel	
SALLES-AEP STD SALLES-RVT-POMPE EXHAURE	*3 275*
RESEAUX	**633**
Garantie de continuité de service	
SALLES--RVT-ACCESSOIRES RESEAU	*633*
BRANCHEMENTS ET COMPTEURS	**2 771**
Programme contractuel	
SALLES--RVT-COMPTEURS	*2 771*
Total année 2019	**6 679**

Contrat : 7577

Bassin

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

DETAIL DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Gironde

Montants en €uros

Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :

Garantie pour continuité de service :

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

Programme contractuel de renouvellement :

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

Fonds contractuel de renouvellement :

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique.Y est inclus également le compte de renouvellement.

CONTRAT DE : SALLES - MIOS 7577

EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2019

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs (prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC)	1680
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	0
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution (absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	0
- purges réseaux (eaux rouges, eaux sales, goût chlore)	216
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements et tranches de travaux	2950
TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE	**4846**

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE			VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau	quantités	155	1085
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers			200
- incendies de forêt			0
- incendies de batiments et divers			0
sous total besoins incendie V 11 SAGE			**1285**
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)			200
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)			300
sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE			**500**
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur			0
- prise sur bouches de lavage sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé			0
- utilisation par gens du voyage			100
sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE			**100**
TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE			**1885**

Commentaires:

9 purges qualité, 4 interventions accessoires et 11 purges suite casse canalisations

Remises fuites 2019

SALLES - MIOS (SIEA) - 7577				
Code INSEE	**Commune**	**Nom client**	**Adresse**	**Somme de Ecart quantités**
33284	MIOS	-	ROUTE DE FLORENCE	317
33284	MIOS	-	RUE DE L AVENIR	273
33284	MIOS	-	RUE DE LA PINEDE	161
33284	MIOS	-	RUE DE L ILE	124
33284	MIOS	-	ROUTE DE LA CLOCHE	122
33284	MIOS	-	RUE DES VIGNES	110
33498	SALLES	COMMUNE DE SALLES, .	ROUTE DU MARTINET	4 337
33498	SALLES	COMMUNE DE SALLES, .	4 RUE DU CASTERA	1 154
33498	SALLES	-	ROUTE DE PERRIN	419
33498	SALLES	-	CHEMIN DU GRAND CARRE	367
33498	SALLES	-	RESIDENCE GRAND CHEMIN	218
33498	SALLES	-	RESIDENCE BEAU SITE	196
33498	SALLES	S.A.S LES MIES ' SPHERE,.	4 RUE DE LA HAUTE LANDE	59
33498	SALLES	-	ROUTE DE JEAN ROUX	53
33498	SALLES	-	CHEMIN DE SANGUES	49
33498	SALLES	-	ROUTE DU PONT DE MARTIN	48
33498	SALLES	-	ROUTE DE PEYBIDEAU	32
33498	SALLES	-	CHEMIN DU PUJEAU	21
Total				**8 060**

suez

réf. client : 98-5477202748
identifiant *: 9582
facture n° : F120-0075298

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M MIOS EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33380 MIOS

Service de l'eau du Syndicat de Salles - Mios

SPECIMEN 120 M3

12 Février 2020

	m³	prix m³**	montant TTC
Votre abonnement			44,48 €
Votre consommation	120 m³	1,18 €	142,05 €

Net à payer 186,53 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 13 février 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 78 %
Organismes publics : 22 %

Adresse desservie :
MME M MIOS EAU 120 M3 RAD

RUE SPECIMEN 120M3
33380 MIOS

Date et Lieu Signature

MME M MIOS EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33380 MIOS

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00752981000000000

Montant : 186,53 €

TIPS€PA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

219707435586

502197010469 4198F120-00752981000000000924105 18653

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**137,20**		**144,75**
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	23,16	23,16	5,5	
Part COBAN du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	19,00	19,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,4020	48,24	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,08	9,60	5,5	
Part COBAN du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,31	37,20	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			176,80		
MONTANT TVA (5.5 %)			9,73		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					186,53
Net à payer					**186,53 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-0075298000186534N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 5477202748).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

suez

réf. client : 98-4538404987
identifiant *: 1874
facture n° : F120-0075300

contacts

www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

urgence 24h/24
0977 401 117
APPEL NON SURTAXE

SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 70001
54528 Laxou cedex

www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

MME M SALLES EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33770 SALLES

Service de l'eau du Syndicat de Salles - Mios

SPECIMEN 120 M3

12 Février 2020

	m³	prix m³**	montant TTC
Votre abonnement			44,48 €
Votre consommation	120 m³	1,18 €	142,05 €

Net à payer 186,53 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 13 février 2020
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Distribution de l'eau : 78 %
Organismes publics : 22 %

Adresse desservie :
MME M SALLES EAU 120 M3 RAD
RUE SPéCIMEN RAD
33770 SALLES

Date et Lieu Signature

MME M SALLES EAU 120 M3 RAD
. RUE SPECIMEN 120M3
33770 SALLES

IBAN :JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM :TIP50219798F120-00753001000000000

Montant : 186,53 €

TIPS€PA

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 80017
41976 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

219707207309

502197010469 4298F120-00753001000000000924105 18653

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			**137,20**		**144,75**
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	23,16	23,16	5,5	
Part Collectivité du 01/01/2020 au 31/12/2020	1	19,00	19,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,4020	48,24	5,5	
Part Collectivité du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,31	37,20	5,5	
Préservation des ressources en eau du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,08	9,60	5,5	
ORGANISMES PUBLICS			**39,60**		**41,78**
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2020 au 31/12/2020	120 m³	0,33	39,60	5,5	
TOTAL HT			176,80		
MONTANT TVA (5.5 %)			9,73		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					186,53
Net à payer					**186,53 €**

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

TREL598F00F120-00753000000186534N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.
Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.
Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.
Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 4538404987).
Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :
. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;
Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607

Vos interlocuteurs SUEZ

Votre interlocuteur dédié

Elric PREVOT (Chargé de contrat)

06 84 63 83 69

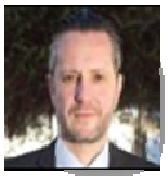

Adjoint au Directeur

Serge LAPORTE
06 86 21 73 35

Responsable Réseaux

Eric MOUCHET
06 73 19 51 71

Assistante d'Agence

Audrey SERVIERES
05 57 55 50 69

Directeur Agence Gironde

Nicolas SICOT
06 87 80 29 06

Responsable Travaux
Branchements neufs

Emmanuel BOISDRON
06 79 26 77 09

Responsable Usines

Vincent GANACHAUD
06 89 87 82 80

Responsable Assainissement Non Collectif
Conformité des branchements eaux usées

Olivier LAREYNIE
06 72 76 50 15

CONTACTS DEDIES AUX COLLECTIVITES

Pour tout signalement de fuite, débordement, incident sur le réseau ou la voirie :

0977 404 250

VISIOCOLLECTIVITES@SUEZ.COM

Pour toute demande liée à la facturation de vos installations communales ou pour relayer une demande d'un usager :

eau.pro.naq@suez.com

Pour tout autre demande plus spécifique en lien avec la Délégation de service publique, vous pouvez contacter votre chargé de contrat

CONTACTS DEDIES AUX USAGERS

Nous mettons à la disposition de vos usagers plusieurs canaux de communication pour toutes leurs demandes (changement de situation, demande de mensualisation, demande d'information sur un dossier en cours …)

Par internet

www.toutsurmoneau.fr

Par téléphone

0977 408 408

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) - Appel non surtaxé

0977 401 117

(Pour le service d'urgence 24h/24) – Appel non surtaxé

Par voie postale

SUEZ
Service Client – TSA 70001
54528 LAXOU CEDEX

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	22/07/2019	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	12/03/2019	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau enquêter**	14/08/2019	CHEMIN DE CACHAOU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	21/05/2019	Centre commercial Édouard Leclerc	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	22/05/2019	RESIDENCE EMERAUDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**voirie enquêter problème**	03/12/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**voirie enquêter problème**	18/06/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau enquêter**	29/11/2019	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	09/10/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau créer**	11/09/2019	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau créer**	24/10/2019	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/08/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	07/08/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	11/02/2019	RUE DES MARGUERITES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	24/01/2019	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	01/04/2019	_	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	29/05/2019	CHEMIN DU MOULIN DE DEBAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	10/04/2019	CHEMIN DE CACHAOU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	07/06/2019	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	20/06/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau entretenir**	14/06/2019	CHEMIN DE BAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/08/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	21/08/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	21/08/2019	CHEMIN DE PARIS	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	27/06/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**appareil fontainerie enquêter**	19/03/2019	RUE DES ARRIBAUTS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**appareil fontainerie enquêter**	15/10/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)**	31/07/2019	Chemin de la Bastide	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**appareil fontainerie vérifier**	14/11/2019	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/07/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	09/10/2019	CHEMIN DU BOUCHON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	17/10/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	16/10/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	03/12/2019	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	22/08/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	28/08/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	28/08/2019	CHEMIN DU PUJEAU DU BOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	28/08/2019	CHEMIN DU CHOUAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	06/02/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	20/03/2019	RUE DU NOTAIRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	20/03/2019	RUE DU NOTAIRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	03/04/2019	RUE DE GALEBEN	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	03/04/2019	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/07/2019	CHEMIN DU BOUCHON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	23/10/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	22/02/2019	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/10/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/10/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/10/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	23/10/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	06/11/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/10/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	04/07/2019	CHEMIN DU HARDIT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	04/07/2019	ROUTE DE HAUTE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	10/07/2019	CHEMIN DES PRES DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	31/10/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	30/10/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	30/10/2019	CHEMIN DE PARIS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	30/10/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement Eau fermer Client non déclaré**	25/09/2019	RUE DES ECOLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	28/06/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	01/08/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	10/05/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	20/05/2019	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	17/07/2019	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	27/11/2019	CHEMIN DU MOULIN DES VACHES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	27/11/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	08/08/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**vanne inspecter - manoeuvrer**	19/08/2019	_	SALLES	5
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	02/07/2019	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	22/10/2019	ROUTE DE CAZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/02/2019	RUE VA AU CHAMP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/10/2019	CHEMIN DU CHOUAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	07/02/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	18/10/2019	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/02/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/02/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/03/2019	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	08/03/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	06/03/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	14/03/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	26/02/2019	CHEMIN DE CAPET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	15/05/2019	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	02/05/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	15/05/2019	PLACE DE LA MAIRIE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	16/05/2019	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	05/06/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	22/01/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	28/11/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	29/08/2019	RUE DE HARGON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	13/06/2019	AVENUE DES LANDES DE GASCOGNE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	06/06/2019	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	19/06/2019	ROUTE DE VILLEMORE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	19/03/2019	ROUTE D ARGILAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	15/04/2019	ROUTE DE CASTANDET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	12/04/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	19/06/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	26/06/2019	CHEMIN DE HEUROT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	19/06/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	12/04/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/06/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**appareil fontainerie enquêter**	21/08/2019	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	27/06/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	04/07/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	27/06/2019	CHEMIN DE PHALIP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	12/12/2019	RUE DES MARGUERITES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	18/04/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	23/04/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	22/05/2019	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	13/06/2019	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	03/07/2019	ROUTE DES DOUILS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	10/07/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	10/07/2019	RESIDENCE GRAND CHEMIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	03/07/2019	CHEMIN DE CAPET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	10/07/2019	RUE DE GALEBEN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/06/2019	ROUTE D ARGILAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	20/06/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	17/06/2019	CHEMIN DE LUCATET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/06/2019	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/06/2019	CHEMIN DES RUCHES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur avec émetteur téléR enquêter**	11/07/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	17/09/2019	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	31/12/2019	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	11/12/2019	AVENUE DES LANDES DE GASCOGNE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	17/06/2019	CHEMIN DE LUCATET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	02/01/2019	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	02/01/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	30/04/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	18/07/2019	ROUTE DU MAYNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**regard compteur renouveler**	06/05/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	10/05/2019	Centre commercial Édouard Leclerc	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	16/05/2019	RESIDENCE EMERAUDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	21/05/2019	RESIDENCE EMERAUDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	02/01/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/01/2019	CHEMIN DE PIRON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	16/01/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	09/01/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**regard compteur renouveler**	03/12/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	10/01/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	10/01/2019	RUE DE L ILE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter fuite**	06/09/2019	ROUTE DE LA FLEUR	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	22/05/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC remettre en état**	06/08/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/02/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	17/01/2019	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/04/2019	CHEMIN DE FACHAT	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC remettre en état**	26/08/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	30/07/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	05/08/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/09/2019	CHEMIN DE FACHAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	01/04/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	21/03/2019	IMPASSE DE LA LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	13/11/2019	TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/09/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	27/09/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/04/2019	CHEMIN DES RUCHES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	04/04/2019	CHEMIN DE LUCATET	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	10/04/2019	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	13/05/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	14/05/2019	CHEMIN DE CAPET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	22/05/2019	RUE DES MARGUERITES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	02/12/2019	CHEMIN DE PHALIP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	10/12/2019	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	12/06/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	11/04/2019	ROUTE DU MAYNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	11/04/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	17/04/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	17/04/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	18/04/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	29/08/2019	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	12/09/2019	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	12/09/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	18/09/2019	RUE DE HARGON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	11/09/2019	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	18/09/2019	RUE DE HARGON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	18/09/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	18/09/2019	RUE DE PEILLIN	MIOS	3
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	03/10/2019	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC remettre en état**	16/12/2019	RUE DES NAVARRIES	MIOS	3
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	07/01/2019	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	05/04/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	30/07/2019	Chemin de la Bastide	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	16/01/2019	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	30/09/2019	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	02/10/2019	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	02/10/2019	ROUTE DE CRASTALIS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	07/03/2019	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	21/02/2019	RUE VA AU CHAMP	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	21/02/2019	ROUTE D ARGILAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	07/03/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/03/2019	CHEMIN DU BOUCHON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	13/03/2019	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	13/03/2019	ALLEE DE CAUSSAT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/03/2019	ROUTE DE MINOY	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/03/2019	ROUTE DU MARTINET	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	13/03/2019	CHEMIN DE LUCATET	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/03/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/03/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	16/05/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	23/05/2019	CHEMIN DE LA BARRIERE DE BADET	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	19/02/2019	RUE GUSTAVE EIFFEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	19/02/2019	RUE GUSTAVE EIFFEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	20/03/2019	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	20/02/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	29/01/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	08/03/2019	RUE DES BOUPEYRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	06/06/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	06/06/2019	RUE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	09/10/2019	RUE DE PUJOULET	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	09/10/2019	PLACE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	04/04/2019	CHEMIN DE CACHAOU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	10/10/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	16/10/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	3
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	17/10/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	24/10/2019	RUE JEAN MARIE	MIOS	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	23/10/2019	PLACE SAINT PIERRE	SALLES	2
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer sans compteur**	01/07/2019	ROUTE DE MINOY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer sans compteur**	01/07/2019	ROUTE DU MARTINET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	04/11/2019	RUE ALBERT JACQUARD	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer sans compteur**	14/06/2019	CHEMIN DE BAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	31/10/2019	RUE JEAN DESPUJOLS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	29/01/2019	RUE DES MARGUERITES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	01/08/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer sans compteur**	23/09/2019	ROUTE DE JEAN DE JEANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	09/12/2019	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	09/12/2019	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	09/12/2019	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter équipements**	18/12/2019	CHEMIN DU MOULIN DE DUBERN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	15/03/2019	RUE VA AUX CHAMPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	18/01/2019	RUE DE SAMBA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	09/01/2019	CHEMIN DE JEANTOULIC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	13/11/2019	CHEMIN DU PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	23/01/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	15/01/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	19/02/2019	RUE GUSTAVE EIFFEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	04/02/2019	RUE DE PUJOULET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	23/01/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	06/02/2019	CHEMIN DE PHALIP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	14/11/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	01/03/2019	ROUTE DU PETIT CAUDOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	14/02/2019	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/02/2019	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	08/03/2019	RUE DES BOUPEYRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	29/03/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/02/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	18/02/2019	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	05/03/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/11/2019	RUE DE LAPUGEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	20/11/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	21/11/2019	ROUTE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	05/03/2019	RUE DE PEYOT	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	01/03/2019	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	06/03/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	20/02/2019	RUE DE CAZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	19/03/2019	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	27/03/2019	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	24/01/2019	RUE DE GALEBEN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	27/03/2019	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	20/03/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	14/05/2019	RUE VA AU CHAMP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**BAC rechercher, enquêter, déboucher**	10/12/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	02/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	30/04/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	23/05/2019	ROUTE DU PETIT CAUDOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	29/04/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	30/04/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	21/05/2019	RUE DE L ILE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	21/05/2019	ALLEE DE SAINT BRICE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	28/05/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	05/06/2019	CHEMIN DU PUITS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	09/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	17/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	14/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	10/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	05/06/2019	ALLEE DE L ESCAUDON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	17/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	15/05/2019		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	14/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	20/05/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	05/07/2019	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	12/06/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	26/06/2019	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	29/05/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	05/06/2019		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	22/05/2019	ALLEE DE CAUSSAT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	17/07/2019	LES TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter anomalie**	11/07/2019	RUE PIERRE DEYCARD	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	04/06/2019	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	03/07/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	29/04/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	02/04/2019	CHEMIN DE BARRICOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	12/06/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	21/03/2019	CHEMIN DE JACQUES	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	02/04/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	27/05/2019	CHEMIN DE LANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/06/2019	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	15/04/2019	CHEMIN DU PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	20/03/2019	CHEMIN DU BOUCHON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/04/2019	CHEMIN DU PORGE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	15/04/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	15/04/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	15/04/2019	CHEMIN DU SARGENT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	23/04/2019	PLACE DE L EGLISE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/04/2019	IMPASSE MARCEL LIEUZERE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	29/03/2019	PLACE DU 8 MAI	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/06/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	27/05/2019	ROUTE D ARGILAS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	23/04/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	11/06/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	24/01/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	21/01/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	25/01/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	03/07/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	31/07/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	02/07/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	05/09/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	16/07/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	30/07/2019	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	25/07/2019	PLACE DE LA MAIRIE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	04/06/2019	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	16/04/2019	ROUTE DU BARP	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	16/04/2019	ROUTE DU BARP	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	16/04/2019	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	16/04/2019	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	16/04/2019	ROUTE DU PONT DE MARTIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/03/2019	RUE CHARLES DUOLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	19/06/2019	RUE CHARLES DUOLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	12/03/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/03/2019	RUE DE HARGON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	04/06/2019	RUE DE L ILE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	15/03/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	25/03/2019	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	11/03/2019	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	13/03/2019	RUE DE VIVEY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	14/03/2019	RUE DES ECOLES	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	19/03/2019	RUE DU CASTERA	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	29/03/2019	RUE DU HAMEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	20/03/2019	RUE JEAN DESPUJOLS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	29/03/2019	RUE JEAN MARIE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	20/03/2019	RUE PIERRE DEYCARD	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	25/08/2019	ROUTE DE REGANEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	07/08/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	31/07/2019	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	07/08/2019	IMPASSE DES PRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	19/03/2019	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	12/03/2019	CHEMIN DE PELOC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	20/09/2019	ROUTE DE VILLEMORE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	09/07/2019	RUE DES ECOLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	06/04/2019	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	26/09/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	08/10/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	09/10/2019	ROUTE DE HAUTE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	30/10/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	02/10/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	02/04/2019	CHEMIN DE LA RIGOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	13/09/2019	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour vétusté (PRC)**	18/04/2019	RESIDENCE DE COURGEYRES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	25/11/2019		MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	04/06/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	02/10/2019	ECO DOMAINE TERRE VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	03/01/2019	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/02/2019	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	12/02/2019	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	11/03/2019	ALLEE DU LACANAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	22/11/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	22/11/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard avec compteur**	13/11/2019	ROUTE DE CRASTALIS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	26/11/2019	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	05/03/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	08/03/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	12/02/2019	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/02/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	12/02/2019	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	25/02/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau fermer à la demande du client**	09/01/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	17/01/2019	ROUTE DE CLOCHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	04/12/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	05/03/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	18/12/2019	LOTISSEMENT TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/03/2019	HONORE DE BALZAC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/02/2019	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/02/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	18/03/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	30/01/2019	ROUTE DE CASTANDET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	06/02/2019	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/02/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	20/02/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	13/03/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	08/10/2019	ROUTE DE CASTANDET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	01/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	25/03/2019	ALLEE DU FADET DES LAICHES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	25/03/2019	CHEMIN DE BALLOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	13/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	14/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	15/03/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	18/04/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	27/03/2019	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	17/04/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	22/03/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	29/03/2019	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau fermer à la demande du client**	**03/04/2019**	ROUTE DE MOURA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	**28/03/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/03/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	**07/08/2019**	ROUTE DU PETIT CAUDOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**07/05/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**13/05/2019**	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**13/05/2019**	ECO DOMAINE TERRE VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**07/06/2019**	ALLEE DE LA DROSERA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/05/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/05/2019**	RUE TISSERAND LOU TISSEIRAOUTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/05/2019**	RUE MANON CORMIER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/05/2019**	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**24/05/2019**	RUE ALBERT JACQUARD	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**24/05/2019**	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**22/07/2019**	ZAC DU PARC DU VAL DE LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**05/07/2019**	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**06/06/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**31/05/2019**	ZAC ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/06/2019**	ZAC LES TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/06/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**11/06/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**02/07/2019**	ZAC DU PARC DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/07/2019**	CHEMIN DE BALLOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/07/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**18/06/2019**	RUE DES CHEVREUILS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**19/06/2019**	RUE TISSERAND LOU TISSEIRAOUTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/07/2019**	ZAC LES TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/06/2019**	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/07/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/08/2019**	CHEMIN DU MOULIN DE DEBAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/07/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/06/2019**	ZAC DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/07/2019**	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/06/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**30/07/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**30/07/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**30/07/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/07/2019**	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	**28/10/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/09/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	ROUTE DE MINOY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	IMPASSE DES PRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/07/2019**	RUE TISSERAND LOU TISSEIRAOUTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/07/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	RUE DE L OREE DU BOIS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**02/08/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/10/2019**	ECO DOMAINE TERRE VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**30/10/2019**	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/06/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/06/2019**	RUE DE MASQUET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**25/06/2019**	IMPASSE DE LA CASSEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**25/06/2019**	RESIDENCE PICOUTIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau fermer à la demande du client**	**03/07/2019**	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	CHEMIN DE GACHON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/10/2019**	ZAC DU PARC DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**22/11/2019**	RUE DES ESCLOPES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/10/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**14/10/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/10/2019**	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau réparer**	**28/10/2019**	CHEMIN DE PETCHAM	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	CHEMIN DES GASSINIERES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	CHEMIN DU PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	CHEMIN DU SARGENT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	RUE SYLVAIN DORNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/10/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/10/2019**	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**22/11/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**22/11/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**13/11/2019**	ROUTE DE CRASTALIS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/10/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	RUE CAMILLE CLAUDEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	RESIDENCE GRAND CHEMIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	RUE DES RESINIERS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/11/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/12/2019**	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/12/2019**	ALLEE DE LA DROSERA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	**25/07/2019**	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	**25/07/2019**	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**27/08/2019**	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	**31/07/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**devis métré réaliser**	**07/08/2019**	AVENUE HUBERT MARTINEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**18/12/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	TILLON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**07/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**17/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**21/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**16/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**21/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**16/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**16/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**17/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**20/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**21/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**21/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**20/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**21/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**03/06/2019**	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Compteur lot relever**	**23/05/2019**		SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**17/06/2019**	ALLEE DE LA DROSERA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**19/06/2019**	CHEMIN DU MOULIN DE DEBAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/09/2019**	RESIDENCE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**10/01/2019**	RUE DE L EGLISE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**09/01/2019**	RUE DES BOUPEYRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**17/01/2019**	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déplacer**	**08/03/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déplacer**	**08/03/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/01/2019**	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**18/09/2019**	ROUTE DE PEYLAHON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déplacer**	**08/03/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau renouveler**	**21/10/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**15/03/2019**	RESIDENCE BEAUSEJOUR	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/03/2019**	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**11/03/2019**	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**16/03/2019**	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**19/03/2019**	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**17/04/2019**	CHEMIN DE LAMOTHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**18/04/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**24/04/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**13/05/2019**	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**02/05/2019**	ROUTE PONT DE MARTIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**10/05/2019**	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**15/05/2019**	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**15/05/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**17/05/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**24/05/2019**	RESIDENCE EMERAUDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	RUE DU CHATEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/11/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**23/05/2019**	CHEMIN DU BOUGES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**24/05/2019**	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**01/10/2019**	CHEMIN DE PARIS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**24/05/2019**	RUE DU CHATEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/06/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**04/07/2019**	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**08/07/2019**	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**26/09/2019**	CHEMIN DU PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**02/01/2019**	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**18/01/2019**	ALLEE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**28/01/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau fermer demande interne**	**06/02/2019**	RUE DES 4 ROUTES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau fermer à la demande du client**	**02/10/2019**	ROUTE DU PETIT CAUDOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**27/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**11/02/2019**	CHEMIN DE PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**émetteur téléR déposer**	**27/02/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**08/03/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**18/02/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**19/03/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau créer avec compteur**	**20/12/2019**	RUE DE PUJOULET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**23/12/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**21/11/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur déposer**	**23/12/2019**	RUE GERMAINE TILLION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**22/05/2019**	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**09/01/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**30/01/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour étalonnage**	**29/05/2019**	RUE FELIX ARNAUDIN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**03/07/2019**	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**31/07/2019**	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**07/05/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**30/01/2019**	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**19/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau afficher**	**17/05/2019**	ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**22/05/2019**	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**06/02/2019**	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/02/2019**	CHEMIN DE SANGUES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**20/02/2019**	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**14/03/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**23/01/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**03/02/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**Branchement eau modifier sans regard sans compteur**	**01/10/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/04/2019**	ZAC VAL DE LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**14/03/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	**29/05/2019**	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**06/03/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/02/2019**	RUE ALBERT JACQUARD	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/02/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/03/2019**	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/03/2019**	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**27/03/2019**	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/02/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/02/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**01/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/03/2019**	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**branchement eau enquêter fuite**	**05/06/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/03/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**22/02/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/02/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**06/03/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/03/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**13/03/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**20/06/2019**	RUE DES CHEVREUILS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**01/07/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/03/2019**	ISAAC NEWTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**07/03/2019**	RUE CLEMENT ADER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**26/02/2019**	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**06/03/2019**	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**08/03/2019**	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**12/03/2019**	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**22/07/2019**	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**03/04/2019**	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**02/07/2019**	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**01/07/2019**	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter équipement**	**16/07/2019**	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/03/2019**	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/03/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**regard compteur enquêter**	**27/03/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**accessoire réseau réparer**	**08/11/2019**	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**20/06/2019**	ZAC DU PARC DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/04/2019**	ZAC DU PARC DU VAL DE LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/03/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/03/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**29/03/2019**	RUE LUCIE AUBRAC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**02/04/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**02/04/2019**	RESIDENCE VAL DE L AIR	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**06/05/2019**	RUE FRANCOISE DOLTO	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/04/2019**	RUE DES ARRIBAUTS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/05/2019**	LOTISSEMENT TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/04/2019**	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**16/05/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**04/04/2019**	RUE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/04/2019**	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/04/2019**	LOTISSEMENT TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/04/2019**	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/05/2019**	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**26/04/2019**	LOT 80 ZAC LES TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/05/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/05/2019**	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**22/05/2019**	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	26/04/2019	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	26/04/2019	RUE FRANCOISE DOLTO	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	26/04/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	26/04/2019	ZAC DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	30/04/2019	JARDIN DE LA GRANGE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	05/06/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	03/07/2019	ROUTE DE LA CLOCHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau afficher	30/09/2019	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau afficher	02/10/2019	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau afficher	30/09/2019	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau afficher	14/10/2019	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	branchement eau ouvrir	16/10/2019	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter (débit, pression)	13/05/2019	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	04/09/2019	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	05/06/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	branchement eau enquêter fuite	14/10/2019	CHEMIN DE PETCHAM	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	09/05/2019	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	25/04/2019	RUE TISSERAND LOU TISSEIRAOUTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	24/04/2019	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	06/05/2019	ZAC DU PARC DU VAL DE LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	12/06/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	24/07/2019	RUE DE L EGLISE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	12/06/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	06/05/2019	RUE MANON CORMIER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	06/05/2019	RUE RACHEL CARSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	23/05/2019	CHEMIN DE LAMOTHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	11/07/2019	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	19/06/2019	ROUTE DU MAYNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	23/05/2019	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	branchement eau enquêter fuite	25/10/2019	ZAC ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	30/04/2019	JARDIN DE LA GRANGE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	06/05/2019	RUE MANON CORMIER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	22/07/2019	RUE ALBERT JACQUARD	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	24/07/2019	RUE DES GRIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	01/07/2019	RUE RAYMOND BRIZON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	01/07/2019	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	16/08/2019	CHEMIN DE LA LANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	01/07/2019	RUE DES MESANGES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	01/07/2019	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	01/07/2019	RUE DE CAZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau rechercher fuite	29/05/2019	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	11/07/2019	RUE SYLVAIN DORNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau réparer	03/06/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	17/07/2019	PLACE DU 8 MAI	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur enquêter	02/08/2019	ROUTE DE MINOY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/07/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	25/06/2019	CHEMIN DE PELOC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	09/07/2019	ALLEE DE LA DROSERA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau réparer	29/07/2019	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	28/08/2019	ZA TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio renouveler (sans compteur)	17/07/2019	ROUTE DE FLORENCE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/08/2019	RUE ALFRED KASTLER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/08/2019	RUE ALFRED KASTLER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/08/2019	RUE ALFRED KASTLER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/08/2019	RUE ALFRED KASTLER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur enquêter	30/07/2019	ROUTE DE TECHOUEYRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	23/10/2019	LOT ZA DE MASQUET 2	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	21/08/2019	ECO DOMAINE TERRE VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	21/08/2019	RUE FRANCOISE DOLTO	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	08/10/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	08/10/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	08/10/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	28/08/2019	ALLEE DE LA DROSERA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/09/2019	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	11/07/2019	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	27/08/2019	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	19/09/2019	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	05/09/2019	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	27/08/2019	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	04/09/2019	ZA TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	25/09/2019	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	06/09/2019	LOTISSEMENT TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	25/09/2019	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter (débit, pression)	11/07/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter (débit, pression)	11/07/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter (débit, pression)	19/08/2019	RUE COLETTE BESSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter (débit, pression)	16/07/2019	CHEMIN DE LEVEQUE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	07/08/2019	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	25/09/2019	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	25/09/2019	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	28/10/2019	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur poser	18/10/2019	RUE NIKI DE SAINT PHALLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur enquêter client	11/09/2019	ROUTE DE FLORENCE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/09/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/09/2019**	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/09/2019**	RUE ANNE FRANK	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/09/2019**	ZAC MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**09/10/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/09/2019**	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**émetteur téléR poser (sans compteur)**	**30/09/2019**	CHEMIN DE NELSON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**17/10/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/09/2019**	ILOT JULES FERRY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**25/09/2019**	RUE MARTHE SIMARD	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**09/10/2019**	ALLEE DE LA PLAGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**28/11/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**09/10/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**05/11/2019**	RUE DE VIVEY	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**28/11/2019**	RUE DES ESCLOPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/11/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/11/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**16/10/2019**	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**16/10/2019**	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**09/01/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser**	**21/11/2019**	RUE NELSON MANDELA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**19/11/2019**	PLACE DU 8 MAI	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**06/11/2019**	RUE DES ECOLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**06/11/2019**	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**09/01/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**06/11/2019**	CHEMIN DE PELOC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer**	**16/12/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/03/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/03/2019**	ROUTE DE CRAQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/03/2019**	RUE DU NOTAIRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/03/2019**	RUE DES BATAILLES LONGUES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/02/2019**	RUE DES NOISETIERS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**08/11/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**27/11/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/12/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**27/11/2019**	CHEMIN DES PRES DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/02/2019**	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/02/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	R BREMONTIER/HAMEAU CIMES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	CHEMIN DE BOURRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	RUE SYLVIE DUCOURNEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	RUE DU CHATEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	RESIDENCE LE PARC DE TAUDIGNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**05/09/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**06/09/2019**	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	PLACE SAINT PIERRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**23/01/2019**	RUE DU NOTAIRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**25/09/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**23/01/2019**	AVENUE LEON DELAGRANGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**23/01/2019**	AVENUE LEON DELAGRANGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**20/02/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/01/2019**	RESIDENCE LE CLOS DE PAJOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**20/03/2019**	RTE D ANDRON LES LONGUES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**23/01/2019**	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/02/2019**	ECO DOMAINE TERRES VIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/09/2019**	ROUTE D ANTONE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/02/2019**	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**30/01/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**01/10/2019**	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**23/10/2019**	ROUTE DU BARP	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/02/2019**	AVENUE LEON DELAGRANGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**06/02/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/02/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**11/12/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur enquêter client**	**24/12/2019**	ZAC DE MIOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**06/03/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**20/03/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/04/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**08/01/2019**	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/04/2019**	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**09/10/2019**	RUE DE CANET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/10/2019**	ROUTE DE LA FLEUR	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/04/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/04/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/04/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**10/07/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**15/05/2019**	CHEMIN DE PIRON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**24/07/2019**	RUE DE FLATTER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**19/06/2019**	ROUTE DU MAYNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	CHEMIN DE PELOC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**30/07/2019**	Secteur peybideau	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**05/08/2019**	Secteur peybideau	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**07/08/2019**	Secteur peybideau	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**19/08/2019**	ROUTE DE COMPOSTELLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**14/02/2019**	AVENUE ARMAND RODEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**06/09/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**06/09/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**16/01/2019**	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	CHEMIN DU BASQUIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	RUE CHARLES DUOLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**03/04/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**23/05/2019**	ROUTE DE CASTANDET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**05/06/2019**	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**15/05/2019**	IMPASSE DE LA POTERIE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**29/10/2019**	RUE DE PEILLIN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**25/09/2019**	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**03/10/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**24/09/2019**	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**24/09/2019**	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**24/09/2019**	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**25/09/2019**	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**20/11/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau rechercher fuite**	**20/11/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**05/06/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**05/06/2019**	RUE DES ARRIBAUTS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	CHEMIN DES GASSINIERES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**05/06/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**02/05/2019**	ROUTE DU PONT DE MARTIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**26/06/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**12/06/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**12/06/2019**	RUE DE SAMBA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**12/06/2019**	RUE LUCIE LAFARGUE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/07/2019**	CHEMIN DE SANGUES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/07/2019**	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	RUE DE L AVENIR	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**07/06/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**10/07/2019**	RUE DES MESANGES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**05/08/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**17/06/2019**	ROUTE DU MOULIN DES GARDERES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**17/06/2019**	ROUTE DU MARTINET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**11/06/2019**	ALLEE DE L ESCAUDON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**26/09/2019**	CHEMIN DE PARIS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**07/06/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**12/06/2019**	AVENUE DE LA LIBERATION	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**19/06/2019**	RUE JEAN MARIE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**19/06/2019**	RUE DE LA CARREYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**19/06/2019**	RESIDENCE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**19/06/2019**	RUE DU CHATEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	CHEMIN DE PELOC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**22/05/2019**	CHEMIN DU BASQUIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	RUE DES GRIVES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	CHEMIN DE GUERIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**03/07/2019**	ROUTE DE HAUTE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	RUE DU BOIS DE FREUROT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**21/08/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/07/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	RUE DES PERDUYES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	ALLEE DE SAINT BRICE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**29/05/2019**	CHEMIN DU PUJEAU DE LA VIGNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**30/09/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	CHEMIN DE PHALIP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/07/2019**	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	CHEMIN DE HEUROT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	RUE PIERRE DEYCARD	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	CHEMIN DU MOULIN DE DUBERN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	RESIDENCE GRAND CHEMIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	RUE DE CAZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	IMPASSE DES PRES	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/07/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	RESIDENCE DU BIARNES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**01/07/2019**	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	RESIDENCE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**16/10/2019**	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**17/10/2019**	CHEMIN DE CACHAOU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**22/10/2019**	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**13/10/2019**	CHEMIN DE BARRICOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**15/10/2019**	IMPASSE DE LA PRADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**11/11/2019**	IMPASSE LES LONGUES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	ROUTE DE BILOS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**24/07/2019**	RUE DE L EGLISE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**24/07/2019**	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**31/07/2019**	CHEMIN DU HALOP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**18/09/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**18/09/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**24/10/2019**	IMPASSE MARIE GOUZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/10/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**02/10/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter (débit, pression)**	**24/12/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**02/10/2019**	RUE FELIX ARNAUDIN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/10/2019**	RUE FELIX ARNAUDIN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/10/2019**	RUE DE CAZE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**29/10/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**30/10/2019**	RUE MANON CORMIER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**16/10/2019**	CHEMIN DE PHALIP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**24/07/2019**	RUE DES ECOLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**05/08/2019**	RUE DES ARRIBAUTS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**22/11/2019**	RUE MANON CORMIER	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**06/11/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**15/11/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**20/11/2019**	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/11/2019**	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/11/2019**	RUE CAMILLE CLAUDEL	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**13/11/2019**	CHEMIN DE SEMPEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/11/2019**	ROUTE DE CURCHADE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/11/2019**	RUE MARIE MARVINGT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/11/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**27/11/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer avec émetteur téléR**	**23/09/2019**	ROUTE DE COMPOSTELLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/12/2019**	CHEMIN DE LANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/12/2019**	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	PLACE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	RUE JEAN MARIE PELT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	04/12/2019	CHEMIN DU MOULIN DE DUBERN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	18/12/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	30/10/2019	ROUTE DE CAPLANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	20/11/2019	RUE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	20/12/2019	RUE DU TISSERAND	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	AVENUE HUBERT MARTINEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	LOT LE CLOS D ARNAUTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	LOT LE CLOS D ARNAUTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	11/12/2019	LOT LE CLOS D ARNAUTON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur créer	17/01/2019	ROUTE DE CLOCHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	06/03/2019	ROUTE DE JEAN DE JEANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	13/03/2019	RUE DE GALEBEN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	13/03/2019	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	07/01/2019	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	23/01/2019	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	14/02/2019	RESIDENCE LE PARC DE TAUDIGNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	20/02/2019	RUE DE PEILLIN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	03/04/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	27/02/2019	RUE DE PEYOT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	12/03/2019	ROUTE DU BARP	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	21/03/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	27/03/2019	CHEMIN DU JIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	27/03/2019	RUE DES VALLONS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	27/03/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	04/04/2019	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	19/04/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	16/07/2019	ALLEE DU TORT	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	04/06/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	30/07/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	09/07/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	17/04/2019	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	04/06/2019	ROUTE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur créer	05/07/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur téléR reparamétrer	11/07/2019	ROUTE DU BEGUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur créer	09/07/2019	RUE DES ECOLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	04/09/2019	RUE SYLVAIN DORNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	13/06/2019	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur relever	31/07/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	regard compteur créer	29/07/2019	RUE ALFRED KASTLER	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**04/09/2019**	RUE DE LALANDE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**17/07/2019**	AVENUE DE VERDUN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**10/07/2019**	RUE DE LA HAUTE LANDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**émetteur téléR reparamétrer**	**17/07/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/09/2019**	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	RUE COLETTE BESSON	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/09/2019**	CHEMIN DE BLANQUETTE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**22/01/2019**	ALLEE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**30/01/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	ROUTE DE LAGNET	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**07/08/2019**	IMPASSE DES ARBOUSIERS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur relever**	**11/09/2019**	CHEMIN DU HALOP	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**31/07/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**21/06/2019**	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**08/07/2019**	ROUTE DE GASSIAN	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau prélever pour analyse de contrôle**	**14/10/2019**	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**11/07/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**02/01/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**16/07/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**13/02/2019**	CHEMIN DE PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**16/07/2019**	ROUTE DE LA GARENNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**16/07/2019**	_	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**17/07/2019**	_	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**17/07/2019**	ROUTE DE PEYLAHON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**22/07/2019**	ROUTE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**21/03/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**05/04/2019**	RUE VA AUX CHAMPS	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**06/08/2019**	ROUTE DU PETIT CAUDOS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**11/03/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**12/08/2019**	ROUTE DE COMPOSTELLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**14/08/2019**	ROUTE DE COMPOSTELLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**21/02/2019**	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**14/10/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur remplacer pour anomalie technique**	**22/10/2019**	RUE PIERRE DEYCARD	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**31/05/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**31/05/2019**	RUE DU CHATEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**05/08/2019**	DOMAINE LAGNEREAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**27/02/2019**	IMPASSE DES PRES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**02/09/2019**	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**19/11/2019**	PLACE DU 8 MAI	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**19/11/2019**	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**20/09/2019**	RUE DE LA SAYE	MIOS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau purger	23/09/2019	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	20/11/2019	CHEMIN DE FACHAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	20/11/2019	ROUTE DE PEYBIDEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau purger	01/10/2019	RUE DE LA SAYE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau purger	21/10/2019	CLOS DES CAVALIERS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur remplacer pour anomalie technique	10/12/2019	CHEMIN DE FACHAT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	27/03/2019	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	28/03/2019	RESIDENCE GRAND CHEMIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	23/12/2019	ALLEE DE LA PLAGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	26/03/2019	RUE DES VALLONS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	08/04/2019	ROUTE DE LESCAZEILLES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	08/04/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	29/04/2019	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	08/04/2019	IMPASSE DES GENETS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	19/04/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	18/04/2019	CHEMIN DE GROLLET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	16/04/2019	RUE DE L EGLISE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter pour qualité eau	06/05/2019	RUE SYLVAIN DORNON	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter pour qualité eau	07/05/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter pour qualité eau	15/05/2019	ROUTE DE JEAN DE JEANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter pour qualité eau	22/05/2019	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	26/07/2019	RESIDENCE GRAND CHEMIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	27/05/2019	ROUTE DE REGANEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	27/05/2019	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	28/05/2019	RUE DE L ILE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	28/05/2019	RUE DE LA CROIX BLANCHE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	émetteur radio reparamétrer	11/07/2019	CHEMIN DU MOULIN DE DUBERN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	compteur changer pièces, réparer fuite	20/06/2019	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter pour qualité eau	30/06/2019	_	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	15/01/2019	RUE DU MARECHAL LECLERC	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	22/01/2019	ALLEE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	02/02/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	02/02/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	30/01/2019	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	03/02/2019	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	5
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau purger	06/02/2019	CHEMIN DE LA BASTIDE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/02/2019	CHEMIN DE PESQUEY	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/02/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	26/02/2019	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau enquêter fuite	19/03/2019	IMPASSE DE LA LEYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	21/03/2019	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	réseau eau arrêt d'eau réaliser	20/05/2019	ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau purger**	**20/05/2019**	ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**06/08/2019**	RUE ALBERT JACQUARD	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**12/08/2019**	AVENUE DU VAL DE L EYRE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**03/05/2019**	ROUTE DE JEAN ROUX	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**10/05/2019**	RUE DE TESTAROUCH	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**13/05/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**16/05/2019**	RUE DES MARGUERITES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/08/2019**	RUE DE L AVENIR	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**14/08/2019**	ROUTE DE LAVIGNOLLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**19/06/2019**	ROUTE DE MOURA	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**20/06/2019**	ROUTE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur changer pièces, réparer fuite**	**23/08/2019**	CHEMIN DE LAMOTHE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**27/08/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**08/07/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**02/10/2019**	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**09/10/2019**	ALLEE DE LA PLAGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau raccorder**	**06/06/2019**	ROUTE DE BADET	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**16/10/2019**	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**04/09/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau réparer (suite recherche de fuite)**	**07/09/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**28/11/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**28/11/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	7
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**23/09/2019**	LIEU DIT CAUDOS GARE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**27/09/2019**	CHEMIN DU BASQUIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**01/10/2019**	ROUTE DE LA MOLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**04/10/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau arrêt d'eau réaliser**	**16/12/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**compteur poser avec émetteur téléR**	**23/09/2019**	ROUTE DE LA FLEUR	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**07/10/2019**	ALLEE DE LA PLAGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**15/10/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**17/10/2019**	RUE DES NAVARRIES	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter fuite**	**04/11/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**21/11/2019**	ROUTE DU LANOT	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**22/01/2019**	ALLEE DE GANADURE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**30/01/2019**	CHEMIN D ARNAUTILLE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**30/01/2019**	ROUTE DE JEAN DE JEANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**01/02/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**01/02/2019**	CHEMIN DE CALVIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**31/01/2019**	ROUTE DE JEAN DE JEANNE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**04/02/2019**	RESIDENCE DU BIARNES	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**03/02/2019**	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**13/02/2019**	CHEMIN DE PESQUEY	SALLES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2019

Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**26/02/2019**	ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**21/03/2019**	RESIDENCE VAL DE L EYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**01/04/2019**	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**25/04/2019**	CHEMIN DE JEANTOULIC	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**25/04/2019**	RUE PIERRE DEYCARD	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**20/05/2019**	ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**03/07/2019**	RUE DE BENEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**11/07/2019**	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**11/07/2019**	CHEMIN DU PUJEAU	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**17/07/2019**	ROUTE DE PERRIN	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**30/07/2019**	ROUTE DE PUJEAU	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**02/10/2019**	CHEMIN DE LA LEZARDIERE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**09/10/2019**	ALLEE DE LA PLAGE	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau remise en eau réaliser**	**16/10/2019**	ALLEE DE L ARGILEYRE	SALLES	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**28/10/2019**	RUE DU CLOS DES CAVALIERS	MIOS	1
SALLES - MIOS (SIEA)	**réseau eau enquêter pour qualité eau**	**25/10/2019**	RUE MARGUERITE YOURCENAR	MIOS	1

Réalisation :	CL
Contrôle :	PLA
Date :	02/2020

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Contrat de Salles Mios

Synoptique du réseau d'eau potable

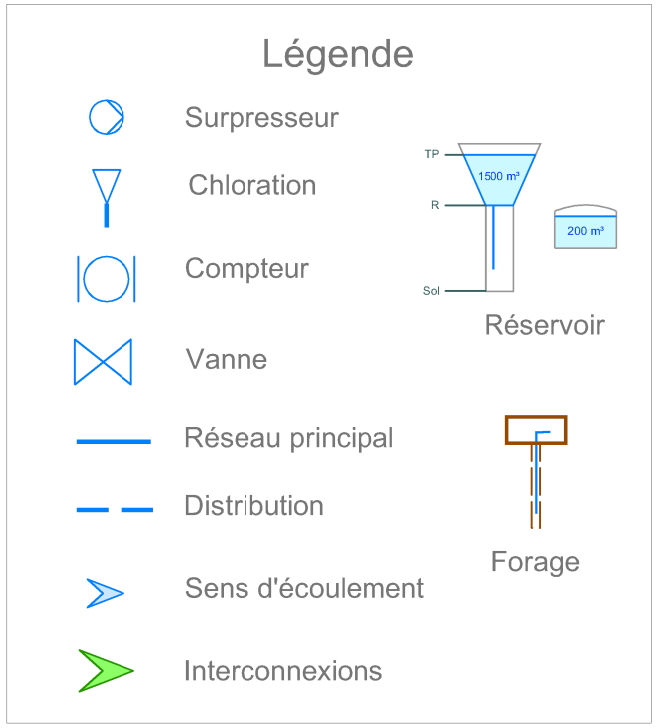

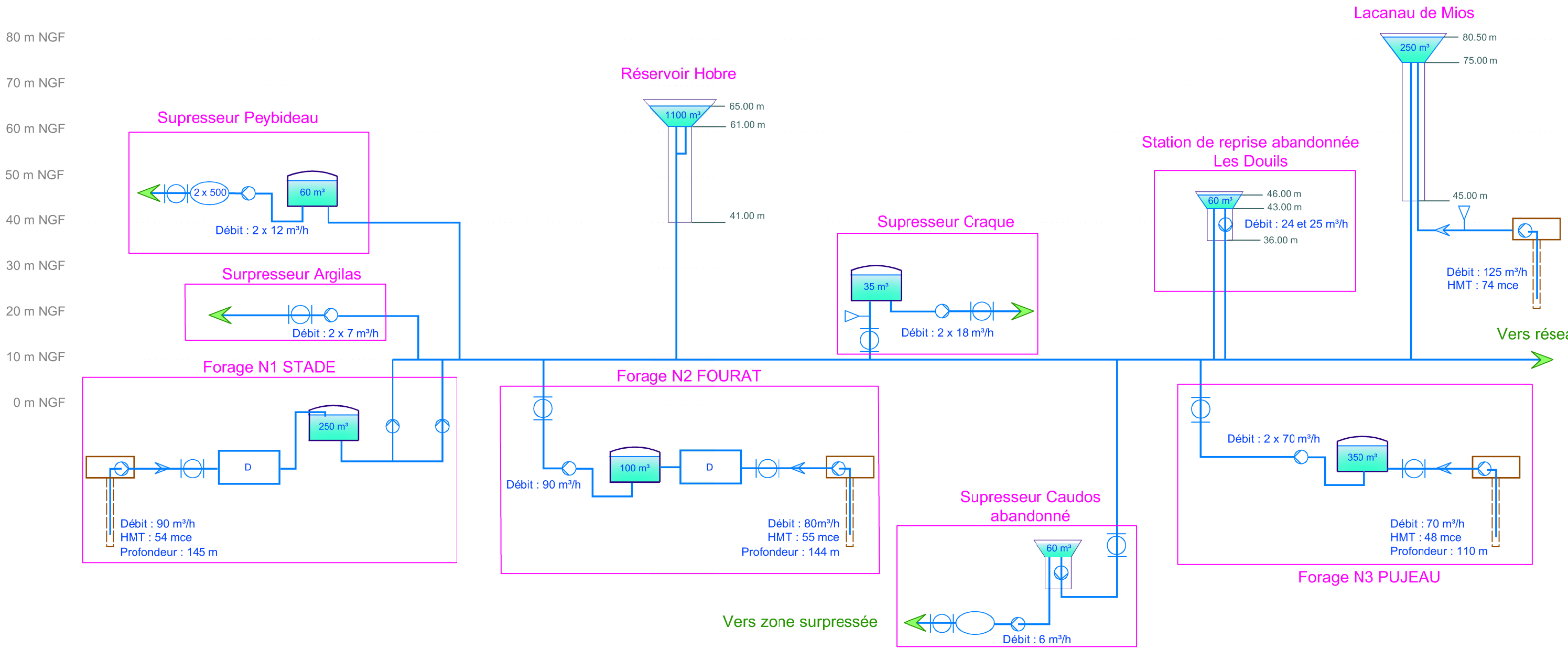

COMMANDE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1er avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1er janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.
-

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
Annexe n° 2	Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
Annexe n° 3	Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
Annexe n° 4	Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
Annexe n° 5	Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics
Annexe n° 6	Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde
Annexe n° 7	Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs
Annexe n° 8	Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique
Annexe n° 9	Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Annexe n° 10	Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
Annexe n° 11	Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
Annexe n° 12	Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique
Annexe n° 13	Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire
Annexe n° 14	Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe n° 15	Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique
Annexe n° 16	Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique
Annexe n° 17	Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique
Annexe n° 18	Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics
Annexe n° 19	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité
Annexe n° 20	Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé
Annexe n° 21	Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1er janvier 2020, 214 000 € HT.

Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3°) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique
La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*
L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux
La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Facturation électronique dans la commande publique
Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :
- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :
- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique

Montant des avances versées aux PME
Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.
Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er janvier 2020.

Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public
Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat (projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020).

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics
L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.
Conditions de recours :
- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes
Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'« une commission chargée de remplir les fonctions » de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.
Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes
Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.
Toutefois, l'article 1er de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les

compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1er juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.
La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : « *Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026* ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement
Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.
Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.
La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie
- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux règlementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats
De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité.
L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales (entrée en vigueur le lendemain de sa publication).

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RPGD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales).

Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national
Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement
Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins : 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;
Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/5/2019-171/jo/texte

DERU et délimitation des zones sensibles
L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.
Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive
Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.
En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.
Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine
https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau
- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
- Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.

- Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ;
Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».
Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins
Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole
Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.
Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale
En métropole comme outre-mer, les missions de l'OFB ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité.
La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.
Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.
Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation
Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.
Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.
Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.
Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux

de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation…), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme, issu de l'article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/4/10/2019-303/jo/texte

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° 96-1133 du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres

chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

1° Immeubles bâtis ;

2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;

3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;

4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;

5° Aéronefs ;

6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiantes effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 *(Décr. nº 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1er oct. 2018)*
I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :
1º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;
2º En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;
3º Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;
4º Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2º de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.
II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES DEXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1ère instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc…) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)

- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoire à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084
http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html

Prêts pour la révolution de la ressource